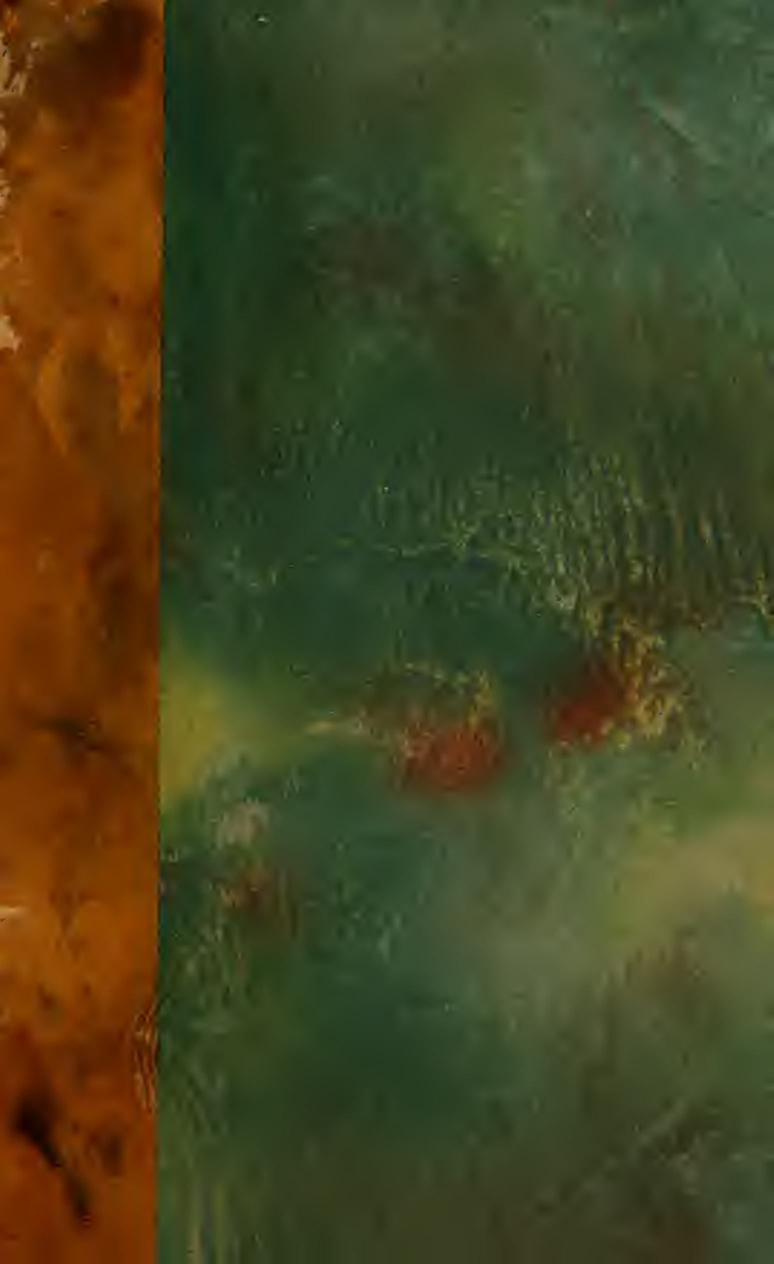
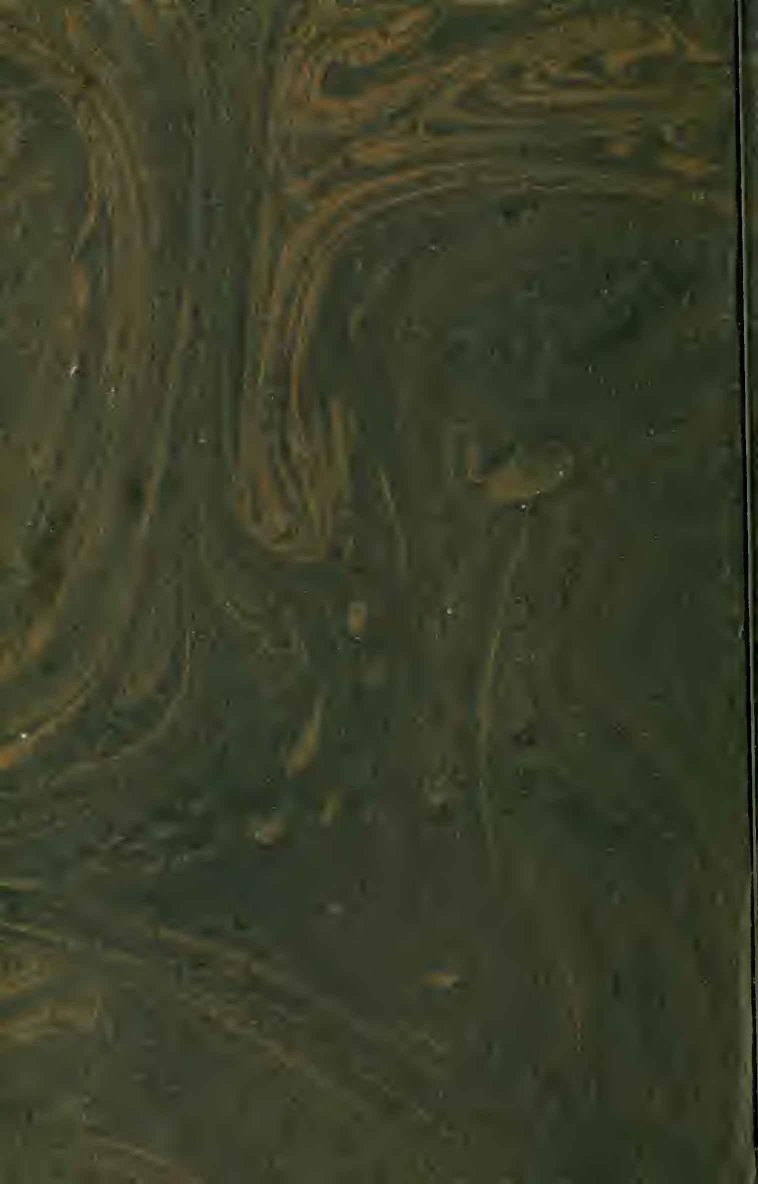
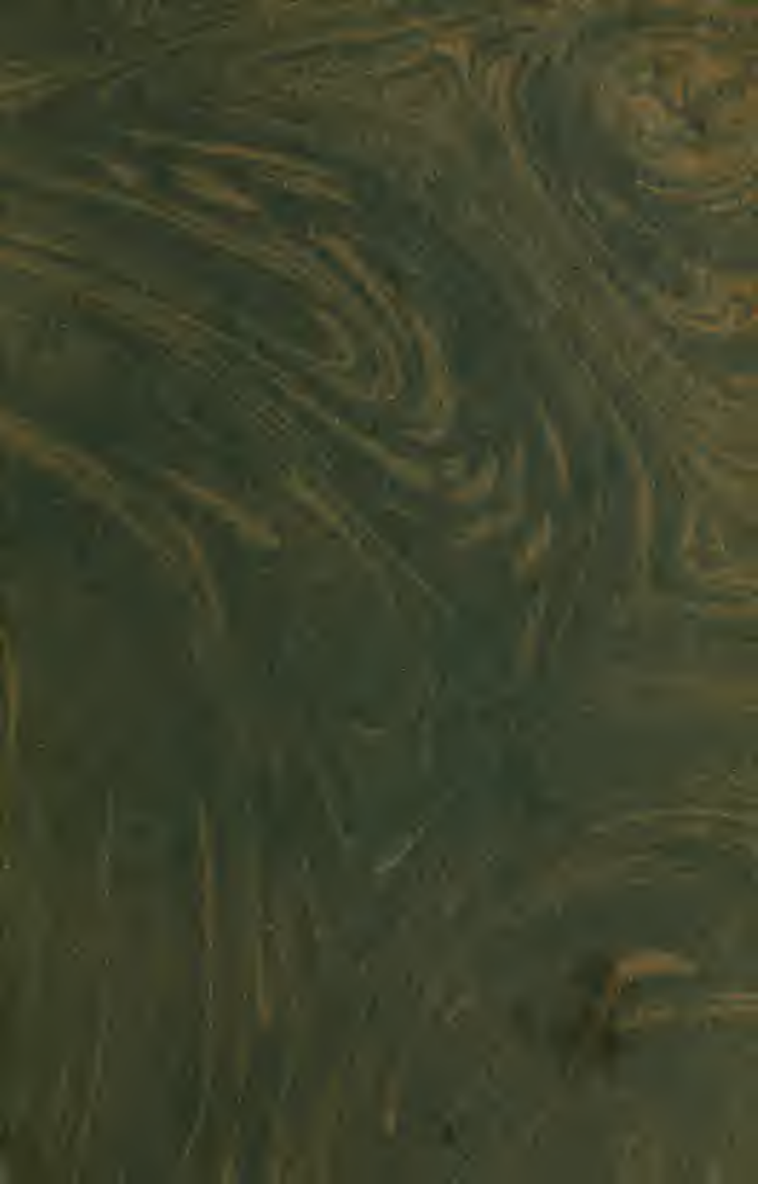






MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

I

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
SUR LA RÉVOLUTION, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE

MINISTRE D'ÉTAT

SUR

NAPOLÉON

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

ÉDITION NOUVELLE, REFONDUE ET ANNOTÉE

PAR

DÉSIRÉ LACROIX
Ancien Attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier

---

TOME PREMIER

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

NOTE

SUR

BOURRIENNE ET SES MÉMOIRES

« L'apparition des *Mémoires de Bourrienne*, en 1829, produisit une assez vive sensation et excita la curiosité du public. C'était la veille de 1830. Le nom de l'auteur et les fonctions intimes qu'il avait remplies pendant si longtemps auprès de Napoléon donnaient à ses souvenirs une saveur et une importance particulière. On ne chercha pas d'abord à quel sentiment Bourrienne obéissait en écrivant son livre; on ne s'inquiéta pas de savoir dans quelle disposition d'esprit et dans quel milieu politique il l'avait composé. Ce livre était consacré à Napoléon. Napoléon semblait y revivre. C'était assez pour assurer aux *Mémoires de Bourrienne* de nombreux lecteurs. Mais les hommes fidèles à leurs opinions et à leur passé, qui avaient été mêlés personnellement aux événements dont Bourrienne fait le récit, ne tardèrent pas à reconnaître que l'histoire était presque toujours défigurée, et souvent indignement travestie par lui. La mémoire et la bonne foi leur devinrent légitimement suspectes. Ils essayèrent même de se persuader, tant la besogne leur parut odieuse, que l'ancien confident du Premier Consul ne l'avait point accomplie lui-

même, et qu'il s'en était déchargé sur quelque secrétaire infidèle (1). » L'on verra plus loin que Bourrienne, en effet, ne fut pour ainsi dire que le prête-nom des mémoires parus sous son nom. Faisons d'abord connaître ce que fut le secrétaire intime du général Bonaparte.

Fauvelet de Bourrienne était né à Sens, le 9 juillet 1769. Il entra à l'École de Brienne où il connut alors Bonaparte. Ils se séparèrent en 1784, époque où le jeune Bonaparte passa à l'École militaire de Paris. Mais une correspondance active, paraît-il, s'établit entre eux. Bourrienne ne prévoyait pas le rôle que devait jouer son condisciple sur la scène du monde; il l'a déclaré lui-même en avouant qu'il n'avait pas gardé une seule de ses lettres de jeunesse.

Sorti de Brienne en 1788, Bourrienne fut recommandé par le marquis d'Argenteuil à M. de Montmorin, qui le fit partir pour Vienne avec une lettre de recommandation à l'ambassadeur français auprès duquel il devait être employé. Bourrienne ne séjourna que deux mois dans cette capitale. Il se rendit à Leipzig pour y étudier le droit public et les langues étrangères. Ses études terminées, il visita la Prusse, la Pologne, et passa une partie de l'hiver de 1791-1792 à Varsovie, « comblé, selon ses expressions, des bontés de la princesse Tyszicwicz, sœur de Poniatowski. Il était admis aux soirées intimes de la Cour, où il lisait le *Moniteur* au roi, qui prenait un vif plaisir à entendre les discours prononcés à la tribune française, et surtout ceux des Girondins. » Bourrienne avait traduit une pièce de Kotzebue, *Misanthropie et Repentir;* la princesse polonaise dont il avait obtenu la confiance et la haute protection fit imprimer cette traduction à ses frais à Varsovie. De la Cour de Pologne, Bourrienne revint dans la capitale de l'Autriche.

Il était à Paris, vers le milieu d'avril 1792, et il y rencontra Bonaparte, son ancien camarade de Brienne, qui était, comme lui, assez incertain sur son avenir. Ils assistèrent ensemble aux scènes du 20 juin, où ils virent Louis XVI, coiffé du bonnet rouge. Peu de jours après, Bourrienne fut nommé secrétaire

(1) *Napoléon et ses détracteurs,* par le prince Napoléon (1887).

d'ambassade à Stuttgart, et il partit de Paris, le 2 août, pour se rendre à son poste. Au mois de mars de l'année 1793, il fut enjoint aux agents français à l'étranger de rentrer en France dans le délai de trois mois, sous peine d'être considérés comme émigrés. Bourrienne, qui n'aimait pas la Révolution, et qui la craignait, se tint à l'écart, et resta en Allemagne. Il ne rentra en France qu'en 1795, et revit Bonaparte à Paris. Il se retira quelque temps à Sens, où il se trouvait encore lors des événements du 13 vendémiaire.

Revenu à Paris, Bourrienne y fut arrêté, au mois de février 1796, comme émigré; Bonaparte était alors commandant en chef de l'armée de l'intérieur, dont Paris était le quartier général. Malgré toutes les insinuations de Bourrienne dans ses Mémoires, l'appui que lui prêta bientôt après son ancien camarade de Brienne prouve qu'il ne l'abandonna pas en cette circonstance, et que la lettre qu'il écrivit pour lui au ministre de la Justice, Merlin, ne fut pas tout à fait infructueuse; il est probable, au contraire, que cette lettre exerça une grande influence sur la conduite du juge qui laissa Bourrienne en liberté sans caution. Quoi qu'il en soit, au mois de juin suivant, Bourrienne reçut une lettre de Marmont, datée du quartier général de Milan, dans laquelle il était averti d'avoir à se rendre auprès du général Bonaparte. « Lorsque l'on songe que Bonaparte était alors déjà au faîte de la gloire, et qu'il était possible de prévoir à quoi il arriverait encore, on s'étonne que Bourrienne ne se soit pas rendu avec empressement à cette invitation. » Mais il était retenu à Sens, pour une accusation de faux, relative à un certificat de résidence, et il s'occupait activement de repousser ce soupçon et d'obtenir sa radiation de la liste des émigrés. D'ailleurs les triomphes du général en chef de l'armée d'Italie, quelque prodigieux qu'ils fussent, ne lui paraissaient pas encore décisifs; aussi Bourrienne, qui était toujours sous l'influence d'une arrière-pensée royaliste, jugea-t-il prudent, peut-être, d'attendre encore pour attacher sa destinée à celle de Bonaparte.

Le 22 mars 1797, Marmont réitéra ses sollicitations amicales, et il y joignit un ordre du général Bonaparte ainsi conçu :

« Le citoyen Bourrienne se rendra auprès de moi au reçu du présent ordre. » Cette fois, Bourrienne se décida. Il vint à Leoben et prit aussitôt, auprès de Bonaparte, les fonctions de secrétaire intime. Mais leurs relations cessèrent d'avoir le caractère de familiarité qu'elles avaient eu jusque-là.

Après la paix de Campo-Formio, Bourrienne revint à Paris avec le général Bonaparte; en avril 1798, il partit avec lui en Égypte et fut du très petit nombre d'intimes qui s'embarquèrent sur le *Muiron* en août 1799 avec Bonaparte. Il conserva ses fonctions au 18 Brumaire, puis à l'avènement du Consulat.

« M. de Bourrienne était à peu près indépendant; il ne mangeait ni ne logeait au palais. Il venait, rappelle M. de Méneval (1), d'acheter une charmante maison à Saint-Cloud, l'avait meublée richement et y donnait des dîners auxquels étaient invités des Ministres, et particulièrement Fouché, des Sénateurs, des Conseillers d'État, etc. Il faisait des dépenses et des acquisitions qui n'étaient pas en proportion avec la fortune que lui connaissait le Premier Consul. Quoique leurs relations réciproques ne parussent pas altérées, la contrariété que le Premier Consul ne témoignait pas encore à Bourrienne se trahissait cependant, quelquefois, par des réflexions qui lui échappaient devant moi. Il me parut qu'il avait contre lui des griefs particuliers, qu'il n'avait pas suffisamment éclaircis. La malheureuse affaire des frères Coulon mit enfin terme à ses irrésolutions; elle fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

« Un mercredi, jour du Conseil des Ministres, j'étais occupé dans le cabinet du Premier Consul, lorsque je le vis entrer précipitamment. Il me demanda si Bourrienne était à son bureau; sur une réponse affirmative, il l'appela du seuil de la porte. Bourrienne arriva, un peu troublé de l'air animé du Premier Consul. Celui-ci lui dit d'un ton sévère : « Remettez à Méneval « les papiers et les clefs que vous avez à moi, et retirez-vous, « que je ne vous retrouve point ici. »

« Après ce peu de mots, il retourna au Conseil, en tirant

(1) *Mémoires*. T. I., p. 147.

avec force la porte derrière lui. Bourrienne, qui avait été anéanti de cette sortie subite, se livra alors au plus violent désespoir. Je mis tous mes soins à le calmer. Je tâchai de lui faire accepter des consolations et des espérances sur lesquelles je ne comptais guère, car une décision formulée d'une manière aussi laconique et aussi sévère laissait peu d'espoir. Nous échangeâmes, pendant les deux ou trois jours qui suivirent cette scène pénible, quelques lettres, après lesquelles toute relation cessa entre nous par ordre du Premier Consul.

« Voici ce qui avait amené cette explosion. A peu près vers le même temps où je fus appelé au cabinet du Premier Consul (avril 1802), Bourrienne avait obtenu, par son crédit au ministère de la Guerre, la fourniture des équipements et harnachements militaires. Comme il ne pouvait paraître en nom, ce fut aux frères Coulon que la fourniture fut adjugée; Bourrienne fournit les fonds nécessaires pour monter l'entreprise. Une maison de banque avança jusqu'à concurrence de 800,000 francs sur une hypothèque donnée par les frères Coulon, mais elle exigea que Bourrienne restât caution du prêt. Les frères Coulon ayant, peu de temps après, fait faillite, la maison de banque exerça son recours contre Bourrienne. Celui-ci repoussa toute solidarité avec les frères Coulon; mais comme la garantie résultait de sous-seings privés, de contre-lettres, de bordereaux, etc., tous de la main de Bourrienne, il s'ensuivit un procès qu'il perdit en première instance, qu'il regagna en appel et qu'en définitive il perdit en cassation. Cette entreprise à laquelle Bourrienne avait ainsi participé avait fortement indisposé Bonaparte, qui avait une répulsion invincible pour ce qu'on appelle faire des affaires. Le motif du procès et le scandale qui en résulta le révoltèrent. Jamais il ne le pardonna à son ancien condisciple et secrétaire.

« Cependant, continue M. de Méneval, le souvenir d'une ancienne familiarité et de services rendus porta Napoléon à donner à Bourrienne la mission d'assister chaque jour aux séances de la Cour d'assises chargée de juger des individus impliqués dans la conspiration de Georges et de Moreau et de lui transmettre un bulletin de ces séances. »

En 1805, Napoléon, voulant oublier les torts de Bourrienne, le nomma son Ministre plénipotentiaire à Hambourg; il lui accorda l'audience d'usage (il ne l'avait pas revu depuis le 20 octobre 1802), mais il n'ajouta pas à cette faveur le retour de son ancienne amitié. Il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir et de correspondre avec lui. Bourrienne insinue dans ses Mémoires qu'il ne fut exclu de l'intimité de l'Empereur et envoyé à Hambourg que pour des confidences faites par lui à Joséphine sur quelques circonstances de la mort du duc d'Enghien ; il ne faut rien croire de cette explication.

Bien que la conduite de son ancien condisciple à Hambourg fût loin d'être irréprochable, car on eut la preuve de ses spéculations financières, des pots-de-vin qu'il recevait, d'un déficit dans la caisse de la marine, etc., etc. (1), Napoléon le laissa dans son poste, et il y était encore lors de l'invasion des villes hanséatiques par l'ennemi, en 1813. Rentré en France en 1814, il se vengea de Napoléon, en s'abandonnant à ses vieilles tendresses royalistes « et il figura parmi les mécontents de haut parage qui se firent les organes du peuple français et invoquèrent le retour des Bourbons sous les fenêtres ou dans l'entourage de l'empereur Alexandre. Ce souverain, aussitôt entré dans Paris, et sans même prendre l'avis du Gouvernement provisoire, nomma Bourrienne Directeur général des Postes. Mais Bourrienne abandonna bientôt ces fonctions en faveur de l'un des chefs de la réaction, M. Ferrand; il reçut en échange une place de Conseiller d'Etat et fut nommé Préfet de police à l'approche de Napoléon (du 13 au 20 mars).

Bourrienne suivit le roi à Gand, puis revint avec lui à Paris, après l'abdication de Napoléon ; il fit partie de la Chambre introuvable et de toutes celles qui suivirent jusqu'en 1827, se faisant remarquer dans ces Assemblées par son zèle ultra-monarchique. Rendu à la vie privée sous le ministère Martignac, c'est alors que, soi-disant, il profita de

(1) *Correspondance de Napoléon Ier* (1818). Lettres au maréchal Davou et au duc de Cadore au sujet des abus commis par Bourrienne. (Pièces 16589-16891-17258).

ses loisirs pour écrire ses Mémoires. Sont-ils bien de lui?

M. de Méneval, qui connaissait bien Bourrienne, puisqu'il avait été avec lui attaché au cabinet de Napoléon, ne croit pas qu'ils aient été faits par lui.

« J'avais, dit-il, rencontré Bourrienne à Paris, en 1825; il me raconta qu'on lui avait proposé d'écrire contre l'Empereur. « Malgré le mal qu'il m'a fait », avait-il ajouté, « je ne m'y résoudrai jamais. Ma main se sécherait plutôt. » L'affaiblissement toujours croissant de ses facultés, l'état de gêne où il se trouvait réduit, joints au profond ressentiment qu'il avait conservé de sa disgrâce, le rendirent accessible aux offres pécuniaires qui lui furent faites ultérieurement. Et on assure, continue M. de Méneval, que l'éditeur des Mémoires de Bourrienne offrit à ce dernier, alors réfugié dans le Holstein, où il fuyait les poursuites de ses créanciers, une somme qu'on dit être de trente mille francs pour obtenir sa signature. Bourrienne était déjà atteint de la maladie dont il est mort, peu d'années après, dans une maison de santé, à Caen (1); il consentit à couvrir de l'autorité de son nom des Mémoires à la composition desquels il n'a coopéré que par des notes confuses, incomplètes, pièces que des hommes de lettres furent chargés de mettre en œuvre. Ces rédacteurs ont dû suppléer à l'insuffisance de ces notes par leurs propres recherches et à l'aide de documents qui leur ont été fournis par l'éditeur Ladvocat. »

Les dix volumes dont se composent les *Mémoires de Bourrienne* ont paru successivement de 1829 à 1831, et nous sommes complètement de l'avis de M. le baron de Méneval, lorsqu'il dit que l'ancien secrétaire de Bonaparte n'a coopéré à ces Mémoires que par des notes, tout en attachant son nom à l'œuvre entière. C'est malheureux, car nous avons la conviction que si Bourrienne n'avait pas eu l'esprit affaibli, comme M. de Méneval l'a reconnu, il n'aurait pas laissé publier les graves insinuations et les erreurs qui ont motivé plus tard

(1) Il est mort fou dans cette maison, le 17 février 1834.

tant de réfutations (1). Il est bien certain que le véritable auteur doit être Charles de Villemarest, un ancien attaché diplomate au cabinet de M. de Talleyrand (c'est pourquoi il en fait tant de louanges dans tout le cours des Mémoires de Bourrienne), et qui fut ensuite secrétaire du prince Camille Borghèse, mari de Pauline Bonaparte.

Villemarest avait le goût d'écrire ; il fut collaborateur de divers journaux : *les Annales politiques*, *l'Indépendant*, *le Moniteur*, *la Gazette de France*, etc. Mais son talent a consisté à faire, sous le voile de l'anonyme, surtout des Mémoires historiques ; c'est lui qui a fait les *Mémoires de mademoiselle Avrillon, première femme de chambre de Joséphine;* puis, en tout ou en partie, les *Mémoires de Constant*, *premier valet de chambre de Napoléon ;* un *Napoléon*, 1769-1821 ; etc.

Mais, si les *Mémoires de Bourrienne* renferment de nombreuses erreurs et des insinuations malveillantes envers Napoléon et les membres de sa famille, il faut bien reconnaître que l'on y voit figurer des anecdotes, des appréciations, des récits historiques *vrais* et bien vécus, que l'on ne rencontrerait point dans d'autres recueils. Ces Mémoires, d'ailleurs, ont été une source inépuisable pour beaucoup d'historiens.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire une édition nouvelle de cette ancienne publication qui a sa place dans la Bibliothèque de Mémoires historiques et militaires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire.

Dans cette édition nouvelle, les dix volumes n'en formeront que cinq, mais cependant sans qu'il y ait *aucune suppression ;* au contraire, nous y avons ajouté de nombreuses notes qui donneront plus d'éclaircissements aux événements que rappellent ces Mémoires, ou qui rectifieront, autant que possible, des erreurs historiques.

Désiré Lacroix.

(1) Il a été publié, en 1830, deux volumes sur *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires ou Observations sur ses mémoires*, par MM. le général Belliard, le général Gourgaud, le comte d'Aure, le comte de Survilliers, (Joseph Napoléon) le baron de Méneval, le prince d'Eckmühl, etc., etc.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR[1]

Les relations intimes et de tous les moments que j'ai eues si longtemps avec le général Bonaparte, et plus tard avec le Premier Consul et l'Empereur, m'ont mis à même de voir et d'apprécier tout ce qui fut fait, tout ce qui fut projeté pendant cette période de temps. Non seulement j'ai assisté à la conception, à l'exécution de tant de choses enfantées par un des hommes les plus complets que la nature ait jamais formés; mais chaque jour, malgré l'obligation d'un travail presque continuel, je trouvais le moyen d'employer le peu de loisirs que Bonaparte me laissait à réunir des pièces importantes que seul je possède, à prendre des notes, à enregistrer, pour l'histoire, la vérité des faits si difficile à saisir; et surtout à recueillir les traits profonds, brillants, incisifs et presque toujours remarquables échappés à l'âme ardente de Bonaparte dans l'épanchement de ses confidences intimes.

(1) Tel qu'il figure dans l'édition de 1829.

Dépositaire de tant de souvenirs, je pourrais dire que partout où je me suis trouvé, depuis ma retraite des affaires publiques, j'ai passé la moitié de ma vie à répondre à des questions. Il était si naturel de chercher à connaître jusqu'aux moindres détails de la vie d'un homme taillé sur un patron unique. La conclusion de mes récits était toujours, de la part de ceux qui m'écoutaient :

« Vous devriez bien faire vos Mémoires. »

Oui, j'ai toujours eu le dessein d'écrire et de publier un jour mes Mémoires; mais toujours aussi j'ai eu la ferme résolution de ne les publier qu'à une époque où il me serait possible de dire la vérité, toute la vérité. Ainsi donc, lorsque Napoléon était au faîte de la puissance, j'ai dû résister à ses vives instances, et aux sollicitations qui me furent faites par les plus grands personnages du temps. La vérité alors eût paru quelquefois de la flatterie, et quelquefois aussi elle pouvait ne pas être sans danger. Quand, plus tard, la marche des événements eut relégué Bonaparte dans une île lointaine de l'Océan, d'autres considérations m'imposèrent silence; c'était des considérations de convenances et de souvenirs.

Après que la mort eut frappé Bonaparte à Sainte-Hélène, des raisons d'une autre nature retardèrent le moment où il me serait possible de réaliser mon projet. La tranquillité d'une retraite m'était indis-

pensable pour réunir, comparer, coordonner tant de matériaux qui étaient à ma disposition : j'avais besoin de faire de nombreuses lectures afin de rectifier des erreurs importantes accréditées par quelques écrivains, faute de documents authentiques. Cette retraite tant désirée je la trouvai ; mon bonheur permit qu'un ami me présentât chez Mme la duchesse de Brancas, comtesse de Rodoan. Mme de Brancas voulut bien m'engager à venir passer quelque temps dans une terre qu'elle possède dans le Hainaut.

C'est aux douceurs d'une vie calme et tranquille, à la plus aimable hospitalité, offerte par le cœur et embellie par l'esprit ; c'est aux soins les plus délicats que je dois les moments de repos que je goûte avec reconnaissance ; oui, c'est vous qui rendez possible le travail auquel je me livre dans une retraite délicieuse ; oui, je n'oublierai jamais que c'est dans ces jardins, sous leurs beaux ombrages que j'ai médité sur les chances et les souvenirs d'une vie agitée, et que je revis pour ainsi dire dans le temps où j'ai déjà vécu.

Au château de Fontaine-Lévêque (royaume des Pays-Bas), ce 1er mars 1829.

MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

MINISTRE D'ÉTAT

CHAPITRE PREMIER

FORMANT

INTRODUCTION [1]

Le désir de spéculer sur un nom illustre a pu seul donner naissance à ce torrent de brochures, à cette foule de mémoires historiques, de mémoires secrets, de vies privées, de rapsodies qui ont paru sur Napoléon. En les lisant on ne sait ce dont on doit le plus s'étonner, ou de l'audace de certains compilateurs, ou de la bonhomie de certains lecteurs. Ces recueils aussi grossiers qu'indigestes d'anecdotes ridicules, de propos inventés, de nombreux anachronismes, de crimes ou de vertus supposés, au lieu d'être livrés à un juste mépris et à un prompt oubli, ont trouvé de nos jours des spéculateurs pour les faire valoir, des partisans zélés, d'enthousiastes apologistes.

(1) Cette introduction est celle qui a été publiée lors de la première édition, en 1829.

Il est connu que la plupart des biographies contemporaines ne sont que des impostures par ordre alphabétique ; que l'histoire d'un homme puissant, écrite de son vivant, est un panégyrique ou une satire.

L'esprit de parti s'est emparé, dans les écrits publiés sur Napoléon, de tout ce qui pouvait le servir pour appuyer ses opinions et ses prétentions diverses selon les événements, recueils d'invectives ou d'hymnes de gloire, où l'on blâme, où l'on admire sans mesure, ordinairement pleins d'erreurs qui, en vérité, ressemblent à des mystifications et auxquelles on a donné le titre d'histoire.

Certes, la postérité ne jugera pas Napoléon de deux manières différentes, comme le font ses contemporains. Dans les temps éloignés, les vifs et légitimes souvenirs de ses immenses triomphes seront bien affaiblis, les maux que ses soixante victoires ont laissés dans les familles européennes seront oubliés ; on jugera ses guerres et ses conquêtes seulement par leur résultat ; sa politique par ses institutions, leur utilité, leur durée et leur harmonie avec le siècle où il vivait. On se demandera s'il n'eût pas pu tracer, dans le champ de l'histoire, un sillon moins pénible et plus profond que celui de ses exploits, et s'il a préféré la renommée qui s'attache toujours à une grande gloire militaire à la réputation moins brillante, mais plus durable, d'avoir puissamment contribué au bonheur du genre humain.

J'ai eu un instant la pensée de prendre une à une les nombreuses erreurs qui abondent dans ce qui a paru sur Napoléon, mais j'y ai renoncé ; ce travail eût été fort pénible pour moi et fort ennuyeux pour le lecteur. Je ne relèverai que celles qui rentrent dans le cadre que je me suis tracé et qui se rattachent

aux faits que je crois connaître mieux qu'un autre. Il est des personnes qui pensent que l'on n'oubliera rien de ce qu'a fait Napoléon. Ne doit-on pas tout attendre de l'influence, lente, il est vrai, mais inévitable, du temps ? Il résulte de cette influence que l'événement le plus important d'une époque rentre, en peu de jours, inaperçu et presque oublié dans l'immense catégorie des faits historiques. L'action des temps en affaiblit sans cesse la probabilité et l'intérêt, comme elle altère les monuments les plus durables.

Plus Napoléon a été grand dans le siècle qui l'a vu naître, plus il est équitable aussi de ne pas le traiter légèrement. Il faut attendre, pour écrire dignement et utilement sa vie, tous les renseignements que peuvent fournir les personnes qui l'ont bien connu dans les *diverses* époques de sa carrière ; il faut attendre que les passions passent en revue devant la raison : tout ce qu'il a fait de bien ou de mal, de mesquin ou de grandiose, selon le jugement des hommes, c'est en vue de la *postérité* qu'il l'a fait. C'était son idole favorite ; c'est le désir impérieux d'y arriver qui l'a puissamment animé dans cette courte vie et qui a exalté son organisation ; c'était pour lui *l'immortalité de son âme.*

La postérité pour laquelle Napoléon faisait tout a commencé pour lui. Il aura sans doute un jour un historien digne de retracer ses actions. Loin d'aspirer à l'immense honneur d'être son Tacite, je n'ai pas même la prétention d'écrire son histoire jour par jour, ni même de m'élever à la hauteur des biographes.

Je viens dire sur cet homme extraordinaire, dont le nom seul fut une puissance à laquelle on en peut difficilement comparer une autre, tout ce que je sais et ce que je crois bien savoir, ce que j'ai vu, entendu,

et sur quoi j'avais conservé beaucoup de notes. Je l'appelle avec conviction un homme extraordinaire; car celui qui doit tout à lui-même, qui a remporté tant de victoires, subjugué tant d'Etats, conquis le pouvoir le plus absolu sur une grande et généreuse nation, semé des couronnes dans sa famille, fait et défait des rois, celui qui est presque arrivé à être le plus ancien roi de l'Europe, et qui a, sans contredit, le plus marqué dans son siècle, n'est certes pas un homme ordinaire. Mais je suis loin de partager l'opinion de cet écrivain qui dit que *tout* son règne fut extraordinaire ; et, à cette occasion, il cite la bataille de Trafalgar. Lorsque l'on veut louer, on ne doit pas être absurde.

Il ne faut pas se faire illusion : les grands hommes, quelque grands qu'ils soient, ont des torts, commettent des erreurs et font des fautes. Il faut bien payer le tribut à l'humanité. Qui les en exempterait ? Le parterre du globe exige que celui qui aspire au rôle de grand homme ne cesse pas de l'être un instant. Et cependant, il y a tant de petites choses dans la composition de l'homme, qu'il y a impossibilité physique d'être grand du matin au soir.

Je n'attache qu'une importance relative à ce que je livre au public. Je donnerai quelques documents authentiques : chacun y prendra ce qu'il voudra. Si toutes les personnes qui ont approché Napoléon, quelque soient le temps et le lieu, veulent consigner *franchement* ce qu'elles ont vu et entendu, sans y mettre aucune passion, l'historien à venir sera riche en matériaux. Je désire que celui qui entreprendra ce travail difficile trouve dans mes notes quelques renseignements utiles à la perfection de son ouvrage. Il y trouvera du moins la vérité. Je

n'ai pas l'ambition de vouloir être pris pour règle, mais je désire que l'on me consulte.

Je n'ai *jamais rien* publié sur Napoléon. La malveillance qui s'acharne aux personnes qui ont le malheur de sortir un peu de la foule, parce qu'il y a plus de profit à dire du mal que du bien, m'a attribué plusieurs ouvrages sur Bonaparte, entre autres *les Mémoires secrets d'un homme qui ne l'a pas quitté, par M. B****, et *les Mémoires secrets sur Napoléon Bonaparte*, par M. de B..., et le *Précis historique* sur Napoléon Bonaparte. L'initiale de mon nom a servi à propager cette erreur. L'incroyable ignorance qui règne dans ces mémoires, les absurdités et les inconcevables niaiseries dont ils sont remplis, ne permettaient pas à un homme d'honneur et de bon sens de se laisser imputèr de si misérables rapsodies. J'ai déclaré en 1815, et depuis, dans les journaux français et étrangers, que je n'avais pas eu la moindre part à ces écrits, et je renouvelle formellement ici cette déclaration.

Pourquoi, me dira-t-on, aurions-nous plus de confiance en vous qu'en ceux qui ont écrit avant vous ?

Ma réponse sera simple. J'entre en lice un des derniers ; j'ai lu TOUT ce que mes devanciers ont publié ; j'ai l'intime conviction que tout ce que je dis est vrai ; je n'ai aucun intérêt à tromper, point de disgrâce à redouter, point de récompense à attendre ; je ne veux ni obscurcir sa gloire, ni l'embellir. Quelque grand qu'ait été Napoléon, n'a-t-il pas aussi dû payer son tribut à la faible organisation de l'homme ? Je parle de Napoléon, tel que je l'ai vu, connu, souvent admiré, quelquefois blâmé ; je dis ce que j'ai vu, entendu, écrit, pensé dans *chaque circonstance*. Je

ne me suis laissé subjuguer ni par les prestiges de l'imagination, ni par l'amitié, ni par la haine. Je n'insérerai pas une seule réflexion qui ne m'ait été inspirée dans le moment même de l'événement qui la fit naître. Combien d'actes et d'écrits sur lesquels je ne pouvais que gémir! Que de mesures contraires à ma manière de voir, à mes principes, à mon caractère, sans que les meilleures intentions pussent vaincre les obstacles que rendait insupportables la volonté la plus forte et la plus prononcée!

Je désire aussi que l'historien futur compare ce que j'écris avec ce que d'autres ont dit ou diront. Mais qu'il tienne compte des dates, des circonstances, des situations diverses, du changement de tempérament, de l'âge, car l'âge est pour beaucoup dans l'homme. On ne pense pas, on n'agit pas, on n'est pas à cinquante ans comme à vingt-cinq. Alors, cet historien trouvera la vérité et pourra bien fixer l'opinion de la postérité.

Ce n'est point la vie entière de Napoléon que j'écris : on ne doit donc pas s'attendre à trouver dans ces Mémoires la série non interrompue de tous les événements qui ont signalé sa grande carrière, ni le récit des batailles, dont tant d'hommes remarquables se sont si utilement et si habilement occupés. Je parlerai très peu de ce que je n'ai pas vu, de ce que je n'ai pas entendu et de ce qui n'est pas appuyé par des documents officiels. Que chacun en fasse autant.

Peut-être parviendrai-je à confirmer des vérités dont on doute, à rectifier des erreurs manifestes. Si je diffère quelquefois des conversations et des dictées de Napoléon à Sainte-Hélène, je suis loin de penser que ses intermédiaires entre le public et lui ne sont

pas véridiques. Je suis convaincu qu'aucun des écrivains de Sainte-Hélène ne peut être taxé de la plus légère imposture : leur dévouement et leur noble caractère sont de sûrs garants de leur véracité. Il me paraît certain que Napoléon leur a dit, dicté ou a corrigé tout ce qu'ils ont publié : leur bonne foi est incontestable ; personne ne saurait en douter. Il faut donc toujours croire que l'on n'a écrit que ce qu'il a dit, mais il ne faut pas toujours croire qu'il n'a dit que la vérité. Il a souvent raconté comme un *fait* ce qui n'était qu'une *idée* de sa part, et encore une idée *née* à Sainte-Hélène, *fille* du malheur, et *transportée* par son imagination en Europe, aux temps de sa prospérité. Que l'on n'oublie pas son mot favori de tous les instants : *Que dira l'histoire, que pensera la postérité ?* Cette passion de laisser après soi un nom longtemps fameux est aussi dans notre organisation. Napoléon la portait à l'extrême : il écrivait, dans sa première campagne d'Italie, au général Clarke, « que l'ambition et l'occupation des grandes places ne faisaient pas son bonheur et sa satisfaction ; qu'il avait placé de bonne heure l'un et l'autre dans l'opinion de l'Europe et dans l'estime de la postérité ». Il m'a souvent dit qu'elle était pour lui la véritable immortalité de l'âme.

Napoléon a eu l'intention, très facile à concevoir, de donner aux documents, qu'il savait bien que les historiens consulteraient, des couleurs favorables, et de préparer lui-même, sur ses actes, le jugement de la postérité. Au surplus, c'est par la comparaison impartiale des époques, des positions et de l'âge, que l'on statuera en connaissance de cause. La constitution physique de Napoléon a éprouvé vers sa quarantième année de grandes modifications ; ses dispositions

morales ont dû s'en ressentir. Il est surtout important de ne pas perdre de vue que le dépérissement précoce de sa santé ne lui a peut-être pas toujours laissé la force de mémoire que son âge comportait encore. D'ailleurs, la nature de notre organisation modifie souvent nos souvenirs, nos sens, notre manière de voir et de sentir ; le temps les change. Tout cela doit être pris en considération par les hommes réfléchis : je n'écris que pour eux.

Ce que M. de Las Cases assure lui avoir été dit en mai 1816 par Napoléon, sur la manière d'écrire son histoire, vient à l'appui de ce que j'avance (1). Cela prouve que tout ce qu'il leur disait ou dictait devait servir de matériaux. Nous voyons dans le *Mémorial* que Napoléon relisait ce que M. de Las Cases écrivait journellement, qu'il y faisait des corrections de sa propre main. L'idée du journal lui plaisait beaucoup ; il pensait que cela pouvait devenir un ouvrage *unique dans le monde*. Mais il y a des endroits où l'ordre des événements est interverti ; on y trouve des faits dénaturés, des inexactitudes et des erreurs, je crois, très volontaires.

On lira quelques portraits dans ces Mémoires ; ils ne sont pas de moi. Celui qui se trouvera flatté ne m'en doit savoir aucun gré ; celui qui sera troublé dans la jouissance d'une réputation peut-être usurpée doit être persuadé que ces Mémoires ne sont point envers lui l'effet d'aucune haine. Que les portraits soient ressemblants ou qu'ils ne le soient pas, je ne suis ni le peintre, ni le dessinateur.

J'ai porté une attention particulière à ce qui a été publié par les nobles compagnons de l'infortune im-

(1) Tome III, page 172 du *Mémorial*.

périale. Rien ne m'a fait changer un mot à ces Mémoires, parce que rien ne peut faire que je n'aie vu et entendu ce que j'ai vu et entendu. Napoléon, dans ses conversations intimes, confirme souvent ce que je dis. Je suis quelquefois en opposition avec lui : on jugera ; toutefois, je dois faire ici une observation.

Lorsque Napoléon a dicté ou raconté à ses amis de Sainte-Hélène les faits qu'ils ont rapportés, il était hors du monde, son rôle était fini, la fortune, qui, selon lui, lui avait donné le pouvoir et les grandeurs, l'en avait privé avant que la mort le frappât. Il a bien pensé qu'il devait, pour sa gloire, passion dominante chez lui, éclairer la postérité sur certains faits qui pouvaient l'y escorter défavorablement ; c'était là son idée fixe. Mais ne doit-on pas paraître un peu suspect lorsque l'on écrit ou que l'on dicte sa propre histoire? Comment n'en aurait-il pas imposé à quelques personnes à Sainte-Hélène, lorsqu'il en a imposé à la France et à l'Europe dans beaucoup d'actes émanés de lui, pendant son long pouvoir? On écrirait bien infidèlement la vie de Napoléon, si l'on admettait comme vrais toutes ses proclamations, tous ses bulletins, et toutes ses confidences et son abandon à Sainte-Hélène. Une pareille histoire serait souvent en contradiction avec les faits ; et c'est la seule qu'il faudrait intituler : Histoire de Napoléon écrite par lui-même.

Napoléon a pensé, avec raison, que la masse des hommes est crédule, et qu'elle ajouterait une foi aveugle à des choses dites dans la confidence et dans le néant d'une puissance colossale, reléguée pour toujours sur un aride rocher et abreuvée de dégoûts et d'opprobres par les mauvais traitements d'un gouvernement froidement atroce, qui a eu pour lui un luxe d'inhumanité.

Je n'ai point voulu donner à ce qui précède le titre de *préface* ou d'*avant-propos*, personne n'en lit plus. Je désirais cependant que quelques hommes estimables pussent apprécier les motifs qui m'ont dirigé dans la rédaction de ces Mémoires. Ils ne plairont pas à tout le monde, je le sais; je n'en ai point la prétention. Que l'on me sache toutefois quelque gré de ce travail; il a été pour moi pénible jusqu'au dégoût. Il a fallu que je lusse *tout* ce qui a été écrit sur Napoléon; il a fallu déchiffrer beaucoup de pièces, et j'avais un peu perdu l'habitude de son griffonnage; je dis *déchiffrer*, parce que j'aurais souvent préféré un véritable chiffre à certaine écriture de Napoléon. Mes notes, rédigées dans le temps, à la hâte, avec ma jeune écriture, m'ont même quelquefois embarrassé.

Commençons :

CHAPITRE II

Date authentique de la naissance de Bonaparte. — Note du principal du collége de Brienne sur l'entrée de Bonaparte. — Lettre de Charles Buonaparte, père de Napoléon, au ministre de la Guerre, pour une bourse en faveur de Lucien. — Refus du ministre. — La famille de Bonaparte ruinée par les jésuites. — Inclinations militaires de Napoleon. — Simulacre d'un siége soutenu à l'école de Brienne. — Premier poste commandé par Napoléon. — La femme concierge méconnue par Bonaparte.

Bonaparte (Napoléon) est né à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769. L'ancienne orthographe de son nom était Buonaparte. C'est pendant sa première campagne d'Italie qu'il supprima l'*u*. Il n'a eu d'autres motifs que de conformer l'orthographe à la prononciation, et d'abréger sa signature. Il écrivait encore *Buo* après la fameuse journée du 13 vendémiaire.

Quelques personnes ont prétendu qu'il s'était rajeuni d'un an, et qu'il est né en 1768. Les raisons que l'on allègue n'ont aucun fondement : il m'a toujours désigné le 15 août 1769 comme le jour de sa naissance ; et comme je suis né le 9 juillet 1769, nous aimions à trouver, à l'école militaire de Brienne, dans ce hasard d'une date presque semblable, une raison de plus pour notre union et notre amitié.

La note suivante, tirée du registre de M. Berton, sous-principal du collège, vient à l'appui de la réponse que je viens de faire à cette imputation sans motif.

Napoléon de Buonaparte est entré à l'École royale militaire de Brienne-le-Château à l'âge de neuf ans huit mois cinq jours; il y a passé cinq ans cinq mois vingt-sept jours et en est sorti à l'âge de quinze ans deux mois deux jours, pour se rendre à l'École militaire de Paris, ainsi qu'il conste par l'extrait suivant, tiré du registre de sortie des élèves du roi.

Le 17 octobre 1784 est sorti de l'École royale militaire de Brienne M. Napoléon de Buonaparte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, en l'île de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Charles-Marie de Buonaparte, député de la noblesse de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, et de dame Lætitia Ramolyno, sa mère, suivant l'acte porté au registre de réception, folio 31, reçu dans cet établissement le 23 avril 1779.

Le même jour sont sortis avec Napoléon de Buonaparte, pour se rendre à l'École militaire de Paris, MM. Nicolas-Laurent de Montarby, Jean-Joseph de Comminge, Henri-Alexandre-Léopold de Castries, Pierre-François-Marie Laugier de Bellecourt.

Ce qu'on vient de lire ne laisse donc aucun doute sur l'âge véritable de Bonaparte, et détruit également les fausses assertions qu'on avait affecté de répandre sur sa basse extraction. On eut raison de dire par exemple que sa famille n'avait point de fortune : non seulement Bonaparte était élevé aux frais de l'État, bienfait royal qui s'étendait à beaucoup d'enfants de famille honorable; mais on verra, par la requête suivante, que son père présenta dans le temps à M. de Ségur, alors ministre de la Guerre, quelles circonstances obligèrent sa famille de recourir de nouveau aux bontés royales en faveur de l'un des frères de Napoléon :

Monseigneur,

Charles Buonaparte, d'Ajaccio, en Corse, réduit à l'indigence par l'entreprise du dessèchement des salines, et par l'injustice des jésuites qui lui enlevèrent la succession *odonne*, à lui dévolue et affectée aujourd'hui à l'instruction publique, a l'honneur de vous représenter que son fils cadet se trouve depuis six ans à l'École royale militaire de Brienne, qu'il s'y est toujours comporté

d'une manière distinguée, comme il vous est aisé, Monseigneur, de le reconnaître, en vous faisant rapporter ses notes ; que, suivant le conseil de M. le comte de Marbeuf, il a tourné ses études du côté de la marine. Il a si bien réussi, qu'il avait été destiné, par M. de Keralio, pour l'École de Paris et ensuite pour le département de Toulon.

La retraite de l'ancien inspecteur, Monseigneur, a changé la destinée de mon fils, qui n'a plus de classes au collège, à la réserve des mathématiques, et qui se trouve à la tête d'un peloton, avec les suffrages de tous ses supérieurs.

Le suppliant a mis en pension son troisième fils au même collège de Brienne, pour qu'il puisse remplacer son frère. Il a l'honneur de joindre le certificat du professeur du collège et son extrait de baptême, et de vous supplier, Monseigneur, *en faisant placer son cadet*, de recevoir élève son troisième fils, qui est dans sa neuvième année et aux frais du suppliant, qui n'a plus les moyens de contribuer à sa pension.

Vous ne pouvez pas faire une plus grande charité, Monseigneur, que de soulager une famille qui se trouve abandonnée, qui a toujours bien servi le roi, et qui redoublera ses efforts pour le bien du service. Et a signé BUONAPARTE.

Le ministre écrivit en haut de cette lettre : *Faire la réponse ordinaire, s'il y a lieu;* et on y lit en marge : « On a fait connaître à ce gentilhomme que sa demande serait inadmissible, tant que son second fils serait à l'École militaire de Brienne ; deux frères ne pouvant être élèves en même temps dans les écoles militaires. »

A cette époque le jeune Napoléon n'avait pas encore quatorze ans. Son père demandait qu'il fût placé, probablement comme l'étaient, avec un peu de protection et de faveur, tous les jeunes élèves de 14 à 16 ans, c'est-à-dire sous-lieutenant dans un régiment. Lorsque Napoléon eut quinze ans, on l'envoya à Paris jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge requis pour entrer dans l'armée. Il paraît que Lucien ne fut pas nommé dans le moment élève du roi, à moins qu'il ne l'ait

été après que son frère eut quitté l'école militaire de Paris (1).

Je citerai plus tard une autre lettre qui fera juger également et de la position malheureuse de cette famille et de ses honorables liaisons en Corse.

Bonaparte était donc ce que l'on est convenu d'appeler *bien né*. J'ai vu sa généalogie, qu'il fit venir de Toscane à Milan, et qui est très authentique. On a parlé dans plusieurs ouvrages des dissensions civiles qui avaient forcé sa famille à quitter l'Italie et à se réfugier en Corse. Je n'en dirai rien.

L'on a beaucoup parlé et fort diversement de l'enfance de Bonaparte. On en a parlé avec enthousiasme et une ridicule exagération; on l'a peint aussi, comme enfant, sous les plus noires couleurs, pour se donner le plaisir d'en faire un monstre plus tard. Il en sera toujours ainsi de ceux que leur génie et les circonstances élèveront au-dessus de leurs semblables. Pourquoi vouloir sans cesse trouver dans les premiers pas d'un enfant le germe de grands crimes ou de grandes vertus? C'est trop faire abstraction des circonstances, des jeux de fortune, des événements qui poussent comme malgré lui un homme aux plus hautes destinées. On veut absolument que celui qui a marqué dans son siècle ait eu une enfance extraordinaire. Si,

(1) C'est une erreur. Lucien entra à Brienne quelque temps avant le départ de son frère. Bonaparte l'annonce à un de ses oncles dans une lettre datée de Brienne, 5 juillet 1784.

« Mon cher oncle, je vous écris pour vous informer du passage de mon cher père par Brienne, pour aller à Paris conduire Marianne (*Élisa*) à Saint-Cyr et de rétablir sa santé. Il est arrivé ici le 21 avec Luciano et les deux demoiselles que vous avez vues. Il a laissé ici ce dernier (*Lucien*) qui est âgé de neuf ans et grand de trois pieds onze pouces six lignes. Il est en sixième pour le latin, va apprendre les différentes parties de l'enseignement... » (D. L.)

comme cela doit arriver souvent, l'on ne trouve rien de positif qui justifie cette espèce de prédiction faite après coup, on invente des faits, on ajoute foi à des récits d'élèves contemporains, qui veulent se rendre importants en citant des anecdotes amplifiées, ou de pure invention. On met dans la bouche de l'enfant que l'on préconise, lorsque, devenu grand, il peut récompenser la flatterie, des phrases bien pompeuses et bien sonores, et c'en est fait alors : les imaginations prévenues admettent que la nature a enfanté un prodige.

La masse ajoute foi à ces récits, et cependant il n'y a presque toujours, dans le vrai, qu'un enfant ordinaire. Combien a-t-on vu de ces enfants précoces, et dont les dispositions annonçaient, disait-on, un avenir brillant, rester des idiots et traverser la vie de la manière la plus insignifiante ? Bonaparte riait lui-même beaucoup de tous les contes, de toutes les espiègleries dont on a embelli ou noirci ses premiers ans dans ces livres dictés par l'enthousiasme ou la haine. On a beaucoup parlé d'un ouvrage anonyme intitulé : *Histoire de Napoléon Bonaparte depuis sa naissance jusqu'à sa dernière abdication*, 4 vol. in-12. C'est celui qui renferme le plus de détails faux et ridicules sur son enfance. On y voit le jeune Napoléon fortifier son jardin contre les attaques de ses camarades qui (deux lignes plus bas) *l'estiment* et ont du *respect* pour lui. Je me rappelle l'anecdote qui a pu donner lieu à cette invention, mais il n'y a pas dans la narration une seule circonstance vraie.

Dans l'hiver de 1783 à 1784, si mémorable par la quantité de neige qui s'amoncelait sur les routes, sur les toits, dans les cours, dans toutes les campagnes enfin, à six, sept, huit pieds de hauteur, Napoléon

fut singulièrement contrarié : plus de petits jardins, plus de ces isolements heureux qu'il recherchait. Au moment de ses récréations, il était forcé de se mêler à la foule de ses camarades et de se promener avec eux en long et en large dans une salle immense. Pour s'arracher à cette monotonie de promenade, Napoléon sut remuer toute l'école, en faisant sentir à ses camarades qu'ils s'amuseraient bien autrement s'ils voulaient avec des pelles se frayer dans la grande cour différents passages au milieu des neiges, faire des ouvrages à corne, creuser des tranchées, élever des parapets, des cavaliers, etc. « Le premier travail fini, « nous pourrons, dit-il, nous diviser en pelotons, « faire une espèce de siège, et, comme l'inventeur de « ce nouveau plaisir, je me charge de diriger les « attaques. » La troupe joyeuse accueillit ce projet avec enthousiasme; il fut exécuté, et cette petite guerre simulée dura l'espace de quinze jours ; elle ne cessa que lorsque des graviers, ou de petites pierres, s'étant mêlés à la neige dont on se servait pour faire des boules, il en résulta que plusieurs pensionnaires soit assiégeants, soit assiégés, furent assez grièvement blessés. Je me rappelle même que je fus un des élèves les plus maltraités par cette mitraille.

Il serait sans doute inutile de démentir ce qui a été dit au sujet d'un ballon dans lequel devait s'élever l'aéronaute Blanchard ; on sait aujourd'hui que cet acte d'étourderie et d'audace, qui fut attribué au jeune Bonaparte, appartient à un de ses camarades, Dupont de Chambon, qui était à peu près fou. Il en a donné des preuves dans la suite.

Les idées de Bonaparte se dirigeaient vers des objets tout autres. Il s'occupait des sciences politiques; une note du principal de l'École de Brienne, qui m'a

été communiquée dans le temps, porte que dans un de ses semestres il passa à notre école, et raconta que le temps de ses semestres précédents avait été consacré à la société du fameux abbé Raynal ; que ce savant, ce grand homme, daignait l'accueillir et discourir avec lui sur les gouvernements, la législation, les relations commerciales, etc., etc.

Le jour des fêtes auxquelles devaient assister tous les habitants de Brienne, l'on établissait des postes pour maintenir l'ordre. Personne ne pénétrait dans l'intérieur de l'école sans une carte signée du principal ou du sous-principal. Comme les grades d'officiers et de sous-officiers ne se conféraient qu'aux meilleurs sujets, il arriva à Bonaparte, qui commandait un poste, une petite aventure que je ne puis passer sous silence, parce qu'elle fut pour lui une occasion de montrer la fermeté de son caractère.

La femme du concierge de l'École (1), qui était bien connue, puisqu'elle vendait journellement aux élèves du lait, des fruits et des gâteaux, se présenta un jour de Saint-Louis pour assister à la représentation de la *Mort de César, corrigée*, dans laquelle je jouais Brutus. Comme cette femme n'avait pas de carte d'entrée, et qu'elle insistait, en faisant du bruit dans l'espérance de passer outre, le sergent du poste en fit son rapport à l'officier Napoléon de Bonaparte, qui, d'une voix impérieuse, s'écria : « Qu'on éloigne cette « femme qui apporte ici la licence des camps ! » Ce trait a eu lieu en 1782.

(1) Cette femme fut depuis placée à la Malmaison avec son mari, il s'appelait Hauté. Ils sont morts l'un et l'autre concierges de la Malmaison. On voit que Bonaparte avait de la mémoire.

CHAPITRE III

Ma première liaison avec Bonaparte. — Ce que Bonaparte et moi faisions à neuf ans à l'École de Brienne. — Napoléon veut apprendre les mathématiques. — Son dégoût pour le latin. — Napoléon défend Paoli et accuse son père. — Histoire d'un pétard. — On se moque de Napoléon. — Son amitié pour moi. — Ignorance des Minimes. — M. Durfort et M. Desponts. — On met en prison Bonaparte et moi. — Une distribution de prix à l'École de Brienne. — Mme de Montesson et M. le duc d'Orléans. — Je partage le prix de mathématiques avec Bonaparte. — Rapport au roi par M. de Keralio sur Bonaparte. — On le destine à la marine. — On s'oppose à la sortie de Bonaparte. — Bonaparte quitte l'École avec MM. de Montarby de Dampierre, de Castres, de Comminges et de Laugier de Bellecour.

Dans un ouvrage fort remarquable intitulé : *Bonaparte und das Franzosische Vosk unter seinem Consulate*, imprimé en Allemagne en 1814 (1), j'ai lu ce qui suit :

« Le premier écolier avec lequel Bonaparte entra en liaison intime fut Fauvelet de Bourrienne, qui se vouait aussi aux sciences mathématiques, etc. »

La lecture de cet ouvrage m'a donné lieu de remarquer que les étrangers sont plus à l'abri que nous de petites et misérables passions politiques, et qu'ils jugent avec moins de prévention.

Nous n'avions guère que neuf ans, Bonaparte et moi, lorsque notre liaison commença : elle devint

(1) *Bonaparte et le peuple français sous son Consulat.*

bientôt très intime. Il y avait entre nous une de ces sympathies de cœur qui s'établissent vite. J'ai joui constamment de cette amitié et de cette intimité d'enfance jusqu'en 1784, époque à laquelle il quitta l'École militaire de Brienne pour passer à celle de Paris. J'étais un des élèves qui savaient le mieux s'accommoder à son caractère sombre et sévère. Son recueillement, ses réflexions sur la conquête de son pays et les impressions qu'il avait reçues dans son premier âge des maux qu'avaient soufferts la Corse et sa famille, lui faisaient rechercher la solitude, et rendaient son abord, mais en apparence seulement, fort désagréable. L'âge nous plaça ensemble, dans les classes de belles-lettres et de mathématiques. Dès son entrée à l'École, il manifesta le désir bien prononcé d'acquérir des connaissances. Comme il ne parlait que l'idiome corse, et que, sous ce rapport, il inspirait déjà le plus vif intérêt, le sieur Dupuis, alors sous-principal avant le père Berton, jeune homme aussi complaisant qu'excellent grammairien (1), se chargea de lui donner seul des leçons de langue française. Son élève répondit à ses soins au point qu'après un très court espace de temps, on lui enseigna les premiers éléments de la langue latine. Le jeune Napoléon étudia cette langue avec une telle répugnance, qu'ayant atteint l'âge de quinze ans il était encore très faible en quatrième. Je l'ai quitté dans cette classe, de très bonne heure, mais je suis resté constamment avec lui dans la classe de mathématiques, où il était incontestablement, selon moi, le plus fort de toute l'École. J'échangeais quelquefois avec lui la solution des problèmes que l'on nous donnait à résoudre, et

1 Mort depuis à la Malmaison, où il occupait l'emploi de bibliothécaire particulier de Napoléon.

qu'il trouvait sur-le-champ avec une facilité qui m'étonnait toujours, contre des thèmes et des versions, dont il ne voulait absolument pas entendre parler.

J'ai lu quelque part : « Élève, il est le solitaire de l'École; camarade, il n'a point d'égaux. Il a des amis qui sont ses complaisants. » En vérité, cela n'a aucun sens. Il faut que les objets, vus de près, perdent terriblement de l'illusion des descriptions et des peintures, car pendant près de sept ans que j'ai été son camarade, je n'ai jamais rien vu qui justifiât ce pitoyable jeu de mots.

Bonaparte se faisait remarquer à Brienne (je ne parlerai pas de l'École militaire de Paris, où je ne l'ai pas suivi, n'étant pas élève du roi) par la couleur de son teint, que le climat de la France a beaucoup changé depuis, par son regard perçant et investigateur, par le ton de sa conversation avec ses maîtres et ses camarades. Il y avait presque toujours de l'aigreur dans ses propos. Il était très peu aimant; il ne faut, je pense, l'attribuer qu'aux malheurs qu'avait éprouvés sa famille au moment de sa naissance, et aux impressions qu'avait faites sur ses premières années la conquête de son pays.

Les élèves étaient invités tour à tour à la table du père Berton, principal de l'école. Le tour de Bonaparte étant venu, des professeurs, qui le savaient admirateur de Paoli, affectèrent d'en mal parler. « Paoli, répliqua Bonaparte, était un grand homme, « il aimait son pays; et jamais je ne pardonnerai à « mon père, qui a été son adjudant, d'avoir concouru « à la réunion de la Corse à la France. Il aurait dû « suivre sa fortune et succomber avec lui (1). »

(1) C'est de la mauvaise foi et cette assertion ne peut provenir de

Bonaparte était, en général, peu aimé de ses camarades, qui, certes, n'étaient pas ses complaisants. Il les fréquentait peu, et prenait rarement part à leurs jeux. La soumission de sa patrie à la France ramenait toujours dans sa jeune âme un sentiment pénible, qui l'éloignait des bruyants exercices de ses camarades. J'étais presque toujours avec lui. Dès qu'arrivait le moment de la récréation, il courait à la bibliothèque, où il lisait avec avidité les livres d'histoire, surtout Polybe et Plutarque. Il aimait beaucoup aussi Arrien et ne faisait pas grand cas de Quinte-Curce. Je le laissais souvent seul à la bibliothèque pour aller jouer avec mes camarades.

Notre principal avait *Louis* pour prénom. Un jour, nous avions fabriqué des pétards pour sa fête; ils étaient rangés sous un banc dans la cour. Le feu y prit par accident. Bonaparte, qui était tout près, n'eut aucun mal. Le jeune Gudin, qui était à côté de lui, fut tout noir de l'explosion.

Le caractère du jeune Corse était encore aigri par les moqueries des élèves, qui le plaisantaient souvent et sur son prénom Napoléon, et sur son pays. Il me dit plusieurs fois avec humeur : *Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai*. Et, lorsque je cherchais à le calmer, *mais toi*, disait-il, *tu ne te moques jamais de moi; tu m'aimes*.

Notre professeur de mathématiques, le père Patrauld, homme assez ordinaire, aimait beaucoup Bonaparte; il en faisait grand cas, il était fier de l'avoir pour élève et il avait raison. Les autres professeurs, avec lesquels il ne travaillait pas, s'en souciaient fort peu. Il n'avait

Bourrienne qui n'était pas sans savoir quel respect Bonaparte avait pour son père. Ce faux jugement émane de Villemarest bien certainement. (D. L.)

aucune disposition pour les Belles-Lettres, l'étude des langues et les arts d'agrément. Comme rien n'annonçait qu'il fût jamais un savant en *us*, les pédants de la maison l'auraient volontiers regardé comme un idiot. Cependant, à travers son caractère pensif et réservé, on apercevait en lui une grande intelligence. Si les moines, bien Minimes, auxquels était confiée l'éducation de la jeunesse, avaient eu le tact d'apprécier son organisation, s'ils avaient eu des professeurs plus forts en mathématiques, s'ils avaient pu nous donner une impulsion plus habile pour la chimie, la physique, l'astronomie, etc., je suis convaincu que Bonaparte aurait porté dans ces sciences toute l'investigation, tout le génie qu'on lui a connu dans une carrière, beaucoup plus brillante, il est vrai, mais beaucoup moins utile à l'humanité. Malheureusement pour nous, ces moines ne savaient rien et ils étaient trop pauvres pour payer de bons maîtres étrangers. Ils ont été forcés, cependant, après le départ de Bonaparte, de faire venir deux professeurs de Paris. Le premier était M. Durfort, le second M. Desponts. Sans ce secours, l'École n'allait plus. Ce sont eux qui ont achevé mon éducation; j'ai bien regretté qu'ils ne fussent pas venus plus tôt. Il est donc faux, comme on le répète souvent, que Bonaparte ait eu à Brienne *une éducation soignée;* les Minimes étaient incapables de la donner; et j'avoue que, pour mon compte, l'instruction de nos jours me rappelle bien désagréablement celle que j'ai reçue chez ces ignorants en froc. On ne conçoit pas comment il a pu sortir un seul homme capable de cette maison d'éducation.

Bien que Bonaparte eût rarement à se louer de ses camarades, il dédaignait de porter des plaintes contre eux; et lorsqu'il avait, à son tour, la surveillance de

quelque devoir que l'on enfreignait, il aimait mieux aller en prison que dénoncer les petits coupables.

Je me suis trouvé un jour complice avec lui de non-surveillance. Il me détermina à le suivre en prison, où nous restâmes *trois jours*. Cela lui est arrivé plusieurs fois, mais avec moins de sévérité.

Bonaparte a fait d'assez grandes choses dans le cours de sa vie, pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'illustrer encore par le prétendu merveilleux de son enfance. Je serais injuste si je disais que c'était un enfant ordinaire ; je ne l'ai jamais pensé : je dois déclarer, au contraire, que, sous une foule de rapports, c'était un écolier très distingué.

Il y avait un inspecteur des écoles militaires chargé de faire tous les ans un rapport sur chaque élève, soit qu'il fût aux frais de l'État, soit qu'il fût à la charge de sa famille. J'ai copié la note qui suit, du rapport de 1784. J'ai même voulu en acheter le manuscrit, qui a probablement été dérobé au ministère de la Guerre. C'est Louis Bonaparte qui en a fait l'acquisition. Je n'ai pas pris copie de la note qui me concernait, parce que la modestie m'aurait toujours empêché de m'en servir. Elle aurait prouvé combien le hasard et les circonstances mettent, dans le cours de la vie, une distance qui était bien différente sur les bancs de l'école. J'affirme, sans crainte d'être démenti par personne, que ce n'est pas sur le petit Bonaparte que celui qui aurait lu ces notes des élèves de Brienne en 1784, aurait fixé ses pronostics de grandeur et d'illustration qui porteront son nom si loin, mais sur plusieurs autres élèves beaucoup mieux notés, et que, cependant, il a laissés bien loin derrière lui.

En 1783, M. le duc d'Orléans et Mme de Montesson vinrent à Brienne. Le magnifique château de M. le

comte de Brienne fut pendant plus d'un mois un petit Versailles. On embellit par les plus brillantes fêtes le séjour des augustes voyageurs, auxquels une magnificence presque royale fit oublier un moment les palais qu'ils venaient de quitter.

Le prince et M[me] de Montesson voulurent bien présider à la distribution des prix de l'École royale. Bonaparte eut avec moi le prix de mathématiques, partie à laquelle il avait borné ses études, et dans laquelle il excellait. Lorsque je fus appelé, pour la septième fois, M[me] de Montesson dit à ma mère, qui était venue de Sens pour assister à cette distribution de prix : « Madame, mes mains sont fatiguées; chargez-vous, cette fois, de couronner votre fils. »

INSPECTION DES ÉCOLES MILITAIRES (1784).

Compte rendu au roi par M. de Keralio.

M. de Buonaparte (Napoléon), né le 15 août 1769, taille de 4 pieds 10 pouces 10 lignes, a fait sa quatrième; de bonne constitution, santé excellente, caractère soumis, honnête, reconnaissant, conduite très régulière; s'est toujours distingué par son application aux mathématiques. Il sait très passablement son histoire et sa géographie. Il est assez faible pour les exercices d'agrément et pour le latin, où il n'a fait que sa quatrième. Ce sera un excellent marin; il mérite de passer à l'École militaire de Paris.

Cependant le père Berton s'opposa à la sortie de Bonaparte, parce qu'il n'avait pas fait sa quatrième, et que, d'après les règlements, il fallait être en troisième. J'ai su positivement, par le sous-principal, qu'on envoya de l'École de Brienne à celle de Paris une note sur Napoléon, dans laquelle on le désignait ainsi : *caractère dominant, impérieux entêté.*

Je connaissais bien Bonaparte ; je n'aurais pas rédigé autrement la note de M. de Keralio. Je crois cependant qu'on aurait dû mettre : Il sait *très bien* son histoire et sa *géographie ;* il est *très* faible pour les exercices d'agrément et pour le latin. Rien ne m'eût engagé à dire que ce serait un *excellent marin.* Bonaparte ne pensait nullement à la marine.

D'après la note de M. de Keralio, Bonaparte passa à l'École militaire de Paris avec MM. Montarby de Dampierre, de Castres, de Comminges, de Laugier de Bellecour, tous, comme lui, élèves du roi, et tous aussi bien notés, pour le moins. Il n'y avait que les élèves du roi qui eussent le droit d'entrer dans cette école militaire ; il n'y avait point de concours comme on l'a avancé : c'étaient l'âge et les notes des moines qui déterminaient le choix de l'inspecteur des douze écoles militaires.

Qui a pu faire dire à Walter Scott que *notre maître de mathématiques était fou de son jeune insulaire, qu'il faisait l'orgueil de l'école ; et que ses autres professeurs dans les sciences avaient les mêmes raisons d'être satisfaits de lui?* Ce que j'ai dit plus haut et le rapport de M. de Keralio attestent son peu de succès dans la plupart des parties de l'enseignement, hors les mathématiques. Ce n'est point non plus, comme le dit le même écrivain, à la précocité de ses progrès dans les mathématiques qu'il dut d'aller à Paris ; il avait l'âge, des notes assez favorables, et il fut tout naturellement du nombre des cinq qui furent choisis en 1784, selon la coutume ordinaire.

J'ai lu dans une biographie : *Bonaparte avait quatorze ans, lorsqu'on fit un jour devant lui l'éloge du vicomte de Turenne. Une dame de la compagnie ayant ajouté : « Oui, c'est un grand homme, mais je l'ai-*

merais mieux s'il n'eût pas brûlé le Palatinat. — Qu'importe! reprit-il vivement, si cet incendie était nécessaire à ses desseins?

Cela est fort joli, mais c'est une invention maladroite. Bonaparte a eu quatorze ans en 1783; or il était encore à Brienne, où certes il n'y a jamais eu *de compagnie*, et surtout de *compagnie de dames*.

CHAPITRE IV

Bonaparte part pour l'École militaire de Paris. — Je le conduis en carriole jusqu'au coche. — Mes adieux. — Bonaparte m'engage à embrasser l'état militaire. — Bonaparte fait un rapport sur la situation de l'École et sur le mode d'enseignement. — Napoléon quitte l'École. — Mon voyage à Vienne. — Retour à Paris. — Je revois Bonaparte. — Nous allons à Saint-Cyr voir sa sœur Élisa. — Singuliers projets de fortune de Bonaparte. — Le 20 juin, nous dînons ensemble. — Louis XVI avec le bonnet rouge sur la tête. — — Journée du 10 août. — Bonaparte met sa montre en gage.

Bonaparte avait quinze ans et deux mois lorsqu'il passa à l'École militaire de Paris. Je l'accompagnai dans une carriole jusqu'au coche de Nogent-sur-Seine. Nous nous séparâmes avec un véritable chagrin, pour ne nous revoir qu'en 1792. Notre correspondance pendant ces huit années fut très active; mais tel était mon peu de prévision des hautes destinées qu'annonçaient les prétendus prodiges que, depuis son élévation, on a trouvés dans son enfance, que je n'ai pas gardé une seule de ses lettres de cette époque : je les déchirais après y avoir répondu.

Je me rappelle seulement une lettre qu'il m'écrivit un an environ après son arrivée à Paris. Il me sommait de tenir la parole que je lui avais donnée à Brienne, d'entrer avec lui dans la carrière qu'il embrasserait. J'avais étudié comme lui, et avec lui, ce qu'il fallait pour servir dans l'artillerie; j'allai

même, en 1787, passer trois mois à Metz pour joindre la pratique à la théorie; mais une étrange ordonnance, rendue, je crois, en 1778 par M. de Ségur, exigeait quatre quartiers de noblesse pour avoir des connaissances et pour pouvoir servir son roi et sa patrie dans l'art militaire. Ma mère alla à Paris trouver un M. d'Ogny, si je ne me trompe; elle lui remit les lettres patentes de son mari, mort six semaines après ma naissance. Elle prouva que Louis XIII avait, en 1640, rappelé dans des lettres patentes les titres d'un Fauvelet de Villemont, qui en 1586 avait maintenu plusieurs provinces de Bourgogne dans l'obéissance du roi, au péril de sa vie et de la perte de ses biens, et que sa famille occupait les premières places dans la magistrature depuis le XIVe siècle. Tout était en règle, mais on fit observer que les lettres de noblesse n'avaient pas été enregistrées au Parlement, et l'on demandait, pour réparer ce léger oubli, une somme de douze mille francs. Ma mère refusa constamment de la donner et tout en resta là.

A peine arrivé à l'École militaire de Paris, Napoléon la trouva sur un pied si brillant, si dispendieux pour l'éducation physique et morale qu'on y recevait, qu'il crut devoir faire un Mémoire qu'il adressa immédiatement au sous-principal Berton. Il démontrait que le plan de cette éducation était réellement pernicieux et ne pouvait atteindre le but que tout gouvernement sage devait se proposer. Il appuyait fortement sur les résultats de cette éducation et prétendait :

Que les élèves du roi, tous pauvres gentilshommes, n'y pouvaient puiser, au lieu des qualités du cœur, que l'amour de la *gloriole*, ou plutôt des sentiments de suffisance et de vanité tels qu'en regagnant leurs pénates, loin de partager avec plaisir la

modique aisance de leur famille, ils rougiraient peut-être des auteurs de leurs jours et dédaigneraient leur modeste manoir.

Au lieu, disait-il dans ce Mémoire, d'entretenir un nombreux domestique autour de ces élèves, de leur donner journellement des repas à deux services, de faire parade d'un manège très coûteux, tant pour les chevaux que pour les écuyers, ne vaudrait-il pas mieux, sans toutefois interrompre le cours de leurs études, les astreindre à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire, moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas, leur faire manger du pain de munition ou d'un qui en approcherait, les habituer à battre, brosser leurs habits, à nettoyer leurs souliers et leurs bottes, etc. Puisqu'ils sont loin d'être riches et que tous sont destinés au service militaire, n'est-ce pas la seule et véritable éducation qu'il faudrait leur donner? Assujettis à une vie sobre, à soigner leur tenue, ils en deviendraient plus robustes, sauraient braver les intempéries des saisons, supporter avec courage les fatigues de la guerre et inspirer le respect et un dévouement aveugle aux soldats qui seraient sous leurs ordres.

Ainsi raisonnait Napoléon à l'âge de seize ans et le temps nous a démontré qu'il n'a pas dévié de ses premiers principes sur l'éducation donnée à Paris. L'établissement de l'École militaire de Fontainebleau en est une preuve péremptoire.

Comme Napoléon était remuant, observateur, qu'il disait ouvertement et avec énergie sa façon de penser, il ne resta pas longtemps à l'École militaire de Paris. Ses supérieurs, lassés de son caractère tranchant, devancèrent l'époque de son examen pour qu'il obtînt la première sous-lieutenance vacante dans un régiment d'artillerie.

Quant à moi, sorti de Brienne en 1787, et ne pouvant entrer dans l'artillerie, je me rendis l'année suivante à Vienne, avec une lettre de M. de Montmorin, pour être employé auprès de l'ambassadeur français près cette Cour. J'obtins cette lettre sur la recommandation de M. le marquis d'Argenteuil. En sortant de

Brienne, je passai deux mois dans son château de Courcelles, près Châtillon-sur-Seine : il m'avait pris en grande amitié.

Je restai deux mois à Vienne, j'eus l'honneur de voir deux fois l'empereur Joseph. Le sentiment que m'inspirèrent à dix-neuf ans son aimable réception, ses manières nobles et séduisantes, la grâce et la bonté de ses questions, ne s'effaceront jamais de mon souvenir. Après que M. de Noailles m'eut mis au courant des premières notions de la diplomatie, il me conseilla d'aller dans une des Universités d'Allemagne, pour y apprendre le droit public et quelques langues étrangères. Je me rendis à Leipzig.

A peine y étais-je que la Révolution éclata. Il y avait loin des améliorations raisonnables que le temps avait rendues nécessaires et que désiraient les hommes bien pensants, à ce bouleversement total, à la destruction de l'État, à la condamnation du meilleur des rois et à cette longue série de crimes dont la France a souillé les pages de son histoire. Dans ces renouvellements d'institutions que le temps amène nécessairement, l'on remarque que tout le mal vient de l'aveugle et présomptueuse résistance d'un côté et de la précipitation insensée de l'autre, précipitation qui prend sa source dans l'absurde système d'une perfectibilité *indéfinie*. Le temps aurait donné à la France ce que lui ont donné la terreur et la mort. Rien ne prouve qu'une génération doive souffrir pour le bonheur de celles qui la suivent.

Après avoir appris le droit public, la langue allemande et la langue anglaise, je parcourus la Prusse et la Pologne, et je passai à Varsovie une partie de l'hiver de 1791 à 1792, comblé des bontés de la princesse *Tyszіewicz*, nièce du dernier roi de Pologne,

Stanislas-Auguste, et sœur du prince Poniatowski. Cette dame était très instruite et aimait beaucoup notre littérature : elle me fit passer plusieurs soirées avec le roi, dans un cercle assez peu nombreux pour ressembler à l'intimité ; je me rappelle que le roi se plaisait souvent à me faire lire le *Moniteur :* les discours qu'il entendait avec le plus de plaisir étaient ceux des Girondins.

Ce fut cette excellente princesse qui voulut faire imprimer à Varsovie, à ses frais, la traduction que je m'étais amusé à faire de *Menschen hass und reue*, ou Misanthropie et Repentir, de Kotzebue, drame auquel je donnai le nom de l'*Inconnu;* on en a rendu compte dans le *Journal général de France*, du 26 juillet 1792. Cette pièce fut débitée chez Desray, libraire, quai des Augustins.

J'arrivai à Vienne, le 26 mars 1792 ; j'appris la maladie grave de l'empereur Léopold II, qui mourut le lendemain ; j'entendis dans plusieurs sociétés et plusieurs endroits publics exprimer des soupçons assez vagues d'empoisonnement. Le public, qui fut admis à voir le corps de l'Empereur exposé avec la plus grande magnificence sur son lit de parade, dans le palais impérial, acquit bientôt la conviction de la fausseté de ces bruits dont l'opinion publique fit promptement justice. Je vis deux fois ce lugubre spectacle, et je n'entendis jamais un mot qui confirmât ce soupçon odieux, bien que la vaste salle dans laquelle l'Empereur était exposé ne désemplît pas.

Au mois d'avril 1792 j'arrivai à Paris et j'y revis Bonaparte ; notre amitié d'enfance et de collège se retrouva tout entière. Je n'étais pas très heureux ; l'adversité pesait sur lui. Les ressources lui manquaient souvent. Nous passions notre temps comme

deux jeunes gens de vingt-trois ans, qui n'ont rien à faire et qui ont peu d'argent ; il en avait encore moins que moi. Nous enfantions chaque jour de nouveaux projets : nous cherchions à faire quelque utile spéculation. Il voulait une fois louer avec moi plusieurs maisons, en construction dans la rue Montholon, pour les sous-louer ensuite. Nous trouvâmes les demandes des propriétaires trop exagérées ; tout nous manqua. En même temps il sollicitait du service à la Guerre, et moi aux Affaires étrangères ; on va voir que, pour le moment, je fus plus heureux que lui. Ce fut avant le 20 juin, que, dans nos fréquentes courses autour de Paris, nous allâmes à Saint-Cyr voir sa sœur Marianne (Élisa), qui était pensionnaire dans cet établissement; nous revînmes dîner en tête-à-tête à Trianon.

Pendant ce temps d'une vie un peu vagabonde, arriva le 20 juin, sombre prélude du 10 août ; nous nous étions donné rendez-vous, pour nos courses journalières, chez un restaurateur, rue Saint-Honoré, près le Palais-Royal. En sortant, nous vîmes arriver du côté des Halles une troupe que Bonaparte croyait être de cinq à six mille hommes, déguenillés et burlesquement armés, vociférant, hurlant les plus grossières provocations et se dirigeant à grands pas vers les Tuileries. C'était, certes, ce que la population des faubourgs avait de plus vil et de plus abject. *Suivons cette canaille*, me dit Bonaparte. Nous prîmes les devants, et nous allâmes nous promener sur la terrasse du bord de l'eau. C'est de là qu'il vit les scènes scandaleuses qui eurent lieu. Je peindrais difficilement le sentiment de surprise et d'indignation qu'elles excitèrent en lui. Il ne revenait pas de tant de faiblesse et de longanimité. Mais, lorsque le roi se

montra à l'une des fenêtres qui donnent sur le jardin avec le bonnet rouge que venait de placer sur sa tête un homme du peuple, l'indignation de Bonaparte ne put se contenir. *Checoglione!* s'écria-t-il assez haut, *comment a-t-on pu laisser entrer cette canaille? Il fallait en balayer quatre ou cinq cents avec du canon et le reste courrait encore.*

Dans le tête-à-tête, à notre dîner, que je payai, comme cela m'arrivait le plus souvent, car j'étais le plus riche, il parla constamment de cette scène, il discutait avec un grand sens les causes et les suites de cette insurrection non réprimée. Il en prévoyait et développait, avec sagacité, toutes les conséquences. Il ne se trompait point : le 10 août ne se fit pas attendre. Je n'étais plus avec lui, mais à Stuttgard, où le roi m'avait nommé secrétaire de légation. Bonaparte a dit, à Sainte-Hélène : *Au bruit de l'assaut aux Tuileries, le* 10 *août, je courus au Carrousel chez Fauvelet, frère de Bourrienne, qui y tenait un magasin de meubles.* Cela est vrai, en partie. Mon frère avait fait, avec plusieurs personnes, la spéculation d'une entreprise *d'encan national*. Ils recevaient à l'hôtel de Longueville, *tout* ce que l'on voulait vendre avant de quitter la France, et ils avançaient toujours des fonds sur les objets déposés jusqu'à la vente qui avait lieu immédiatement. Bonaparte y avait, depuis quelque temps, déposé sa montre.

CHAPITRE V

Je pars pour Stuttgard. — Bonaparte va en Corse. — Je suis inscrit sur la liste des émigrés. — Bonaparte au siège de Toulon. — Je retrouve Bonaparte. — Le souper de Beaucaire. — Mission de Bonaparte pour Gênes. — On accuse Bonaparte d'espionnage. — Justification autographe de Bonaparte. — Arrestation de Bonaparte. — Comment Duroc fut attaché à Bonaparte. — Leur amitié commune.

Ce fut après cette fatale journée du 10 août que Bonaparte alla en Corse. Il n'en revint qu'en 1793. Walter Scott dit, à cette occasion, que, depuis ce temps, il n'a jamais revu la Corse : on reconnaîtra l'erreur lorsqu'il sera question du retour d'Égypte (1).

Nommé, quelques jours après le 20 juin, secrétaire de légation à Stuttgard, je partis le 2 août et ne revis plus mon jeune et ardent ami qu'en 1795.

Il me dit que mon départ accélérerait le sien pour

(1) Cet auteur du roman de la *Vie de Bonaparte* paraît n'avoir pris ses renseignements que dans les libellés et les bruits des carrefours. Il y a trouvé tout ce qui favorisait son esprit calomnieux et diffamatoire et sa haine nationale. Son ouvrage est rédigé avec une extrême légèreté, qui, jointe aux nombreuses inexactitudes qu'il renferme, prouve son mépris pour ses lecteurs. On dirait qu'il a voulu faire l'inverse de ses romans, où presque tout est de l'histoire, ou du moins il l'a fait. Il m'a été assuré que M. le maréchal Macdonald, voulant mettre Walter Scott en relation avec des généraux qui pouvaient lui donner, pour son ouvrage, les renseignements les plus exacts sur les illustres faits d'armes dont ils avaient partagé la gloire, Walter Scott répondit : « Je vous remercie ; je prends mes renseignements dans les bruits populaires. » (*Note de la première édition.*)

la Corse. Nous nous séparâmes avec un faible espoir, comme on le conçoit, de nous revoir jamais.

Un décret du 28 mars 1793 ordonna aux agents français à l'étranger de rentrer en France dans le délai de trois mois, sous peine d'être regardés comme émigrés. Ce que j'avais vu avant de venir à Stuttgard, l'exaspération dans laquelle j'avais laissé les esprits, la marche ordinaire des événements de ce genre, me firent redouter, ou d'être forcé de prendre part à ces scènes désastreuses, ou d'en être la victime. Ma désobéissance à la loi me fit inscrire sur la liste des émigrés.

On a dit de moi, dans une Biographie : « Il fut cependant aussi remarquable qu'heureux pour Bourrienne d'avoir pu, *à son retour*, faire effacer son nom de la liste des émigrés du département de l'Yonne, où il avait été inscrit dans son premier voyage en Allemagne. Cette circonstance reçut même diverses interprétations qui ne sont pas également favorables à M. de Bourrienne.

Je ne sais en vérité pas les interprétations peu favorables que l'on peut tirer d'un fait entièrement faux. Je *ne pus* pas être rayé à mon retour d'Allemagne. Le général Bonaparte demanda plusieurs fois, avec instance, ma radiation (on en verra la preuve dans la suite) depuis le mois d'avril 1797, époque où je le rejoignis à Leoben, jusqu'au moment de la signature du traité de Campo-Formio : il ne put l'obtenir. Son frère Louis, Berthier, Bernadotte et d'autres furent chargés, lorsqu'il les envoya près du Directoire, d'insister pour ma radiation : ce fut en vain. Il se plaignit à Botot, avec beaucoup d'humeur, lorsqu'il vint à Passeriano, après le 18 fructidor. Botot, secrétaire de Barras, tout étonné de ce que je n'étais pas

rayé, fit de belles promesses. De retour à Paris, il écrivit à Bonaparte, en répondant à ses nombreux griefs : « Bourrienne est rayé. » Cela était faux. Je ne le fus qu'en novembre 1797, sur la demande réitérée du général Bonaparte.

Ce fut pendant mon absence, jusqu'en 1795, que Bonaparte fit, comme chef de bataillon, sa première campagne, et qu'il contribua si puissamment à la reprise de Toulon. J'ai été tout à fait étranger à cette époque de sa vie. Je n'en parlerai point comme témoin oculaire ; j'en rapporterai seulement quelques particularités, et les pièces que l'on va lire rempliront la période de 1793 à 1795, époque à laquelle il me les remit. De ce nombre est un opuscule intitulé *le Souper de Beaucaire*, qu'à son arrivée au Consulat il mit un grand soin à faire rechercher, et qu'il achetait chèrement pour en détruire tous les exemplaires. Ce petit écrit contient des principes bien opposés à ceux qu'il voulait faire dominer en 1800, époque à laquelle l'exagération de ces idées n'était plus de mode, et où il entrait dans un système tout contraire à ces principes républicains que l'on pouvait lui rappeler, son écrit à la main (1).

Comme je tiens cet écrit de Bonaparte *lui-même*, qui me le remit lorsqu'il revint de Toulon, je le publie pour remédier aux fautes et aux lacunes d'une édition qui en a été faite depuis 1814.

Cet opuscule et les pièces qui suivent, émanés de lui avant le temps de son immense illustration, sont, je crois, plus précieuses pour l'histoire, que ces notes

(1) Ce n'est point, comme publie Walter Scott, un dialogue entre Marat et un fédéraliste, mais entre un militaire, un Nîmois, un Marseillais et un fabricant de Montpellier, qui vient ensuite prendre part à cette conversation, sans dire grand'chose. (*Note de la première édition.*)

qu'il a dictées *postérieurement* à Sainte-Hélène, plutôt dans son intérêt personnel que dans celui de la vérité. On ne dit pas un mot, dans ce qui nous est revenu de Sainte-Hélène, de cet écrit de sa jeunesse. Ce qu'il contient explique ce silence. La postérité verra peut-être, dans tous ses écrits, un profond politique plutôt qu'un enthousiaste révolutionnaire.

Les pièces qui concernent la destitution et l'arrestation de Bonaparte, ordonnée par les représentants Albitte et Saliceti, rectifieront des faits toujours altérés jusqu'à présent. Si j'entre dans quelques détails sur cette époque de sa jeunesse, c'est que j'ai lu, dans un ouvrage qui n'en dit rien d'exact non plus, que *cette circonstance de la vie de Bonaparte a été méconnue et défigurée par tous les écrivains qui, jusqu'à ce moment, ont écrit sur son histoire*, et cet écrivain lui-même la défigure et la laisse dans le vague. D'autres ont attribué sa disgrâce à une discussion militaire sur la guerre et à *sa complicité* avec Robespierre jeune (1).

On a dit encore, par esprit de flatterie, qu'Albitte et Saliceti exposèrent au Comité de salut public *l'impossibilité* où ils se trouvaient, pour la reprise des opérations militaires, de se *passer* des talents du général Bonaparte. C'est une exagération de louanges. Voici les faits :

1. On va voir que tout cela est inexact, et que Walter Scott a été encore induit en erreur lorsqu'il s'est laissé dire que sa liaison avec Robespierre eut pour lui des suites fâcheuses et que sa justification consista à dire *qu'il reconnaissait que ses amis étaient tout autres* qu'il ne l'avait cru. Non, ce n'est pas comme terroriste que Bonaparte a été arrêté et destitué ; je n'ai lu nulle part ni les vraies causes de son arrestation ni les vrais noms des personnes qui l'ont ordonnée et révoquée. On a désigné Beffroy, qui n'y fut pour rien. (*Note de la première édition.*)

Le 13 juillet 1794 (25 messidor an II), les Représentants du peuple près l'armée d'Italie prirent l'arrêté suivant :

Le général Bonaparte se rendra à Gênes, pour, conjointement avec le chargé d'affaires de la République française, conférer avec le gouvernement de Gênes sur des objets portés dans ses instructions.

Le chargé d'affaires de la République française le reconnaîtra et le fera reconnaître par le gouvernement de Gênes. — Loano, le 25 messidor an II de la République. *Signé :* Ricord.

A cette décision étaient jointes les instructions suivantes :

Instructions secrètes.

Le général Bonaparte se rendra à Gênes.

1° Il verra la forteresse de Savone et les pays circonvoisins.

2° Il verra la forteresse de Gênes et les pays voisins afin d'avoir des renseignements sur des pays qu'il importe de connaître dans le commencement d'une guerre dont il n'est pas possible de prévoir les effets.

3° Il prendra sur l'artillerie et les autres objets militaires tous les renseignements possibles.

4° Il pourvoira à la rentrée, à Nice, de quatre milliers de poudre qui avaient été achetés pour Bastia et qui ont été payés.

5° Il verra à approfondir, autant qu'il sera possible, la conduite civique et politique du ministre de la République française Tilly et de ses autres agents sur le compte desquels il nous vient différentes plaintes.

6° Il fera toutes les démarches et recueillera tous les faits qui peuvent déceler l'intention du gouvernement génois, relativement à la coalition.

Fait et arrêté à Loano, le 25 messidor an II de la République.

Signé : Ricord.

Cette mission et les instructions secrètes montrent la confiance que Bonaparte, qui n'avait pas encore vingt-cinq ans, avait inspirée à des hommes intéressés à ne se pas tromper sur le choix de leurs agents.

Muni de ces ordres et de ces instructions, Bonaparte va à Gênes; il y remplit sa mission. Le 9 thermidor arrive. Les députés dits terroristes sont remplacés par Albitte et Saliceti. Soit que ceux-ci, dans le désordre qui existait alors, eussent ignoré les ordres donnés au général Bonaparte, soit que les envieux de la gloire naissante du jeune général d'artillerie eussent inspiré à Albitte et à Saliceti des soupçons contre lui, toujours est-il que ces représentants prirent l'arrêté suivant, motivé, ce qui paraît fort extraordinaire, sur le voyage de Bonaparte à Gênes, voyage qu'il avait fait, comme on vient de le voir, par les ordres des Représentants du peuple :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Les Représentants du peuple près l'armée des Alpes et d'Italie,

Considérant que le général Bonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, a *totalement perdu leur confiance par la conduite la plus suspecte* et *surtout* par le *voyage* qu'il a dernièrement *fait à Gênes*, arrêtent ce qui suit :

Le général de brigade Bonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, est provisoirement suspendu de ses fonctions. Il sera, par les soins et sous la responsabilité du général en chef de ladite armée, mis en état d'arrestation et *traduit* au Comité de salut public à Paris, sous bonne et sûre escorte. Les scellés seront apposés sur tous ses papiers et effets, dont il sera fait inventaire par des commissaires qui seront nommés, sur les lieux, par les Représentants du peuple Saliceti et Albitte, et tous ceux desdits papiers qui seront trouvés suspects seront envoyés au Comité de salut public.

Fait à Barcelonnette, le 19 thermidor an II de la République française une et indivisible et démocratique (6 août 1794).

Signé : ALBITTE, SALICETI, LAPORTE.

Pour copie conforme à l'original, le général en chef de l'armée d'Italie, DUMERBION.

Bonaparte a dit à Sainte-Hélène qu'il avait été mis quelques instants en arrestation par le représentant Laporte; on voit que l'arrêté est signé de trois personnes. Laporte n'était probablement pas le plus influent, puisque Bonaparte, dans sa réclamation, ne s'adresse pas à lui. Il fut arrêté pendant quinze jours.

Certes, si un pareil arrêté eût été pris trois semaines plus tôt, si Bonaparte eût été traduit avant le 9 thermidor au Comité de salut public, il est bien vraisemblable que c'en était fait de lui et que l'on eût vu périr sur l'échafaud, à l'âge de vingt-cinq ans, un homme qui devait dans les vingt-cinq années suivantes étonner le monde par ses vastes conceptions, ses projets gigantesques, son grand génie militaire, sa prodigieuse fortune, ses fautes, ses revers et ses derniers malheurs.

On remarquera d'abord qu'il n'est pas du tout question, dans cet arrêté post-thermidorien, de la complicité de Bonaparte avec Robespierre jeune. La sévérité de cet arrêté étonnera d'autant plus que l'on connaît sa mission à Gênes. Existait-il autre chose contre lui? ou la calomnie l'avait-elle emporté sur les services qu'il venait de rendre à son pays? J'ai souvent causé avec lui de cette aventure; il m'a toujours assuré qu'il n'avait rien à se reprocher et que sa défense, que l'on va voir, contenait la pure expression de ses sentiments et l'exacte vérité.

Bonaparte ne se regarda donc pas comme battu. Il adressa à Albitte et à Saliceti la note suivante; il n'y parle pas de Laporte. Cette copie est de l'écriture de Junot, mais il y a des corrections de la main du général. On y reconnaîtra ses phrases coupées, son style brusque plus que concis, quelquefois ses idées élevées, toujours son sens droit :

AUX REPRÉSENTANTS ALBITTE ET SALICETI

Vous m'avez suspendu de mes fonctions, arrêté et déclaré suspect.

Me voilà flétri, sans avoir été jugé, ou bien jugé, sans avoir été entendu.

Dans un État révolutionnaire, il y a deux classes, les suspects et les patriotes.

Lorsque les premiers sont accusés, ils sont traités par forme de sûreté, des mesures générales.

L'oppression de la seconde classe est l'ébranlement de la liberté publique. Le magistrat ne peut condamner qu'après les plus mûres informations, et que par une succession de faits, celui qui ne laisse rien à l'arbitraire.

Déclarer un patriote suspect, c'est un jugement qui lui arrache ce qu'il a de plus précieux, la confiance et l'estime.

Dans quelle classe veut-on me placer?

Depuis l'origine de la Révolution n'ai-je pas été toujours attaché aux principes?

Ne m'a-t-on pas toujours vu dans la lutte, soit contre les ennemis internes, soit, comme militaire, contre les étrangers?

J'ai sacrifié le séjour de mon département, j'ai abandonné mes biens, j'ai tout perdu pour la République.

Depuis, j'ai servi sous Toulon avec quelque distinction, et j'ai mérité à l'armée d'Italie la part de lauriers qu'elle a acquise à la prise de Saorgio, d'Oneille et de Tanaro.

A la découverte de la conspiration de Robespierre, ma conduite a été celle d'un homme accoutumé à ne voir que les principes.

L'on ne peut donc pas me contester le titre de patriote.

Pourquoi donc me déclare-t-on suspect, sans m'entendre? M'arrêta-t-on, huit jours après que l'on avait la nouvelle de la mort du tyran?

L'on me déclare suspect et l'on met les scellés sur mes papiers.

L'on devait faire l'inverse; l'on devait mettre les scellés sur mes papiers, m'entendre, me demander des éclaircissements, et ensuite me déclarer suspect, s'il y avait lieu.

L'on veut que j'aille à Paris avec un arrêté qui me déclare suspect. L'on doit supposer que les Représentants ne l'ont fait qu'en conséquence d'une information, et l'on ne me jugera qu'avec l'intérêt que mérite un homme de cette classe.

Innocent, patriote, calomnié, quelles que soient les mesures que prenne le Comité, je ne pourrai pas me plaindre de lui.

Si trois hommes déclaraient que j'ai commis un délit, je ne pourrais pas me plaindre du jury qui me condamnerait.

Saliceti, tu me connais, as-tu rien vu, dans ma conduite de cinq ans, qui soit suspect à la Révolution?

Albitte, tu ne me connais point. L'on n'a pu te prouver aucun fait; tu ne m'as pas entendu; tu connais cependant avec quelle adresse quelquefois la calomnie siffle.

Dois-je donc être confondu avec les ennemis de la patrie; et des patriotes doivent-ils inconsidérément perdre un général qui n'a point été inutile à la République? Des Représentants doivent-ils mettre le gouvernement dans la nécessité d'être injuste et impolitique?

Entendez-moi, détruisez l'oppression qui m'environne, et restituez-moi l'estime des patriotes.

Une heure après, si les méchants veulent ma vie, je l'estime si peu; je l'ai si souvent méprisée! Oui, la seule idée qu'elle peut être encore utile à la patrie, me fait en soutenir le fardeau avec courage.

Il paraît que cette défense qui se fait remarquer par son énergique simplicité, fit effet sur Albitte et Saliceti. Des informations plus précises furent probablement aussi plus favorables au général, car dès le 3 fructidor (20 août 1794) les Représentants du peuple prirent l'arrêté suivant :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Les Représentants du peuple, députés par la Convention nationale près l'armée d'Italie, les départements du Var et des Alpes-Maritimes,

Après avoir scrupuleusement examiné les papiers du citoyen Bonaparte, suspendu provisoirement des fonctions de général d'artillerie de l'armée d'Italie, et mis en état d'arrestation après le supplice du conspirateur Robespierre, par forme de sûreté générale;

Après avoir pris connaissance des ordres à lui donnés, le 25 messidor, par le Représentant du peuple Ricord, pour se

rendre à Gênes et y remplir une mission spécifiée par l'arrêté dudit jour, et reçu de lui un rapport par écrit du résultat de sa mission; après avoir pris les renseignements les plus exacts sur la conduite antérieure dudit général et cherché la vérité dans plusieurs interrogatoires qui lui ont été faits par eux-mêmes, n'ayant rien trouvé de positif qui pût justifier les soupçons qu'ils avaient pu concevoir de sa conduite et de ses dispositions;

Prenant, en outre, en considération l'utilité dont peuvent être à la République les connaissances militaires et locales dudit Bonaparte, et voulant recevoir de lui tous les renseignements qu'il peut et doit donner sur la situation antérieure de l'armée et ses dispositions ultérieures,

Arrêtent que le citoyen Bonaparte sera mis *provisoirement* en liberté pour rester au quartier général, et qu'il sera incessamment rendu compte au Comité de salut public de l'opinion que l'examen le plus approfondi a donnée aux Représentants du peuple de la conduite dudit Bonaparte, pour, après la réponse du Comité de salut public, être statué définitivement.

Fait à Nice, le 3 fructidor de l'an II (20 août 1794) de la République, une et indivisible.

(L. S.) *Signé :* Albitte, Saliceti. « Collationné conforme à l'original, signé Cavenez. Certifié conforme, le général en chef de l'armée d'Italie, Dumerbion.

Saliceti fut depuis l'ami et le confident du jeune Bonaparte; ces relations changèrent après son élévation.

L'on voit qu'il n'est point question de *l'impossibilité* où se trouvaient les Représentants de se *passer* des talents du général Bonaparte.

Que penser et des motifs de l'arrestation et de la mise en liberté *provisoire*, lorsque l'on connaît pleinement l'erreur qui a été commise et l'innocence de Bonaparte? Et l'on se sert du prétexte d'*utilité*, dont peut être le général, pour lui rendre *provisoirement* une liberté que l'on constate, dans les termes les plus forts, lui avoir été injustement enlevée.

Ce ne fut pas à Toulon que Bonaparte, comme on

l'a imprimé, prit Duroc, dans un train d'artillerie, pour en faire son aide de camp. Ce fut plus tard, en Italie, qu'il se l'attacha. Sur l'éloge qu'on lui en fit, il le demanda au général Espinasse, qui commandait l'artillerie, et sous lequel Duroc avait fait une partie de la campagne, comme aide de camp et capitaine d'artillerie. Son caractère froid et peu expansif convenait à Bonaparte. A commencer en Égypte, sous le Consulat et jusqu'à sa mort, il a joui de la confiance de Napoléon, qui lui donna des missions peut-être un peu au-dessus de ses talents. Bonaparte a souvent dit à Sainte-Hélène qu'il l'aimait beaucoup. Je le crois, mais j'ai la *certitude* que Duroc ne le lui rendait pas. Il y a tant de princes ingrats; pourquoi ne verrait-on pas aussi quelquefois d'ingrats courtisans!

CHAPITRE VI

Bonaparte me raconte sa campagne du Midi. — Il parle de sa mission de Gênes. — On veut envoyer Bonaparte dans la Vendée. — On raye Bonaparte de la liste des officiers généraux de l'armée. — Nous reprenons nos anciennes habitudes. — Je vois Saliceti. — Mariage de Joseph avec Mlle Clary. — Bonaparte est jaloux de son frère. — Bonaparte veut aller en Turquie. — Note autographe sur les projets d'expédition.

Le général Bonaparte revint à Paris, où j'arrivai aussi d'Allemagne un peu après lui. Nous reprîmes nos liaisons habituelles ; il me donna tous les détails de ce qui venait de se passer à la campagne du Midi. Il tenait alors beaucoup à son *Souper de Beaucaire*, qu'il n'avait pas du tout envie de renier comme il l'a fait depuis. Il me parla souvent des persécutions qu'il avait essuyées et me dit, en me remettant les pièces que l'on vient de lire, de les communiquer à mes amis et à mes connaissances. Il tenait beaucoup, disait-il, à ce que l'on ne crût pas qu'il eût pu trahir son pays, sous le prétexte d'une mission à Gênes, mission que l'on avait voulu faire envisager comme changée par lui en espionnage contre les intérêts de la France. Il aimait à redire et à raconter ses faits d'armes à Toulon et à l'armée d'Italie. Il parlait de ses premiers succès avec le sentiment du plaisir et de la satisfaction qu'ils lui avaient fait éprouver.

Le gouvernement d'alors avait voulu l'envoyer dans

la Vendée comme général de brigade d'infanterie. Deux motifs déterminèrent le jeune Bonaparte à refuser d'y aller. Il regardait ce théâtre comme peu digne de ses talents et ce changement comme une espèce d'outrage. Le second motif et le plus puissant, c'est qu'il ne voulait pas changer d'arme. C'est le seul qu'il alléguait officiellement.

Le Comité de salut public avait pris alors l'arrêté suivant, qui lui fut signifié par Pille :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Ampliation d'un arrêté du Comité de salut public en date du 29 fructidor an II (15 septembre 1794) de la République française, une et indivisible.

Le Comité de salut public arrête que le général de brigade Bonaparte sera *rayé* de la liste des officiers généraux employés, attendu son *refus* de se rendre au poste qui lui a été assigné. La neuvième commission est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé à la minute : LE TOURNEUR, *de la Manche;*
MERLIN, *de Douai;* T. BERLIER;
BOISSY; CAMBACÉRÈS, *président.*

Pour copie conforme :

L. A. PILLE.

Napoléon a dit, à Sainte-Hélène, qu'il avait donné sa démission. Cet arrêté prouve le contraire. Il ne voulait pas avouer qu'il avait été destitué (1).

Frappé de ce coup auquel il ne s'attendait pas, Bonaparte rentra dans la vie privée et se trouva contraint à une inaction bien intolérable pour ce caractère ardent qu'exaltait encore la jeunesse. Il logeait rue du Mail, dans un hôtel près de la place des Victoires,

(1) C'est la vérité. Cette radiation est mentionnée dans les états de services de Bonaparte, conservé aux Archives de la guerre. (D. L.)

n°... Nous recommençâmes la vie que nous avions menée en 1792 avant son départ pour la Corse : il prit avec assez de peine la résolution d'attendre la fin des préventions, qu'avaient alors contre lui les hommes du pouvoir. Il espérait que, dans le mouvement perpétuel de ce même pouvoir, il passerait dans les mains de personnes mieux disposées pour lui. Il venait très souvent dîner et passer la soirée avec moi et mon frère aîné ; il nous rendait toujours ces moments agréables par ses manières aimables et les charmes de sa conversation ; j'allais le voir chez lui presque chaque matin. Il s'y trouvait plusieurs personnes qui marquaient dans le temps, et, entre autres, Saliceti avec qui il avait des conversations fort animées et qui témoignait souvent le désir de rester tête à tête avec lui. Saliceti lui remit une fois trois mille francs en assignats pour prix de sa voiture que ses besoins l'avaient forcé à vendre. Je m'aperçus aisément que notre jeune ami était initié, ou du moins cherchait à s'initier dans quelque intrigue politique. Je crois même m'être aperçu que Saliceti l'avait lié par serment, et qu'il s'était engagé à ne rien dire de ce qui se tramait. Il était toujours pensif, souvent triste et inquiet. Il attendait tous les jours avec une impatience marquée l'arrivée de Saliceti (1) ; quelquefois, revenant à des idées plus bourgeoises, il enviait le bonheur de Joseph qui venait d'épouser à Marseille Mlle Clary, fille d'un riche négociant de cette ville, qui jouissait d'une bonne réputation. *Qu'il est heureux, ce coquin de Joseph!* c'était l'expression ordinaire de ce sentiment de petite envie qui se manifestait souvent chez lui.

(1) Impliqué dans le mouvement insurrectionnel du 20 mai 1795 (1er prairial an III), il fut obligé de se réfugier à Venise.

Le temps se passait sans qu'il pût parvenir à rien, aucun de ses projets ne réussissait; on n'écoutait aucune de ses demandes. L'injustice aigrit son esprit. Il était tourmenté du besoin de faire quelque chose. Rester dans la foule lui était insupportable. Il résolut de quitter la France, et l'idée favorite qui l'a toujours poursuivi depuis, que l'Orient est un beau champ pour la gloire, lui inspira l'envie d'aller à Constantinople et de se vouer au service du Grand Seigneur : quels rêves il faisait!! Quels projets gigantesques il enfantait dans l'exaltation de son imagination! Il me demanda si je le suivrais, ma réponse fut négative. Je le regardais comme un jeune fou, que poussaient aux entreprises extravagantes, aux résolutions désespérées, l'irritation de son esprit, les injustices qu'il éprouvait, l'irrésistible besoin d'agir et, disons-le, le manque d'argent. Il ne me blâma pas et me dit qu'il emmènerait Junot et quelques autres jeunes officiers qu'il avait connus à Toulon et qui s'attacheraient à sa fortune. Il me nomma aussi Marmont.

L'on a généralement traité cet épisode de la vie de Bonaparte avec une légèreté qui s'expliquera peut-être tout à l'heure. *Alors*, dit-on, *il forma le projet d'aller offrir ses services au Sultan, ou bien il sollicita d'aller servir contre l'Autriche; il en fut détourné par des circonstances qui nous sont inconnues* : d'autres ont tout nié. Il n'a, selon eux, jamais songé à quitter la France. C'est ce que l'on trouve dans beaucoup d'ouvrages qui ne sont que la copie les uns des autres; laissons parler Bonaparte lui-même.

Fortement préoccupé de quitter sa patrie et fatigué de vivre obscurément dans Paris, il rédigea une note qui commençait par ces mots : *Note pour*..... Il n'y

avait pas de nom, c'était un simple projet. Quelques jours après il en rédigea une seconde qui différait, mais peu, de la première, et il l'adressa à Aubert et Coni. Je la lui copiai pour qu'il pût s'en servir.

Je préviens une fois pour toutes que, dans les copies que je donnerai des écrits de Bonaparte, je rétablirai l'orthographe qui est en général si extraordinairement estropiée qu'il serait ridicule de les copier exactement, d'autant plus qu'il y avait dans sa manière d'écrire une foule d'abréviations et même d'ellipses pour lesquelles il comptait sur l'intelligence de ses secrétaires. Je ne changerai pas *un mot* au style.

NOTE

AUBERT. }
CONI. } 2,500 canonniers.

Dans un temps que l'Impératrice des Russies a resserré les liens qui l'unissaient à l'Empereur, il est de l'intérêt de la France de faire tout ce qui dépend d'elle pour accroître les moyens militaires de la Turquie.

Cette puissance a des milices nombreuses et braves, mais est fort arriérée dans la partie scientifique de l'art de la guerre.

La formation et le service de l'artillerie, qui influe si puissamment, dans notre tactique moderne, sur le gain des batailles et presque exclusivement dans la prise et la défense des places, est surtout la partie où la France excelle et où les Turcs sont les plus arriérés.

Il a plusieurs fois demandé des officiers d'artillerie, et effectivement nous en avons acheminé plusieurs; mais ils ne sont ni assez nombreux, ni assez instruits pour former un résultat qui puisse être considéré de quelque conséquence.

Le général Bonaparte, qui depuis sa jeunesse sert dans l'artillerie, qui l'a commandée au siége de Toulon et pendant deux campagnes à l'armée d'Italie, s'offre *au gouvernement* pour passer en Turquie, avec une mission du gouvernement.

Il mènera avec lui six ou sept officiers de différents genres et qui puissent, ensemble, parfaitement posséder les différentes parties de l'art militaire.

Il sera utile à sa patrie dans cette nouvelle carrière, s'il peut rendre plus redoutable la force des Turcs, perfectionner la défense de leurs principales forteresses, en construire. Il aura rendu un vrai service à son pays.

L'on voit par cette note que c'est à tort que l'on a répété qu'il avait demandé à aller combattre dans les rangs des Turcs, contre l'Autriche. Il ne la nomme même pas ; il n'y avait pas de guerre entre les deux États (1).

Les *circonstances imprévues* sont qu'on ne répondit point à cette note par laquelle il offrait ses services, non pas au Sultan, mais à la France pour son intérêt. Il n'était probablement pas dans les convenances du temps que l'on donnât suite à la demande réitérée du jeune général, et tout fut fini (2). La Turquie resta sans secours, et Bonaparte sans occupation. Je n'en fus pas fâché, car je ne le voyais partir qu'avec déplaisir, et il m'était pénible de voir courir après un avenir bien incertain un jeune homme d'une grande espérance et que j'aimais beaucoup.

Si un commis de la guerre eût mis au bas de cette note *accordé*, ce mot changeait peut-être la face de

(1) L'écrivain écossais lui fait dire : *il serait étrange qu'un petit Corse allât devenir roi de Jérusalem*. Je n'ai rien entendu de lui qui rende ce propos vraisemblable, et sa note n'est certes pas une induction à le croire. (*Note de la première édition.*)

(2) Bonaparte écrivait à son frère Joseph, le 20 août 1795 : « Je suis attaché dans ce moment-ci, au bureau topographique du Comité de salut public pour la direction des armées à la place de Carnot. *Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand Seigneur*, avec un bon traitement et une lettre d'envoyé très flatteuse... »

Et ce que Bourrienne ignorait, c'est que l'autorisation de passer au service du Grand Seigneur est mentionnée sur les états de services de Bonaparte. (Archives du ministère de la Guerre.) (D. L.)

l'Europe. Qui sait ce qui serait arrivé à Napoléon ? Les plus petites causes ont une inévitable influence heureuse ou malheureuse sur les destinées des nations. Jamais homme n'a provoqué moins que Napoléon les événements qui l'ont favorisé : jamais homme n'a plus obéi aux circonstances dont il savait si habilement tirer parti. On sait si elles l'ont servi.

CHAPITRE VII

Inaction de Bonaparte. — Nous rencontrons, ma femme et moi, Bonaparte au Palais-Royal. — Bonaparte au Théâtre-Français. — Pressentiment d'un officier. — Bonaparte vient dîner chez nous avec son frère Louis. — Les concerts de Garat. — Singularités de Bonaparte. — Bonaparte cherche avec moi des appartements. — Bonaparte et son oncle Fesch veulent demeurer ensemble. — Modestie de Napoléon, et son peu d'ambition de fortune. — Notre départ pour Sens. — Mme Tallien. — M. de Rey, camarade de collège de Napoléon. — Notre liaison après le 13 vendémiaire. — Mon arrestation. — Merlin de Douai en grand costume de Directeur.

Bonaparte resta donc à Paris cherchant toujours à satisfaire son ambition de se produire dans le monde, mais trouvant partout des obstacles.

Les femmes jugent mieux que les hommes les jeunes gens qui entrent dans le monde. Mme de Bourrienne avait beaucoup entendu parler de mon jeune camarade; les circonstances favorisèrent cette connaissance. Comme elle le savait très lié avec moi, elle fit beaucoup d'attention à lui; elle a conservé des notes sur les objets qui l'ont le plus frappée dans nos relations communes, et je les donne comme le résultat vrai de ses observations. Ces *faits* me sont encore présents; je les confirme, aux nuances près; car je le voyais d'un autre œil, et la véritable amitié que je lui portais m'aveuglait probablement sur ses torts envers moi. Voici les notes de Mme de Bourrienne; je n'y change pas une syllabe :

« Le lendemain de notre second retour d'Allemagne, en 1795, au mois de mai, nous trouvâmes Bonaparte au Palais-Royal, auprès d'un cabinet que tenait un nommé Girardin. Bonaparte embrassa Bourrienne comme un camarade qu'on aime et que l'on revoit avec plaisir. Nous fûmes au Théâtre-Français, où l'on donnait une tragédie, et *le Sourd ou l'Auberge pleine*. Tout l'auditoire riait aux éclats. Le rôle de Dasnières était rempli par Baptiste cadet, et jamais personne ne l'a mieux joué que lui. Les éclats de rire furent tels que l'acteur fut souvent forcé de s'arrêter dans son débit. Bonaparte seul, et cela me frappa beaucoup, garda un silence glacial. Je remarquai à cette époque que son caractère était froid et souvent sombre; son sourire était faux et souvent fort mal placé; et à propos de cette observation, je me rappelle qu'à cette même époque, peu de jours après notre retour, il eut un de ses moments d'hilarité farouche qui me fit mal et qui me disposa peu à l'aimer. Il nous raconta avec une gaieté charmante qu'étant devant Toulon, où il commandait l'artillerie, un officier qui se trouvait de son arme et sous ses ordres eut la visite de sa femme, à laquelle il était uni depuis peu et qu'il aimait tendrement. Peu de jours après, il eut ordre de faire une nouvelle attaque sur la ville, et l'officier fut commandé. Sa femme vint trouver le général Bonaparte et lui demanda, les larmes aux yeux, de dispenser son mari de service ce jour-là. Le général fut insensible, à ce qu'il nous disait lui-même avec une gaieté charmante et féroce. Le moment de l'attaque arriva, et cet officier, qui avait toujours été d'une bravoure extraordinaire, à ce que disait Bonaparte lui-même, eut le pressentiment de sa fin prochaine; il devint pâle, il trembla. Il fut placé à côté du général; et dans un

moment où le feu de la ville devint très fort, Bonaparte lui dit : *Gare! voilà une bombe qui nous arrive.* L'officier, ajouta-t-il, au lieu de s'effacer, se courba et fut séparé en deux. Bonaparte riait aux éclats en citant la partie qui lui fut enlevée.

« A cette époque, nous le voyions presque tous les jours; il venait souvent dîner avec nous; et comme on manquait de pain et qu'on n'en distribuait parfois à la section que deux onces par jour, il était d'usage de dire aux invités d'apporter leur pain, puisqu'on ne pouvait s'en procurer pour de l'argent. Lui et son jeune frère Louis, qui était son aide de camp, jeune homme doux et aimable, apportaient leur pain de *ration*, qui était noir et rempli de son; et c'est à regret que je le dis, c'était l'aide de camp qui le mangeait à lui tout seul, et nous donnions au général du pain très blanc que nous nous procurions en le faisant faire *en cachette* chez un *pâtissier*, avec de la farine qui était venue clandestinement de Sens, où mon mari avait des fermes. Si l'on nous avait dénoncés, il y avait de quoi marcher à l'échafaud.

« Nous passâmes six semaines à Paris, et nous allâmes très souvent avec lui au spectacle et aux beaux concerts de Garat, qu'on donnait dans la rue Saint-Marc. C'étaient les premières réunions brillantes depuis la mort de Robespierre. Il y avait toujours de l'originalité dans la manière d'être de Bonaparte; car souvent il disparaissait d'auprès de nous sans rien dire, et, lorsque nous le croyions ailleurs qu'au théâtre, nous l'apercevions aux secondes, aux troisièmes, seul dans une loge, ayant l'air de bouder.

« Avant de partir pour Sens, pays de la famille de mon mari, où je devais faire mes premières couches, nous cherchâmes un appartement plus grand et plus

gai que celui de la rue Grenier-Saint-Lazare, qui n'était qu'un pied-à-terre. Bonaparte vint chercher avec nous, et nous arrêtâmes un premier, rue des Marais, n° 19, dans une belle maison neuve. Il avait envie de rester à Paris, et il alla voir une maison vis-à-vis de la nôtre. Il eut le projet de la louer avec son oncle Fesch, depuis cardinal, et avec le père Patrauld, un de ses anciens maîtres de l'École militaire, et là il nous dit un jour : *Cette maison, avec mes amis, vis-à-vis de vous, et un cabriolet et je serai le plus heureux des hommes.*

« Nous partîmes pour Sens peu de jours après. La maison ne fut pas louée par lui; car d'autres affaires se préparaient. Dans l'intervalle entre notre départ et la funeste journée de vendémiaire, il y eut plusieurs lettres échangées entre lui et son camarade. Ces lettres étaient les plus affectueuses et les plus aimables. (Elles furent volées; plus tard on verra comment.) A notre retour, en novembre de la même année, tout était changé. L'ami de collège était devenu un grand personnage : il commandait Paris en récompense de la journée de vendémiaire. La petite maison de la rue des Marais était changée en un magnifique hôtel rue des Capucines (1), le modeste cabriolet était changé en superbe équipage, et lui-même ne fut plus le même; les amis de l'enfance furent encore reçus le matin; on les invita à des déjeuners somptueux, où se trouvaient parfois des dames, et entre autres la belle Mme Tallien et son amie la gracieuse Mme de Beauharnais, de laquelle il commençait à s'occuper. Il se souciait peu de ses amis, et il ne les tutoyait déjà plus. Je parlerai

(1) Cet hôtel n'appartenait pas à Bonaparte. C'était l'hôtel de la 1re division militaire, dont Paris était le chef-lieu. (D. L.)

d'un seul, M. de Rey, fils d'un Cordon rouge, dont le père avait péri au siège de Lyon, et qui, s'y trouvant lui-même, avait été sauvé comme par miracle. C'était un jeune homme doux et aimable et dévoué à la cause royale. Nous le voyions également tous les jours. Il alla chez son camarade de collège; mais il ne put prendre sur lui de répondre par le *vous*. Aussi lui tourna-t-il le dos; et lorsqu'il le vint revoir, il ne lui adressa plus la parole. Il n'a jamais rien fait pour lui que de lui donner une misérable place d'inspecteur aux vivres, que de Rey n'a pu accepter. Il est mort de la poitrine, trois ans après, regretté de tous ses amis.

« M. de Bourrienne voyait Bonaparte de loin en loin après le 13 vendémiaire. Mais, au mois de février 1796, mon mari fut arrêté à sept heures du matin, comme émigré rentré, par une bande de gens armés de fusils; ils l'arrachèrent à sa femme et à son enfant, qui avait six mois, sans lui donner à peine le temps de s'habiller. Je le suivis : on le promena du corps de garde à la section, de la section je ne sais où encore. Partout il fut traité de la manière la plus infâme, et enfin, le soir, on le jeta au dépôt de la préfecture de police (1), et là il passa deux nuits et un jour, confondu avec tout ce qu'il y avait de pis, même jusqu'à des malfaiteurs. Sa femme et ses amis coururent de toutes parts pour lui trouver des protecteurs, et on courut entre autres chez Bonaparte. On eut beaucoup de peine à le voir; Mme de Bourrienne resta, accompagnée d'un ami de son mari, à attendre le commandant de Paris jusqu'à minuit. Il *ne rentra point* : elle y retourna le lendemain matin de fort bonne heure; elle lui exposa le sort de son mari (à cette époque il y allait de sa tête). Il fut fort

(1) On l'appelait alors, je crois, *bureau central*.

peu touché de la position de son ami. Cependant il se décida à écrire au ministre de la Justice, Merlin. M[me] de Bourrienne porta cette lettre à son adresse ; elle rencontra le personnage sur son escalier : il se rendait au Directoire ; il était en grand costume, harnaché de je ne sais combien de plumes et avec le chapeau à la Henri IV, ce qui contrastait singulièrement avec sa tournure. Il ouvrit la lettre, et, soit que le général ne lui plût pas plus que la cause de l'arrestation de M. de Bourrienne, il répondit que cela n'était plus dans ses mains, que cela regardait désormais le ministère public. Le ministre monta dans son carrosse, et la dame fut conduite dans plusieurs bureaux du même hôtel ; là, elle eut le cœur brisé, car elle ne trouva que des hommes durs et qui lui dirent que l'accusé avait mérité la mort. Elle apprit d'eux qu'il serait traduit le lendemain devant le juge de paix de sa section et que celui-ci jugerait s'il y avait lieu à accusation ou non. En effet, cela eut lieu le lendemain. C'était le juge de paix de la section de Bondy, rue Grange-aux-Belles ; il s'appelait Lemaire et était porteur d'une figure douce ; ses manières étaient froides, mais n'avaient rien de dur et de féroce comme celles des agents de ce temps. Il examina longuement l'affaire et secoua plusieurs fois la tête. Le moment de prononcer arriva, et tout dénotait qu'il allait prononcer la mise en accusation. A sept heures, l'accusé fit appeler sa femme ; elle accourut et fut témoin de la scène la plus déchirante : son mari était couvert de sang ; il avait une hémorragie qui durait depuis deux heures et qui avait fait suspendre la séance. Le juge de paix avait un air sombre et soutenait sa tête avec ses deux mains ; elle courut se jeter à ses pieds, implora sa clémence. La femme et les deux filles du juge de paix accoururent à cette scène

de douleur; elles aidèrent Mme de Bourrienne à attendrir le juge, qui était un homme de bien, sensible, honnête et bon père de famille : on le voyait combattre entre son cœur et son devoir. Il se mit à feuilleter toutes les lois et, après de longues recherches, il me dit : « C'est demain décadi, on ne juge pas ce jour-là; trouvez-moi, Madame, deux hommes notables, qui me répondront de votre mari, et je le renvoie coucher chez vous avec les deux gardiens. » On courut le lendemain : on trouva deux amis, dont l'un était M. Desmaisons, conseiller à la Cour; ils répondirent de M. de Bourrienne. Mais il garda ses deux gardiens encore six semaines, jusqu'au moment où une loi força les personnes qui étaient inscrites sur la fatale liste à s'éloigner à dix lieues de Paris. L'un des gardiens était un homme de rien; l'autre était chevalier de Saint-Louis : le premier restait dans l'antichambre, l'autre faisait tous les soirs notre reversis. La famille de Bourrienne conserva la plus vive reconnaissance au juge de paix et à sa famille; car c'est ce digne homme qui a sauvé la tête de M. de Bourrienne, qui, lorsqu'il fut à même, au retour d'Égypte, de lui rendre quelques services, s'empressa de se transporter chez lui : mais il n'existait plus. »

Ce fut alors que les agents de la police me volèrent les lettres dont on a parlé.

On s'empressait déjà de faire sa cour à un homme sorti tout à coup de la foule par un coup d'État, et que l'on désignait comme général en chef de l'armée d'Italie. On crut lui plaire, et on lui plut en effet, en lui rendant des lettres qui rappelaient ses vœux naguère si modestes, sa fâcheuse position, son ambition bornée, son prétendu dégoût des affaires, enfin ses liaisons intimes avec ce que l'on se pressait de

qualifier d'émigrés, pour faire planer sur eux la mort et la confiscation. Eût-il été sage, dans ces temps critiques, de se plaindre de cette soustraction? Se taire et fuir était le plus prudent.

Le 13 vendémiaire approchait (5 octobre 1795).

La Convention nationale était péniblement accouchée d'un nouveau chef-d'œuvre, d'une Constitution que l'on l'appela de l'an III, époque de sa naissance. Elle fut adoptée le 22 août 1795. Les prévoyants législateurs ne s'oublièrent pas : ils stipulèrent que les deux tiers d'entre eux feraient partie du nouveau Corps législatif. Le parti opposé à la Convention espérait, au contraire, dans un renouvellement total et dans des élections générales, l'introduction d'une majorité de son opinion. Cette opinion ne voulait pas que le pouvoir restât dans les mains d'hommes qui en avaient si étrangement abusé. C'est ainsi que pensaient une grande partie des sections de Paris, qui étaient les plus influentes, sous le rapport des richesses et des lumières. Ces sections déclarèrent qu'en acceptant la nouvelle Constitution elles repoussaient le décret du 30 août sur la réélection obligée des deux tiers. La Convention se vit menacée dans ce qu'elle avait de plus cher, le pouvoir. Elle prit des mesures pour sa défense; elle déclara que, si elle était attaquée, elle se retirerait à Châlons-sur-Marne, et elle chargea préalablement ses Représentants, qui commandaient la force armée, de la défendre.

Dès le 25 septembre il se manifesta quelques troubles. L'orage commençait à gronder. Cette agitation continua jusqu'au 5 octobre, où l'orage éclata. De là cette mémorable journée qui va faire surgir, d'une manière tout à fait inattendue, un jeune homme oublié depuis longtemps.

Ce jour, où les sections de Paris attaquèrent la Convention, doit certes être remarqué dans les inconcevables destinées de Bonaparte. Ce fut la cause, bien inaperçue alors, de grands bouleversements en Europe. Le sang qui coula féconda les germes de sa jeune ambition. Il faut en convenir, l'histoire des temps passés offre peu de périodes remplies d'événements aussi extraordinaires que les années qui s'écoulèrent de 1795 à 1815. L'homme dont le nom résume en quelque sorte toutes ces grandes choses avait droit de croire à son immortalité.

Retiré à Sens depuis le mois de juillet, je n'ai connu que par la voix publique et les journaux ce qui a amené ce soulèvement des sections de la capitale. Je sais, comme tout le monde, que la cause royale était le manteau dont s'enveloppaient quelques ambitions déçues. Étant resté totalement étranger à cette affaire, et hors de Paris, je ne puis rien dire de positif sur la part que peut avoir eue, aux menées qui ont précédé cette journée, Bonaparte, que j'avais quitté depuis trois mois. J'ignore ce qu'il dut au hasard et à lui-même dans le rôle qui lui fut assigné par l'inepte gouvernement qui pesait alors sur la France. Ce n'est que comme acteur secondaire qu'il va se présenter lui-même sur cette scène sanglante où Barras se l'adjoignait comme son subordonné. Le récit de cette journée est tout entier de sa main, avec toutes les particularités de son style et de son orthographe. On verra dans l'autre chapitre cette pièce qu'il m'envoya à Sens, et qui était écrite de sa main.

CHAPITRE VIII

Journée du 13 vendémiaire. — Le Représentant du peuple Barras est nommé commandant en chef de l'armée de l'intérieur. — Bonaparte commandant en second. — On établit à Meudon un atelier de cartouches. — Réunion des sections. — On repousse les rebelles. — On reconnait parmi les morts des émigrés, des nobles et des propriétaires. — Bulletin autographe de Bonaparte. — Rapport de Barras à la Convention. — Éloge de Bonaparte. — Suite de cet éloge. — Relations de Bonaparte après le 13 vendémiaire. — Bonaparte établit son quartier général rue des Capucines. — Commencement de sa fortune.

NOTE AUTOGRAPHE SUR LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMIAIRE

Le 13, à cinq heures du matin, le Représentant du peuple Barras fut nommé commandant en chef de l'armée de l'intérieur, et le général Bonaparte fut nommé commandant en second.

L'artillerie de position était encore au camp des Sablons, gardée seulement par cent cinquante hommes : le reste était à Marly avec deux cents hommes. Le dépôt de Meudon était sans aucune garde. Il n'y avait aux Feuillants que quelques pièces de quatre, sans canonniers, et seulement quatre-vingt mille cartouches. Les magasins des vivres étaient disséminés dans Paris. Dans plusieurs sections l'on battait la générale. Celle du Théâtre-Français avait des avant-postes jusqu'au Pont-Neuf, qu'elle avait barricadé.

Le général Barras ordonna à l'artillerie de se porter sur-le-champ du camp des Sablons aux Tuileries, fit chercher des canonniers dans les bataillons de 89 et dans la gendarmerie, et les plaça au Palais; envoya à Meudon deux cents hommes de la légion de police qu'il tira de Versailles, cinquante cavaliers des quatre armes et deux compagnies de vétérans; ordonna l'éva-

cuation des effets qui étaient à Marly, sur Meudon; fit venir des cartouches et fit établir un atelier pour en faire à Meudon. Il assura la subsistance de l'armée et de la Convention pour plusieurs jours, indépendamment des magasins qui étaient dans les sections.

Le général Verdier, qui commandait au Palais-National, manœuvra avec beaucoup de sang-froid; il ne dut permettre le feu qu'à la dernière extrémité (1).

Cependant il arrivait de tous côtés des rapports que les sections se réunissaient en armes et formaient leurs colonnes : il disposa les troupes pour défendre la Convention et prépara son artillerie pour repousser les rebelles. Il plaça des canons aux Feuillants pour battre la rue Honoré; il mit des pièces de huit à tous les débouchés, et, en cas de malheur, il plaça des pièces de réserve pour faire un feu de flanc sur la colonne qui aurait forcé un passage. Il laissa dans le Carrousel trois obusiers en pièces de huit, pour pouvoir foudroyer les maisons d'où l'on tirait sur la Convention.

A quatre heures, les colonnes des rebelles débouchèrent par toutes les rues, pour se former. Il eût dû profiter de cet instant si critique, même pour les troupes les mieux aguerries, pour les foudroyer. Mais le sang qui devait couler était français; mais il fallait laisser ces malheureux, couverts déjà du crime de la révolte, se souiller encore de celui de fraternicide (2), en reculant d'avoir à porter l'horreur des premiers coups.

A quatre heures trois quarts, les rebelles s'étaient formés; ils commencèrent l'attaque de tous les côtés : ils furent partout mis en déroute. Le sang français coula : le crime comme la honte tombèrent, tout ce jour, sur les sectionnaires.

Parmi les morts, l'on reconnut partout des émigrés, des propriétaires et des nobles. Parmi ceux qui furent faits prisonniers, on trouva que la plupart étaient des chouans de Charette.

Cependant les sections ne se tenaient pas pour battues; elles s'étaient réfugiées dans l'église Saint-Roch, dans le théâtre de la République et dans le Palais-Égalité; et partout on les entendait, furieuses, susciter les habitants aux armes. Pour épargner le sang qui eût coulé le lendemain, il fallait ne pas leur donner le temps de se reconnaître et les poursuivre avec vivacité, sans cependant s'engager dans des pas difficiles.

(1) Ce paragraphe n'est pas dans le rapport officiel. (D. L.)
(2) Il y a *fratricide* dans le rapport officiel. (D. L.)

Le général ordonna au général Montchoisy, qui était à la place de la Révolution avec une réserve, de former une colonne qui, ayant deux pièces de douze, se porterait par le boulevard pour tourner la place Vendôme, opérer sa jonction avec le piquet qui était à l'état-major et revenir la descendre en colonne (1).

Le général Brune, avec deux obusiers, déboucha par les rues Saint-Nicaise et Saint-Honoré.

Le général Cartaux envoya deux cents hommes et une pièce de quatre de sa division par la rue Saint-Thomas-du-Louvre, pour déboucher dans la place du Palais-Égalité.

Le général Bonaparte (2), qui avait eu son cheval tué sous lui, se porta aux Feuillants.

Ces colonnes se mirent en mouvement; Saint-Roch et le théâtre de la République furent forcés : les rebelles les laissèrent.

Les rebelles se retirèrent alors dans le haut de la rue de la Loi (3) et se barricadèrent de tous côtés. L'on envoya des patrouilles et l'on tira pendant la nuit plusieurs coups de canon pour s'y opposer : ce qui effectivement réussit.

A la pointe du jour, le général apprit que des étudiants de la côte de Sainte-Geneviève, avec deux pièces de canon, étaient en marche pour secourir les rebelles, et envoya un détachement de dragons qui leur enleva les pièces et les ramena aux Tuileries.

Cependant les sections expirantes faisaient encore contenance; elles avaient barricadé les rues de la section de Grenelle (4) et placé leurs canons aux principales rues. A neuf heures, le général Berruyer s'empressa de se ranger en bataille avec sa division dans la place Vendôme et se porta avec deux pièces de huit à la rue des Vieux-Augustins, et il les braqua sur le chef-lieu de la section Lepelletier.

Le général Vachot, avec un corps de tirailleurs, se porta sur sa droite, prêt à se porter à la place Victoire.

Le général Brune se porta au Perron, et plaça deux obusiers au haut de la rue Vivienne.

(1) ... et réunir la division en bataille. (D. L.)

(2) Dans le rapport officiel il y a le général Brune et non Bonaparte. (D. L.)

(3) Rue Richelieu. (D. L.)

(4) Les issues de la section Lepelletier au lieu des rues de la section de Grenelle. (D. L.)

Le général Duvigier (1), avec la colonne du centre et deux pièces de douze, se porta aux rues Saint-Roch et Montmartre. Mais le courage avait manqué aux sectionnaires avec la crainte de voir leur retraite coupée; ils évacuèrent le poste et oublièrent, à la vue de nos soldats, l'honneur des chevaliers français qu'ils avaient à soutenir.

La section de Brutus donnait encore quelque inquiétude. La femme d'un représentant y avait été arrêtée. L'on ordonna au général Duvigier (2) de longer le boulevard, jusqu'à la rue Poissonnière.

Le général Berruyer vint se ranger à la place Victoire.

Le général Bonaparte (3) alla occuper le pont au Change.

L'on ferma la section de Brutus, et l'on se porta sur la place de Grève, dont la foule venait d'Ile Saint-Louis, du Théâtre-Français, du Palais (4). Partout les patriotes avaient repris courage; partout les poignards des émigrés armés contre nous étaient disparus (5); partout le peuple convenait de leur folie et de son égarement.

Le lendemain l'on désarma les deux sections de Lepelletier et du Théâtre-Français.

On aura remarqué dans ce Bulletin du 13 vendémiaire le soin avec lequel Bonaparte rejette, sur ce qu'il appelle rebelles, la première effusion du sang. Il tient beaucoup à représenter ses adversaires comme agresseurs. Il est constant qu'il a toujours gémi de cette journée. Il m'a souvent dit qu'il donnerait des années de sa vie pour arracher cette page de son histoire. Il ne doutait pas que les Parisiens ne fussent très irrités contre lui. Il aurait bien désiré que Barras n'eût pas dit à la Convention ces paroles qui, *dans le*

(1) C'est Duvignan et non Duvigier. (D. L.)

(2) *Ibid.*

(3) Dans le rapport officiel, c'est le général Brune qui est cité. (D. L.)

(4) D'après le rapport officiel il faut lire : d'où l'on fouilla l'île Saint-Louis, du Théâtre-Français, du Panthéon. (D. L.)

(5) Les émigrés armés contre nous étaient disparus; il y a dans le rapport officiel : partout le progrès de la guerre civile avait disparu... (D. L.)

temps, lui firent tant de plaisir. *C'est à ses dispositions savantes et promptes qu'on doit la défense de cette enceinte, autour de laquelle il avait distribué les postes avec beaucoup d'habileté.* Cela était vrai : toute vérité n'est pas bonne à dire.

L'issue de cette petite guerre civile, dans laquelle on a porté avec une ridicule exagération le nombre des pièces de l'artillerie conventionnelle à deux cents, mit Bonaparte en évidence et le fit sortir de la foule. Ce fut ce qui le fit parvenir au commandement de l'armée, qu'il a continuellement depuis conduite à la victoire. Le parti qu'il a battu à cette époque ne lui a pas pardonné le passé, et peu après, celui qu'il a soutenu a redouté son avenir. Nous le verrons, cinq ans plus tard, faire revivre les mêmes principes qu'il vient de combattre le 5 octobre 1795. Il fut nommé le 10 octobre, sur la proposition de Barras, général en second de l'armée de l'intérieur, et il établit son quartier général rue Neuve-des-Capucines, où sont actuellement les archives des affaires étrangères. C'est donc à tort que l'on a dit, dans le *Manuscrit de Sainte-Hélène*, qu'après cette journée il était resté désœuvré à Paris. Bien loin de là, il s'occupait sans relâche et de la politique du pays, et de sa propre fortune. Bonaparte était en relation suivie avec tous ceux qui avaient alors le pouvoir, et savait faire profit de tout ce qu'il voyait et entendait.

Pour ne plus revenir sur ce *Manuscrit de Sainte-Hélène*, qui fit, à l'époque où il parut, un bruit si peu mérité, qui est aujourd'hui complètement oublié, et que tout le monde, à peu d'exceptions près, attribuait à Bonaparte, j'en dirai ici deux mots. Je répéterai, en abrégé, ce que j'ai écrit dans une note qui me fut demandée de *très haut* par un ministre du roi

Louis XVIII, dès que ce manuscrit parut, et bien longtemps avant que l'on apprît en Europe que Napoléon avait déclaré à Sainte-Hélène ne pas être l'auteur de cette publication anonyme. L'on m'a fait connaître officiellement que j'avais satisfait l'auguste personnage qui avait désiré savoir à quoi s'en tenir sur cette inexplicable conception.

Toute illusion disparaît sur l'authenticité du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, pour qui apporte dans cette lecture une connaissance des affaires (1).

Que voit-on dans ce manuscrit? Des faits dénaturés, racontés sans ordre, entassés sans méthode; un style obscur, affecté, et ridiculement sentencieux. L'on remarque à côté de ce qui y est, mais de ce qui y est mal, l'oubli de ce qui devrait nécessairement y être, si Napoléon en eût été l'auteur. Tout est rempli de bavardages aussi absurdes qu'insignifiants; de pensées que Napoléon n'a jamais eues, d'expressions qu'il ne connaissait même pas, et d'une afféterie qui était loin de son caractère. Quelques vérités se rencontrent à côté d'erreurs inconcevables. Il y a plusieurs styles, un esprit équivoque, quelques idées élevées; de prétendus rapprochements à côté d'anachronismes

(1) On a publié que ce manuscrit est l'ouvrage d'un M. Bertrand, ancien officier au régiment de la Vistule, et parent de M. le comte de Siméon, pair de France. Je ne garantis rien : je n'ai aucun intérêt à connaître l'auteur. (*Note de la première édition.*)

Ce *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, in-8° de 124 pages, est de Frédéric-Lullin de Châteauvieux, Genevois connu du monde savant. Cet écrivain, après vingt-cinq ans de silence, avoua qu'il avait composé cet ouvrage en 1816; qu'il l'avait porté lui-même à Londres et l'avait mis à la poste à l'adresse du libraire Murray. Le brouillon de cet opuscule, écrit en entier de la main de l'auteur et surchargé de ses ratures, a été trouvé, après sa mort, dans ses papiers. Ce volume a été annoté par Napoléon à Sainte-Hélène, et ses observations figurent dans le XXX[e] volume de la *Correspondance de Napoléon I[er]*, page 227. (D. L.)

impardonnables et des plus vulgaires révélations. On y trouve quelques-unes des formes de la manière dont s'exprimait Bonaparte, mais ce n'est qu'une imitation très superficielle, et souvent de mauvais goût. Ce ne sont point là ses pensées, ce n'est pas son style, ce ne sont point ses actions, ce n'est point sa vie.

CHAPITRE IX

Je reviens à Paris, et je retrouve Bonaparte. — Changement de fortune du général. — Je vais dîner chez Bonaparte. — Commencement des amours de Joséphine et de Bonaparte. — Il me parle de Joséphine et de sa famille. — Je retourne à Sens. — Mariage de Bonaparte. — Douze jours après son mariage, Bonaparte part pour l'Italie. — Portrait de Joséphine. — Joséphine se fait dire la bonne aventure. — Bonaparte veut acheter une maison de campagne. — Son éloignement pour les biens nationaux. — Lettre du général Colli. — Réponse de Bonaparte. — Il veut faire fusiller un émigré. — Refus du Directoire. — On veut envoyer Kellermann en Italie avec Bonaparte. — Bonaparte écrit à Carnot qu'il ne le veut pas. — Lettre à Joséphine pour lui annoncer la bataille d'Arcole.

Je revins de Sens à Paris après le 13 vendémiaire. Pendant le peu de temps que j'y restai, je vis Bonaparte moins souvent que par le passé. Je n'ai aucun motif d'attribuer ces relations plus rares à autre chose qu'aux grandes occupations que lui donnait sa place nouvelle. C'était à déjeuner ou à dîner que je le voyais le plus souvent. Il me fit remarquer un jour une jeune dame qui était presque en face de lui, et me demanda comment je la trouvais : ma réponse parut lui faire grand plaisir. Il m'entretint alors beaucoup d'elle, de sa famille et de ses qualités aimables; il me dit que probablement il l'épouserait, étant convaincu que son union avec la jeune veuve ferait son bonheur. Je compris bien, dans sa conversation, que ce mariage seconderait utilement son ambition. Son intimité toujours

croissante avec celle qu'il aimait le rapprochait des personnages les plus influents à cette époque et lui facilitait les moyens de faire valoir ses prétentions. Il ne resta à Paris que douze jours après son mariage, qui eut lieu le 9 mars 1796 (1). Ce fut une union dans laquelle j'ai vu, sauf quelques légers nuages, régner une grande harmonie. Bonaparte n'a jamais, à ma connaissance, donné de chagrin réel à sa femme. Mme Bonaparte avait des grâces et beaucoup de bonnes qualités. Je suis convaincu que tous ceux qui ont eu des rapports avec elle n'ont eu qu'à s'en louer ; peu de personnes ont eu à s'en plaindre. Elle n'a point perdu de vrais amis dans sa puissance, parce qu'elle n'en a oublié aucun. Elle était un peu légère, mais obligeante et bonne amie. La bienveillance était pour elle un besoin ; mais elle n'était pas toujours éclairée : il en résultait souvent une protection pour des personnes qui ne la méritaient pas. Elle avait à l'excès le goût du luxe et de la dépense. Ce penchant de l'oisiveté était devenu une habitude et presque toujours sans besoins réels. De combien de scènes ai-je été témoin, lorsque le moment de payer les fournisseurs était arrivé! Elle ne déclarait jamais que la moitié des mémoires : cela renouvelait les reproches. Que de larmes elle répandait qu'elle aurait pu s'épargner si facilement !

Lorsque la fortune lui mit une couronne sur la tête, elle disait à qui voulait l'entendre, qu'on lui avait prédit cet événement extraordinaire (2). Il est constant qu'elle croyait aux diseuses de bonne aventure. Je lui en ai souvent témoigné mon étonnement. Elle

(1) Voyez l'acte civil à la fin du volume.

(2) C'etait, disait-on, une vieille négresse qui lui avait fait cette prédiction.

en riait volontiers, et cependant n'abandonnait pas sa croyance. L'événement avait confirmé la *prophétie* : c'était la prophétie, qu'il eût fallu mettre en doute.

Ce fut peu de temps avant la journée du 13 vendémiaire, qui ouvrit pour Bonaparte une immense carrière, qu'il m'écrivit, à Sens, une lettre dans laquelle il me disait, après ses confidences amicales ordinaires :

Cherche un petit bien dans ta belle vallée de l'Yonne. Je l'achèterai dès que j'aurai de l'argent. Je veux m'y retirer; mais n'oublie pas que je ne veux pas de bien national.

Bonaparte partit de Paris le 21 mars 1796. J'étais encore avec mes gardiens. Je ne dirai rien des détails militaires de cette belle campagne d'Italie qui a été si bien décrite, et pendant laquelle il porta le drapeau français du golfe de Gênes au delà des Alpes Noriques. Je me bornerai à donner des documents et à citer quelques faits qui pourront servir aux historiens.

A peine arrivé à l'armée, le général Colli (1) lui écrivit la lettre suivante, que j'ai trouvée assez intéressante pour la conserver, ainsi que la réponse :

Monsieur,

Je suppose, général, que vous ignorez l'arrestation d'un de mes officiers parlementaires, appelé Moulin, retenu ces jours passés à Murseco, contre les lois de la guerre et qui n'a point été rendu quoiqu'il ait été réclamé tout de suite par le général comte Vital. La qualité d'émigré français n'a pas pu l'empêcher d'être considéré comme parlementaire, et je le réclame de nouveau à ce titre. La courtoisie et la générosité que j'ai toujours éprouvées de la part des généraux de votre nation me font espérer que je ne fais pas cette demande en vain, et je vous

(1) Le général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

laisse entrevoir à regret que le sort des armes, ayant fait tomber hier dans mes mains votre chef de brigade Barthélemy, qui a ordonné l'injuste arrestation de mon parlementaire, cet officier sera traité en conséquence du traitement qu'éprouvera M. Moulin.

Je souhaite très sincèrement que rien n'altère les procédés nobles et humains dont les deux nations ont usé jusqu'à présent l'une envers l'autre. J'ai l'honneur, etc.

Signé : Colli.

Ceva, le 17 avril 1796.

Le général en chef de l'armée française répondit :

Monsieur,

Un émigré est un enfant parricide qu'aucun caractère ne peut rendre sacré. L'on a manqué à l'honneur, aux égards dus au peuple français, lorsque l'on a envoyé M. Moulin pour parlementaire.

Vous connaissez les lois de la guerre, et je ne crois pas à la représaille dont vous menacez M. le chef de brigade Barthélemy. Si, contre toutes les lois de la guerre, vous vous permettiez un tel acte de barbarie, tous vos prisonniers m'en répondraient de suite, avec la plus cruelle vengeance. Car j'ai pour les officiers de votre nation l'estime que l'on doit à de braves militaires.

Le Directoire exécutif auquel ces lettres furent transmises approuva l'arrestation de M. Moulin; mais déclara *qu'il fallait le garder en lieu de sûreté et non le traduire en jugement, attendu le caractère dont il était revêtu.*

Vers le milieu de l'année 1796, le Directoire voulut adjoindre à Bonaparte, pour *second* en Italie, le général Kellermann, qui commandait l'armée des Alpes.

Bonaparte écrivit à Carnot, le 24 mai 1796, sur ce projet qui ne lui convenait en aucune manière :

Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent :

servir la patrie, mériter de la postérité une feuille dans notre histoire, voilà toute mon ambition; réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Le général Kellermann a plus d'expérience et fera mieux la guerre que moi : mais, tous les deux ensemble, nous la ferons mal. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe.

On a publié un grand nombre de lettres de Bonaparte à sa femme. Je ne veux ni ne peux en contester l'authenticité. Je vais en donner une, qui, selon moi, diffère un peu des autres. On y verra moins de ces phrases d'exagérations amoureuses, et moins de ce style singulièrement prétentieux et affecté que l'on remarque dans une grande partie de cette correspondance, que, je le répète, je ne nie pas.

Il annonce la victoire d'Arcole à Joséphine :

Vérone, le 29 à midi. (Il n'y a pas d'autre date, mais le nom d'Arcole suffit) (1).

Enfin, mon adorable Joséphine, je renais : la mort n'est plus devant mes yeux, et la gloire et l'honneur sont encore dans mon cœur. L'ennemi est battu à Arcole. Demain nous réparons la sottise de Vaubois qui a abandonné Rivoli. Mantoue dans huit jours sera à nous, et je pourrai bientôt, dans tes bras, te donner mille preuves de l'ardent amour de ton mari. Dès l'instant que je le pourrai, je me rendrai à Milan; je suis un peu fatigué. J'ai reçu une lettre d'Eugène et d'Hortense; ces enfants sont charmants. Comme toute ma maison est un peu dispersée, du moment que tout m'aura rejoint, je te les enverrai.

Nous avons fait cinq mille prisonniers, et tué au moins six mille hommes aux ennemis; adieu, mon adorable Joséphine; pense à moi souvent. Si tu cessais d'aimer ton Achille, ou si ton cœur se refroidissait pour lui, tu serais bien affreuse, bien injuste; mais je suis sûr que tu seras toujours mon amante, comme je serai toujours ton tendre ami. La mort, elle seule

(1) 29 novembre 1796, puisque la bataille a eu lieu le 17. Mais cette lettre ne figure pas dans le recueil des *Lettres de Napoléon à Joséphine*. (D. L.)

pourra rompre l'union que la sympathie, l'amour et le sentiment ont formée. Donne-moi des nouvelles du petit ventre; mille et mille baisers tendres et amoureux.

On dit dans plusieurs ouvrages que Joséphine n'est venue en Italie qu'en juin 1797 et qu'elle parcourait l'Italie pendant que le général Bonaparte poursuivait le cours de ses victoires. Mais on n'a pas réfléchi que les préliminaires de Léoben étaient signés depuis le 17 avril de la même année. Il n'y avait plus de guerre.

Je vais rejoindre Bonaparte à l'armée d'Italie, et je ne le quitterai plus un instant jusqu'à la fin de 1802.

CHAPITRE X

Première lettre de Marmont. — Conquête de l'Italie. — Bonaparte fait écrire d'aller le rejoindre à Milan. — On fait la paix avec la Sardaigne. — Passage du Mincio. — Siège de Mantoue. — Nouvelles instances de Bonaparte et de Marmont. — Je reste à Sens comme émigré. — Je reçois l'ordre du général en chef de l'armée d'Italie de partir sur-le-champ. — Seconde lettre de Marmont. — Je pars pour rejoindre Bonaparte.

Je ne saurais éviter de me mettre quelquefois sur le premier plan du tableau dans le cours de ces Mémoires; mais dût-on m'accuser d'y usurper trop de place, je me dois à moi-même de répondre indirectement à quelques accusations dont je me suis vu l'objet en maintes circonstances. Quelques-unes des pièces et des lettres suivantes appartiennent peut-être moins à l'histoire du général en chef de l'armée d'Italie qu'à celle de son secrétaire; mais j'avoue que je tiens un peu à prouver, par des pièces authentiques, que, en allant rejoindre Bonaparte en Italie, je ne me suis jeté ni en intrus ni en intrigant obscur dans le chemin de la fortune J'obéissais à l'amitié beaucoup plus qu'à l'ambition lorsque j'allais chercher un rôle sur ce théâtre où la jeune gloire du futur empereur rayonnait déjà sur tous ceux qui s'attachaient à sa destinée. On verra, dans la correspondance suivante, de quelle confiance affectueuse j'étais alors honoré; mais ces mêmes lettres, écrites pour l'amitié et non pour l'his-

toire, parlent aussi de nos faits militaires, et ce qui rappelle cette héroïque époque ne sera probablement pas indifférent à tout le monde.

Au quartier général de Milan, le 20 prairial an IV (8 juin 1796).

Le général en chef me charge, mon cher Bourrienne, de vous témoigner tout le plaisir qu'il a eu de recevoir de vos nouvelles, et désire ardemment que vous veniez vous joindre à nous ; partez donc, mon cher Bourrienne, et arrivez promptement. Vous êtes sûr de trouver les témoignages que vous inspirez à tous ceux qui vous connaissent, et nous ne regrettons que de ne vous avoir pas vu partager nos succès.

La campagne que nous venons d'achever sera célèbre dans les fastes de l'histoire. Il est beau d'avoir en moins de deux mois, et avec moins de trente mille hommes, manquant de tout, battu complètement, et à huit reprises différentes, une armée de soixante-cinq à soixante-dix mille hommes, fait faire une paix humiliante au roi de Sardaigne et chassé les Autrichiens de l'Italie.

La dernière victoire que vous avez apprise sans doute, celle du passage du Mincio, a mis un terme à nos travaux.

Il nous reste encore le siège de Mantoue et celui du château de Milan; mais ces obstacles ne sauront pas nous arrêter longtemps. Adieu, mon cher Bourrienne; je vous réitère au nom du général Bonaparte l'invitation de vous rendre ici et les témoignages du désir qu'il a de vous revoir.

Recevez, etc.

Le chef de brigade d'artillerie, aide de camp du général en chef. MARMONT.

J'étais obligé de rester à Sens pour ma radiation de la liste des émigrés, que je n'obtins cependant qu'en 1797 et pour mettre fin à une accusation en *faux* que l'on voulait suivre par suspicion d'un certificat de résidence. Je m'étais livré à l'étude et je préférais le repos à l'agitation des camps. Ce double motif m'empêcha de me rendre pour le moment à cette amicale invitation, quelque ardent désir que j'eusse

de revoir mon jeune camarade de collège au milieu de ses étonnants triomphes.

Dix mois après, je reçus une seconde lettre du chef de brigade Marmont :

Au quartier général de Gorizia, le 2 germinal, an V (3 mars 1796) (1).

Le général en chef, mon cher Bourrienne, me charge de vous témoigner le désir de vous voir arriver promptement vers lui. Depuis longtemps nous vous désirons, et nous verrons avec le plus vif plaisir le moment où vous nous serez uni.

Je me joins au général, mon cher Bourrienne, pour vous engager à joindre l'armée promptement. Vous augmenterez une famille unie qui désire vous recevoir dans son sein. Je vous envoie, ci-joint, un ordre du général qui vous servira de passeport. Prenez la poste et arrivez ; nous sommes au moment de pénétrer en Allemagne. Le langage change déjà, et avant quatre jours il ne sera plus question d'italien.

Le prince Charles a été bien battu, nous le poursuivons. Pour peu que cette campagne soit heureuse, nous irons signer à Vienne une paix si nécessaire à l'Europe. Adieu, mon cher Bourrienne, comptez pour quelque chose l'empressement de quelqu'un qui vous est bien attaché, etc. MARMONT.

Au quartier général de Gorizia, le 2 germinal an V.

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie.*

Le citoyen Bourrienne se rendra auprès de moi au reçu du présent ordre. *Signé :* BONAPARTE.

Les misérables et odieuses tracasseries que me faisait, je ne sais pourquoi, le gouvernement d'alors pour mon certificat de résidence, m'avaient rendu peu agréable le séjour de la France. J'éprouvais chaque jour de nouvelles inquiétudes. J'étais même menacé d'être traduit au tribunal pour avoir, disait-on, pro-

(1) Il faut 1797. (D. L.)

duit un certificat de résidence signé par neuf faux témoins, que je ne vis pas, sans un profond chagrin, détenus pendant quelques jours. Je me décidai donc cette fois, sans peine, à partir. L'ordre du général Bonaparte, que je fis enregistrer à la municipalité de Sens, me servit de passeport qui sans cela m'eût probablement été refusé. Je conserve une grande reconnaissance de sa conduite à mon égard dans cette occasion.

Quelque empressement que je misse à quitter Sens, toutes ces formalités et ces précautions me retinrent encore quelques jours, et je reçus au moment de partir une nouvelle invitation :

Au quartier général d'Iudenbourg, le 10 *germinal an* V (8 avril 1796) (1).

Le général en chef me charge, mon cher Bourrienne, de vous engager à venir le joindre promptement. Nous sommes au milieu de nos triomphes et de nos succès. La campagne d'Allemagne commence d'une manière plus brillante que celle d'Italie ; jugez ce qu'elle nous promet. Arrivez sur-le-champ, mon cher Bourrienne, cédez à nos instances, et partagez nos peines et nos plaisirs, et vous ajouterez à nos jouissances.

Je charge le courrier de passer par Sens, afin de vous remettre ma lettre et de me rapporter votre réponse.

Signé : MARMONT.

Ordre joint :

Il est ordonné au citoyen Fauvelet de Bourrienne de partir de Sens et de se rendre sur-le-champ, en poste, au quartier général de l'armée d'Italie. BONAPARTE.

L'on vient de voir que c'est le quatrième mois après son arrivée en Italie que le général en chef m'invitait à m'y rendre ; que les circonstances ne me permirent

(1) C'est 1797 qu'il faut lire. (D. L.)

d'y aller que près d'un an après, sur des invitations réitérées. Je le rejoignis à Léoben. Voici, cependant, ce que l'on a imprimé sur ce voyage :

Bonaparte, dont quinze mois de triomphes inouïs avaient élevé la gloire au plus haut point, reçut de son ancien condisciple Bourrienne une lettre *pressante*, dans laquelle celui-ci demandait la *permission* de venir le joindre et une *place auprès de lui.* Bonaparte se rappela avec plaisir le compagnon de ses premières années et engagea Bourrienne de se rendre à *Gratz*, où il était alors.

Comme les biographes dénaturent les faits! On ne peut, en vérité, y ajouter la moindre foi.

L'auteur peu bienveillant de cet article a voulu me représenter comme mendiant une place au héros dans ses plus grands triomphes et sollicitant la *permission* de l'aller rejoindre. La correspondance que l'on vient de lire prouve la fausseté de cette assertion. On ne reste pas dix mois sans aller remplir la place que l'on a mendiée. Cette correspondance, en attestant l'amitié qu'avait pour moi Bonaparte, pourra inspirer plus de confiance dans les Mémoires que je publie.

J'arrivai dans l'État de Venise au moment où l'insurrection allait éclater contre les Français. Les symptômes s'en manifestaient déjà presque partout. On soulevait des milliers de paysans sous le prétexte d'apaiser les troubles de Bergame et de Brescia. Je passai à Vérone le 16 avril, veille de la signature des préliminaires de Léoben et de la révolte de Vérone. C'était le jour de Pâques, où les ministres du Seigneur prêchaient *qu'il était permis et même méritoire de tuer les Jacobins.* On désignait ainsi les Français. *Mort aux Français, mort aux Jacobins!* était le cri de

guerre et de ralliement. Je n'avais pas la moindre idée de l'état des choses dans cette république. Je n'avais quitté Sens que le 11 avril. Après être resté deux heures à Vérone, j'en partis, sans me douter du massacre qui la menaçait. Je fus arrêté à une lieue de cette ville par une bande d'insurgés qui s'y rendaient et que j'estimai monter à environ deux mille hommes. Ils ne m'imposèrent que la condition de crier : *El viva santo Marco!* je le criai et je passai. Que me serait-il arrivé si je n'eusse traversé Vérone que le lundi? C'est ce jour qu'au son des cloches, les Français furent assassinés dans les hôpitaux. Tout ce que l'on rencontrait dans les rues était égorgé. Plus de quatre cents français périrent de la manière la plus cruelle; des prêtres furent vus à la tête des assassins. Les forts tenaient contre les Vénitiens, qui les assiégeaient avec fureur; mais on ne redevint maître de la ville insurgée qu'au bout de dix jours. Le même jour de l'insurrection de Vérone, des Français furent assassinés entre cette ville et Vicence, que j'avais dépassée la veille sans danger; et à peine avais-je traversé Padoue, que j'appris que d'autres y avaient été égorgés. Les massacres marchaient aussi vite que la poste.

Je dirai quelque chose de cette révolte des États vénitiens que l'opinion politique de chacun a fait envisager sous des points de vue bien différents.

Venise touchait à sa fin. Déjà, depuis une année, l'orage grondait sur cet Etat. Dès le commencement d'avril 1797, l'insurrection menaçait de devenir générale. La querelle commença lors de l'entrée des Autrichiens à Peschiera. On prit aussi le prétexte de l'accueil fait à *Monsieur*, depuis Louis XVIII. L'on avait la certitude que Venise avait armé à force pendant le siège de Mantoue, en 1796. L'intérêt de l'aristocratie

l'avait emporté sur les raisons politiques qui militaient en notre faveur. Le général Bonaparte avait écrit, le 7 juin 1796, au Directoire exécutif :

> Le Sénat de Venise vient de m'envoyer deux juges du Conseil, pour s'assurer définitivement où en sont les choses. Je leur ai renouvelé mes griefs ; je leur ai parlé de l'accueil fait à *Monsieur*. Si votre projet est de tirer de Venise cinq à six millions, je *vous ai ménagé exprès* cette espèce de rupture. Si vous avez des intentions *plus prononcées*, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez faire et attendre le moment favorable, que je saisirai, selon les circonstances ; car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois.

Le Directoire déclara dans sa réponse que le moment n'était pas favorable, qu'il fallait auparavant prendre Mantoue et bien battre Wurmser.

Mais, à la fin de 1796, le Directoire, croyant voir plus de bonne foi dans les prétentions de Venise pour la neutralité, se borna au désir de lui arracher de l'argent et des secours pour l'armée d'Italie et ne voulut pas rompre cette neutralité. Il n'avait pas, comme le général en chef, l'arrière-pensée que le démembrement de cet État servirait un jour de compensation pour ce que la République française garderait des possessions autrichiennes.

A l'époque où nous sommes (avril 1797), ce moment favorable attendu par le Directoire était arrivé. L'heure de Venise était sonnée.

> Je sais, écrivait Bonaparte au Directoire, que le seul parti qu'on puisse prendre est de détruire ce gouvernement féroce et sanguinaire (30 avril) (1).

(1) Ces paroles sont vraies sauf *atroce* au lieu de féroce ; mais pour en avoir l'explication il faudrait lire la très longue lettre motivée de Bonaparte. (*Correspondance*, t. III, pièce 1756.) (D. L.)

Et, le 3 mai, il écrivait de Palmanova :

Je ne vois plus d'autre parti que d'effacer le nom vénitien de dessus la surface du globe.

Vingt jours après cette résolution d'opprimer l'aristocratie à Venise, il écrivait au Directoire :

Le parti qui se disait patriote à Gênes s'est extrêmement mal conduit ; il a, par ses sottises et ses inconséquences, donné gain de cause aux aristocrates. Si les patriotes avaient voulu être quinze jours tranquilles, l'aristocratie était perdue et mourait d'elle-même.

Il trouvait toujours du profit à la chute du pouvoir existant, il y avait des chances pour qu'il tombât dans ses mains.

Deux causes contribuèrent puissamment à précipiter le terme des 1200 ans d'existence de Venise. Les conquêtes des Français en Italie y avaient répandu les principes de la Révolution. L'archiduc de Milan était tombé : pourquoi le doge de Venise ne tomberait-il pas? L'esprit de révolution s'était répandu peu à peu, et le mécontentement se propageait avec rapidité. L'on sentait une différence trop prononcée entre les opinions nouvelles et les ténébreuses institutions de Venise, pour ne pas désirer s'y soustraire.

D'un autre côté, les grandes résolutions avaient abandonné le Sénat de Venise, le gouvernement était usé. L'on agitait et l'on délibérait sans cesse sur le parti à prendre, et l'on n'en prenait aucun. Les avis étaient toujours en opposition ; le Sénat flottait entre l'Autriche et la France, entre une puissance vaincue et une puissance victorieuse. De fortes têtes opinaient pour la neutralité. Le temps et le péril avançaient : cette république expirante avait à combattre les prin-

cipes qui l'envahissaient et à repousser la guerre dont ses provinces étaient devenues le théâtre. Accoutumée à trembler devant l'Autriche, Venise a toujours eu plus de ménagements pour elle que pour la France, et l'influence de l'Autriche y a toujours été plus forte que la nôtre, parce que Venise était convaincue de ce fait, malheureusement confirmé par l'histoire, que l'Italie a toujours été le tombeau des Français, et elle pensait qu'elle le serait encore. Ce gouvernement espérait profiter de l'entrée de l'armée française en Allemagne et de sa pointe dans les gorges de la Carinthie, pour renouveler les vêpres siciliennes. Les paysans fanatisés, et auxquels on donnait de l'argent, prenaient partout les armes. Bonaparte, de son côté, avait toléré un apostolat révolutionnaire qui se justifie facilement. Il voulut renforcer son armée d'une armée italienne et se précautionner contre la vengeance et la perfidie qui ont détruit tant d'armées ultramontaines dans les guerres précédentes.

De tous les peuples d'Italie, le peuple vénitien était celui qui nous haïssait le plus. Bonaparte écrivait à M. Lallemant, ministre de la République française à Venise, « que tous les procès-verbaux faits par les « provéditeurs de Brescia, de Bergame et de Crémone, « qui attribuaient l'insurrection aux Français, étaient « une série d'impostures dont le but était de justifier « aux yeux de l'Europe la perfidie du Sénat de Ve- « nise. »

Vers le mois de mars 1797, le gouvernement de Venise n'avait plus de ressorts ; Ottolini, podestat de Bergame, instrument de la tyrannie des inquisiteurs d'État, vexait les Bergamasques et les Brescians, que la prise de Mantoue avait encouragés dans leur résolution de se séparer de Venise. La conduite d'Ottolini

exaspéra tous les esprits. Il découvrit, de la manière dont on va le voir, les conciliabules des députés patriotes, déguisa son valet de chambre en paysan, et l'expédia à Venise en courrier, pour les inquisiteurs, avec la liste des révoltés. Le courrier fut arrêté, ses dépêches furent prises, et Ottolini, que l'on voulait tuer, fut chassé de Bergame. Ce fut le commencement du soulèvement général des États de Venise.

La lettre que l'on va lire, en confirmant en partie ce que disait Bonaparte à Lallemant, prouvera que la force des circonstances seules et l'enchaînement de causes inévitables soulevèrent les peuples de la terre ferme contre le vieux gouvernement de Venise. En lisant les détails de la conspiration de Bergame dans les écrits qui en parlent, on sera frappé de la précision des renseignements que contient cette lettre d'Ottolini. Il annonce, le 8 mars, que le mouvement populaire aura lieu dans quelques jours, et il éclate le 14 du même mois. Il parle du chef de la légion lombarde, La Hoz (1), comme devant protéger la révolution, et c'est lui qui la commence et l'achève. La lecture de ce document convaincra que ce sont bien plus les prin-

(1) La Hoz, milanais de naissance, se mit au service de la République française au moment de la première campagne d'Italie; il devint chef de brigade de la *Légion lombarde* et se fit remarquer particulièrement lors de la marche sur Rome, au combat de Seni, le 1er février 1797, en enlevant les batteries ennemies. « La légion lombarde, qui voit le feu pour la première fois, s'est couverte de gloire, écrit Bonaparte au Directoire; elle a enlevé 14 pièces de canon sous le feu de 3 ou 4,000 hommes retranchés; le chef de brigade La Hoz a été légèrement blessé. » Il eut peu de temps après le grade de général et commanda les troupes cisalpines dirigées sur les frontières du Piémont à la fin de juin 1799; mais deux mois après il fut destitué en raison de ses agissements politiques; il se mit alors à la tête d'un grand nombre d'insurgés et commanda une des divisions autrichiennes qui faisaient le siège d'Ancône en 1799 et fut tué dans une sortie faite par les Français. (D. L.)

cipes de liberté que la politique astucieuse de Venise qui ont amené ces commencements de conspiration.

RÉPUBLIQUE DE VENISE

Très illustres et très puissants Seigneurs, je dois vous entretenir d'une affaire d'une très grande importance que je m'empresse de vous faire connaître, pour que vous ayez à y porter toute votre attention. J'en ai fait autant avec le provéditeur extraordinaire en terre ferme. Si elle présente quelque invraisemblance dans son ensemble, mettez de côté tout ce qui ne vous convient pas et tirez parti du reste.

L'avocat Marcelin Serpini, natif de Rome, habitant à Milan chez la princesse Albani, femme du prince Albani, qui est en ce moment à Rome avec l'archiduc de Milan, arrivé dernièrement de Bergame pour chercher des papiers appartenant à la famille Albani, m'a raconté qu'il a fait connaissance de quelques honnêtes officiers français qui, après avoir manifesté la disposition où ils étaient de venir ici, lui ont dit que s'il voulait profiter de cette rencontre, il pourrait rendre service à messieurs les Vénitiens, et en même temps aux Français bien intentionnés. Il assure, d'après ces officiers, auxquels il paraît qu'il ajoute beaucoup de foi, qu'il se trame à Bergame une conspiration, qui éclatera au premier instant, tendant à réunir la terre ferme vénitienne à la République lombarde, que l'on prétend établir; que des principaux nobles du pays, des négociants et des hommes du peuple sont les auteurs de cette conspiration ; que les conjurés s'assemblent à une petite distance des portes de la ville (il n'a pas pu me dire le nom de l'endroit) ; qu'il correspond par des espions avec le comité secret de Milan, qu'il approche sans être vu de personne, et qu'il a de pareilles relations avec les autres villes principales et autres châteaux vénitiens ; que les chefs du complot et ceux qui ont le plus d'influence parmi ceux qui en font partie, ont gagné, moyennant beaucoup d'argent, un nombre considérable des habitants de la campagne dépendant de cette province et de la Solodiana, qui doivent être prêts, au moment désigné, à entrer armés dans Brescia, où, après avoir sacrifié une soixantaine de têtes, entre autres celles des. . . . . sera planté l'arbre de la liberté. Dès que le complot aura éclaté, il entrera dans la ville un gros corps de légionnaires, sous les ordres du chef de la légion lombarde, La

Hoz, pour protéger la révolution. Cet horrible attentat aura, dit-on, lieu dans huit ou dix jours. Sa réussite servira d'exemple à plusieurs projets semblables pour la révolution des autres villes vénitiennes.

Aux questions que je lui ai faites, pour savoir comment il avait pu avoir connaissance de ces machinations, pourquoi il m'en faisait la confidence, et pourquoi des officiers s'intéressaient à en prévenir le gouvernement, il m'a répondu que quelques officiers de l'état-major, à Milan, fatigués de la guerre, et ayant en horreur une révolution sanglante dont ils avaient éprouvé les effets, les lui avaient manifestées. Persuadé, à ce qu'il me dit, de mon attachement pour mon gouvernement et la justice de sa cause, ainsi que de la fermeté, de la sagesse et de l'empressement que j'avais mis à conduire cette affaire a une heureuse fin ; il n'a pas hésité un instant à me faire cette confidence. Il m'a dit, en outre, que les Français prenaient part dans cette affaire, parce qu'ils n'étaient pas du tout intéressés à l'agrandissement de la République lombarde, qu'ils regardaient comme un rêve, et que le carnage leur fait horreur. Il croit, au moins, que c'est là la manière de penser de ceux qui lui ont fait cette confidence. Il ne saurait pas me dire si ceux qui commandent pensent de même. Il ajoute que cette machination était l'ouvrage des légionnaires lombards, qui, après la reddition de Mantoue, ayant insisté pour que l'Etat de Milan devint république, on leur avait répondu que Milan n'était pas assez fort pour se conserver, et qu'ayant proposé de réunir à Milan la terre ferme vénitienne, et qu'ayant pris l'engagement de le faire, on leur a dit de faire ce qu'ils croiraient à propos.

J'ai été surpris, ainsi que vous l'imaginez, de ces propos; mais j'ai voulu cacher ma surprise, pour lui faire croire que j'avais déjà eu connaissance du complot. A la vérité, j'avais déja fait des conjectures que je vous ai manifestées dans mes précédentes. Il crut, par ma dissimulation, que je me méfiais de ce qu'il venait de me dire, et il m'offrit, pour me rassurer, de retourner à Bergame, toutes les fois que je le trouverais bon, pour me fournir des notions plus précises; et, de concert avec moi, il aurait pris les précautions nécessaires pour me les faire passer.

Il finit par me dire que plusieurs Bergamasques et Brescians se trouvaient à Milan exprès pour cette affaire; qu'ils s'assemblaient secrètement avec les membres du comité secret de po-

lice, et que le commandant militaire de Brescia serait incessamment changé, d'après les instances des légionnaires, parce qu'ils l'ont jugé trop faible dans une circonstance pareille.

C'est ce que je tiens de l'avocat Marcelin Serpini. Je ne vous parlerai point de son caractère, ne l'ayant pas vu avant cette circonstance; cependant il paraît être un honnête homme, et, d'après ses relations, ce n'est point un imposteur. Il vint ici muni d'une lettre de la princesse Albani, adressée au comte Jean-Hector Albani, et d'une procuration de cette dame pour prendre des papiers qu'elle avait envoyés il y a quelque temps au comte Jean-Hector, pour qu'il les lui gardât. Voilà tout ce que je puis vous dire du caractère de cet homme. Cependant j'ai eu la précaution de demander au comte Jean-Hector Albani si la lettre de la princesse Albani, dont il était porteur, était véritablement écrite de sa main : il m'assura que oui, connaissant parfaitement l'écriture de cette dame.

Vous saurez, très illustres et très excellents seigneurs, mettre dans votre sagesse, à cette affaire, l'importance qu'elle mérite. Quant à moi, vous me trouverez toujours prêt à vous prouver mon dévouement, en vous donnant tous les renseignements que je pourrai vous procurer pour la faire connaître plus amplement.

Pierre Galeppi n'est pas encore de retour. S'il s'en va à Milan au lieu de venir prendre vos ordres, je le ferai arrêter et conduire sous bonne escorte à Venise.

Je vous préviens que, dans la relation que je fais de l'affaire en question au provéditeur extraordinaire, je n'ai point nommé la personne, qui a exigé de moi le secret.

Signé : Alexandre Ottolini.

Bergame, le 8 mars 1797.

On voit clairement, dans cette lettre, les motifs du soulèvement de *Bergame* contre le Sénat. Bonaparte a donné à entendre, dans ses dépêches, que c'était le Sénat qui avait inspiré l'insurrection : cela n'est pas exact ; il n'en croyait rien.

Pendant toutes les irrésolutions du Sénat de Venise, Vienne soufflait l'insurrection des populations de la terre ferme contre les Français. Le gouvernement vé-

nitien avait montré de tout temps une aversion excessive pour la Révolution française, qui avait été violemment décriée à Venise. La haine contre les Français y avait été constamment excitée et fomentée. Le fanatisme religieux y avait exalté plusieurs personnages importants. Dès la fin de 1796, le gouvernement vénitien continuait en secret ses armements, et toute la conduite de ce gouvernement annonçait ses intentions, que l'on a appelées perfides, mais qui n'avaient cependant pour but que de combattre des intentions plus perfides encore. Le Sénat était un ennemi irréconciliable de la République française. L'effervescence était portée à un tel point que, dans beaucoup d'endroits, le peuple se plaignait qu'on ne lui permît point de s'armer contre les Français. Les généraux autrichiens répandaient avec profusion les nouvelles les plus sinistres sur les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et sur la position des troupes françaises dans le Tyrol. Ces impostures imprimées dans des bulletins excitaient l'Italie, et spécialement les Vénitiens, à un soulèvement en masse pour exterminer les Français, lorsque l'armée victorieuse aurait pénétré dans les Etats héréditaires.

La poursuite de l'archiduc Charles dans le cœur de l'Autriche soutenait les espérances qu'avait conçues le Sénat de Venise, qu'il serait facile d'anéantir les faibles restes de l'armée française, disséminés dans les États de la terre ferme. Partout où le Sénat dominait, on poussait secrètement à l'insurrection ; partout où les patriotes l'emportaient, on travaillait avec ardeur à la réunion de la terre ferme à la république lombarde.

Bonaparte profita avec habileté des troubles et des massacres qui en furent la suite, pour prendre envers

la république le langage d'un vainqueur insulté; il publiait qu'il n'y avait pas de gouvernement plus traître que celui de Venise. La faiblesse et l'hypocrisie cruelle du Sénat facilitaient le plan qu'il avait conçu, de faire la paix de la France aux dépens de la république. En revenant de Léoben, vainqueur et pacificateur, il fit sans façon occuper Venise, changea le gouvernement établi, et, maître de tous les pays vénitiens, il se vit à même, dans les négociations de Campo-Formio, d'en pouvoir disposer à son gré, comme compensation des cessions que l'on exigeait de l'Autriche. Dès le 19 mai, il écrivait au Directoire que l'un des buts de son traité avec Venise était de ne pas attirer sur nous l'odieux de la violation des préliminaires relatifs au territoire vénitien, et en même temps de donner des prétextes et de faciliter leur exécution. A Campo-Formio, le sort de cette république fut décidé : elle disparut du nombre des Etats sans secousse et sans bruit. Le silence de sa chute presque inaperçue étonne les imaginations qui retrouvent dans l'histoire les brillantes pages de sa gloire maritime. Mais sa puissance, minée sourdement, n'existait plus que dans le prestige de ces souvenirs. Quelle résistance auraitelle pu opposer à l'homme destiné à changer la face de l'Europe?

CHAPITRE XI

Je pars pour aller rejoindre Bonaparte à Léoben. — Signature des préliminaires du traité de Campo-Formio. — Chute de l'État de Venise. — Mon arrivée. — Ma réception. — État-major. — Bonaparte me met à la tête de son cabinet. — Premier entretien avec Bonaparte. — Bonaparte veut poursuivre ses succès. — Le Directoire s'y oppose. — Bonaparte veut aller à Vienne. — Nous retournons en Italie. — Bonaparte, dans une île de Tagliamento, apprend les mouvements de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Mécontentement de Bonaparte. — Nous traversons les États vénitiens. — Nous arrivons à Milan. — Notre séjour à Montebello. — Jugement de Bonaparte sur Dandolo et Melzi. — Bonaparte est vingt et un jours sans ouvrir ses lettres.

Je rejoignis Bonaparte à Léoben, le 19 avril, lendemain de la signature des préliminaires de paix. Ces préliminaires ne ressemblent en rien au traité définitif de Campo-Formio. La chute incomplète encore de l'État de Venise n'offrait pas pour le moment une proie à partager : tout s'arrangea plus tard. Malheur aux petits États qui se trouvent en contact immédiat entre deux colosses qui se battent!

Ici cessent avec Bonaparte mes relations d'égal à égal et de camarade à camarade, et commencent celles où je l'ai vu tout à coup grand, puissant, entouré d'hommages et de gloire. Je ne l'abordai plus comme je faisais d'ordinaire : j'appréciais trop bien son importance personnelle; sa position avait mis une trop grande distance sociale entre lui et moi pour que

je ne sentisse pas le besoin d'y conformer mon abord. Je fis avec plaisir, et sans regrets, le sacrifice bien facile, d'ailleurs, de la familiarité, du tutoiement et d'autres petites privautés. Il me dit à haute voix, lorsque j'entrai dans le salon, où l'entourait le plus brillant état-major : *Te voilà donc, enfin!* mais dès que nous fûmes seuls, il me fit entendre qu'il était content de ma réserve, et qu'il m'en savait gré. Je fus immédiatement placé à la tête de son cabinet. Je l'entretins, le soir même, de l'insurrection des pays vénitiens, des dangers que couraient les Français, de ceux qui avaient failli m'atteindre, etc. « Sois tranquille (1), me dit-il, ces coquins-là me le paieront. Leur république a vécu. » Cette république était encore debout, riche et puissante. Ces paroles me rappelèrent ce que j'avais lu dans un ouvrage d'un Gabriel Naudé, qui écrivait sous Louis XIII pour le cardinal de Bagin : « Vois-tu cette Constantinople, qui se flatte d'être le siège d'un double empire, et Venise, qui se glorifie d'une fermeté de mille ans? *leur jour viendra.* »

Dans les premiers entretiens que Bonaparte eut avec moi, je crus m'apercevoir qu'il n'était pas extrêmement satisfait des préliminaires. Il aurait désiré aller à Vienne; il ne me le cacha pas. Avant d'offrir la paix au prince Charles, il avait écrit au Directoire qu'il était dans l'intention de poursuivre ses succès, mais qu'il comptait pour cela sur la coopération des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Le Directoire lui déclara qu'il ne devait plus compter sur une diversion en Allemagne, et que les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ne passeraient pas ce fleuve. Cette résolution si inattendue, cette déclaration, si

(1) Il me tutoya jusqu'à son retour à Milan. (*Note de Bourrienne.*)

contraire à ce qu'il avait si constamment demandé, le forcèrent de mettre fin à ses triomphes et de renoncer à son projet favori, de planter les drapeaux de la République sur les remparts de Vienne, ou du moins de mettre des contributions sur les faubourgs de cette capitale.

Une loi du 23 août 1794 défendait de porter d'autres noms que les noms énoncés dans l'acte de naissance. Je voulus me conformer à cette loi qui contrariait bien stupidement de vieilles habitudes. Mon frère aîné vivait encore; je signai Fauvelet jeune. Cela donna de l'humeur au général Bonaparte. « Ce changement de noms n'a pas le sens commun, me dit-il, il y a vingt ans que je te connais sous le nom de Bourrienne. Signe comme on t'appelle et laisse là les avocats avec leurs lois. »

Le 20 avril, en retournant en Italie, il fallut s'arrêter dans une île du Tagliamento pour laisser écouler le torrent qu'avait fait déborder un violent orage. Un courrier paraît sur la rive droite ; il arrive dans l'île : Bonaparte voit, dans les dépêches du Directoire, que les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin sont en mouvement, qu'elles se disposent à passer ce fleuve, et ont commencé les hostilités le même jour de la signature des préliminaires. Cette nouvelle arriva sept jours après que le Directoire avait écrit *qu'il ne fallait pas compter sur la coopération des armées d'Allemagne*. Rien ne pourrait peindre l'émotion du général à la lecture de ces dépêches. Il n'avait signé les préliminaires que parce que le gouvernement lui représentait comme impraticable, pour le moment, la coopération des armées du Rhin ; et quelque temps après il apprend que cette coopération va avoir lieu. Le bouleversement de ses pensées fut tel qu'il conçut

un moment l'idée de repasser sur la rive gauche du Tagliamento et de tout rompre, sous un prétexte quelconque. Il persistait même dans cette résolution, que Berthier et quelques autres généraux combattirent avec succès. Il disait : *Quelle différence dans les preliminaires, si toutefois ils eussent eu lieu!* Mais son chagrin, je dirai presque son désespoir, augmenta lorsque, quelques jours après son entrée dans les Etats de Venise, il reçut de Moreau une lettre du 23 avril, par laquelle ce général lui annonçait qu'ayant passé le Rhin le 20, avec un succès très heureux, et fait quatre mille prisonniers, il ne tarderait pas à le rejoindre. Qui peut dire, en effet, ce qui serait arrivé sans cette vacillante et inquiète politique du Directoire, qu'encourageaient toujours de basses intrigues et la jalousie excitée par la renommée du jeune vainqueur? Parce que le Directoire craignait son ambition, il sacrifiait la gloire de nos armes et l'honneur du pays; car il n'est pas permis de douter que si le mouvement sur le Rhin, demandé avec instance par Bonaparte, eût eu lieu quelques jours plus tôt, il aurait pu, sans courir aucune chance, *dicter* impérieusement les conditions de la paix, ou, comme cela était le but de son entrée en Allemagne, aller signer cette paix à Vienne; aussi, encore préoccupé de cette idée, il écrivait au Directoire le 8 mai : *Depuis que j'ai appris le passage du Rhin par* Hoche et Moreau, *je regrette bien qu'il n'ait pas eu lieu quinze jours plus tôt, ou que du moins Moreau n'ait pas dit qu'il était dans le cas de l'effectuer* (on lui avait écrit le contraire). Que devient, d'après cela, le reproche injuste que l'on a fait à Bonaparte d'avoir, par jalousie contre Moreau, privé la France des avantages qu'une campagne prolongée lui aurait procurés. Bonaparte était passionné

pour la gloire de la France ; il ne l'aurait jamais sacrifiée à la jalousie d'une gloire privée.

En traversant les États vénitiens pour retourner à Milan, il m'entretenait souvent de Venise. Il m'a constamment affirmé qu'il avait été, dans le principe, entièrement étranger aux insurrections qui avaient agité ce pays ; que le simple bon sens devait faire juger que son projet étant de se porter sur les versants du Danube, il n'avait aucun intérêt à voir ses derrières inquiétés par des révoltes, et ses communications interrompues ou interceptées. *Cette combinaison*, disait-il, *serait absurde et ne pourrait venir dans la tête d'un homme à qui ses ennemis mêmes ne peuvent pas refuser un certain tact.* Il m'avouait qu'il n'était pas fâché que les choses eussent tourné ainsi, parce qu'il en avait déjà tiré avantage (pour les préliminaires), et qu'il espérait bien en profiter encore (pour la paix définitive). *Arrivé à Milan*, me dit-il, *je fais occuper Venise.* Il est donc pour moi bien démontré que, *dans le principe*, le général en chef n'avait été pour rien dans les insurrections vénitiennes ; que, plus tard, il n'en fut pas fâché, et que, plus tard encore, il en tira un grand profit.

Nous arrivâmes à Milan le 5 mai, par Leybach, Trieste, Palma-Nuova, Padoue, Vérone et Mantoue. Bonaparte alla bientôt s'établir à Montebello, très beau château, à trois lieues de Milan, d'où la vue se promène sur la riche et magnifique Lombardie. C'est à Montebello que commencèrent les négociations pour la paix définitive, qui se terminèrent à Passeriano. Le marquis de Gallo, plénipotentiaire autrichien, demeurait à une demi-lieue de Montebello (1).

(1) Ce doit être Mombello. (D. L.)

Pendant son séjour à Montebello, le général en chef fit une excursion au lac de Como et au lac Majeur. Il vit en détail les îles Borromées, et s'occupa, à son retour, de l'organisation des villes de Venise, de Gênes et du Milanais. Il cherchait des hommes et il n'en trouvait pas : « Bon Dieu, disait-il, que les hommes sont rares ! Il y a en Italie dix-huit millions d'hommes, et j'en trouve à peine deux, Dandolo et Melzi. »

Il les avait bien jugés. Dandolo est un des hommes qui, dans ces temps de révolution, a le plus honoré l'Italie. Après avoir été membre du grand conseil de la République cisalpine, il exerça les fonctions de provéditeur général en Dalmatie. Il suffit de prononcer aux Dalmates le nom de Dandolo, pour apprendre des habitants reconnaissants combien son administration fut juste, grande et forte.

On connaît les services de Melzi : il fut chancelier et garde des Sceaux de la Couronne d'Italie, et créé duc de Lodi.

Pour qui a vu le monde, la vérité du reproche de Napoléon est devenue triviale. Dans un pays qui, d'après les biographies et les feuilles publiques, regorge d'hommes supérieurs, une femme (1) de beaucoup d'esprit, disait :

La chose qui m'a le plus surprise, depuis que l'élévation de mon mari m'a donné la faculté de connaître beaucoup de personnes, et particulièrement celles employées dans les grandes affaires, c'est l'universelle médiocrité; elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis jusqu'au ministre, au militaire et à l'ambassadeur. Jamais, sans cette expérience, je n'aurais cru mon espèce si pauvre.

(1) Mme Roland. (*Note de Bourrienne.*)

Qui ne connaît les paroles d'Oxenstiern à son fils, qui tremblait d'aller si jeune au congrès de Munster : « Allez, mon fils, vous verrez par quels hommes le monde est gouverné. »

Dans ce temps, où les préliminaires de Léoben avaient suspendu les opérations militaires, il n'était pas si urgent de répondre immédiatement à toutes les lettres. Il vint dans l'esprit du général Bonaparte, non pas de faire comme le cardinal Dubois, qui jetait au feu les lettres qu'il recevait en disant : *Voilà ma correspondance faite*, mais de se convaincre que l'on écrivait trop et que l'on perdait à de niaises et inutiles réponses un temps précieux. Il me dit de n'ouvrir que les lettres arrivées par courriers extraordinaires ; et il laissa, pendant vingt et un jours, toutes les autres dans la corbeille. J'affirme qu'après ce temps écoulé, les quatre cinquièmes des lettres à écrire se trouvaient faites; voici comment : les unes étaient elles-mêmes des réponses, des accusés de réception ; d'autres contenaient des demandes déjà accordées dont on n'avait pas encore reçu l'annonce. Plusieurs étaient remplies de plaintes sur les vivres, la solde ou l'habillement, et des ordres avaient pourvu à tout cela avant l'expédition des lettres. Des généraux demandaient des renforts, de l'argent, des avancements, etc. ; on s'était, en n'ouvrant pas les lettres, épargné le désagrément d'un refus.

Lorsque le général en chef compara le très petit nombre de lettres auxquelles il fallut répondre au grand nombre de celles dont le temps avait fait la réponse, il rit beaucoup de sa plaisante idée. Au fait, ce mode d'agir ne serait-il pas préférable à celui de faire ouvrir les lettres par je ne sais qui, et de répondre par un imprimé auquel il ne manque que la date ?

Pendant les négociations qui suivirent le traité de Léoben, le Directoire chargea le général Bonaparte de réclamer la liberté de MM. de Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau de Puzy, détenus à Olmütz depuis 1792, comme prisonniers d'État. Le général en chef remplit cette commission avec autant de plaisir que de zèle, mais il rencontra souvent des difficultés qui paraissaient être insurmontables.

On a très inexactement publié que ces prisonniers avaient reçu leur liberté par un article des préliminaires de Léoben. J'ai beaucoup écrit dans cette affaire sous la dictée du général Bonaparte, et je ne l'ai rejoint que le lendemain de la signature de ces préliminaires; ce n'est qu'à la fin de mai de l'année 1797 que fut faite la demande de la mise en liberté, et les captifs ne l'obtinrent qu'à la fin d'août. Il n'y eut point d'article de traité.

Ce n'est pas non plus de son propre mouvement que Bonaparte demanda l'élargissement des prisonniers, mais par ordre du Directoire. Pour expliquer ce qui les empêcha de rentrer tout de suite en France, après leur sortie d'Olmütz, il faut se rappeler que les événements du 18 fructidor ont eu lieu entre les premières démarches pour leur délivrance et leur liberté. Il fallut à Bonaparte, pour réussir au bout de trois mois, son ascendant et la force de son caractère. On verra dans les pièces qui seront à leur date, comment étaient traités ces prisonniers dans la forteresse d'Olmütz, avec quelle noble fierté ils reçurent leur liberté, et comme ils conservèrent jusqu'à la fin le sentiment d'indépendance et de dignité que n'avait pu abattre une longue et rigide captivité. Je n'ai trouvé ces pièces dans rien de ce que j'ai lu, et j'avoue que je ne les ai pas jugées indignes de l'histoire.

CHAPITRE XII

Négociations avec l'Autriche. — Mécontentement de Bonaparte. — Une lettre de Sabatier de Castres. — Le ministre Delacroix envoie un agent près de Bonaparte. — Mme Bonaparte reçoit à Milan un agent diplomatique. — M. Barthélemi. — Dévouement d'un émigré pour Bonaparte. — Conseils de Sabatier pour régénérer l'Europe. — Caractère et projets de Bonaparte, jugés par Dumouriez et Rivarol. — Justification de la conduite de Bonaparte pendant 1793, 1794 et 1795. — Jugements sur Dumouriez. — Jourdan. — Moreau. — Bonaparte. — Bonaparte renonce à aller à Rome. — Le prince Charles battu par Bonaparte.

Nous étions au mois de juillet, et les négociations traînaient en longueur; on ne pouvait attribuer les embarras qui se renouvelaient sans cesse qu'à la politique rusée de l'Autriche. D'autres affaires occupaient Bonaparte. Les nouvelles de Paris fixaient toute son attention; il voyait avec un extrême déplaisir et une violente humeur la manière dont les orateurs influents des conseils et des pamphlets écrits dans le même esprit, parlaient de lui, de son armée, de ses victoires, des affaires de Venise et de la gloire nationale. Il s'indignait des soupçons que l'on cherchait à répandre sur sa conduite et sur ses vues ultérieures.

Il reçut, avant cette époque, une lettre de M. Sabatier de Castres, dans laquelle étaient révélées quelques intrigues contre lui. Après un préambule un peu long et assez insignifiant, M. Sabatier disait :

Pour vous seul, Monsieur le général en chef.

Pourquoi faut-il qu'après avoir arraché la France à l'opprobre et l'avoir peut-être préservée de sa dissolution, vous ayez encore des ennemis parmi les Français? La gloire, comme vous savez, appelle l'envie comme l'aimant attire le fer; et l'envie, vous ne l'ignorez pas non plus, ourdit des intrigues, invente des noirceurs et suscite des persécutions. La nation vous dresse des statues et le gouvernement des embûches.

Je viens de découvrir, Monsieur le général, par un homme de ma connaissance, arrivé ici depuis peu, de Bâle, que le citoyen *Delacroix*, ministre des Affaires de l'extérieur, entretient auprès de vous, depuis trois mois, un homme chargé de vous observer et de s'insinuer dans la confiance des gens qui vous entourent, s'il ne peut pénétrer jusqu'à la vôtre; et que M. *Barthélemi*, par l'ordre du même ministre, a envoyé à Milan, il y a quelques semaines, le baron de *Nertia* pour exercer un pareil rôle auprès de Mme de *Buonaparte*. On n'a pu me donner, sur le premier de ces explorateurs, d'autres renseignements, sinon que c'est un homme de beaucoup d'esprit, qui saït plusieurs langues et qui n'est pas militaire; mais l'homme de ma connaissance, de qui je les tiens, connaît personnellement et a fréquenté ledit *Nertia* à Bâle, et a appris de lui-même ce que je viens d'en dire, et de plus qu'il a un traitement de vingt mille livres tournois sur le département de l'extérieur; qu'il est marié, et que sa femme vit avec un des secrétaires du citoyen *Delacroix*. J'avais déjà ouï dire que ce baron de *Nertia*, qui se donne tantôt pour Italien et tantôt pour Français, est un très mauvais sujet, auteur de quelques romans orduriers très mal écrits, ce qui n'empêche pas, dit-on, qu'il ne montre beaucoup d'esprit dans la conversation; il n'en est que plus dangereux, s'il en a véritablement.

Ne pouvant pas plus résister à l'intérêt que vos talents et vos vertus inspirent qu'à l'admiration qu'on vous doit, je voudrais avoir des ailes pour aller vous faire hommage de ces détails. Vous écrire par la poste serait me rendre suspect au gouvernement qui me donne l'hospitalité. Qui sait, d'ailleurs, si ma lettre vous parviendrait? Ma situation ne me permettant pas non plus de voyager, et désirant pourtant vous avertir de l'espionnage dont vous et Mme de *Buonaparte* êtes l'objet, j'ai eu le bonheur de déterminer un honnête homme (M. de *Raville*) à faire exprès le voyage d'Italie pour vous porter cette lettre. C'est un

gentilhomme vertueux, qui s'est fait marchand pour soutenir sa femme et ses deux filles émigrées. Telle est son estime pour moi et telle sa vénération pour vous, Monsieur le général, que, quand il ne serait pas remboursé de ses frais, il s'en croirait, m'a-t-il dit, amplement dédommagé par le plaisir de voir un grand homme et par le souvenir d'une démarche, ou plutôt d'une longue marche, qui avait pour but de le servir.

Pour moi, Monsieur le général en chef, je voudrais bien pouvoir vous marquer ma profonde estime et mon vif attachement par des hommages plus importants que celui de cette missive ; et, j'ose le dire, si jamais le sort me rapprochait de vous, je crois que je ne serais peut-être pas inutile au soutien et même à l'augmentation de la gloire dont vous êtes chargé. Ayant atteint l'âge où les passions passent en revue devant la raison, observateur comme par instinct, plein d'idées non seulement ministérielles, mais politiques ; riche de quelques rapports sociaux jusqu'à présent inaperçus, il ne me serait pas difficile de fournir à l'activité de votre âme et de votre génie de nouveaux moyens d'étonner l'univers et de tracer, dans le champ de l'histoire, un sillon moins pénible et plus profond encore que celui de vos exploits. Et véritablement je suis en état de vous convaincre qu'il est non seulement possible, mais très facile de donner irrésistiblement à l'esprit social une direction nouvelle, aussi avantageuse aux peuples qu'aux princes, et d'imprimer en un seul jour à la France, et par ce contre-coup, quelque temps après, à presque toutes les monarchies de l'Europe, une forme de gouvernement plus tenace qu'aucune de celles pratiquées jusqu'à présent, invariable, et même indestructible, si quelque chose d'humain pouvait l'être. Ce qui vous paraîtra plus extraordinaire ou plus incroyable, quoique rien ne soit plus simple et plus vrai, c'est que je n'aurais qu'à publier mon idée pour la voir bientôt réalisée ; car (et ce seul trait peut vous la faire deviner) toutes les armées, depuis le simple soldat jusqu'au général en chef, conspireraient à son exécution ; tous s'y trouveraient également intéressés.

Si ces assertions vous paraissent folles, vous suspendrez du moins votre jugement sur leur vérité, si vous daignez songer qu'avant la découverte des ballons on se serait moqué, même dans l'Académie des sciences, de celui qui aurait affirmé qu'on pouvait dessiner, déjeuner, dîner dans les airs, et traverser la Manche autrement que sur un navire.

J'ignore si vous recevez le journal qui a pour titre *le Spectateur du Nord*. C'est le mieux écrit et le plus intéressant des ouvrages périodiques qui me sont connus. Il y a dans le dernier numéro deux *lettres* assez longues qui vous concernent. Certain que *Dumouriez* et *Rivarol* les ont faites en commun, j'ai pensé que vous pourriez être curieux de voir comment ces écrivains s'expriment sur votre compte; c'est ce qui m'a engagé de faire des *extraits* de ces deux lettres. M. de *Raville* vous les remettra, dans le cas que ledit numéro ne vous ait pas été envoyé.

J'ai lu dans une gazette que vous aviez demandé votre démission au Directoire, et que vous vous proposiez de retourner en France dès que les affaires concernant la paix seront terminées. J'aurais bien des observations à vous faire sur ce sujet, mais il ne me convient nullement de me permettre rien qui pût avoir l'air d'un conseil : ce serait imiter en quelque sorte ce chef de sauvage qui trace au soleil le chemin qu'il doit parcourir. Je me borne à vous prier de ne regarder cette longue lettre que comme une esquisse de l'extrême intérêt que vous me faites éprouver.

Je suis, avec un respect senti, Monsieur le général en chef, votre très humble et très obéissant serviteur.

L. Sabatier de Castres.

A Leipsig, 19 mai 1797, *chez M. Fleischer l'aîné, libraire à Leipsig.*

Extrait de la lettre au Spectateur du Nord, *sur le caractère et les projets de Bonaparte.*

Monsieur,

Le ton sage et impartial qui caractérise votre journal m'engage à vous adresser quelques réflexions sur l'objet le plus délicat qui puisse intéresser un homme extraordinaire placé entre la calomnie et la gloire. Je sais que la postérité seule juge sans passion, avec une impartiale équité, les hommes qu'une grande célébrité place en butte à l'exagération de leur siècle, soit en bien, soit en mal. Je sais par conséquent que le général *Buonaparte*, l'un des plus étonnants acteurs de la Révolution française, ne peut être élevé sur un piédestal solide, ni renversé

de celui qu'il s'est formé lui-même, par ses contemporains, ses admirateurs ou ses ennemis. L'histoire lui assignera, après sa mort, son véritable rang parmi les héros ou parmi les scélérats fameux.

Quand un homme, par de grands travaux, par des talents brillants, par des actions éclatantes et toujours couronnées de succès, est sorti de la classe ordinaire de l'humanité, il ne peut plus être mesuré sur les proportions communes. Le *Jupiter* de *Phidias*, l'*Hercule* Farnèse, l'*Apollon* du Belvédère, sont nécessairement plus grands que nature ; il faut que l'imagination ne puisse pas les comparer à des objets vulgaires. Il en est des grands hommes, comme des poèmes épiques : on ne peut pas les juger sur les règles ordinaires ou de la vie civile ou de la simple logique.

Il en résulte que leurs ennemis ne produisent pas contre eux des accusations communes, qui suffiraient pour écraser des hommes ordinaires ; ils jugent trop bien qu'elles ne pourraient pas les atteindre ; ils lancent contre ces colosses tout ce que la méchanceté a de plus acéré. Si la vérité dirige la main de l'assaillant, chaque attaque produit une mutilation, et bientôt la statue est défigurée ou renversée. Si la calomnie égare la main qui veut détruire, ses traits impuissants s'émoussent et ne laissent que des égratignures qui peuvent un moment tromper les contemporains, mais que le temps efface, en polissant de siècle en siècle la statue qui doit rappeler un grand homme, de grands événements, de grands exemples.

Le général *Buonaparte* est sans contredit le guerrier le plus brillant qui ait paru à la tête des armées de la République française. Sa gloire est incompatible avec l'égalité démocratique, et les services qu'il a rendus sont trop considérables pour être récompensés autrement que par la haine et l'ingratitude. Il est très jeune, il a par conséquent à parcourir une longue carrière de calomnies, d'accusations et de persécutions.

Sa conduite actuelle contraste avec les différents portraits, presque tous désavantageux, qu'on a tracés de lui. L'opinion n'est plus douteuse sur ses qualités guerrières et ses talents, mais elle est variée encore sur son caractère, selon les diverses affections de ceux qui se hasardent de prononcer sur cet homme vraiment extraordinaire.

Ce n'est qu'à la paix dont la rapidité de ses victoires précipite la conclusion, qu'on pourra décider si ce général a été enthou-

siaste révolutionnaire ou politique profond ; si les variations apparentes de sa conduite sont l'effet d'une ambition flexible ou d'un patriotisme prudent ; s'il a travaillé pour la nation qui l'a adopté, mis en évidence, ou pour lui-même ; s'il se considère comme Français ou comme Italien. Quel que soit l'événement qui couronnera sa carrière militaire, *Buonaparte* est toujours un grand homme, toute sa gloire est à lui seul, parce qu'il a développé lui seul un caractère et un génie dont personne ne lui a donné l'exemple.

S'il a exercé l'apostolat révolutionnaire, il peut facilement se justifier en prouvant qu'il l'a fait : 1° pour renforcer son armée française d'une armée italienne; 2° pour s'assurer lui et ses troupes contre la vengeance et la perfidie qui ont détruit tant d'armées ultramontaines en Italie, dans les guerres précédentes.

Tout le reste de sa conduite est noble et modéré ; il a déployé de l'humanité dans les combats, de la générosité envers les prisonniers ; il a respecté le courage et la vieillesse dans le feld-maréchal de *Wurmser;* il a su s'arrêter au milieu de ses victoires, donner la paix à des ennemis faibles, sauver le chef d'une religion proscrite par les Français, épargner la capitale du monde et de nouveaux crimes à ses soldats. Il s'est vaincu lui-même, en préférant aux vains honneurs de l'entrée triomphante au Capitole, des trophées bien plus utiles sur la Piave où il a prévenu le rassemblement des Autrichiens, et par cette victoire du génie sur l'orgueil, mais surtout par sa foudroyante rapidité, il a décidé le sort de l'Europe.

Tel est l'homme contre lequel je viens de lire avec indignation la dénonciation la plus absurde, dans un journal intitulé : *Paris*, n°s 100 et 101, page 769. Ce pamphlet est intitulé : *Caractère et projets de Buonaparte.*

Ici l'auteur de *la lettre* relève l'absurdité des principaux griefs articulés contre M. le général en chef, et après avoir prouvé que les Italiens et les Allemands ne peuvent parler de ce nouvel *Alexandre* qu'avec passion, en bien ou en mal, il termine ses observations par celles-ci :

Les Français sont encore trop agités par des factions pour juger impartialement un général que la catastrophe de vendé-

miaire a porté au commandement de l'armée qu'il a continuellement menée depuis à la victoire. Le parti qu'il a battu à cette époque ne lui pardonne pas le passé, celui qu'il a soutenu alors redoute son avenir : ce dernier paraît avoir raison, car il est arrivé à *Buonaparte* ce qui n'arrive presque à aucun autre homme : le bonheur, au lieu de le corrompre, a développé en lui de la modération et de la sagesse. Il est arrivé à la gloire avec fougue, il se maintient au sommet avec calme : son âme semble s'épurer dans ces hautes régions.

C'est ainsi que finit cette lettre sans date.

Extrait de la lettre d'un officier allemand sur la guerre, datée M... 18 avril, et publiée dans le Spectateur du Nord, *n° 1, mois d'avril 1797.*

« ... C'est au-dessus des nuages, c'est à une élévation qui domine à la fois la Dalmatie et l'Italie qu'on a combattu, écrit *Buonaparte;* c'est sur un triple lit de neige et de glace que les escadrons se sont entre-choqués. » En retranchant de cette relation le vernis poétique, dont la verve du jeune général brille dans ses récits, il en reste encore assez pour l'étonnement et pour l'admiration de la tremblante Europe. Il en reste assez pour les réflexions de l'homme qui cherche à se rendre compte des motifs, de l'exécution et des suites probables de cette singulière entreprise.

L'auteur de *la lettre*, après avoir établi qu'une défensive telle que celle que la nature semblait avoir disposée pour l'heureux vainqueur de Mantoue, paraissait une position favorable pour les Français, sous tous les rapports militaires et politiques, cherche les raisons pour lesquelles M. le général en chef a pu négliger des avantages aussi solides, aussi bien acquis, pour courir après des hasards incalculables, pour s'enfoncer dans des contrées absolument inconnues aux Français, sur des routes où, malgré leurs nom-

breuses incursions en Italie, leurs ancêtres depuis *Charlemagne* n'avaient jamais pénétré.

En s'écartant, dit-il, de la route tracée par l'évidence de ses propres intérêts, *Buonaparte* paraît très distinctement entraîné par son caractère personnel, par des souvenirs et des rapprochements fautifs dans leur base, par les propres fautes de ses ennemis; enfin, par le désir d'aider ses collègues à rentrer en Allemagne, en attirant sur lui les forces de ses ennemis, et en liant ses propres opérations aux leurs.

L'objet de *la lettre* est d'éclaircir chacun de ces articles. Je ne transcrirai que les développements qui concernent le caractère de M. le général en chef et ce qui peut l'intéresser personnellement.

La plupart des hommes, les anciens militaires surtout, dominés par une seule idée, ne voient presque toujours dans un général, comme dans un ministre, que la place : l'homme leur échappe et reste caché derrière ses fonctions... Déplorable erreur ! les lois, les empires, la guerre surtout, reçoivent bien plus qu'ils ne la donnent, leur empreinte des hommes qui sont appelés à les diriger. Voyez, par exemple, cette triste guerre : incertaine en Champagne, elle devient audacieuse sous *Dumouriez*, effrénée sous les brigands qui combattirent la Vendée, méthodique sous *Pichegru*, vulgaire sous *Jourdan*, savante sous *Moreau*, fougueuse sous *Buonaparte*. Chaque général a marqué sa carrière du sceau de son génie, a frappé ses armées de vie ou de mort...

Dès son début dans la carrière, *Buonaparte* a développé un caractère ardent qui s'irrite des obstacles, une célérité qui prévient toute détermination de la part de l'ennemi : c'est à coups redoublés qu'il le frappe, c'est à flots pressés qu'il pousse son armée sur lui. Il est tout action, et il l'est également partout. Voyez-le combattre, négocier, décréter, punir : c'est toujours l'affaire d'un instant, d'un mot; il transige avec Turin comme avec Rome ; il envahit Modène comme il brûle Binasco ; jamais d'hésitation : couper le nœud gordien est toujours sa méthode. Or, comment assujettir un pareil caractère à l'inaction de la défensive ? Comment resserrer dans les parallèles d'une place,

ou dans les lignes d'un camp, le ressort le plus élastique, le moins pliant qui fut jamais ? Comment obtenir du repos de ce qui est le mouvement même? *Buonaparte*, obéissant à son naturel encore plus qu'aux règles de son art, a dû s'indigner du seul projet de la défensive ; en effet, c'était l'effacer, l'annuler en quelque manière. Comment souscrire à un tel sacrifice au sein de tant de gloire et de tant de bruit ? Dès lors le passé ne lui a pas laissé le choix de l'avenir ; après avoir éclipsé dans quelques mois une partie des héros de l'histoire, il a fallu rivaliser avec ceux de la fable ; telle est en partie l'origine de l'expédition presque romanesque de *Buonaparte*...

Depuis un an, l'élite du militaire impérial est venue successivement se briser contre *Buonaparte*. Lui seul a coulé à fond presque tout l'almanach militaire autrichien, et l'homme de l'art a dans peu fait disparaître les gens du métier...

Le général qui sauva l'Allemagne, qui fit expier à *Jourdan* la violation de l'Empire, se présente devant *Buonaparte*, menace d'arrêter sa course et de mettre ses lauriers à tout autre prix que celui qu'ils lui ont coûté jusqu'ici. Ce général est le frère même de l'empereur. A ses côtés brillent des guerriers que la renommée ne place qu'un rang au-dessous de leur propre chef : l'Europe attentive les considère : le vainqueur doit placer son nom par-dessus tous ceux des guerriers qu'elle possède... que d'aiguillons pour une âme aussi ardente ? Ils exciteraient l'être le plus insensible. Comment le fougueux *Buonaparte* pourrait-il s'en défendre. L'apparition de M. l'archiduc et la rivalité qui en est la suite, ont donc entraîné *Buonaparte* dans un plan qui lui assurait au moins l'honneur des premiers coups, l'initiative de la gloire, et qui condamnait un illustre rival à s'éclipser un moment. *Buonaparte* n'a pas été chercher M. d'*Alvinzi*, il a attendu ses faibles coups dans ses retranchements; au contraire, il va au-devant de ceux de M. l'archiduc ! c'est qu'il sent en lui un émule ; c'est que se rendant la guerre personnelle, il en veut autant à la gloire de M. l'archiduc, qu'aux intérêts de l'Autriche ; c'est que le champ de bataille n'est pour lui qu'un champ clos, et le combat des deux armées, qu'un duel.

Bonaparte ne pouvait pas souffrir qu'on le devinât, et, frappé de voir ses campagnes dépréciées, sa gloire et celle de son armée avilies, des intrigues

se former contre lui dans le club de Clichy, il écrivit au Directoire la lettre qu'on va lire, et rédigea, sur le même sujet, d'autres notes qui la suivront.

AU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF (1)

Je reçois à l'instant, citoyens directeurs, la motion d'ordre de Dumolard (23 juin 1797), il s'y trouve la phrase suivante :

Que plusieurs Anciens, ayant depuis élevé des doutes sur les causes et la gravité de ces violations criminelles (Venise) du droit des gens, l'homme impartial ne fera point un reproche au Corps législatif d'avoir accordé sa croyance à des déclarations aussi précises, aussi solennelles et garanties avec autant de chaleur par la puissance exécutive.

Cette motion a été imprimée par ordre de l'Assemblée ; il est donc clair que cette phrase est contre moi.

J'avais le droit, après avoir conclu cinq paix et donné le dernier coup de massue à la coalition, sinon à des triomphes civiques, du moins à vivre tranquille et à la protection des premiers magistrats de la République. Aujourd'hui, je me vois desservi, persécuté, décrié par tous les moyens honteux que leur politique apporte à la persécution (2).

J'aurais été indifférent à tout ; mais je ne puis pas l'être à cette espèce d'opprobre dont cherchent à me couvrir les premiers magistrats de la République.

Après avoir mérité d'avoir un décret d'avoir bien mériter de la patrie, je n'avais pas le droit de m'entendre accuser d'une mesure aussi absurde qu'atroce? Je n'avais pas le droit d'attendre qu'un manifeste signé par des émigrés, et soldé par l'Angleterre, acquît au conseil des Cinq-Cents plus de véracité que le témoignage de quatre-vingt mille hommes, que le mien !...

Eh quoi ! nous avons été assassinés par des traîtres ; plus de quatre cents hommes ont péri, et les premiers magistrats de la République lui feront un crime de l'avoir cru un moment !

L'on a traîné dans la boue plus de quatre cents Français ; l'on

(1) Cette pièce est présumée datée de Mombello, le 12 messidor an V (30 juin 1797). Elle est reproduite assez exactement. La minute autographe du général Bonaparte existe aux Archives Nationales. (D. L.)

(2) Il y a dans l'original... par tous les moyens, bien que ma réputation appartienne à la patrie... (D. L.)

est venu les assassiner à la vue du gouverneur du fort ; on les a percés de mille coups de stylet pareils à celui que je vous envoie ; et des représentants du peuple français feront imprimer que s'ils ont cru ceci un instant, ils étaient excusables.

Je sais bien qu'il y a des sociétés où l'on dit : ce sang est-il donc si pur !

Que des hommes lâches et qui sont morts au sentiment de la patrie et de la gloire nationale l'aient dit, je ne m'en plaindrais pas, je n'y eusse pas fait attention; mais, j'ai le droit de me plaindre de l'avilissement dans lequel les premiers magistrats de la République trainent ceux qui ont agrandi et porté si haut la gloire du nom français.

Je vous réitère, citoyens directeurs, la demande que je vous ai faite de ma démission. J'ai besoin de vivre tranquille, si les poignards de Clichy voudront me laisser vivre.

Vous m'avez chargé de négociations ; j'y suis peu propre.

Il rédigea, vers le même temps, la note suivante. Il la fit imprimer sans nom d'auteur, et répandre dans toute l'armée (1).

NOTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DE VENISE

Bonaparte s'arrêtant aux portes de Turin, de Parme, de Rome, de Vienne ; offrant la paix lorsqu'il était sûr de n'avoir plus que de nouveaux triomphes à remporter ; Bonaparte, dont toutes les opérations montraient le respect pour la religion, les mœurs, la vieillesse ; qui, au lieu du déshonneur dont il pouvait accabler les Vénitiens (2), et mettre leur république sous terre, l'accabla de bons traitements, et prit des soins si grands de sa gloire, est-il le même que Bonaparte détruisant le plus ancien gouvernement, et démocratisant Gênes, et même le plus sage des peuples, les cantons suisses ?

Bonaparte avait passé le Tagliamento, et entrait en Alle-

(1) Cette note, dont la minute autographe du général Bonaparte est aux Archives Nationales, est présumée du 12 messidor an V (30 juin 1797). Ici elle est reproduite avec quelques variantes. (D. L.)

(2) Dans la minute de Bonaparte il y a : « dont il pouvait accabler le vieux malheureux et illustre Wurmser, l'accable de bons traitements... » (D. L.)

magne lorsque les insurrections se manifestèrent dans les États de Venise ; donc elles étaient en opposition aux projets de Bonaparte ; donc il n'a pu les favoriser.

Lorsqu'il était dans le cœur de l'Allemagne, les Vénitiens assassinèrent plus de quatre cents Français, chassèrent ses quartiers dans Vérone, assassinèrent l'infortuné Laugier, et offraient l'exemple d'un parti fanatique et en armes.

Il revint en Italie, et à son aspect à peu près comme les vents cessent de s'agiter à la présence de Neptune, toute l'Italie qui s'agitait, qui était en armes, rentra dans l'ordre.

Cependant, les députés de Bonaparte arrangèrent différents articles conformes à la situation du pays, et afin d'empêcher, non pas une révolution dans le gouvernement, il était mort, et même de mort naturelle ; mais empêcher la crise, et sauver la ville des convulsions, des anarchistes et du pillage.

Bonaparte accorda une division de son armée pour sauver le pillage et les massacres de Venise. Tous les bataillons étaient dans les rues de Venise : on les fit assommer ; et le pillage discontinua. La propriété, le commerce, furent sauvés lorsque le général Baraguey-d'Hilliers avec sa troupe entra dans Venise.

Bonaparte, comme à son ordinaire, épargna le sang, et fut encore le protecteur de Venise. Depuis qu'elles y sont, on y vit ranquille, et l'on ne se mêle que de donner main-forte au gouvernement provisoire.

Bonaparte ne pouvait pas dire aux députés de Venise qui venaient lui demander sa protection et son secours contre la populace qui voulait piller : je ne puis me mêler de vos affaires. Puisque Venise et tout son territoire étaient certes le champ de la guerre, et, s'étant trouvée les derrières de l'armée, la république de Venise était vraiment de l'armée d'Italie ; le droit de guerre donne la grande police au général sur les pays qui en sont le théâtre. Comme le disait le grand Frédéric : *Il n'y a point de pays neutres là où il y a la guerre.* Des avocats ignorants et bavards ont demandé, dans le club de Clichy, pourquoi nous occupons le territoire de Venise. Messieurs les déclamateurs, apprenez donc la guerre, et vous saurez que l'Adige, la Brenta, le Tagliamento, sur lesquels nous nous battons depuis deux ans, sont des Etats de Venise. Ah ! certes, nous voyons très bien votre idée : vous reprochez à l'armée d'Italie d'avoir surmonté tous les obstacles, de dominer toute l'Italie, d'avoir deux fois franchi les Alpes, de s'être jetée sur Vienne, obligée

à reconnaître cette république, que vous, messieurs de Clichy, vous voulez détruire. Vous mettez Bonaparte en accusation, je le vois bien, pour avoir fait faire la paix. Mais je vous connais, et je parle au nom de quatre-vingt mille soldats. Le temps où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient révolter les soldats est passé, et si vous les y obligez, les soldats de l'armée d'Italie viendront à la barrière de Clichy, avec leur général; mais malheur à vous!

Arrivé à Palmanova, Bonaparte fit un manifeste du 2 mai 1797. Arrivé à Mestre, où il plaça ses troupes, le gouvernement lui envoya trois députés, avec un décret du grand conseil de la teneur suivante, sans que Bonaparte l'eût sollicité, et sans que lui-même songeât à faire aucun changement dans le gouvernement de ce pays.

Le gouverneur de Venise était un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, qui vivait, en souffrant, dans son appartement.

Tout le monde a senti la nécessité de rajeunir ce gouvernement de douze cents ans, de simplifier ses rouages pour sauver indépendance, honneur et gloire.

On délibéra sur : 1° la manière de rajeunir le gouvernement; 2° sur les moyens de réparer le massacre des Français dont chacun se sentait coupable.

Bonaparte, après avoir attendu la députation à Mestre, leur dit que, pour apaiser l'assassinat de ses frères d'armes assassinés aux Pâques de Vérone, il voulait que le grand conseil fît arrêter les inquisiteurs; il leur accorda ensuite un armistice, et leur donna rendez-vous à Milan.

Les députés arrivèrent à Milan le... ; l'on entama la négociation pour rétablir l'harmonie entre les gouvernements. Mais l'anarchie et toutes ses horreurs affligeaient la ville de Venise. Dix mille Esclavons menacèrent de piller les boutiques.

Bonaparte acquiesça à la demande des députés qui lui promirent de faire constater la perte que l'on doit au pillage.

Bonaparte envoya au doge le manifeste ci-joint :

MANIFESTE.

Pendant que l'armée française est engagée dans les gorges de la Styrie, et a laissé loin derrière elle et l'Italie et les principaux établissements de l'armée, où il ne reste qu'un petit nombre de bataillons, voici la conduite que tient le gouvernement de Venise :

1° Il profite de la semaine sainte pour armer quarante mille paysans, y joint des régiments d'Esclavons, les organise en différents corps d'armée, et les porte aux différents points, pour intercepter toute espèce de communication entre l'armée et ses derrières.

2° Des commissaires extraordinaires, des fusils, des munitions de toute espèce, une grande quantité de canons sortent de Venise même, pour achever l'organisation des différents corps d'armée.

3° L'on fait arrêter en terre ferme tous ceux qui nous ont accueillis; l'on comble de bienfaits et de toute la confiance du gouvernement tous ceux à qui on connaît une haine furibonde contre le nom français, et spécialement les quatorze conspirateurs de Vérone, que le provéditeur Prioli avait fait arrêter, il y a trois mois, comme ayant médité l'égorgement des Français.

4° Sur les places, dans les cafés et autres lieux publics de Venise, l'on insulte et accable de mauvais traitements tous les Français, les dénommant des noms de jacobins, régicides, athées; les Français doivent sortir de Venise, et, peu après, il leur est même défendu d'y entrer.

5° L'on ordonne au peuple de Padoue, Vicence, Vérone, de courir aux armes, de seconder les différents corps d'armée, et de commencer enfin ces nouvelles vêpres siciliennes. Il appartenait au Lion de Saint-Marc, disent les officiers vénitiens, de vérifier le proverbe : que l'Italie est le tombeau des Français.

6° Les prêtres en chaire prêchent la croisade, et les prêtres, dans l'État de Venise, ne disent jamais que ce que veut le gouvernement. Des pamphlets, des proclamations perfides, des lettres anonymes sont imprimés dans les différentes villes, et commencent à faire fermenter toutes les têtes; et, dans un État où la liberté de la presse n'est pas permise, dans un gouvernement aussi craint que secrètement abhorré, les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne composent que ce que veut le sénat.

7° Tout sourit d'abord au projet perfide du gouvernement; le sang français coule de toutes parts; sur toutes les routes on intercepte nos convois, nos courriers, et tout ce qui tient à l'armée.

8° A Padoue, un chef de bataillon et deux autres Français sont assassinés; à Castiglione-di-Mori, nos soldats sont désarmés et assassinés; sur toutes les grandes routes, de Mantoue à Legnago,

de Cassano à Vérone, nous avons plus de deux cents hommes assassinés.

9° Deux bataillons français, voulant rejoindre l'armée, rencontrent à Chiari une division de l'armée vénitienne qui veut s'opposer à leur passage; un combat opiniâtre d'abord s'engage, et nos braves soldats se font passage en mettant en déroute ces perfides ennemis.

10° A Valegozio, il y a un autre combat; à Dezenzano, il faut encore se battre : les Français sont partout peu nombreux ; mais ils savent bien qu'on ne compte pas le nombre des bataillons ennemis lorsqu'ils ne sont composés que d'assassins.

11° La seconde fête de Pâques, au son de la cloche, tous les Français sont assassinés dans Vérone; l'on ne respecte ni les malades dans les hôpitaux, ni ceux qui, en convalescence, se promènent dans les rues, et qui sont jetés dans l'Adige, où ils meurent percés de mille coups de stylet : plus de quatre cents Français sont assassinés.

12° Pendant trois jours l'armée vénitienne assiège les trois châteaux de Vérone; les canons qu'ils mettent en batterie leur sont enlevés à la baïonnette ; le feu est mis dans la ville, et la colonne mobile, qui arrive sur ces entrefaites, met ces lâches dans une déroute complète, en faisant trois mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux vénitiens.

13° La maison du consul français de Zante est brûlée dans la Dalmatie.

14° Un vaisseau de guerre vénitien prend sous sa protection un convoi autrichien, et tire plusieurs boulets contre la corvette *la Brune*.

15° Le *Libérateur d'Italie*, bâtiment de la République, ne portant que trois à quatre petites pièces de canon, et n'ayant que quarante hommes d'équipage, est coulé à fond dans le port même de Venise, et par les ordres du sénat. Le jeune et intéressant Laugier, lieutenant de vaisseau, commandant ledit bâtiment, dès qu'il se voit attaqué par le feu du fort et de la galère amirale, n'étant éloigné de l'un et de l'autre que d'une portée de pistolet, ordonne à son équipage de se mettre à fond de cale. Lui seul, il monte sur le tillac au milieu d'une grêle de mitraille, et cherche par ses discours à désarmer la fureur de ses assassins; mais il tombe roide mort. Son équipage se jette à la nage, et est poursuivi par six chaloupes montées par des troupes soldées par la République de Venise, qui tuent à coups

de hache plusieurs qui cherchent leur salut dans la haute mer. Un contremaître, blessé de plusieurs coups, affaibli, faisant sang de tous côtés, a le bonheur de prendre terre à un morceau de bois touchant au château du port; mais le commandant lui-même lui coupe le poignet d'un coup de hache.

Vu les griefs ci-dessus, et autorisé par le titre XII, article 338 de la Constitution de la République, et vu l'urgence des circonstances,

Le général en chef requiert le ministre de France près la République de Venise de sortir de ladite ville ; ordonne aux différents agents de la République de Venise, dans la Lombardie et dans la terre ferme vénitienne, de les évacuer sous vingt-quatre heures; ordonne aux différents généraux de traiter en ennemies les troupes de la République de Venise, de faire abattre dans toutes les villes de la terre ferme le Lion de Saint-Marc.

Chacun recevra, à l'ordre du jour de demain, une instruction particulière pour les opérations militaires ultérieures.

BONAPARTE.

On vient de voir, par les notes du général en chef, comme il manifestait hautement sa résolution de se prononcer militairement et de marcher sur Paris. Cette disposition, bien connue à l'armée, ne tarda pas à être communiquée à la Cour de Vienne. A cette même époque, le général en chef intercepta une lettre de l'empereur François II à son frère le grand-duc de Toscane. Je lui fis sur-le-champ une traduction de cette lettre ; elle lui prouva que François II avait connaissance de son projet. Il y vit aussi avec plaisir les assurances que l'Empereur donnait à son frère de son amour pour la paix, ainsi que le vague des résolutions impériales et l'incertitude sur le sort des princes d'Italie, qu'il reconnaissait facilement dépendre de Bonaparte :

Mon cher frère,

J'ai reçu exactement ta troisième lettre qui contenait la peinture de ta triste et délicate situation. Tu peux être persuadé que

je la vois certainement aussi bien que toi et que je te plains d'autant plus que je ne sais en vérité quel conseil te donner : tu es, comme moi, victime de la précédente inaction des princes d'Italie qui devaient, dans le moment, agir avec leurs forces réunies lorsque je possédais encore Mantoue. Si le projet de Bonaparte, comme on l'apprend, est de laisser des républiques en Italie, cela semblerait aboutir à la républicanisation du reste de ce pays. J'ai déjà une fois commencé les négociations de paix, et les préliminaires sont ratifiés. Si les Français, de leur côté, les observent aussi exactement que certainement je le fais et le ferai, alors votre position s'améliorera; mais on commence déjà, du côté des Français, à ne les point tenir. Le principal problème qui reste à résoudre est si le Directoire et les Français veulent ce que Bonaparte fait; et si ce dernier, comme il parait par quelques imprimés distribués à son armée, n'est pas déjà disposé à se soulever contre sa patrie, ce que semble aussi déjà prouver sa conduite dure envers la Suisse, malgré toutes les assurances du Directoire que Bonaparte avait reçu l'ordre de laisser ce pays intact. Si cela est, il peut s'élever de nouveaux et d'innombrables embarras; ainsi, je ne puis à présent te rien conseiller, car, pour moi-même, il n'y a que le temps et les circonstances du moment qui pourront m'indiquer ce que j'aurai à faire.

Quant à ce que tu me marques de Spanocchi, tout ce que je peux t'en dire, c'est qu'il est à ton service. Je ne puis te le peindre, comme je l'ai toujours entendu dire, que comme un homme honnête et habile, ce qu'il m'a prouvé tout le temps que j'ai eu affaire à lui. Je ne peux pas te dire comment il s'est conduit depuis qu'il est avec les Français, parce que je n'ai plus aucune relation dans le Milanais; pour le bien connaitre, le meilleur parti serait, certes, si tu pouvais recueillir des nouvelles sur sa conduite dans ces temps.

Il n'y a du reste rien de nouveau ici : nous nous portons tous bien, mais nous éprouvons une chaleur extraordinaire. Conserve-moi toujours ton amitié et ton amour ; fais mes compliments à ta femme, et crois-moi pour la vie ton meilleur ami et frère.

FRANÇOIS.

Hetzendorf, le 20 juillet 1797.

CHAPITRE XIII

M. Dunan. — Son vrai nom. — Il écrit contre l'armée d'Italie. — Indignation de Bonaparte. — Note dictée par le général. — Mantoue. — Wurmser. — Le Tyrol. — Moreau. — Jugement sur Moreau. — Défaite d'Alvinzi. — Seconde note de Bonaparte. — Son entrée en Allemagne. — Fuite de l'ennemi. — Entrée en Carinthie et en Carniole. — Le général Kirpen. — Quosdanowich. — Les Vénitiens révoltés. — Le prince Charles. — Ses fautes. — Il donne dans les pièges tendus par Bonaparte.

Bonaparte, toujours fortement préoccupé de la manière dont ses ennemis et ses envieux parlaient de ses campagnes d'Italie, prit le prétexte d'une réponse à un sieur Dunan, qui s'était permis le blâme le plus amer sur sa conduite et sur ses plans. Ce M. Dunan était Deverne de Presle ; il fut plus tard regardé comme complice de Brottier, de La Ville Heurnois et du chevalier Despommelles, caché sous le nom de Thébau. M. Despommelles était mon oncle maternel.

Dunan, auquel Bonaparte s'adresse, était fortement engagé dans le parti royaliste et s'était caché sous divers noms. Il avait fini par prendre celui de Dunan, qui était le nom d'un marchand épicier du faubourg Saint-Marceau, où demeurait aussi Deverne de Presle qui est son véritable nom. Il fut condamné à la déportation au 4 septembre 1797, mais il ne l'a pas subie.

Je donne avec d'autant plus de confiance cette note dictée par le général en chef, qu'elle pourra faire

plaisir, et aux militaires qui ont survécu à ces belles campagnes, et à ceux qui aimeront à comparer Bonaparte en 1797 et Napoléon en 1817 (1).

M. Dunan trouve donc que l'armée d'Italie n'a pas assez fait ; elle devait sortir des champs clos de l'Italie. Peste ! il paraît que M. Dunan a une carte d'une échelle bien petite ! Il devait laisser (M. Dunan parle de Bonaparte) le château de Milan assiégé, le blocus de Mantoue ; laisser derrière lui le roi de Naples, le Pape, cet immense pays qu'il venait de conquérir, et s'avancer, comme une branche de compas, en Allemagne ! Voyons, raisonnons, monsieur Dunan ; cherchons d'abord à nous entendre.

On a eu tort, dites-vous, de concentrer toute l'armée pour assiéger Mantoue ! Cela est une histoire de fait : vous êtes mal instruit. On n'a pas mis, pour assiéger Mantoue, un homme de plus qu'il ne faut pour la bloquer. On l'a assiégée avec de l'artillerie prise dans les places du Modénois, circonvoisines de Mantoue. L'armée d'observation a pris la meilleure ligne pour couvrir le blocus. Quelques fortes colonnes ont été envoyées à Bologne, Ferrare, Livourne ; ont menacé et ont fait faire la paix à des puissances, et chassé les Anglais de Livourne, et, par contre-coup, de la Méditerranée.

Revenant avec cette promptitude qui caractérise l'armée d'Italie, elles se sont trouvées à temps sur l'Adige pour recevoir Wurmser et sa grande armée. Que vouliez-vous que l'on fît de mieux ? Devait-on entrer en Allemagne ? Mais alors c'était abandonner l'Italie et exposer cette belle contrée à une insurrection, à une heureuse sortie de Mantoue, aux corps des ennemis du Frioul. Devait-on seulement traverser le Tyrol et revenir après ? Sans doute !

Le Tyrol qui, sur votre carte, n'a que trois ou quatre pouces, est un pays extrêmement montagneux, habité par un peuple belliqueux, et qui a quarante lieues de défilés impraticables, au milieu desquels passe la continuation de la grande chaîne des Alpes qui sépare véritablement l'Allemagne de l'Italie.

Moreau était encore au delà du Rhin, et Jourdan sur la Sieg. Mais je suis bien bon de chercher à vous entendre ; vous ne vous

(1) Cette note a été reproduite dans la *Correspondance de Napoléon Ier* (pièce 1975). Elle est présumée de Mombello, 13 messidor an V (1er juillet 1797). (D. L.)

entendez pas vous-même. Cet article, comme le reste de votre ouvrage, est un assemblage d'idées fausses et mal conçues. Cela n'est pas étonnant ; vous parlez d'un métier que vous n'entendez pas. Le professeur de philosophie qui, je ne sais plus dans quelle ville, parla longtemps devant Annibal, se prétendait aussi un grand militaire !

Vous pensez donc que si César, Turenne, Montecuculli, le Grand Frédéric, ressuscitaient sur la terre, ils seraient vos écoliers ? La perfection, ou le système de la guerre moderne, consiste, prétendez-vous, à jeter un corps d'armée, l'un à droite, l'autre à gauche ; laisser l'ennemi au centre, et même se mettre derrière une lisière de places fortes. Si ces principes étaient enseignés à la jeunesse, ils recuIeraient la science militaire de quatre cents ans, et, toutes les fois que l'on se dirigera ainsi et que l'on aura affaire à un ennemi actif et qui ait tant soit peu connaissance des embûches de la guerre, il battra un de vos corps et coupera la retraite à l'autre.

La retraite de Moreau n'est tant admirée par les connaisseurs justement qu'à cause de la défectuosité du plan de campagne.

Que l'on fasse l'honneur d'accorder à Bonaparte quelque vaillance et la fougue de trente ans ; qu'on le fasse spadassin, joueur de cartes ou écolier, sa gloire est dans la postérité, dans l'estime de ses frères d'armes, de ses ennemis mêmes, et dans les grands résultats qu'il a obtenus, et enfin dans la prévoyance qui lui fit blâmer, dès le premier jour, tout le plan des opérations du Rhin, comme l'expédition d'Irlande.

L'armée d'Italie a, dans cette campagne, culbuté l'armée sarde, aguerrie par quatre ans de combats ; l'armée de Beaulieu, tellement forte que la Cour de Vienne ne doutait pas de reprendre le comté de Nice ; l'armée de Wurmser arriva du Rhin avec vingt mille hommes d'élite, ce qui seul permit à Moreau de repasser le Rhin et à Hoche de s'avancer sur le Mein : Wurmser fut-il renforcé, il n'en fut pas plus fort, et, par une marche aussi hardie que savante, qui seule rendrait cette brave armée immortelle, il se trouva strictement bloqué avec son quartier général dans Mantoue.

Alvinzi, renforcé de toutes les divisions de la Pologne, de la Silésie, de la Hongrie, ainsi que d'un détachement du Rhin, se présente de nouveau. Après plusieurs jours de manœuvres, il succombe à Arcole. Notre retraite du Rhin permit à l'ennemi d'envoyer de nouveaux renforts au Tyrol. La Hongrie, Vienne,

fanatisées par la noblesse, les prêtres et leurs partisans, envoient-ils volontairement leurs recrues doubler les forces de nos ennemis, que les champs de bataille de Rivoli et de la Favorite, que quelques jours après la prise de Mantoue, de Bergame et de Trévise, ne firent qu'accroître les lauriers des braves soldats de l'armée d'Italie.

Peu de jours après, Bonaparte me dicta cette seconde note, toujours exaspéré par les sottises que l'on débitait à Paris :

Quelle est la chose ridicule et improbable que l'on ne fasse pas croire aux habitants d'une grande ville, ou plutôt quel intérêt peuvent avoir des hommes d'esprit à chercher, avec autant de mauvaise foi, à obscurcir la gloire nationale ?

L'on dit et l'on redit partout que l'armée d'Italie était perdue et que Bonaparte même allait augmenter les prisonniers d'Olmütz, si, par bonheur, il n'eût conclu la paix.

Bonaparte entre en Allemagne par trois côtés à la fois, par le Tyrol, la Carinthie et la Carniole. En partageant ainsi ses forces, il n'avait pas craint d'être partout trop faible, parce que telle était la manière dont l'ennemi s'était lui-même placé. Il était d'ailleurs obligé d'attaquer ainsi, pour se réserver une retraite et être sûr de pouvoir couvrir ses magasins et ses dépôts.

Mais lorsque l'ennemi, partout en fuite, lui eut livré ses magasins, vingt-quatre mille prisonniers, soixante pièces de canon ; qu'il eut Trieste, Goritz, Klagenfurth, Brixen, il sentit qu'il pouvait être à son tour attaqué ; que l'ennemi, qui avait fui loin derrière les montagnes pour se rallier, pouvait lui dérober ses mouvements, tomber sur ses différentes divisions et les battre en détail. Il se garda bien de faire marcher ses divisions du Tyrol à Inspruck ; mais il les fit venir en Carinthie. Il fit également venir en Carinthie la division qui était en Carniole, au lieu, comme aurait pu un général moins habile, de l'envoyer en Istrie. Au lieu donc de tout cela, il fit armer Klagenfurth, et y plaça ses dépôts.

Par ce moyen, au lieu de trois communications il n'en avait qu'une ; au lieu d'avoir à contenir les peuples naturellement revêches et remuants du Tyrol, il les abandonnait et n'avait plus rien à craindre d'eux, et, au lieu que l'armée d'Italie occupait

une ligne de quatre-vingts lieues, il la ramassa sur un seul point, qui menaçait à la fois Vienne, la Hongrie et la Bavière.

Le général Kerpen, qui avait réuni à Inspruck sa division tant de fois battue, croyant que le général Joubert avait intention de marcher contre lui, ne sut pas plutôt que ce général se rendait en Carinthie par la Drawe qu'il rentra dans le Tyrol.

Le général Quosdanowich, qui était accouru pour défendre la Hongrie, sachant que l'armée française s'était réunie en Carinthie, accourut sur Trieste.

Ainsi, tandis que Bonaparte avait réuni toute son armée sur un seul point, dans le cœur des États héréditaires, pouvant se porter partout, le prince Charles a le corps de son armée divisé entre Salzbourg et Vienne, et affaiblie par les détachements qu'il a fournis dans le Tyrol et dans la Carniole. C'est dans ces circonstances qu'on lui demande un armistice.

Quelques jours après, les préliminaires de la paix furent signés. Les préliminaires ont sauvé Vienne, et peut-être l'existence de la Maison d'Autriche.

La révolte des Vénitiens était impuissante, et réprimée avant la rentrée de l'armée en Italie. En effet, le général Kilmaine avait, pour conserver l'Italie, de nombreuses garnisons dans toutes les places fortes et dans tous les châteaux ; deux légions polonaises, deux légions lombardes, et la division du général Victor, qui venait de Rome, en entier. Tous les châteaux de Vérone, Porto-Legnago, Peschiera, Palmanova, étaient au pouvoir de l'armée et en état de défense ; une partie des États vénitiens était en révolte.

L'ennemi, dit-on, pouvait, par le Tyrol, attaquer l'Italie, comme si on pouvait attaquer Peschiera, Mantoue et l'Italie, où il y avait des forces assez considérables, par détachements.

L'ennemi pouvait prendre Trieste. Cela nécessitait encore de nouveaux détachements, et Trieste offrait si peu d'intérêt à garder que le général n'y a jamais tenu que cent hommes de cavalerie et avait donné ordre au général Friant, auquel il avait laissé un régiment de hussards et douze cents hommes d'infanterie, de se retirer, en cas d'attaque, sur Goritz et Palmanova, dont il devait renforcer la garnison, et de venir le rejoindre, de sa personne, à Klagenfurth.

On peut dire que le prince Charles a constamment donné dans tous les pièges qui lui ont été constamment tendus par le général Bonaparte ; et, depuis la bataille du Tagliamento jus-

qu'à la conduite du général Landon en Tyrol et du général Quosdanowich en Carniole, ce n'a été de sa part qu'une série de fautes et de mouvements mal combinés ou conformes aux pièges que lui tendait son ennemi. L'art de la guerre consiste, avec une armée inférieure, à avoir toujours plus de forces que son ennemi, sur le point que l'on attaque ou sur le point qui est attaqué. Mais cet art ne s'apprend ni dans les livres, ni par l'habitude. C'est un tact de conduite, qui proprement constitue le génie de la guerre.

CHAPITRE XIV

Bruits mal fondés. — Carnot. — Capitulation de Mantoue. — Le général Clarke. — Le Directoire cède à Bonaparte. — Berthier. — Portrait de Berthier. — Ma liaison avec lui. — Arrivée d'Eugène Beauharnais à Milan. — Ses heureuses qualités.

A cette époque, où Bonaparte exprimait ainsi son opinion sur ses campagnes et sur l'injustice avec laquelle on en parlait, c'était une croyance généralement admise que Carnot, de son cabinet du Luxembourg, lui traçait, lui dictait ses plans de campagne; que Berthier était son bras droit; qu'il était trop heureux de l'avoir près de sa personne et que, sans lui, il eût été fort embarrassé, même avec les plans de Carnot, qui étaient souvent des romans. Cette double sottise a survécu un moment, même à l'évidence des faits. Beaucoup de personnes sont encore de cette opinion qui a surtout de nombreux partisans dans l'étranger. J'ai été assailli partout de questions à ce sujet. Rien de cela n'est exact. Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Bonaparte était créateur dans l'art de la guerre et pas imitateur. Aucun homme ne lui a été supérieur en ce genre : cela est incontestable. Dans le commencement de cette belle campagne, le Directoire lui envoyait, il est vrai, quelques instructions; mais il suivait toujours ses propres plans, et il écrivait constamment que tout serait perdu, si l'on

exécutait aveuglément des mouvements conçus loin du lieu de l'action ; puis il offrait sa démission. Le Directoire finit par reconnaître combien les opérations militaires étaient difficiles à diriger de Paris, et tout fut fini sur ce point. En arrivant auprès de lui, je vis une dépêche du Directoire, du mois de mai 1796, par laquelle on l'autorisait à conduire toute la suite des opérations de sa campagne en Italie, selon ses vues et ses calculs. Et certes il n'y a pas eu un mouvement, une opération qui ne vînt de lui. Carnot avait été obligé de céder à sa fermeté. Lorsque le Directoire voulut traiter de la paix vers la fin de 1796, le général Clarke, désigné pour conclure l'armistice, avait les pouvoirs d'autoriser, en cas que Mantoue ne fût pas prise avant la conclusion, de comprendre le blocus dans le *statu quo* qui serait convenu. Dans ce cas on aurait stipulé que l'empereur d'Autriche pourrait faire approvisionner, jour par jour, la garnison et les habitants de cette ville. Bonaparte, convaincu qu'un armistice *sans Mantoue* ne serait pas un acheminement à la paix, combattit vivement cette condition à laquelle il ne voulait pas consentir. Il l'emporta ; Mantoue capitula : on en connaît les conséquences. Il croyait cependant aux hasards de la guerre, lorsqu'il préparait, pendant le blocus de Mantoue, un coup de main sur cette place, et écrivait au Directoire : « *Un coup de main de cette nature dépend absolument du bonheur, d'un chien ou d'une oie.* » Il s'agissait d'une surprise.

Bonaparte, excessivement sensible à tout ce qui lui revenait des propos sur Carnot et Berthier, me disait un jour :

C'est une si grosse bêtise! On peut bien dire à un général : Partez pour l'Italie, gagnez des batailles et allez signer la paix

à Vienne. Mais l'exécution, voilà ce qui n'est pas aisé. Je n'ai jamais fait de cas des plans que le Directoire m'a envoyés. Il y a sur le terrain trop de circonstances qui les modifient. Le mouvement d'un seul corps de l'armée ennemie peut bouleverser tout un plan arrangé au coin du feu. Il n'y a que des badauds qui puissent croire à de pareilles balivernes. Quant à Berthier, depuis que vous êtes avec moi, vous voyez ce que c'est. C'est une bête! Eh bien! c'est lui qui fait tout, c'est lui qui recueille une grande partie de la gloire de l'armée d'Italie!

Je lui faisais observer que l'on reviendrait de cette idée, que la vérité finirait par l'emporter, que chacun aurait sa part, que du moins la postérité saurait la faire. Cela ne lui déplaisait pas.

Berthier était un homme plein d'honneur, de courage et de probité : il avait une grande régularité dans le travail. Bonaparte était plus habitué à Berthier qu'il n'avait pour lui d'inclination. Berthier n'accordait pas avec affabilité et refusait avec dureté. Son caractère brusque, égoïste et insouciant, ne lui suscitait pas beaucoup d'ennemis, mais ne lui faisait pas beaucoup d'amis. Des affaires assez souvent communes entre nous lui firent contracter l'habitude de me tutoyer en *me parlant*, mais non en m'écrivant. Il l'a conservée jusqu'à sa mort. Il connaissait parfaitement l'emplacement de tous les corps, les noms de leurs chefs, leur force. Il était toujours prêt, jour et nuit. Il dictait avec clarté tous les ordres qui dérivaient de l'ordre général. Il avait, en outre, un grand dévouement. Enfin, il faut le dire, c'était un bon chef d'état-major. Mais qu'on s'en tienne là. Il n'en voulait lui-même pas davantage. Il ne fallait pas le faire sortir de ce cercle d'idées que lui avaient rendu familier un travail assidu et une grande habitude. Telle était son entière confiance dans Bonaparte et son admiration pour lui, qu'il ne se serait jamais permis de le

contredire dans ses plans, ni de lui donner un conseil. Le talent de Berthier, très borné, était spécial, son caractère d'une faiblesse extrême : l'amitié que Bonaparte lui portait, la fréquence de son nom dans les bulletins et les dépêches officielles avaient enflé sa réputation. En donnant au Directoire son opinion sur les généraux employés à son armée, Bonaparte disait : Berthier, *talents, activité, courage, caractère, tout pour lui*. C'était en 1796. Il en faisait alors un aigle : à Sainte-Hélène, il l'appelait un *oison*. Il ne fallait ni tant l'élever, ni tant l'abaisser. Il ne méritait ni l'un ni l'autre.

Pour moi, j'aimais Berthier ; je le trouvais un excellent homme. Malgré notre liaison vraiment intime, surtout en Égypte, je n'ai jamais pu l'empêcher de manger ses ongles, en parlant, ce qui nuisait beaucoup à la netteté de sa prononciation.

Bonaparte était homme d'habitude ; il tenait beaucoup à ses alentours, il n'aimait pas de nouvelles figures. Berthier l'aimait ; il expédiait bien ses ordres et cela le fit passer sur son peu d'esprit.

Quant à Carnot, lorsqu'il n'appartiendra plus aux époques de coterie, aux réputations éphémères de salons, mais aux temps historiques, il ne lui restera rien de sa prétendue part aux triomphes de l'armée d'Italie et à la gloire, certes bien *personnelle*, de son immortel général.

Ce fut vers ce temps que le jeune Beauharnais vint à Milan. Il était âgé de dix-sept ans (1). Il était resté

(1) Bonaparte avait emmené avec lui Eugène de Beauharnais après lui avoir fait donner le grade de sous-lieutenant de hussards ; Eugène, dès le début, fut blessé à Roveredo, en se battant comme un vieux soldat. La bataille de Roveredo eut lieu le 4 septembre 1796, et comme Eugène était né le 3 septembre 1781, il était âgé exactement de quinze ans. (D. L.)

à Paris auprès de sa mère après le départ du général en chef et ne vint le joindre qu'alors. Il fit immédiatement le service d'aide de camp du général en chef, qui avait pour lui une grande tendresse, justifiée par ses bonnes qualités. Eugène avait un cœur excellent, un beau courage, une morale pure, beaucoup de loyauté, de franchise, d'obligeance et d'amabilité. On connaît sa vie, et tous ceux qui ont eu affaire à lui savent s'il a démenti ces heureuses dispositions de son jeune âge. Il annonçait déjà le courage d'un guerrier. Plus tard il a déployé des talents d'administrateur. Depuis son arrivée à Milan jusqu'à la fin de 1802, je ne le quittai pas un moment. Il fut toujours pour moi, en Égypte surtout, un camarade d'une société agréable, et, dans des rapports journaliers et intimes de quatre années, je ne saurais me rien rappeler qui pût me faire effacer un seul trait de cet éloge.

CHAPITRE XV

De Launay d'Entraigues. — Entrevue avec Bonaparte. — Interrogatoire. — Je passe la nuit à copier une note prise dans ses papiers. — Conversation de d'Entraigues avec le comte de Montgaillard. — Carnot et Robespierre. — Barère chez Champanetz. — Cynisme de Barère. — Propos du roi de Danemarck. — Le prince de Condé à Mülheim. — Pichegru. — MM. Courant et Fauche-Borel. — Manuscrit de Rousseau. — Ouverture à Pichegru. — Offres à ce général. — Difficultés. — Pichegru demande la signature du prince de Condé. — Incertitudes du prince. — Le prince écrit. — Pichegru rend la lettre. — Plans du général. — Exigences du prince. — Le prince de Condé demande Huningue. — Refus de Pichegru. — La Cour du prince. — Négociation. — Note de Pichegru. — Son armée. — Projet de passer le Rhin. — Il marche sur Paris. — Merlin de Thionville. — Les projets de Pichegru rejetés par le prince. — Observations de Pichegru. — Nouvelles difficultés.

Le comte de Launay d'Entraigues, si connu dans la Révolution française, se trouvait à Venise, sous un titre diplomatique, lorsque cette ville fut menacée par les Français. On le regardait comme l'âme et l'agent de toutes les machinations qui se tramaient alors contre la France et surtout contre l'armée d'Italie. Il jugea le péril de la république de Venise et voulut s'évader. Mais les troupes françaises occupaient toute la terre ferme, et il fut pris avec tous ses papiers : la conduite franche en apparence du comte et son adresse engagèrent Bonaparte à le traiter avec une grande indulgence. Il lui fit rendre ses papiers, moins trois pièces relatives aux objets politiques. Le comte

s'évada en Suisse; et Bonaparte apprit bientôt avec quels perfides mensonges il parlait de sa captivité. Son ingratitude fut portée au point d'envenimer tous les bons traitements qu'il avait reçus du général en chef, et de les convertir en actes de tyrannie et d'oppression (1). Les publications du comte d'Entraigues ont séduit des écrivains jusqu'à faire de lui une victime héroïque. Cet homme, tombé en 1812 sous les coups de son domestique *Lorenzo*, écrivait, a-t-on dit, quelquefois son nom d'An .., mais c'est sur sa propre signature à Milan que j'ai copié d'En... Je n'ai vu le comte que pendant quelques jours; mais je lui ai reconnu des talents, dont il aurait pu faire un meilleur usage que de les employer à l'intrigue.

J'ai gardé une copie, que je fis la nuit même, de celle de ses pièces qui me parut la plus intéressante. On en a beaucoup parlé; je crois même que Fauche-Borel l'a niée, ainsi que tout ce qu'elle contient. Trois motifs me déterminent à l'insérer dans ces Mémoires: la manière dont elle était tombée entre les mains du général en chef, le vif intérêt que le comte d'Entraigues

(1) Ces faits sont exacts; Napoléon les rappelle dans le *Mémorial*. — Après avoir été en Russie, d'Entraigues vint à Londres pour ven dre les articlessecrets du traité de Tilsitt, en échange d'une forte pension. Mais deux émissaires de la police de l'Empereur envoyés à Londres obtinrent, par l'intermédiaire de Lorenzo, son domestique, copie des dépêches et des notes destinées à lord Canning. « Le 22 juillet 1812, d'Entraigues annonça son intention d'aller chez le ministre, pour avoir son avis sur un mémoire important. Lorenzo, qui n'avait pas encore retiré cette pièce des mains des agents français, comprit que son infidélité allait être découverte. Dans son désespoir, il tua d'Entraigues et sa femme, et se brûla la cervelle aussitôt après. » Telles sont les explications données sur un événement qui n'eut pour témoin que le cocher du comte; on n'en fut informé que par les journaux anglais et les circonstances, paraît-il, n'en furent jamais recherchées avec soin. Du reste, ce qui a pu faire croire qu'on l'avait assassiné, c'est que le gouvernement anglais s'empara de tous ses papiers. (D. L.)

y attachait, les différences que j'ai cru remarquer entre le manuscrit que j'ai copié et ce que j'ai lu depuis, et enfin son authenticité que je puis garantir, l'ayant transcrite sur l'original même du comte, qui, *en ma présence*, avait affirmé la vérité de la pièce et la vérité des faits qui y sont énoncés. Voilà ce qui me fait fortement douter que ce soit un roman, comme le prétend Fauche. Tout ce qu'il dit sur ce fait, dans les pièces historiques relatives aux différentes missions dans lesquelles il a été employé est inexact. Quant à la vérité de la conversation, n'y ayant pas assisté, je ne puis l'affirmer; mais je dois dire que tout me fit croire, en 1797, que d'Entraigues n'en imposait pas. J'ai été témoin de tout, et je n'ai vu ni menaces, ni violence, ni contrainte : c'est au public à juger. Dans la pièce imprimée que j'ai lue, je n'ai rien vu sur Barère; j'ai remarqué plusieurs mots en blanc, comme illisibles. Je ne trouve pas un seul mot en blanc sur mon manuscrit; enfin je transcris littéralement la minute que je possède.

Le titre de ce manuscrit portait :

Ma conversation avec M. le comte de Montgaillard, 4 décembre 1796, *à six heures après midi jusqu'à minuit, en présence de M. l'abbé Dumontel.*

Il y a sur ma note : *Extrait de cette conversation, fait par moi-même d'après l'original.* J'ai laissé les passages qui m'ont paru insignifiants, et je n'ai transcrit que ceux qui m'ont paru intéressants.

Montgaillard parle du gouvernement révolutionnaire, de ce qui l'a créé, de ce qui a occasionné sa durée. Après avoir parlé du Comité de salut public, il ajoute :

Je n'ai nommé que ces quatre personnages du Comité, parce que ce sont les seuls qui s'occupaient des assassinats; les autres se livraient à d'autres soins; et Carnot, entre autres, ne s'occupait que des armes et des plans de campagne.

Son génie se dévouait à faire trembler l'Europe, et tandis que Robespierre exerçait une tyrannie dont les fastes du monde n'offraient aucun exemple, Carnot annonçait à l'Europe que le génie du mal régnait sur la terre, que le ciel accordait la victoire au crime.

Barère est, entre autres, une espèce indéfinissable ; c'est un bel esprit de café. Il allait tous les jours, au sortir du Comité, voir une femme avec laquelle se trouvait Champanetz ; il y restait jusqu'à minuit ; il lui disait, en lui frappant le genou : Demain nous en expédions quinze, vingt, trente ; et lorsqu'elle témoignait de l'horreur sur ces assassinats, il lui disait : *Il faut graisser les roues de la Révolution*. Et il se sauvait en riant.

Montgaillard parle ensuite de son évasion, de sa fuite en Angleterre, de son retour en France, de sa seconde sortie, enfin de son arrivée à Bâle au mois d'août 1795 ; puis il dit :

J'avais eu avant une communication avec le ministre de Danemark, il me demandait ce que je pensais de la coalition. Je ne disais que des choses générales, quand il ajouta : *Je vais vous parler franchement : je regarde les rois coalisés comme des filous qui se volent dans les poches tandis qu'on les mène à la potence.*

M. le prince de Condé m'appela à Mülheim et, sachant toutes les relations que j'avais eues en France, il me proposa de sonder le général Pichegru, qui avait son quartier général à Altkirch.

Le général Pichegru y était alors environné de quatre représentants conventionnels.

Je me rendis aussitôt, avec quatre ou cinq cents louis, à Neuchâtel.

Je jetai les yeux, pour la première ouverture, sur Fauche-Borel, imprimeur du roi à Neuchâtel, votre imprimeur et le mien. (Il fait son portrait moral : je ne l'ai pas copié ; il ne m'a pas paru en valoir la peine.)

Je lui associai M. Courant, Neuchâtelois. (Même observation.)

Je les persuadai de se charger de la commission ; je les munis d'instructions, de passeports. Ils étaient étrangers, je leur fournis toutes les patentes pour voyager en France comme étrangers, négociants, acquéreurs de biens nationaux. Je les recommandai à Dieu, et je partis pour aller attendre de leurs nouvelles à Bâle.

Le 13 août, Fauche et Courant partent pour se rendre au quartier général d'Altkirch.

Ils y restent huit jours sans pouvoir parler au général Pichegru, environné de représentants et de généraux. Pichegru les remarque, surtout Fauche, et les voyant assidus sur tous les lieux où il passait, il devina que cet homme avait quelque chose à lui dire, et dit tout haut, en passant : *Je vais me rendre à Huningue*.

Fauche trouve le moyen de se présenter à son passage, au fond d'un corridor ; Pichegru le remarque, le fixe, et quoiqu'il plût à .orrents, il dit tout haut : « Je vais dîner au château de Mme Salomon. »

Ce château est à trois lieues d'Huningue, et cette Mme Salomon est la maîtresse de Pichegru.

Fauche part aussitôt, monte au château et demande à parler au général Pichegru.

Fauche alors lui dit que, possédant des manuscrits de J.-J. Rousseau, il veut les lui offrir et les lui dédier.

« Fort bien, dit Pichegru, mais je veux les lire avant, car J.-J. Rousseau a des principes de liberté qui ne sont pas les miens, et je serais très fâché d'y attacher mon nom.

— Mais, lui dit Fauchè, j'ai autre chose à vous dire.

— Et quoi, et de la part de qui ?

— De la part de M. le prince de Condé.

— Taisez-vous, et attendez-moi. »

Alors il le conduisit seul dans un cabinet reculé, et tête à tête il lui dit : « Expliquez-vous ; que me veut monseigneur le prince de Condé ? »

Fauche, embarrassé, et à qui les expressions ne venaient pas en ce moment, balbutia. « Rassurez-vous, lui dit Pichegru, je pense comme monseigneur le prince de Condé. Que veut-il de moi ? » Fauche encouragé lui dit : « M. le prince désire se rallier à vous ; il compte sur vous ; il veut s'unir à vous. — Ce sont là des choses vagues et inutiles, lui dit Pichegru ; cela ne veut rien dire. Retournez demander des instructions écrites, et revenez dans trois jours à mon quartier général, à Altkirch ; vous me trouverez seul à six heures précises du soir. »

Aussitôt Fauche partit, arriva à Bâle, courut chez moi, et, transporté d'aise, il me rend compte de tout.

Je passai la nuit à rédiger une lettre au général Pichegru.

M. le prince de Condé, muni de tous les pouvoirs de Louis XVIII, excepté celui d'accorder des Cordons bleus, m'avait,

par un écrit de sa main, revêtu de tous ses pouvoirs à l'effet d'entamer une négociation avec le général Pichegru.

Ce fut en conséquence que j'écrivis au général. Je lui dis d'abord tout ce qui pouvait réveiller en lui ce noble sentiment du véritable orgueil, qui est l'instinct des grandes âmes ; et après lui avoir fait voir tout le bien qu'il pouvait faire, je lui parlai de la reconnaissance du roi pour le bien qu'il ferait à sa patrie en y rétablissant la royauté. Je lui dis que Sa Majesté voulait le créer maréchal de France, gouverneur de l'Alsace : nul ne pouvait mieux la gouverner que celui qui l'avait si vaillamment défendue.

Qu'on lui accordait le Cordon rouge ;

Le château de Chambord avec son parc, et douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens ;

Un million d'argent comptant ;

Deux cent mille livres de rentes ;

Un hôtel à Paris ;

La ville d'Arbois, patrie du général Pichegru, porterait le nom de Pichegru et serait exempte de tout impôt pendant vingt-cinq ans ;

La pension de deux cent mille livres réversible par moitié à sa femme, et cinquante mille livres à ses enfants, à perpétuité, jusqu'à l'extinction de sa race.

Telles furent les offres faites, au nom du roi, au général Pichegru.

(Suivait ce que l'on accordait aux officiers et soldats ; amnistie pour le peuple, etc.)

J'ajoutais que M. le prince de Condé désirait qu'il proclamât le roi dans ses camps, lui livrât la ville d'Huningue, et se réunît à lui pour marcher sur Paris.

Pichegru, après avoir lu cette lettre avec la plus grande attention, dit à Fauche : « C'est fort bien ; mais qu'est ce M. de Montgaillard qui se dit ainsi autorisé ? Je ne connais ni lui ni sa signature. Est-il l'auteur ? — Oui, lui dit Fauche. — Mais, dit Pichegru, je dois, avant toute ouverture de ma part, être assuré que M. le prince de Condé, dont je me rappelle très bien l'écriture, approuve tout ce qui m'a été écrit en son nom par M. le comte de Montgaillard. Retournez tout de suite auprès de M. de Montgaillard, et qu'il instruise M. le prince de Condé de ma réponse. »

Aussitôt Fauche partit, laissa M. Courant près Pichegru, et arriva à Bâle à neuf heures du soir.

A l'instant je vais à Mülheim, quartier général du prince de Condé ; j'y arrivai à minuit et demi : le prince était couché, je le fis éveiller. Il me fit asseoir à ses côtés, tout près de lui sur son lit, et ce fut alors que commença notre conférence. Il s'agissait seulement, après avoir instruit le prince de l'état des choses, de l'engager à écrire au général Pichegru, pour lui confirmer la vérité de tout ce qui avait été dit en son nom.

Cette négociation, si simple dans son objet, si peu susceptible d'obstacles, dura néanmoins toute la nuit.

M. le prince, aussi brave qu'il est possible de l'être, n'a hérité du grand Condé que de son imperturbable intrépidité.

Sur tout le reste, c'est le plus petit des hommes ; sans moyens comme sans caractère, environné des hommes les plus médiocres, les plus vils, quelques-uns les plus pervers ; les connaissant bien, et s'en laissant dominer.

(Ici, beaucoup de détails sur la Cour du prince ; elle ressemble à toutes les autres ; c'est en petit ce qu'était Versailles en grand.)

Il fallut neuf heures de travail, assis sur son lit, pour lui faire écrire, au général Pichegru, une lettre de neuf lignes.

Tantôt il ne voulait pas que ce fût de sa main.

Puis il ne voulait pas la dater.

Puis il ne voulait pas l'appeler *général* Pichegru, de peur de reconnaître la République en lui donnant ce titre.

Puis il ne voulait pas y mettre l'adresse.

Puis il refusait d'y mettre ses armes.

Enfin, il combattit pour éviter d'y mettre son cachet.

Il se rendit à tout, enfin, et lui écrivit qu'il devait ajouter pleine confiance aux lettres que le comte de Montgaillard lui avait écrites en son nom et de sa part.

Cela fait, avec difficulté, le prince voulait retirer sa lettre.

Il se rendit enfin ; je repartis pour Bâle et dépêchai Fauche à Altkirch, auprès du général Pichegru.

Le général, en ouvrant la lettre de huit lignes du prince et reconnaissant le caractère et la signature, la lut et aussitôt la remit à Fauche, en lui disant : « J'ai vu la signature, cela me suffit et la parole du prince est un gage dont tout Français doit se contenter. Reportez-lui sa lettre. »

Alors il fut question de ce que voulait le prince; Fauche expliqua qu'il désirait :

1° Que Pichegru proclamât le roi dans son armée et arborât le drapeau blanc ;

2° Qu'il livrât Huningue au prince ; Pichegru s'y refusa. « Je ne serai jamais d'un complot, dit-il, je ne veux pas être le troisième tome de La Fayette et de Dumouriez.

« Je connais mes moyens, ils sont aussi sûrs que vastes.

« Ils ont leurs racines, non seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la Convention;

« Dans les départements et dans les armées de ceux des généraux mes collègues qui pensent comme moi.

« Je ne veux rien faire de partiel.

« Il en faut finir.

« La France ne peut rester république ; il lui faut un roi;

« Il faut Louis XVIII ;

« Mais il ne faut commencer la contre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer.

« Sûrement et promptement, voilà quelle est ma devise.

« Le plan du prince ne mène à rien. Il serait chassé d'Huningue en quatre jours, et je me perdrais en quinze jours.

« Mon armée est composée de braves gens et de coquins.

« Il faut séparer les uns des autres, et décider tellement les premiers par une grande démarche qu'ils n'aient plus la possibilité de reculer et ne voient leur salut que dans le succès.

« Pour y parvenir :

« J'offre de passer le Rhin où l'on me désignera, le jour et à l'heure fixés ;

« Avec la quantité de soldats et de toutes les armes que l'on me désignera.

« Avant, je placerai des officiers sûrs et pensant comme moi.

« J'éloignerai les coquins et les placerai dans des lieux où ils ne pourront nuire, et où leur position sera telle qu'ils ne pourront se réunir.

« Cela fait, dès que je serai de l'autre côté du Rhin, je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc. Le corps de Condé et l'armée de l'Empereur s'unissent à nous.

« Aussitôt je repasse le Rhin et je rentre en France.

« Les places fortes seront livrées et gardées au nom du roi, par les troupes impériales.

« Réuni à l'armée de Condé, je marche sur-le-champ en avant

tous mes moyens se déploient alors de toutes parts, et nous marcherons sur Paris ; nous y serons en quinze jours.

« Mais il faut que vous sachiez que, pour le soldat français, il faut, en criant : Vive le roi ! lui donner du vin et un écu dans la main.

« Il faut que rien ne lui manque en ce premier moment.

« Il faut solder mon armée jusqu'à la quatrième et cinquième marche sur le territoire français.

« Allez reporter tout cela au prince, écrit de ma main, et donnez-moi ses réponses. »

Pendant toutes ces conférences, Pichegru était environné de quatre représentants du peuple à la tête desquels était Merlin de Thionville, le plus insolent et le plus farouche des inquisiteurs.

Ces gens-là, munis des ordres du Comité, pressaient Pichegru de passer le Rhin et d'aller assiéger Manheim, où Merlin avait conservé de nombreuses intelligences.

Ainsi, si, d'une part, le Comité pressait par ses ordres l'exécution du plan de Pichegru ; de l'autre, il n'y avait pas de moments à perdre, car différer de se rendre au désir des quatre représentants, c'était se déclarer suspect.

Ainsi, tout imposait au prince la loi de se décider et de se décider promptement.

De plus, le bon sens lui imposait une autre loi :

Celle d'examiner sans passion quel homme était Pichegru, quel était son abandon, quelles étaient ses propositions.

L'Europe annonçait ses talents, et il avait mis le prince bien en état de juger de sa bonne foi.

De plus, sa démarche, son plan, en étaient de nouvelles preuves ; en passant le Rhin, se plaçant au milieu des armées de Condé et de Wurmser, il rendait la désertion impossible, et, si le succès ne répondait pas à son attente, il se rendait lui-même émigré.

Il laissait à ses féroces ennemis sa femme, son père, ses enfants ; tout répondait donc de sa foi, ses talents répondaient de son génie, son génie de ses moyens, et les gages qu'il laissait, s'il échouait, annonçaient qu'il était sûr du succès.

Quelle stupide prétention que de prétendre mieux commander l'armée de Pichegru que Pichegru lui-même ! De vouloir mieux connaître les provinces frontières que Pichegru, qui les commandait et qui y avait placé, pour commandants des villes, ses amis !

Cette prétention pourtant perdit la monarchie cette fois-là, comme tant d'autres.

M. le prince de Condé, en lisant ce plan, le rejeta en totalité.

Il fallait, pour son succès, en faire part aux Autrichiens, Pichegru l'exigeait ; M. le prince de Condé ne le voulait pas absolument, pour avoir, à lui seul, la gloire de faire la contre-révolution.

Il répondit à Pichegru par des observations, et la conclusion de ses réponses était de revenir à son premier plan

Que Pichegru proclamât le roi, sans passer le Rhin;

Qu'il remît Huningue ;

Et qu'alors l'armée de Condé, seule et sans en rien participer aux Autrichiens, irait le rejoindre

Qu'en ce cas il pouvait promettre cent mille écus en louis, qu'il avait à Bâle, et quatorze cent mille livres, qu'il avait en excellentes lettres de change, payables sur-le-champ.

Aucun moyen, aucun raisonnement n'eut de prise sur M. le prince de Condé. L'idée de communiquer son plan à Wurmser, d'en partager la gloire avec lui, le rendait aveugle et sourd.

Il fallut reporter à Pichegru les observations de M. le prince de Condé, et ce fut M. Courant qui en fut chargé.

Je trouve au bas de ma note ces mots :

Ici finit cette conversation que j'ai transcrite du manuscrit de M. le comte d'Entraigues, et que je certifie conforme en tout à l'original.

Mombello, 22 prairial, an V (10 juin 1797).

Ces pièces m'inspirèrent tant d'intérêt et me parurent porter tellement le cachet de la vérité, que je laissai le général Bonaparte se coucher. Je passai la nuit, comme je l'ai déjà dit, à copier le long extrait que l'on vient de lire; mes occupations ne m'eussent pas permis de le copier pendant le jour. Le lecteur jugera si des dénégations postérieures et réitérées peuvent avoir quelque poids, et mériter quelque croyance. Pour moi, je déclare que si ces documents sont faux, il faut douter de tout (1).

(1) Voir la note à la fin du volume.

CHAPITRE XVI

Haller accusé par Clarke. — Justification de Haller. — Lettre qu'il m'écrit. — Bacler. — Gravures de batailles. — Négociations pour la paix. — Projet de lettres de Bonaparte à l'empereur d'Autriche. — Envoi de cette lettre au Directoire — Bonaparte mécontent de Paris. — Il désire la guerre. — Force de son armée. — Augmentations des forces qu'il demande. — M. de Gallo à Mombello. — Le comte de Merveldt. — Le sort des rois déploré par Bonaparte. — État de la République française. — Conseils à l'empereur d'Autriche. — Considérations sur les négociations. — La lettre de Bonaparte n'est pas envoyée. — Desaix. — Amitié de Bonaparte pour Desaix.

Le général Clarke avait accusé de malversation M. Haller, administrateur en chef des finances en Italie. Il ne voulut pas recevoir au prix convenu les diamants que Rome donnait pour acquitter ses contributions extraordinaires. M. Cacault, ministre plénipotentiaire à la Cour de Rome, s'en plaignit au général en chef, en lui disant que ce procédé n'était pas digne de la République, et que les *juifs dont Haller s'était servi* ne pouvaient être opposés à son expert, à ceux du Pape et aux commissaires Monge et Berthollet. Cacault disait, dans sa lettre du 3 juin, que Haller ne faisait un si grand fracas que pour l'éloigner de Rome. Cette lettre n'était rien moins que favorable à Haller. Le général Bonaparte m'ordonna de lui écrire comme de moi-même, pour le prévenir de ce qui se passait; il me dit d'adoucir les expres-

sions de la lettre de Cacault, sans toutefois déguiser le motif des plaintes, et de lui exprimer son mécontentement. Voici la réponse de Haller, que je mis sous les yeux du général Bonaparte :

Je vous remercie pour votre billet, mon cher Fauvelet. Le général a détruit, d'un trait de plume, tout le charme de ma place, et sans ce charme, la place n'est pas tenable.

Il s'est rudement trompé s'il pense que je puisse le servir encore ; ce serait à contre-cœur et ce serait mal le servir. Je veux ma liberté, coûte que coûte, et il faudra que son pouvoir fléchisse devant l'offense. Je vous aurai la plus vive obligation, si vous pouvez en accélérer le moment.

Je n'ai plus d'autres moteurs que mon devoir et, certes, il ne suffit pas dans ma place où il faut combattre, du matin au soir, les intrigants, les fripons et les imbéciles ; lutte insoutenable, lorsque la première des récompenses lui manque, et il n'est plus au pouvoir du général de réparer le mal, après tant de preuves de dévouement de ma part.

Ce n'est plus une querelle d'amant, cela ne peut s'oublier, ni se pardonner.

Je vous embrasse de tout mon cœur. HALLER.

Venise, le 26 prairial an V (14 juin 1797).

Loin de ce fâcher de cette lettre, Bonaparte n'y vit que l'énergique expression de l'indignation d'un homme dévoué. Des renseignements plus exacts furent pris ; tous les soupçons disparurent, et l'union fut rétablie.

Il avait ordonné et payé d'avance les gravures de ses plus célèbres batailles ; le travail n'avançait pas à son gré : il se fâcha et dit un jour au géographe Bacler d'Albe (1), qu'il aimait assez : « Ah çà ! dépêchez-vous donc, songez que tout cela est l'affaire d'un moment ; si vous tardez encore quelque temps, vous ne vendrez rien : tout s'oublie vite. »

(1) Bacler d'Albe, peintre et ingénieur géographe, devenu général et directeur du cabinet topographique de Napoléon. (D. L.)

Il aurait pu dire qu'il se promettait d'effacer lui-même, si c'était possible, ses premiers exploits par de plus brillants encore.

Nous étions au mois de juillet; les négociations pour la paix définitive traînaient toujours avec une lenteur qui décelait clairement des arrière-pensées des deux côtés. Les négociateurs autrichiens se montrèrent habiles à susciter de nouveaux obstacles. Bonaparte n'était, dans ce moment, rien moins que disposé à la paix qu'il espérait toujours signer à Vienne, après une campagne d'Allemagne que devaient seconder les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. La minorité du Directoire le sollicitait de signer la paix sur la base des préliminaires; la majorité la voulait plus honorable et plus avantageuse; l'Autriche ne se hâtait pas non plus, parce qu'elle comptait, en France, sûr des troubles, dont sa police lui annonçait la prochaine explosion : elle avait ou croyait avoir intérêt à gagner du temps; elle élevait chicanes sur chicanes. On cherchait à se jouer de part et d'autre; chacun protestait de son amour pour la paix, et chacun restait sur le qui-vive. La France ne demandait pas mieux que d'écraser encore son ennemi; celui-ci espérait de la guerre et de l'avenir quelques dédommagements de ses pertes. Bonaparte pressait les plénipotentiaires de François II, et ceux-ci avaient ordre d'attendre la révolution de Paris.

Cependant, puisque l'on ne travaillait pas sérieusement à la paix, il fallait bien faire semblant de la vouloir : on s'écrivit.

Bonaparte adressa, le 5 thermidor an V (23 juillet 1797), la lettre suivante à l'Empereur d'Autriche. Je ne l'ai vue dans aucun recueil. Elle fera connaître sous quel point de vue il envisageait la négociation.

Cette lettre fut communiquée au Directoire, par celle du 28 juillet, écrite cinq jours après, dans laquelle il disait :

Vous trouverez ci-joint la lettre que je *voulais* écrire à l'Empereur, et que je voulais envoyer par un de mes aides de camp. Mais tout ce qui arrive à Paris m'a fait craindre que l'on s'amusât à gloser sur cette démarche.

Voici son projet de lettre, sur laquelle on aurait en effet pu gloser. Il est certain que Bonaparte, à cette époque, désirait encore la guerre. Il s'apercevait que l'on se moquait toujours de lui à Vienne, et que l'on attendait de France des nouvelles que l'on s'imaginait à l'étranger devoir être favorables aux partisans des Bourbons. Il demandait à force des renforts ; il exigeait que l'on portât son armée à 60,000 hommes en état de combattre, et à 10,000 cavaliers. Il n'avouait alors que 35,000 hommes sous les armes. Dans le cas que l'on accédât à sa demande, il se faisait fort de se trouver à Gratz dans le mois de la reprise des hostilités. Mais il pensait, avec raison, que si septembre se passait en négociations, il deviendrait difficile de frapper la Maison d'Autriche du côté du Tagliamento, et que l'hiver se passerait encore dans la même incertitude où nous étions alors. Il répétait à satiété que, n'ayant actuellement que 35,000 hommes présents sous les armes, et 3,000 de cavalerie, il ne pouvait rien entreprendre :

Majesté,

Reconnaissant des choses honnêtes que Votre Majesté a bien voulu me faire dire dans différentes occasions, je crois y répondre, et lui donner une nouvelle preuve de mes sentiments particuliers à son égard, en lui écrivant la présente lettre.

Les préliminaires de paix, que j'ai signés de la part du

Directoire exécutif de la République française, avec les plénipotentiaires de Votre Majesté lui assurent une paix si glorieuse et si avantageuse, qu'il est impossible, à en juger par ce traité, de connaître celle des deux puissances que les hasards de la guerre ont favorisée.

La modération de la France, l'évacuation de quatre ou cinq provinces des États de Votre Majesté, la conduite du Directoire exécutif à l'égard de Venise, sont un sûr garant de la droiture de ses intentions.

Il s'est empressé, en même temps qu'il ratifiait les préliminaires, d'envoyer des plénipotentiaires munis de pleins pouvoirs pour conclure et signer la paix définitive avec Votre Majesté. M. de Gallo, qui a le bonheur de jouir de la confiance particulière de Votre Majesté, entama les négociations à Mombello. Tout paraissait nous acheminer promptement vers le terme désiré, lorsque l'arrivée de M. le comte de Merveldt a paru apporter un changement dans la marche des négociations. L'on espérait que le retour du secrétaire de M. de Gallo lèverait les obstacles qui l'entravaient, et l'on s'était en conséquence rendu à Udine ; mais il n'a encore apporté que des délais. Ainsi, tout espoir pour la conclusion de la paix est *presque évanoui*.

Nous sommes dans le quatrième mois de la signature des préliminaires ; les négociations devaient être finies dans trois mois.

Serait-il donc possible que le terrible fléau de la guerre dût encore recommencer ? Et Votre Majesté voudra-t-elle donner le signal du ravage de l'Allemagne ? L'Europe pourra-t-elle être fondée à penser que lorsque Votre Majesté voyait les armées ennemies à la porte de sa capitale, elle a, pour les éloigner, accédé à des propositions de paix qu'elle ne voulait pas tenir ? Quant à moi, je ne le penserai jamais : la loyauté et les vertus de Votre Majesté me sont trop particulièrement connues. Mais je déplorerai le sort des rois que maîtrise, malgré leurs vertus, la méchanceté des hommes.

La République française doit nécessairement, sous un mois, être en paix ou en guerre, qui serait d'autant plus affreuse que, ne pouvant plus désormais se fier aux traités, l'on ne saurait en prévoir le terme.

Je ne doute point que Votre Majesté ne soit trompée. Je me suis aperçu plusieurs fois qu'elle l'était effectivement, et, d'après les bruits que je sais qui courent dans l'armée de Votre Majesté,

je ne serais pas étonné que des gens malintentionnés et mal instruits n'aspirassent à un changement dans l'intérieur de la France, qui serait favorable à leurs projets.

Je supplie Votre Majesté de prendre en considération la situation respective des deux puissances. Elle tient la balance de l'Europe, qui a droit d'attendre de l'équité de Votre Majesté qu'elle la fasse pencher du côté de l'humanité. Quels que soient les succès que les armées de Votre Majesté parviennent à obtenir dans la campagne prochaine, je doute qu'il soit possible, en supposant même tous les succès de la guerre en leur faveur, qu'elles obtiennent une paix aussi avantageuse que les préliminaires de Leoben, qui assurent l'affermissement et l'accroissement de son empire, et la gloire personnelle de Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté de ne voir dans la présente lettre que le désir de faire quelque chose d'avantageux au bonheur des hommes, et qui la convainque de nouveau des sentiments d'estime et de respect que j'ai conçus pour Votre Majesté.

De Votre Majesté, etc. BONAPARTE.

On a vu que cette lettre ne fut point envoyée ; mais deux mois après l'empereur François écrivit au général en chef de l'armée d'Italie une lettre autographe que l'on trouvera citée quand j'en serai à l'époque où elle fut reçue.

Le général Desaix, profitant des préliminaires de Leoben, vint vers la fin de juillet en Italie pour voir le général en chef et visiter les champs de bataille que cette armée et son général avaient illustrés. Ses entretiens avec Desaix, sur l'armée du Rhin, étaient bien loin de le rassurer sur sa situation militaire en Italie, et lui inspiraient peu de confiance dans l'appui que cette armée pourrait lui donner en cas de la reprise des hostilités au delà des monts.

Ce fut à cette époque que commença leur union. Bonaparte conçut pour Desaix la plus haute estime et la plus sincère amitié. Lorsque Desaix fut nommé général en chef provisoire de l'armée dite d'Angle-

terre, en l'absence du général Bonaparte, celui-ci écrivit au Directoire qu'il ne pouvait pas faire choix d'un officier plus distingué que le général Desaix. Ces sentiments ne se sont jamais démentis. La mort précoce de Desaix seule a pu rompre leur union, qui, je n'en doute pas, aurait eu par la suite une grande influence sur la carrière politique et militaire du général Bonaparte.

Tout le monde connaît la part que prit le général en chef de l'armée d'Italie à la fameuse journée du 18 fructidor, ses proclamations, les adresses de l'armée, et son fameux ordre du jour. Bonaparte en a parlé assez en détail à Sainte-Hélène. On va voir dans le chapitre suivant ce que j'ai su et vu dans le temps sur cet événement mémorable qui se préparait déjà dans le mois de juin.

CHAPITRE XVII

Les royalistes de l'intérieur. — Mécontentement de Bonaparte. — Les orateurs de Clichy. — Divisions dans le Directoire. — Projet de marcher sur Paris avec 25,000 hommes. — Animosité de Bonaparte contre les émigrés. — Sa haine pour Clichy. — Hésitation de Bonaparte entre les deux partis du Directoire. — Ordre du jour d'Augereau sur le mot *Monsieur*. — Craintes que la paix cause à Bonaparte. — Son attachement à la Constitution de l'an III. — Botot à Passeriano. — Bonaparte appuie la majorité du Directoire. — Voyage d'Augereau à Paris. — Motifs de ce voyage. — Bernadotte envoyé après Augereau. — Approches du 18 fructidor. — Lettre de La Réveillère, Barras et Rewbell à Bonaparte. — Séjour à Paris de l'aide de camp Lavallette. — Carnot veut la paix. — Barras demande de l'argent. — Pichegru et Willot. — La minorité du Directoire croit à un accommodement. — Erreur de Carnot. — Inquiétudes de Barras. — Pétitions de l'armée d'Italie. — Merlin, Ramel. — Charles Delacroix et Truguet. — Les partisans de Louis XVIII. — Mot d'Augereau. — Effets d'un discours de Carnot. — Maladie de Sieyès. — Barras éclate contre Carnot. — Embarras de Carnot. — Lettre de l'électeur de Hesse. — Carnot demande encore la paix à quelque prix que ce soit. — Le mouvement annoncé est retardé. — Mouvement de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Intrigues. — L'esprit du Directoire. — Mot de Bonaparte sur Augereau. — Le général Cherin. — Le 18 fructidor. — Lettres d'Augereau, de Lavallette, de Barras et d'Augereau sur ce coup d'État. — Liste des personnes arrêtées. — M. Lacuée.

Bonaparte voyait depuis longtemps la lutte qui s'engageait entre les partisans de la royauté et les républicains : il fallait se décider. Le royalisme, disait-on, débordait de toutes parts ; tous les généraux qui revenaient de Paris à l'armée se récriaient avec force sur l'esprit de réaction qui agitait l'intérieur. La corres-

pondance particulière du général le pressait continuellement de prendre un parti, ou l'excitait à agir pour lui-même.

L'audace des ennemis de la République l'irritait. Il y avait dans la majorité des deux Conseils une malveillance évidente pour Bonaparte. Les meneurs du parti, les orateurs de Clichy, blessaient sans cesse son amour-propre par leurs discours et leurs écrits ; ils lui prodiguaient les outrages, dénigraient sa gloire et celle de son armée, et censuraient avec aigreur ses plans de campagne et sa conduite en Italie, surtout envers Venise. C'est ainsi que ses services étaient récompensés par la haine ou par l'ingratitude. Il reçut vers ce temps une brochure dans laquelle on répétait le jugement porté par les journaux allemands, et entre autres par *le Spectateur du Nord*, qu'il me faisait toujours traduire, et dont on a déjà lu un extrait dans la lettre de M. Sabatier de Castres.

Bonaparte fut vivement affecté de cette comparaison, et de ce que l'on ne voulait le faire passer que pour un homme *fougueux*. Il crut aussi reconnaître, à la dénomination de *brigands* donnée aux généraux qui combattirent dans la Vendée, le parti qu'il allait combattre et renverser. Il était fatigué de la qualification de *savante* donnée à la manière dont Moreau faisait la guerre.

Ce qui l'affligeait vivement encore, c'était de voir dans des Français siégeant dans les Conseils de la nation des détracteurs et des ennemis de la gloire nationale.

Il engageait le Directoire à faire arrêter les émigrés, à détruire l'influence des étrangers, à rappeler les armées, à faire briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre, tels que *la Quotidienne*, *le Mémorial*

et *le Thé*. Il les accusait d'être plus sanguinaires que ne le fut jamais Marat. En cas qu'il n'y eût pas de remède, pour mettre un terme aux assassinats et à l'influence de Louis XVIII, il demandait son remplacement et offrait sa démission.

Sa résolution de passer les Alpes avec vingt-cinq mille hommes et de marcher par Lyon sur Paris avait été connue dans cette ville, et chacun discutait les conséquences de ce passage d'un nouveau Rubicon. Carnot qui m'a toujours paru de bonne foi, mais que Bonaparte *trompait*, parce que ce Directeur était dans la minorité du Directoire, lui écrivait le 17 août 1797 : « On vous prête mille projets plus absurdes les uns que les autres ; on ne peut pas croire qu'un homme qui fait de si grandes choses puisse vivre en simple citoyen. »

Cela s'appliquait à sa demande réitérée de se retirer des affaires, fondée sur l'altération de sa santé, qui, disait-il, ne lui permettait plus de *monter à cheval*, et, au besoin de deux ans de repos, qu'il manifestait sans cesse.

Le général en chef était convaincu, et il avait raison, que les lenteurs des négociations et les difficultés qui renaissaient sans cesse n'étaient fondées que sur l'attente d'un événement qui changerait le gouvernement de la France et rendrait plus favorables, pour l'Autriche, les chances de la paix. Il demandait toujours avec instance, que l'on arrêtât les émigrés ; que l'on brisât les presses royalistes vendues, disait-il, à l'Angleterre et à l'Autriche ; que l'on fermât le club de Clichy pour lequel on ne pouvait avoir plus d'aversion que lui. Ce club se tenait rue de Clichy (1),

(1) Après le coup d'État extraparlementaire du 9 thermidor (27 juillet 1794), il se forma à Paris un club politique d'hommes plus

maison de Gérard Desoddières. Aubry était l'un des plus chauds partisans de ce club. C'était un ennemi déclaré de la cause révolutionnaire que Bonaparte protégeait à cette époque. Le souvenir de sa destitution, provoquée par Aubry en 1795, s'unissant à sa conduite actuelle, inspirait au général une haine implacable. Pour appuyer les mesures qu'il provoquait, il représentait sans cesse la victorieuse armée d'Italie comme indignée de ce qui se passait en France et exclusivement animée du désir de marcher au secours de la liberté et de la Constitution de l'an III ; puis il se faisait un mérite d'arrêter ce patriotisme brûlant, tout en proclamant hautement que les soldats étaient fatigués du bavardage de l'avocat Dumolard, dont peut-être aucun ne connaissait les discours.

Bonaparte méprisait le Directoire. Il l'accusait de

ou moins influents, aspirant malgré le vœu bien contaté de la nation à cette époque, au retour de la royauté légitime, et que le peuple qualifia de *monarchiens* ou *clichyens*. Ce dernier nom leur vint de ce qu'ils se réunissaient au bas de la rue de Clichy, dans une vieille masure appartenant à un vieux royaliste, qui offrit cette retraite mystérieuse à un groupe d'amis, dont le nombre s'accrut rapidement au point de former ce que, pendant les trois années de 1795, 1796 et 1797, on appela le *Club de Clichy*. C'était un assemblage hétérogène de royalistes de toutes nuances, émigrés, mécontents, bourboniens, orléanistes, absolutistes, modérés, constitutionnels à la façon anglaise. Dans le nombre figuraient le général Pichegru, Royer-Collard, Clausel de Coussergues, Hyde de Neuville, Camille Jordan, etc., etc., qui tous exerçaient une grande influence sur les deux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. De ce club émanaient de telles motions que le Directoire se décida le 18 fructidor (4 septembre 1797) à faire un coup d'État en déportant à Cayenne un grand nombre de Clichyens, et le club fut fermé. Néanmoins, ceux qui avaient échappé à la déportation ne se tinrent pas pour battus et conspirèrent encore quand même, il ne fallut rien moins que l'arrivée de Bonaparte au pouvoir pour dissiper les derniers restes de ces conspirateurs permanents.

Le *Club du Manège*, composé de patriotes luttant sans cesse contre le Directoire, ne survécut pas plus que les autres sociétés politiques au coup d'État du 18 Brumaire. — D. L.

faiblesse, de marche incertaine et pusillanime, de nombreuses fautes, de dilapidations et de persistance dans un système vicieux et avilissant pour la gloire nationale. Il savait que le parti clichyen demandait sa destitution et son arrestation. On lui signalait, dans sa correspondance, Dumolard, comme l'un des plus prononcés contre lui, enfin le parti royaliste comme près de triompher.

Bonaparte, avant de se décider pour l'un des deux partis, pensa d'abord à lui-même. Il ne croyait pas avoir assez fait encore pour oser s'emparer du pouvoir ; ce qui, dans ces circonstances, lui eût été certainement facile. Il se contenta de soutenir le parti qui avait pour lui l'opinion du moment et celle qu'il avait inspirée à l'armée. Je l'ai vu décidé à marcher sur Paris par Lyon, avec vingt-cinq mille hommes, si les affaires lui eussent paru prendre une tournure défavorable à la République qu'il préférait à la royauté, parce qu'il espérait tirer meilleur parti de la première. Il faisait sérieusement son plan de campagne. A ses yeux, défendre ce Directoire tant méprisé, c'était défendre son propre avenir, c'est-à-dire un pouvoir qui semblait n'avoir plus d'autre mission que celle de lui garder la place jusqu'à son retour.

Les partis qui se prononçaient à Paris, exerçaient une réaction sur l'armée. L'emploi du mot *monsieur* avait occasionné des rixes et fait couler du sang. Le général Augereau, dans la division duquel cela était arrivé, publia un ordre qui portait que tout individu de sa division qui se servirait *verbalement ou par écrit* du mot *monsieur, sous quelque prétexte que ce fût, serait destitué de son grade et déclaré incapable de servir dans les armées de la République.* Cet

ordre fut lu à la tête de chaque compagnie (1).

Bonaparte voyait arriver, par la paix, le terme de sa carrière militaire. Le repos était un supplice pour lui. Il essaya d'entrer dans les affaires civiles de la République ; il ambitionnait d'être un des cinq Directeurs, persuadé avec raison qu'il le serait bientôt seul. La réussite de cette tentative eût empêché l'expédition d'Égypte et placé beaucoup plus tôt la couronne impériale sur sa tête. L'on intriguait à Paris en son nom, pour lui faire obtenir par une loi une dispense d'âge. Il espérait, malgré ses vingt-huit ans, remplacer un des deux Directeurs que l'on allait chasser. Ses frères et leurs amis se donnèrent beaucoup de peine pour faire réussir ce projet ; mais il parut tellement opposé aux idées d'alors, on y vit une violation si grande et si prompte de cette jeune Constitution de l'an III, que l'on allait bien autrement violer quelques mois plus tard, qu'on n'osa pas même en faire la proposition officielle. Le Directoire, d'ailleurs, manifestait souvent la jalousie que lui inspirait Bonaparte ; envieux de sa gloire, le Directoire témoignait hautement qu'il était blessé de la hauteur, du ton et de l'affectation d'indépendance du général.

Les membres de ce corps étaient bien éloignés de le désirer pour collègue. Le Directoire dissimula, Bonaparte aussi ; on se prodigua de part et d'autre des

(1) En 1792, les mots de *citoyen, citoyenne*, furent substitués à *monsieur*, à *madame*.

Un arrêté du Directoire, en date du 1er novembre 1797, enjoignait aux ambassadeurs, consuls, etc., de ne se donner et de ne recevoir officiellement d'autre qualité que celle de *citoyen*.

Cet usage, généralement reçu, avait passé dans nos mœurs, il se maintint jusqu'au coup d'État du 18 brumaire et se perdit à l'époque de l'Empire. Le poète Andrieux, qui tenait plus à la chose qu'aux mots, avait dit : Appelons-nous *monsieur*, et soyons *citoyens*. (D. L.)

assurances d'amitié : on se haïssait cordialement. Le Directoire toutefois réclama l'appui de Bonaparte : Bonaparte l'accorda. Chacun jouait son jeu ; mais sa conduite postérieure prouve clairement que le maintien de la Constitution de l'an III et des libertés publiques, n'était qu'un prétexte ; il en devenait le défenseur pour le moment, parce qu'en faisant triompher le parti contraire, il ne pouvait espérer de conserver cet ascendant et ce pouvoir qu'il avait sur le Directoire ; je l'ai vu toujours décidé, dans le cas où le parti clichyen prendrait le dessus, à passer les Alpes avec son armée et à réunir à Lyon tous les amis de la République, pour marcher de là sur Paris.

On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* une assertion imaginée après coup, et que je dois relever : « S'il s'agissait, dit-il, en parlant du 18 fructidor, de dire que le triomphe de la majorité des Conseils fut son désir et son espérance, nous sommes portés à le croire par le fait suivant : c'est que dans le moment de la crise entre les deux factions, un arrêté secret composé des trois membres composant le parti du Directoire, lui demanda trois millions pour soutenir l'attaque des Conseils, et que Napoléon, sous divers prétextes, ne les envoya pas, quoique cela lui fût facile. »

Cela n'est pas aisé à comprendre ; il n'y a point eu d'*arrêté secret* de trois membres qui lui demandât trois millions. C'est *lui* qui a *offert* de l'argent qu'il *n'a pas envoyé*, c'est lui qui a fait partir Augereau, c'est lui qui a voulu le triomphe de la majorité directoriale. Sa mémoire l'a mal servi à Sainte-Hélène. La correspondance que l'on va lire le prouvera. Il est bien certain qu'*il a offert* de l'argent au Directoire, c'est-à-dire au parti des trois. Bonaparte avait telle-

ment pris sa résolution, que dès le 17 juillet, voulant mettre Augereau dans sa confidence, il le fit venir, par courrier extraordinaire, de Vicence, où il commandait et où Bonaparte ne pouvait pas se rendre comme il l'*avait promis*. Dans l'ordre qu'on adressa à Augereau de venir sur-le-champ, il y avait : « Vous le préviendrez que mon appartement d'en bas est vide ; il peut y descendre. »

Bonaparte ajoute que lorsque Botot, agent intime de Barras, vint à Passeriano après le 18 fructidor, il lui déclara qu'aussitôt que Lavallette lui eut mandé le véritable état des choses, les trois millions allaient être envoyés, lorsque la journée se trouva décidée. On reconnaîtra l'inexactitude de tous ces faits et de tous ces dires, dans la correspondance relative à cet événement. En dénaturant ainsi la vérité, Napoléon n'a pu avoir d'autre but que de proclamer ses sentiments pour des principes qu'il a adoptés et soutenus avec force depuis 1800, mais qu'il avait combattus avec la même énergie *jusqu'à* cette époque.

Bonaparte était bien résolu d'appuyer la majorité du Directoire et de combattre la faction royaliste ; celle-ci, qui commençait à se montrer redoutable, eût été écoutée, si elle lui eût offert le pouvoir. Il envoya, vers la fin de juillet, à Paris, son aide de camp Lavallette, ayant sa confiance et la méritant. Lavallette joignait à une bonne éducation une instruction solide, une douce amabilité, un caractère liant et des opinions modérées. Son dévouement était absolu : il reçut ses instructions et un chiffre particulier pour correspondre avec le général en chef (1).

(1) En effet, Bonaparte aimait beaucoup son aide de camp Lavallette ; celui-ci épousa Eugénie de Beauharnais, nièce de Joséphine, un

Augereau partit après lui, le 27 juillet. Bonaparte écrivait au Directoire, *officiellement*, que ce « général lui avait *demandé* à aller à Paris pour ses affaires particulières ». Porteur des adresses des divisions de l'armée, et nommé le 9 août commandant de la dix-septième division militaire, il était *envoyé pour tuer* les royalistes. On le verra tout à l'heure. C'est lui qui s'en vantera. Telles étaient *ses affaires particulières.*

Disons la vérité : Augereau fut envoyé exprès pour seconder la Révolution qui se préparait contre le parti de Clichy et la minorité du Directoire.

Bonaparte choisit Augereau, parce qu'il connaissait l'exagération de ses principes républicains, son audace et sa petite capacité politique. Il le crut propre à faciliter un mouvement que sa présence à l'armée d'Italie ne lui permettait pas de diriger en personne : Augereau n'était pas pour lui un rival de gloire et d'ambition qui pût s'emparer de ce mouvement à son profit. Napoléon a dit à Sainte-Hélène qu'il *avait fait porter les adresses de l'armée d'Italie par Augereau*, parce qu'il *était fort prononcé dans les idées du moment*. C'était là le vrai motif.

Bernadotte fut envoyé plus tard dans le même but. Bonaparte prit pour cela le prétexte de faire passer au Directoire quatre drapeaux qui, sur les vingt et un

peu avant le départ pour l'Égypte (avril 1798). On sait que Lavallette fut directeur des postes en 1815 et condamné à mort par les Bourbons, Lavallette se préparait à subir son arrêt, quand le 23 décembre, veille de l'exécution, sa femme le sauva par un beau trait de dévouement conjugal. Ayant obtenu de passer la journée ainsi que sa fille avec le condamné, elle troqua ses habits contre les siens, et demeura à sa place, tandis que Lavallette, cachant ses traits avec un mouchoir qu'il portait à ses yeux, put gagner le dehors de la prison et passer en Angleterre. Des lettres de grâce, accordées en 1822, rouvrirent les portes à Lavallette; mais sa courageuse femme était devenue folle; elle vécut ainsi jusqu'en 1855. (D. L.)

pris à la bataille de Rivoli, avaient été oubliés *par mégarde* à *Peschiera*. Ce général n'a pas joué un grand rôle dans cette affaire. Il a toujours été prudent.

Cette crise du 18 fructidor, qui recula de trois ans la mort de la pentarchie, offre un des événements les plus remarquables de sa courte et pitoyable existence. On va voir comment le Directoire se tira de cette crise. Les faussetés, les fourberies, l'argent et les coups de sabre, seront, comme dans tous les mouvements de ce genre, si l'on voyait toujours le dessous des cartes, les grands moyens mis en usage. J'ai supprimé de la correspondance qu'on va lire tout ce qui est étranger à cette journée et pouvait nuire à l'ensemble de cet épisode de notre Révolution. Elle contient plusieurs variantes du récit que Napoléon en a fait à Sainte-Hélène à ses nobles compagnons d'infortune.

Le Directoire écrivit à Bonaparte, le 6 messidor an V (24 juin 1797), une lettre confidentielle. Elle n'avait pas la forme des lettres ordinaires, sur lesquelles on lisait toujours, *Directoire exécutif*.

La voici :

Nous avons vu, citoyen général, avec une extrême satisfaction, les témoignages d'attachement que vous ne cessez de donner à la cause de la liberté et à la Constitution de l'an III (1). Vous pouvez compter sur la plus entière réciprocité de notre part. Nous acceptons avec plaisir toutes les offres que vous nous avez faites pour venir au secours de la République. Elles sont une nouvelle preuve de votre sincère amour pour la patrie. Vous ne devez pas douter que nous n'en ferons usage que pour sa tranquillité, son bonheur et sa gloire.

(1) On adressait ces paroles à celui qui, deux ans plus tard, devait faire périr cette impérissable Constitution qu'il protégeait alors avec tant de chaleur. (*Note dans la première édition.*)

Cette lettre était de l'écriture de La Réveillère-Lepeaux, et signée Barras, Rewbell et La Réveillère. Carnot et Barthélemy n'en eurent point connaissance.

Le 30 messidor, Barras annonce à Bonaparte le changement de ministres.

Le 4 thermidor, Lavallette écrit :

Ce matin j'ai vu Barras.

Il m'a paru bien affecté de tout ce qui se passe. Il ne m'a pas caché que la division est très prononcée entre les membres du Directoire. *Nous tiendrons ferme et si nous sommes décrétés d'accusation, alors nous monterons à cheval et nous les écraserons.* Il m'a paru étonné que vous ne reveniez pas sur le compte de Carnot.

Carnot m'a dit que vous voyiez ce qui se passe en France d'une manière peu favorable à la vérité. Il n'y a rien à craindre. *Ce sont des mouches du coche. Mandez bien à Bonaparte qu'il soit sans inquiétude. La République ne périra pas.*

Barras m'a dit et répété que, dans la crise où ils se trouvaient, de l'argent les aiderait puissamment. Je lui ai fait votre *proposition ;* il l'a acceptée avec transport. Il vous écrit à ce sujet.

Barras écrit le 5 thermidor :

Tous les ennemis de la République réclament contre le renvoi des ministres, et nous prouvent par là que cette mesure était bonne et urgente. Moi, Rewdell et La Réveillère, sincèrement attachés à la République et à la Constitution, les défendrons jusqu'à la mort. Carnot, sans doute égaré par des hommes perfides, s'est séparé de nous. Nous arrêterons enfin ce cours d'assassinats qui affligent depuis un an la République : je n'ai à cet égard rien à me reprocher. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour l'empêcher. Mais le Directoire, influencé alors par un homme féroce, ennemi de la liberté française, avait su rendre nuls tous mes efforts, toutes mes représentations. Hoche est ici ; il va préparer son expédition d'Irlande. Nous allons nous occuper d'épurer l'intérieur. Je pense que, sans commotion violente, nous rétablirons l'esprit public, et que les bons citoyens du Corps législatif, ceux qui aiment la République, et qui nous ont paru décidés à la sauver, se rallieront.

Le lendemain, 6 thermidor, Barras écrit et demande à grands cris de l'argent.

Point de retard : songe bien que c'est avec lui seulement que je peux remplir tes honorables et généreuses intentions.

Lavallette écrit le même jour :

La proposition a été remise sur le tapis, entre Barras, Rewbell et Réveillère. Tous trois sont convenus que, sans de l'argent, on ne pouvait pas sortir de la crise actuelle. Ils espèrent que vous enverrez de *grosses sommes*. Ils vous en remercient d'avance. C'est *un homme qui peut beaucoup*. Les Conseils ont été bien obligés de se contenter de l'explication du Directoire relativement aux proclamations de l'armée (1).

Pichegru et Willot ont décidément levé le masque. Il parait qu'on veut les opposer à Bonaparte, s'il prend le parti du Directoire.

Carnot est toujours tranquille. Lacroix a été victime de l'espèce de composition qu'il a fallu faire pour renvoyer les ministres.

Il écrit le 10 thermidor :

La minorité du Directoire croit toujours à la possibilité d'un accommodement. La majorité périra plutôt que de descendre encore. Elle voit l'abime qu'on creuse sous ses pas.

Mais telle est la fatale destinée de Carnot, ou la faiblesse de son caractère, qu'il devient un des soutiens du parti monarchique comme il le fut de celui de la terreur. Il veut temporiser.

Du 16 thermidor :

Tout est ici dans le même état. Grand projet d'attaque par le Conseil des Cinq-Cents : apprêts d'une vigoureuse défense par le Directoire.

Barras dit à qui veut l'entendre : *J'attends le décret d'accusation pour monter à cheval et marcher contre les conspira-*

(1) On se rappelle la note distribuée à l'armée.

teurs des Conseils et bientôt leurs têtes rouleront dans les égouts.

Les personnes que je vois chez Barras sont la plupart du Conseil des Cinq-Cents. Ils blâment avec aigreur le choix que vous avez fait de Willot pour commander le midi (1).

Augereau est attendu ce soir. Barras, en m'annonçant cette nouvelle, me dit : *Sa présence en fera pâlir plus d'un*, surtout quand nous lui aurons donné un nouveau titre, qui donnera plus de poids à ses discours et actions.

On cherchait ce soir chez Barras le moyen de chasser les émigrés ou de les jeter dans la rivière. Cela fut discuté très sérieusement et au milieu de dix personnes.

Beaucoup de zélés patriotes trouvent que le Directoire a fait des fautes graves. On aurait désiré qu'il fît une proclamation motivée et qu'il n'eût point célé le motif des dix ou douze mille hommes qui se promènent autour du cercle constitutionnel; car personne ne prend le change là-dessus. Ils reprochent à Barras sa paresse, ses plaisirs, son impétuosité souvent indiscrète et provocante; à Rewbell, ses préventions, son obstination, sa médiocrité; à Réveillère, sa timidité, sa méthodique lenteur et son défaut d'énergie ; enfin, à Barras, à Rewbel et à La Réveillère,

(1) Le Directoire lui avait confié le commandement de la division de Marseille, dans la pensée que mieux qu'aucun autre, il pourrait réprimer la réaction jacobine que Fréron avait fait succéder à la réaction thermidorienne. Willot, au mois de janvier 1797, fit preuve d'énergie en attaquant et en dissipant une émeute jacobine qui paraissait assez redoutable. Malgré l'intervention de Bonaparte, qui se fit dans cette circonstance l'interprète des plaintes du parti jacobin auprès des Directeurs, il fut maintenu et lorsqu'arriva l'époque des élections générales, il fut nommé député de Marseille. Il ne tarda pas à figurer parmi les coryphées du parti clichyen ; toutefois les diverses mesures qu'il proposa et dont l'une tendait même à prendre l'initiative en arrêtant les Directeurs au Palais du Luxembourg, ne furent pas adoptées. Lors du coup d'État du 18 fructidor, Willot, alors inspecteur des Cinq-Cents, fut frappé de déportation et embarqué pour Sinamary. Au bout de huit mois de captivité, Willot parvint à s'échapper avec Pichegru, Barthélemy et quelques autres. Réfugié d'abord à la Guyane hollandaise, puis en Angleterre, il fut porté en France sur la liste des émigrés comme un royaliste des plus dangereux. Il passa plus tard aux États-Unis. Rentré en France lors de la première Restauration, il reçut la croix de commandeur de Saint-Louis et en 1816, le commandement de la Corse qu'il exerça jusqu'en juin 1818. il avait, en outre, reçu le titre de comte. (D. L.)

leur insuffisance, leurs vues bornées, et cette fatale manie de se conduire en chefs de factions, au lieu d'agir en hommes d'État. Il est à craindre qu'Augereau ne les aigrisse et ne les échauffe par des excès.

J'oubliais de vous dire un mot du général Lapoype. Nous parlions de la paix. Il me dit, en me serrant la main : *Mon cher, j'espère qu'elle n'aura pas lieu, et que Bonaparte achèvera son grand ouvrage, la républicanisation de l'Italie.*

Une lettre, toujours de Lavallette, du 18 thermidor, ne contenait rien sur la crise. Le 21 une nouvelle lettre de lui commençait ainsi :

Barras m'a paru un peu inquiet de ne pas recevoir d'argent. *Bonaparte ne serait peut-être pas assez autorisé par la lettre qu'on lui a écrite* (on l'a vue plus haut, 6 messidor). Elle ne pouvait être revêtue de plus de trois signatures (1), ni plus positive. Je lui ai parlé de la réconciliation : *Cela est faux*, m'a-t-il dit ; *il ne peut y en avoir.* Le Directoire sauvera la République, au moins Barras, Carnot et Réveillère.

Les provocations vont devenir plus vives : il y aura un choc. Les habitués de la maison Barras le désirent fort.

Les pétitions, a dit Carnot, faites par l'armée d'Italie, étaient *contraires à la Constitution ;* elles nous embarrassent beaucoup. Il est difficile de justifier une telle violation. On aurait rapproché tous les esprits si le Directoire eût voulu Merlin, Ramel, Charles Delacroix et Truguet (2). J'avais la parole des membres des Cinq-Cents qu'ils feraient cesser les clameurs et les entreprises de huit ou dix drôles, partisans déclarés de Louis XVIII. On n'a rien fait de tout cela. On a bravé l'opinion publique : on a aigri les esprits. Quant à moi, quoique je pense que le parti de la modération puisse seul nous sauver, j'ai dit des vérités fort dures aux inspecteurs de la salle. Si on en vient à des violences, je donnerai ma démission.

Augereau a dit hautement : Je suis *envoyé pour tuer les royalistes.*

(1) C'était la majorité directoriale. Carnot et Barthélemy n'auraient pas signé. (*Note dans la première édition.*)

(2) Merlin à la Justice. — Ramel aux Finances. — Charles Delacroix aux Affaires étrangères. — Truguet à la Marine. (*Note dans la première édition.*)

Barras écrivait le même jour à Bonaparte « que la République serait sauvée par l'énergie de la majorité du gouvernement, par celle des armées et de tous les républicains. »

Augereau écrit le 22 thermidor :

J'ai provoqué et obtenu la suppression de l'armée des Alpes. J'ai développé à Barras le système des révolutionnaires, et j'ai été nommé sur-le-champ commandant de la dix-septième division militaire. La destitution de toutes les autorités civiles et militaires est définitivement arrêtée. Songez soigneusement que le salut de la République est dans nos mains et que notre pureté et notre courage, dirigés par la pureté d'opinions et d'actions, sont seuls capables de la sauver du précipice affreux où l'ont plongée les agents du trône et de l'autel.

Il écrit trois jours après :

Les Conseils ont parlé de changer de résidence ; pour moi, j'observe et j'agis, je cours sans cesse du Directoire chez Sotin, et de chez Sotin au Directoire. Je les encourage, je les excite et je fais en sorte de hâter un peu leur résolution. L'instant leur paraît décisif : je ne sais qui les oblige à temporiser. Il ne faut pas attendre les prochaines élections.

Lavallette écrit le 26 thermidor :

Le discours de Carnot a produit de bons effets. Cependant, les patriotes ne croient pas à sa sincérité. On lui reproche des motifs secrets. On veut que son discours ait été concerté avec les chefs de la faction. La réconciliation n'a donc pas lieu. L'aigreur existe toujours.

J'ai vu Sieyès, il est toujours malade. Il pense que si l'on n'oppose pas une forte digue au torrent des royalistes, la Constitution sera déchirée et, avec elle, la France.

Lavallette écrit encore le 29 :

Voici mot pour mot ce que m'a dit Barras, avant-hier après dîner :

Enfin, j'ai déchiré le voile ce matin au Directoire. Il était

question des négociations d'Italie. Carnot prétendait que Bonaparte était dans une situation assez avantageuse, quand il signa les préliminaires, pour ne souscrire qu'à des conditions qu'il pût tenir par la suite. J'ai défendu Bonaparte. J'ai dit à Carnot, tu n'es qu'un vil scélérat; tu as vendu la République et tu veux égorger ceux qui la défendent : Infâme brigand ! Alors je me suis levé. *Il n'y a pas un pou de ton corps qui ne soit en droit de te cracher au visage.* Carnot me répondit d'un air embarrassé : je méprise vos provocations, mais un jour j'y répondrai.

Un jeune homme attaché à sa personne trouve tout simple de tuer Carnot au moindre mouvement qu'il fera, lorsque celui qu'on projette aura lieu. Je viens de chez Barras, il m'a dit de vous dire qu'on organisait le mouvement : il aura lieu sous très peu de temps. Si le Conseil des Cinq-Cents change de résidence, le Directoire restera.

Je viens de chez le secrétaire de Barras, il m'a confié qu'un nommé Viscowitz a donné au Directoire les six cent mille francs convenus, pour obtenir des conditions plus avantageuses pour ces coquins-là. Environ moitié de la somme a été payée. Le reste le sera bientôt. Il m'est impossible de toucher de l'argent sans qu'on le sache. Je suis surveillé par les inspecteurs des Cinq-Cents.

Augereau annonce le 29 thermidor, qu'il n'y a rien d'essentiel; il se plaint toujours de l'incertitude qui règne, et témoigne le plus grand besoin d'argent. Puis il ajoute :

L'électeur de Hesse écrit confidentiellement à son neveu le général de Hesse que *l'empereur ne fera pas la paix, par la raison qu'elle ne paraît pas être du goût de Clichy, qu'il croit tenir* la haute main sur Paris et les deux Conseils.

Carnot écrit le 30 thermidor. Il parle au général en chef des prétendus dangers de la République, des terreurs paniques, etc. :

Chaque faction a le cauchemar : chacune d'elles s'arme pour combattre des moulins à vent. L'on commence à s'éclai-

rer : la peur a fait le mal, elle fera le remède. Au nom du ciel faites-nous la paix sur les bases mêmes des préliminaires : elle sera encore superbe ; sans elle, la République est un problème; assez de gloire vous couvre ; soyez le héros de l'humanité.

Et il termine par ces mots :

Croyez-moi, mon cher général, le plus sûr et le plus inviolable de vos amis.

Lavallette écrit le 7 fructidor :

Le mouvement que je vous avais annoncé si positivement de la part de Barras est ajourné ; ce qui le recule, c'est 1° le peu d'accord sur les moyens d'exécution ; 2° la crainte d'engager un combat dont le succès n'est pas douteux, mais dont les suites effraient ; 3° l'embarras que causeraient les Anciens, déterminés à n'opposer aucune résistance et les Cinq-Cents, qu'on veut chasser, déterminés à ne pas fuir; 4° l'appréhension d'une réaction babeuviste ; 5° l'impossibilité d'empêcher les Anciens de quitter Paris, et la nécessité où se trouve le Directoire de les suivre.

Augereau est très piqué de ce que vous ne lui écrivez pas. *Je ne comprends plus Bonaparte, depuis quatre mois.* Il se fait beaucoup de tort par ses éloges donnés à Bernadotte et à Serurier. Il est imprudent d'avoir envoyé Bernadotte. Il sait bien qu'il n'y a que lui et moi qui puissent sauver la République et que je puis seul le mettre au fait de ce qui se passe. Au reste, qu'il fasse ce qu'il voudra, je ne lui écrirai plus.

On parlait hier au soir chez Barras de remplacer Scherer, on lui reprochait son immoralité, son ivresse, son incapacité en administration. Je prononçai Bernadotte. Il n'est pas assez patriote, dit-on, il a été éprouvé dans cette circonstance.

J'ai cru devoir attendre vos ordres relativement à de l'argent. Le secrétaire de Barras m'a dit qu'ils en avaient assez pour leurs opérations.

Le même jour où Augereau avait dit qu'il n'écrirait plus à Bonaparte, il lui écrivit :

Douze mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse seront

avancés près du cercle constitutionnel et seront cantonnés pour servir au besoin et couper les communications qui pourraient avoir lieu avec le Calvados, où se réfugient les émigrés fugitifs de Paris, depuis mon arrivée.

Vous apprendrez sous peu le changement du ministre de la Guerre. Le Directoire le trouve important dans ses opérations, et c'est ce qu'il faut éviter dans ces circonstances critiques où le moindre retard peut compromettre le plan restaurateur du Directoire.

Augereau écrit encore le 11 fructidor :

L'esprit du Directoire est le même aujourd'hui, c'est-à-dire que le projet va toujours son train, et que son exécution sauvera la chose publique, malgré l'apathie des *menées* et les entraves des meneurs.

Envoyez-moi donc de l'argent.

Bonaparte répondit à la lettre de Lavallette, du 7 fructidor, dans laquelle il parle d'Augereau.

Augereau est un peu chaud, dit-il, *mais il est attaché à la chose publique, à l'armée, et, je crois, à moi.*

Dites à Carnot que je ne crois pas aux bruits que l'on répand sur lui ; témoignez-lui une réciprocité de sentiments de tout ce qu'il me dit : dites-lui, *comme une opinion qui vient de vous*, qu'à la première occasion je me retirerai des affaires : que si elle tarde, je donnerai ma démission, *saisissez bien l'effet que cela fera sur lui.*

Lavallette écrit le 14 fructidor :

Enfin ce mouvement, tant de fois annoncé, va avoir lieu. Le Directoire fera arrêter la nuit prochaine, ou celle d'après, quinze ou vingt députés. On présume qu'il n'y aura pas de résistance. Il parle ensuite de la nomination de La Réveillère à la présidence du Directoire, du discours de Marbot, de l'écrit de Bailleul, du rejet de la résolution sur les fugitifs du Bas-Rhin, de l'arrivée et de la nomination de Chérin au commandement de la garde du Directoire et au grade de général de division. On veut en finir.....

Carnot m'a dit : « Le salut de la République est dans la paix, quelles qu'en soient les conditions. »

Barras et Lavallette écrivent, le 18 fructidor, pour annoncer purement et simplement le mouvement. Barras ajoute par post-scriptum :

La paix, la paix! mais honorable et solide, mais non pas l'infâme proposition de Carnot, transmise par l'aide-de camp Lavallette.

Augereau écrit le 18 fructidor :

Enfin, mon général, ma *mission* est accomplie, et les promesses de l'armée d'Italie ont été acquittées cette nuit.

Le Directoire s'est déterminé à un coup de vigueur : le moment était encore incertain, les préparatifs incomplets ; la crainte d'être prévenu a précipité les mesures.

A minuit, j'ai envoyé l'ordre à toutes les troupes de se mettre en marche vers des points désignés. Avant le jour, tous les ponts et toutes les principales places étaient occupés avec du canon. A la pointe du jour, les salles des Conseils étaient cernées; les gardes des Conseils fraternisaient avec nos troupes, et les membres, dont vous verrez la liste ci-après, ont été arrêtés et conduits au Temple. On est à la poursuite d'un plus grand nombre ; Carnot a disparu.

Paris est calme et émerveillé d'une crise qui s'annonçait terrible et qui s'est passée comme une fête.

Le patriote robuste des faubourgs proclame le salut de la République, et les collets noirs sont sous terre. Maintenant c'est à la sage énergie du Directoire et des patriotes des deux Conseils à faire le reste. Le local des séances est changé, et les premières opérations promettent le bien. Cet événement est un grand pas vers la paix : c'est à vous à franchir l'espace qui nous en tient encore éloignés.

N'oubliez pas la lettre de change de 25,000 francs ; c'est urgent.

LISTE DES PERSONNES ARRÊTÉES ET CONDAMNÉES A LA DÉPORTATION APRÈS LE 18 FRUCTIDOR.

Membres du Conseil des Cinq-Cents (1).

MM. Aubry, Job Aimé, Boissy-d'Anglas, Bornes, Favart Blain, Couchery, Delahaye (de la Seine-Inférieure), Delarue, Douméré, Dumolard, Duplantier, Duprat, Henry Larivière, Imbert Colomès, Jourdan (des Bouches-du-Rhône), Gau, La Carrière, Lemarchand-Gomicourt, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André (de la Lozère), Pavie, Pastoret, Polissart, Quatre-Mère, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, Mailhe, Pichegru, Perée (de la Manche), Camille Jordan, Bourdon (de l'Oise), Dauchy (de l'Oise).

Membres du Conseil des Anciens.

MM. Barbé-Marbois, Ferrant-Vaillant, Laffon-Ladébat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray; Carnot, Barthélemy, directeurs.

Les nommés :

Febvrier-Davradon, Mayeuvre, Brottier, Lavilleurnoy, Duverne de Presle; Cochon, ex-ministre; Dossonville, inspecteur de police; Miranda, ex-général; Morgan; Suard, journaliste; Ramel, commandant les grenadiers du Corps législatif; Dumas, Lametherie, Tupinier, Jarry des Loges, Gibert-Desmolières, Descourtis-Mirlemond, Cadroy, Lemerer, Fayolle, Grégoire-Derumare; Raffel, ancien commandant du bataillon de la Butte-des-Moulins (2).

(1) On pourrait remarquer ici, sans autre réflexion, que Louis XVIII envoya en 1814, des lettres de noblesse aux membres des deux conseils qui avaient été *fructidorisés*. (*Note dans la première édition.*)

(2) Ce doit être Raffet et non Raffel, car dans une biographie du célèbre peintre Raffet il est dit que son oncle *Nicolas Raffet*, commandait en l'an III, le bataillon de la garde nationale de la Butte-des-Moulins; que sa conduite pendant les journées de Prairial et de Germinal lui valut le grade d'adjudant général, chef de brigade et le commandement de la place de Paris. (D. L.)

Lavallette écrit les 18 et 22 fructidor, pour annoncer l'événement et la destitution du général Clarke. Il prévient Bonaparte que Barras conserve une grande méfiance au sujet de l'argent.

Le 22 fructidor, Talleyrand écrivit à Bonaparte. Après lui avoir donné les détails déjà connus du 18 fructidor, qu'il craignait de voir dénaturer aux yeux du général en chef, il finissait ainsi :

Vous lirez dans les proclamations qu'une conspiration véritable et toute au profit de la royauté se tramait depuis longtemps contre la Constitution : déjà même elle ne se déguisait plus ; elle était visible aux yeux des plus indifférents. Le mot *patriote* était devenu une injure; toutes les institutions républicaines étaient avilies ; les ennemis les plus irréconciliables de la France accouraient en foule dans son sein, y étaient accueillis, honorés. Un fanatisme hypocrite nous avait transportés tout à coup au XVIe siècle. La division était au Directoire ; dans le Corps législatif siégeaient des hommes véritablement élus d'après les instructions du prétendant, et dont toutes les motions respiraient le royalisme. Le Directoire, fort de toutes ces circonstances, a fait saisir les conjurés. Pour confondre à la fois et les espérances et les calomnies de tous ceux qui auraient tant désiré ou qui méditeraient encore la ruine de cette Constitution, une mort prompte a été prononcée, dès le premier jour, contre quiconque rappellerait la royauté, la Constitution de 93 ou d'Orléans.

Le lendemain, Lavallette écrivait :

Il est très essentiel que vous ayez ici constamment quelqu'un qui vous soit dévoué ; il existe une cabale contre vous : elle est composée de gens exagérés ; ils vous reprochent d'avoir laissé égorger les patriotes du Piémont et de n'avoir pas reçu ceux du Midi avec la distinction convenable. Augereau est pour beaucoup dans tout ceci. Je ne dois pas vous cacher que Visconti ne met aucune mesure dans ses discours à votre sujet. Il a dit à une table très nombreuse que vous aviez donné du pied au c... à..... Il a été tenu encore d'autres propos par le même homme.

J'ai vu Barras, il ne m'a pas du tout parlé de vous.

Barras avait écrit la veille à Bonaparte :

Les infames journalistes auront leur tour aujourd'hui. La résolution des Cinq-Cents sera adoptée. On nous donne demain deux collègues ; ce sont François de Neufchâteau et Merlin. Termine la paix, mais une paix honorable ; que le Rhin soit limite ; que Mantoue soit à la république cisalpine, et que Venise ne soit pas à la Maison d'Autriche. Voilà le vœu du Directoire épuré ; voilà celui de tous les républicains ; voilà ce que veut l'intérêt de la République et la gloire bien méritée du général et de l'immortelle armée qu'il commande.

Il écrit deux jours après :

Ton silence est bien étrange, mon cher général ; les déportés sont partis hier ; Augereau se conduit on ne peut mieux ; il a la confiance des deux partis : elle est bien méritée. Les Bourbons partent demain pour l'Espagne.

Augereau écrit du même jour :

Mon aide de camp de Verine vous informera de toutes les circonstances du 18. Il est aussi chargé de vous remettre des dépêches de la part du Directoire, que la privation de vos nouvelles jette dans une vive inquiétude. Il n'éprouve pas moins de peine en voyant à Paris un de vos aides de camp (1), dont la conduite excite son mécontentement et la défiance des patriotes, envers lesquels il s'est mal comporté.

Le rappel du général Clarke doit vous être parvenu dans ce moment, et je doute qu'il vous étonne. Parmi les mille et un motifs qui ont déterminé le gouvernement, on peut compter sa correspondance avec Carnot, qui m'a été communiquée, et dans laquelle il traitait de brigands les généraux de l'armée d'Italie.

Moreau vient de faire passer au Directoire une lettre qui jette un nouveau jour sur la trahison de Pichegru. Tant de noirceur n'est pas concevable.

Le gouvernement persévère et se soutient dans les mesures salutaires qu'il a adoptées. J'espère que c'est en vain que les débris des factieux essaieraient de renouer leurs trames. Les patriotes resteront unis.

(1) C'était Lavallette.

De nouvelles troupes ayant été appelées à Paris, et ma présence à leur tête étant jugée indispensable par le gouvernement, je n'aurai pas la satisfaction de venir auprès de vous aussitôt que je l'espérais. Cela m'a décidé à faire venir mes chevaux et mes équipages, que j'avais laissés à Milan.

Bernadotte écrit à Bonaparte, le 24 fructidor :

Les députés arrêtés sont partis pour Rochefort, où ils doivent être embarqués pour être jetés dans l'île de Madagascar. Paris est tranquille. Le peuple a appris l'arrestation des députés, d'abord avec indifférence; un esprit de curiosité l'a bientôt attiré dans les rues, l'enthousiasme a suivi, et l'air qui depuis longtemps n'avait pas retenti des cris de : *Vive la République!* en a été frappé dans toutes les rues. Les départements voisins ont témoigné leur mécontentement ; celui de l'Allier a protesté, dit-on, mais il sera cinglé d'importance. Huit mille hommes arrivent dans les environs de Paris; une partie est déjà dans la banlieue, sous les ordres du général Lemoine. Le gouvernement a dans ce moment à sa disposition la possibilité de remonter l'esprit public; mais tout le monde sent qu'il faut qu'il s'entoure de républicains probes et énergiques. Malheureusement une foule d'hommes sans talents et sans moyens croient déjà que le mouvement n'a été que pour eux; le temps est propre à tout remettre. Les armées ont repris de la consistance ; les militaires de l'intérieur sont considérés, ou du moins craints. Les émigrés fuient et les prêtres insermentés se cachent.

Jamais circonstance ne fut plus heureuse pour consolider la République : si elle n'est pas saisie, nous sommes menacés d'être forcés de faire un nouveau mouvement après les prochaines élections. Le Corps législatif a accordé au Directoire un grand degré de puissance. Quelques hommes pensent qu'il ferait beaucoup mieux de s'ajourner pour un temps déterminé, en laissant au Directoire le soin de faire marcher la Constitution jusqu'à telle ou telle époque : on n'est pas d'accord là-dessus ; néanmoins le Directoire et le Corps législatif sont unis. Il reste cependant, et ceci n'est pas douteux, un parti dans les deux Conseils, qui n'aime pas la République et qui fera tout pour la perdre, aussitôt que son premier mouvement de terreur sera passé. Le gouvernement le sait ; il prendra vraisemblablement des mesures pour l'éviter et mettre par là les patriotes à l'abri d'une nouvelle persécution.

Lavallette écrivait le 25 fructidor :

J'ai eu une longue conversation avec le représentant Lacuée. Il m'a dit : *Le Conseil des Cinq-Cents doit s'ajourner ; il ne veut pas être le sénat de Tibère. Quant à Bonaparte, qu'il n'espère pas jamais jouir ici de ses travaux : il est craint par les puissances, envié par les militaires et méconnu du peuple indigne de l'apprécier. La calomnie a préparé ses poisons, et il en sera victime. Je voudrais le savoir heureux ; je voudrais qu'il ne s'éloignât pas des hautes destinées où son grand génie et la fortune l'appellent avec tant de constance* (1).

Bonaparte écrit au Directoire, le 26 fructidor :

Ci-jointe une proclamation à l'armée, relativement aux événements du 18. J'ai fait partir pour Lyon la 45e demi-brigade, commandée par le général Bon, et une cinquantaine d'hommes à cheval ; le général Launes, avec la 20e d'infanterie légère et la 9e de ligne pour Marseille ; j'envoie dans les départements du Midi la proclamation ci-jointe. Je vais également m'occuper d'une proclamation pour les habitants de Lyon, dès que je saurai à peu près ce qui s'y sera passé. Dès l'instant que j'apprendrai qu'il y a le moindre trouble, je m'y porterai avec rapidité. Comptez que vous avez ici cent mille hommes qui seuls sauraient faire respecter les mesures que vous prendrez pour asseoir la liberté sur des bases solides. Qu'importe que nous remportions des victoires, si nous sommes honnis dans notre patrie ? On peut dire de Paris ce que Cassius disait de Rome : Qu'importe qu'on l'appelle reine, lorsqu'elle est sur les bords de la Seine l'esclave de l'or de Pitt ?

(1) Plusieurs personnes ont attribué à la correspondance de M. de Lavallette, la manière supérieure dont Bonaparte avait jugé les événements du 18 fructidor. Je ne veux rien ôter du mérite de M. de Lavallette ; personne ne l'estime, sous ce rapport, plus que moi ; mais la correspondance *anti-fructidorienne* que l'on vient de lire prouvera que Bonaparte, quoique hors de France, connaissait bien un événement qu'il encourageait par ses proclamations et qu'il faisait soutenir par ses généraux les plus prononcés. Des rapports fidèles, des conversations rendues avec esprit et exactitude, une investigation, ne sont pas des *avis*. Bonaparte ne les aimait pas. NOTA. On verra à la fin de ce volume le chiffre que j'avais composé pour cette correspondance. (*Note dans la première édition.*)

Augereau écrit à Bonaparte, le 30 fructidor :

L'esprit public gagne de jour en jour et promet, par la sagesse des Français, un avenir heureux, et bannit toute crainte de rechute, quoique le royalisme n'ait pas perdu toute espérance. Il y a déjà longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles. Vous m'aviez fait espérer que j'en aurais sous peu de jours et que le premier courrier m'apporterait l'ordre de toucher les fonds. Je suis dans l'attente de l'un et de l'autre, car je suis obligé de me servir de beaucoup de personnes et d'employer de grands moyens pour être au courant de tout. Veuillez, citoyen général, être persuadé qu'à quelque prix que ce soit je surmonterai les obstacles et parviendrai au but proposé, d'assurer la République et de la faire respecter dans l'intérieur par des moyens constitutionnels. Donnez-moi de vos nouvelles, tenez vos promesses et je me charge de ce qu'il y a à faire.

Augereau voulut avoir, après le 18 fructidor, sa part de la victoire et du service qu'il venait de rendre : il voulait être Directeur, il ne fut que candidat : c'était bien assez pour n'avoir été qu'un instrument dans cette journée.

Talleyrand écrit une seconde lettre à Bonaparte, le 30 fructidor :

Nous comptons répandre des écrits où il paraîtra clairement que les Cours de Vienne et de Londres étaient d'accord tout à fait avec la faction qui vient d'être abattue chez nous. On verra à quel point les négociations de ces deux Cours et les mouvements de l'intérieur allaient ensemble. Les membres de Clichy et le Cabinet de l'Empereur avaient pour objet commun et manifeste le rétablissement d'un roi en France et une paix honteuse par laquelle l'Italie devait être rendue à ses anciens maitres.

Cette correspondance, dont j'avais conservé les pièces manuscrites, m'a paru d'un si grand intérêt et renfermer des faits si importants et si nouveaux, sur cette journée du 18 fructidor, que j'ai cru devoir la reproduire ici en entier.

CHAPITRE XVIII

Satisfaction causée à Bonaparte par les événements du 18 fructidor. — Son frère Joseph entre aux Cinq-Cents. — Lettre de Bonaparte à Augereau et à François de Neufchâteau. — Le Directoire et les émigrés. — Opinions de Bonaparte. — Demande de démission. — Ingratitude du gouvernement. — Le Directoire refuse la démission de Bonaparte. — Explications données par le Directoire. — La conduite de Botot désavouée. — Lettre de Botot. — Proclamation de Bonaparte aux marins de l'escadre de Brueys. — Présage de l'expédition d'Égypte. — Toulon. — Les Anglais.

Bonaparte fut dans l'ivresse de la joie lorsqu'il apprit l'heureuse issue de la journée du 18 fructidor. Elle avait pour résultat la dissolution du Corps législatif et la chute du parti *clichyen*, qui, depuis quelques mois, le privait de repos. Les *Clichyens* avaient refusé de recevoir Joseph Bonaparte comme député du Liamone au Conseil des Cinq-Cents. La victoire de son frère leva la difficulté, mais le général en chef vit bientôt que le parti vainqueur abusait de son pouvoir et compromettait de nouveau le salut de la République en recommençant le gouvernement révolutionnaire. Le Directeur s'alarma de son mécontentement et fut piqué de son blâme. Il conçut la singulière idée d'opposer à Bonaparte Augereau, dont il venait d'éprouver le dévouement aveugle : on le nomma commandant de l'armée d'Allemagne. Augereau, dont on connaissait l'extrême vanité, se croyait en état de lutter contre

Bonaparte : son arrogance se fondait sur ce qu'avec une troupe nombreuse il avait arrêté quelques Représentants désarmés et arraché les épaulettes au commandant de la garde des Conseils. Le Directoire et lui remplirent d'espions et d'intrigants le quartier général de Passeriano.

Bonaparte, informé de tout, se moqua du Directoire, et offrit sa démission, pour se faire supplier de conserver le commandement.

On verra par les lettres post-thermidoriennes suivantes la confirmation de l'opinion du général sur cet événement.

Il écrivait à Augereau, le 2 vendémiaire, an VI (23 septembre 1797), après lui avoir annoncé l'arrivée de son aide de camp :

Toute l'armée a applaudi à la sagesse et à l'énergie que vous avez montrées dans cette circonstance essentielle, et elle a pris part au succès de la patrie avec cet enthousiasme et cette énergie qui la caractérisent ; il est à souhaiter seulement que l'on ne fasse pas la bascule, et que l'on ne se jette point dans le parti contraire. Ce n'est qu'avec la sagesse et une modération de pensée que l'on peut assurer d'une manière stable le bonheur de la patrie. Quant à moi, c'est le vœu le plus ardent de mon cœur. Je vous prie de m'instruire quelquefois de ce que vous faites à Paris?

Bonaparte écrivait le même jour à François de Neufchâteau :

Le sort de l'Europe est désormais dans l'union, la sagesse et la force du gouvernement. Il est une petite partie de la nation qu'il faut vaincre par un bon gouvernement. Nous avons vaincu l'Europe, nous avons porté la gloire du nom français plus loin qu'elle ne l'aurait jamais été. C'est à vous, premiers magistrats de la République, à étouffer toutes les factions, et à être aussi respectés au dedans que vous l'êtes au dehors. Un arrêté du Directoire exécutif écroule les trônes ; faites que des écrivains stipendiés ou d'ambitieux fanatiques, déguisés sous toute espèce

de masques, ne nous replongent plus dans le torrent révolutionnaire.

Les sentiments relativement à la paix qui animaient la majorité du Directoire avant le 18 fructidor, s'étaient encore exaltés par le succès de cette journée. Il écrivit au général Bonaparte, le 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797).

Il ne faut plus ménager l'Autriche... Sa perfidie, son intelligence avec les conspirateurs de l'intérieur sont manifestes... La trêve n'était pour elle qu'un prétexte de se ménager le temps nécessaire pour réparer ses pertes et attendre les mouvements intérieurs que le 18 fructidor a prévenus. Depuis le général jusqu'au dernier soldat autrichien, on se disait qu'à cette dernière époque les trois Directeurs qu'on désignait sous le nom de triumvirs seraient poignardés, et que la royauté serait proclamée. Tous se flattaient d'être bientôt à Paris avec les émigrés. Condé, le chef de ceux-ci, était déjà secrètement en France, et avait, à l'aide de ses intelligences, pénétré jusque près de Lyon.

Bonaparte écrivait au Directoire, le 4 vendémiaire, une seconde lettre qui se croisa avec celle qui lui fut écrite le 2 par le Directoire :

Un officier est arrivé avant-hier de Paris à l'armée ; il y a répandu qu'il était parti de Paris le 25, qu'on y était inquiet de la manière dont j'aurais pris les événements du 18 ; il était porteur d'une espèce de circulaire du général Augereau à tous les généraux de division ; il avait une lettre du ministre de la Guerre à l'ordonnateur en chef, qui l'autorisait à prendre tout l'argent dont il aurait besoin pour sa route.

Il est constant, d'après tous ces faits, que le gouvernement en agit envers moi à peu près comme envers Pichegru, après vendémiaire (an IV).

Je vous prie de me remplacer et de m'accorder ma démission. Aucune puissance sur la terre ne sera capable de me faire continuer de servir, après cette marque horrible de l'ingratitude du gouvernement, à laquelle j'étais bien loin de m'attendre. Ma

santé, considérablement affectée, demande impérieusement du repos et de la tranquillité.

La situation de mon âme a aussi besoin de se retremper dans la masse des citoyens. Depuis trop longtemps un grand pouvoir est confié dans mes mains : je m'en suis servi dans toutes les circonstances pour le bien de la patrie ; *tant pis pour ceux qui ne croient pas à la vertu, et qui pourraient avoir suspecté la mienne.* Ma récompense est dans ma conscience et dans l'opinion de la postérité.

Je puis, aujourd'hui que la patrie est tranquille et à l'abri des dangers qui l'ont menacée, quitter sans inconvénient le poste où je suis placé.

Croyez que, s'il y avait un moment de péril, je serais au premier rang pour défendre la liberté et la Constitution de l'an III.

Le Directoire lui répondit sans délai, le 12 vendémiaire, pour se justifier et s'excuser des reproches de méfiance et d'ingratitude que lui avait adressés le général Bonaparte :

Quant aux motifs d'inquiétudes que vous avez conçus, disait-il, les propos d'un jeune homme, propos qu'on lui avait peut-être prêtés, pouvaient-ils l'emporter sur les communications constantes et directes du gouvernement?

Quant à la lettre du général Augereau, comme des représentants royalistes avaient écrit dans ce sens à des généraux de l'armée d'Italie, et que cela était connu à Paris, ce général avait cru apparemment devoir y opposer le contre-poison : cela ne pouvait être susceptible d'aucune interprétation contre vous... Il en est de même de la lettre du ministre de la Guerre ; il ne s'agissait sans doute que de fonds pour frais de route.

Craignez que les conspirateurs royaux, au moment où peut-être ils empoisonnaient Hoche, n'aient essayé de jeter dans votre âme des dégoûts et des défiances capables de priver notre patrie des efforts de votre génie.

Le Directoire jugea par le compte que lui rendit Botot, que cet agent n'avait pas réussi à rassurer entièrement Bonaparte sur ses intentions. Le Directoire lui écrivit la lettre suivante, le 30 vendémiaire :

Le Directoire a été peiné lui-même de l'impression qu'a pu produire sur vous la lettre dont était porteur un aide de camp pour le payeur général. La rédaction de cette lettre a fort étonné le gouvernement, qui n'a jamais nommé ni reconnu un agent pareil : c'est au moins une erreur de bureau ; mais elle ne doit pas altérer l'idée que vous deviez avoir d'ailleurs de l'estime et de la manière de penser du Directoire à votre égard. Il paraît que le 18 fructidor est défiguré dans les lettres qui parviennent à l'armée d'Italie ; vous avez très bien fait d'intercepter ces lettres et il serait nécessaire d'adresser les plus marquantes au ministre de la Police (1).

Dans vos observations sur la pente trop forte des esprits vers le gouvernement militaire, le Directoire reconnaît un aussi éclairé qu'ardent ami de la République. Rien de plus saint que la maxime : *Cedant arma togæ*, pour le maintien des républiques. Ce n'est pas un des traits les moins glorieux de la vie d'un général placé à la tête d'une armée triomphante, de se montrer lui-même si attentif sur un point aussi important.

Botot, de son côté, écrivit à Bonaparte, le 5 brumaire, pour le rassurer, et lui peindre l'intérêt avec lequel il avait été reçu à son retour d'Italie. Il avait retrouvé le Directoire plein d'admiration et de tendresse pour la personne du général.

Peut-être le gouvernement commet-il beaucoup de fautes; peut-être ne voit-il pas toujours aussi juste que vous dans les affaires; mais avec quelle *docilité républicaine* il a reçu vos observations.

Aussitôt après l'événement du 18 fructidor, Bonaparte s'empressa d'adresser aux marins de l'escadre de l'amiral Brueys la proclamation suivante, qui prouve que déjà il avait dans l'idée d'exécuter son projet favori d'aller en Égypte. Cette pièce est tout entière écrite de sa main ; on en a publié quelques

(1) Quel rôle ignoble on proposait au conquérant de l'Italie. (*Note dans la première édition.*)

paragraphes sous la rubrique d'Udine. La voici intégralement. Il la rédigea à Passeriano, le 16 septembre.

Aux marins de l'escadre de l'amiral Brueys.

Camarades,

Je m'empresse de vous communiquer la proclamation du Directoire exécutif. Vous verrez les dangers auxquels nous venons d'échapper.

Quelques traîtres, quelques émigrés, s'étaient emparés de la tribune nationale.

Les premiers magistrats de la République, les représentants fidèles à la patrie, les républicains, les soldats, se sont ralliés autour de l'arbre de la liberté. Tous, ils ont réuni leurs efforts, ils ont invoqué le destin de la République, et les partisans des tyrans sont confondus et aux fers.

Camarades, nous avons soumis et pacifié le continent. Nous allons réunir nos efforts aux vôtres pour conquérir la liberté des mers, pour venger sur ces fiers insulaires les maux qu'ils nous ont faits : quel est le marin de la Méditerranée qui pourrait les avoir oubliés?

Vous souvient-il de cette nuit terrible à jamais désastreuse dans le souvenir du peuple français?

Toulon livré aux Anglais, notre arsenal en proie aux flammes, plusieurs frégates de guerre en feu; tant de maux, tant de crimes, et l'ouvrage de peu d'heures! Et des bigots, aussi impudents que lâches, que traîtres, osaient rappeler ceux qui ont vendu tout à l'Angleterre et été la cause de la fermeture des mers... Non, cela ne sera jamais, jamais, tant qu'un soldat des trois armées vivra, tant que vous aussi, braves marins, conserverez ce sentiment de la dignité de la patrie et des hautes destinées qui doivent un jour illustrer notre nation.

Sans vous, nous ne pouvons porter la gloire du nom français que dans un petit coin de l'Europe; avec vous, *nous traverserons les mers* et porterons l'étendard de la République dans les contrées les plus éloignées.

(1) Nous rétablissons le véritable texte d'après la *Collection Napoléon :* « Aux marins de l'escadre du contre-amiral Brueys, quartier général, Passariano 30 fructidor an V (16 septembre 1797). » Camarades, les émigrés s'étaient emparés de la tribune nationale. Le

L'expédition d'Égypte est dans cette proclamation. Ces sentiments envers l'Angleterre et tout ce qu'il a fait contre elle pendant quinze ans laisseraient, si le fait n'était pas bien constaté, la postérité dans le doute de son extradition volontaire et spontanée à un peuple qu'il appelait si dédaigneusement un peuple *boutiquier*, qui nous hait, qu'il haïssait si profondément, et dont il avait toujours menacé le commerce, la propriété industrielle, les institutions, et même l'existence.

Directoire exécutif, les représentants restés fidèles à la patrie, les républicains de toutes les classes, les soldats se sont ralliés autour de l'arbre de la liberté : ils ont invoqué les destins de la République, et les partisans de la tyrannie sont aux fers.

Camarades, dès que nous aurons pacifié le continent, nous nous réunirons à vous pour conquérir la liberté des mers. Chacun de nous aura présent à la pensée le spectacle horrible de Toulon en cendres; de notre arsenal, de treize vaisseaux de guerre en feu; et la victoire secondera nos efforts.

Sans vous, nous ne pourrions porter la gloire du nom français que dans un petit coin du continent; avec vous nous traverserons les mers et la gloire nationale verra les régions les plus éloignées.

Ce texte est celui inséré dans la *Correspondance de Napoléon Ier* (Pièce 2212). (D. L.)

CHAPITRE XIX

Captivité à Olmütz. — M. de La Fayette. — M. de Latour-Maubourg. — M. Bureaux de Puzy. — Mauvais traitements des prisonniers. — — Vexations inouïes. — Mme de La Fayette. — Mlles de La Fayette. — Un seul lit. — Mauvaise nourriture. — Renvoi des domestiques des prisonniers. — Le capitaine Mac-Éligot. — Promesse exigée de ne point rester en Autriche. — Mauvais vêtements de M. Bureaux de Puzy. — Le général Clarke.

Il ne me reste, avant de passer au traité de Campo-Formio, qu'à donner les pièces que j'ai annoncées sur la captivité de MM. de La Fayette, Latour-Maubourg, Bureaux de Puzy.

M. le marquis de Chasteler, sur les plaintes qui furent transmises à la Cour de Vienne, relativement aux mauvais traitements de ces prisonniers d'État, fut chargé par l'empereur d'Autriche de se rendre à Olmütz, afin de faire un rapport sur leur prison et leur traitement. Il fut, en outre, chargé d'une proposition particulière sur laquelle chacun des détenus devait donner sa déclaration avant d'obtenir sa liberté. Voici les pièces :

Procès-verbal sur le traitement de MM. de La Fayette, de Latour-Maubourg et Bureaux de Puzy, détenus comme prisonniers d'État à la forteresse d'Olmütz, ainsi que sur celui de Mme de La Fayette, de mesdemoiselles ses filles, auxquelles S. M. l'Empereur a permis de se joindre à leur mari et père respectif, et sur celui de leurs domestiques.

M. le général-major, marquis de Chasteler, chambellan actuel de Sa Majesté, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, vice-quartier-maître général des armées de S. M. l'Empereur et Roi, après avoir parlé à chacun des détenus en particulier, sur leur traitement, les a rassemblés chez Momiers, le 26 juillet 1797, à sept heures du matin, où, en présence de M. le capitaine Mac-Éligot, il a dressé le présent procès-verbal.

Logement. — M. de La Fayette, M. de Latour-Maubourg et M. Bureaux de Puzy, ainsi que Mme de La Fayette et mesdemoiselles ses filles, auxquelles S. M. l'Empereur et Roi a bien voulu permettre, sur leur demande, d'être réunis à M. de La Fayette, et leurs domestiques, sont détenus à Olmütz dans le corps de logis de derrière des casernes des ci-devant jésuites. Les chambres sont situées au rez-de-chaussée, ayant vue sur un rempart élevé, et situé au midi. Chaque chambre a une fenêtre de quatre pieds de large, sur huit pieds de haut, fermée par une double grille qui n'empêche pas la vue, qui est fort étendue sur les ouvrages de la place. La partie supérieure de la fenêtre est fermée par un cadenas; l'inférieure s'ouvre pour la circulation de l'air.

L'inconvénient le plus considérable de ce logement est un canal d'égout qui coule dans les fossés de la place, et la proximité des latrines qui donnent une mauvaise odeur dans les variations de l'atmosphère.

M. de La Fayette est logé dans une chambre voûtée de vingt-quatre pieds de long sur quinze de large et douze de haut. Il a une chambre pareille qui lui sert d'antichambre et qui y communique. Il a un poêle, un lit suffisant à son appartement, une table, des chaises et une commode.

MM. de Latour-Maubourg et de Bureaux de Puzy ont chacun une chambre avec le même ameublement.

Mme de La Fayette et ses filles sont logées dans une seule chambre. Les deux demoiselles couchent dans le même lit, malgré les réclamations réitérées, nommément quand une d'elles a été malade, pour qu'elles couchent seules.

Les domestiques de M. de La Fayette, de M. Bureaux de Puzy, ont des chambres comme leurs maîtres; seulement ils n'ont qu'un lit et une chaise.

Nourriture. — MM. les détenus ont été nourris de la manière suivante : le matin, du chocolat ou du café, à leur choix; à dîner, de la soupe, un bouilli, un ragoût en légumes, un rôti, la salade, le dessert, avec une bouteille de vin de Hongrie rouge.

Le souper consistait en une salade, un rôti et une demi-bouteille de vin. La nourriture était en quantité suffisante, mais les mets étaient souvent malpropres.

Sort des domestiques et service. — Les détenus sont servis par deux soldats. Leurs domestiques les voient de la manière suivante :

Celui de M. de Maubourg a vu son maître tous les jours, pendant trois heures. Celui de M. Bureaux de Puzy a été séparé de son maître pendant six semaines; mais, depuis vingt et un mois, il a vu son maître pendant trois heures tous les jours. Depuis le moment où M. de La Fayette a tenté de s'évader, il est servi, ainsi que sa famille, par des soldats, ses domestiques n'ayant pu avoir aucune communication avec lui depuis ce moment.

Traitement en cas de maladie. — Dans le cas de maladie, le chirurgien-major de la place s'est rendu chez les détenus, et leur a fait les visites nécessaires; ils ont reçu alors tous les médicaments qui pouvaient leur être administrés dans leurs chambres.

Traitement des officiers de garde. — Leur garde spéciale a été confiée d'abord à un lieutenant de place, M. Jacobi, ensuite au major de place, M. de Chermack; enfin, depuis huit mois, elle est confiée au capitaine du régiment de ligne, M. Mac-Éligot. MM. les détenus n'ont qu'à se louer de la manière dont ce dernier les a traités, et des attentions qu'il a eues pour eux.

M. le lieutenant général de Splini, pendant le temps qu'il commandait à Olmütz, est venu les voir souvent, et ils disent qu'on ne peut remplir des fonctions désagréables avec plus d'honnêteté.

Quant à Son Excellence M. le général d'artillerie, comte de Schroeder, il n'est venu chez les détenus que deux ou trois fois, pour des commissions spéciales.

Fait à Olmütz, le 26 juillet 1707.

Marquis DE CHASTELER.

Copie des déclarations de MM. de La Fayette, de Latour-Maubourg et Bureaux de Puzy, remise à M. le marquis de Chasteler, le 26 juillet 1797.

La commission dont M. de Chasteler est chargé me paraît se réduire à trois points.

1° Sa Majesté souhaite faire constater notre position à Olmütz. Je ne suis point à lui porter aucune plainte. On trouvera plusieurs détails dans les lettres de ma femme, transmises et renvoyées par le gouvernement autrichien; et s'il ne suffit pas à Sa Majesté Impériale de relire les instructions envoyées en son nom, je donnerai volontiers à M. de Chasteler les renseignements qu'il peut désirer.

2° Sa Majesté l'Empereur et Roi voudrait être assurée qu'immédiatement après ma délivrance je partirai pour l'Amérique. C'est une intention que j'ai souvent manifestée. Mais, comme dans le moment actuel, ma réponse semblerait reconnaître le droit de m'imposer cette condition, je ne pense pas qu'il me convienne de satisfaire à cette demande.

3° Sa Majesté l'Empereur et Roi me fait l'honneur de me signifier que les principes que je professe, étant incompatibles avec la sûreté du gouvernement autrichien, elle ne veut pas que je puisse rentrer dans ses États, sans sa permission spéciale. Il est des devoirs auxquels je ne puis me soustraire. J'en ai envers les États-Unis. J'en ai surtout envers la France, et je ne dois déroger en quoi que ce soit aux droits de ma patrie sur ma personne.

A ces exceptions près, je puis assurer M. de Chasteler que ma détermination invariable est de ne mettre le pied sur aucune terre soumise à Sa Majesté le roi de Bohême et de Hongrie.

La Fayette.

M. de Chasteler, en m'annonçant la disposition où est Sa Majesté Impériale et Royale de me rendre la liberté, ayant ajouté qu'il était chargé de me demander par écrit :

1° S'il était vrai que ma détention eût été aggravée par de mauvais traitements, ou si je ne pouvais former des plaintes que sur les inconvénients attachés aux prisons d'État; 2° sur quel point je comptais me diriger quand on effectuera ma délivrance; 3° enfin, l'engagement de ne pas rentrer dans les États de Sa Majesté Impériale, sans sa permission expresse.

Sans reconnaître au gouvernement autrichien aucun droit sur ma personne, sans me soumettre a celui qu'il s'est arrogé sur des Français désarmés et étrangers aux affaires des provinces qui reconnaissent sa domination, j'ai cru devoir déclarer, et je déclare : 1° Que je n'ai reçu aucun mauvais traitement, de propos ni de fait, des personnes chargées de ma garde, et qu'ils ne se les fussent pas permis impunément. Mais j'ajoute, qu'à

l'exception du capitaine actuellement de service aux prisons d'État, la plupart des officiers qui l'ont précédé dans ces fonctions y ont mis une grossièreté ou une insouciance dont l'effet naturel a été que les prisonniers manquaient de tout ; et, comme depuis le général Splini, ces officiers ont été très négligemment surveillés (ou bien qu'ils avaient ordre de se conduire comme ils l'ont fait), il en résulte que, depuis le mois d'octobre 1794, époque de l'arrivée du général d'Arco, jusqu'au mois de janvier 1797, que le capitaine Mac-Éligot a été attaché à ce service, je suis resté dans un dénûment et un abandon absolus, dont lui-même a été surpris, et qu'il a réparés autant que ses instructions l'ont permis.

Ne connaissant pas le code des prisons d'État, je ne puis savoir si le traitement que j'éprouve depuis trois ans y est conforme. Mais ce qui a transpiré sur le régime de la Bastille, si justement en horreur ; ce que j'ai lu dans les gazettes pendant ma détention en Prusse, de celui qui était accordé dans les prisons françaises, pendant le règne barbare des Marat et des Robespierre ; cette captivité prussienne, elle-même, quoique fort dure, ne m'avait pas préparé à essuyer, sous la puissance d'un prince dont j'ai entendu célébrer l'humanité et les vertus, des rigueurs que je ne croirais pas possibles, si je n'en avais fait une si longue et si cruelle expérience ; 2° que mon projet est, dès que je serai libre, de me rendre à Hambourg, d'y séjourner jusqu'à ce que les nouvelles que j'attendrai de ma famille m'auront mis à portée de prendre un parti définitif, et que ma santé, détruite, soit assez réparée pour me permettre de l'exécuter ; 3° que je renouvelle ici, avec peine, l'engagement si souvent pris avec moi-même, de ne jamais voyager, passer et encore moins m'établir dans les pays héréditaires de Sa Majesté Impériale et Royale. Cependant, comme mille circonstances peuvent s'opposer à mon dessein de me rendre dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale; et, pour ôter tout prétexte de me traiter une seconde fois en prisonnier d'État, pour avoir rempli un devoir de bon citoyen, je regarde, comme nécessaire, d'excepter de cet engagement, et je n'excepte formellement, en effet, que le cas fort peu probable où le service de la patrie que j'ai dû quitter, et qui me sera toujours chère, ou bien, celui du pays que j'aurai choisi, et qui m'aura reçu, m'imposeraient la loi impérieuse de l'enfreindre.

Olmütz, le 26 juillet 1797. LATOUR-MAUBOURG.

M. de Chasteler m'ayant interpellé au nom de Sa Majesté Impériale et Royale de déclarer les sujets de plainte que je croirais avoir, soit contre les individus préposés à ma garde, soit contre toutes les rigueurs de ma détention, autres que celles qu'entraîne la nécessité de s'assurer de ma personne, je réponds qu'ignorant les mesures de précaution et de sûreté que la Cour de Vienne estime nécessaires pour assurer la détention d'un prisonnier d'État, je ne puis satisfaire à la question qui m'a été adressée qu'en exposant fidèlement ce que j'ai trouvé de plus dur dans le régime auquel j'ai été assujetti pendant la durée de mon séjour ici. En conséquence, je déclare que, depuis le 18 mai 1794, jusqu'à ce jour, il ne m'a pas été permis de sortir un instant de ma chambre, où j'ai été enfermé à mon arrivée; que, privé de tout autre exercice que celui qui peut être pris dans une chambre, je n'ai respiré d'air frais que celui que j'ai pu recueillir à travers les doubles grilles dont ma fenêtre est garnie, et que, très souvent, cet air aussi infect qu'insalubre est un fléau plutôt qu'un soulagement. Je déclare que, sur un petit nombre de livres que j'avais avec moi, on m'en a ôté environ douze volumes, que l'on a dit suspects, et l'on m'a ôté à peu près autant de cartes géographiques, la plupart relatives à l'Amérique, toutes les lettres de ma femme que j'avais reçues en Prusse par la voie du gouvernement de ce pays, et qu'aucun de ces objets ne m'a été restitué. Je déclare que, pendant les quatorze premiers mois de ma détention à Olmütz, il ne m'a pas été permis de recevoir des nouvelles d'aucun de mes parents, que je savais sous les couteaux des jacobins en France, et d'autant plus compromis, qu'ils avaient le malheur de m'appartenir, ni de leur faire passer la preuve de mon existence. Je déclare qu'un domestique, duquel, en partant de Luxembourg pour Wesel, on m'avait offert, sans que je le demandasse, la faculté de me faire accompagner, a été séparé de moi en arrivant à Olmütz; que je ne l'ai vu que six semaines après, et pour peu de moments; qu'ensuite, je l'ai revu de quinze en quinze jours, à peu près une heure chaque fois; ensuite, deux fois par semaine; et qu'enfin, depuis vingt et un mois, il a passé tous les jours trois heures de suite dans ma chambre. Je déclare qu'on m'a constamment refusé plumes, encre, papier, crayons, compas et autres instruments de ce genre; que même, pendant huit mois, de la fin de novembre 1794 à la fin de juillet 1795, l'on m'a retiré une feuille d'ardoise polie qui me servait à calculer et à

quelques autres études de mathématiques. Je déclare que j'ai été constamment privé de tous les petits meubles les plus nécessaires aux besoins journaliers de la vie, tels que montre, ciseaux, rasoirs, couteaux, fourchettes, etc. Je déclare que j'ai souffert, pendant plusieurs mois, de l'état détestable de mes vêtements. A la vérité, je n'en demandais point, non que je soupçonnasse que le gouvernement voulût me refuser le nécessaire; mais, 1° parce que mes habits parlaient d'eux-mêmes; 2° parce que je préférais cette privation à la discussion humiliante dans laquelle il m'a fallu entrer la seule fois que j'avais touché cette question avec l'officier alors préposé à ma garde, le sieur Chermack, caractère féroce et grossier, incapable de connaître les plus simples ménagements dus à des hommes délicats, qui se croient d'autant plus obligés d'être fiers, qu'ils sont malheureux. Je déclare qu'à l'exception dudit major Chermack, je n'ai aucune plainte à former contre les autres officiers, qui successivement ont eu quelques rapports avec moi, et que même je me félicite de trouver cette occasion de témoigner publiquement à M. le comte Mac-Éligot, actuellement chargé de la police de la prison où je suis détenu, ma reconnaissance de la manière aussi polie qu'attentive et sensible qui a sans cesse caractérisé tous ses procédés à mon égard.

M. le marquis de Chasteler m'ayant de plus informé que la cessation de mon emprisonnement était subordonnée à l'engagement préalable de ma part, de ne jamais entrer dans les États de Sa Majesté Impériale et Royale sans en avoir reçu la permission, je déclare que je m'engage avec joie, non seulement à ne jamais mettre le pied dans les États de Sa Majesté Impériale, mais à ne jamais solliciter cette permission, exceptant expressément de cet engagement le cas du service militaire, dans la supposition d'une guerre entre Sa Majesté Impériale et la puissance quelconque qui me donnera un asile ; ne pouvant et ne voulant par aucun motif me soumettre à l'interdiction déshonorante de remplir le premier devoir d'un citoyen envers l'État qui me fera jouir de la protection attachée à ce titre.

Olmütz, le 26 juillet 1797.

Bureaux de Puzy.

Le Directoire avait désigné le général Clarke, pour traiter de la paix, comme second plénipotentiaire.

Bonaparte m'a souvent dit ne pas douter qu'il n'eût, dès son arrivée en Italie, une mission secrète pour l'espionner, le surveiller, et même l'arrêter s'il trouvait l'occasion de le faire sans danger. Ce soupçon existait chez lui, je ne peux pas le nier; mais je dois dire que tous mes efforts n'ont pu découvrir la vérité; que, dans mes relations journalières avec Clarke, il ne m'a jamais fait une question; et que je n'ai jamais entendu un mot qui me pût faire soupçonner son rôle d'espion. Il le jouait bien, s'il l'était. Dans toute sa correspondance, que l'on interceptait, on n'a jamais rien trouvé qui pût confirmer ces soupçons. Cependant le général Bonaparte ne pouvait le souffrir. Son influence rendit nulle la mission diplomatique de Clarke, que Bonaparte était bien éloigné de tenir au courant des affaires. Le général en chef concentra toutes ses opérations dans son cabinet, et Clarke n'y fut pour rien, jusqu'au 18 fructidor, où il fut rappelé. Bonaparte faisait peu de cas de ses talents. Il faut dire qu'il ne lui conserva aucune rancune de la conduite qu'il le suspectait d'avoir tenue en Italie (1). *Ayant seul*, disait-il, *le droit de s'en offenser, il pardonna.* Il eut même la générosité de demander pour lui une place diplomatique du second ordre. Ces traits n'étaient pas rares chez lui.

(1) On concevra que Bonaparte ait depuis pardonné à Clarke, ne fût-ce qu'à cause de la manière dont il parle du général en chef dans le compte rendu au Directoire de son voyage d'observation. Nota : voir l'extrait du rapport de Clarke à la fin du volume. (*Note de la première édition.*)

CHAPITRE XX

Contrariété de famille. — Erreur relevée. — Lettre de M[me] Bacciochi à Bonaparte. — Traité de Campo-Formio. — Lettre autographe de l'empereur François à Bonaparte. — Arrivée du comte Cobentzl. — Les négociations sont plus actives. — Note autographe de Bonaparte.

Toutes les contrariétés qu'éprouvait Bonaparte, tant dans les négociations pour la paix que de ce qui se passait à Paris, lui donnaient beaucoup d'humeur et d'ennui. Cette disposition de son esprit fut encore augmentée par le souvenir du chagrin que lui causa, dans le temps, le mariage de sa sœur, et que rappela fort désagréablement pour lui la lettre qu'on va voir ; il la jeta par terre avec un mouvement d'humeur. C'est donc bien à tort que dans plusieurs ouvrages on a dit : « Bacciochi épousa, le 5 mai 1797, *Marie-« Anne-Élisa Bonaparte*. Son frère traitait *alors* des « préliminaires de la paix avec l'Autriche. »

D'abord les préliminaires étaient signés dès le mois d'avril, et c'était la paix définitive que l'on traitait en mai. Mais on va voir dans la lettre qui suit que *Christine* prie son frère d'être parrain de son troisième enfant dont elle est enceinte. Faire trois enfants en trois mois, ce serait aller vite en besogne(1).

(1) Il y a là une confusion qui doit être du fait de Villemarest, le

Ajaccio, 14 thermidor an V (1er août 1797).

Général,

Permettez-moi de vous écrire et de vous appeler du nom de frère.

Mon premier enfant est né dans une époque où vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle puisse vous caresser bientôt, afin de vous indemniser des peines que mon mariage vous a causées.

Mon second enfant n'est pas venu au jour. Fuyant Paris, d'après votre ordre, j'en avortai en Allemagne.

Dans un mois, j'espère vous donner un neveu. Une grossesse heureuse, et bien d'autres circonstances, me font espérer que ce sera un neveu. Je vous promets d'en faire un militaire; mais je désire qu'il porte votre nom, et que vous soyez son parrain. J'espère que vous ne refuserez pas votre sœur.

Je vous prie d'envoyer votre procuration à Bacciochi, ou à qui bon vous semblera. La marraine sera maman. J'attends cette procuration avec impatience.

Parce que nous sommes pauvres, vous ne nous dédaignerez pas; car, après tout, vous êtes notre frère; mes enfants sont vos seuls neveux, et nous vous aimons plus que la fortune. Puissé-je un jour vous témoigner toute la tendresse que j'ai pour vous!

Votre sœur bien affectionnée,

CHRISTINE BONAPARTE (1).

P.-S. Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de votre épouse,

cuisinier des *Mémoires de Bourrienne*, car ce dernier n'ignorait pas les unions de la famille Bonaparte.

Christine est Christine Boyer que Lucien Bonaparte avait épousée vers la fin de 1794 ou dans les premiers mois de 1795 alors qu'il était à Saint-Maximin. Élisa Bonaparte s'était en effet mariée à Félix Bacciochi le 5 mai 1797, mais elle n'avait pas encore *trois enfants*. Elle n'en eut que deux : Jérôme-Charles, né à Paris le 3 juillet 1810, et Élisa-Napoléone, née en 1806, mariée au comte Camerata. (D. L.)

(1) Mme Bacciochi s'appelait Marianne à Saint-Cyr, Christine lors de son voyage et Élisa sous le Consulat. (*Note de la première édition.*)

La sœur de Bonaparte et Mlle Casabianca étaient en même temps élèves à Saint-Cyr; elles portaient l'une et l'autre le prénom de Marianne, en sorte que pour ne pas les confondre on exigea que l'une d'elles se fit appeler autrement. C'est alors que la sœur de Bonaparte adopta le nom d'*Élisa*, et elle n'en eut jamais d'autre. (D. L.)

que je désirerais bien connaître. A Paris on me disait que je lui ressemblais beaucoup. Si vous vous rappelez ma physionomie, vous devez pouvoir en juger. C. B.

L'écriture de cette lettre est de la main de Lucien Bonaparte.

Je dirai un mot du traité de Campo-Formio, non que je croie que tous ces traités, prétendus chefs-d'œuvre de la sagesse humaine, créés pour ainsi dire à force de destruction, et qui périssent bientôt par le principe même qui les a produits, occupent beaucoup la postérité. Le traité de Westphalie a été le résultat de trente années de guerre et de cinq ans de négociations. Il n'en existe plus rien depuis longtemps. Qu'est devenu celui de Campo-Formio? Il n'a plus d'importance pour nous : c'est déjà un vieux fait historique insignifiant.

En faisant disparaître Venise du nombre des États, la France et l'Autriche se la sont partagée; on en avait donné une partie à la République cisalpine. C'est aujourd'hui l'Autriche qui la possède. Venise elle-même et ses plus belles provinces furent cédées à l'Autriche en compensation de la Belgique et de la Lombardie. L'Autriche reçut sans scrupule ces belles portions de l'État vénitien, qui, toujours dévoué à ses intérêts, s'était sacrifié pour elle dans ces derniers temps critiques. Une insurrection sur les derrières de l'armée française pouvait préserver les États héréditaires de l'occupation prolongée de cette armée. Tous ces armistices, que l'on appelle traités de paix, sont ensevelis dans l'oubli par les grandes guerres qui en sont toujours la suite.

Il y avait près d'un mois que le général Bonaparte était à Passeriano, lorsqu'il reçut de l'empereur d'Autriche la lettre suivante autographe :

A Monsieur le général Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

Monsieur le général Bonaparte, lorsque je croyais avoir donné à mes ministres plénipotentiaires toutes les facilités pour terminer l'importante négociation dont ils sont chargés, j'apprends, avec autant de peine que de surprise, que, s'écartant de plus en plus des stipulations des préliminaires, le retour de la tranquillité dont je désire faire jouir mes sujets, et que la moitié de l'Europe désire si sincèrement, devient de jour en jour plus incertain.

Fidèle à remplir mes engagements, je suis prêt à exécuter tout ce qui a été arrêté à Leoben, et je n'exige que la réciprocité d'un devoir aussi sacré; c'est ce qui a déjà été déclaré en mon nom et que je n'hésite pas à déclarer moi-même. Si, peut-être, quelques-uns des articles des préliminaires étaient devenus d'une exécution impossible par les événements qui leur ont succédé, et auxquels je n'ai aucune part, il serait nécessaire de leur en substituer d'autres, également adaptés aux intérêts des deux nations et conformes à leur dignité, les seuls auxquels je puisse jamais donner la main. Une explication franche et loyale dictée par le même esprit qui m'anime est la seule voie qui puisse conduire à ce but salutaire. Afin d'accélérer autant qu'il est en moi et de mettre fin, une bonne fois, à l'état d'incertitude où nous sommes et qui n'a déjà que trop duré, je me suis déterminé à faire partir, pour le lieu des négociations actuelles, M. le comte de Cobentzl, étant en possession de ma confiance la plus étendue, instruit de toutes mes intentions et muni de mes pouvoirs les plus amples. Je l'ai autorisé à écouter et à recevoir toute proposition tendant au rapprochement des deux parties, d'après les principes d'équité et de la convenance réciproque, et à conclure en conséquence.

Après cette nouvelle assurance de l'esprit de conciliation qui m'anime, je ne doute pas que vous ne sentiez que la paix est entre vos mains, et que de vos déterminations dépendra le bonheur ou le malheur de plusieurs milliers d'hommes. Si je me suis trompé sur le moyen que j'ai cru le plus propre à mettre fin aux calamités qui désolent depuis longtemps l'Europe, j'aurai du moins la consolation d'avoir épuisé tous ceux qui dépendaient de moi. Les suites qui en résulteront ne pourront jamais m'être imputées.

Je me suis surtout décidé au parti que je prends aujourd'hui

sur l'opinion que j'ai de votre loyauté et l'estime personnelle que j'ai conçue pour vous, dont je suis bien aise, Monsieur le général Bonaparte, de vous donner ici l'assurance.

Vienne, le 20 septembre 1797. FRANÇOIS.

Ce fut en effet à l'arrivée de M. le comte de Cobentzl que les négociations commencèrent sérieusement. Jusque-là Bonaparte voyait bien que MM. de Gallo et de Merveldt n'avaient pas des pouvoirs assez étendus. Il était aussi à peu près évident pour lui que le mois de septembre s'étant passé en pourparlers sans résultat, comme les mois qui l'avaient précédé, il serait difficile, en octobre, de frapper la Maison d'Autriche du côté de la Carinthie. Le cabinet autrichien, qui voyait avec plaisir s'avancer la mauvaise saison, en persistait avec plus de force sur son *ultimatum*, qui était l'Adige avec Venise. Avant le 18 fructidor, l'empereur d'Autriche espérait que le mouvement qui se préparait à Paris aurait des suites fâcheuses pour la France et favorables à la cause européenne; aussi les plénipotentiaires autrichiens élevaient-ils alors de grandes prétentions, et remettaient des notes, des *ultimatum* dans lesquels ils avaient plus l'air de se moquer de nous que de négocier sérieusement, et qui excitaient tantôt la pitié, tantôt la colère. Les idées de Bonaparte, que j'ai conservées de sa main, étaient alors :

1° L'empereur aura l'Italie jusqu'à l'Adda ;

2° Le roi de Sardaigne jusqu'à l'Adda ;

3° La république de Gênes aura Tortone jusqu'au Pô (Tortone sera démoli), ainsi que les fiefs impériaux (Coni sera à la France ou démolie) ;

4° Le grand-duc de Toscane sera rétabli ;

5° Le duc de Parme sera rétabli (1).

(1) Le lecteur pourra facilement comparer les idées de Bonaparte au traité qui fut fait. (*Note de la première édition.*)

CHAPITRE XXI

Influence du 18 fructidor sur les négociations. — Difficultés aplanies par cet événement. — Soupçons du général sur un envoyé du Directoire. — Bonaparte demande son remplacement. — Refus du Directoire pour ma radiation. — Réclamation de Bonaparte à cet égard. — Plaintes énergiques devant les plénipotentiaires de l'empereur. — Conversation avec le marquis de Gallo. — Offre qu'il me fait d'une terre en Bohême. — J'en rends compte au général. — L'Autriche veut la paix. — Visite de Botot. — Ma liaison avec Louis Bonaparte. — Lettre qu'il m'écrit sur ma radiation. — Étonnement de Bonaparte sur la conduite du Directoire.

Après le 18 fructidor, le général Bonaparte eut plus de force, l'Autriche moins de hauteur et de confiance. Le seul grand point de difficulté était Venise : l'Autriche voulait la ligne de l'Adige avec cette ville en échange contre Mayence et la limite du Rhin jusqu'à son entrée en Hollande. Le Directoire voulait ces dernières limites et Mantoue pour la République italienne, sans accorder toute la ligne de l'Adige et Venise. Les difficultés en étaient au point qu'un mois au plus avant la signature de la paix, le Directoire écrivait au général Bonaparte que la reprise des hostilités était préférable à l'état d'inertie qui dévorait et ruinait la France ; il déclarait, en conséquence, que l'on allait mettre les deux armées du Rhin en campagne. On a vu, dans la correspondance fructidorienne, que la majorité du Directoire appelait *infâme* la paix

qui a eu lieu plus tard. Bonaparte, qui depuis l'insurrection de Venise avait prévu que cet État servirait à la pacification; Bonaparte qui était convaincu que la ville de Venise et le territoire au delà de l'Adige tomberaient sous le sceptre autrichien, écrivait au Directoire qu'il ne pouvait entrer en campagne avant la fin de mars 1798; et que s'il persistait à ne pas vouloir comprendre Venise dans la part de l'empereur, les hostilités recommenceraient certainement dans le mois d'octobre, l'empereur d'Autriche ne voulant pas absolument renoncer à Venise; qu'alors il fallait que l'on se tînt prêt sur le Rhin pour se porter en Allemagne, parce qu'il ne se croyait pas assez fort, sinon pour résister au prince Charles, du moins pour faire de grandes choses. A cette époque la paix était tellement douteuse, que l'on parlait déjà sérieusement de fixer la manière dont la rupture serait signifiée.

Botot, secrétaire de Barras, arriva à Passeriano vers la fin de septembre. C'était le Directoire qui l'envoyait. Bonaparte soupçonna sur-le-champ qu'il avait une mission secrète et d'espionnage; il le reçut avec froideur et le traita de même; mais il n'eut jamais l'idée, comme le dit Walter Scott, de le faire fusiller. Cet auteur a encore tort de dire que Botot fut envoyé à Passeriano pour reprocher à Bonaparte d'avoir manqué de parole en refusant d'envoyer de l'argent au Directoire.

Bonaparte mit Botot à même de bien juger de l'esprit qui animait tous ceux qui vivaient avec ou auprès de lui, et renouvela tout à coup au Directoire la demande de son remplacement, qu'il avait déjà sollicité plusieurs fois. Il accusait à table, devant Botot, le gouvernement d'une horrible ingratitude. Il rappelait tous les griefs qu'il avait contre lui, et cela tout

haut, sans ménagement, et devant vingt et trente personnes.

Indigné de voir que les demandes réitérées de ma radiation de la liste des émigrés avaient été méprisées, que malgré ses réclamations, portées à Paris par le général Bernadotte, Louis Bonaparte, etc., je restais sur cette fatale liste, il apostropha M. Botot à un dîner de quarante personnes, auquel assistaient MM. de Gallo, de Cobentzl et Merveldt. La conversation roulait sur le Directoire : « Oui, certes, j'ai à m'en plaindre, dit Bonaparte d'une voix forte; et pour aller des grandes choses aux petites, tenez, voilà Bourrienne : il a toute ma confiance ; c'est lui seul qui est chargé, sous mes ordres, des détails de la négociation; vous le savez. Eh bien! votre Directoire ne veut pas le rayer. D'abord c'est inconcevable, et puis c'est une grande sottise, car il a tous mes secrets ; il connaît mon *ultimatum*, il pourrait d'un seul mot faire une grande fortune et se moquer de votre entêtement. Demandez à M. de Gallo. »

Botot voulut s'excuser, mais les chuchotements universels qui suivirent cette singulière sortie le forcèrent au silence.

M. le marquis de Gallo m'avait parlé, trois jours avant, dans le parc de Passeriano, de ma position en France, de la volonté prononcée du Directoire de ne pas me rayer, des risques que je courais, etc. Il avait ajouté : « Nous ne voulons plus faire la guerre; nous voulons sincèrement la paix, mais nous la voulons honorable. La République de Venise offre un assez grand territoire à partager, elle peut contenter les deux parties ; mais les offres actuelles ne nous conviennent pas. Nous voudrions connaître l'*ultimatum* du général Bonaparte, et je suis autorisé à offrir une

terre en Bohême, titrée et bâtie, avec un revenu de quatre-vingt-dix mille florins. »

Je me hâtai d'interrompre M. le marquis de Gallo, et de lui déclarer que ma conscience et mon devoir me commandaient de repousser sa proposition et de mettre fin à cette conversation.

Je m'empressai d'en rendre compte au général en chef : il ne fut pas surpris de ma réponse, mais il eut la conviction, par toute la conversation que je lui rapportai de M. Gallo, et même par l'offre qu'il me fit, que l'Autriche renonçait à la guerre et voulait la paix.

M. Botot vint le soir dans ma chambre, au moment où j'allais me coucher : il me demanda, avec un étonnement dissimulé, s'il était vrai que je ne fusse pas rayé. Sur ma réponse affirmative, il désira une note ; je la lui refusai en lui déclarant qu'il existait vingt notes ; que je ne faisais plus aucune démarche ; que j'attendrais désormais une décision dans l'inaction la plus complète.

Mes relations d'amitié et de familiarité avec Louis Bonaparte avaient continué en Italie ; lorsque son frère l'envoya à Paris pour rétablir sa santé, il le chargea de se joindre aux personnes qui avaient déjà commission de presser ma radiation de la liste des émigrés. Mes occupations ne me permettaient de lui écrire que très brièvement. Quoiqu'il s'en plaignît un peu, sa confiance n'en fut point altérée comme on le verra par la lettre suivante :

A Bourrienne.

Je suis furieux contre ton laconisme ; ton affaire n'est pas achevée, crois que j'y mets du feu ; ton ami Deray se donne beaucoup de mouvement. Il y a deux personnes qui sont venues te

dénoncer ; mais le ministre est prévenu, et nous verrons.

Je suis très embarrassé de mon genou, je fais beaucoup de remèdes sans pouvoir le faire désenfler ; je dépense deux louis par jour, en douches, bains et remèdes ; je n'ai plus le sou ; c'est incroyable, mais cela est. J'ai dépensé mille francs pour le change, autant pour abonnement en gazettes et journaux, deux mille pour la voiture : le général Berthier vous dira comme l'argent coule ici sans qu'on s'en doute. S'il m'avait fallu partir, j'aurais été obligé d'emprunter; pense à moi. Dis à Junot que son affaire est en train ; à Marmont et à Eugène que je ne fais aucune commission : 1° parce qu'ils les feront mieux eux-mêmes en arrivant; 2° parce que mes finances baissent.

Adieu, je t'embrasse ; bien des choses à Lavallette, à Junot-Laumont ; dis à Sulkowski que j'ai vu son ami Kalboski, il se porte bien. Adieu derechef, ton ami,

L. Bonaparte.

Ce 7 brumaire, 1 heure du matin, 1797.

P.-S. Nous sommes reçus en séance publique, décadi.

P.-S. Je te prie de remettre la lettre ci-jointe à mon oncle Fesch et de lui dire de me répondre par le premier courrier; s'il n'était pas avec vous, rends-moi le service de la décacheter et de faire ce que je le prie de faire pour moi, c'est-à-dire de vendre mes chevaux, congédier mon domestique et m'envoyer ma malle de livres; après l'avoir lue et m'avoir rendu le service de faire ce que je désire, tu lui renverras la lettre ; écris-moi sur cela par le deuxième courrier.

Je fais ce que je puis pour placer ton ami, mais tu sais que je suis boiteux.

Le général Bonaparte trouvait inexplicable que le Directoire eût pu témoigner de l'inquiétude sur la manière dont il avait envisagé le 18 fructidor, lui sans lequel le Directoire eût succombé. Il écrivait et répétait que sa santé et son moral étaient affaiblis ; qu'il avait besoin de quelques années de repos ; qu'il ne pouvait plus supporter le cheval, mais que, toutefois, la prospérité et la liberté de sa patrie exciteraient toujours son intérêt. Il n'y avait rien de vrai dans

tout cela : le Directoire en jugea ainsi. Malgré cette feinte colère, il refusa la démission dans les termes les plus flatteurs et les plus pressants. C'est ce que voulait Bonaparte.

Botot lui fit, de la part du Directoire, la proposition de révolutionner l'Italie. Le général lui demanda si *toute* l'Italie était comprise dans ce système : cette commission *révolutionnaire* avait été si légèrement donnée que Botot ne put que balbutier et divaguer. Bonaparte demanda des ordres plus précis. Dans cet intervalle la paix se fit. Il ne fut plus question de cette dangereuse entreprise et de cette extravagante rêverie.

Botot, aussitôt après son retour à Paris, écrivit au général Bonaparte, et se plaignit dans ses lettres de ce que ses derniers moments à Passeriano avaient profondément affligé son cœur; il disait que de cruelles idées l'avaient accompagné jusqu'aux portes du Directoire, mais que ces cruelles idées avaient été dissipées par les sentiments d'admiration et de *tendresse* qu'il avait vus au Directoire pour la personne de Bonaparte.

Ces assurances, auxquelles Bonaparte s'attendait, n'affaiblirent en rien le mépris qu'il avait pour les chefs du gouvernement, ni sa conviction qu'ils le jalousaient et le redoutaient. Leur *tendresse* n'était pas payée de retour. Botot assurait le héros de l'Italie de la docilité républicaine du Directoire, et s'exprimait ainsi sur les reproches que lui avait faits Bonaparte et sur les demandes auxquelles on n'avait pas satisfait :

Les trois armées du Nord, du Rhin et de Sambre-et-Meuse ne forment plus que l'armée d'Allemagne. — Augereau? — Mais c'est vous qui l'avez envoyé. — L'erreur du Directoire est la

vôtre. — Bernadotte ? — Il est auprès de vous. — Cacault ? — Est rappelé. — Douze mille hommes pour votre armée ? — Ils sont en marche. — Le traité avec la Sardaigne ? — Est ratifié. — Bourrienne ? — Est rayé. — La révolution d'Italie ? — Est ajournée. Eclairez donc le Directoire... Je le répete, ils ont besoin d'instructions ; c'est de vous qu'ils les attendent.

L'assertion qui me concernait était fausse : depuis six mois Bonaparte demandait ma radiation sans la pouvoir obtenir. Je ne fus rayé que le 11 novembre 1797.

CHAPITRE XXII

Des agents surveillent Bonaparte. — Nouvelles offres de démission. — On la refuse. — Influence du temps sur la conclusion de la paix. — Paroles remarquables de Bonaparte. — Conclusion du traité. — Retour à Milan. — Prédilections du général pour les gouvernements représentatifs. — Jugement sur Bonaparte.

Dans ces derniers temps de la négociation, Bonaparte, rebuté par tant d'entêtement et de difficultés, réitéra plusieurs fois encore l'offre de sa démission et la demande expresse d'un successeur. Ce qui augmentait son humeur, c'était la persuasion que le Directoire l'avait deviné et regardait son puissant concours à la journée du 18 fructidor comme le calcul de ses vues personnelles d'ambition et de pouvoir. Malgré les assurances par écrit d'une reconnaissance hypocrite et de sentiments contraires, et quoique le Directoire eût de lui un besoin indispensable, il le faisait surveiller par des agents qui épiaient sa conduite et cherchaient, au moyen de ses alentours, à pénétrer ses vues. Les amis du général en chef lui écrivaient de Paris, et moi je lui répétais sans cesse que la paix, qui était dans ses mains, le populariserait beaucoup plus que le renouvellement d'une guerre soumise à de nouvelles chances de succès et de revers. La signature de la paix, comme il la concevait, et contre l'opinion du Directoire, la manière dont il a touché barre

à Rastadt et esquivé d'y retourner, et enfin sa résolution de s'expatrier avec une armée pour entreprendre des choses nouvelles, ont eu, plus qu'on ne le croit, leur cause dans cette pensée dominante qu'on se méfiait de lui et qu'on voulait le perdre. Il se rappelait toujours ce que Lavallette lui avait écrit de sa conversation avec Lacuée, et tout ce qu'il voyait et entendait à ce sujet le lui confirmait.

La précocité de la mauvaise saison précipita ses résolutions. Le 13 octobre, en ouvrant mes fenêtres, à la pointe du jour, j'aperçois les monts couverts de neige. Il avait fait la veille un temps superbe, et jusqu'alors l'automne s'annonçait comme promettant d'être belle et tardive. J'entrai, comme tous les jours, à sept heures, dans la chambre du général ; je l'éveillai et lui dis ce que je venais de voir. Il feignit d'abord de ne pas me croire, sauta à bas de son lit, courut à sa fenêtre, et, témoin lui-même de ce changement si brusque dans la température, il prononça avec le plus grand calme ces mots : « Avant la mi-octobre ! Quel pays ! « Allons, il faut faire la paix. » Pendant qu'il s'habille en hâte, je lui lis les journaux, comme je faisais tous les jours : il y prêtait peu d'attention. Il s'enferma avec moi dans son cabinet, revit, avec le plus grand soin, tous les états de situation de son armée, et me dit : « Voilà bien près de quatre-vingt mille « hommes effectifs ; je les nourris, je les paie, mais je « n'en aurai pas soixante mille un jour de bataille ; « je la gagnerai, mais j'aurai en tués, blessés, pri- « sonniers, vingt mille hommes de moins : comment « résister à toutes les forces autrichiennes qui mar- « cheront au secours de Vienne? Il faut plus d'un « mois pour que les armées du Rhin me secondent, « si elles sont en mesure, et dans quinze jours les

« neiges encombreront les routes et les passages. C'est « fini, je fais la paix : Venise paiera les frais de la « guerre et la limite du Rhin. Le Directoire et les avo- « cats diront ce qu'ils voudront. »

Il écrivit au Directoire : « Les cimes des montagnes sont couvertes de neige. Je ne pourrais pas, à cause des formes prévues pour la rupture, commencer avant vingt-cinq jours, et alors nous nous trouverions dans les grandes neiges. »

A quatorze ans de là, un hiver également précoce, mais sous un climat plus sévère, devait lui opposer une influence plus fatale. Que n'eut-il les mêmes prévisions !

Les conférences se poursuivirent.

On voit, par le traité de Campo-Formio, que les deux puissances belligérantes firent la paix aux dépens de la République de Venise, qui n'était d'abord pour rien dans la querelle, qui n'y était intervenue que fort tard, probablement malgré elle et par suite de circonstances inévitables. Mais qu'est-il résulté de cette grande spoliation politique ? Une partie du territoire vénitien était ajoutée à la Cisalpine : c'est aujourd'hui l'Autriche qui la possède. Une autre partie considérable, et la capitale elle-même, ont dès lors été le lot de l'Autriche, en compensation de la Belgique et de la Lombardie qu'elle nous cédait. L'Autriche a repris la Lombardie et ses accroissements, et la Belgique est à un prince d'Orange. La France acquérait Corfou et quelques îles Ioniennes ; Corfou et ces îles sont à l'Angleterre. Romulus ne croyait pas fonder Rome pour des Goths ni pour des évêques ; Alexandre n'imaginait pas que sa ville égyptienne appartiendrait aux Turcs, et Constantin n'avait pas dépouillé Rome pour Mahomet II. Battez-vous donc pour quelques villages !

Ainsi, nous avons vaincu avec gloire pour l'Autriche et l'Angleterre ; un État ancien s'est écroulé sans fracas, et ses dépouilles, partagées entre divers États limitrophes, sont toutes dans le domaine de l'Autriche. Nous ne possédons plus un hameau dans ces belles contrées que nous avions obtenues par nos victoires et qui servaient de compensation aux immenses acquisitions de la Maison de Habsbourg en Italie. Cette fois, c'est par une guerre malheureuse et des revers qu'elle s'est agrandie, et l'on peut, à cette occasion, lui appliquer ce fameux distique composé, dit-on, par Mathiar Corvin :

Bella gerunt alii, tu felix Austria nube.
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus (1).

Le Directoire était très mécontent du traité de Campo-Formio et résistait avec peine à la tentation de ne pas le ratifier. Quinze jours avant la signature, il écrivait au général Bonaparte qu'il ne voulait pas qu'on laissât à l'empereur Venise, le Frioul, le Padouan et la Terre-Ferme avec la limite de l'Adige. « Ce n'est pas « faire la paix, disait-il, c'est ajourner la guerre. Nous « aurons été traités en vaincus, indépendamment de « la honte d'abandonner Venise, que Bonaparte lui-« même croit si digne d'être libre : la France ne doit « ni ne veut livrer l'Italie à l'Autriche. Le Directoire « préfère les chances de la guerre à changer un mot « de son ultimatum, déjà trop favorable à l'Autriche. » Tout cela fut inutile ; il n'en coûtait guère au général Bonaparte de dépasser ses instructions. On a parlé d'offres considérables d'argent, et même d'une prin-

(1) Autriche, pour l'hymen laisse les noirs combats,
Ce qu'on obtient par Mars, par Venus tu l'auras.

cipauté, faites par l'empereur d'Autriche, pour obtenir des conditions plus favorables. Je n'en ai jamais entrevu de traces, dans un temps où la plus petite circonstance ne pouvait m'échapper. Le caractère de Bonaparte était trop élevé sous ce rapport, pour qu'il sacrifiât sa gloire de vainqueur et de pacificateur à l'avantage personnel le plus considérable. Cette disposition était si connue, et il était si profondément estimé et si respecté des plénipotentiaires autrichiens, que je peux affirmer qu'aucun d'eux ne se fût permis de lui faire la plus légère ouverture d'une si avilissante proposition. Elle eût, je n'en doute pas, rompu toute négociation avec ces plénipotentiaires. Peut-être ce que je viensde dire deM. de Gallo jettera-t-il quelque jour sur cette odieuse accusation. Il faut reléguer ce conte avec tant d'autres, et avec le cabaret de porcelaine cassé et jeté au nez de M. de Cobentzl. Je n'ai jamais entendu parler de cette scène. On savait mieux vivre à Passeriano.

Il n'y eut que les présents d'usage ; l'empereur d'Autriche eut seulement l'attention d'y joindre l'offre de six magnifiques chevaux blancs.

Le général en chef revint à Milan par Gratz, Leybach, Trieste, Mestre, Vérone et Mantoue.

A cette époque, Bonaparte suivait encore l'impulsion du siècle. Il ne rêvait que gouvernements représentatifs. Il me disait bien souvent : *Je veux que de mon époque date l'ère des gouvernements représentatifs.* Sa conduite en Italie et ses proclamations devaient donner, et donnaient en effet, du poids à cette manifestation de sentiments. Il faut croire que cette idée tenait plus à de hautes vues d'ambition qu'à un véritable amour pour le bien de l'espèce humaine ; car, plus tard, il y a substitué cette phrase : *Je veux être*

le chef de la plus ancienne des dynasties de l'Europe. Quelle distance de Bonaparte, auteur du *Souper de Beaucaire*, vainqueur du royalisme à Toulon, auteur et signataire de la pétition à Albitte et Saliceti; heureux vainqueur au 13 vendémiaire, instigateur et soutien de la révolution de fructidor, et fondateur en Italie de républiques, fruits de ses immortelles victoires, à Bonaparte Premier Consul en 1800, Consul à vie en 1802, et surtout à Napoléon, Empereur des Français en 1804, roi d'Italie en 1805?

Après avoir, dans les pays qu'il avait conquis, voulu brusquer un peu la maturité du siècle, ce qui était imprudent et intempestif, il voulut, quelques années plus tard, le faire rétrograder, ce qui était impossible. Abjurant la liberté pour la gloire, il a pensé qu'il fallait faire plus de bruit que de bien. Probablement, cet amour simulé des gouvernements représentatifs était pour lui un moyen de soumettre plus facilement les peuples, en leur promettant ce qui pouvait les flatter, mais ce qu'il ne voulait pas tenir, et en leur jetant à la tête un avenir que le temps seul doit amener. Prévoyant déjà ses grandes guerres en Allemagne, qui ont toujours occupé ses pensées, nous le verrons écrire du Caire au Directoire, *que le plus beau jour pour lui sera celui où il apprendra la formation de la première république en Allemagne.*

Mais, en précipitant les nations vers une époque qui ne peut arriver que successivement pour elles, il a donné aux partisans des temps passés des motifs et des forces pour tenter de faire rétrograder les peuples.

On a vu l'homme qui, à l'époque dont je parle, ne voulait plus de rois et les proscrivait dans toutes ses proclamations, vouloir être l'aîné des rois, le plus ancien chef des dynasties européennes, et ce rêve, comme

celui des gouvernements représentatifs improvisés, a fait couler des torrents de sang. Quelle folie de vouloir se transporter tout à coup, et sans transition, dans un avenir qui ne nous appartient pas, ou de vouloir retourner à un passé qui n'est plus! Que de maux ont découlé de ces deux principes!

CHAPITRE XXIII

Influence du 18 fructidor sur la paix. — Départ de Milan. — Le drapeau de l'armée d'Italie. — Honneurs rendus à Mantoue à Bonaparte. — Projets du mathématicien Mari. — Le général Hoche et Virgile. — Lettre remarquable. — Bonaparte sur le champ de bataille de Morat. — Un mot de lui sur les Bourguignons. — Genève et les députés de Berne. — Enthousiasme à Berne. — Bâle. — Bonaparte et M. de Cominges. — M. Grignet d'Eugny. — Arrivée à Rastadt. — Lettre du Directoire. — Départ de Rastadt. — Intrigues des frères et des sœurs de Bonaparte contre Joséphine.

La journée du 18 fructidor avait, sans aucun doute, puissamment contribué à la conclusion de la paix à Campo-Formio. D'une part, le Directoire, peu pacifique jusqu'alors, après avoir frappé ce qu'on appelle un coup d'État, sentait enfin la nécessité de se faire absoudre par les mécontents, en donnant la paix à la France, et en même temps l'Autriche, voyant les menées royalistes de l'intérieur de la France complètement déjouées, comptait qu'il était temps de conclure avec la République française un traité qui, malgré ses défaites, la rendait maîtresse de l'Italie.

D'ailleurs, la campagne d'Italie, si féconde en beaux faits d'armes, n'avait pas seulement produit de la gloire; on voyait quelque chose de grand s'élever derrière ces conquêtes. Comme il y avait quelque chose d'inaccoutumé dans les affaires publiques, une grande influence morale, fruit des victoires et de la

paix, était prête à se répandre sur toute la France. Le républicanisme n'était plus ni sanglant ni farouche comme quelques années auparavant. Traitant d'égal à égal avec les princes et leurs ministres, mais avec toute la supériorité que lui donnaient la victoire et son génie, Bonaparte amenait peu à peu les Cours étrangères à se familiariser avec une France républicaine, et la République à ne pas voir des ennemis obligés dans tous les États gouvernés par des rois.

Dans ces circonstances, le départ du général en chef et sa prochaine arrivée à Paris occupaient tout le monde, et la faiblesse du Directoire se résignait à la présence du vainqueur de l'Italie dans la capitale.

Ce fut pour aller présider la légation française au congrès de Rastadt que Bonaparte quitta Milan le 17 novembre. Mais, avant de partir, il envoya au Directoire un de ces monuments qui passeraient aisément pour fabuleux, et qui, cette fois, n'avait pas besoin d'autre chose que de la vérité. Ce monument était LE DRAPEAU DE L'ARMÉE D'ITALIE ; le général Joubert fut chargé de l'honorable mission de le présenter aux chefs du gouvernement.

On lisait sur une des faces du drapeau : A L'ARMÉE D'ITALIE LA PATRIE RECONNAISSANTE ; sur l'autre côté, on voyait une énumération des combats livrés, des places prises, et l'on remarquait surtout les inscriptions suivantes, abrégé simple et magnifique de l'histoire de la campagne d'Italie : 150,000 prisonniers ; — 170 drapeaux ; — 550 pièces de canon ; — 600 pièces de campagne ; — 5 équipages de pont ; — 9 vaisseaux de 64 canons ; — 12 frégates de 32 ; — 12 corvettes ; — 18 galères ; — armistice avec le roi de Sardaigne ; — convention avec Gênes ; — armistice avec le duc de Parme ; — armistice avec le roi de

Naples; — armistice avec le Pape; — préliminaires de Leoben; — convention de Mombello avec la République de Gênes; — traité de paix avec l'Empereur à Campo-Formio.

« Donné la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crème, d'une partie du Véronnais, de Chiavène, Bormio, et de la Valteline; aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Égée et d'Ithaque.

« Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, Corrège, Albane, des Carrache, Raphaël et Léonard de Vinci. »

Ainsi se trouvaient résumés, sur un drapeau destiné à décorer la salle des séances publiques du Directoire, les actes militaires de la campagne d'Italie, ses résultats politiques et les conquêtes des monuments des arts.

La plupart des villes d'Italie s'étaient accoutumées à voir dans leur vainqueur un libérateur, tant était magique le mot de liberté, qui retentissait depuis les Alpes jusqu'aux Apennins. A son passage à Mantoue, le général avait été logé à la Cour, au palais des anciens ducs. Bonaparte promit aux autorités de Mantoue que leur département serait un des plus étendu, fit sentir la nécessité d'organiser promptement une garde sédentaire, et de mettre à exécution les plans tracés par le mathématicien Mari pour la navigation du Mincio depuis Mantoue jusqu'à Peschiera.

Il s'arrêta deux jours à Mantoue et consacra le lendemain de son arrivée, d'abord à faire célébrer une

fête funèbre militaire en l'honneur du général Hoche, que la mort venait de frapper, et ensuite à encourager par sa présence les travaux que l'on faisait alors à la Virgilienne, monument érigé à la mémoire de Virgile. Ainsi il honorait en même temps la France et l'Italie, une gloire nouvelle et une ancienne gloire, les lauriers de la guerre et les lauriers de la poésie.

Un homme qui n'avait jamais vu Bonaparte le vit alors pour la première fois, et écrivit à Paris une lettre dans laquelle il le peint de la manière suivante :

J'ai vu avec un vif intérêt et une extrême attention cet homme extraordinaire, qui a fait de si grandes choses et qui semble annoncer que sa carrière n'est pas terminée. Je l'ai trouvé fort ressemblant à son portrait, petit, mince, pâle, ayant l'air fatigué, mais non malade, comme on l'a dit. Il m'a paru qu'il écoutait avec plus de distraction que d'intérêt, et qu'il était plus occupé de ce qu'il pensait que de ce qu'on lui disait. Il y a beaucoup d'esprit dans sa physionomie ; on y remarque un air de méditation habituelle qui ne révèle rien de ce qui se passe dans l'intérieur. Dans cette tête pensante, dans cette âme forte, *il est impossible de ne pas supposer quelques pensées hardies qui influeront sur la destinée de l'Europe.*

A la dernière phrase, surtout, de cette lettre, on pourrait croire qu'elle a été écrite après coup : elle fut insérée dans un journal au mois de décembre 1797, peu de temps avant l'arrivée de Bonaparte à Paris.

Une sorte d'analogie existe entre les hommes célèbres et les lieux célèbres. Ce ne fut donc pas une chose indifférente que de voir Bonaparte interrogeant le sol de Morat, où Charles de Bourgogne, cet autre téméraire, vit en 1476 ses Bourguignons tomber sous les efforts de la valeur helvétique. Bonaparte avait couché la veille à Moudon, où, comme dans tous les lieux qu'il traversait, il avait reçu les plus grands honneurs. Dans la matinée sa voiture s'étant cassée,

nous continuâmes la route à pied, accompagnés seulement de quelques officiers et d'une escorte de dragons du pays qu'on nous avait donnée. Bonaparte s'arrêta près de l'ossuaire et se fit indiquer le lieu où la bataille de Morat avait été donnée : on lui montra une plaine en face de la chapelle. Un officier qui avait servi en France, et qui se trouvait là, lui expliqua comment les Suisses, descendant des montagnes voisines, étaient venus, à la faveur d'un bois, tourner l'armée des Bourguignons et l'avaient mise en déroute. « — De combien était cette armée? demanda-t-il. — De soixante mille hommes. — Soixante mille hommes! s'est-il écrié; ils auraient dû couvrir ces montagnes. — Les Français d'aujourd'hui combattent mieux que cela, dit Lannes, qui était un des officiers de sa suite. — Dans ce temps-là, interrompit brusquement Bonaparte, les Bourguignons n'étaient pas des Français! »

Le voyage de Bonaparte à travers la Suisse ne fut pas sans utilité, et sa présence calma plus d'une inquiétude. Après les bouleversements d'États qui venaient d'avoir lieu de l'autre côté des Alpes, les Suisses redoutaient quelque démembrement, ou tout au moins quelque invasion, que les chances de la guerre auraient rendue possible. Partout Bonaparte s'appliqua à rassurer les esprits. Arrivé à Genève, il y reçut les envoyés de Berne, qui se retirèrent satisfaits de ses assurances pacifiques. Tel était le désir que l'on avait de le voir, que partout sur les routes, on tenait jour et nuit une trentaine de chevaux prêts pour lui servir de relais.

Bonaparte se rendit à Rastadt par Aix en Savoie, Berne et Bâle.

Son passage au travers de la Suisse fut un véri-

table triomphe. Il était visible que cet empressement à le voir n'était pas un hommage au pouvoir, mais à l'admiration qu'inspiraient ses victoires et à la reconnaissance que commandait la paix qu'il venait de signer. En arrivant à Berne, à la nuit, nous passâmes au milieu d'une double file d'équipages très bien éclairés et remplis de jolies femmes; tout criait : *Vive Bonaparte! vive le Pacificateur!* Il faut avoir vu cet enthousiasme spontané pour en avoir une véritable idée.

La position sociale si élevée où l'avaient placé ses grandes victoires et la paix lui avaient rendu insupportables le tutoiement et la familiarité des camarades de Brienne; je trouvais cela très naturel. M. de Cominges, le même qui fut du nombre de ceux qui l'accompagnèrent à l'École militaire de Paris et qui avait émigré, se trouvait à Bâle. Il apprit notre arrivée; il se présenta sans façon, avec une grande inconvenance, et avec un oubli complet de tous les égards dus à une si grande illustration. Le général Bonaparte, très piqué, refusa de le recevoir et s'en expliqua avec moi de la manière la plus vive. Mes efforts pour réparer le mal furent inutiles. Cette impression a subsisté, et il n'a jamais fait pour M. de Cominges ce que ses moyens et ses anciennes liaisons d'enfance auraient justifié; il n'était même pas facile de lui en parler sans lui donner de l'humeur.

En passant par Fribourg en Brisgau, je me rappelai que c'était dans cette ville qu'était mort M. Grignet d'Eugny, capitaine commandant au régiment d'Armagnac, mon beau-frère, émigré, et entré alors dans les gardes-nobles. Le vif attachement que je lui portais et sa malheureuse position lui procurèrent souvent de l'argent et du linge que je lui faisais par-

venir chaque fois que j'allais en Allemagne, car ma sœur avait failli perdre la vie en lui adressant à Liège des lettres et de l'argent.

En changeant de chevaux, je demandai au maître de poste des détails sur M. d'Eugny; il me dit le plus grand bien de lui, et me confia que sa position ne lui avait pas donné les moyens d'acquitter le terme de sa pension. « Je me suis, ajouta-t-il, chargé de ses funérailles. Soyez persuadé qu'elles ont été honorables. Ses malheurs et l'amitié que je lui portais ne me font rien regretter de ce que j'ai fait pour lui. » Je pris dans le sac, plein de souverains d'or d'Italie, qui servait au paiement du voyage, une poignée de pièces, il se confondit en remerciements et en louanges de la loyauté française. Le général Bonaparte approuva beaucoup ce que j'avais fait.

Il trouva, en arrivant à Rastadt, une lettre du Directoire qui l'appelait à Paris. Il saisit avec empressement cette invitation, pour quitter un séjour où il savait ne devoir jouer qu'un rôle insignifiant et qu'il avait bien résolu de quitter promptement pour n'y plus retourner. Quelque temps après son arrivée à Paris, se fondant sur la nécessité de sa présence pour différents ordres et différentes expéditions, il demanda qu'on l'autorisât à faire revenir une partie de sa maison qu'il avait laissée à Rastadt.

Comment a-t-on pu dire que le Directoire *tint le général Bonaparte éloigné des grands intérêts qui se traitaient à Rastadt*. Bon Dieu! il eût été enchanté de l'y voir retourner et de se débarrasser si facilement de sa présence à Paris; mais rien n'ennuyait Bonaparte comme les longues et interminables négociations : cela n'allait pas à son caractère. Il en avait bien assez de Campo-Formio. Que pouvait donc être

ces grands interêts qui se traitaient à Rastadt, auprès de ceux que Passeriano avait vu discuter? Bonaparte n'était pas un homme à se débattre pendant cinq ans à Rastadt avec la diplomatie allemande, comme le comte d'Avaux l'avait fait à Munster; il aima mieux s'arrêter au dernier grand acte de ses missions diplomatiques, que de risquer de se compromettre dans des discussions qu'il prévoyait avec raison devoir être longues et finir par prendre une mauvaise tournure.

Lorsque je vis le général Bonaparte décidé à ne séjourner que quelques instants à Rastadt, je lui témoignai le désir bien prononcé de rester en Allemagne. J'ignorais alors que ma radiation avait été prononcée le 11 novembre; l'arrêté ne parvint à Auxerre, au commissaire du Directoire exécutif, que le 17 novembre, jour de notre départ de Milan.

Les misérables difficultés que j'éprouvais depuis longtemps pour ma radiation, malgré les sollicitations réitérées du général victorieux, me faisaient craindre, sous une pentarchie faible et jalouse, le renouvellement des horribles scènes de février 1796; Bonaparte me dit avec l'accent de l'indignation : « Venez, passez le Rhin sans crainte, ils ne vous arracheront pas d'auprès de moi; je réponds de vous. »

Je trouvai ma radiation à Paris. Elle était datée du 11 novembre.

Ce fut à cette époque seulement que les efforts du général Bonaparte pour ma radiation furent enfin, quoique bien tardivement, couronnés du succès; Sotin, ministre de la police générale, l'annonça au général Bonaparte : on verra dans la lettre le singulier motif de ma radiation, bien différent de celui qui est énoncé dans l'arrêté.

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Paris, le 22 brumaire, an VI de la République
une et indivisible.

Le Ministre de la Police générale de la République, au citoyen Buonaparte, général en chef de l'armée d'Angleterre.

Aussitôt, citoyen général, que j'ai eu connaissance de la réclamation du citoyen Fauvelet Bourrienne, votre secrétaire, je me suis hâté de la mettre sous les yeux du Directoire exécutif. Vous verrez par l'arrêté dont copie est ci-jointe, que la radiation définitive de son nom sur la liste des émigrés est prononcée par le Directoire. Le gouvernement, citoyen général, n'a pas voulu laisser subsister, parmi les noms des traîtres à leur patrie, le nom d'un citoyen qui approche le conquérant de l'Italie.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que le citoyen Botot a concouru, autant qu'il a été en son pouvoir, à accélérer la décision de cette affaire; quant à moi, je me félicite d'avoir contribué à cet acte de justice, et de ce qu'il m'offre l'occasion de vous assurer que je partage, avec tous les amis de la République, la haute estime et la considération qui vous ont été acquises par des exploits et des talents qui devancent le jugement de la postérité.

Salut et fraternité, SOTIN.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif.

Paris, le 21 brumaire, an VI de la République
française une et indivisible.

Le Directoire exécutif,

Vu la réclamation de Louis-Antoine Fauvelet Bourrienne, tendante à obtenir la radiation définitive de son nom de la liste des émigrés;

Vu les pièces par lui traduites et desquelles il résulte qu'il n'a pas émigré;

Arrête :

Art. Ier. — Le nom de Louis-Antoine Fauvelet Bourrienne sera définitivement rayé de toutes les listes d'émigrés où il aurait pu être inscrit.

Art. II. — Le séquestre apposé sur ses biens meubles et immeubles sera levé s'il n'est père d'émigrés; et il sera renvoyé en jouissance d'iceux avec restitution des fruits (*sic*) qui auraient pu être perçus par les agents de la République, à la charge par lui de payer les frais de séquestre, administration et tous autres légitimement dus.

Art. III. — Dans le cas où tout ou partie de ses biens aurait été vendu en exécution des lois, le montant luî en sera remis, à la charge par lui de payer les frais de vente.

Art. IV. — Le présent arrêté ne sera point imprimé. Les ministres de la Police générale et des Finances sont chargés de son exécution, chacun en ce qui les concerne.

Pour expédition conforme, *le président du Directoire*,

L.-M. Revellière-Lepeaux.

Par le Directoire exécutif, *le secrétaire général*, Lagarde.

Certifié conforme, *le ministre de la Police générale*, Sotin.

Bonaparte a dit, à Sainte-Hélène, qu'il n'était revenu d'Italie qu'avec trois cent mille francs. J'affirme lui avoir connu, à cette époque, un peu plus de trois millions. Et comment, avec trois cent mille francs, aurait-il pu suffire aux grandes réparations, à l'embellissement et à l'ameublement de sa maison, rue Chantereine? Comment aurait-il pu mener le train qu'il menait, avec quinze mille francs de rente et les appointements de sa place? Le seul voyage des côtes, dont je parlerai, lui coûta près de douze mille francs en or, qu'il me remit pour cet objet, et je ne sache pas qu'ils lui aient jamais été remboursés. D'ailleurs, peu importe, pour le but qu'il se proposait, en dissi-

mulant après coup sa fortune, qu'il ait rapporté trois millions ou trois cent mille francs? Personne ne l'accusera jamais d'avoir dilapidé. C'était un administrateur inflexible ; les déprédations l'irritaient, et il faisait sans cesse poursuivre les fripons avec la vigueur de son caractère. Mais on *avait* trouvé les mines d'Ydria, mais on *fournissait* de la viande aux troupes. Il voulait être indépendant, et il savait mieux que personne qu'on ne l'est pas sans fortune. Il me disait, à ce sujet : *Je ne suis pas capucin, moi!* Après ne lui avoir accordé que trois cent mille francs au retour de la riche Italie, où les succès ne l'ont jamais abandonné, on a imprimé qu'il avait vingt millions, d'autres le double, à son retour d'Égypte, d'un pays pauvre, où le numéraire est rare et où des revers lui avaient arraché constamment les avantages de ses victoires ; tout cela est faux : on vient de voir ce qu'il rapporta d'Italie ; on verra à l'article de l'Égypte quel *trésor* il enleva au pays des Pharaons.

Les frères de Bonaparte, voulant avoir tout pouvoir sur son esprit, s'efforcèrent de diminuer l'influence que donnait à Joséphine l'amour de son mari. Ils cherchèrent à exciter sa jalousie et profitèrent du séjour qu'elle fit à Milan après notre départ, séjour autorisé par Bonaparte. Ses sentiments pour sa femme, son voyage sur les côtes, ses travaux continuels pour l'expédition d'Égypte et son court séjour à Paris ne lui permirent pas de donner accès à ces soupçons. Je reviendrai plus tard sur ces intrigues des frères de Bonaparte et sur leur acharnement à perdre Joséphine dans son esprit. Admis dans l'intimité de l'un et de l'autre, j'ai été assez heureux pour empêcher ou adoucir beaucoup de mal. Si Joséphine vivait, elle me rendrait cette justice. Je n'ai été contre elle, et malgré

moi, qu'une seule fois : c'était pour le mariage de sa fille Hortense. Joséphine ne m'avait pas encore parlé de son projet. Bonaparte voulait donner sa fille à Duroc ; ses frères poussaient à ce mariage pour isoler Joséphine d'Hortense, pour laquelle Bonaparte avait une tendre amitié ; Joséphine voulait la marier à Louis Bonaparte. On devine bien que ses motifs étaient d'avoir un appui dans une famille où elle n'avait que des ennemis : elle l'emporta. On verra dans la suite comment s'est passée cette affaire.

CHAPITRE XXIV

Retour de Rastadt. — Fêtes du Directoire. — Accident. — Harangues. — M. de Talleyrand. — Discours du général. — Éloquence de Barras. — Sensibilité du Directoire. — Fête au Louvre. — Opéra de circonstance. — Le poète Lebrun. — Distique. — Ennemis de Bonaparte. — Politesse avec les autorités. — Représentation demandée à l'Opéra-Comique. — Le directeur du théâtre. — Assassinat. — Jugement de Bonaparte sur Paris. — Refus d'une représentation d'apparat. — Nomination à l'Institut. — Lettre à Camus, président. — Projets. — Réflexions.

Les plus magnifiques apprêts furent faits au Luxembourg pour sa réception. La grande cour de ce palais fut élégamment ornée. On avait construit au fond de cette cour, contre le bâtiment, un grand amphithéâtre où siégeaient toutes les autorités : elle était remplie de curieux; il n'en manque jamais dans ces occasions. Au fond, et contre le vestibule principal, s'élevait l'autel de la Patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix. Quand Bonaparte entra, tout le monde se tenait debout et découvert. Les fenêtres étaient occupées par les plus jolies femmes. Malgré ce grand appareil, la cérémonie fut d'un froid glacial : tout le monde avait l'air de s'observer, et l'on distinguait sur toutes les figures plus de curiosité que de joie et de témoignages de reconnaissance. Il faut dire qu'un événement fâcheux augmenta cette tiédeur générale : l'aile droite du palais

n'était pas occupée ; on y faisait de grandes réparations ; il y avait beaucoup d'échafaudages aux mansardes, et l'on y avait placé un factionnaire pour empêcher d'y monter. Un employé au Directoire parvint cependant jusque-là ; mais à peine eut-il mis le pied sur la première planche qu'elle fit la bascule, et l'imprudent tomba de toute cette hauteur dans la cour. Cet accident causa une stupeur générale : des femmes se trouvèrent mal ; les fenêtres furent en grande partie évacuées. Quelques mauvais plaisants, et il y en a toujours, s'amusèrent à voir dans cette chute celle de MM. les Directeurs.

Cependant, le jour de la réception de Bonaparte, le Directoire avait déployé tout le faste républicain dont il était prodigue dans ses fêtes ; surtout on ne lui épargna pas les discours. M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, chargé de présenter le général au Directoire, parla le premier et s'exprima ainsi :

Citoyens Directeurs,

J'ai l'honneur de présenter au Directoire exécutif le citoyen Bonaparte, qui apporte la ratification du traité de paix conclu avec l'empereur.

En nous apportant ce gage certain de la paix, il nous rappelle, malgré lui, les innombrables merveilles qui ont amené un si grand événement ; mais qu'il se rassure, je veux bien taire en ce jour tout ce qui fera l'honneur de l'histoire et l'admiration de la postérité ; je veux même ajouter, pour satisfaire à ses vœux impatients, que cette gloire, qui jette sur la France entière un si grand éclat, appartient à la Révolution. Sans elle, en effet, le génie du vainqueur de l'Italie eût langui dans de vulgaires honneurs. Elle appartient au gouvernement qui, né comme lui de cette grande mutation qui a signalé la fin du dix-huitième siècle, a su deviner Bonaparte et le fortifier de toute sa confiance. Elle appartient à ces valeureux soldats, dont la liberté a fait d'invincibles héros. Elle appartient, enfin, à tous les Français

dignes de ce nom : car c'était aussi, n'en doutons point, pour conquérir leur amour et leur vertueuse estime qu'il se sentait pressé de vaincre; et ces cris de joie des vrais patriotes, à la nouvelle d'une victoire, reportés vers Bonaparte, devenaient les garants d'une victoire nouvelle. Ainsi, tous les Français ont vaincu en Bonaparte; ainsi, sa gloire est la propriété de tous; ainsi, il n'est aucun républicain qui ne puisse en revendiquer sa part.

Il est bien vrai qu'il faudra lui laisser ce coup d'œil qui dérobait tout au hasard, et cette prévoyance qui le rendait maître de l'avenir, et ces soudaines inspirations qui déconcertaient, par des ressources inespérées, les plus savantes combinaisons de l'ennemi; et cet art de ranimer en un instant les courages ébranlés, sans que lui perdît rien de son sang-froid, et ces traits d'une audace sublime qui nous faisaient frémir encore pour ses jours longtemps après qu'il avait vaincu; et cet héroïsme si nouveau qui, plus d'une fois, lui a fait mettre un frein à la victoire, alors qu'elle lui promettait ses plus belles palmes triomphales. Tout cela, sans doute, était à lui; mais cela encore était l'ouvrage de cet amour insatiable de la patrie et de l'humanité; et c'est là un fonds toujours ouvert, que les belles actions, loin de l'épuiser, remplissent chaque jour davantage, et d'où chacun pourra toujours tirer des trésors de vertu, de grandeur véritable et de magnanimité.

On doit remarquer, et peut-être avec quelque surprise, tous mes efforts en ce moment pour expliquer, pour atténuer presque la gloire de Bonaparte; il ne s'en offensera pas. Le dirai-je? j'ai craint un instant pour lui cette ombrageuse inquiétude qui, dans une république naissante, s'alarme de tout ce qui semble porter une atteinte quelconque à l'égalité; mais je m'abusais : la grandeur personnelle, loin de porter atteinte à l'égalité, en est le plus beau triomphe; et, dans cette journée même, les républicains français doivent tous se trouver plus grands.

Et quand je pense à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner cette gloire, à ce goût antique de la simplicité qui le distingue, à son amour pour les sciences abstraites, à ses lectures favorites, à ce sublime *Ossian*, qui semble le détacher de la terre, quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, pour le luxe, pour le faste, ces méprisables ambitions des âmes communes; ah! loin de redouter ce que l'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour

l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre : peut-être lui ne le sera jamais, telle est sa destinée.

Dans ce moment, un nouvel ennemi l'appelle ; il est célèbre par sa haine profonde pour les Français et par son insolente tyrannie envers tous les peuples de la terre ; que par le génie de Bonaparte il expie promptement l'une et l'autre, et qu'enfin une paix digne de toute la gloire de la République soit imposée à ces tyrans des mers ; qu'elle venge la France et qu'elle rassure le monde.

Mais, entraîné par le plaisir de parler de vous, général, je m'aperçois trop tard que le public immense qui vous entoure est impatient de vous entendre ; et vous aussi devez me reprocher le plaisir que vous aurez à écouter celui qui a le droit de vous parler au nom de la France entière, et la douceur de vous parler encore au nom d'une ancienne amitié. »

Après ce discours, écouté avec quelque impatience, tant on était avide d'entendre Bonaparte, le vainqueur de l'Italie se leva et prononça d'un air modeste, mais avec une voix ferme, les paroles suivantes :

Citoyens Directeurs,

Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre ;

Pour obtenir une Constitution fondée sur la raison, il y avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre ;

La Constitution de l'an III et vous, avez triomphé de tous ces obstacles ;

La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe ; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs ;

Vous êtes parvenus à organiser la Grande Nation, dont le territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites ;

Vous avez fait plus :

Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les sciences, les arts et les grands hommes, dont elles furent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le génie de la liberté sortir de leurs ancêtres ;

Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par Sa Majesté l'Empereur.

Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre.

Barras, alors président du Directoire, répondit au général avec une prolixité dont tout le monde parut fatigué. Les premières phrases de son long discours furent seules remarquées; les voici :

Citoyen général,

La nature avare de ses prodiges ne donne que de loin en loin des grands hommes à la terre; mais elle dut être jalouse de marquer l'aurore de la liberté par un de ces phénomènes; et la sublime Révolution du peuple français, nouvelle dans l'histoire des nations, devait présenter un génie nouveau dans l'histoire des hommes célèbres. Le premier de tous, citoyen général, vous avez secoué le joug des parallèles, et du même bras dont vous avez terrassé les ennemis de la République, vous avez écarté les rivaux que l'antiquité vous présentait.

Dès que Barras eut cessé de parler, il se jeta dans les bras du général, qui aimait peu ces simagrées, et lui donna ce que l'on appelait alors l'accolade fraternelle. Les autres membres du Directoire suivirent l'exemple du président, entourèrent Bonaparte, le pressèrent dans leurs bras, et chacun joua de son mieux dans cette scène de comédie sentimentale.

Chénier avait composé, pour la fête du Directoire, un hymne que Méhul mit en musique. On donna à l'Opéra, peu de jours après, une pièce de circonstance ayant pour titre : *la Chute de Carthage*, allusion prématurée aux nouveaux exploits que l'on attendait du vainqueur de l'Italie, récemment appelé au commandement de l'armée d'Angleterre. Les poètes s'éver-

tuèrent à le chanter, et Lebrun. poète peu pindarique, composa le distique suivant qui ne vaut pas grand chose :

> Héros cher à la paix, aux arts, à la victoire,
> Il conquit en deux ans mille siècles de gloire.

Les deux Conseils ne voulurent point demeurer en reste avec le Directoire ; peu de jours après ils donnèrent aussi une fête au général, dans la galerie du Louvre, nouvellement enrichie des chefs-d'œuvre de peinture conquis en Italie.

Toutes ces fêtes étaient un supplice pour Bonaparte ; il les regardait comme un des inconvénients de sa position, et il savait que, dans la disgrâce, il serait bientôt délivré de ce fléau. Il disait ne devoir qu'à la curiosité et à la nouveauté toutes ces flagorneries officielles qui s'appliquent à tout le monde, en changeant seulement la date, le titre et le nom. Il n'est pas jusqu'au petit envoyé d'un pirate d'Afrique, auquel l'on n'ait, dans ces derniers temps, prodigué les plus insipides et les plus ridicules harangues, et pour lequel on n'ait frappé des médailles qui doivent éterniser l'insigne honneur que nous a fait Mahmoud de Tunis.

Cependant, dès son arrivée à Paris, Bonaparte montra beaucoup de modestie dans tous les actes de sa vie ; ainsi, par exemple, les administrateurs du département de la Seine, ayant député vers lui pour lui demander l'heure et le jour auxquels ils pourraient le trouver, il porta lui-même la réponse au département, accompagné du général Berthier. On remarqua aussi que le juge de paix de l'arrondissement dans lequel demeurait le général, s'étant rendu chez lui le soir même de son arrivé, le 6 décembre, il lui rendit

sa visite le lendemain. Ces attentions, puériles en apparence, n'étaient pas sans influence sur l'esprit des habitants de Paris.

Les victoires du général Bonaparte, la paix qui était son ouvrage, la brillante réception dont il venait d'être l'objet, firent oublier un peu vendémiaire. On était très avide de voir ce jeune héros, dont la carrière commençait avec tant d'éclat. Il vivait fort retiré; mais il allait souvent au spectacle. Il me chargea un jour d'aller demander pour lui une représentation de deux des plus jolies pièces de ce temps, dans lesquelles jouaient Elléviou, Mmes Saint-Aubin, Phillis, et autres acteurs distingués. Il ne désirait cette représentation que si cela était *possible*. Le directeur me répondit qu'il n'y avait rien d'*impossible* de ce que voulait le vainqueur d'Italie, qui depuis longtemps avait fait rayer ce mot du dictionnaire. Bonaparte rit beaucoup de cette galanterie du directeur. Comme il entrait dans ses calculs et ses principes de se montrer le moins possible, il se plaça, comme à l'ordinaire, au fond de sa loge, derrière sa femme, et me fit asseoir à côté d'elle. Le parterre et les loges apprirent qu'il était dans la salle : on le demanda à grands cris. Ce vif désir de le voir se manifesta à plusieurs reprises, mais ce fut en vain; il ne se montra pas.

Quelques jours après, assistant au Théâtre des Arts, à la seconde représentation d'*Horatius Coclès*, on sut, quoiqu'il se fût placé dans le fond d'une seconde loge, qu'il était dans la salle : aussitôt il fut salué par un concours unanime d'acclamations, mais il se tint caché le plus possible, et dit à quelqu'un qui était dans une loge voisine : « Si j'avais su que les loges fussent aussi découvertes, je ne serais pas venu. »

Pendant le séjour de Bonaparte à Paris, une femme

l'envoya prévenir que l'on voulait attenter à ses jours, et que le poison serait un des moyens dont on ferait usage. Bonaparte fit arrêter le porteur de l'avis, qui se fit accompagner par le juge de paix chez la femme qui l'avait fait avertir. On la trouva étendue sur le carreau et baignée dans son sang. Les hommes dont elle avait entendu et révélé la conversation s'en étant aperçus, l'avaient mise dans cet état affreux. Son cou, sillonné et meurtri, portait l'empreinte de leur vengeance atroce, et les assassins l'avaient ensuite frappée de plusieurs coups d'instruments tranchants.

Bonaparte logea dans sa petite maison, rue Chantereine, n° 6, qui, dans la nuit du 10 au 11 nivôse, reçut, en exécution d'un arrêté du département, le nom de la rue de la Victoire. Les cris de *vive Bonaparte*, et l'encens qu'on lui prodiguait, ne changeaient point sa position. Naguère vainqueur et dominateur en Italie, sujet maintenant de gens dont il ne faisait aucun cas et qui voyaient en lui un rival redoutable, il me disait : « On ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu. Une renommée dans cette grande Babylone en remplace une autre; on ne m'aura pas vu trois fois au spectacle que l'on ne me regardera plus : aussi n'irai-je que rarement. » Lorsqu'il y allait, c'était dans une loge grillée. L'administration de l'Opéra lui offrit une représentation d'apparat; il la refusa. Si je lui faisais observer qu'il lui devait pourtant être agréable de voir ainsi ses concitoyens se porter en foule au-devant de lui : « Bah! le peuple se porterait avec autant d'empressement au-devant de moi, si j'allais à l'échafaud. »

Bonaparte fut nommé, le 28 décembre, membre de l'Institut, classe des sciences et des arts. Il se montra

très sensible à cette ovation d'un corps savant, et écrivit la lettre suivante à Camus, alors président de la classe des sciences et des arts (1) :

Citoyen Président,

Le suffrage des hommes distingués qui composent l'Institut m'honore.

Je sens bien qu'avant d'être leur égal je serai longtemps leur écolier.

S'il était une manière plus expressive de leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirais.

Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance.

L'occupation la plus honorable comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines.

La vraie puissance de la République française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne. BONAPARTE.

Il renouvela, mais sans succès, la tentative qu'il avait faite avant le 18 fructidor, à l'effet d'obtenir une dispense d'âge pour être Directeur; s'apercevant que le terrain n'était pas favorable, il me dit, le 29 janvier 1798 :

Bourrienne, je ne veux pas rester ici, il n'y a rien à faire. Ils ne veulent entendre à rien. Je vois que si je reste je suis coulé dans peu. Tout s'use ici, je n'ai déjà plus de gloire; cette petite Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en Orient : toutes les grandes gloires viennent de là. Cependant, je veux auparavant faire une tournée sur les côtes, pour m'assurer par moi-même de ce que l'on peut entreprendre. Je vous emmènerai, vous, Lannes et Sulkowsky. Si la réussite d'une descente en Angleterre me paraît douteuse, comme je le crains, l'armée d'Angleterre deviendra l'armée d'Orient, et je vais en Égypte.

(1) Bonaparte fut nommé le 25 décembre et non le 28, et sa lettre de remerciement au président Camus est datée du 26. Elle figure à cette date dans la *Correspondance*, pièce 2392. (D. L.)

Cette conversation et tant d'autres donnent une juste idée de son caractère. Il a toujours considéré la guerre et les conquêtes comme les plus nobles et les plus inépuisables sources de sa gloire.

Cette gloire, il l'aimait avec passion : il se révoltait à l'idée de la voir se flétrir au milieu de l'oisiveté de Paris, tandis que de nouvelles palmes croissaient pour elle dans de lointains climats. Son imagination inscrivait d'avance son nom sur ces gigantesques monuments, les seuls peut-être de toutes les créations de l'homme qui aient un caractère d'éternité. Déjà proclamé le plus illustre des capitaines contemporains, il cherchait dans les temps antiques des noms rivaux à effacer par le sien. Si César livra cinquante batailles, il en veut livrer cent; si Alexandre partit de la Macédoine pour aller au temple d'Ammon, il veut partir de Paris pour aller aux cataractes du Nil. Pendant qu'il tiendrait ainsi la renommée en haleine, les événements devaient, selon lui, se succéder en France de manière à rendre son retour nécessaire et opportun : sa place serait prête, et il ne viendrait pas la réclamer, comme un homme oublié ou inconnu.

CHAPITRE XXV

Départ de Bonaparte de Paris. — Fausse interprétation du *Moniteur*. — Les villes du Nord. — Remarques de Bonaparte. — Retour à Paris. — Projets sur l'Égypte. — M. de Talleyrand. — Poussielgue. — Le général Desaix. — Entreprise contre Malte. — Incertitudes du Directoire. — Assiduité de Bonaparte au travail. — Le trésor de Berne.

Bonaparte partit pour le Nord, le 10 février 1798, mais il ne reçut pas l'ordre d'y aller, comme je l'ai lu partout, pour préparer les opérations relatives à la descente en Angleterre; il ne s'en occupa nullement, huit jours n'eussent pas suffi. Son voyage aux côtes ne fut qu'une rapide excursion; c'était pour examiner le fond de la question qu'il fit cette excursion sur les côtes; il ne resta pas non plus absent pendant plusieurs semaines. Le voyage dura huit jours : nous étions quatre dans sa voiture, lui, Lannes, Sulkowsky et moi. Moustache était notre courrier. Bonaparte ne fut pas peu surpris de lire dans le *Moniteur* du 10 février un article par lequel on donnait à sa petite excursion une importance qu'elle n'avait pas. Voici ce que disait le *Moniteur :*

Le général Bonaparte est parti pour Dunkerque avec quelques officiers du génie et de la marine. Ils vont visiter les côtes et préparer les opérations premières relatives à la descente; on peut observer qu'il ne retournera pas à Rastadt et que le Congrès touche à la fin de sa session.

Quelle que soit la conduite des princes composant les cercles de l'Empire, nous prenons les avances. Toutes les places fortes de la rive gauche du Rhin seront en notre pouvoir, et nous attaquera ensuite qui voudra.

On vient de voir la vérité.

Bonaparte visita Étaples, Ambleteuse, Boulogne, Calais, Dunkerque, Furnes, Newport, Ostende et l'île Walcheren. Il prit dans ces différents ports tous les renseignements dont il avait besoin, avec cette patience, cette présence d'esprit, ce savoir, ce tact, cette perspicacité qu'il possédait à un si haut degré. Il entendait, jusqu'à minuit, les matelots, les caboteurs, les contrebandiers, les pêcheurs. Il faisait des objections et écoutait attentivement les réponses (1).

Nous revînmes à Paris par Anvers, Bruxelles, Lille et Saint-Quentin.

Le but de notre voyage était atteint, lorsque nous arrivâmes dans la première de ces villes. « Eh bien! général, lui dis-je, que pensez-vous de votre voyage? Êtes-vous content? Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas trouvé de grandes ressources et de grandes espérances dans tout ce que j'ai vu et entendu. » Bonaparte me répondit assez vivement, en faisant un mouvement de tête négatif. « C'est un coup de dé trop chanceux; je ne le hasarderai pas. Je ne veux pas jouer ainsi le sort de cette belle France. » Ce fut sa seule réponse. Je me vis au Caire.

(1) Mais, où l'écrivain écossais a-t-il été prendre que l'on poussa avec ardeur les *apprêts* de l'invasion, et que l'on fit des *préparatifs immenses*. Tout se borna à quelques correspondances de bureau, à des conversations et à des renseignements. Il n'y eut jamais, quoiqu'on l'ait beaucoup répété, de dispositions *sérieuses* faites, ni par lui, ni par le Directoire, pour cette invasion. Walter Scott avait ici besoin d'agrandir le danger, pour justifier les terreurs réelles dont fut agitée l'Angleterre à cette époque. (*Note de la première édition.*)

De retour à Paris, Bonaparte s'occupa sans délai, sous les rapports militaires et scientifiques, de l'organisation de l'expédition qu'il voulait porter sur les bords du Nil, et sur laquelle on a publié tant d'inexactitudes. Elle occupait depuis longtemps son imagination. Quelques mots suffiront pour le prouver.

Il écrivait au mois d'août 1797, que « le temps n'était pas éloigné où nous sentirions que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faudrait nous emparer de l'Égypte ». Il écrivait dans le même mois à M. de Talleyrand, qui venait de remplacer Charles Delacroix aux Relations extérieures, « qu'il faudrait s'emparer de l'Égypte qui n'appartient pas au Grand Seigneur ». Cet habile ministre lui répondit « que ses idées étaient grandes sur l'Égypte et que l'utilité devait en être bien sentie »; qu'il lui écrirait *au large* sur ce sujet.

L'histoire dira autant de bien de M. de Talleyrand que ses contemporains en ont dit de mal. Lorsque dans une grande, longue et difficile carrière, un homme d'État s'est fait et a conservé un grand nombre d'amis fidèles, et qu'il ne s'est attiré que peu d'ennemis, il faut bien lui reconnaître une conduite sage et modérée, un caractère honorable et une profonde habileté. Il est impossible de connaître à fond M. de Talleyrand, sans lui être dévoué! Tous ceux qui ont eu cet avantage le jugent sans doute comme moi.

Au mois de novembre de la même année, Bonaparte envoya Poussielgue, sous le prétexte d'inspecter les Échelles du Levant, mettre la dernière main au projet que l'on avait sur Malte (1).

(1) Napoléon, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dit que les rapports faits par Poussielgue furent très utiles et rendirent un service essentiel. — Poussielgue avait déjà été employé dans l'armée d'Italie

Le général Desaix, auquel la confiante amitié du général Bonaparte avait fait part de ses projets lors de leur entrevue en Italie, après les préliminaires de Leoben, lui écrivait d'Affenbourg, à son retour en Allemagne, qu'il « voyait avec bien de l'intérêt cette flotte de Corfou. Si jamais elle se dirige sur les grandes entreprises que vous me dites, en grâce ne m'oubliez pas. » Bonaparte n'avait garde de l'oublier.

Le Directoire avait d'abord blâmé l'expédition militaire contre Malte, dont l'entretenait Bonaparte bien avant la signature du traité de Campo-Formio. On déclarait cette expédition impossible pour nous. Malte ayant observé exactement la neutralité, ayant même plusieurs fois secouru nos vaisseaux et nos marins, nous n'avions aucun prétexte pour entrer en guerre avec elle; on disait qu'à coup sûr le Corps législatif ne verrait pas d'un bon œil des hostilités contre cette île (1). Cette opinion, qui ne dura pas longtemps,

pour des services diplomatiques. Après la prise de Malte, il accompagna encore Bonaparte en Égypte où il fut administrateur des finances. (D. L.)

(1) Les prétextes ne manquaient pas pour justifier les hostilités contre Malte. Les Anglais avaient reçu du Grand Maître l'autorisation de faire à Malte une levée de matelots. Après la conquête de la Corse, ils avaient obtenu 25 milliers de poudre du gouvernement maltais, ce qui était d'autant plus hostile envers la France, que l'Ordre ne possédant rien en Angleterre, pouvait, sans inconvénient pour ses intérêts, conserver une stricte neutralité. Lorsque l'Espagne s'était unie à la coalition européenne, le Grand Maître lui avait fourni 4,000 fusils et laissé la faculté de recruter des matelots dans l'île. Plusieurs armements d'émigrés contre la France avaient eu lieu publiquement à Malte. Jusqu'en 1796, tous les bâtiments français de commerce entrant dans le port, étaient contraints de baisser le pavillon national. Tous les partisans de la Révolution ont été persécutés, plusieurs d'entre eux exilés sans formalité, et, dans le mois de mai 1797, un grand nombre arrêtés et emprisonnés comme des criminels; Vassello, un des hommes les plus recommandables du pays par ses profondes connaissances, condamné à être renfermé pour la vie.

Enfin, dans l'exposé fait par le général Bonaparte de la conduite

déplut à Bonaparte. Ce fut un des griefs pour lesquels il accueillit mal l'agent de Barras, Botot, au commencement d'octobre 1797. Il lui dit, dans une conversation animée, et en haussant les épaules : « Mais, mon Dieu, Malte est à vendre! » On lui répondit quelque temps après : « Malte est à vendre! On attache du prix à son acquisition ; ne la laissez pas échapper. » Enfin, M. de Talleyrand, alors ministre des Relations extérieures, lui écrivait, dans les derniers jours de septembre 1797, que le Directoire l'autorisait à donner tous les ordres à l'amiral Brueys, pour s'assurer de Malte. Il lui envoya des lettres destinées pour cette île, parce que, disait Bonaparte, « il est nécessaire d'y préparer l'opinion ».

Bonaparte travaillait nuit et jour à l'exécution de son projet. Je ne lui ai jamais vu tant d'activité. Il organisa tout, là où il n'y avait rien. Il connaissait presque tous les généraux et leur capacité respective. Il connaissait la force de tous ses corps d'armée. Les ordres et les instructions se succédaient avec une rapidité extraordinaire. S'il lui fallait un arrêté du Directoire, il volait au Luxembourg pour le faire signer par l'un des Directeurs. C'était presque toujours Merlin de Douai, parce qu'il était le plus travailleur, le plus assidu et le plus exact à son poste. Lagarde, le secrétaire général, ne contresignait rien de ce qui avait rapport à cette expédition ; Bonaparte n'ayant pas voulu qu'il en fût instruit, il fit transporter à Toulon le trésor pris à Berne, que le Directoire lui abandonna.

de Malte à l'égard de la France, l'Ordre venait, par une singulière mesure, de se mettre sous la protection du czar Paul Ier. Il résultait bien que Malte était l'ennemie de la France depuis la Révolution, et, de son manifeste, qu'elle était en état de guerre contre elle depuis 1793. (D. L.)

Il se montait à un peu plus de trois millions de francs. Dans ces temps de désordre et d'ineptie, les finances étaient très mal administrées; les revenus anticipés et tellement gaspillés, qu'il n'existait jamais au Trésor une somme de cette importance.

CHAPITRE XXVI

La vérité sur le projet de l'expédition d'Égypte. — Vues de Bonaparte sur l'Orient. — L'Europe trop petite. — Conversations avec Monge. — Nullité du Directoire. — Activité du général. — Mariages de Marmont et de Lavallette. — Projet de colonisation. — Bibliothèque de camp. — Fautes d'orthographe. — Achats de vins. — Humeur contre le Directoire. — Départ de Paris. — Arrivée à Toulon. — Condamnation d'un vieillard. — Bonaparte lui sauve la vie. — Simon.

Il était donc décidé que Bonaparte irait tenter dans l'Orient une expédition d'un genre inaccoutumé pour l'Europe moderne. Je l'avouerai, deux choses me soutenaient pendant ce temps excessivement pénible. Mon amitié et l'admiration que j'avais pour les talents du vainqueur de l'Italie, et le riant espoir de parcourir ces antiques régions dont les récits historiques et religieux avaient occupé ma jeunesse.

Que dire, après ce qu'on vient de lire, de l'exil honorable ou de l'ostracisme auquel le Directoire a voulu condamner Bonaparte? J'ai vu cette opinion accréditée par une foule d'ouvrages répandus dans beaucoup de pays et accueillie par les meilleurs esprits. Bonaparte était bien un homme à se laisser exiler! Sans doute le projet de colonisation de l'Égypte, de cette antique et fertile contrée n'était pas nouveau; et dire que ce fut Bonaparte qui l'imagina serait une sottise et une basse flagornerie; mais,

depuis que les gouvernements successifs avaient abandonné ce projet, présenté à Louis XV par le duc de Choiseul, il dormait comme tant d'autres dans la poussière des cartons. La pensée de le faire revivre appartient tout entière à Bonaparte.

Ce fut à Passeriano que, voyant approcher le terme de ses travaux en Europe, il porta sérieusement ses regards vers l'Orient. Pendant ses longues promenades du soir, à Passeriano, dans un parc magnifique, il se plaisait à rappeler toutes les célébrités de ces contrées, à parler de tant d'empires fameux, qui ont disparu après s'être bouleversés les uns les autres, mais dont le souvenir est encore dans la mémoire des hommes; il disait : « L'Europe est une taupinière; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient, où vivent six cents millions d'hommes. » Il y trouvait le berceau de toutes les religions, de toutes les extravagances métaphysiques. Ce sujet était non moins intéressant qu'intarissable; aussi s'en entretenait-il presque chaque jour avec ses généraux intimes, ses aides de camp et moi. Monge était presque toujours de la conversation. Ce savant homme, qui avait l'esprit et le cœur ardents, abondait dans le sens du général en chef et excitait encore avec sa chaleur d'esprit la vive imagination de Bonaparte. Tout le monde faisait chorus. Ainsi, je le répète, le Directoire n'a été pour rien dans le renouvellement du projet de cette mémorable entreprise, dont l'issue n'a toutefois répondu ni aux grandes vues qui l'avaient conçue ni à la hardiesse du plan. Avec un autre gouvernement, la réussite était certaine.

Le Directoire a été aussi étranger, quant à sa volonté personnelle, au départ du général Bonaparte, qu'à son retour, comme on en verra la preuve en son temps. Il

n'a été que l'exécuteur passif des volontés de Bonaparte; le Directoire les convertissait en arrêtés, quand les formes du gouvernement l'exigeaient. On ne lui a pas plus ordonné la conquête de l'Égypte qu'on ne lui a tracé le plan d'exécution. C'est lui qui a organisé l'armée d'Orient, procuré de l'argent, désigné les chefs, réuni les vaisseaux, frégates et bâtiments de transport. C'est lui qui a eu l'heureuse et noble idée d'adjoindre à l'expédition des hommes distingués dans les sciences et les arts, et dont les travaux, en général fort remarquables, ont fait connaître, dans son état actuel et ancien, cette terre dont le nom n'est jamais prononcé sans réveiller de grands souvenirs. Que resterait-il de cette expédition sans ce résultat, peu proportionné toutefois à ce qu'il en a coûté pour l'obtenir? C'est Bonaparte qui a choisi les hommes qui devaient porter dans ce pays, que le temps a replongé dans l'ignorance et dans la barbarie, les trésors de la civilisation et de l'industrie, qui seuls peuvent adoucir ici-bas la triste destinée de l'homme.

Les ordres de Bonaparte parcouraient comme l'éclair la ligne de Toulon à Civita-Vecchia. Il a donné, avec une admirable précision, rendez-vous aux uns devant Malte, aux autres devant Alexandrie. Tous ces ordres m'étaient dictés par lui dans son cabinet. C'est lui qui hâtait l'expédition, et non le Directoire, comme on l'a dit si souvent. Bonaparte en était parfaitement secondé, parce que, craignant sa renommée, son caractère et sa gloire, le Directoire n'était pas fâché de le voir s'éloigner, et il ne lui refusait rien; mais qu'on se garde bien d'attribuer cette docilité au désir de voir sa gloire s'accroître ou à l'amour de la patrie. Sa gloire, au contraire, les offusquait. On parlait tant de lui qu'on ne parlait pas d'eux; les Directeurs n'ignoraient

pas la sévérité de ses censures, la dureté de ses discours méprisants, la domination qu'il cherchait à exercer sur eux; et ils devinaient son ambitieux avenir, qu'il ne cachait pas toujours à tous les yeux.

Disons-le donc enfin : résurrection du plan, combinaisons, tout appartient à Bonaparte. Lui seul, dans ces temps, pouvait oser hasarder cette immense entreprise. Elle exigeait de très grands talents militaires et politiques : il les possédait à un haut degré; elle exigeait de la jeunesse : il n'avait pas vingt-neuf ans ; une grande gloire militaire : les champs de l'Italie étaient là pour répondre.

Dans la position où, à cette époque, commençait à se trouver la France envers l'Europe, depuis le traité de Campo-Formio, le Directoire, loin de faciliter et de presser cette expédition, devait s'y opposer. Pour son existence personnelle et pour la France, une victoire sur l'Adige aurait mieux valu qu'une victoire sur le Nil. J'ai pensé, d'après ce que j'ai vu, que le désir et la joie de voir s'éloigner de la France et se jeter dans une expédition aventureuse un jeune ambitieux que ses victoires avaient placé si haut dans l'opinion, qui les gênait et les inquiétait, l'emportèrent facilement sur le danger évident de se priver, pour un temps indéterminé, d'une excellente armée, de généraux illustres à juste titre, qui l'avaient si souvent conduite à la victoire, et les aveuglèrent sur la perte plus que probable de la flotte française. Quant à Bonaparte, il resta bien convaincu qu'il fallait choisir entre cette hasardeuse entreprise ou sa perte. L'Égypte lui paraissait propre à entretenir sa renommée et à rehausser encore l'éclat de son nom.

Il fut nommé, le 12 avril 1798, général en chef de l'armée d'Orient, que ce même jour vit créer.

Ce fut à cette époque que Marmont épousa M[lle] Perregaux, et l'aide de camp Lavallette une demoiselle Beauharnais (1).

Peu de temps avant de partir, je demandai à Bonaparte combien d'années il voulait rester en Égypte. — « Peu de mois ou six ans ; tout dépend des événements. Je coloniserai ce pays ; je ferai venir des artistes, des ouvriers de tout genre, des femmes, des acteurs, etc. Nous n'avons que vingt-neuf ans, nous en aurons trente-cinq ; ce n'est pas un âge ; ces six ans me suffisent, si tout me réussit, pour aller dans l'Inde. Dites toujours à ceux qui vous parleront de votre départ que vous allez à Brest ; dites-le même à votre famille. » Je le fis pour lui donner une preuve et de ma discrétion et du véritable attachement que j'avais pour lui.

Bonaparte, voulant se former une petite bibliothèque de camp en volumes in-18, en rédigea la note, qu'il me remit pour les lui acheter. Cette note, qui est de sa main, fera voir ce qu'il préférait dans les sciences et la littérature (2).

(1) Eugénie de Beauharnais, nièce de Joséphine (voir page 149). (D. L.)

(2) D'après la lettre suivante, insérée dans la *Correspondance* (pièce 2458), il ne semble pas du tout que ce soit Bourrienne qui ait été chargé de l'achat de ces livres. La lettre dont il est question est adressée « au citoyen J.-B. Say, homme de lettres », et signée par Caffarelli, aide de camp de Bonaparte ; elle est datée du 28 mars 1798 :

« Je vous remercie, citoyen, au nom du général Bonaparte, de la complaisance que vous avez de vous charger de l'achat de quelques livres destinés à une bibliothèque portative et de son emménagement. J'ai indiqué à votre frère (Horace Say, capitaine du génie) la forme dans laquelle doivent être réglés les comptes des dépenses pour être admissibles à la comptabilité. Je le charge de vous remettre avec cette lettre un mandat de dix mille francs sur le gérant du génie, pour payer soit les livres déjà rendus en magasin, soit ceux que vous avez achetés, et enfin les diverses dépenses d'emménagement. Vous savez que cet emménagement doit être solide et commode, mais aussi simple que possible. » (D. L.)

BIBLIOTHÈQUE DU CAMP.

1° Sciences et arts.
2° Géographie et voyages.
3° Histoire.
4° Poésie.
5° Romans.
6° Politique et morale.

Sciences et arts.

	vol.
Mondes de Fontenelle.	1
Lettres à une princesse d'Allemagne.	2
Le Cours de l'École Normale.	6
Aide nécessaire pour l'Artillerie.	1
Traité des Fortifications.	3
Traité des Feux d'Artifice.	1

Géographie et voyages.

	vol.
Géographie de Barclay.	12
Voyages de Cook.	3
Voyages français de La Harpe.	24

Histoire.

	vol.
Plutarque.	12
Turenne.	2
Condé.	4
Villars.	4
Luxembourg.	2
Duguesclin.	2
Saxe.	3
Mémoires des Maréchaux de France.	20
Présᵗ Hénault. Œuvres.	4
— Chronologie.	2
Marlborough.	4
Prince Eugène.	6
Histoire philosophique des Indes.	12
Histoire d'Allemagne.	2
Charles XII.	1
Essai sur les mœurs des nations.	6
Pierre le Grand.	1
Polybe.	6
Justin.	2
Arrien.	3
Tacite.	2
Tite-Live.	
Thucydide.	2
Vertot.	4
Doninat.	8
Frédéric II.	8

Poésie.

	vol.
Ossian.	1
Tasse.	6
Arioste.	6
Homère.	6
Virgile.	4
Henriade.	1
Télémaque.	2
Les Jardins.	1
Les chefs-d'œuvre du Théâtre-Français.	20
Poésies légères (choisies).	10
La Fontaine.	

Romans.	vol.	*Politique.*
Voltaire.	4	Le Vieux Testament.
Héloïse.	4	Le Nouveau.
Werther.	1	Le Coran.
Marmontel.	4	Le Vedam.
Romans anglais.	40	Mythologie.
Le Sage.	10	Montesquieu.
Prévost.	10	L'Esprit des Lois.

On voit qu'il classe les livres religieux des peuples dans la politique.

J'ai déjà remarqué que les écrits de la main de Bonaparte sont remplis des plus inconcevables fautes d'orthographe ; cela vient-il de la faible instruction qu'il avait reçue, sous ce rapport, à Brienne ; ne serait-ce que l'effet de sa prodigieuse rapidité à griffonner et de l'extrême activité de ses idées ; ou faut-il l'attribuer au peu d'importance qu'il attachait à cette condition d'une éducation soignée ? Dans les pièces que j'ai déjà citées de lui, et dans celles que je citerai encore, j'ai orthographié correctement. Une espèce de *fac-similé* n'aurait pas été supportable avec ses abréviations et ses suppressions ; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer comment, connaissant si bien les auteurs qu'il demandait et les généraux dont il voulait avoir l'histoire, il a pu écrire *Ducecling*. — *Océan*. — Certes, pour deviner Ossian il fallait bien connaître sa passion favorite pour ce barde.

Bonaparte fit pour lui, avant de partir, une provision considérable de vins de Bourgogne ; ce fut un nommé *James*, de Dijon, qui les lui fournit. Le marché fut exécuté avec une grande loyauté. Je dois dire, à cette occasion, que nous avons pu nous assurer que les bons vins de Bourgogne, bien soutirés et dans des

futailles hermétiquement fermées, ne perdent point de leur qualité en traversant la mer. Plusieurs caisses de ces vins ont passé deux fois le désert de l'isthme de Suez, à dos de chameau. Nous en avons rapporté quelques restes à Fréjus, et il était aussi bon qu'en partant. James est venu avec nous en Égypte. Il en sera question plus tard.

Le reste de notre séjour à Paris n'offre plus rien qui mérite d'être rapporté, sauf toutefois le propos que Bonaparte me tint quelques jours avant le départ pour Toulon. Il allait avec moi dans son coupé, au Luxembourg, pour faire signer des arrêtés qui lui étaient nécessaires. Il était très silencieux. Comme nous descendions la rue Sainte-Anne, je lui demandai, sans aucune intention, et uniquement pour dire quelque chose et rompre ce long silence, s'il était toujours bien décidé à quitter la France?

Oui, j'ai tout tenté. Ils ne veulent pas de moi. (Il voulait très probablement parler de la place de Directeur.) Il faudrait les renverser et me faire roi ; mais il n'y faut pas penser encore, les nobles n'y consentiraient jamais : j'ai sondé le terrain ; le temps n'est pas venu ; je serais seul. Je veux éblouir encore ces gens-là.

Je ne répondis rien que ces mots :

— Eh bien, nous irons en Égypte. Et je changeai de conversation.

Ce fut l'échauffourée de Bernadotte, qui retarda le voyage de quinze jours. Ce petit événement pouvait avoir les plus funestes conséquences pour le sort de l'escadre et de la flotte, que Nelson aurait certainement attendue entre Malte et la Sicile, s'il y fût arrivé avant nous (1).

(1) N'est-il pas étrange que, sans aucune donnée, l'écrivain écossais dise qu' « *au moment du départ, Bonaparte parut disposé à quitter*

C'est à tort que l'on a dit qu'il avait eu l'idée de renoncer à l'expédition, par suite de l'affaire de Bernadotte à Vienne ; la lettre qu'il écrivit à Brueys, le 28 avril 1798, prouve le contraire :

Quelques troubles arrivés à Vienne ont nécessité ma présence quelques jours à Paris : cela ne changera rien à l'expédition. Je donne l'ordre, par le présent courrier, aux troupes qui sont à Marseille, de s'embarquer et de se rendre à Toulon. Je vous expédierai, le 30 au soir, un courrier, avec l'ordre d'embarquer et de partir avec l'escadre et le convoi pour Gênes, où je vous rejoindrai.

Le retard que ce nouvel incident a apporté dans l'expédition, aura été, je l'imagine, nécessaire pour vous mettre en mesure.

Nous quittâmes Paris, le 3 mai 1798. Dix jours avant le départ du général Bonaparte, qui allait marcher à la conquête de l'Égypte et de la Syrie, s'échappait du Temple un prisonnier qui devait si puissamment contribuer à ses revers (1). Une évasion si simple en elle-même devait plus tard faire échouer les plus gigantesques projets et les plus audacieuses conceptions. Cette fuite était pleine d'avenir, puisqu'un faux ordre du ministre de la police de France a empêché la révolution de l'Orient. Que l'on cherche à présent de grandes causes aux grands événements.

Nous étions à Toulon le 8 ; Bonaparte savait par les mouvements des Anglais qu'il n'y avait pas un moment à perdre ; mais les vents contraires nous

le commandement d'une expédition si douteuse et si hasardeuse, et qu'il voulut profiter pour cela de ce qui se passa à Vienne. » Il faut ranger ceci parmi les fables, ainsi que la visite mystérieuse de Barras, pour lui confier le changement de destination, de même que l'ostracisme et l'exil honorable dont le Directoire a voulu frapper Bonaparte. (*Note de la première édition.*)

(1) Il s'agit de Sidney Smith, que l'on retrouvera avec Phelippeaux au siège de Saint-Jean-d'Acre. (D. L.)

retinrent pendant dix jours qu'il employa au plus minutieux détail de la flotte.

Bonaparte, presque continuellement occupé de son armée, lui adressa la harangue que l'on va lire et que j'écrivis sous sa dictée (1) :

Officiers et soldats,

Il y a deux ans que je vins vous commander ; à cette époque, vous étiez dans la rivière de Gênes, dans la plus grande misère, manquant de tout, ayant sacrifié jusqu'à vos montres pour votre subsistance réciproque ; je vous promis de faire cesser vos misères, je vous conduisis en Italie ; là, tout vous fut accordé..... Ne vous ai-je pas tenu parole?

Ici, un cri général se fit entendre : *Oui!*

Eh bien ! apprenez que vous n'avez point encore assez fait pour la patrie, et que la patrie n'a point encore assez fait pour vous! Je vais actuellement vous mener dans un pays où, par vos exploits futurs, vous surpasserez ceux qui étonnent aujourd'hui vos admirateurs, et rendrez à la patrie les services qu'elle a droit d'attendre d'une armée d'invincibles.

Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition, il aura à sa disposition de quoi acheter six arpents de terre.

Vous allez courir de nouveaux dangers, vous les partagerez avec vos frères les marins. Cette arme, jusqu'ici, ne s'est pas rendue redoutable à nos ennemis; leurs exploits n'ont point égalé les vôtres ; les occasions leur ont manqué ; mais le courage des marins est égal au vôtre : leur volonté est celle de triompher ; ils y parviendront avec vous.

Communiquez-leur cet esprit invincible qui partout vous rendit victorieux ; secondez leurs efforts ; vivez à bord avec cette intelligence qui caractérise des hommes purement animés et voués au bien de la même cause : ils ont, comme vous, acquis des droits à la reconnaissance nationale, dans l'art difficile de la marine.

Habituez-vous aux manœuvres de bord ; devenez la terreur de vos ennemis de terre et de mer ; imitez en cela les soldats

(1) Il y a à douter de l'authenticité de cette allocution. Dans tous les cas, la proclamation publiée dans la *Correspondance de Napoléon Ier* ne ressemble en rien à celle-ci. (D. L.)

romains, qui surent à la fois battre Carthage en plaine et les Carthaginois sur leurs flottes.

Des cris de vive la République immortelle et les hymnes de guerre suivirent cette harangue.

Quiconque a connu Mme Bonaparte sait qu'il a existé peu de femmes aussi aimables; Bonaparte l'aimait avec passion; pour jouir plus longtemps des charmes de sa société, il l'avait amenée avec lui à Toulon. Pouvait-il savoir, en se séparant d'elle, quand il la reverrait, si même il la reverrait jamais? Aussi puis-je assurer que rien ne fut plus touchant que leurs adieux. En quittant Toulon, Joséphine se rendit aux eaux de Plombières. Je me rappelle que, pendant son séjour dans cette ville, elle faillit devenir victime d'un accident assez grave. Comme elle était un jour avec sa société sur le balcon de son hôtel, ce balcon s'écroula tout à coup; toutes les personnes qui s'y trouvaient tombèrent dans la rue, et Mme Bonaparte fut assez grièvement blessée, mais cette blessure n'eut aucune suite fâcheuse.

A peine arrivé à Toulon, Bonaparte apprend que la loi de mort sur les émigrés règne dans toute son affreuse rigueur; et que naguère un vieillard de plus de quatre-vingts ans a été fusillé; indigné de cette barbarie, il me dicta avec l'accent de la colère, la lettre suivante.

BONAPARTE, MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL

Aux commissions militaires de la neuvième division, établies en vertu de la loi du 19 fructidor.

J'ai appris, citoyens, avec la plus grande douleur, que des vieillards âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, de misérables femmes enceintes, ou environnées d'enfants en bas âge, avaient été fusillés, comme prévenus d'émigration.

Les soldats de la liberté seraient-ils donc devenus des bourreaux ?

La pitié qu'ils ont portée jusqu'au milieu des combats serait-elle donc morte dans leurs cœurs.

La loi du 19 fructidor a été une mesure de salut public. Son intention a été d'atteindre les conspirateurs et non de misérables femmes et des vieillards caducs.

Je vous exhorte donc, citoyens, toutes les fois que la loi présentera à votre tribunal des vieillards de plus de soixante ans, ou des femmes, de déclarer qu'au milieu des combats vous avez respecté les vieillards et les femmes de vos ennemis.

Le militaire qui signe une sentence contre une personne incapable de porter les armes est un lâche. BONAPARTE.

Cette lettre sauva la vie à un malheureux qui se trouvait dans la catégorie de ceux dont parlait le général. Mais on voit, par le ton de cet acte, quelle idée il avait déjà de son pouvoir. Il prend sur lui, par les plus nobles motifs, sans doute, d'interdire et d'interpréter l'exécution d'une loi bien atroce, il est vrai, mais qui, même dans ces temps de faiblesse, de désordre et d'anarchie n'en était pas moins une loi. Du moins, cette fois, la puissance du nom a été noblement employée. Cette lettre causa une grande satisfaction dans l'armée d'expédition.

Un nommé Simon, qui avait suivi ses maîtres dans l'émigration, et qui craignait l'application des lois, apprit que je cherchais un domestique. Il vint me trouver, il m'avoua sa position ; il me convint, et je le pris. Il me dit ensuite qu'il redoutait qu'on ne s'emparât de sa personne, lorsque l'on irait au port pour l'embarquement. Le général Bonaparte, auquel j'en parlai, et qui venait de donner une preuve éclatante de son aversion pour ces actes de barbarie, me dit avec l'accent de la bonté : « Donnez-lui mon portefeuille à porter, et qu'il reste auprès de vous. » Les mots

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Orient, étaient écrits en grosses lettres d'or, sur un beau maroquin vert. Est-ce ce portefeuille, ou sa réunion à nous, qui empêcha Simon d'être pris ? Je l'ignore, mais il passa librement. Je le grondai d'avoir, avec un rire moqueur, nargué la mauvaise humeur de ceux qui étaient chargés de son arrestation. Il m'a servi très fidèlement. Il a été même quelquefois utile au général Bonaparte ; on verra plus tard une preuve *bien rare* de sa reconnaissance.

CHAPITRE XXVII

Départ de l'escadre. — Arrivée à Malte. — Intelligences dans l'île. — Dolomieu. — Le général Baraguey d'Hilliers. — Attaque de la partie occidentale de l'île. — Mot de Caffarelli. — Vérité rétablie. — Délivrance des prisonniers turcs. — Fausse route de l'escadre anglaise.

L'escadre mit à la voile le 19 mai (1). *L'Orient*, qui par son énorme chargement tirait trop d'eau, toucha le fond. On eut peu de peine à le dégager. Il n'en résulta ni accident, ni avarie, ni retard sensible. Quelques personnes à pressentiments disaient, AVANT la bataille d'Aboukir, que ce fait si insignifiant présageait un malheur pour l'expédition, parce que c'était le vaisseau amiral qui avait touché. D'autres ont dit, APRÈS la bataille d'Aboukir, que *l'Orient* ne pouvait pas manquer de sauter, puisque, deux mois avant, il avait touché en mettant à la voile. J'ajoute à regret que j'ai beaucoup entendu de ces niaiseries-là, même de la part d'hommes raisonnables.

Nous arrivâmes devant Malte le 10 juin. L'attente de quelques convois nous avait occasionné un retard de deux jours. On les rejoignit à Malte.

Les intelligences pratiquées d'Europe pendant et après les négociations de Campo-Formio n'avaient

(1) Bonaparte en donna immédiatement avis au Directoire exécutif :

« 30 floréal an VI (19 mai 1798).

« Il est sept heures du matin. L'escadre légère est sortie, le convoi défile, et nous levons l'ancre avec un très beau temps... » (D. L.)

pas réussi au point de nous faire ouvrir tout de suite les portes de cette île célèbre. Bonaparte témoigna beaucoup d'humeur contre les personnes envoyées d'Europe pour préparer les voies; cependant l'un d'eux, M. Dolomieu, eut à se repentir de sa mission, qui lui occasionna de mauvais traitements de la part des Siciliens. M. Poussielgue avait fait ce qu'il avait pu dans cette tentative de séduction, mais le succès ne fut pas complet. Il y eut des malentendus, et par suite quelques coups de canon d'échangés. Bonaparte avait été très content des services du général Baraguey d'Hilliers en Italie. Il n'avait eu qu'à se louer de sa conduite militaire et politique à Venise, lorsqu'à peine une année écoulée il s'en empara et l'occupa par ses ordres. Le général Baraguey d'Hilliers s'était joint à nous avec sa division, qui s'était embarquée sur le convoi sorti de Gênes. Le général en chef lui donna l'ordre de débarquer et d'attaquer la partie occidentale de l'île; il s'acquitta de cet ordre avec autant de prudence que d'habileté, et à la satisfaction du général en chef. Comme, pour les personnes instruites, tout cela n'était que pour la forme, ces démonstrations hostiles n'eurent pas de suite. On voulait sauver l'honneur des chevaliers de la religion, et voilà tout; car les personnes qui ont vu Malte ou la verront ne pourront concevoir qu'une île entourée de fortifications aussi formidables et dans un état aussi parfait se rende, au bout de deux jours, à une flotte qui ne pouvait pas perdre son temps à attendre son ennemi, qu'elle savait être à sa poursuite; cet ennemi la pouvait surprendre à chaque instant dans son affligeant désordre et la détruire complètement. L'inexpugnable forteresse de Malte est tellement à l'abri d'un coup de main, que le général

Caffarelli, après en avoir examiné les fortifications avec le plus grand soin, dit, en ma présence, au général en chef : « Ma foi, mon général, nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la ville pour nous en ouvrir les portes. » Et voilà ce que des écrivains ont appelé une *étonnante* victoire, un *prodige !* Quelle pitié ! c'était une trahison (1).

En rapprochant les expressions si vraies du général Caffarelli de ce qui a été dit plus haut du projet d'expédition d'Égypte et sur Malte, on jugera de la valeur des paroles de Napoléon à Sainte-Hélène... « La prise de Malte ne fut point due à des intelligences particulières, mais à la sagacité du général en chef. C'est dans Mantoue que j'ai pris Malte. » On ne sait trop ce que veut dire *Malte pris dans Mantoue par sagacité;* il n'en est pas moins vrai que j'ai écrit sous sa dictée une foule d'instructions pour des *intelligences particulières*. Mais Napoléon n'a-t-il pas dit aussi à Sainte-Hélène, à un autre noble compagnon de son exil : « Malte avait certainement d'immenses moyens physiques de résistance, mais aucuns moyens moraux. Les chevaliers ne firent rien de honteux : nul n'est tenu à l'impossible. » Non, mais ils furent livrés ; le succès de la prise de Malte était déjà assuré avant de quitter Toulon. Il vaut mieux prendre une île par des intrigues qu'en répandant du sang. Plusieurs personnes, et surtout le bailli de Teignie, les ont assez dévoilées. Les Anglais n'ont pu dans la suite, malgré tous leurs efforts, prendre Malte que par famine.

Le général en chef se transporta à l'endroit du port où étaient détenus les Turcs, faits prisonniers

(1) Voir le rapport officiel à la fin du volume. Il est curieux de comparer cette relation avec la vérité. (*Note de la première édition.*)

par les chevaliers de la religion. Les dégoûtantes galères furent évacuées. Les mêmes principes qui allaient sous peu de jours faire la base des proclamations de Bonaparte aux Égyptiens, le guidèrent dans cet acte de raison et d'humanité.

Il se promena plusieurs fois dans les jardins du Grand Maître. Ils étaient d'une très belle tenue et garnis de magnifiques orangers. Nous nous régalions avec plaisir de leurs fruits, que la grande chaleur nous rendait plus délicieux encore.

Après avoir pourvu avec autant d'activité que de talent à l'administration et à la défense de l'île, le général quitta, le 19 juin, Malte qu'il ne croyait pas avoir pris pour les Anglais qui ont bien mal reconnu ce service ; plusieurs chevaliers de l'Ordre le suivirent et prirent de l'emploi dans le militaire et dans le civil.

L'escadre anglaise, pendant la nuit du 22 juin, était presque sur nous. Elle passa à six lieues environ de la flotte française. Nelson, qui avait appris à Messine la prise de Malte, le jour même que nous quittions cette île, se dirigea tout droit sur Alexandrie d'Égypte, sans se jeter dans le nord. Il regardait cette ville comme le but de notre destination. Prenant la route la plus courte, forçant de voiles pour regagner le temps perdu, et marchant sans convoi et sans embarras, il arriva devant Alexandrie, le 28 juin, trois jours avant la flotte française, qui était cependant partie avant lui des parages de Malte. L'escadre française s'était dirigée sur Candie, qu'elle reconnut le 25 juin, et ensuite vers le sud, favorisée par les vents éthésiens qui soufflent régulièrement dans cette saison. Cette marche différente et ce détour sauvèrent la flotte française, qui n'arriva que le 30 juin devant Alexandrie.

CHAPITRE XXVIII

Sentence de Bonaparte. — Conversations à bord. — Monge et Berthollet. — Questions à l'amiral Brueys. — Emploi du temps de Bonaparte. — Invitations à dîner. — Le sommet des Alpes. — Souvenir et espérance. — Discussions. — Préférence donnée à l'absurde. — Religions. — Rêves. — Joseph. — Impression produite par la vue de la Crète. — Minos et Jupiter. — La musique et la chasse. — Humanité de Bonaparte. — Un quartier de bœuf. — Ordre pour l'armée. — Sévérité de discipline. — Activité de Bonaparte. — Proclamation. — La religion de Mahomet. — Discipline sevère. — Reproches injustes. — L'amiral Brueys. — Prudence et chagrin de l'amiral. — Malte. — Nelson. — La flotte anglaise évitée. — Fermeté de Bonaparte. — Débarquement périlleux. — Mauvais temps. — Le général Caffarelli. — Bonaparte et sa fortune. — Alexandrie prise en une matinée. — Kléber blessé. — Commencement de ma liaison avec Kléber. — Entrée de Bonaparte à Alexandrie. — Mésaventure d'un soldat. — Desaix.

Bonaparte, étant allé un jour visiter une école, dit en sortant aux élèves, dont quelques-uns avaient été interrogés par lui : « Jeunes gens, chaque heure de temps perdu est une chance de malheur pour l'avenir! » Cette sentence remarquable était en quelque sorte la règle de sa conduite, car jamais aucun homme, peut-être, n'a mieux compris la valeur du temps ; aussi peut-on dire que ses loisirs mêmes étaient encore un travail. J'en eus la preuve surtout pendant notre traversée. Si l'activité de son esprit ne trouvait pas suffisamment à s'exercer sur des choses positives, il y suppléait, soit en donnant un libre

essor à son imagination, soit en écoutant la conversation des hommes instruits attachés à l'expédition; car Bonaparte savait écouter, et c'est peut-être le seul homme que l'ennui n'ait jamais atteint un seul instant. Passionné pour la gloire de la France, passionné pour sa propre gloire, il y avait pourtant dans cette âme si pleine une grande place pour Joséphine, qu'il aimait alors jusqu'à l'idolâtrie, et dont il me parlait presque toujours dans nos entretiens familiers.

A bord de *l'Orient*, il se plaisait à causer fréquemment avec Monge et Berthollet; ces entretiens roulaient le plus habituellement sur la chimie, sur les mathématiques et la religion. Le général Caffarelli, dont la conversation nourrie de faits était en même temps vive, spirituelle et gaie, était un de ceux avec lesquels il s'entretenait le plus volontiers. Quelque amitié qu'il témoignât à Berthollet, il était facile de voir qu'il lui préférait Monge, et cela parce que Monge, doué d'une imagination ardente, sans avoir précisément des principes religieux, avait une espèce de propension vers les idées religieuses qui s'harmoniait avec les idées de Bonaparte. A ce sujet, Berthollet se moquait quelquefois de son inséparable Monge; et d'ailleurs l'imagination froide de Berthollet, son esprit constamment tourné à l'analyse et aux abstractions, penchaient vers un matérialisme qui a toujours souverainement déplu au général.

Quelquefois Bonaparte causait avec l'amiral Brueys; c'était presque toujours pour s'instruire des différentes manœuvres, et rien n'étonnait plus l'amiral que la sagacité de ses questions. Je me rappelle qu'un jour, Bonaparte ayant demandé à Brueys de quelle manière se ferait le branle-bas en cas d'attaque, il déclara, après sa réponse, que si cette circonstance

arrivait il donnerait des ordres pour que tout le monde jetât ses malles à la mer.

Bonaparte passait la plus grande partie de son temps dans sa chambre, sur un lit garni aux quatre pieds de petits boulets mobiles, qui lui rendaient moins sensible le malaise causé par le roulis, malaise qu'il éprouvait presque constamment. J'étais presque toujours avec lui dans sa chambre, à lui faire la lecture de quelqu'un des ouvrages favoris dont il avait composé sa bibliothèque de campagne. Souvent aussi il s'entretenait pendant des heures entières avec les capitaines des bâtiments que l'on hélait. Jamais il ne manquait de leur demander d'où ils venaient; quel était le lieu de leur destination; quelles rencontres ils avaient faites; quelles mers ils avaient parcourues. Sa curiosité ainsi satisfaite, il les laissait continuer leur route, après avoir exigé d'eux la promesse de ne rien dire de la rencontre qu'ils avaient faite de l'escadre française.

La politique de la France l'occupait fréquemment, et surtout il se plaisait à reporter ses regards sur l'éclat de ses dernières campagnes, cherchant à lire dans ses triomphes passés le présage heureux de ses triomphes futurs.

Tant que nous fûmes en mer il se leva rarement avant dix heures du matin. *L'Orient* présentait presque l'image d'une ville dont les femmes auraient été exclues, et cette ville flottante était alors peuplée de deux mille habitants, parmi lesquels se trouvait un grand nombre d'hommes distingués; aussi chaque jour Bonaparte invitait-il plusieurs personnes à dîner avec lui, sans compter Brueys, Berthier, les colonels et sa maison ordinaire, qui mangeaient toujours à la table du général en chef. Quand la beauté du temps

le permettait, il montait sur la galerie qui, par son étendue, présentait l'aspect d'une véritable promenade. Je me rappelle qu'un jour, m'y promenant avec lui, nous voguions alors sur la mer de Sicile, je crus voir, par un beau soleil couchant, le sommet des Alpes; Bonaparte me plaisanta beaucoup et se moqua de moi ; il appela l'amiral Brueys, qui prit sa lorgnette et le confirma bientôt dans la vérité de ce que j'avais dit. Les Alpes! A ce mot je crois voir encore Bonaparte; je le vois longtemps immobile, et sortant tout à coup de son extase : « Non, nous dit-il, je ne puis voir sans émotion la terre de l'Italie! Voilà l'Orient; j'y vais. Une entreprise périlleuse m'appelle. Ces monts dominent les plaines où j'ai eu le bonheur de conduire tant de fois les Français à la victoire. Avec eux nous vaincrons encore. »

Un des plus grands plaisirs de Bonaparte, pendant la traversée, c'était, après le dîner, de désigner trois ou quatre personnes pour soutenir une proposition et autant pour la combattre. Ces discussions avaient un but : le général y trouvait à étudier l'esprit de ceux qu'il avait intérêt de bien connaître, afin de leur confier ensuite les fonctions auxquelles ils montraient le plus d'aptitude par la nature de leur esprit. Chose qui ne paraîtra pas singulière à ceux qui ont vécu avec Bonaparte dans son intimité, après ces luttes d'esprit il donnait la préférence à ceux qui avaient défendu avec habileté une proposition absurde, sur ceux qui s'étaient faits les défenseurs de la raison ; et ce n'était pas seulement la supériorité d'esprit qui le déterminait dans son jugement, car il préférait réellement celui qui avait bien combattu en faveur de l'absurdité, à celui qui avait également bien discuté en faveur d'une proposition raisonnable. Il

donnait toujours lui-même le texte de la discussion ; il la faisait rouler le plus souvent sur des questions de religion, sur les différentes espèces de gouvernement, sur la stratégie. Un jour il demandait si les planètes étaient habitées ; un autre jour, quel était l'âge du monde ; puis il donnait pour objet à la discussion la probabilité de la destruction de notre globe, soit par l'eau, soit par le feu ; enfin la vérité ou la fausseté des pressentiments et l'interprétation des rêves. Je me rappelle que ce qui donna lieu à cette dernière proposition fut le souvenir de Joseph, dont il venait de parler, comme il parlait de presque tout ce qui se rapportait au pays où nous allions et que cet adroit ministre avait gouverné.

Aucune terre ne s'offrait à nos regards sans que des souvenirs d'histoire se présentassent à la mémoire de Bonaparte. En passant devant l'île de Candie, son imagination s'exalta, et il s'exprima avec enthousiasme sur cette antique Crète et sur ce colosse dont la renommée fabuleuse a survécu à toutes les gloires humaines. Il parla beaucoup de la décadence de l'empire d'Orient, qui ressemblait si peu à ce que l'histoire nous a conservé de ces beaux pays tant de fois arrosés du sang des hommes. Les fables ingénieuses de la mythologie se présentaient aussi à sa pensée et donnaient à ses paroles quelque chose de poétique et pour ainsi dire d'inspiré. L'aspect du royaume de Minos l'amenait à raisonner sur les lois les plus propres à gouverner les hommes, comme le berceau de Jupiter lui révélait le besoin d'une religion pour les peuples. Cette conversation animée dura jusqu'au moment où les vents favorables du nord, qui poussaient les nuages dans la vallée du Nil, nous eurent fait perdre de vue l'île de Candie.

Les musiciens à bord de *l'Orient* donnaient quelquefois des aubades, mais seulement sur l'entrepont ; Bonaparte n'aimait pas encore assez la musique pour l'entendre dans son appartement ; on peut dire que son goût pour cet art s'est accru en raison directe de sa puissance, comme son goût pour la chasse n'est venu qu'après son élévation à l'Empire ; comme s'il eût voulu prouver qu'il y avait en lui non seulement le génie de la souveraineté pour commander aux hommes, mais encore l'instinct de ces plaisirs aristocratiques dont la jouissance compte aux yeux des peuples parmi les attributs essentiels des rois.

Il est impossible que, dans une longue traversée, il n'arrive pas quelques accidents, que quelques hommes ne tombent pas à la mer. Cet accident arriva plusieurs fois à bord de *l'Orient;* c'est alors que l'on voyait combien il y avait d'humanité dans l'âme de l'homme, qui depuis a été si prodigue du sang de ses semblables sur les champs de bataille, et qui devait en verser des flots dans cette Égypte même où nous allions. Dès qu'un homme tombait à la mer, le général en chef n'avait de repos que lorsqu'il était sauvé. Il faisait sur-le-champ mettre le bâtiment en panne, témoignait la plus vive inquiétude jusqu'à ce que le malheureux fût repris, et il m'ordonnait de récompenser largement les personnes qui s'étaient dévouées pour le salut de l'homme tombé à la mer ; lorsque parmi elles se trouvait un matelot qui, pour quelque faute de service, avait encouru une punition, il l'en exemptait et lui faisait encore donner de l'argent. Je me rappelle que, pendant une nuit obscure, on entendit le bruit que fait la chute d'un homme dans la mer ; Bonaparte donna immédiatement l'ordre de rester en panne, jusqu'à ce que l'on eût arraché la victime présumée a

une mort certaine. On s'empresse de toutes parts, on multiplie les perquisitions, et l'on parvient enfin à repêcher... quoi?... la victime était un quartier de bœuf qui s'était détaché du magasin aux provisions. Que fit Bonaparte? Il m'ordonna de récompenser encore plus généreusement que de coutume les matelots qui s'étaient dévoués dans cette circonstance, me disant : « Ce pouvait être un homme, et ces braves gens n'en ont pas moins montré de zèle et de courage. »

Après trente années, toutes ces choses sont aussi présentes à mon esprit que si elles venaient de se passer tout à l'heure. Telle était la manière dont Bonaparte employait son temps à bord de *l'Orient* pendant la traversée. Ce fut alors qu'il me dicta la fameuse proclamation et l'ordre que l'on va lire.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au quartier général, à bord de l'Orient, *le 4 messidor an VI (22 juin 1798).*

Soldats,

Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables.

Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort.

Nous ferons quelques marches fatigantes; nous livrerons plusieurs combats; nous réussirons dans toutes nos entreprises, les destins sont pour nous.

Les beys mameluks qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négociants et qui tyrannisent les malheureux habitants du Nil, quelques jours après notre arrivée n'existeront plus.

Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans; leur premier article de foi est celui-ci : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. » Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez des égards pour leurs muftis et

leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques.

Ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux de l'Europe : il faut vous y accoutumer.

Les peuples chez lesquels nous allons entrer traitent les femmes différemment que nous; mais dans tous les pays celui qui viole est un monstre.

Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes, il nous déshonore, il détruit nos ressources, il nous rend ennemis des peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre; nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français.

BONAPARTE.

Au quartier général, à bord de *l'Orient*, le 3 messidor an VI de la République française.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, ordonne :

Art. 1er. Tout individu de l'armée qui aura pillé ou violé sera fusillé.

2. Tout individu de l'armée qui, de son chef, mettra des contributions sur les villes, villages et sur les individus, ou commettra des extorsions de quelque genre que ce soit, sera fusillé.

3. Lorsque les individus d'une division auront commis des désordres dans une contrée, la division entière en sera responsable. Si les coupables sont connus, le général de division préviendra, à l'ordre, que l'on ait à les lui faire connaître et, s'ils restent inconnus, il sera retenu, sur le prêt de la division, la somme nécessaire pour indemniser les habitants de la perte qu'ils auront soufferte.

4. Lorsque des individus d'un corps auront commis du désordre dans une contrée, le corps entier en sera responsable : si le chef a connaissance des coupables, il les dénoncera au

général de division qui les fera fusiller; s'ils sont inconnus, le chef fera battre à l'ordre pour qu'on les lui fasse connaître; et s'ils continuent à être inconnus, il sera retenu, sur le prêt du corps, la somme nécessaire pour indemniser les habitants de la perte qu'ils auront soufferte.

5. Aucun individu de l'armée n'est autorisé à faire des réquisitions, ni lever des contributions, sans être muni d'une instruction du commissaire ordonnateur en chef, en conséquence d'un ordre du général en chef.

6. Dans le cas d'urgence, comme il arrive souvent à la guerre, si le général en chef et le commissaire ordonnateur se trouvaient éloignés d'une division, le général de division pourra autoriser le commissaire des guerres à faire des réquisitions d'urgence.

Le général de division enverra sur-le-champ copie au général en chef de l'autorisation qu'il aura donnée, et le commissaire des guerres enverra une copie au commissaire ordonnateur en chef, des objets qu'il aura requis.

7. Il ne pourra être requis que des choses nécessaires aux soldats, aux hôpitaux, aux transports et à l'artillerie.

8. Une fois la réquisition frappée, les objets requis doivent être remis aux agents des différentes administrations, qui doivent en donner des reçus et en recevoir de ceux à qui ils les distribueront, afin d'avoir leur comptabilité en matières en règle; ainsi, dans aucun cas, les officiers et soldats ne doivent recevoir directement des objets requis.

9. Tout l'argent et matières d'or ou d'argent provenant des réquisitions, des contributions et de tout autre événement, doivent, sous douze heures, se trouver dans la caisse du payeur de la division; et, dans le cas que celui-ci serait éloigné, il sera versé dans la caisse du quartier-maître du corps.

10. Dans les places où il y aura un commandant, aucune réquisition ne pourra être faite sans qu'auparavant le commissaire des guerres n'ait fait connaître au commandant de la place en vertu de quel ordre cette réquisition est frappée; le commandant de la place devra sur-le-champ en instruire l'état-major général.

11. Ceux qui contreviendraient aux articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10, seront destitués et condamnés à deux années de fers.

12. Le général en chef ordonne au général chef de l'état-major, aux généraux de division, au commissaire ordonnateur en chef, de tenir la main à l'exécution du présent ordre, son

intention n'étant pas que les fonds de l'armée deviennent le profit de quelques individus : ils doivent tourner à l'avantage de tous. BONAPARTE.

Ici, je dois placer une réflexion relativement à la proclamation que l'on a lue et à quelques autres que j'intercalerai dans mon récit selon l'ordre des temps. On s'est plu à y relever les passages qui semblent contraires aux doctrines du christianisme ; il faut être bien tourmenté par le mauvais génie de l'interprétation. De quoi était-il question? D'entrer en Égypte. Or, qu'y eût-il eu de plus absurde que de se présenter la croix dans une main, le glaive de la persécution dans l'autre, et en proférant des menaces contre l'islamisme? La politique, le simple bon sens commandaient de parler avec beaucoup de ménagements de la religion des habitants; ne pas la respecter eût été une faute impardonnable : des conquérants l'ont commise quelquefois, mais le temps des révolutions religieuses est passé. Les proclamations de Bonaparte eurent un heureux effet.

Pendant la traversée, surtout entre Malte et Alexandrie, je causais souvent avec le brave et malheureux amiral Brueys. Les renseignements qui nous parvenaient de temps en temps augmentaient ses inquiétudes. J'avais eu le bonheur de gagner la confiance de cet homme excellent et d'une amitié si sûre. Il se plaignait amèrement de l'organisation de la flotte, de l'encombrement des vaisseaux et des frégates et surtout de *l'Orient*, du grand nombre de transports, du mauvais armement des vaisseaux, de la faiblesse des équipages. Il m'assura qu'il fallait bien du courage pour se charger de la conduite d'une flotte si mal équipée, et il me déclara plusieurs fois que, dans le

cas d'une rencontre avec l'ennemi, il ne répondait de rien. Les mouvements à bord seraient d'une exécution difficile. L'encombrement des bâtiments, et l'immense quantité d'effets civils et militaires que l'on emportait et que chacun voudrait sauver, ralentiraient et gêneraient les manœuvres. En cas d'attaque, ajoutait Brueys, même par une escadre inférieure, le trouble et le désordre parmi un si grand nombre de personnes amèneraient une inévitable catastrophe. Enfin, si les Anglais paraissaient avec dix vaisseaux seulement, l'amiral ne pouvait garantir aucune chance heureuse. Il regardait une victoire comme une chose impossible, et même avec une victoire que deviendrait l'expédition? « Dieu veuille, disait-il en soupirant, que nous passions sans rencontrer les Anglais. » Il semblait prévoir ce qui devait lui arriver, non pas en pleine mer, mais dans une position qu'il regardait comme bien plus favorable à sa défense.

L'expédition arriva, le 1er juillet au matin, devant la côte d'Afrique, et la colonne de Septime-Sévère nous annonça la ville d'Alexandrie. Notre situation et la disposition de nos esprits ne nous permettaient guère de voir dans ce point éloigné la ville des Ptolémée et des César, avec son double port, son phare et les gigantesques monuments de son ancienne grandeur. Il s'en fallait de beaucoup que notre imagination fût montée sur ce ton.

L'amiral Brueys s'était fait précéder par la frégate *la Junon*, qui était allée prendre M. Magallon neveu, consul de France. Il était près de quatre heures quand il arriva, et la mer était très houleuse. Il annonça au général en chef que Nelson avait été devant Alexandrie le 28 juin. Il avait sur-le-champ détaché un brick pour avoir des nouvelles de l'agent anglais. Au retour

de ce brick, Nelson avait immédiatement dirigé son escadre vers le nord-est. Sans le retard que nous causa le convoi de Civita-Vecchia, nous nous serions trouvés en même temps que Nelson dans ces parages. Plus on a vu, plus on a pris part aux événements, plus on est convaincu que les petites causes donnent des résultats, soit heureux soit malheureux, auxquels la sagesse humaine reste tout à fait étrangère.

Il paraît que Nelson nous croyait déjà devant Alexandrie lorsqu'il y arriva. Il se fondait avec raison sur ce que nous avions quitté Malte le 19 juin, tandis qu'il n'avait quitté Messine que le 21. Ne nous trouvant pas, et convaincu que nous devions y être, si telle avait été notre destination, il quitta ces bords et se dirigea sur Alexandrette de Syrie, où il pensa que nous avions été effectuer notre débarquement pour aller en Asie. Cette erreur sauva une seconde fois l'expédition.

Bonaparte, frappé et convaincu, comme on le pense bien, par les détails que lui donna le consul français, et qu'il se fit plusieurs fois répéter, prit la résolution de débarquer immédiatement. L'amiral Brueys lui représenta les difficultés et les dangers du débarquement, la violence des vagues, la distance de la côte (1), une côte garnie de récifs, la nuit qui s'avançait ; l'ignorance complète des points propres au débarquement. L'amiral lui représenta qu'il fallait attendre au lendemain matin, c'est-à-dire à peu près douze heures; que Nelson ne pouvait être, avant plusieurs jours, de retour de sa pointe en Syrie. Bonaparte écoutait ces représentations avec impatience et humeur. Il répondit

(1) Il y avait près de trois lieues, et nous ne mouillâmes pas dans la rade d'Aboukir, comme le suppose Walter Scott. (*Note de la première édition.*)

brusquement : « Amiral, nous n'avons pas de temps à perdre, la fortune ne me donne que trois jours; si je n'en profite pas, nous sommes perdus. » Il comptait beaucoup sur la fortune. Cette chimérique idée a constamment influé sur ses résolutions.

Le général Bonaparte ayant le commandement des armées de terre et de mer, l'amiral dut céder à sa volonté.

J'atteste ces faits passés en ma présence et dont aucun détail ne pouvait m'échapper. Il est faux, très faux, que ce soit à l'occasion d'une voile que l'on prétend avoir été signalée, et que pour mon compte je n'ai pas vue, qu'il s'est écrié : « Fortune m'abandonneras-tu? Je ne te demande que cinq jours! » Comment le général Berthier, qui a écrit par son ordre et presque sous sa dictée, sa relation officielle de l'expédition d'Égypte, aurait-il oublié un fait semblable (1)? Et l'amiral Brueys n'en aurait-il pas parlé dans ses lettres au ministre de la Marine? Pendant tout le temps que j'ai été auprès de Bonaparte, je l'ai très souvent entendu parler *de* sa fortune, mais jamais je ne l'ai entendu adresser des prières à la fortune. Rangeons cela avec tant d'autres historiettes du même genre. La frégate *la Justice* était très connue, elle nous avait rejoint à Candie ; et que pouvait d'ailleurs une seule frégate contre une escadre de quatorze vaisseaux?

(1) Voici comment Napoléon rappelle ce fait dans ses *Dictées à Sainte-Hélène :* « ... La mer était grosse; les soldats éprouvèrent beaucoup de difficulté à entrer dans les chaloupes et à traverser les rochers qui ferment la rade d'Alexandrie et qui se trouvent en avant de la plage où s'opérait le débarquement. Dix-neuf hommes se noyèrent. L'amiral donna la main au général en chef pour l'aider à descendre dans son canot, et, le voyant s'éloigner, il s'écria : « *Ma fortune m'abandonne...* » — V. la lettre de Bonaparte au Directoire, page 300. (D. L.)

L'amiral Brueys me prit à part, pour me communiquer ses craintes qui portaient principalement sur le général en chef, dont il croyait avoir la responsabilité. Sur le refus que je lui fis de renouveler ses observations, parce que je connaissais trop bien la fermeté de Bonaparte, et que d'ailleurs je partageais son opinion, Brueys donna avec douleur le signal général du débarquement.

L'embarquement des troupes dans les chaloupes se fit avec beaucoup de difficultés et de dangers. La mer était violemment agitée, il fallait se laisser glisser le long du vaisseau avec une corde, et y rester suspendu jusqu'à ce que la vague remontât la chaloupe qu'elle venait de faire descendre. Nous reçûmes dans nos bras le général Caffarelli, que sa jambe de bois empêcha de saisir la chaloupe au moment de son ascension.

Ce fut dans la nuit du 1er au 2 juillet, à une heure du matin, que l'on mit le pied sur la terre d'Égypte, au Marabout, à trois lieues ouest d'Alexandrie. On eut à regretter la perte de quelques embarcations; mais tout avait fait craindre de plus grands malheurs.

Le général en chef se porta la nuit même, à trois heures du matin, sur Alexandrie avec les divisions Kleber, Bon et Morand (1). Les Arabes Bédouins, qui voltigeaient sur notre côté droit et sur nos derrières, nous enlevèrent les trainards et ceux qui s'écartaient des corps.

Arrivé à une portée de fusil d'Alexandrie, on escalada les remparts, et la valeur française triompha bientôt de tous les obstacles.

(1) C'est étonnant comme Bourrienne, qui cependant était sur les lieux, fait de confusion; ce n'est pas Morand qui était avec Kleber et Bon, c'était Menou. Menou debarqua le premier a la tête de sa division près du Marabout. (D. L.)

Le premier sang que j'ai vu couler à la guerre, est celui du général Kleber; il fut atteint d'une balle à la tête, non pas en escaladant la muraille, mais en commandant l'attaque. Kleber s'exposait toujours aux premiers coups; on pouvait le surnommer le brave des braves. Il vint à la colonne de Pompée, où plusieurs personnes de l'état-major étaient réunies et d'où le général en chef surveillait l'attaque. C'était la première fois que je parlais à Kleber et c'est de ce jour que commença notre liaison. J'eus le bonheur de contribuer un peu aux secours qui lui étaient nécessaires et que le lieu où nous nous trouvions rendait peu faciles. Je le dis avec peine : les sentiments que j'éprouvais alors s'affaiblirent bientôt; l'égoïsme remplaça promptement ces dispositions bienveillantes pour le malheur qui sont un heureux attribut de la jeunesse.

On a voulu faire de la prise d'Alexandrie, qui succomba au bout de quelques heures, un grand fait d'armes. Le général en chef écrivait lui-même que cette ville avait été prise après quelques fusillades; des murailles mal armées furent bientôt escaladées. Alexandrie ne fut point livrée au pillage, comme on l'a dit et répété. C'eût été bien maladroitement débuter dans la conquête de l'Égypte, qui n'avait point de places fortes qu'il fallût intimider par un grand exemple. Bonaparte pouvait-il livrer à la mort les habitants d'une ville, auxquels il manifestait la volonté de les soustraire au joug des Mameluks? Bonaparte signala au contraire son entrée dans Alexandrie par des actes de douceur et de générosité. Berthier, dans sa relation officielle, dit à cet égard l'exacte vérité.

Bonaparte entra dans la ville, avec quelques personnes, par une ruelle qui permettait à peine à deux hommes de passer de front. J'étais avec lui. Nous

fûmes arrêtés par des coups de fusil, que tiraient d'une fenêtre basse un homme et une femme; plusieurs fois ils recommencèrent leur feu. Les guides, qui précédaient leur général, firent sur cette chambre un feu soutenu; l'homme et la femme tombèrent sous leurs coups et nous passâmes en sûreté, car la ville s'était rendue.

On traita, le lendemain, avec les Arabes, pour la délivrance des hommes qu'ils avaient enlevés la veille; on les racheta pour une centaine de piastres : un d'entre eux, qui se distinguait des autres par ses manières, fut mandé par le général en chef, qui désirait en obtenir quelques renseignements sur ces hordes demi-sauvages. A la première question, comment il avait été *traité*, cet homme fondit en larmes : « Pourquoi pleures-tu? » Il fit entendre en sanglotant qu'il avait éprouvé le traitement si commun dans l'Orient. « Grand benêt, te voilà bien malade! ne voilà-t-il pas une grande affaire? Tu as payé ton imprudence; il fallait rester avec ton corps. Remercie le Ciel d'en être quitte à si bon marché. Allons, ne pleure plus et réponds-moi. » Le peu d'heures qu'il avait passées avec les Arabes et la conduite qu'ils tinrent envers lui l'avaient empêché de faire la moindre observation. On n'en put rien tirer.

Bonaparte employa les six jours qu'il resta à Alexandrie à organiser la ville et la province avec cette activité et ce talent supérieur que je ne pouvais jamais assez admirer, et à arrêter la marche de l'armée au travers de la province du Bahyreh. Il envoya Desaix avec quatre mille cinq cents hommes et soixante chevaux, à El-Beydah, sur la route de Damanhour. Ce fut lui que les privations et les souffrances atteignirent le premier. Son grand caractère, son dévouement à

Bonaparte, semblaient prêts à fléchir un moment devant les obstacles. Dès le 15 juillet il écrivait du Bahyreh : « De grâce, ne nous laissez pas dans cette position. La troupe se décourage et murmure. Faites-nous avancer ou reculer à toutes jambes : les villages ne sont que des huttes absolument sans ressources. »

Dans ces immenses plaines brûlées par les rayons directs de l'ardent soleil des tropiques, on se dispute l'eau, partout ailleurs si commune; on cache à la recherche du voyageur les puits et les sources, ces trésors secrets du désert, et, souvent, après des marches étouffantes, on ne trouve, pour satisfaire l'impérieux besoin de la soif, que des eaux rebutantes par leur goût saumâtre.

CHAPITRE XXIX

L'ancienne et la moderne Alexandrie. — Avertissement du général en chef aux autorités. — Lettre au Directoire. — Singuliers effets de mirage. — Escarmouches des Arabes. — Erreur funeste. — Les Pyramides. — Desaix à l'avant-garde. — Pauvreté d'un riche. — Combat sous la fenêtre du général. — L'aide de camp Croizier. — Dureté du général. — Désespoir de l'aide de camp. — Le brave Perrée. — Je me sépare du général. — Flottille sur le Nil. — Misère et dangers. — Marche de Bonaparte au midi. — Spectacle horrible. — Bataille de Chebreïs. — Défaites des Mameluks. — Je rejoins le général. — Bonne humeur de Bonaparte. — Lettre à Louis Bonaparte.

Quelle différence entre la ville d'Alexandrie, telle que l'histoire nous la représente, et la triste Alexandrie moderne! Où se pressaient jadis neuf cent mille habitants, on en comptait à peine six mille. Nous trouvâmes cette ville, autrefois si magnifique, sans fortifications et pour ainsi dire sans monuments; on voit seulement quelques colonnes arrachées aux ruines de la ville antique et employées avec mauvais goût dans des constructions modernes. Le quai du *Port-Vieux* n'est lui-même composé que de débris de colonnes de granit et de marbre. Deux monuments seuls nous apparurent entiers et debout : la colonne de Pompée et l'obélisque de Cléopâtre, mais à peine quelques vestiges du temps des Césars, et rien du tombeau d'Alexandre.

Avant de prendre possession de la terre d'Égypte,

Bonaparte avait écrit le 12 messidor au Pacha d'Égypte, et le lendemain au commandant de la caravelle, en date du 13 messidor, à bord de l'*Orient*, les deux lettres que l'on va lire :

Au quartier général, à bord de *l'Orient*, 12 messidor an VI de la République française.

Bonaparte, général en chef, au Pacha d'Égypte.

Le Directoire exécutif de la République française s'est adressé plusieurs fois à la Sublime Porte, pour demander le châtiment des beys d'Égypte qui accablaient d'avanies les commerçants français.

Mais la Sublime Porte a déclaré que les beys, gens capricieux et avides, n'écoutaient pas les principes de la justice, et que non seulement elle n'autorisait pas les insultes qu'ils faisaient à ses bons et anciens amis, les Français; mais que même elle leur ôtait sa protection.

La République française s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre fin aux brigandages des beys d'Égypte, ainsi qu'elle a été obligée de le faire, plusieurs fois dans ce siècle, contre les beys de Tunis et d'Alger.

Toi, qui devrais être le maître des beys, et que cependant ils tiennent au Caire sans autorité et sans pouvoir, tu dois voir mon arrivée avec plaisir.

Tu es sans doute déjà instruit que je ne viens point pour rien faire contre l'Alcoran ni contre le Sultan ; tu sais que la nation française est la seule et unique alliée qu'ait, en Europe, le Sultan.

Viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys.

BONAPARTE.

Il me dicta en arrivant à Alexandrie la proclamation que voici :

A Alexandrie, le 24 messidor an VI républicain, le du mois de muharrem, l'an de l'hégire 1215 (1).

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef de l'armée française.

Depuis assez longtemps, les beys qui gouvernent l'Égypte, insultent à la nation française et couvrent ses négociants d'avanies; l'heure du châtiment est arrivée.

Depuis longtemps ces ramassis d'esclaves, achetés dans le Caucase et dans la Géorgie, tyrannisent la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur empire finit.

Peuple de l'Égypte, on dira que je viens pour détruire votre religion; ne le croyez pas! répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les Mameluks, Dieu, son prophète et l'Alcoran. Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu; la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls de la différence entre eux. Or, quelle sagesse, quels talents, quelles vertus distinguent les Mameluks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable et douce (2)?

Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait. Mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple.

Tous les Égyptiens seront appelés à gérer toutes les places; les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux, gouverneront, et le peuple sera heureux.

Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce; qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la tyrannie des Mameluks?

Cadis, cheiks, imans, tchorbadjis, dites au peuple que nous sommes amis des vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le Pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux mu-

(1) D'après le texte exact des Archives de la guerre, il faut lire : Quartier général, Alexandrie, 14 messidor an VI (2 juillet 1798), 18 du mois de muharrem, l'an de l'hégire 1213. (D. L.)

(2) Ce paragraphe a été oublié : « Y a-t-il une belle terre? Elle appartient aux Mameluks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison? Cela appartient aux Mameluks. » (D. L.)

sulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les siècles les amis du Grand Seigneur (que Dieu accomplisse ses désirs) et l'ennemi de ses ennemis? Les Mameluks, au contraire, ne se sont-ils pas révoltés contre l'autorité du Grand Seigneur, qu'ils méconnaissent encore? Ils ne suivent que leurs caprices.

Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! Ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! ils auront le temps d'apprendre à nous connaître, et ils se rangeront avec nous. Mais malheur! trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les Mameluks, et combattront contre nous. Il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront.

Bonaparte.

Peu de jours après, le général me dicta, pour le Directoire, une lettre (1), dans laquelle il rendait compte de la traversée de Malte en Égypte et des premiers travaux de l'armée. Le 7 juillet il quitta Alexandrie et partit pour Damanhour.

Les vastes plaines du Bahyreh, qui n'est point un désert, comme on l'a toujours répété, nous offraient à chaque instant le spectacle trompeur de ce désespérant mirage qui présente à l'œil des nappes d'eau, là où l'on ne trouve en avançant qu'une terre aride et profondément gercée : on a appelé ce mirage, *funeste;* il n'est que *trompeur*, il n'a fait de mal à personne. Les villages, que l'on croit le soir environnés d'eau, n'offrent plus en approchant qu'une éminence, le plus souvent factice, sur laquelle le village se trouve au-dessus de l'inondation du Nil, lorsque ce fleuve remplit la vallée. Cette illusion du *mirage* se renouvelle sans cesse, et elle est d'autant plus perfide, qu'elle présente bien véritablement la réalité de l'eau, dans

(1) Voir cette pièce à la fin du volume.

le moment même où le plus grand besoin s'en fait sentir. Ce mirage est tellement considérable dans la plaine de Peluse, que, peu de temps après le lever du soleil, les objets paraissent défigurés au point de ne pouvoir plus les reconnaitre : ce phénomène avait été remarqué dans d'autres pays. Quinte-Curce dit que dans les déserts de la Sogdiane, un *brouillard*, qui sort des entrailles trop ardentes de la terre, offusque la lumière, et les campagnes ne paraissent autre chose qu'une vaste et profonde mer. La cause de cette décevante illusion est aujourd'hui parfaitement connue et expliquée. Le savant Monge n'a rien laissé à désirer à cet égard, et il résulte de ses observations que l'on doit trouver le mirage dans presque tous les pays situés entre les tropiques, lorsque les localités sont les mêmes.

Les Arabes harcelaient sans cesse l'armée; ils comblaient et infectaient les citernes et les puits, déjà si rares dans le désert. Le soldat commença, dès cette première marche, à éprouver une soif dévorante qu'appaisait bien mal une eau saumâtre, bourbeuse et corrompue. L'armée traversa le désert du Bahyreh avec la rapidité de l'éclair, et elle y trouva à peine de quoi se désaltérer. Les puits une fois vides ne se remplissaient plus qu'après un long temps. La troupe témoigna fréquemment ses souffrances par les murmures du découragement.

Il arriva, dans cette première nuit, un malentendu qui pouvait être fatal au quartier général. Nous marchions dans l'obscurité avec une faible escorte; nous dormions presque tous sur nos chevaux. Tout à coup deux décharges successives d'une fusillade bien nourrie sont dirigées sur nous : on se réveilla, on se rallia, on se reconnut, et l'on apprit avec une grande satis-

faction qu'un guide seul avait été légèrement atteint à la main. C'était la division Desaix, qui, formant l'avant-garde de l'armée, nous avait pris pour des ennemis et avait fait feu. On apprit très promptement que notre petite avant-garde du quartier général n'avait pas entendu le *qui vive* des avant-postes de Desaix.

Arrivé à Damanhour, le quartier général s'établit chez le cheik. Sa maison, nouvellement blanchie, avait en dehors une assez belle apparence; mais l'intérieur était dans un délabrement inimaginable. Tout annonçait la plus grande misère : pas un vase entier; pour siège quelques nattes grossières, sales et en lambeaux. On ne trouvait rien, absolument rien pour la commodité de la vie. Bonaparte savait que le propriétaire était riche; il lui inspira quelque confiance, et lui fit demander par l'interprète pourquoi, ayant de l'aisance, il se privait ainsi de tout, et il l'assura que ses aveux n'auraient pour lui aucunes suites fâcheuses, etc. « Voyez mes pieds, répondit-il : il y a quelques années j'ai fait restaurer ma maison et acheter quelques meubles : on l'a su au Caire, on a exigé de l'argent, parce que ces dépenses prouvaient que j'étais riche. J'ai refusé; on m'a maltraité; il a fallu payer. Depuis ce temps, je me réduis au plus strict nécessaire, et je ne répare plus rien. » En effet, ce vieillard marchait péniblement, par suite des mauvais traitements qu'il avait éprouvés. Malheur, dans ce pays, à celui qui est soupçonné d'avoir de l'aisance : cent espions sont toujours prêts à le dénoncer. Ce n'est que par les dehors de la pauvreté que l'on peut échapper aux rapines de la puissance, de la cupidité et de la barbarie.

Une petite troupes d'Arabes à cheval vint insulter le quartier général. Bonaparte, qui était à la fenêtre

de la maison du cheik, indigné de cette audace, aperçut, en se retournant, le jeune Croizier, un de ses aides de camp, qui était de service : « Croizier, prenez quelques guides, et chassez-moi cette canaille-là. » En un instant Croizier paraît dans la plaine avec quinze guides : la petite escarmouche s'engagea ; nous voyions le combat de la fenêtre. Il se manifesta, dans les ordres et dans l'attaque, une hésitation que le général en chef ne pouvait pas concevoir. Il criait de sa fenêtre, comme si l'on eût pu l'entendre : « En avant, donc ! chargez ! » Nos cavaliers cédaient dès que les Arabes revenaient. Il arriva que les Arabes se retirèrent tranquillement, après un petit combat assez opiniâtre, sans avoir éprouvé aucune perte, et sans être inquiétés dans leur retraite. La colère du général Bonaparte ne put se contenir ; il la fit éclater sans mesure sur Croizier quand il rentra. La manière dont il le traita fut si dure qu'il se retira en versant des larmes. Bonaparte me dit de le suivre et de le calmer. Tout fut inutile. « Je n'y survivrai pas, me dit-il, je me ferai tuer à la première occasion qui se présentera ; je ne veux pas vivre déshonoré. » Le mot lâche avait été prononcé. Croizier ne put trouver la mort qu'à Saint-Jean-d'Acre, comme on le verra à l'époque de ce siège.

Le quartier général arriva le 10 juillet à Rahmanyeh, et y séjourna les 11 et 12. C'est à cet endroit que commence le canal que fit creuser Alexandre pour porter des eaux à sa ville nouvelle et pour faciliter le commerce de l'Orient avec l'Europe.

La flottille, commandée par le brave chef de division Perrée, venait d'arriver de Rosette. Perrée montait le chebec *le Cerf ;* Bonaparte avait beaucoup de confiance en lui ; il l'avait éprouvé lorsqu'il commandait sous ses ordres, en 1797, les forces navales de l'Adriatique.

Bonaparte plaça, sur *le Cerf* et sur les autres bâtiments de la flottille, les personnes étrangères aux armées, qui ne pouvaient pas lui être utiles dans les combats, et dont les chevaux pouvaient servir à monter quelques hommes de plus.

Le général en chef se dirigea, dans la nuit du 14 juillet, vers le sud, en suivant la gauche du Nil. La flottille remonta le fleuve parallèlement à la gauche de l'armée ; mais la force des vents, qui, dans cette saison, soufflent habituellement de la Méditerranée dans la vallée du Nil, fit dépasser à la flottille l'armée, qu'elle devait appuyer, et qui devait la protéger à son tour. Livrée alors à sa propre force, la flottille se trouva en face des chaloupes canonnières turques, descendues du Caire, au nombre de sept, portant du 24 et du 36, et exposée simultanément à leur feu et à celui des Mameluks, des fellahs et des Arabes, qui garnissaient les deux rives du fleuve. Ils avaient du petit canon sur des chameaux.

Le commandant Perrée fit jeter l'ancre et le combat s'engagea le 14 juillet, à neuf heures du matin ; il dura jusqu'à midi et demi.

Dans le même temps, le général en chef rencontra un corps d'environ quatre mille Mameluks et les attaqua ; son projet, à ce qu'il m'a dit depuis, était de tourner ce corps par la gauche du village de Chébreïs et de l'acculer sur le Nil.

Vers les onze heures du matin, le chef de division Perrée me dit que le temps se passait sans avantage pour nous ; que les Turcs nous faisaient plus de mal que nous ne leur en faisions ; qu'il allait manquer de munitions ; que l'armée était loin dans les terres, et que si elle ne faisait pas un mouvement sur sa gauche, il n'y avait pas de remède à notre situation.

Déjà plusieurs bâtiments avaient été pris à l'abordage par les Turcs, qui massacraient les équipages sous nos yeux, et nous montraient avec une barbare férocité les têtes qu'ils tenaient suspendues par les cheveux. Le chef de division Perrée envoya, non sans grand danger, plusieurs personnes au général en chef pour l'informer de la position désespérée de la flottille. La vive canonnade qu'il entendait depuis le matin, et l'éclat d'une chaloupe canonnière turque que fit sauter l'artillerie du chebec, lui firent craindre enfin que notre situation ne fût réellement périlleuse. Il se détermina à porter son armée sur sa gauche, vers le Nil et Chebreïs, battit les Mameluks et les força à se retirer sur le Caire. A la vue des troupes françaises, le commandant de la flottille turque leva l'ancre et remonta le Nil. Les deux rives du fleuve furent évacuées et la flottille échappa à une ruine qui paraissait certaine. Il y a des historiens qui ont détruit celle des Turcs, dans ce combat. Elle nous fit beaucoup de mal; mais elle n'avait presque pas souffert. Nous eûmes vingt hommes blessés et plusieurs tués. Il se tira, de part et d'autre, plus de quinze cents coups de canon.

Le général Berthier désigne, dans sa relation de l'expédition d'Égypte, les personnes qui, n'étant pas militaires, ont secondé le chef de division Perrée dans ce combat inégal et dangereux. Il cite Monge, Berthollet, Andréossy, le payeur, Junot et Bourrienne, secrétaire du général en chef. J'ai lu que l'ordonnateur en chef Sucy fut grièvement blessé en défendant avec vigueur la chaloupe canonnière chargée de vivres : on verra plus tard que cela n'est pas exact. Ce n'est pas à Chebreïs qu'il fut frappé (1).

(1) Voir à la page 275, il y est question de Sucy. (D. L.)

Nous fûmes sans aucune communication avec l'armée jusqu'au 23 juillet. Le 22, nous aperçûmes les Pyramides. L'on nous dit que nous n'étions qu'à dix lieues environ de Gyzeh, où elles sont situées. Le bruit du canon que nous entendîmes et qui augmentait à mesure que le vent du nord diminuait, nous annonçait un engagement sérieux, et ce même jour, nous vîmes les rives du Nil couvertes de cadavres entièrement dépouillés, que les flots y amoncelaient et précipitaient de plus en plus nombreux vers la mer. Ce spectacle horrible, le calme de tous ces villages qui naguère étaient sans cesse soulevés contre nous, l'inexplicable tranquillité de notre navigation, qui n'était plus troublée par les coups de fusil tirés des deux rives, nous firent présumer avec quelque certitude qu'une bataille funeste aux Mameluks avait eu lieu. Mais nous avions besoin de nouvelles certaines. La misère qui nous accabla, durant cette navigation de Rahmanyeh à Gyzeh, ne peut se peindre. Nous avions été réduits, pendant onze jours, à vivre de pastèques et d'eau, et nous avions eu à essuyer, à tout moment, la fusillade des Arabes et des fellahs. Nous nous en étions assez bien tirés, à quelques morts et quelques blessés près. La crue du Nil ne faisait que commencer. Le peu de profondeur de ce fleuve, en approchant du Caire, nous obligea de quitter le chebec et de monter sur une djerme, à treize lieues de Gyzeh, où nous arrivâmes, le 23 juillet, à trois heures du soir.

A peine eus-je salué le général en chef, que je n'avais pas vu depuis douze jours, qu'il m'accueillit avec ces paroles : « Ah! vous voilà donc! Vous êtes cause, vous autres, que j'ai manqué mon combat de Chebreïs ; c'est pour vous sauver, vous, Monge, Berthollet et d'autres, que j'avais placés sur la flottille,

que j'ai précipité mon mouvement de gauche sur le Nil, avant que ma droite eût tourné Chebreïs, dont aucun Mameluk ne se serait échappé. » Je vous en remercie pour ma part, lui répondis-je; mais, en conscience, pouviez-vous nous abandonner, après nous avoir pris nos chevaux et jetés malgré nous sur le chebec? Il se mit à rire. Ensuite, il me témoigna combien il était affligé de la blessure de son ordonnateur en chef et de la mort d'hommes utiles qu'il chercherait en vain à remplacer.

Il me fit écrire à son frère Louis la lettre ci-après :

Au citoyen Louis Bonaparte, aide de camp du général en chef, à Alexandrie.

Au quartier général de Gyzeh, le 6 thermidor.

Le général en chef me charge, mon cher Louis, de t'annoncer la victoire qu'il a remportée le 3 de ce mois sur les Mameluks. Elle a été complète; elle fut donnée à Embabeh, vis-à-vis Boulaq. On estime la perte des ennemis, tant tués que blessés, à 2,000 hommes, 40 pièces de canon et beaucoup de chevaux. Notre perte a été médiocre. Les beys ont fui dans la haute Égypte. Le général va ce soir au Caire.

Il me charge aussi de te dire de partir d'Alexandrie avec tous ses effets, ses voitures et chevaux de Malte, sa voiture de Civita-Vecchia, pour Rosette, où tu trouveras des djermes du pays, un bataillon de la 89ᵉ, et l'adjudant général Almeras, avec lesquels tu remonteras le Nil, et viendras au Caire. De tous ses effets, tu ne laisseras à Alexandrie que sa belle voiture de voyage.

N'oublie pas, mon ami, tous les effets que nous avons laissés à Alexandrie; nous en avons tous bien besoin. N'oublie pas non plus tous les vins, les livres, et les deux caisses de papiers sur lesquelles est le nom du général et celui de Collot.

Je t'embrasse, BOURRIENNE.

L'occupation du Caire fut la suite immédiate de la victoire d'Embabeh, qui coûta plus de deux mille hommes aux Mameluks. Bonaparte établit son quartier général dans la maison d'Elfy-Bey, place d'Ezbekyeh.

CHAPITRE XXX

Triomphes de l'armée française. — Générosité du général en chef. — Dispositions administratives. — Proclamation bienveillante. — Protection aux habitants. — Entrée triomphale au Caire. — L'aide de camp Jullien. — Dépêche de Kleber. — Pauvreté en numéraire, richesse en denrées. — Disette de bagages. — Mission. — Mort tragique de Jullien. — Vengeance éclatante. — Le bouton d'uniforme. — Organisation civile du Caire. — Lettre du général à son frère Joseph. — Ressources de l'Egypte. — Projet de colonisation. — Note autographe. — Poudre. — Canons. — Fusils. — Munitions. — Troupe de comédiens, etc.

La marche de l'armée française vers le Caire fut une suite non interrompue de combats et de triomphes. Vainqueur à Rahmanyeh, à Chebreïs, aux Pyramides, les Mameluks défaits et leur chef Mourad-Bey contraint de s'enfuir dans la haute Égypte, Bonaparte ne voyait plus d'obstacles à son entrée dans la capitale de l'Égypte, et cela, après une campagne de vingt jours.

Aucun conquérant, peut-être, n'a autant joui que Bonaparte d'une victoire; mais aucun n'a été moins porté dans le moment à abuser du triomphe.

Après le succès de la journée des Pyramides, Bonaparte, ayant établi son quartier général à Gyzeh, fit précéder son entrée au Caire par la lettre et la proclamation suivantes :

Au quartier général de Gyzeh, le 4 thermidor an VI
de la République française.

Bonaparte, général en chef, aux cheiks et aux notables du Caire.

Vous verrez, par la proclamation ci-jointe, les sentiments qui m'animent.

Hier, les Mameluks ont été pour la plupart tués ou blessés, et je suis à la poursuite du peu qui reste encore.

Faites passer de ce côté-ci les bateaux qui sont sur votre rive ; envoyez-moi une députation pour me faire connaître votre soumission : faites préparer du pain, de la viande, de la paille et de l'orge pour mon armée ; et soyez sans inquiétude, car personne ne désire plus contribuer à votre bonheur que moi.

Bonaparte.

Au quartier général de Gyzeh, le 4 thermidor an VI
de la République française.

Bonaparte, général en chef, au peuple du Caire.

Peuple du Caire, je suis content de votre conduite; vous avez bien fait de ne pas prendre parti contre moi. Je suis venu pour détruire la race des Mameluks, protéger le commerce et les naturels du pays. Que tous ceux qui ont peur se tranquillisent ; que ceux qui se sont éloignés rentrent dans leurs maisons; que la prière ait lieu aujourd'hui comme à l'ordinaire, comme je veux qu'elle continue toujours. Ne craignez rien pour vos familles, vos biens, vos propriétés, et surtout pour la religion du Prophète que j'aime. Comme il est urgent qu'il y ait des hommes chargés de la police, afin que la tranquillité ne soit point troublée, il y aura un divan composé de sept personnes, qui se réuniront à la mosquée *de Ver;* il y en aura toujours deux près du commandant de la place, et quatre seront occupés à maintenir la tranquillité publique et à veiller à la police. Bonaparte.

Le lendemain, avant de se mettre en marche à la tête de son armée pour faire son entrée triomphale dans le Caire, le général en chef écrivit encore au pacha de cette grande ville :

Au quartier général de Gyzeh, le 5 thermidor an VI
de la République française.

Bonaparte, général en chef, au pacha du Caire.

L'intention de la République française, en occupant l'Egypte, a été d'en chasser les Mameluks, qui étaient à la fois rebelles à la Porte et ennemis déclarés du gouvernement français.

Aujourd'hui qu'elle s'en trouve maîtresse par la victoire signalée que son armée a remportée, son intention est de conserver au pacha du Grand Seigneur ses revenus et son existence.

Je vous prie d'assurer la Porte qu'elle n'éprouvera aucune espèce de perte, et que je veillerai à ce qu'elle continue à percevoir le même tribut qui lui était ci-devant payé. BONAPARTE.

Quatre jours après notre établissement au Caire, où nous arrivâmes le 24 juillet, Bonaparte expédia son aide de camp Jullien, porteur des dépêches que l'on va lire, pour le général Kleber, que sa blessure retenait à Alexandrie.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au général de division Kleber.

Au quartier général du Caire, le 9 thermidor an VI.

Nous avons au Caire, citoyen général, une très belle Monnaie. Nous aurions besoin de tous les lingots que nous avons laissés à Alexandrie, en échange de quelque numéraire que les négociants nous ont donné. Je vous prie donc de faire réunir tous les négociants auxquels ont été remis lesdits lingots et de les leur redemander. Je leur donnerai en place des blés et du riz, dont nous avons une quantité immense.

Notre pauvreté en numéraire est égale à notre richesse en denrées, ce qui nous oblige absolument à retirer du commerce le plus de lingots et d'argent que nous pouvons, et à leur donner en échange des denrées.

Je n'ai pas reçu de vos nouvelles depuis mon départ d'Alexandrie; vous aurez eu bien des fausses nouvelles, de l'inquiétude. Je vous ai écrit souvent par les gens du pays; mais je crains que les Arabes les aient interceptées, comme je pense qu'ils ont

intercepté les vôtres. J'attends de vos nouvelles avec quelque impatience. Vous en aurez sans doute en ce moment reçu de France.

Nous avons essuyé plus de fatigues que beaucoup de gens n'avaient le courage d'en supporter. Mais dans ce moment-ci nous nous reposons au Caire, qui ne laisse pas de nous offrir beaucoup de ressources. Toutes les divisions y sont réunies.

L'état-major vous aura instruit de l'événement militaire qui a précédé notre entrée au Caire ; il a été assez brillant : nous avons jeté deux mille Mameluks des mieux montés dans le Nil.

L'armée a grand besoin de ses bagages. J'ai envoyé l'adjudant général Almeras avec un bataillon de la 85ᵉ, et une grande quantité de vivres pour l'escadre, à Rosette. Il est chargé d'embarquer à son retour tous les effets de l'armée et de les escorter jusqu'au Caire.

Donnez ordre aux officiers des états-majors des corps chargés des dépôts, de les envoyer à Rosette. Envoyez-nous nos imprimeries arabe et française. Veillez à ce qu'on embarque tous les vins, eaux-de-vie, tentes, souliers, etc. Envoyez tous ces objets par mer à Rosette, et, vu la croissance du Nil, ils remonteront facilement jusqu'au Caire.

J'attends des nouvelles de votre santé ; je désire qu'elle se rétablisse promptement et que vous veniez bientôt nous rejoindre.

J'ai écrit à Louis de partir pour Rosette avec tous mes effets. C'est ma lettre qu'on a lue.

A l'instant même, je trouve dans un jardin des Mameluks une lettre de Louis, datée du 21 messidor, ce qui me prouve qu'un de vos courriers a été intercepté par les Mameluks.

Salut. BONAPARTE.

L'infortuné Jullien, officier qui inspirait beaucoup d'intérêt et qui donnait de grandes espérances, échoua avec sa djerme sur la rive libyque du Nil, et fut égorgé avec les quinze soldats qui lui servaient d'escorte. Lorsque, environ un mois après, on apprit par les bruits populaires l'endroit où il avait péri, le général en chef prit l'arrêté suivant :

Ayant été instruit que les habitants du village d'Alkam ont assassiné l'aide de camp Jullien et quinze Français qui l'escor-

taient, ordonne que ce village sera brûlé; que le général Lannes partira avec cinq cents hommes et un aviso et se rendra à Alkam pour exécuter cet ordre. S'il peut parvenir à arrêter les cheiks, il les emmènera en otage au Caire. Il livrera le village au pillage, de manière qu'il ne reste aucune maison entière. Il fera connaître, par une proclamation qu'il répandra dans les villages voisins, qu'Alkam a été brûlé pour avoir assassiné des Français qui naviguaient sur le Nil.

On incendia et ravagea Alkam ; mais on ne trouva d'autre trace de ce funeste événement qu'un bouton de veste dans la poussière d'une hutte déserte, située loin d'Alkam. Tout était désert, tout avait fui, prévoyant la vengeance. Ce bouton portait le numéro du corps qui avait fourni l'escorte.

Le général en chef s'occupa immédiatement de l'organisation civile et militaire du pays. Il faut l'avoir vu dans ces temps où il était dans toute la force de sa jeunesse : rien n'échappait à sa rare intelligence, à sa prodigieuse activité. L'Égypte, objet de ses études et de ses réflexions depuis assez longtemps, lui fut aussi bien connue en peu de semaines que s'il y eût séjourné dix ans. Il réitéra l'ordre d'observer la plus sévère discipline. Cet ordre fut strictement exécuté. Les mosquées, les institutions civiles et religieuses, les harems, les femmes, les habitudes, furent scrupuleusement respectés. Peu de temps s'était écoulé, et l'on voyait déjà les Français, admis dans les boutiques, vivre paisiblement avec les habitants, fumer la pipe avec eux, les aider dans leurs travaux et caresser leurs enfants.

Ce fut le lendemain de son entrée au Caire que Bonaparte écrivit à son frère Joseph la lettre que nous donnons ici et qui a été interceptée et imprimée. On a eu tort de douter de l'authenticité de cette lettre : je

la lui vois encore écrire ; il me l'a lue, elle est vraie.

Le Caire, le 7 thermidor.

Tu verras dans les papiers publics les bulletins des batailles et de la conquête de l'Égypte, qui a été assez disputée pour ajouter encore une feuille à la gloire militaire de cette armée. L'Égypte est le pays le plus riche en blé, riz, légumes, viande, qui existe sur la terre. La barbarie est à son comble. Il n'y a point d'argent, pas même pour solder les troupes. Je peux être en France dans deux mois.

Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris, soit en Bourgogne. J'y compte passer l'hiver.

BONAPARTE.

Au citoyen Joseph Bonaparte, député au Conseil des Cinq-Cents, Paris.

On voit par cette lettre qu'il a toujours aimé la Bourgogne.

L'annonce de son départ à son frère est appuyée par ce qu'il m'a dit et que l'on a lu, et par les notes ci-jointes qu'il rédigea quelques jours après, sur ce qu'il voulait faire passer en Égypte, soit en personnel, soit en matériel. Cette note prouvera, mieux que toutes les assertions, que Bonaparte avait la ferme volonté de conserver sa conquête et de la coloniser pour la France. Il ne faut pas perdre de vue que cette lettre fut écrite, et cette note rédigée, bien avant la nouvelle de la destruction de la flotte.

NOTE AUTOGRAPHE

Il faudrait envoyer Perrée avec trois frégates portant :

600 hommes de cavalerie.	1,000 sabres.
600 recrues.	1,000 paires de pistolets.
2,000 fusils.	4,000 boulets de trois.
3,000 baïonnettes.	4,000 — de quatre.

6,000 boulets de cinq.	6,000 bombes de 18.
2,000 — de huit.	4,000 — de 24.
1,000 — de douze.	1,000 — de 20.
2,000 bombes de 6 pouces.	

AFFUTS DE RECHANGE

De 3,	6	D'obusiers,	4
De 4,	6	De 6,	30
De 8,	6	De 18,	40
De 12,	3	De 24,	20
De 5,	3		

Fers de rechange de différents échantillons pour construire 20 affûts.

Platines et objets nécessaires à faire des fusils, hormis les canons et les bois :

1,000

Idem, trois frégates avec Dumanoir.

Le double, avec 4 vaisseaux, 2 frégates, hormis les hommes qui y seraient, de 2,400, savoir :

800 de cavalerie.	1,000 bombes de 12.	
200 d'artillerie.	Envoyer :	
100 ouvriers.	Fusils,	8,000
1,200 recrues d'infanterie.	Baïonnettes,	2,000
plus :	Sabres,	4,000
4,000 bombes de 8 pouces.	Pistolets,	4,000

BOULETS

De 3,	12,000	De 18,		24,000
De 4,	12,000	De 24,		16,000
De 5,	20,000	De 20,		4,000
De 8,	8,000			
De 12,	4,000	Hommes.	700	
De	4,000	—	700	4,000
De 6,	8,000	—	2,600	

1° Une troupe de comédiens.
2° Une troupe de ballerines.

3° Des marchands de marionnettes pour le peuple, au moins trois ou quatre.

4° Une centaine de femmes françaises.

5° Les femmes de tous ceux qui sont employés dans les corps.

6° 20 chirurgiens, 30 pharmaciens, 10 médecins.

7° Des fondeurs.

8° Des liquoristes, des distillateurs.

9° Une cinquantaine de jardiniers avec leurs familles, et des graines de toute espèce de légumes.

10° Chaque envoi devra porter 200,000 pintes d'eau-de-vie.

11° Leur envoyer 30,000 aunes de drap bleu et écarlate.

12° Leur envoyer du savon, de l'huile.

CHAPITRE XXXI

Administration de l'Égypte. — Ordre réglementaire. — Établissement d'un divan dans chaque province. — Officiers civils. — Lettre à Kleber. — Pouvoirs donnés à ce général pour l'organisation d'Alexandrie. — Desaix dans la haute Égypte. — Ibrahim-Bey battu par le général en chef à Salheyeh. — Sulkowski blessé. — Désastres d'Aboukir. — Plaintes générales. — Découragement. — Accablement de Bonaparte. — Conséquences funestes d'Aboukir. — Véritable situation de l'armée française en Égypte. — Correspondance secrète. — Projet de voyage de Bonaparte. — Plan sur l'Égypte. — Descente possible en Angleterre. — Souffrances de l'armée. — Mot de Bonaparte sur le Directoire. — Illusions détruites. — Correspondances privées. — Nouvelles plaintes.

On a vu, par les détails que j'ai donnés précédemment sur les projets de Bonaparte pour coloniser l'Égypte, combien l'énergie impatiente de son imagination le poussait et lui faisait prendre à l'avance des mesures pour l'accomplissement de projets qui ne devaient pas se réaliser. A peine avait-il déposé l'épée pour la reprendre bientôt, que son esprit s'attachait à fonder dans les villes et dans les provinces occupées par nos troupes, des espèces de gouvernements provisoires où il cherchait avec une rare sagacité à servir les intérêts de son armée sans nuire en apparence aux intérêts du pays. Ce fut ainsi qu'après avoir séjourné au Caire pendant quatre jours, employés à tout voir, à tout examiner, à consulter tous ceux

dont il pouvait tirer quelque lumière, Bonaparte publia l'ordre suivant :

Au quartier général du Caire, le 9 thermidor an VI.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, ordonne.

ARTICLE PREMIER. — Il y aura dans chaque province de l'Égypte un divan composé de sept personnes, chargées de veiller aux intérêts de la province et de me faire part de toutes les plaintes qu'il pourrait y avoir; d'empêcher les guerres que se font les villages entre eux, de surveiller les mauvais sujets, de les châtier en demandant la force au commandant français, et d'éclairer le peuple toutes les fois que cela sera nécessaire.

ART. 2. — Il y aura dans chaque province un aga des janissaires, qui se tiendra toujours avec le commandant français. Il aura avec lui une compagnie de soixante hommes armés du pays, avec lesquels il se portera partout où il sera nécessaire pour maintenir le bon ordre et faire rester chacun dans l'obéissance et la tranquillité.

ART. 3. — Il y aura dans chaque province un intendant chargé de la perception du miri et du feddam, et de tous les revenus qui appartenaient ci-devant aux Mameluks et qui appartiennent aujourd'hui à la République. Il aura chez lui le nombre d'agents nécessaires.

ART. 4. — Il y aura auprès dudit intendant un agent français, tant pour correspondre avec l'administration des finances, que pour faire exécuter tous les ordres qu'il pourrait recevoir, et se trouver toujours au fait de l'administration. BONAPARTE.

Dès que cet ordre eut été promulgué, le général en chef en envoya une copie au général, et me dicta la lettre que l'on va lire :

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au général de division Kleber.

Au quartier général du Caire, le 9 thermidor an VI.

Vous trouverez ci-joint, citoyen général, copie de l'organisation provisoire de l'Égypte.

Vous nommerez le divan, l'aga, la compagnie de soixante hommes qu'il doit avoir avec lui.

Vous ferez faire l'inventaire de tous les biens meubles et immeubles qui appartenaient aux mameluks. L'intendant et l'agent français vont se rendre incessamment à leur poste.

Vous ferez faire la levée de tous les chevaux pour la remonte de la cavalerie.

Je vous prie de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la tranquillité et le bon ordre dans la province d'Alexandrie.

Salut. BONAPARTE.

Pendant que Bonaparte s'occupait avec tant d'activité de l'exécution de ses projets et de l'organisation de l'Égypte, le général Desaix s'était jeté dans la haute Égypte à la poursuite de Mourad-Bey. Nous apprîmes qu'Ibrahim, le plus influent des beys après Mourad, s'était porté vers la Syrie par Belbeys et Salheyeh. Dès lors le général en chef résolut de marcher en personne contre ce redoutable ennemi et quitta le Caire après un séjour de quinze jours. Tout le monde connaît le combat dans lequel Bonaparte rejeta Ibrahim sur El-A'rych ; et d'ailleurs j'entre peu dans les détails des combats, m'étant surtout proposé de raconter ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, et de rectifier quelquefois des erreurs accréditées.

Au combat de Salheyeh, Bonaparte crut avoir perdu un de ses aides de camp, un de ceux qu'il affectionnait le plus, et qui ne nous avait point quitté pendant la campagne d'Italie. C'était le Polonais Sulkowski, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois dans le cours de ces Mémoires. Sur les champs de bataille, on n'a pas long temps à donner à une même douleur ; cependant, de retour au Caire, Bonaparte me parla plusieurs fois de Sulkowski avec des regrets profondément sentis : « Je ne puis, me dit-il un jour, vanter assez le caractère,

le beau courage, l'imperturbable sang-froid de mon pauvre Sulkowski. » Et souvent, depuis, m'en reparlant d'un ton vivement affecté : « Sulkowski, disait-il, aurait été loin ; ç'aurait été un homme précieux pour celui qui entreprendrait de ressusciter la nation de ces nobles Polonais, si justement révoltés du triple partage de leur pays et du joug qui pèse sur eux. Heureusement Sulkowski n'était que grièvement blessé ; mais ce brave guerrier, comme on le verra par la suite, trouva bientôt la mort qu'il affrontait avec tant de bravoure.

Pendant l'absence du général en chef, arriva l'accablante nouvelle de la destruction de l'escadre française dans la rade d'Aboukir. Le 1er août avait éclairé ce désastre. Tout le monde en connaît les détails. Mais je dois dire qu'une des actions qui nous frappa le plus, ce fut le récit du sang-froid, et le courage héroïque du fils de Casabianca, capitaine commandant *l'Orient*. Le père, au poste des blessés, reçut dans ses bras son fils, âgé d'environ dix ans, qui préféra sauter avec lui, plutôt que de se sauver avec un matelot qui lui en offrait les moyens avec insistance. Ce jeune homme était plein de bravoure, et annonçait déjà des dispositions à des talents remarquables. Je dis à l'aide de camp qu'avait envoyé le général Kleber, commandant d'Alexandrie, qu'il ne trouverait le général en chef que près de Salheyeh. Il s'y rendit sans délai, et Bonaparte accourut au Caire. Il en était à trente-trois lieues environ.

Je dirai, parce que cela est, et que beaucoup de témoins l'affirmeraient, que dès que l'armée eut mis le pied sur la terre d'Égypte, le dégoût, l'inquiétude, le mécontentement, la nostalgie, s'emparèrent de presque tout le monde. L'illusion de l'expédition avait

disparu dès le commencement. Il ne restait plus que la réalité : elle était triste. Que de plaintes amères n'ai-je pas entendu exhaler à Murat, à Lannes, à Berthier, à Bessières et à tant d'autres! Ces plaintes continuelles, sans mesure et sans modération, et qui, souvent même, avaient l'air de propos séditieux, affligeaient profondément Bonaparte, et le forçaient quelquefois à des reproches sévères et à de violentes sorties (1). Voilà la vérité sans la moindre exagération. Qu'on lise toute la correspondance interceptée, et on en verra la preuve. Voilà à quoi se réduisent cet enthousiasme héroïque, ce dévouement absolu à la chère République, cet ardent amour de la gloire, ce noble orgueil de faire partie de l'expédition *gigantesque*. Rien de plus niais que ces beaux sentiments créés par l'imagination des historiens poètes. Au sein de leur heureuse et belle patrie, au milieu des leurs, entourés de leurs amis, goûtant toutes les douceurs de la vie, ils n'ont pas même une idée des peines d'un éloignement que l'on peut croire éternel, et des plus cruelles privations sur une terre ennemie et barbare.

(1) Napoléon a raconté à Sainte-Hélène que, gagné par l'humeur, il se précipita dans un groupe de généraux mécontents et que s'adressant à l'un d'eux de la plus haute stature : Vous avez tenu des propos séditieux, lui dit-il avec véhémence, prenez garde que je ne remplisse mon devoir. Vos cinq pieds dix pouces ne vous empêcheraient pas d'être fusillé dans deux heures.

Cela paraît s'appliquer à Kleber. Mais, blessé à la tête à la prise d'Alexandrie, il en était resté commandant; c'est lui qui annonça par correspondance le désastre d'Aboukir, et il ne revit le général Bonaparte qu'au mois d'octobre suivant. Bonaparte lui disait confidentiellement dans une lettre du 15 août : « L'expédition que nous avons entreprise exige du courage de plus d'un genre. » Il y a loin de là à une bourrade que l'absence rendait impossible. Que le propos ait été tenu, qu'il l'ait été à tel ou tel général, toujours est-il que ce souvenir de Bonaparte confirme ce que j'ai dit et ce que j'aurais peut-être à dire sur les récits de Sainte-Hélène. (*Note de la première édition.*)

Toutes ces plaintes se renouvelèrent à la nouvelle de la perte de la flotte. Alors toutes les imaginations travaillèrent bien autrement. Tous ceux qui avaient acquis de la fortune sous le commandement de Bonaparte craignaient de ne pouvoir plus en jouir. On pensait à sa patrie, à ses amours, à ses plaisirs, que sais-je? à l'Opéra. Ces souvenirs battaient l'âme et le cœur. On ne pouvait pas se faire à l'idée d'une séparation dont rien ne faisait prévoir le terme.

En apprenant la terrible catastrophe d'Aboukir, le général en chef fut accablé. Je dirai même que sa situation me faisait beaucoup de peine. Et comment, malgré l'énergie de son caractère, aurait-il pu triompher des douleurs que lui causaient tant de désastres? Aux sentiments pénibles que faisaient naître en lui les plaintes indiscrètes, et le découragement moral de ses compagnons d'armes et de gloire, venait se joindre un malheur vaste, positif, irréparable : l'incendie de notre flotte. Sa perspicacité en mesurait, d'un coup d'œil, toutes les funestes conséquences. Plus de moyens de communication avec la France; plus d'espoir d'y retourner, autrement que par une honteuse capitulation avec un ennemi acharné, et l'objet de la haine de la France. Plus de chances, et cette douleur était vive pour lui, plus de chances de conserver sa conquête. Et dans quelle circonstance encore ce désastre venait-il le frapper? Au moment où il projetait d'aller bientôt réclamer des secours de la mère-patrie. Et l'on voudrait que des considérations si graves, un présent si affligeant, un avenir si incertain, n'eussent pas fait, sur l'esprit de Bonaparte, une profonde et douloureuse impression! Certes, en lui supposant une impassibilité qui alors était loin de lui, ses panégyristes se trompent s'ils croient faire son éloge : faut-il,

parce que l'on est un grand homme, avoir fait un complet divorce avec l'humanité?

D'après ce que m'avait dit le général Bonaparte, avant la nouvelle du 1er août, il voulait, la possession de l'Égypte une fois assurée, repartir pour Toulon avec cette flotte, devenue désormais inutile; envoyer des troupes et des provisions de tout genre en Égypte, et réunir la flotte à toutes les forces que le gouvernement avait dû rassembler contre l'Angleterre, tant celles de la France que celles qu'elle pourrait obtenir de ses alliés. Il est constant qu'avant de partir pour l'Égypte, il avait soumis au Directoire une note relative à ses grandes conceptions. Des idées extraordinaires et gigantesques l'occupaient sans cesse. Bonaparte a toujours regardé une descente en Angleterre comme une chose *possible;* mais toujours, en définitive, comme *funeste*, tant que nous serions inférieurs en marine; et il croyait, par ces différentes manœuvres, être supérieur sur ce point.

Il voulait se porter sur les côtes de l'Océan. Profitant du départ des flottes anglaises pour la Méditerranée, de l'inquiétude que causait son expédition d'Égypte, de la terreur que devait inspirer son apparition subite à Boulogne, et ses grands préparatifs contre l'Angleterre, contraindre cette puissance à retirer toutes les forces de la Méditerranée et l'empêcher d'envoyer des troupes contre l'Égypte. Ce projet lui roulait souvent dans la tête, et il aurait trouvé sublime de dater un ordre du jour des ruines de Memphis, et, trois mois plus tard, de la riche et populeuse cité de Londres. La perte de sa marine brisa toutes ces combinaisons, et convertit en un simple rêve toutes ces aventureuses conceptions. Est-il raisonnable, d'après ses projets et ses vues, de lui supposer une froide impassibilité?

Lorsqu'il fut seul tête à tête avec moi, il donna un libre cours à son émotion. Je lui faisais observer que le malheur était grand, sans doute, mais qu'il devait juger lui-même qu'il eût été bien plus irréparable si Nelson nous eût rencontrés à Malte, ou s'il nous eût attendus vingt-quatre heures devant Alexandrie, ou en pleine mer; qu'il devait convenir que cela était dans l'ordre des choses non seulement possibles, mais vraisemblables. « Tout, lui dis-je, était alors perdu sans ressources. Puisque nous sommes bloqués ici, il faut nous suffire à nous-mêmes. Il y a des vivres et de l'argent. Attendons l'avenir, et ce que fera le Directoire. » — « Pour votre Directoire, interrompit-il très vivement, c'est un tas de j...-f... Ils m'envient et me haïssent; ils me laisseront périr ici. Et puis, ne voyez-vous pas toutes ces figures? c'est à qui ne restera pas. »

Il me parut approuver ce que je venais de lui dire, et m'en témoigna sa satisfaction. Il m'a, depuis, rendu une éclatante justice sur ce point. Ce qu'il venait de me dire était vrai à cette époque.

Tout ce qui est nouveau attache. Mais, avant même d'arriver au Caire, les illusions avaient disparu. C'est ce qui arrive toujours, lorsque la triste vérité dépouille les objets des charmes que leur prête l'imagination. Ce n'était plus cet antique empire des Ptolémées, où les villes populeuses et riches se touchaient. C'étaient des ruines et la misère; oui, l'envie de s'en retourner était générale, et le dégoût avait succédé à l'enthousiasme, dans ceux-là mêmes qui s'étaient le plus complaisamment laissés aller à ce mouvement. Au lieu des secours des habitants que nous venions ruiner pour les soustraire au joug des beys, nous trouvions tout contre nous : Mameluks, Arabes établis, Arabes er-

rants, fellahs. On ne pouvait garantir la vie de quelqu'un qui s'éloignait à deux cents toises, soit de l'endroit habité, soit du corps armé dont il faisait partie. Il tombait dans les mains de l'ennemi, qui lui faisait souffrir une mort cruelle, ou d'affreux tourments, ou un traitement certes bien insolite pour des Français. Ces sentiments sont manifestés sous toutes les formes dans cette foule de lettres écrites sous l'influence des premières impressions, et que l'on a interceptées.

L'opinion publique a été bien partagée sur la situation matérielle et morale de l'armée française en Égypte, et sur les sentiments qui animaient ceux qui en faisaient partie. La vérité n'est qu'une; il faut la dire:

A peine arrivés au Caire, tous les rapports qui nous parvenaient, tout ce que je lisais, tout ce que j'entendais, toutes les lettres qui tombaient dans les mains du général en chef étaient unanimes en plaintes et en regrets. Aucun de ceux qui étaient en Égypte ne niera le triste sort de l'armée. La correspondance officielle même et la correspondance privée en font foi. On fut tout à coup frappé de la différence qu'il y avait entre les pompeuses exagérations des poètes et des enthousiastes de l'antiquité sur l'abondance et la fertilité du pays, et l'affreuse misère qui y régnait; entre les illusions inspirées par des descriptions mensongères et la triste et désenivrante réalité. Qui oserait dire que le dégoût n'était pas général dans l'armée, que l'unique désir des chefs comme de tout le monde n'était pas de s'en retourner? Le nombre des demandes de départ était véritablement désespérant. L'ambition même de faire son chemin, d'avoir de l'avancement dans la carrière militaire, celle de faire fortune dans les administrations, disparut devant le malaise. Les raisonnements que l'on faisait, surtout depuis la des-

truction de la flotte, ne laissaient pas de place à l'espérance.

La correspondance d'alors, d'autant plus confidentielle, plus active, plus énergique et plus vraie que l'éloignement rendait les émotions plus fortes, est unanime sur ce que je viens de dire. On y lit : « Nous habitons un pays où tout le monde se déplaît à la mort. Si l'armée l'avait connu avant de sortir de la France, nul de nous ne se serait embarqué, et chacun aurait préféré mille fois la mort à nous voir réduits à la misère où nous sommes. Nous avons l'ennemi partout : devant, derrière et sur les côtés; c'est exactement la Vendée. Il nous est mort dans l'espace de cinq ou six jours, sans exagérer, de cinq à six cents hommes par la soif. Il existe un mécontentement général dans l'armée : le despotisme n'a jamais été au point qu'il est aujourd'hui. Nous avons des soldats qui se sont donné la mort en présence du général en chef, en lui disant : « Voilà ton ouvrage; nous nous « sommes bien trompés sur cette entreprise si belle et si « vantée. » On voit des soldats qui, témoins des souffrances de leurs camarades, se brûlent la cervelle; d'autres se jeter, armes et bagages, dans le Nil, et périr au milieu des eaux. Les soldats disent, en voyant passer les généraux : « Voilà les bourreaux des Fran« çais », et profèrent cent autres imprécations de ce genre. Parmi les quarante mille Français, tout le monde veut retourner en France; il n'y en a pas quatre qui pensent autrement, etc., etc. »

Je suis certain, parce que dans mes rapports obligés, tout me l'a indiqué, qu'il n'était pas un seul individu qui ne regrettât sa patrie et ne désirât y retourner, plutôt que de rester dans ce paradis terrestre si vanté par ceux qui ne sont jamais sortis de leur ville.

CHAPITRE XXXII

Inquiétude des Français en Égypte. — Brueys accusé par Bonaparte. — Injustice. — Explication. — Innocence de Brueys. — Preuves. — Contradictions de Bonaparte. — Rapprochements de dates. — Relation officielle de Berthier. — Position réelle de la flotte en rade. — Pénurie de vivres sur l'escadre. — Justification de Brueys.

Les plaintes étaient unanimes sur l'effet que produisit l'aspect de l'Égypte. Toutes les lettres, avec cet accent de vérité qui part d'une profonde impression, parlent du dégoût qui s'empara de la troupe depuis le premier homme jusqu'au dernier, et de l'égoïsme cruel qui fut bientôt le sentiment dominant. Les privations et les souffrances causées par le manque de pain et d'eau, sous un ciel brûlant, dont rien ne tempère la rigueur; la désolante aridité des plaines, la misère des villages, les maladies inconnues en Europe, les espérances trompées, et ce silence qui accueillait toujours cette question : « Que deviendrons-nous? » Telle était notre véritable position. Combien le désastre d'Aboukir ne devait-il pas l'aggraver, en faisant évanouir même l'espoir de revoir la patrie !

J'eus sur ce sujet une conversation très intime, et qui dura fort longtemps, avec le général en chef. Je me hâte de dire que ces sombres idées, qui l'avaient d'abord assailli, furent bientôt dissipées. Il retrouva

promptement ce sang-froid qui domine les événements; ce courage moral, cette force de caractère, cette élévation de pensées, qui avaient fléchi un instant sous le poids accablant de cette nouvelle. Il répétait seulement avec un accent difficile à rendre : « Malheureux Brueys, qu'as-tu fait? »

J'ai remarqué, dans quelques expressions hasardées qui sont échappées à Napoléon à Sainte-Hélène, toujours dans le but que j'ai déjà indiqué, qu'il cherche à rejeter tous les torts sur l'amiral Brueys. Les personnes qui veulent absolument que Bonaparte soit une exception à la nature humaine, ont impitoyablement accusé cet amiral de la perte de la flotte. Cela est injuste, et puisqu'il s'agit d'un des plus grands événements maritimes de cette époque, j'entrerai dans beaucoup de détails que j'ai cru cependant devoir rejeter à la fin du volume pour ne point interrompre le cours de ma narration (1). L'affaire d'Aboukir les rend indispensables et l'on est heureux de pouvoir réhabiliter la mémoire d'un homme comme l'amiral Brueys.

Brueys, dit-on, ne voulut pas aller à Corfou. Il résista aux ordres réitérés les plus positifs. On exploite la lettre que Bonaparte a écrite au Directoire. On torture ses paroles à Sainte-Hélène, et Brueys ressort de tout cela comme ayant glorieusement expié par sa mort une grande faute. On a parlé des travaux et du rapport du capitaine Barré; mais il faudrait parler aussi de la réponse de l'amiral, qui ne croyait pas, et par d'excellentes raisons, que l'on pût entrer dans les ports d'Alexandrie avec des vaisseaux de la force de l'escadre. On ajoute que les ordres de se rendre à

(1) Voir la note à la fin du volume.

Corfou avaient été réitérés. Quand, et par qui? C'est ce qu'on se garde bien de dire. Depuis l'ordre du 3 juillet jusqu'à sa malheureuse fin, Brueys n'avait pas reçu une ligne de Bonaparte, et celui-ci ne reçut toutes les dépêches de Brueys que le 26 juillet, au Caire, trop tard par conséquent pour que la réponse arrivât avant le 1er août. On reproche encore à Brueys de s'être obstiné à attendre les événements dans une rade. Comment croire que cet amiral serait resté sur les côtes d'Égypte, contre les ordres précis du général qui était son chef, et auquel il aurait obéi par le sentiment de sa supériorité quand il ne l'aurait pas fait par devoir?

L'amitié que m'a témoignée l'amiral Brueys, la confiance dont il m'a honoré; sa mort glorieuse, l'acharnement que l'on a mis dans son accusation, m'imposent l'obligation de le défendre, car je n'ai pas lu un ouvrage dans lequel on n'ait, par imitation, relevé sa grande faute. Il ne sera pas dit que les grands sacrifieront toujours leurs inférieurs à leur gloire.

Quel est l'accusateur? Bonaparte. Quel est l'acte d'accusation? La lettre du général en chef au Directoire, du 20 août 1798. Dans les lettres précédentes, il faisait constamment l'éloge du talent et du sang-froid de Brueys.

L'on va voir dans cette lettre, écrite cinquante jours après son entrée en Égypte, que Bonaparte, anticipant sur ce qu'il devait dire à Sainte-Hélène dans ses conversations, a dénaturé les faits, altéré les dates, affirmé ce qui est au moins douteux, frappé l'innocent, parce qu'il espérait, ainsi, écarter les torts qu'on pourrait lui reprocher.

Bonaparte avait fourvoyé une mauvaise escadre, au

milieu des flottes anglaises. Il a eu le bonheur d'arriver en Egypte. Son escadre a péri ; cela était plus que vraisemblable; que l'on se rappelle ce que l'amiral Brueys me disait dans la traversée. Mais comme il faut que Bonaparte n'éprouve jamais de revers de la fortune, il dit : « Si l'on m'eût écouté, l'escadre n'eût pas péri. »

Ce vif désir de vouloir toujours arriver à la postérité, exempt de torts, dans un état complet de perfection, lui avait assez bien réussi jusqu'alors où il n'avait pas encore eu de revers. Il fut tourmenté, dans cette occasion, de l'impression que ferait sur le public cette grande journée. Mais il pouvait très bien se justifier, sans accuser personne. La perte de la flotte a été évidemment le résultat des circonstances dans lesquelles on s'est trouvé, et surtout de l'affreuse misère qui ne permit pas de nourrir l'armée navale que jour par jour, et morceau par morceau. Nous avions cru entrer dans la terre promise ; nous trouvâmes une population ennemie, sous les rapports politiques et religieux, la disette de vivres, de puits et de citernes dont le peu d'eau qu'elles contenaient était empoisonné ou infect ; les chemins inondés de fellahs et de Bédouins qui, sous nos yeux, enlevaient ou tuaient nos traînards, assassinaient nos courriers et ne voulaient pas, les ingrats ! nous savoir gré d'avoir quitté exprès le beau climat de France pour les délivrer des Mameluks !

Je le dirai ici, pour n'y plus revenir : la vérité n'entrait jamais entière dans les dépêches de Bonaparte, lorsque cette vérité lui était tant soit peu défavorable, et qu'il la pouvait dissimuler. Il savait, ou la déguiser, ou l'altérer, ou la taire, quand cela était possible. Il changeait même fort souvent les dépêches des au-

tres qu'il faisait imprimer, toutes les fois qu'elles contrariaient ses vues, ou qu'elles pouvaient porter quelque atteinte à sa réputation, à ses actions et à l'opinion qu'il désirait que l'on eût de lui.

Il serait injuste de dire que c'est la faute du général Bonaparte si la flotte a péri; mais pourquoi l'attribuer à Brueys? Ce n'est véritablement la faute de personne. Ce grand désastre fut le résultat d'un enchaînement de causes hors du pouvoir des hommes, et il y avait beaucoup de ces causes qui devaient contribuer à ce malheur.

Voici comment, d'après la vérité des faits, je lui avais présenté un projet de lettre au Directoire :

L'amiral Brueys n'a pas pu entrer avec son escadre dans le port vieux d'Alexandrie, qui est impraticable pour des vaisseaux de la grandeur des siens. D'impérieuses circonstances l'ont forcé d'attendre, dans la rade d'Aboukir, un moment plus favorable pour se rendre à Corfou. L'embossage n'a pas réussi. La gauche de sa ligne a été forcée, malgré les deux mortiers placés sur l'écueil, et chacun de ses vaisseaux s'est trouvé exposé au feu de plusieurs vaisseaux ennemis. La flotte a été détruite. Vous trouverez l'état exact de nos pertes en hommes et en matériel. Le grand désastre qu'a seule occasionné une réunion de malheureuses circonstances, vous fera sentir la nécessité de mettre tous vos soins à nous envoyer promptement les renforts et les objets nécessaires à l'armée.

Il n'y avait dans ce projet de lettre ni justification ni blâme ; mais après avoir lu mon brouillon, il se mit à sourire et me le rendit, en disant :

« C'est trop vague, trop mielleux ; cela n'est pas assez saccadé, il faut entrer dans beaucoup de détails, il faut parler de ceux qui se sont distingués ; et puis vous ne dites pas un mot de la fortune ; et, selon vous, Brueys est sans reproches. Vous ne connaissez pas les hommes ! Laissez-moi faire, écrivez. »

Voici ce qu'il me dicta :

Au quartier général du Caire, le 2 fructidor an VI
de la République française.

Bonaparte, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Le 18 thermidor, j'ordonnai à la division du général Reynier de se porter à El-Khanqah, pour soutenir le général de cavalerie Leclerc qui se battait avec une nuée d'Arabes à cheval et de paysans du pays, qu'Ibrahim-Bey était parvenu à soulever ; il tua une cinquantaine de paysans, quelques Arabes et prit position au village d'El-Khanqah. Je fis partir également la division commandée par le général Lannes et celle du général Dugua.

Nous marchâmes à grandes journées sur la Syrie, poussant toujours devant nous Ibrahim-Bey et l'armée qu'il commandait.

Avant d'arriver à Belbeys, nous délivrâmes une partie de la caravane de la Mecque que les Arabes avaient enlevée et conduisaient dans le désert, où ils étaient déjà enfoncés de deux lieues. Je l'ai fait conduire au Caire sous bonne escorte. Nous trouvâmes à Koraym une autre partie de la caravane, toute composée de marchands, qui avaient été d'abord arrêtés par Ibrahim-Bey, ensuite relâchés et pillés par les Arabes. J'en fis réunir les débris, et je la fis également conduire au Caire. Le pillage des Arabes a dû être extrêmement considérable ; un seul négociant m'assura qu'il perdait, en châles et autres marchandises des Indes, pour deux cent mille écus. Ce négociant avait avec lui, suivant l'usage du pays, toutes ses femmes ; je leur donnai à souper et leur fis procurer les chameaux nécessaires pour leur voyage au Caire. Plusieurs paraissaient avoir une assez bonne tournure ; mais le visage était couvert selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

Nous arrivâmes à Salheyeh, qui est le dernier endroit habité de l'Égypte et où il y ait de la bonne eau. Là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte.

Ibrahim-Bey, avec son armée, ses trésors et ses femmes, venait de partir de Salheyeh. Je le poursuivis avec le peu de cavalerie que j'avais ; nous vîmes défiler devant nous ses immenses bagages. Un parti arabe de cent cinquante hommes, qui était avec eux, nous proposa de charger avec nous pour partager le butin. La nuit approchait, nos chevaux étaient éreintés, l'infanterie très

éloignee. Le général Leclerc chargea l'arriere-garde : nous leur enlevâmes deux pièces de canon qu'ils avaient et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et de différents effets. Les Mameluks soutinrent la charge avec le plus grand courage.

Le chef d'escadron Détrès, du 7e de hussards, a été mortellement blessé ; mon aide de camp Sulkowsky a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu. L'escadron monté du 7e de hussards et du 22e de chasseurs, des 3e et 5e de dragons, se sont parfaitement conduits. Les Mameluks sont extrêmement braves et formaient un excellent corps de cavalerie légère, richement habillés, armés avec le plus grand soin et montés sur des chevaux de la meilleure qualité. Chaque officier de l'état-major, chaque hussard a soutenu un combat particulier. Lasalle, chef de brigade du 22e, laissa tomber son sabre au milieu de la charge ; il fut assez adroit et assez heureux pour mettre pied à terre et se trouver à cheval pour se défendre et attaquer un des Mameluks les plus intrépides. Le général Murat, le chef de bataillon mon aide de camp Duroc, le citoyen Leturcq, le citoyen Colbert, l'adjoint Arrighi, engagés trop avant par leur ardeur dans le plus fort de la mêlée, ont couru les plus grands dangers.

Ibrahim-Bey traverse dans ce moment-ci le désert de Syrie ; il a été blessé dans le combat.

Je laissai à Salheyeh la division du général Reynier et des officiers du génie pour y construire une forteresse, et je partis le 26 thermidor pour revenir au Caire. Je n'étais pas éloigné de deux lieues de Salheyeh, que l'aide de camp du général Kleber arriva et m'apporta la nouvelle de la bataille qu'avait soutenue notre escadre le 14 thermidor. Les communications sont si difficiles qu'il avait mis onze jours pour venir.

Le 18 messidor, je suis parti d'Alexandrie. J'écrivis à l'amiral d'entrer sous vingt-quatre heures dans le port de cette ville et, si son escadre ne pouvait pas y entrer, de décharger promptement toute l'artillerie et tous les effets appartenant à l'armée de terre et de se rendre à Corfou.

L'amiral ne crut pas pouvoir achever le débarquement dans la position où il se trouvait, étant mouillé devant le port d'Alexandrie, sur des roches et plusieurs vaisseaux ayant déjà perdu leurs ancres. Il alla mouiller à Aboukir, qui offrait un bon mouillage. J'envoyai des officiers du génie et d'artillerie, qui convinrent avec l'amiral que la terre ne pouvait lui donner aucune

protection, et que si les Anglais paraissaient pendant les deux ou trois jours qu'il fallait qu'il restât à Aboukir, soit pour débarquer notre artillerie, soit pour sonder et marquer la passe d'Alexandrie, il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de couper ses câbles, et qu'il était urgent de séjourner le moins de temps possible à Aboukir.

Je suis donc parti d'Alexandrie dans la ferme croyance que sous trois jours l'escadre serait entrée dans le port d'Alexandrie ou aurait appareillé pour Corfou. Depuis le 18 messidor jusqu'au 6 thermidor, je n'ai eu aucune espèce de nouvelles, ni de Rosette, ni d'Alexandrie. Une nuée d'Arabes, accourant de tous les points du désert, étaient continuellement à cinq cents toises du camp. Le 9 thermidor (27 juillet), le bruit de nos victoires et différentes dispositions rouvrirent nos communications. Je reçus plusieurs lettres de l'amiral, où je vis avec étonnement qu'il était encore à Aboukir. Je lui écrivis sur-le-champ qu'il ne devait pas perdre une heure à entrer à Alexandrie ou à se rendre à Corfou.

L'amiral m'instruisit, par une lettre du 2 thermidor, que plusieurs vaisseaux anglais étaient venus le reconnaître et qu'il se fortifiait pour attendre l'ennemi, embossé à Aboukir. Cette étrange résolution me remplit de vives alarmes; mais déjà il n'était plus temps, car la lettre que l'amiral écrivait le 2 thermidor n'arriva que le 12. Je lui expédiai le citoyen Jullien, mon aide de camp, avec ordre de ne pas partir d'Aboukir qu'il n'eût vu l'escadre à la voile. Parti le 12, il n'aurait jamais pu arriver à temps (1).

Le 8 thermidor (26 juillet), l'amiral m'écrivit que les Anglais s'étaient éloignés, ce qu'il attribuait au défaut de vivres : je reçus cette lettre le 12, par le même courrier.

Le 11, il m'écrivait qu'il venait d'apprendre la victoire des Pyramides et la prise du Caire, et que l'on avait trouvé une passe pour entrer dans le port d'Alexandrie (2).

Le 14 (1er août), au soir, les Anglais l'attaquèrent. Il m'expédiait, au moment où il aperçut l'escadre anglaise, un officier pour me faire part de ses dispositions et de ses projets : cet officier a péri en route.

(1) Dans le texte officiel il y a : « Cet aide de camp a été tué en chemin par un parti arabe, qui a arrêté sa barque sur le Nil et l'a égorgé avec son escorte... »

(2) Il faut ajouter : « Je reçus cette lettre le 18 » (5 août). (D. L.)

Il me paraît que l'amiral Brueys n'a point voulu se rendre à Corfou avant qu'il eût été certain de ne pouvoir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée, dont il n'avait pas de nouvelles depuis longtemps, fût dans une position à ne point avoir besoin de retraite. Si dans ce funeste événement il a fait des fautes, il les a expiées par une mort glorieuse.

Les Destins ont voulu, dans cette circonstance comme tant dans d'autres, prouver que, s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux ; mais, si grand que soit ce revers, il ne peut pas être attribué à l'inconstance de la Fortune. Elle ne nous abandonne pas encore ; bien loin de là, elle nous a servis dans cette opération au delà de ce qu'elle a jamais fait. Quand j'arrivai devant Alexandrie et que j'appris que les Anglais y étaient passés en forces supérieures quelques jours avant, malgré la tempête affreuse qui régnait, au risque de me naufrager, je me jetai à terre. Je me souviens que, à l'instant où les préparatifs du débarquement se faisaient, on signala dans l'éloignement, au vent, une voile de guerre (c'était *la Justice* revenant de Malte). Je m'écriai : « Fortune, m'abandonnerais-tu ! quoi, seulement cinq jours ! » Je marchai toute la nuit ; j'attaquai Alexandrie à la pointe du jour, avec trois mille hommes, harassés, sans canons et presque sans cartouches ; et dans les cinq jours j'étais maître de Rosette, de Damanhour, c'est-à-dire déjà établi en Égypte.

Dans ces cinq jours, l'escadre devait se trouver à l'abri des Anglais, quel que fût leur nombre : bien loin de là, elle reste exposée pendant tout le reste de messidor. Elle reçoit de Rosette, dans les premiers jours de thermidor, un approvisionnement de riz pour deux mois. Les Anglais se laissent voir, en nombre supérieur, pendant six jours dans ces parages. Le 11 thermidor, elle apprend la nouvelle de l'entière possession de l'Égypte et de notre entrée au Caire ; et ce n'est que lorsque la Fortune voit que toutes ses faveurs sont inutiles, qu'elle abandonne notre flotte à son destin. BONAPARTE.

On aura sans doute remarqué, dans la lettre que l'on vient de lire, de belles phrases sur la Fortune et le Destin : cela est très joli, sans doute ; mais la Fortune aurait mieux fait de lui envoyer des vivres.

Je dois dire que Bonaparte riait lui-même de l'alté-

ration du récit des affaires malheureuses, altération dont le but était toujours d'écarter l'idée qu'il pût être la cause des malheurs. Mais, convaincu que l'on ajouterait foi à ses assertions et que l'influence de son nom ferait pencher l'opinion en leur faveur, il ne balançait jamais à déguiser la vérité lorsqu'elle pouvait effleurer sa gloire. Il appelait niaiserie de ne le pas faire.

Il était nécessaire d'exposer les faits qui précèdent et ceux que j'ai rapportés dans ma note, appuyés de pièces officielles, pour venger la mémoire d'un brave amiral. Ces pièces confirmeront, chez les personnes qui voudront y réfléchir, cette vérité que j'affirme : c'est que le général en chef n'a réellement jamais eu l'idée de faire partir immédiatement l'escadre pour Corfou, avant d'être en possession du Caire et qu'il n'a pas écrit à Brueys, le 6 juillet, la lettre dont il parle. Il avait trop de prévoyance pour se priver tout de suite d'une aussi grande ressource en cas de revers. Il a agi en homme qui sait prévoir les événements. Ce n'est pas sa faute si la flotte a péri, mais ce n'est pas non plus celle de l'amiral Brueys. Avant de partir pour Salheyeh, il a plusieurs fois causé avec moi du projet de se rembarquer avec la flotte.

CHAPITRE XXXIII

El-Koraïm. — Fatalisme. — Exécution. — Bonaparte et Kleber. — Protestation et mésintelligence. — Moments de repos. — Détails d'administration intérieure. — Institut d'Égypte. — Ma nomination. — Fête de la naissance de Mahomet. — Contes absurdes. — Conduite sage envers la religion musulmane. — Bonaparte en Turc. — Djezzar. — Ouvertures. — Tête tranchée. — Désir de vengeance. — Le 1er vendémiaire. — La colonne de Pompée. — Rêve d'une campagne en Allemagne. — Lectures du soir. — Privation de correspondances. — Fête du 1er vendémiaire. — Célébration au Caire. — Discours du général en chef. — Énumération de triomphes. — Bonaparte et Mme Fourès. — A qui la faute? — Le prophète égyptien. — Mon horoscope.

J'ai cité le nom de Koraïm; je commencerai ce chapitre en racontant l'histoire de cet homme, d'après lequel on peut se faire une idée exacte du caractère de la plupart des chefs égyptiens, tels que nous les trouvâmes lors de notre arrivée dans leur pays.

Le général Kleber envoya, à bord de *l'Orient*, le chérif d'Alexandrie Seid-Mohamed el-Koraïm, arrêté par ordre de Bonaparte, comme prévenu de trahison. Il avait rendu contre lui l'arrêté suivant :

Ayant des preuves de la trahison de Seid-Mohamed el-Koraïm, qu'il avait comblé de bienfaits, le général en chef ordonne :

Seid-Mohamed el-Koraïm paiera une contribution de trois cent mille francs; à défaut par lui d'acquitter ladite contribution, cinq jours après la publication du présent ordre, il aura la tête tranchée.

Koraïm devait se rendre d'Aboukir au Caire, pour, d'après sa demande, se justifier de ce dont on l'accusait. Arrivé au Caire, on lui demanda de nouveau les cent mille écus pour sa justification. Il refusa constamment de les donner. Je lui fis dire un jour par Venture, notre interprète, que, s'il voulait conserver la vie, il fallait payer ce qu'on exigeait de lui pour fermer les yeux sur sa trahison ; que je lui certifiais que le général était déterminé à faire un exemple. C'était un fort bel homme dont la position m'intéressait. « Vous êtes riche, lui faisais-je dire par Venture, faites ce sacrifice. « Il ricanait et répondit : » Si je dois mourir à présent, rien ne peut m'y soustraire, et je donnerais mes piastres inutilement ; si je ne dois pas mourir, pourquoi les donner? » Il fut exécuté au Caire, le 6 septembre 1798, à midi ; sa tête fut promenée dans les rues de la ville avec cet écriteau :

« Koraïm, chérif d'Alexandrie, condamné à mort pour avoir trahi les serments de fidélité qu'il avait faits à la République française et avoir continué ses relations avec les Mameluks, auxquels il servait d'espion.

« Ainsi seront punis tous les traîtres et les parjures. »

On ne trouva rien après l'exécution de Koraïm ; il avait pris ses précautions ; mais cet exemple facilita la rentrée des avanies et intimida quelques autres richards qui ne furent pas si fatalistes. On en tira trois ou quatre millions pour les besoins de l'armée.

Les sévères propos de Kleber, la satire même qu'il faisait de l'expédition d'Égypte, la dure franchise de sa correspondance, avaient amené du froid entre lui et le général en chef, qui manifestait son mécontentement par des discours aussi peu mesurés que ceux

que l'on prêtait à Kleber. Celui-ci en fut instruit; il écrivit au général en chef, le 22 août 1798 :

Vous seriez injuste, citoyen général, si vous preniez pour une marque de faiblesse ou de découragement la véhémence avec laquelle je vous ai exposé mes besoins. Il m'importe peu où je dois vivre, où je dois mourir, pourvu que je vive pour la gloire de nos armes et que je meure ainsi que j'aurai vécu. Comptez donc sur moi dans tout concours de circonstances ainsi que sur ceux à qui vous ordonnez de m'obéir. Je vous l'ai déjà mandé, l'événement du 14 (1) n'a produit sur les soldats qu'indignation et désir de vengeance. J'ai pris, à la vérité, beaucoup d'humeur contre la marine; je l'ai vue sous les rapports les plus dégoûtants. L'énormité de bagages qu'on a déchargés à Alexandrie, la sorte d'élégance que les officiers de mer étalent encore dans les rues d'Alexandrie, font bien savoir que peu d'entre eux ont essuyé des pertes particulières. D'ailleurs, les Anglais ont eu le désintéressement de tout rendre aux prisonniers et ne point souffrir qu'il leur soit soustrait un *iota*. Il n'en est pas de même à l'égard de nos officiers de terre : personne n'a plaidé leur cause; et, trop fiers sans doute pour la plaider eux-mêmes, dans cette circonstance, ils arrivent ici nus, et la plupart d'entre eux, plutôt que de se rendre, ont préféré se jeter à la mer.

Bonaparte répondit :

Croyez au prix que j'attache à votre estime et à votre amitié. Je crains que nous ne soyons un peu brouillés. Vous seriez injuste si vous doutiez de la peine que j'en éprouverais. Sur le sol de l'Egypte, les nuages, quand il y en a, passent dans six heures ; de mon côté, s'il y en avait, ils seraient passés dans trois. L'estime que j'ai pour vous est au moins égale à celle que vous m'avez témoignée quelquefois.

Cette froide et réciproque assurance de sentiments d'estime n'affaiblissait pas la profonde aversion qu'ils avaient l'un pour l'autre.

La perte de la flotte fit sentir au général Bonaparte la nécessité d'organiser promptement et fortement

(1) La perte de la flotte (1er août 1798).

l'Égypte, où tout annonçait que nous devions rester longtemps, à moins d'une évacuation forcée, qu'il était loin de prévoir et de craindre. L'éloignement d'Ibrahim-Bey et de Mourad-Bey lui laissèrent un peu de repos. Guerre, fortifications, assiette de l'impôt, administration, organisation des divans, commerce, sciences et arts, tout fut l'objet de ses soins. Son esprit embrassait toutes ces choses avec une prévoyance bien remarquable. Le succès couronna ses efforts : des ordres et des instructions partirent immédiatement, sinon pour réparer cette défaite, du moins afin de prévenir les premiers dangers. On profita, pour renforcer notre armée, des secours que nous offraient les marins échappés au désastre. Le 21 août, Bonaparte créa au Caire un Institut des sciences et des arts, pour la propagation et le progrès des lumières en Égypte et l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques de cette ancienne contrée (1); il m'y nomma plus tard à la place de M. Sucy, ordonnateur en chef, qu'une blessure au bras reçue sur la flottille, en s'entretenant avec moi, obligea de retourner en France.

En fondant cet Institut, Bonaparte désira donner une preuve de ses idées de civilisation ; cela n'excluait pas l'utile. Les motifs énoncés dans la création de cet Institut, l'énumération de ses travaux imprimés par son ordre, les procès-verbaux de ses séances, attestent l'étendue des vues de Napoléon. Ce corps savant avait pour objet, dans son travail, tout ce qui pouvait être utile à l'Égypte, à la France et à l'humanité.

Bonaparte assista, le 18, à la solennité de l'ouverture de la digue du canal du Caire, qui reçoit les eaux

(1) Voir, à la fin du volume, la note sur l'organisation.

du Nil lorsqu'il est arrivé à la hauteur fixée par le Meqyas.

Deux jours après, arriva la fête anniversaire de la naissance de Mahomet ; il y prit part chez le cheik El-Bekri, qui lui céda, sur son désir, deux jeunes Mameluks, Ibrahim et Roustan.

L'on a publié que, dans ces temps, Bonaparte avait pris part aux cérémonies religieuses des musulmans et à leur culte extérieur ; mais il ne faut pas dire qu'il célébra les fêtes relatives au débordement du Nil et à l'anniversaire du Prophète. Les choses se passèrent comme de coutume, les mêmes usages furent suivis ; les Turcs invitèrent Bonaparte à y assister, il y fut comme spectateur, et la présence de leur nouveau maître sembla leur faire plaisir. Mais il ne pensa jamais à ordonner aucune solennité ; c'eût été une folie, et il se conforma très sagement aux usages reçus. Il n'a ni appris, ni répété, ni récité aucune prière du Coran, comme tant de personnes l'ont dit. Comment a-t-on eu la pensée de nous le représenter dans certains ouvrages, comme disposé à admettre la doctrine antisociale de la fatalité, la licence de la polygamie, et les doctrines absurdes du Coran ? Bonaparte avait bien d'autres choses à faire que de discuter, avec les imans, la théologie des enfants d'Ismaël, et de faire des ablutions. Ces cérémonies, auxquelles la politique lui faisait un devoir d'assister, n'étaient pour lui, comme pour tous ceux qui l'accompagnaient, qu'une nouveauté curieuse et un spectacle oriental. Bonaparte tira constamment parti, avec adresse, de la stupidité musulmane, mais il ne mit pas le pied dans une mosquée et, quoi qu'on ait prétendu, ne s'habilla qu'une fois en musulman, comme on le verra plus tard. Il assista aux fêtes auxquelles les turbans

verts l'invitèrent (1). La tolérance religieuse de Bonaparte était la conséquence naturelle de son esprit philosophique.

Sans doute, Bonaparte eut et dut avoir des déférences pour la religion locale ; il devait certainement plus agir en musulman qu'en catholique. Un conquérant habile doit soutenir ses triomphes en protégeant, en vantant et en élevant même la religion du peuple conquis. Bonaparte, et il m'a souvent parlé dans ce sens, avait pour principe de regarder les religions comme établies par les hommes, mais de les respecter partout, comme un puissant moyen de gouvernement. Toutefois, je ne dirai pas qu'il n'en eût pas changé, si la conquête de l'Orient eût été le prix de ce changement. Tout ce qu'il disait sur Mahomet, sur l'islamisme, sur le Coran, devant les grands du pays, il en riait lui-même ; mais il désirait que cela fût répété, et que ses sentences religieuses fussent traduites en vers harmonieux, en belle prose arabe, et lui conciliassent de plus en plus l'esprit des habitants. Les soldats s'amusaient beaucoup de toutes ces farces. Il ne faut que se rappeler l'âge de l'armée, et le temps où elle était née, pour être convaincu qu'il lui était

(1) Walter Scott en conclut qu'il n'hésita pas à se réunir aux musulmans dans les cérémonies extérieures de leur religion ; il embellit son roman de la ridicule farce de la chambre sépulcrale de la grande pyramide, et des discours, des allocutions qu'on fait tenir au général avec des muftis et des imans ; puis il ajoute que Bonaparte était sur le point d'embrasser l'islamisme. Tout ce que dit Walter Scott sur cet article de religion est le comble de la niaiserie et ne mérite pas même d'être sérieusement réfuté. Non, Bonaparte n'a jamais été, autrement que par curiosité, dans une mosquée, et ne s'est jamais montré un instant persuadé de la mission de Mahomet ; cette absurdité pouvait rentrer dans un roman injurieux à la nation française, il faut le rejeter de l'histoire. (*Note de la première édition.*)

indifférent qu'on lui parlât de chrétiens ou de mahométans, d'évêques ou de muftis.

Le général en chef écrivait à Kleber, en lui confiant le commandement :

« Les chrétiens seront toujours nos amis : il faut les empêcher d'être trop insolents, afin que les Turcs n'aient pas contre nous le même fanatisme que contre les chrétiens, ce qui nous les rendrait irréconciliables. »

C'est dans les mêmes principes qu'il écrivait plus tard à Menou (13 mars 1799) : « Je vous remercie des honneurs que vous avez rendus à notre prophète. »

Je dois cependant convenir qu'il eut avec les chefs de la religion musulmane de nombreuses conversations sur ce sujet; mais cela ne fut jamais pris au sérieux ; c'était plutôt un amusement. Ces prêtres du Coran, qui probablement eussent été enchantés de nous convertir, nous faisaient, dans la conversation, les plus larges concessions; mais ces pourparlers, bons pour passer le temps, ne furent jamais assez sérieux pour faire soupçonner même qu'ils tireraient à conséquence. Si Bonaparte a parlé en musulman, c'est comme chef militaire et chef politique, dans un pays musulman. Il y allait de ses succès, du salut de son armée, et par conséquent de sa gloire. Dans tous les pays, il eût rédigé ses proclamations et prononcé des discours d'après les mêmes principes : dans l'Inde, c'eût été pour Ali, pour le Dalaï-Lama au Thibet, pour Confucius en Chine.

Bonaparte s'était fait faire, il est vrai, un habillement turc, mais seulement pour s'amuser. Il me dit un jour d'aller déjeuner sans l'attendre, et qu'il viendrait plus tard ; un quart d'heure après il entra avec son nouveau costume; à peine fut-il reconnu, qu'on

l'accueillit avec les plus grands éclats de rire. Il prit sa place avec calme ; mais il était si mal en turban et en robe orientale, si gauche et si gêné dans un accoutrement inusité, qu'il alla bien vite se déshabiller, et oncques depuis il ne fut tenté de donner une seconde représentation de cette mascarade.

Vers la fin d'août, Bonaparte avait entamé des négociations avec Djezzar, pacha d'Acre, surnommé le boucher. Il assurait Djezzar de son amitié, lui demandait la sienne, le tranquillisait sur le sort de ses États ; il lui promettait de le soutenir contre le Grand Seigneur, au moment même où il assurait aux Égyptiens qu'il venait soutenir le Grand Seigneur contre les beys. Mais Djezzar, confiant dans ses forces et dans la protection des Anglais, qui avaient pris les devants, fut sourd à tout, ne voulut pas même recevoir Beauvoisin, qui lui avait été envoyé le 22 août, et ne répondit pas. Un second porteur de lettre eut la tête tranchée à Acre. Les occupations de Bonaparte, au Caire, et la nécessité d'un plus grand affermissement en Égypte, où l'on ne faisait que d'entrer, retardèrent seuls, pour le moment, l'invasion de ce pachalik, que provoquaient la vengeance due à des actes si barbares, et la nécessité de détruire ou d'affaiblir au moins un si dangereux voisin.

Ce fut dès la fin d'août que le général en chef s'occupa de la fête de la République, qui lui était si chère. Tout, dans l'ordre qu'il me dicta pour cette célébration, respirait son génie particulier. La passion de vivre dans l'avenir dominait toutes ses pensées. Il voulut rattacher cette cérémonie aux noms de ces antiques monuments dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui subsistent encore presque intacts, tandis que les noms de leurs auteurs sont inconnus,

oubliés ou douteux. C'est autour de la colonne de Pompée que la ville d'Alexandrie célébrera sa fête. On inscrira sur cette colonne le nom des braves, morts à la prise de cette ville, que ce monument annonce au navigateur étonné. Le pavillon tricolore y sera placé. Les antiques ruines de la ville aux cent palais verront célébrer la fête de cette immortelle République qui devait, dix-huit mois plus tard, être reléguée dans les contes historiques.

Pendant les jours qui suivirent la nouvelle du désastre d'Aboukir, jusqu'à la révolte du Caire du 22 octobre, Bonaparte trouvait quelquefois le temps long; quoiqu'il s'occupât de tout, il n'y avait pas assez d'occupation pour répondre à la singulière activité de son organisation. Lorsque la chaleur le permettait, il montait à cheval; lorsqu'il rentrait, qu'il ne trouvait point de dépêches à lire, ce qui arrivait souvent, point d'ordres à expédier, point de lettres à répondre, il était tout de suite absorbé dans ses pensées; il prenait un air abattu et s'entretenait avec moi des choses les plus bizarres. Un jour, après un long silence, il me dit : « Devinez à quoi je pense. — Ma foi, ce serait bien difficile; vous pensez à tant de choses. — Je ne sais pas si je reverrai la France; mais si je la revois, ma seule ambition, c'est de faire une belle campagne en Allemagne, dans les plaines de la Bavière; d'y gagner une grande bataille et de venger la France de la défaite d'Hochstædt. Après cela, je me retire dans une campagne et je vis tranquille. » Puis vint une longue dissertation sur la préférence qu'il donnait à l'Allemagne pour y faire la guerre; sur la bonté du caractère des habitants, sur ce que Desaix lui avait dit, lors de sa visite en Italie, de la prospérité, de la richesse de l'Allemagne et de la facilité qu'ont les ar-

mées d'y subsister. Ses conversations se prolongeaient indéfiniment; mais il savait y mettre un grand intérêt.

Dans ces temps de repos et presque d'inaction, du moins pour lui, Bonaparte se couchait de bonne heure. Je lui faisais tous les soirs une lecture; quand je lui lisais des vers, il s'endormait. Lorsqu'il demandait la vie de Cromwell, je croyais que je ne me coucherais pas. Le jour, pour abréger le temps, il lisait et écrivait des notes. Il s'entretenait souvent de la France, témoignait un vif regret d'être sevré de nouvelles. Car c'était un grand vide dans les habitudes de sa vie, que la privation de correspondances. Elles nous étaient interdites : les nombreuses croisières anglaises et turques, les rendaient trop hasardeuses. Beaucoup de lettres, confiées à de petits bâtiments aventureux, furent interceptées et scandaleusement publiées. Les secrets des familles, les plus intimes confidences, ne furent pas même respectés, et le cupide appât d'un gain coupable livra à l'impression des révélations qui ont pu troubler des familles, des aveux qui n'étaient destinés qu'à l'amitié et des plaintes dont l'effet a rejailli sur ceux qui les croyaient bien confiées au secret de la correspondance.

La fête du 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798), célébrée par les Français sur tous les points qu'ils occupaient en Égypte, fut, comme on peut le croire, plus brillante au Caire que partout ailleurs, puisque le général en chef s'y trouvait alors. Ce qu'il y eut de moins remarquable au milieu de ces solennités qui répandaient quelques moments de distraction sur la monotonie de notre vie ne fut pas, sans contredit, le discours prononcé par Bonaparte. Lorsque toutes les troupes, dans la plus belle tenue, eurent défilé devant lui, il leur dit :

Nous célébrons le premier jour de l'an VII de la République. Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français était menacée ; mais nous prîmes Toulon ; ce fut le présage de la ruine de nos ennemis.

Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dego.

L'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes.

Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges.

L'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne.

Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent ?

Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et le commerce, jusqu'au féroce Bédouin, vous fixiez les regards du monde.

Soldats, votre destinée est belle, parce que vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion qu'on a de vous. Vous mourrez avec honneur, comme les braves dont les noms sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie couverts de lauriers et de l'admiration de tous les peuples.

Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel des sollicitudes de nos compatriotes. Dans ce jour, quarante millions de citoyens pensent à nous ; tous disent : C'est à leurs travaux, à leur sang que nous devons la paix générale, le repos, la prospérité du commerce et les bienfaits de la liberté civile.

Le jour de la fête, plus de cent cinquante Français et Turcs assistèrent à un magnifique festin : le drapeau musulman flottait à côté du drapeau de la République ; le croissant figurait à côté du bonnet de la liberté ; le Coran faisait le pendant des Droits de l'homme.

Les Turcs furent assez insensibles à toutes ces choses ; mais ce qui les frappa, et fit sur eux une profonde et salutaire impression, ce fut le nombre de nos troupes, leurs manœuvres, les évolutions de notre artillerie, l'ordre et la tenue admirable qui régnaient dans tous les corps.

Vers la mi-septembre de cette année, Bonaparte fit venir dans la maison d'Elfy-Bey une demi-douzaine de femmes d'Asie, dont on lui vantait les grâces et la beauté ; mais leur tournure et leur obésité les firent renvoyer tout de suite. Peu de jours après, il se prit d'une belle passion pour Mme Fourès, femme d'un lieutenant d'infanterie (1) ; elle était très jolie, et l'extrême rareté en Egypte de femmes qui pussent plaire aux Européens rehaussait encore ses attraits. Il lui fit meubler une maison qui touchait au palais d'Elfy-Bey que nous habitions. Il lui prenait souvent fantaisie, vers les trois heures, de faire commander le dîner chez elle : j'y allais seul avec lui à sept heures, et je m'en allais à neuf heures.

Cette liaison fut bientôt la nouvelle du quartier général et devint le sujet de toutes les conversations.

Par un ménagement délicat pour M. Fourès, le général en chef lui donna une mission pour le Directoire. L'officier alla s'embarquer à Alexandrie. Le bâtiment tomba au pouvoir des Anglais. Informés des causes de la mission, ils eurent la petite malice de renvoyer en Egypte le porteur des dépêches, au lieu de le garder prisonnier.

Bonaparte désirait ardemment avoir un enfant de cette jolie femme. Je lui en parlais au déjeuner que nous faisions souvent tête à tête. « Que voulez-vous, répondait-il, la petite sotte..... n'en peut pas faire. » Elle, de son côté, lorsqu'on lui faisait sentir le grand avantage d'avoir un enfant de Bonaparte, nous répondait : « Ma foi !... ce n'est pas ma faute. »

Nous aurons plus tard occasion de reparler de cette dame.

(1) Quelle confusion ! Fourès était lieutenant au 22e de chasseurs à cheval. (D. L.)

Un de ces hommes qui, depuis tant de siècles, prédisent, dans l'Orient, l'avenir avec tant d'exactitude, mais surtout avec tant d'assurance, fut recommandé à Bonaparte, pour sa grande habileté, par les principaux habitants du Caire. Ils l'assurèrent qu'il lui dirait sa bonne aventure avec certitude. Bonaparte le fit venir, et Venture l'interprète assista à l'entrevue. Nous étions nous trois, le prophète et un cheik. Lorsque ce personnage voulut commencer ses jongleries sur le général, il s'y refusa et me dit de le laisser exercer sur moi sa profession. Je m'y prêtai sans difficulté. Pour l'intelligence de sa prophétie, je dois dire que, depuis mon arrivée au Caire, j'étais dans un état de faiblesse extrême. La navigation du Nil et la mauvaise nourriture, pendant douze jours, m'avaient exténüé. J'étais d'une maigreur affreuse et d'une pâleur extrême.

Après avoir examiné mes mains, m'avoir tâté le pouls, le front et la nuque, il prit un air composé et compatissant, haussa les épaules, et dit à Venture qu'il ne croyait pas me devoir apprendre mon sort. Je lui fis savoir qu'il pouvait dire tout ce qu'il voudrait, que cela m'était indifférent ; après beaucoup de difficultés de sa part et d'insistance de la mienne, il finit par annoncer que la terre d'Égypte me recevrait dans deux mois.

Je le remerciai et on le congédia. Quand nous fûmes seuls, le général me demanda : « Eh bien ! que dites-vous de cela ? » Je dis qu'il ne risquait pas grand'chose à annoncer ma fin. Dans l'état où je suis, il y a à parier que je succomberai ; mais si Louis m'envoie les vins que je lui ai demandés, vous verrez que je me remettrai.

CHAPITRE XXXIV

M. Berthollet et le cheik El-Bekry. — L'air de Marlborough. — Conspiration. — Révolte au Caire. — Réponse d'un factionnaire. — Mort du général Dupuy. — Ordres du général en chef. — Mort de Sulkowsky. — Regrets de Bonaparte. — Résignation des chefs du Caire — Fin de l'insurrection. — Exécutions nocturnes. — Expédition d'Eugène Beauharnais et de Crozier contre une tribu d'Arabes. — Têtes coupées. — L'ordonnateur Sucy. — Convoi de blessés. — Massacre. — Projets d'expédition en Syrie. — Lettre à Tippoo-Saib.

L'art d'imposer aux hommes a, de tout temps, occupé une grande place dans l'art de les gouverner, et ce n'était pas cette partie de la science du gouvernement que Bonaparte connaissait le moins bien. Il ne négligeait aucune occasion de faire briller aux yeux des Égyptiens la supériorité de la France, dans les sciences et les arts. Mais il arriva plus d'une fois que le simple instinct des Égyptiens déconcerta ses tentatives à cet égard. Quelques jours après la visite du prétendu prophète, dont j'ai parlé précédemment, il voulut, si je puis ainsi m'exprimer, opposer sorcier à sorcier. Pour cela, il fit inviter les principaux cheiks à des expériences de chimie que devait faire M. Berthollet. Le général s'attendait à jouir de leur étonnement ; mais tous les miracles de la transformation des liqueurs, des commotions électriques et du galvanisme ne leur causèrent aucune surprise : ils virent opérer notre habile chimiste avec un imperturbable sang-

froid. Quand M. Berthollet eut fini, le cheik El-Bekry lui fit dire par l'interprète : « Tout cela est fort beau, mais peut-il faire que je sois en même temps à Maroc et ici ? » Berthollet répondit en haussant les épaules. — « Eh bien ! dit alors le cheik, il n'est donc pas tout à fait sorcier. »

Notre musique n'avait pas non plus une grande influence sur eux ; ils restaient impassibles en écoutant tous les airs qu'on leur jouait, à l'exception toutefois de l'air de Marlborough ; quand on l'exécutait, leur physionomie s'animait, leurs traits devenaient mobiles ; et ils s'agitaient comme s'ils eussent voulu danser.

Depuis quelques semaines, la négligence, fille du temps, qui mine toutes les institutions utiles, avait rendu illusoire l'ordre donné aussitôt après notre arrivée au Caire, de surveiller les crieurs des mosquées. Ils sont dans l'habitude d'adresser en chantant, et à des heures fixes de la nuit, des prières au Prophète. Comme c'était toujours la même chose, on n'y fit plus attention. Les Turcs s'aperçurent de cette négligence. On est toujours peu satisfait des vainqueurs. Ils substituèrent aux chants religieux des appels à la révolte, et cette espèce de télégraphe verbal transmettait la provocation aux extrémités nord et sud de cette vaste contrée. Par ce moyen, et par celui des émissaires secrets qui échappaient à notre faible police, et qui répandaient des firmans vrais ou fabriqués du Grand Seigneur, démentant le prétendu accord entre la France et la Porte Ottomane et excitant à la guerre, on organisa peu à peu, dans tout le pays, le plan d'une insurrection générale, qui devait éclater partout et à un jour fixe. Le secret en fut gardé avec une constance et un scrupule que peuvent seuls

inspirer le fanatisme religieux et la haine du joug étranger. Ils ne nous tinrent aucun compte de la fête magnifique qui les avait amusés un mois auparavant.

Le dernier signal fut donné du haut des minarets, dans la nuit du 20 au 21 octobre ; et dès le matin de ce jour, on vint annoncer au quartier général que la ville du Caire était en pleine insurrection. Le général en chef n'était point, comme on l'a dit, dans l'île de Roudah ; il n'entendit pas le canon d'alarme. Il se levait quand la nouvelle arriva ; il était cinq heures. On lui rapporta que toutes les boutiques étaient fermées, les Français attaqués partout. Un moment après il apprend la mort du général Dupuy, commandant la place, tué d'un coup de lance dans la rue. Le général en chef monte sur-le-champ à cheval, suivi seulement d'une trentaine de guides. Il se porte sur tous les points menacés, rétablit la confiance et ordonne avec une grande présence d'esprit de vigoureuses dispositions pour la défense.

Le général en chef me laissa seul avec le factionnaire. Mais on lui avait rendu un compte si exact de la position des révoltés, et j'avais tant de confiance dans son esprit de prévision, dans son activité, dans la justesse de ses dispositions, que je n'eus aucune inquiétude et que j'attendis son retour avec un calme parfait. Ce calme ne fut même pas troublé lorsque je vis, de la porte qui donnait sur la place Ezbekyeh, les révoltés se porter de l'autre côté, contre la maison de M. Estève, payeur général, dont ils voulaient piller la caisse. La résistance fut assez longue pour donner aux troupes de Boulaq le temps de venir à son secours. Après la visite de tous les postes et avoir pris toutes les plus sages dispositions, Bonaparte rentra au quartier général ; comme j'étais encore auprès du faction-

naire que je n'avais pas quitté, il lui demanda en riant si j'avais eu peur. « Ah ! ma foi non, mon général, je vous assure. »

Le général Dupuy, commandant la ville, avait été tué dans les premières heures de la révolte, à la tête de sa troupe, qu'il menait contre les insurgés. J'avais dîné chez lui la veille. En m'y rendant, j'avais été arrêté sur la place du Bazar par une foule immense. On donnait la bastonnade à un homme qui venait de voler quelques dattes. J'étais à cheval, suivi d'un domestique ; l'aga que je voyais tous les jours au quartier général me reconnut, il écarta la foule : j'arrivai auprès du malheureux dont on avait suspendu le supplice. Ses cris, ses prières et celles des spectateurs les plus voisins, me déterminèrent à prier l'aga de regarder comme suffisants les coups qu'avait déjà reçus le coupable. Il y mit la meilleure grâce. On le débarrassa de ses liens et on l'emporta ; ses pieds étaient en sang. Il est impossible de peindre l'excessive joie du peuple.

Cependant l'insurrection était générale, de Syene au lac Mareotis.

A peine Bonaparte fut-il rentré au quartier général (il n'était que huit heures du matin), qu'il apprit, en déjeunant, que des Arabes bédouins à cheval menaçaient d'entrer au Caire. Il était avec ses aides de camp. Il ordonna à Sulkowsky de monter à cheval, de prendre quinze guides et de se rendre à la porte la plus menacée ; c'était celle de Bâb-en Nassr, ou porte de la Victoire. Son camarade Croizier fait observer au général en chef que Sulkowsky est à peine remis des nombreuses blessures qu'il a reçues à Salheyeh, et qui n'étaient pas encore cicatrisées. Il offre de prendre sa place. Il avait ses motifs. Bonaparte y consent facile-

ment ; mais Sulkowsky est déjà parti. Une heure à peine écoulée, un des quinze guides revient, couvert de sang, annoncer que Sulkowsky et quatorze guides ont été taillés en pièces. Cela ne fut pas long, car nous étions encore à table quand arriva cette triste nouvelle.

Ce jeune et intéressant Polonais était, ainsi que je l'ai déjà dit, un officier de la plus haute espérance, plein d'esprit et de jugement, aussi instruit que brave, aimé de nous tous. Il fut amèrement regretté de son général. J'ai du plaisir à dire du bien de ceux qui, dans ces temps malheureux, ont adouci notre position par leur aimable caractère et leur instructif entretien. Sulkowsky venait de lire le 2 septembre à l'Institut d'Égypte, dont il était membre, un rapport fort bien fait sur la route du Caire à Salheyeh.

Des mortiers furent placés sur le mont Moqattam, qui domine le Caire. La populace, repoussée de toutes les principales rues par les troupes, s'accumula dans la place de la grande mosquée et dans les petites rues qui y aboutissent, et qu'elle barricada. Le feu de l'artillerie, placée sur les hauteurs, se soutint avec vigueur pendant deux jours ; mais je ne sais pas si le bruit du tonnerre s'y est joint, comme on l'a dit, pour faire croire que le ciel se prononçait contre les insurgés. On aime toujours un peu le merveilleux.

Les principaux chefs du Caire, au nombre de douze membres du divan, avaient été arrêtés et étaient gardés à vue dans un des salons de l'hôtel du général en chef. Ils attendaient avec un calme imperturbable la mort qu'ils savaient avoir méritée. Mais Bonaparte ne les avait pris provisoirement que comme otages. L'aga, au service de Bonaparte, se promenait avec nous dans la salle ; il s'étonnait de ce que la mort n'arrivait

pas et me disait, et à tous ceux qui voulaient l'entendre, en haussant les épaules et faisant un geste qui semblait provoquer l'ordre d'agir : « Ils s'y attendent. »

Le troisième jour vit la fin de l'insurrection ; tout rentra dans l'ordre. De nombreux prisonniers furent conduits à la citadelle. Un ordre, que j'écrivais chaque soir, en faisait mettre à mort pendant la nuit une douzaine; on les enfermait ensuite dans des sacs et on les portait au Nil : cela dura assez longtemps. Il y avait beaucoup de femmes comprises dans les exécutions nocturnes. Je ne sache pas que le nombre des victimes se soit élevé à trente par jour, comme Bonaparte s'en vantait au général Reynier, à qui il écrivait, six jours après le rétablissement de la tranquillité : « Toutes les nuits nous faisons couper une trentaine de têtes et de beaucoup de chefs : cela leur servira, je crois, de bonne leçon. » Je pense qu'il exagérait un peu sa juste vengeance et qu'il y mettait du luxe.

Quelque temps après cette révolte du Caire, la nécessité d'assurer notre existence força d'en venir à un acte terrible. Une tribu d'Arabes insoumis, voisine du Caire, surprit et égorgea plusieurs Français. Le général en chef ordonna à l'aide de camp Croizier de se porter sur les lieux, de cerner la tribu, de détruire de fond en comble ses misérables huttes, de tuer tous les hommes et de conduire au Caire le reste de la population. Il était prescrit de couper la tête aux hommes, de les mettre dans des sacs et de venir les montrer au peuple du Caire. Eugène Beauharnais fut adjoint à Croizier, qui brûlait d'envie d'effacer jusqu'au souvenir de l'affaire de Damanhour, et qui partit avec joie pour cette expédition.

Le lendemain, la troupe revint. Beaucoup de femmes arabes accouchèrent dans le chemin ; des enfants pé-

rirent de faim, de chaleur et de fatigue; et, sur les quatre heures, arrivèrent sur la place Ezbekyeh des ânes chargés de sacs. Ils furent ouverts en public, et les têtes roulèrent devant la populace accourue en foule. Il m'est impossible de dire ce que j'éprouvai; mais je ne dois pas taire que cette boucherie assura pour longtemps la tranquillité et la vie des petites caravanes que le service de l'armée exigeait que l'on envoyât sur tous les points.

Le général en chef avait eu, peu de temps après la perte de sa flotte, le projet de visiter Suez, de faire examiner les traces de l'ancien canal qui unissait le Nil au golfe Arabique, et de traverser cette mer. La révolte du Caire le surprit dans ce projet qu'il ajourna au mois de décembre.

Avant de partir pour Suez, Bonaparte accorda à l'ordonnateur en chef Sucy la permission de retourner en France. Il avait reçu une blessure au poignet droit, sur le chebec *le Cerf*. C'était quelques jours après le combat de Chebreïs, et dans ces attaques journalières que nous avions à soutenir contre les fellahs et les Arabes qui nous harcelaient des deux rives. Je causais avec lui sur le pont quand il fut atteint : la blessure n'avait d'abord aucune apparence de gravité ; mais plus tard il ne pouvait plus se servir de sa main. Le général Bonaparte fit partir un bâtiment chargé de blessés et de malades à peu près incurables, au nombre de quatre-vingts environ. Presque tout le monde enviait leur sort ; c'était à qui partirait avec eux : mais on fut très sévère sur ce point. Les désappointés n'eurent pas lieu de s'en repentir : on ne sait jamais ce qu'on désire. Le capitaine Marengo aborda à Augusta, croyant toucher à une terre amie ; on lui imposa une quarantaine de vingt-deux jours, et l'on

donna avis de l'arrivée de ce bâtiment à la Cour qui était à Palerme. Ils furent massacrés, et le massacre eut lieu le 25 janvier 1799 : une frégate napolitaine sauva vingt et un Français ; mais on les conduisit à Messine, où ils furent détenus.

On nous a raconté dans le temps, en Égypte, que le nom sacré de la religion avait été invoqué pour exciter à cette action barbare, et que ses insignes étaient déployés pendant le massacre et pour l'encourager.

Avant d'avoir pris la résolution d'attaquer l'avant-garde des Turcs, dans les vallées de la Syrie, Bonaparte pensait encore au projet d'aller attaquer l'Inde britannique, par la Perse. Il avait acquis la certitude, par des agents envoyés sur les lieux, que le schah de Perse consentirait, moyennant un paiement fait d'avance, à laisser établir dans les lieux que l'on désignerait des magasins d'objets militaires, d'habillement et d'équipement. Bonaparte m'a dit souvent que si, après la soumission de l'Égypte, il eût eu quinze mille hommes à y laisser et trente mille hommes disponibles, il marchait sur l'Euphrate : il avait plusieurs fois, dans la journée, l'attention fixée sur les déserts qu'il faut traverser pour arriver en Perse. Combien de fois ne s'est-il pas couché à plat ventre sur les belles cartes qu'il avait apportées? Il me faisait placer à côté de lui pour me développer cette marche. Cela lui rappelait les triomphes d'Alexandre, son héros favori auquel il désirait tant d'associer son nom. Mais je dois dire qu'il sentait bien que tous ces projets étaient trop peu en harmonie avec nos moyens, la faiblesse du gouvernement et le dégoût qu'éprouvait déjà l'armée dans ces déserts : les privations et la misère sont inséparables de toutes ces opérations lointaines.

Cette idée favorite le poursuivit encore quinze jours avant que son départ fût arrêté pour la Syrie, et il écrivit, le 25 janvier 1799, à Tippoo-Saïb :

Vous aurez déjà été instruit de mon arrivée, sur les bords de la mer Rouge, avec une armée innombrable et invincible, remplie du désir de vous délivrer du joug de fer de l'Angleterre.

Je m'empresse de vous faire connaître le désir que j'ai que vous me donniez, par la voie de Mascate ou de Moka, des nouvelles de la situation politique dans laquelle vous vous trouvez. Je désirerais même que vous pussiez envoyer à Suez ou au grand Caire quelque homme adroit qui eût votre confiance, avec lequel je pusse conférer.

CHAPITRE XXXV

Départ du général en chef pour Suez. — Froid extraordinaire. — Ossements brûlés. — Passage de la mer Rouge. — La fontaine de Moïse. — Cénobites du mont Sinaï. — Découverte d'un canal construit. — Retour à Suez. — Erreur fâcheuse d'un guide. — Désordre et danger général. — Retour au Caire. — Emprunt d'argent à Gènes. — Nouveaux projets sur la Syrie. — Mécontentement de la Porte Ottomane. — Acte d'hostilité. — Nouvelles douteuses de France. — M. de Livron et M. Hamelin. — Plan arrêté d'entrée en Asie. — Fragment d'une lettre à Desaix sur des bruits de guerre en Europe.

Nous partîmes pour Suez, le 24 décembre, et nous y arrivâmes le 26. La veille, on avait campé dans le désert, quelques lieues avant Ageroud, non loin d'un petit arbre qui est une rareté dans ces déserts. Nous avions éprouvé pendant le jour une grande chaleur; mais le soir, à onze heures, le froid se fit sentir en raison inverse de la température de la journée. Bonaparte s'en plaignit aussi. Ce désert, route des caravanes de Suez, de Tor et des contrées situées au nord de l'Arabie, voit depuis des siècles périr, par beaucoup de causes, tant d'êtres qui le traversent, que leurs ossements, semés sur le chemin, l'indiquent parfaitement. Pour suppléer au bois qui manquait entièrement, nous ramassâmes une quantité considérable de ces débris d'hommes et d'animaux de toute espèce; Monge lui-même fit le sacrifice de quelques-unes des têtes extraordinaires qu'il avait remarquées sur la

route et placées dans la berline du général en chef : elle transportait à Suez ses papiers et ses cartes, Monge, Berthollet et moi quand j'y voulais monter. Jamais, probablement, une pareille voiture n'avait foulé ces sables et ces cailloux roulés. A peine eut-on allumé cet amas d'ossements, qu'une odeur insupportable nous obligea de lever notre petit camp et de le porter beaucoup plus en avant, l'eau étant trop rare pour qu'on eût l'idée de l'employer à éteindre ce foyer infect.

Bonaparte employa la journée du 27 à visiter la ville et le port de Suez, et à donner des ordres pour quelques ouvrages de fortification et à la marine. Il craignait, ce qui advint en effet après son départ d'Egypte, l'arrivée de quelque corps venant des Indes orientales, qu'il avait eu le dessein d'envahir ; ces corps contribuèrent au contraire à la perte de sa conquête.

Le 28, au matin, nous passâmes la mer Rouge à *pied sec* (1), pour aller aux fontaines de Moïse, qui sont à peu près à un myriamètre de la côte orientale, et un peu au sud-est de Suez : le golfe arabique se termine à environ cinq mille mètres au nord de cette ville. La mer Rouge n'a pas, près du port, plus de quinze cents mètres de largeur. Elle est toujours guéable à marée basse. Les caravanes de Tor et du mont Sinaï passent toujours en cet endroit, soit pour aller en Égypte, soit pour en revenir. Cela abrège leur chemin à peu près d'un myriamètre. La marée, à Suez, est de cinq à six pieds ; lorsque le vent souffle avec force, elle est souvent de neuf à dix pieds.

Nous passâmes quelques heures assis auprès de la

(1) De temps immémorial, les populations qui traversent cette route l'appellent El-Mâhâdyeh, le passage.

source la plus considérable de ce que l'on appelle la fontaine de Moïse, qui n'est pas, comme je l'ai lu dans un livre scientifique, sur la rive occidentale du golfe arabique, mais bien en Asie, sur la rive orientale. L'eau de ces fontaines nous servit à faire du café, que le goût saumâtre qu'elle lui avait communiqué rendait à peine potable.

Je ne dirai rien des *Cénobites* du mont Sinaï, je n'ai pas eu l'honneur de les voir; je n'ai pas vu non plus le registre qui contient les noms d'Ali, de Salah-Eddin, d'Ibrahim ou d'Abraham, sur lequel Bonaparte doit avoir inscrit son nom. J'ai bien aperçu de loin quelques monts élevés que l'on nous dit être le mont Sinaï, et qui en effet étaient dans cette direction. J'ai causé, par l'intermédiaire d'un interprète, avec quelques chefs arabes de Tor et des environs. On leur avait fait connaître notre voyage, et qu'ils pouvaient venir *aux sources* remercier le général français de la protection accordée à leurs caravanes et à leur commerce avec l'Égypte. Bonaparte avait signé, le 19 décembre, avant de partir pour Suez, une espèce de sauvegarde, une exemption de droits pour le couvent du mont Sinaï, afin qu'il pût transmettre *aux races futures* le souvenir de notre conquête; il lui avait donné cette sauvegarde par respect pour Moïse et la nation juive, dont la cosmogonie nous rappelle les âges les plus reculés; et il la lui avait donnée aussi, parce que le couvent du mont Sinaï est habité par des hommes instruits et policés au milieu de la barbarie des déserts : tout se borne à cela.

Quoique l'eau des huit petites sources qui forment la fontaine de Moïse soit moins salée que celle de beaucoup de puits creusés dans d'autres parties du désert, elle est néanmoins, comme je l'ai dit, très saumâtre

et ne désaltère pas autant que l'eau douce. Cette eau s'écoule et se renouvelle continuellement; elle est transparente et n'a pas une odeur très désagréable.

En retournant le même jour à Suez, nous nous jetâmes un peu sur la gauche, pour visiter les ruines d'un grand réservoir, construit, dit-on, pendant la guerre des Vénitiens contre les Portugais, guerre qui eut lieu après la découverte du passage aux Indes orientales, en doublant le cap de Bonne-Espérance. En redescendant vers la mer, le général Bonaparte découvrit le premier un canal de trois à quatre cents mètres de longueur, assez bien conservé, et qui était construit en bonne maçonnerie; ce canal serait réparé à peu de frais. Il paraît que ces constructions servaient à conduire l'eau en abondance aux vaisseaux stationnés sur la rive orientale du golfe Arabique.

Bonaparte revint à Suez le soir du jour qu'il l'avait quitté. La nuit était profonde, lorsque nous arrivâmes au bord de la mer. La marée montait et était assez haute. On s'écarta un peu du chemin que l'on avait pris le matin. Le guide nous avait trompés, ou s'égara, nous passâmes un peu trop bas. Le désordre se mit bientôt parmi nous, mais nous ne fûmes pas perdus dans des marais, comme on l'a dit, il n'y en avait point. On ne se voyait pas, mais on criait, on s'appelait (1). Le général Caffarelli, auprès duquel j'étais par hasard dans cette bagarre courut quelque danger, parce que sa jambe de bois l'empêchait de se bien tenir sur son cheval au milieu des eaux. On vint à

(1) J'ai lu, mais je n'ai ni vu ni ouï dire alors que la marée montante serait devenue le tombeau du général en chef, si un guide de son escorte ne l'eût sauvé en l'emportant sur ses épaules. Si le danger eût été tel, tous ceux qui n'auraient pas eu quelqu'un pour les porter eussent péri, et il n'a péri personne. (*Note de la première édition.*

son secours, en le soutenant de chaque côté. Ni Berthier, dans sa relation, ni Napoléon à Sainte-Hélène, ne parlent de ce fait (1). Il aurait fallu que le guide se mît dans l'eau jusqu'au menton. Son cheval et celui du général en chef, abandonnés à eux-mêmes et dans l'obscurité, auraient mis le désordre dans la petite escorte, et le bulletin en aurait parlé ; c'est une pure invention. Bonaparte s'est tiré comme les autres du véritable danger qu'il a couru avec son escorte. Écoutons-le à Sainte-Hélène : « Profitant de la marée basse, e traversai la mer Rouge à pied sec. Au retour, je fus

(1) Voici ce que dit Napoléon dans ses *Dictées à Sainte-Hélène :* « ... La mer était un peu agitée et le vent paraissait vouloir fraîchir; la marée montait, il y avait autant de danger à aller en avant qu'à reculer. La position devint assez critique pour que le général en chef dît : « Serions-nous venus ici pour périr comme Pharaon? Ce « sera un beau texte pour les prédicateurs de Rome!... » Ce furent les nommés Louis et Carbonnel, de la compagnie des guides, qui découvrirent le passage. Louis revint à la rencontre; il avait touché bord, mais il n'y avait pas un moment à perdre, l'eau montait à chaque moment. Caffarelli était plus embarrassant que les autres, à cause de sa jambe de bois; deux hommes de cinq pieds dix pouces, nageant parfaitement bien, se chargèrent de le sauver; c'étaient des hommes d'honneur, dignes de toute confiance. Rassuré sur ce point, le général en chef se hâta pour gagner la terre. Se trouvant sous le vent, il entendit derrière lui une vive dispute et des cris. Il supposa que Louis et Carbonnel avaient abandonné le général Caffarelli. Il retourna sur ses pas : c'était l'opposé ; celui-ci ordonnait aux deux hommes de l'abandonner. « Je ne veux pas, leur disait-il, être la « cause de la mort de deux braves ; il est impossible que je m'en « puisse tirer; vous êtes en arrière de tout le monde; puisque je « dois mourir, je veux mourir seul. » La présence du général en chef fit finir cette querelle. On se hâta; on toucha la terre; Caffarelli en fut quitte pour sa jambe de bois; ce qui lui arrivait du reste toutes les semaines... »

Le lendemain de son retour au Caire, le général en chef n'oublia pas le sauveteur de Caffarelli. Il écrivit à Berthier :

« Le citoyen Louis, guide à cheval, est nommé brigadier. Il lui sera fait présent d'un sabre sur lequel sera écrit, sur un côté : *Le général Bonaparte au guide à cheval Louis;* sur l'autre côté : *Passage de la mer Rouge.* » (D. L.)

pris par la nuit, et m'égarai au milieu de la marée montante; je courus le plus grand danger. Je faillis périr de la même manière que Pharaon, ce qui n'eût pas manqué de fournir à tous les prédicateurs de la chrétienté un texte magnifique contre moi. »

Tout cela est exact : la petite caravane des fontaines de Moïse courut le même danger que Pharaon, et elle aurait pu périr comme lui, mais sans miracle, comme on peut l'assurer, lorsque l'on a été sur les lieux.

Le lendemain matin, le général en chef remontant à pied avec moi la rive occidentale du golfe, vit un homme à cheval venir à nous. Il n'avança plus. Le cavalier approcha; c'était un des guides, un nommé Semin, qui, se trouvant un peu en retard au retour des fontaines et entendant les cris qui venaient de la mer, ne voulut point s'y hasarder seul et sans guide. Il avait remonté la rive orientale, doublé le golfe, et revenait à Suez quand il rencontra son général.

Dès qu'il nous eut quittés, Bonaparte me dit : « Le drôle n'est pas sot. » Il le reconnaissait, l'ayant employé comme surveillant dans son hôtel de la rue de la Victoire.

En retournant au Caire, le général en chef voulut reconnaître les traces de l'emplacement du canal qui, dans les temps anciens, unissait la mer Rouge au Nil, par Belbeys. M. Lepère membre de l'Institut d'Égypte, actuellement inspecteur général des ponts et chaussées, a fait sur les lieux, par ordre du général en chef, un fort beau travail que l'on peut consulter avec confiance, pour avoir une juste idée de cette ancienne communication et du niveau des deux mers. Il était difficile de faire dans ce désert, avec le peu de moyens que M. Lepère avait à sa disposition, une reconnais-

sance plus complète. Cet ouvrage, qui peut servir utilement un jour, fait honneur à son talent.

Arrivé au Caire, Bonaparte se livra de nouveau à tous les soins qu'exigeaient les besoins de l'armée et dont il ne s'était point occupé pendant sa courte absence.

Les revenus de l'Égypte étaient loin de suffire aux dépenses de l'armée. Le général Bonaparte, pour subvenir à ses dépenses particulières, tira sur Gênes, par l'entremise de M. James, diverses sommes assez considérables. Les liaisons de James avec les Bonaparte datent de cette époque. Nous le verrons plus tard jouer à la Bourse avec Lucien Bonaparte et escompter Marengo (1).

Depuis le mois d'août, le général Bonaparte avait les yeux constamment fixés sur la Syrie. L'époque d'un débarquement possible en Égypte était passée; il ne le redoutait plus que pour le mois de juillet de l'année suivante, et il répétait souvent qu'il était persuadé que ce débarquement aurait lieu. Il ne s'est pas trompé : la Porte Ottomane avait, en effet, été assez mal avisée pour ne pas croire que la conquête de l'Égypte se faisait dans son intérêt! Les faits démentaient cette assertion; on fusillait les chérifs opulents qui refusaient l'argent qu'on leur demandait. On faisait force avanies; on percevait les impôts pour notre compte; on exigeait de fortes réquisitions pour les vivres. Cela ne prouvait pas au Grand Seigneur que nous avions conquis pour lui cette province rebelle. Il

(1) Il n'est pas vrai, comme on l'a souvent répété, que Tippoo-Saïb ait écrit au général Bonaparte. Il n'a pas pu répondre à la lettre du 25 janvier. On le concevra aisément si l'on considère le grande difficulté des communications, la distance considérable et le peu de temps qui s'est écoulé, entre le 25 janvier 1799 et le 20 avril, jour où tomba l'empire de Mysore. (*Note de la première édition.*)

n'y avait pas encore un an que M. Aubert Dubayet, ambassadeur à Constantinople, avait négocié et obtenu de la Porte Ottomane cinquante mille piastres et plusieurs milliers de quintaux de grains, pour la solde et la nourriture des troupes françaises à Corfou où elles manquaient de tout. Et voilà la Porte qui se fâche parce qu'on lui prend l'Égypte en reconnaissance du service rendu à la France.

La Porte Ottomane aima mieux soutenir un rebelle qu'elle espérait soumettre un jour, qu'une puissance qui, naguère son amie, et sous le spécieux prétexte de lui ramener ses beys révoltés, lui enlevait une de ses plus belles provinces et menaçait le reste de l'Empire; une puissance avec laquelle elle avait toujours été en paix, et à laquelle elle venait de donner des preuves d'attachement et d'amitié.

Le général en chef n'eut donc plus de doute à son retour au Caire sur les décisions de la Porte, et sur le parti qu'elle avait pris.

Ceux qui croyaient, et ils étaient nombreux, que la Porte Ottomane était d'accord avec nous pour l'occupation à main armée de l'Égypte, furent tout à coup détrompés. On se demanda alors, comment on avait pu sans son consentement se livrer à une telle entreprise. On disait que si l'on avait eu la conviction contraire, rien ne justifiait l'aveuglement et la confiance de l'avoir exécutée; on accusait le général Bonaparte d'une grande témérité, si cette expédition devait produire une rupture entre la France et l'empire ottoman et ses alliés; à quoi bon alors jeter ainsi sur de lointains rivages l'élite de l'armée française. Kleber me répéta souvent, à Saint-Jean-d'Acre, que ces réflexions l'avaient sérieusement occupé, ainsi que beaucoup de généraux et de chefs de corps.

Bonaparte ne redoutait plus pour cette année qu'une expédition par Gaza et El-A'rych, dont les troupes de Djezzar venaient en effet de s'emparer; cette occupation fut regardée avec raison comme un véritable acte d'hostilité. Le traitement cruel que le bourreau de la Syrie fit éprouver à ceux qui avaient été chargés auprès de lui d'ouvertures pacifiques, ne pouvait plus laisser d'incertitudes sur les intentions de la Turquie. Beauvoisin n'avait pas été reçu par Djezzar qui ne répondit pas aux lettres dont cet envoyé était porteur. Cet adjudant général était arrivé à Saint-Jean-d'Acre, le 5 septembre 1798. Le jeune Mailly de Château-Renaud avait été fait prisonnier par Djezzar contre tous les droits en usage pour les parlementaires. La guerre se trouvait donc déclarée de fait. Il faut la prévenir, pensait Bonaparte, il faut détruire cette avant-garde de la Porte Ottomane, renverser les remparts de Jaffa et d'Acre, ravager le pays, et y détruire toutes les ressources, afin de rendre impossible le passage des troupes à travers un désert; ainsi fut arrêté le plan de cette expédition, sauf les arrière-pensées en cas de succès.

Au temps fixé pour son départ, Bonaparte apprit que Livron et Hamelin étaient arrivés sur un vaisseau ragusain dans le port d'Alexandrie. Nous étions sans nouvelles officielles d'Europe depuis la fin de juin de 1798. Il retardait depuis quelques jours son départ pour l'Asie, dans l'espoir qu'il recevrait des lettres; on trouvait quelque chose de vague dans les déclarations d'Hamelin, qui n'était pas venu directement de France; parti de Trieste le 24 octobre 1797, il avait relâché à Ancône et dans d'autres ports. Le jour même de son départ, Bonaparte disait que si, dans le courant de mars, il apprenait d'une manière positive que la

France fût en guerre contre les puissances de l'Europe, il partirait. Je cite ce fait, parce qu'il explique d'avance le départ qui eut lieu sept mois après, et qui a fait naître tant de suppositions ridicules, tant d'assertions inexactes.

Ainsi, nous allions entrer en Asie sans nouvelles de l'Europe, nous aventurer dans un pays ennemi, sans savoir dans quelle situation était notre patrie. Nous ne fûmes pas mieux informés deux mois plus tard; car Bonaparte écrivait à cette époque à Desaix qui était dans la haute Egypte : « Vous aurez appris les nouvelles d'Europe par le Caire ». Rien ne prouvait encore qu'il y eût la guerre.

CHAPITRE XXXVI

Projets gigantesques. — Soif de gloire. — Permission donnée à Berthier d'aller en France. — Les amours de Berthier. — Portrait adoré. — Sacrifice de Berthier. — Louis Bonaparte quitte l'Égypte. — Danger évité. — Ma famille et un premier cachemire. — Correspondance saisie. — Départ pour la Syrie. — Lettre de Marmont. — Fontaines de Mesoudyah. — Erreurs détruites. — Indiscrétion de Junot. — Jalousie de Bonaparte. — Projet de divorce. — Ma conversation sur Joséphine avec Bonaparte. — Rancune envers Junot. — Mécontentement du soldat. — Siége et prise d'El-A'rych. — Aspect de la Syrie. — Pluies. — Ramleh. — Voisinage de Jérusalem.

Bonaparte comprenait avec son habileté ordinaire les dangers qui le menaçaient du côté de l'isthme de Suez et s'occupait des moyens propres à les prévenir, en dissipant les rassemblements qui se faisaient au delà de Gaza. Mais, derrière ces dispositions naturelles, dans les circonstances où nous nous trouvions, il cachait un de ces projets gigantesques qui plaisaient tant à son imagination et dont je parlerai plus tard. Les destinées de la France, en cas de succès, auraient été alors livrées à de nouvelles et immenses combinaisons. Ce fut sur la plage de Saint-Jean-d'Acre qu'il me parla pour la première fois de cette vaste et incroyable entreprise, dont il avait peut-être déjà conçu l'idée, lorsqu'il écrivait à Kleber, quelque temps après la nuit fatale du 1er août. « Si les Anglais continuent

à inonder la Méditerranée, ils nous obligeront peut-être à faire de plus grandes choses que nous ne voulions faire. »

Un insatiable amour de la gloire, et une fausse idée de la postérité, peuvent seuls enfanter de pareils projets. Il faut en gémir pour l'humanité! C'est encore une des erreurs de notre esprit que d'attacher un si haut prix à cette postérité qui, dans les siècles innombrables des générations à venir, ne saura que peu de chose des générations actuelles, surtout en admettant comme un fait certain les révolutions physiques du globe. Parlera-t-on de nous, lorsque les vaisseaux cingleront sur nos orgueilleuses cités et sur nos fertiles campagnes!

Le général Berthier avait enfin obtenu, à force d'instances, la permission de retourner en France. On préparait depuis quelque temps pour lui, à Alexandrie, la *Courageuse*, frégate qui devait l'y conduire. Il devait partir du Caire le 29 janvier, dix jours avant le départ du quartier général pour l'expédition de la Syrie. Ses instructions lui étaient remises. Bonaparte ne le laissait partir qu'à regret, mais il ne pouvait pas laisser mourir, sous ses yeux, de la nostalgie et d'un romanesque amour, un homme qui l'avait si bien servi dans toutes ses campagnes et qui avait sollicité avec tant d'instances cette preuve de l'ancienne amitié de son général. Depuis quelque temps, d'ailleurs, le service de Berthier n'était plus actif. Ses souvenirs amoureux, exaltés jusqu'à la folie, diminuaient encore les faibles facultés qu'il avait reçues de la nature. On l'a rangé dans quelques ouvrages parmi les amoureux à grands sentiments; mais nous, insensibles que nous étions, les hommages que Berthier rendait au portrait dessiné au crayon et

parfaitement ressemblant de l'objet de son culte excitaient souvent notre gaieté.

Je portais un jour, vers les trois heures, un ordre du général en chef, au chef de l'état-major ; je le trouvai à genoux sur son petit divan, devant le portrait de Mme Visconti placé en face de la porte ; je poussai Berthier pour l'avertir que j'étais là. Il bougonna un peu, mais ne se fâcha pas.

Le moment du départ pour la Syrie approchait : encore quelques jours, et les deux amis se séparaient peut-être pour ne plus se revoir. Le général en chef en éprouvait une véritable peine. Le chef d'état-major en était bien informé. Au moment où l'on croyait que Berthier allait prendre la route d'Alexandrie, il monta chez Bonaparte. — « Vous allez donc décidément faire la guerre en Asie ? — Vous savez bien que tout est prêt ; je pars dans quelques jours. — Eh bien, je ne vous quitte pas. Je renonce de bon cœur à mon retour en France : il me serait trop pénible de vous abandonner au moment de nouveaux dangers ; voici mon passeport et mes instructions. » Bonaparte, très satisfait de cette résolution, embrassa Berthier, et toutes les froideurs qui avaient suivi sa demande de retourner en France furent dissipées par la plus sincère réconciliation ; les vrais amis de Berthier furent aussi très satisfaits. Il paraissait en effet extraordinaire que le chef d'état-major quittât l'armée au moment même où elle se lançait dans une expédition aventureuse, par le seul motif d'un amour suranné.

Fatigué de la traversée, Louis Bonaparte était resté à Alexandrie. Avant de partir pour la Syrie, le général Bonaparte cédant aux vœux de son jeune frère, à ses goûts pacifiques, à un commencement de nostalgie, consentit à son retour en France. La campagne des

rives du Jourdain approchait, et la faible santé de Louis ne lui permettait pas d'y prendre part. Louis, rendu à sa patrie, ne put partir que le 11 mars 1799, époque à laquelle nous marchions sur Ptolémaïs. Le bon jeune homme aurait pu remercier son étoile de n'avoir pas été en mesure de partir avec l'ordonnateur Sucy. Le général en chef préférait d'ailleurs envoyer ses dépèches par deux hommes de confiance. L'absence de Louis me fut très sensible.

Louis passa par Sens où il dîna chez Mme de Bourrienne, à laquelle il remit un beau châle que m'avait donné le général Berthier. C'est, je crois, le premier cachemire qui soit venu en France. Louis fut bien surpris de trouver chez Mme de Bourrienne la correspondance d'Egypte, saisie par les Anglais et imprimée à Londres. Il retrouva dans ce livre plusieurs lettres qui lui étaient adressées. Il en lut d'autres qui, dit-il, devaient troubler plus d'un ménage au retour de l'armée.

Le 11 février 1799, nous partîmes pour la Syrie, avec environ douze mille hommes. C'est à tort que l'on a publié que l'armée n'était que de six mille hommes : on a presque perdu ce nombre dans la campagne ; avec quoi serions-nous donc revenus? Il n'est pas exact non plus de dire que Kleber embarqua sa division pour Damiette : il vint commander la division qui s'y trouvait. Nous n'avions pas de marine, et nos troupes étaient trop peu nombreuses pour les exposer aux dangers d'une mer ennemie et veuve de nos vaisseaux.

Marmont, moins heureux que Kleber, ne fit pas, à son grand regret, partie de l'expédition de Syrie. Entré le premier à Malte, lors de notre traversée pour l'Égypte, il avait reçu le grade de général de brigade d'artillerie;

mais alors, relégué au commandement de l'artillerie à Alexandrie, il se regardait comme en disgrâce, tant il avait le désir de se trouver auprès du général en chef. Il m'écrivait, le 7 février 1799 :

Il y a longtemps, mon cher Bourrienne, que je ne me suis rappelé à votre souvenir. Je serais coupable de tarder davantage, car j'ai lu le post-scriptum qui me regarde dans votre dernière lettre à Lavallette. Je m'accoutume difficilement à vivre loin de mes amis, et depuis un siècle je n'ai pas vu l'ancienne famille où j'ai contracté des liaisons qui me sont chères. Je ne présume pas que ma destinée m'appelle bientôt près de vous. Heureux encore si vous pensez tous à moi, et si vous consentez au marché que Lavallette doit vous proposer de ma part.

Adieu, mon bon ami. Le bombardement nous donne quelques distractions au milieu de mes chagrins, mais ne les détruisent pas. Le général est devenu dur avec moi. Je vous embrasse tous du meilleur de mon cœur. A. Marmont.

Envoyez-moi vos lettres, j'ai un moyen sûr pour les faire parvenir. Mais point d'affaires politiques.

C'est au moment où nous allions en Syrie avec douze mille hommes et que nous en laissions à peine autant en Egypte que le Directoire publiait, d'après les nouvelles qu'il avait reçues, que nous avions soixante mille hommes d'infanterie et dix mille cavaliers, que l'armée avait doublé par les combats, et que nous n'avions perdu, depuis notre arrivée en Égypte, que trois cents hommes. Ecrivez donc l'histoire d'après de pareils documents officiels !

Nous arrivâmes un soir, vers quatre heures de l'après-midi, à Mesoudyah, ou *Lieu fortuné*. Là nous fûmes témoins d'une espèce de phénomène qui ne fut pas seulement agréable pour nous. Mesoudyah est un lieu situé sur les bords de la Méditerranée, entouré de petites dunes d'un sable très fin que les eaux pluviales, fort abondantes pendant l'hiver, pénètrent facilement.

Ces eaux se conservent sous le sable de telle sorte qu'en faisant, avec le doigt au bas de ces monticules, un trou de quatre ou cinq pouces, l'eau en jaillissait sur-le-champ. Cette eau était, à la vérité, un peu trouble, mais d'un assez bon goût ; elle serait devenue claire si nous avions eu le temps de la laisser reposer assez pour se dégager des parcelles de corps étrangers qu'elle contient.

C'était un spectacle curieux que de nous voir tous penchés sur le sable, creusant de petits puits en miniature, et mettant un amour-propre comique à obtenir la source la plus abondante. Outre cela, c'était pour nous une découverte fort importante que cette eau ; nous la trouvâmes à l'extrémité du désert, et elle ne contribua pas peu à ranimer le courage du soldat. D'ailleurs, quand on est, comme nous l'étions, assailli par toutes les privations, le moindre bien qui arrive fait naître l'espoir d'un bien nouveau ; nous touchions aux confins de la Syrie, et nous jouissions d'avance du plaisir que nous allions éprouver à fouler une terre qui nous rappellerait, par les mouvements de son sol, sa verdure et sa végétation, la terre regrettée de la patrie. Nous eûmes encore à Mesoudyah l'avantage de pouvoir nous baigner dans la mer dont les eaux n'étaient pas éloignées de plus de cinquante pas de nos sources improvisées.

Pendant que nous étions près des fontaines de Mesoudyah, sous El-A'rych, je vis un jour Bonaparte se promener seul avec Junot, comme cela lui arrivait assez souvent. J'étais à peu de distance, et je ne sais pourquoi mes yeux étaient fixés sur lui durant cette conversation. La figure toujours très pâle du général était devenue, sans que j'en pusse deviner la cause, plus pâle encore que de coutume. Il y avait quelque

chose de convulsif dans sa figure, d'égaré dans son regard, et plusieurs fois il se frappa la tête. Après un quart d'heure de conversation, il quitta Junot et revint vers moi. Je ne lui avais jamais vu l'air aussi mécontent, aussi préoccupé. Je m'avançai à sa rencontre, et dès que nous nous fûmes rejoints : « Vous ne m'êtes point attaché, » me dit-il, d'un ton brusque et sévère. « Les femmes!..... Joséphine!..... Si vous m'étiez attaché, vous m'auriez informé de tout ce que je viens d'apprendre par Junot : voilà un véritable ami. Joséphine!... et je suis à six cents lieues... vous deviez me le dire! Joséphine!... m'avoir ainsi trompé!... elle!... malheur à eux! J'exterminerai cette race de freluquets et de blondins!... Quant à elle! Le divorce!... oui, le divorce! un divorce public, éclatant!... il faut que j'écrive!... je sais tout!... C'est votre faute! vous deviez me le dire!... » Ces exclamations vives et entrecoupées, sa figure décomposée, sa voix altérée, ne m'éclairèrent que trop sur le sujet de la conversation qu'il venait d'avoir avec Junot; je vis que Junot s'était laissé entraîner, auprès de son général, à de coupables indiscrétions, et que, s'il y avait réellement des torts à reprocher à Mme Bonaparte, il les avait cruellement exagérés. Ma situation était extrêmement délicate; toutefois j'eus le bonheur de conserver mon sang-froid, et dès qu'un peu plus de calme eut succédé à ce premier emportement, je lui répondis d'abord que je ne savais rien de pareil à ce que Junot avait pu lui dire; que quand même de semblables bruits, souvent produits par la calomnie, seraient venus jusqu'à moi, si j'avais regardé comme un devoir de l'en informer, je n'aurais certainement pas choisi pour cela le moment où il était à six cents lieues de la France. Je ne lui dissimulai point combien la conduite de Junot me

paraissait blâmable, et combien il y avait peu de générosité à accuser aussi légèrement une femme, quand elle n'était pas là pour se justifier ou pour se défendre ; que ce n'était pas une grande preuve d'attachement, que de venir ajouter des tribulations domestiques aux inquiétudes déjà assez graves que lui causait la situation de ses frères d'armes au commencement d'une entreprise hasardeuse. Malgré ces premières observations, que cependant il écouta avec assez de tranquillité, le mot de divorce sortait encore de sa bouche, et il faut savoir jusqu'à quel point allait l'irritation de son âme quand elle était fatiguée par une inquiétude vive, pour se représenter quel était Bonaparte pendant cette scène pénible. Cependant je ne quittai point la partie, je revins sur ce que je lui avais déjà dit, je lui rappelai avec quelle légèreté on répandait, on accueillait des récits hasardés, amusement indiscret des oisifs et dignes du mépris des âmes fortes. Je lui parlai de sa gloire : « Ma gloire ! s'écria-t-il, eh ! je ne sais ce que je donnerais pour que ce que Junot m'a dit ne fût pas vrai, tant j'aime cette femme !... Si Joséphine est coupable, il faut que le divorce m'en sépare à jamais !... Je ne veux pas être la risée de tous les inutiles de Paris ! Je vais écrire à Joseph ; il fera prononcer le divorce ! »

Quoiqu'il fût encore très animé, il le devenait cependant un peu moins. Je saisis un moment de repos pour combattre cette idée de divorce qui semblait le dominer. Je lui représentai surtout combien, sur une révélation probablement fausse, il serait imprudent d'écrire à son frère ; « la lettre peut être interceptée, lui dis-je ; elle se ressentira du moment d'irritation qui l'aura dictée ; quant au divorce, il sera temps d'y penser plus tard, mais avec réflexion ».

Ces dernières paroles produisirent sur lui l'effet que je n'osais en espérer si promptement; il redevint tout à fait calme et m'écouta comme s'il eût senti le besoin d'aller lui-même au devant de paroles consolantes, et après cet entretien il ne me reparla plus de ce qui en avait été l'objet. Mais, quinze jours après, devant Saint-Jean-d'Acre, il me témoigna le plus vif mécontentement contre Junot, se plaignit du mal qu'il lui avait fait par des révélations indiscrètes, qu'il commençait à regarder comme *inventées* par la malignité. Je me suis aperçu, dans la suite, qu'il ne lui a jamais pardonné cette sottise; et je puis dire, presque avec certitude, que ce fut un des motifs pour lesquels Junot n'a pas été maréchal de France, comme plusieurs de ses camarades que Bonaparte avait moins aimés que lui. On doit penser que Joséphine, qui apprit plus tard, par Bonaparte lui-même, les propos de Junot, ne lui a pas porté un grand intérêt. Chacun sait qu'il est mort fou, le 27 juillet 1813 (1).

(1) On lit à ce sujet dans les *Mémoires de Mme d'Abrantès :* Comme je ne puis penser que M. de Bourrienne ait inventé cette histoire — ce qui serait indigne, — je supposerai un moment ce que M. de Bourrienne admet pendant tout le cours de ses *Mémoires :* c'est que Bonaparte a fait un conte au lieu de raconter une histoire. Je suis même certaine que M. de Bourrienne le voyait ainsi avant moi, car enfin il ne peut pas mettre en doute l'attachement de Junot pour le général Bonaparte. Cet attachement s'est montré par des preuves, lorsque ces preuves étaient des garanties. Madame Mère, le roi Joseph, le cardinal Fesch, tout ce qui existe enfin de la famille impériale peut le certifier, si la chose était nécessaire. Comment alors supposer que Junot allait affliger celui auquel son amitié idolâtre lui faisait rendre une sorte de culte, lorsque cette affliction, privée de ce qui pouvait l'adoucir, était dans l'isolement de toute consolation? Comment? Pourquoi? Dans quel but? J'ai le besoin de faire ces questions; car j'avoue que, excepté la mauvaise intention qu'il n'est pas possible de méconnaître, je comprends fort peu le *fatras* — je demande pardon de l'expression — que renferment ces quatre pages,

La petite armée se porta sur El-A'rych, où elle arriva le 17 février. Les fatigues du désert, la privation d'eau, excitèrent de violents murmures parmi les soldats pendant le trajet de l'isthme. Lorsqu'il passait quelqu'un à cheval à côté d'eux, ils affectaient de témoigner leur mécontentement. Le mieux relatif de ce cavalier provoquait les plus amers sarcasmes. Je

où il y a une foule de mots qui hurlent de se trouver ensemble. Ainsi, « Junot est coupable d'indiscrétion ; et s'il y a réellement des torts, il les a cruellement exagérés ». Dans un tort de la nature de ceux dont il est question, il n'y a jamais exagération ; le tort est ou n'est pas. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Bonaparte n'a pas pu dire, sans mentir, que Junot lui avait appris en Egypte les fautes reprochées alors à Joséphine. Un fait notoire, ignoré probablement de M. de Bourrienne, c'est que Bonaparte fut informé en Italie de ce dont il est question, que la chose était si bien connue de lui à cette époque que la personne dont il s'agit, M. Ch...s, reçut ordre de revenir en France et que peu s'en fallut qu'il ne fût fusillé. La disgrâce dans laquelle il a toujours été de Napoléon date de ce moment. Des lettres de Duroc, de M. Ch...s lui-même, ainsi que de Junot, constatent que l'amitié de ce dernier pour M. Ch...s n'a été occupée pendant dix ans qu'à combattre les préventions plus qu'injustes de Napoléon à cet égard. Or ce serait un singulier moyen employé par cette amitié, que d'etablir la culpabilité de celui qu'on veut sauver. Ensuite, jusqu'à sa mort, Junot est resté l'ami intime de M. Ch...s, en a reçu de grands services en plus d'une occasion, notamment dans les deux années qui suivirent le retour d'Égypte. Si Junot eût joué le plus lâche des rôles, ce qui d'abord n'allait pas à son caractère, comme M. Ch...s n'est pas de la race des anges, il eût au moins cessé de voir celui qui aurait agi ainsi. Enfin cela n'est pas la vérité. Quant au peu d'amitie que Bonaparte avait conserve pour Junot en raison de ces avertissements, en vérité, je ne sais ce qu'elle aurait produit s'il en eût été autrement. Il l'aurait donc fait roi comme ses frères. Quel est celui de ses camarades qui a été comblé de grâces, de faveurs, de biens, de dignités, comme Junot l'a été ? Quant au bâton de maréchal, si Junot ne l'a pas eu, M. de Bourrienne est dans la plus profonde erreur en attribuant cette sorte de défaveur à ce qu'il rapporte, et voilà à quoi l'on s'expose lorsqu'on veut écrire sur une Cour, sur des hommes qu'on a perdus de vue et qu'on ne connaît plus. Junot fut fait gouverneur de Paris — la plus belle des dignités de France, telle qu'il l'avait, — gouverneur général du Portugal avec autorite de vice-roi et, enfin, grand-officier de l'Empire. Il remplit une foule de missions, tout aussi grandes, tout aussi importantes.

n'ai jamais entendu les vers que l'on met dans leur bouche ; mais ils se permettaient les plus violents propos contre la République, contre les savants et ceux qu'ils regardaient comme les auteurs de l'expédition. Ces braves, auxquels il n'était pas étonnant que les plus grandes privations arrachassent des plaintes, adoucissaient souvent par des plaisanteries l'amertume de leur langage. Un soldat, s'apercevant que sa conversation avec son camarade affectait ceux qui l'entendaient, en changea brusquement. « Dis donc, toi, oh ! demanda-t-il à son camarade, le pacha d'Acre a-t-il de l'eau ? — Pardieu, je crois bien. — Ah ben ! s...é nom de D..., qu'il la garde bien ; il ne risque rien. » Et nous étions encore à quarante lieues de cette ville !

On a vu plusieurs fois, pendant le trajet de l'isthme, des soldats exténués de soif, ne pouvant plus attendre l'heure de la distribution de l'eau, percer les outres de provision avec leurs baïonnettes, et par cette violence, nuisible à tous, susciter de nombreuses querelles.

Le 16 février, El-A'rych se rendit. On s'est trompé, lorsqu'on a dit que la garnison de cette bicoque, renvoyée à condition de ne plus servir contre nous, s'est trouvée plus tard parmi les assiégés à Jaffa. On a ajouté que c'était pour n'être pas allée à Bagdad, d'après la capitulation, qu'on l'a fusillée dans la première de ces villes. Nous verrons plus tard la fausseté de cette assertion.

Nous eûmes, le 28 février, le premier aspect des vertes et fertiles campagnes de la Syrie, qui, sous beaucoup de rapports, nous rappelaient le climat et le pays de l'Europe. Nous avions enfin de la pluie, quelquefois un peu trop. Les sentiments qu'excitait la vue des vallées et des montagnes dissipaient un peu

les inquiétudes et les peines d'une expédition dont peu de personnes entrevoyaient le but et le terme. Il est des positions dans la vie où la moindre sensation agréable est un soulagement à tous nos maux.

Nous couchâmes le 1[er] mars à Ramleh, dans un petit couvent occupé par deux moines qui furent pleins d'attention pour nous. L'église fut accordée pour l'hôpital. Ces bons pères, en nous disant que c'était par cet endroit que la famille de Jésus-Christ avait passé pour aller en Égypte, nous montrèrent le puits qui la désaltéra et dont l'eau pure et fraîche nous fit grand plaisir.

Ramleh, l'ancienne Arimathia, est située aux pieds des monts dont le versant oriental se baigne dans le golfe Persique et le versant occidental dans la Méditerranée. Les souvenirs de notre éducation, nourrie des grandes choses qui se sont passées dans ces contrées de l'Orient, font que l'aspect de ces lieux produit sur notre imagination une mystérieuse impression. Nous n'étions plus qu'à environ six lieues de Jérusalem ; je demandai au général en chef s'il n'aurait pas le désir de passer par cette ville, célèbre sous tant de rapports : « Oh ! pour cela, non ! Jérusalem n'est point dans ma ligne d'opération ; je ne veux pas avoir affaire à des montagnards dans des chemins difficiles. Et puis, de l'autre côté du mont, je serais assailli par une nombreuse cavalerie. Je n'ambitionne pas le sort de Cassius. »

Nous n'eûmes aucun rapport avec Jérusalem, qui, de son côté, resta étrangère à cette guerre(1). On y fit

(1) Walter Scott dit, en parlant de Bonaparte, qu'il croit que ce petit officier d'artillerie avait rêvé de devenir roi de Jérusalem. Ce que je viens de dire prouve qu'il n'y pensait pas. Que signifie cette supposition gratuite de l'Écossais ? Son petit officier d'artillerie a fait un bien plus beau rêve. (*Note de la première édition*.)

seulement parvenir un écrit qui assurait les autorités qu'on n'en voulait pas à leur pays, mais que l'on désirait qu'ils restassent en paix. Il n'y eut point de réponse ; mais on n'en entendit pas parler.

Lors de notre passage à Ramleh, où j'ai vu les plus magnifiques oliviers servir à alimenter les feux des bivouacs, il pouvait y avoir de deux à trois cents chrétiens dans un état pitoyable de servitude, de misère et d'abjection. En causant avec eux, je ne pouvais me lasser d'admirer combien l'espoir des récompenses à venir soulage les maux présents ; mais j'appris de plusieurs d'entre eux qu'ils ne vivaient pas bien ensemble. Les sentiments de haine, de jalousie, ne sont pas plus étrangers à cette ignorante et misérable peuplade qu'aux habitants instruits des cités riches et populeuses : les mêmes passions se retrouvent partout où il y a des hommes réunis.

CHAPITRE XXXVII

Arrivée à Jaffa. — Prédiction réalisée. — Siège de Jaffa. — Beauharnais et Croizier. — Pillage. — Quatre mille prisonniers. — Fureur du général. — Disette de vivres. — Plaintes des Français. — Conseils de guerre. — Nécessité terrible. — Massacre. — Vanité de la gloire. — La peste. — Lannes surpris par des montagnards. — Reproches du général en chef. — Arrivée à Saint-Jean-d'Acre. — Barbarie de Djezzar. — Sidney Smith. — Attaques inutiles. — Habileté des tireurs ennemis. — Caffarelli blessé. — Dernière lecture et mort de Caffarelli. — Blessure de Duroc. — Un scorpion. — Baignades téméraires. — Mouvements en Égypte. — Perte de l'*Italie*. — Pressentiment.

En arrivant devant Jaffa, où il y avait déjà des troupes, une des premières personnes que je rencontrai fut l'adjudant général Grézieu, avec lequel j'avais eu de fréquents rapports ; en lui disant bonjour, je lui tendis la main. « Que faites-vous, bon Dieu ! me dit-il, en me repoussant par un geste assez brusque, vous pouvez avoir la peste ; on ne se touche pas ici. » Je contai ce fait au général en chef, qui me dit : « S'il a peur de la peste, il en mourra. » Nous apprîmes peu de temps après, à Saint-Jean-d'Acre, que, attaqué de cette maladie, il y avait promptement succombé : il avait été nommé, le 13 mars, commandant des provinces de Gazah et de Ramleh.

Le 4 mars, on mit le siège devant Jaffa ; cette bicoque, que l'on appelle pompeusement, pour arrondir sa phrase, l'antique Joppé, ne résista pas jusqu'au

6 mars, où elle fut prise d'assaut et livrée au pillage. Le massacre fut horrible; le général Bonaparte envoya ses aides de camp, Beauharnais et Croizier, pour apaiser, autant qu'il leur serait possible, la fureur du soldat, examiner ce qui se passait et venir lui en rendre compte. Ils apprirent qu'une forte partie de la garnison s'était retirée dans de vastes bâtiments, espèces de caravansérails formés d'une grande cour entourée de constructions. Ils y entrèrent, portant au bras leur écharpe d'aide de camp. Les Arnautes et Albanais, dont se composaient presque en totalité ces réfugiés échappés au massacre, crièrent des fenêtres qu'ils voulaient bien se rendre si on voulait leur assurer la vie sauve et les soustraire au massacre auquel la ville était condamnée ; sinon ils menaçaient de faire feu sur les aides de camp, et ils déclarèrent qu'ils se défendraient jusqu'à la dernière extrémité. Les deux officiers crurent devoir et pouvoir accéder à leur demande et les faire prisonniers, malgré l'arrêt de mort prononcé contre toute la garnison de la ville prise d'assaut. Ils les amenèrent au camp en deux troupes, dont on estima l'une à environ deux mille cinq cents hommes, l'autre à quinze cents.

Je me promenais avec le général Bonaparte devant sa tente, lorsqu'il voit arriver au camp cette masse d'hommes ; et, avant même d'avoir revu ses aides de camp, il me dit avec un profond sentiment de douleur : « Que veulent-ils que j'en fasse ? Ai-je des vivres pour les nourrir ? des bâtiments pour les transporter en Égypte ou en France ? Que diable m'ont-ils fait là ? » A leur arrivée, et après leurs explications que le général en chef demanda et reçut avec humeur, Eugène et Croizier essuyèrent les plus fortes réprimandes sur leur conduite. Mais le mal était fait;

quatre mille hommes étaient là. Il fallait prononcer sur leur sort. Les deux aides de camp observèrent qu'ils étaient seuls au milieu de nombreux ennemis et qu'il leur avait recommandé d'apaiser le carnage.

« Oui, sans doute, répliqua avec force le général en chef, pour les femmes, les enfants, les vieillards, les habitants paisibles, mais non pas pour des soldats armés ; il fallait mourir et ne pas m'amener ces malheureux. Que voulez-vous que j'en fasse ? » Ces paroles furent prononcées du ton le plus sévère.

On fit asseoir ces prisonniers pêle-mêle en avant des tentes. Une corde leur attachait les mains derrière le dos. Une sombre fureur était peinte sur leurs figures. On leur donna un peu de biscuit et de pain prélevés sur les provisions déjà très exiguës de l'armée.

Dès le premier jour on tint conseil dans la tente du général en chef sur le parti qu'il y avait à prendre. On délibéra longtemps sans rien arrêter.

Le jour suivant arrivèrent sur le soir les rapports journaliers des généraux de division. Il n'était question que de l'insuffisance des rations, des plaintes des soldats, de leurs murmures et de leur mécontentement de voir leur pain donné à des ennemis soustraits à leur légitime vengeance, puisque un arrêt de mort, conforme aux lois de la guerre, avait frappé Jaffa. Tous ces rapports étaient alarmants, surtout ceux du général Bon, qui gardait peu de mesure. Il ne s'agissait pas moins que de la crainte d'une révolte, que l'on justifiait par la gravité des circonstances.

Le conseil se réunit de nouveau ; on y appela tous les généraux de division, on y discuta pendant des heures entières sur les mesures subséquentes, avec le désir le plus sincère d'en pouvoir admettre et exécuter une qui sauvât ces malheureux.

Faut-il les renvoyer en Égypte ? Le peut-on ?

Mais il faudra leur donner une nombreuse escorte, et notre petite armée au milieu d'un pays ennemi en sera trop affaiblie. Comment d'ailleurs nourrir eux et l'escorte jusqu'au Caire, n'ayant point de vivres à leur donner en partant, et sur une route ennemie que nous venons d'épuiser, qui n'offre plus de ressources, et que peut-être nous devrons reprendre à notre retour ?

Faut-il les embarquer ?

Où sont les navires ? Où en trouver ? Tous nos instruments d'optique braqués sur la mer n'y découvraient jamais une seule voile hospitalière. Bonaparte, je l'affirme, eût regardé cet événement comme une vraie faveur *de la Fortune*. C'était, j'aime à le dire, cette unique pensée et cet unique espoir qui lui firent braver pendant trois jours les murmures de son armée. Mais ce fut toujours en vain que l'on espéra un secours étranger ; il ne vint pas.

Leur rendra-t-on une entière liberté ?

Mais ces hommes iront tout de suite à Saint-Jean-d'Acre renforcer le pacha, ou bien ils se jetteront dans les montagnes de Naplouse, nous feront beaucoup de mal sur nos derrières et sur notre flanc droit et nous donneront la mort pour prix de la vie que nous leur aurons laissée. Cela est incontestable. Qu'est-ce qu'un chien de chrétien pour un Turc ? Cela sera encore pour eux un acte religieux et méritoire aux yeux du Prophète.

Mais si on les incorporait, désarmés, dans nos troupes entre les soldats ?

Ici se représentait dans toute sa force la question des vivres. Venait ensuite le danger de pareils camarades sur une route ennemie. Qu'arriverait-il dans le cas d'un combat avant Saint-Jean-d'Acre ? Savait-on

bien ce qui se passerait sur la route? Et puis, qu'en faire au pied des remparts de cette ville, si l'on pouvait les y conduire? Les mêmes embarras de vivres, de sûreté s'accroîtraient encore.

Le troisième jour arriva sans qu'aucun moyen si désiré de salut pût être accueilli favorablement pour ces malheureux. Les murmures augmentaient dans le camp, le mal allait en croissant, le remède paraissait impossible, le danger était réel et imminent. L'ordre de les fusiller fut donné et exécuté le 10 mars. On n'a point, comme on l'a dit, séparé les Égyptiens des autres prisonniers : il n'y en avait pas.

Plusieurs de ces malheureux composant la petite colonne, qui furent expédiés sur le bord de la mer, à quelque distance de l'autre colonne, parvinrent à gagner à la nage quelques récifs assez éloignés pour que la fusillade ne pût les atteindre. Les soldats posaient leurs armes sur le sable et employaient, pour les faire revenir, les signes égyptiens de réconciliation en usage dans le pays. Ils revenaient, mais à mesure qu'ils avançaient ils trouvaient la mort et périssaient dans les flots.

Je me bornerai à ces détails sur cette horrible nécessité dont je fus témoin oculaire. D'autres qui l'ont vue comme moi m'en épargnent heureusement le sanglant récit. Cette scène atroce me fait encore frémir lorsque j'y pense, comme le jour où je la vis, et j'aimerais mieux qu'il me fût possible de l'oublier que d'être forcé de la décrire. Tout ce que l'on peut se figurer d'affreux dans ce jour de sang serait encore au-dessous de la réalité.

J'ai dit la vérité, la vérité tout entière. J'ai assisté à tous les débats, à toutes les conférences, à toutes les délibérations. L'on pense bien que je n'avais pas voix

délibérative, mais je dois déclarer que le résultat des discussions, la position de l'armée, la pénurie de vivres, son peu de forces numériques, au milieu d'un pays où chaque individu était un ennemi, eussent entraîné mon vote affirmatif si j'en eusse eu à émettre. Il fallait être là, pour bien apprécier cette horrible nécessité.

La guerre offre des chances malheureusement trop ordinaires, dans lesquelles une loi immuable de tous les temps et commune à tous les peuples a voulu que les intérêts privés fussent immolés à un grand intérêt général, et que l'humanité même fût oubliée. C'est à la postérité à juger si cette terrible position est celle dans laquelle Bonaparte s'est trouvé. Pour moi, j'en ai la conviction intime; c'est surtout d'après l'avis du comité, dont l'opinion a fini par être unanime, qu'il s'est décidé. Je dois encore à la vérité de dire qu'il ne se rendit qu'à la dernière extrémité et qu'il fut un de ceux peut-être qui virent le massacre avec le plus de douleur.

Ce fut après ce siège de Jaffa que la peste commença à se manifester avec un peu plus d'intensité (1). Nous perdîmes, par la contagion, sept à huit cents hommes, dans la campagne de Syrie.

Ce ne fut point à cette prise de Jaffa, comme le disent des historiens et des biographes, qu'eut lieu, dans l'hôpital, la scène bien imaginée pour donner lieu à un beau tableau; ce fut deux mois plus tard, au

(1) L'écrivain écossais dit que le Ciel nous envoya ce fléau pour venger le massacre de Jaffa. C'est une double niaiserie. D'abord *il était beaucoup plus simple que le Ciel empêchât le massacre*, et puis la division Kleber avait pris à Damiette les germes de cette affreuse maladie; ils se développèrent, se communiquèrent en route; mais cette peste était entrée avec nous en Syrie. (*Note de la première édition.*)

retour de Saint-Jean-d'Acre. J'en parlerai quand le moment sera venu.

Dans la marche sur Saint-Jean-d'Acre, qui commença le 14 mars, l'armée n'eut pas de ces grands triomphes ni de ces nombreux obstacles dont il est tant question dans certains ouvrages. Tout se borna à une échauffourée du général Lannes, qui, malgré les ordres contraires de Bonaparte, s'entêta à poursuivre une troupe de montagnards, dans les gorges de Naplouse. En se retirant, il trouva ces montagnards embusqués en grand nombre dans des rochers dont ils connaissaient bien les détours et d'où ils tirèrent à bout-portant sur sa troupe, sans qu'elle pût se défendre. Pendant le temps que cette folle et inutile expédition dura et la vivacité de la fusillade, Bonaparte témoigna beaucoup d'impatience, et il faut avouer que sa mauvaise humeur était bien naturelle. Les Naplousains s'arrêtèrent au débouché des montagnes. Bonaparte adressa au général Lannes les plus vifs reproches pour s'être aventuré sans utilité et avoir fait sacrifier, sans but, bon nombre de braves gens. Lannes s'excusa sur ce que les paysans l'avaient bravé et qu'il avait voulu châtier cette canaille. — « Nous ne sommes pas en position de faire de pareilles bravades, » répliqua Napoléon.

La perte ne fut pas très considérable. J'ai vu, le soir même, les rapports qui la portaient à soixante-sept hommes tués et plus de cent quarante blessés ; plusieurs l'étaient grièvement. Le bivouac fut fort triste ; la pluie tombait par torrents. Zeïtah, où nous couchâmes le 15 mars, n'offrait aucune ressource pour les blessés. La perte bien inutile que nous venions de faire semblait à plusieurs d'un mauvais augure pour la suite de notre expédition. Il faut con-

venir que le long, sanglant et infructueux siège de Saint-Jean-d'Acre et la pénible retraite jusqu'au Caire n'ont que trop confirmé ce triste pressentiment.

Nous étions, le 18 mars, devant Saint-Jean-d'Acre. En arrivant, nous apprîmes que Djezzar venait de faire couper la tête à l'envoyé Mailly de Château-Renaud et l'avait fait jeter à la mer dans un sac. Ce cruel pacha fit un grand nombre d'exécutions semblables. Les flots ramenaient fréquemment des cadavres sur le rivage, et nous les rencontrions en nous baignant.

Les détails du siège d'Acre sont assez connus. Quoique entourée d'un mur flanqué de bonnes tours, d'un fossé large et assez profond, défendue par des ouvrages d'art, cette petite forteresse ne paraissait pas devoir résister longtemps à la valeur française et à l'habileté des corps du génie et de l'artillerie. Mais la facilité et la promptitude de la prise de Jaffa aveuglèrent un peu sur la similitude apparente des deux places et sur la différence des situations respectives. A Jaffa, nous avions une artillerie suffisante ; nous n'en avions pas à Saint-Jean-d'Acre. Nous n'avions affaire à Jaffa qu'à la garnison livrée à elle même ; à Saint-Jean-d'Acre, nous avions affaire à une garnison entretenue par des renforts en hommes et en vivres, soutenue par la marine anglaise et aidée par la science européenne.

Sidney Smith est, sans contredit, celui qui nous a fait le plus de mal ; on a beaucoup parlé de ses relations avec le général en chef. Les reproches que celui-ci lui adressait de chercher à débaucher l'armée et de faire aux officiers et aux soldats des offres séduisantes étaient d'autant plus singuliers, alors même qu'ils auraient été fondés, que ces moyens sont fré-

quemment mis en usage par tous ceux qui font la guerre. Quant à l'embarquement des prisonniers français sur un bâtiment où était la peste, l'invraisemblance seule, mais surtout les faits notoires, repoussent cette odieuse accusation. J'ai, dans le temps, bien observé Sidney Smith, et j'ai remarqué chez lui un esprit chevaleresque qui l'entraînait quelquefois à d'insignifiantes bizarreries. Mais j'affirme que sa conduite envers les Français fut celle d'un loyal ennemi. J'ai vu plusieurs lettres dans lesquelles on lui témoignait que l'on était très sensible aux bons traitements qu'éprouvaient les Français lorsqu'ils tombaient entre ses mains. Que l'on examine la conduite de Sidney, avant la capitulation d'El-A'rych et après sa rupture, et que l'on juge de son caractère et de sa moralité.

Toutes les dispositions, tous les ouvrages, toutes les attaques furent faits avec cette légèreté et cette insouciance qu'inspire une trop grande confiance. Kleber, se promenant avec moi dans les lignes du camp, me témoigna souvent sa surprise et son mécontentement. « La tranchée, disait-il, ne m'ira pas jusqu'au genou. » Il fallait nécessairement de l'artillerie de siège : on commença avec de l'artillerie de campagne. Cela encouragea les assiégés qui s'aperçurent de la faiblesse de nos moyens. L'artillerie de siège, uniquement composée de trois pièces de 24 et de six de 18, n'arriva, avec les plus grandes difficultés, que dans les derniers jours d'avril, et déjà trois assauts avaient eu lieu avec une perte sensible; dès le 4 mai, l'on commença à manquer de poudre. Cette cruelle disette força de ralentir le feu. Les boulets manquaient aussi, et un ordre du jour fixa le prix que l'on donnerait, selon le calibre, pour chaque boulet que l'on ramasserait, venant de la place et des vaisseaux de

ligne, le *Tigre* et le *Thésée*, qui étaient en station sur les deux côtés de la rade; ces deux vaisseaux gênaient la communication du camp avec la tranchée, mais ils faisaient plus de bruit que de mal. Un boulet tua un officier la veille de la levée du siège.

L'ennemi avait, derrière ses murailles, des tireurs, la plupart de l'Albanie, d'une grande habileté. Ils plaçaient des pierres les unes sur les autres au-dessus du mur, passaient leurs armes à feu dans les ouvertures de ces pierres, et, tout à fait à couvert, tiraient avec une désespérante justesse.

Le 9 avril, le général Caffarelli, si connu par son courage et ses talents, parcourait la tranchée, le poing appuyé sur sa hanche pour faire équilibre à la gêne que lui causait sa jambe de bois. Le coude seul du général Caffarelli dépassait la tranchée. On le prévint que les balles ennemies, tirées de près, ne manquaient pas le plus petit objet; il ne fit aucun cas de cette observation et, peu d'instants après, l'articulation de son coude fut fracassée; l'amputation du bras fut jugée indispensable. Le général y survécut dix-huit jours. Bonaparte allait régulièrement deux fois par jour dans sa tente. Par son ordre, d'accord avec mon amitié pour Caffarelli, je ne le quittais presque pas. Un peu avant ses derniers moments, il me dit : « Mon cher Bourrienne, lisez-moi, je vous prie, la préface de Voltaire à *l'Esprit des Lois*. » Lorsque je rentrai dans la tente du général en chef, il me demanda : « Comment va Caffarelli ? — Il est près de sa fin ; il m'a demandé de lui lire la préface de Voltaire à *l'Esprit des Lois*. Le sommeil l'a pris. — Bah! il a voulu entendre cette préface! C'est drôle ! » Bonaparte alla le voir; mais il dormait. J'y retournai et je reçus son dernier soupir, qu'il rendit la même nuit avec la plus

grande tranquillité. Sa mort excita les regrets des militaires et des savants qui se trouvaient avec nous. Regrets légitimes, bien dus à l'homme distingué qui réunissait des connaissances fort étendues à un grand courage et à une belle âme!

Dans l'assaut du 10 mai, Bonaparte se rendit de bon matin à la tranchée. Croizier dont j'ai parlé, lors de notre arrivée à Damanhour et de la prise de Jaffa, avait en vain cherché la mort depuis le commencement du siège. La vie lui était devenue plus insupportable encore depuis l'affaire malheureuse de Jaffa. Il accompagna, comme à l'ordinaire, son général à la tranchée. Convaincu que la fin du siège, que l'on croyait prochaine, allait retarder indéfiniment la mort qu'il cherchait, il monta sur une batterie. Dans cette position, sa taille élevée provoqua sans utilité tous les coups de l'ennemi. « Croizier, descendez, je vous l'ordonne, vous n'avez rien à faire là, » lui cria Bonaparte d'une voix forte et impérieuse. Croizier resta sans répondre; un instant après, une balle lui traversa la jambe droite. L'amputation ne parut pas indispensable. Le jour du départ, on le plaça sur un brancard; seize hommes le portaient alternativement, en se relayant par huit. Je reçus son dernier adieu entre Gaza et El-A'rych, où il mourut du tétanos. Son modeste tombeau ne sera pas souvent troublé.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre dura soixante jours. Il y eut huit assauts et douze sorties. A l'assaut du 8 mai, plus de deux cents hommes pénétrèrent dans la ville. On criait déjà victoire; mais la brèche, prise à revers par les Turcs, ne fut plus abordée qu'avec un peu d'incertitude, et les deux cents hommes entrés dans la ville ne furent pas appuyés; les rues étaient barricadées. Les cris, les hurlements des femmes qui

les parcouraient et excitaient les habitants en jetant, selon l'habitude du pays, la poussière en l'air, tout contribua à rendre inutile cette courte occupation de la ville par une poignée d'hommes qui, ne se voyant pas soutenus, rétrogradèrent vers la brèche. Mais plusieurs de ceux qui ne purent la gagner périrent dans la ville. A cet assaut, Duroc, qui était dans la tranchée, fut blessé à la cuisse droite par un éclat d'obus lancé contre les fortifications. Ce coup ne lui enleva heureusement la chair que jusqu'à l'os qui resta intact. Il avait une tente commune avec plusieurs autres aides de camp. Pour qu'il fût mieux, je lui donnai la mienne. Je ne le quittais presque pas. En entrant un jour dans sa tente, vers midi, je le trouvai dormant d'un profond sommeil. L'excessive chaleur l'avait forcé de se débarrasser de tout vêtement, et une partie de sa plaie était à découvert. J'aperçus un scorpion assez petit qui était monté par le pied du lit de camp et qui gagnait la blessure; j'eus le bonheur de le jeter par terre. Le mouvement un peu brusque de ma main réveilla le blessé.

Nous nous baignions souvent dans la mer; il y avait des jours où les Anglais, probablement excités par les boissons, lâchaient des bordées sur nos têtes flottantes. Je ne sache pas qu'il en soit jamais résulté aucun accident. Convaincus de leur impossibilité à nous atteindre, nous n'y faisions presque aucune attention. Cela même nous divertissait.

Si l'on eût mis moins de précipitation dans l'attaque et que l'on eût entrepris le siège d'Acre selon les règles de la guerre, il n'eût pas duré trois jours; et un assaut comme celui du 8 mai eût suffi. Si, dans la position où nous étions le jour où nous vîmes les remparts d'Acre, l'on eût jugé avec moins de légèreté

la force de la place, si l'on eût aussi tenu compte de l'active participation des Anglais et de la Porte ottomane, de notre manque absolu de pièces de calibre, de notre pénurie de poudres, de la difficulté de se procurer des vivres, etc., certes l'on n'eût pas entrepris ce siège, et c'eût été beaucoup plus sage.

Vers la fin du siège, le général en chef reçut des nouvelles qui lui annonçaient quelques soulèvements peu considérables dans l'Égypte septentrionale : un ange les avait suscités ; il avait daigné prendre un nom et se faire appeler El-Mohdy. Cette religieuse folie n'avait pas duré longtemps. Tout fut bientôt apaisé. Cela se borna, de la part de ce fanatique qui s'enveloppait de mystère, à jeter sur nos derrières quelques vagabonds, dont les illusions furent dissipées à coups de fusil.

Je m'étonnais qu'il n'y eut pas de nouvelles de la haute Égypte. « Desaix y est, me dit Bonaparte, je suis tranquille. » Mais peu de jours après il reçut des nouvelles de ce général qui battait et poursuivait sans cesse l'infatigable Mourad et ses adhérents. Ces dépêches de Desaix apprirent à Bonaparte qu'une très belle et très grande *djerme* (bateau du Nil), qu'il avait surnommée *l'Italie*, avait échoué sur la rive occidentale du Nil, au village de Benouth, après un combat opiniâtre, qui l'avait contrainte de se retirer. Cette djerme portait une grande partie de la musique de la 61e demi-brigade, quelques hommes armés, des blessés et quelques provisions. Le commandant Morandi, après avoir, par un feu soutenu, tué une grande quantité de fellahs et d'Arabes, n'ayant plus d'espoir et ne voulant pas se rendre à ces barbares, mit le feu aux poudres. Il expira dans les flots. Tous ceux qui échappèrent aux flammes furent massacrés par les Arabes d'Yambo qui

passent pour les plus féroces du pays. Les lettres particulières qui accompagnaient cette dépêche disaient que ces barbares avaient poussé la cruauté jusqu'à attacher les prisonniers à des arbres et à les faire périr dans d'affreux tourments, au son de la musique qu'étaient forcés de faire entendre leurs malheureux camarades ; tous périrent de la même manière jusqu'au dernier. Cette triste nouvelle, avec ses horribles détails, et le nom de la djerme, frappèrent vivement le général qui me dit avec un accent prophétique : « Mon cher, *l'Italie* est perdue pour la France ; c'en est fait, mes pressentiments ne me trompent jamais ! » Je lui fis observer qu'il ne pouvait y avoir réellement aucun rapport entre l'Italie et une barque détruite à huit cents lieues de là, et à laquelle il avait donné le nom de ce pays. Rien ne put le faire revenir de ce qui l'avait frappé d'abord ; le pressentiment devait se réaliser sous peu.

CHAPITRE XXXVIII

Levée du siège de Saint-Jean-d'Acre. — Nominations dans le bulletin. — Le général me défend d'aller au feu. — Illusions de Bonaparte sur la prise d'Acre. — Projets gigantesques. — Un nouvel empire en idée. — Notes prises après une conversation remarquable. — Les Druses. — Erreurs d'un grand nombre d'écrivains. — Origine de ces erreurs. — Vérité rétablie. — Fin de la désastreuse expédition sur Acre. — Le mont Carmel. — Murat et Mourad-Bey. — Les blessés et les pestiférés. — Souffrance et égoïsme. — Ordre d'aller à pied. — Vivacité du général avec l'écuyer Vigogne. — Crainte inspirée par les pestiférés. — Sables mouvants. — Perte de canons. — Passage à Césarée. — Retour à Jaffa. — Coup de fusil tiré sur Bonaparte. — Bonaparte à l'hôpital des pestiférés. — Erreurs relevées. — Potion. — La vérité sur les événements de Jaffa. — Inexactitude des rapports. — Examen d'un jugement de Bonaparte à Sainte-Hélène.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre fut levé le 20 mai. Il avait coûté près de trois mille hommes tués, morts de la peste ou de leurs blessures. Il y eut un grand nombre de blessés mortellement. On a porté la perte des Français, dans les bulletins toujours véridiques, comme chacun sait, à cinq cents hommes tués et mille blessés, et la perte de l'ennemi à plus de quinze mille hommes. Les bulletins seront des pièces curieuses pour l'histoire, mais ce ne sera certes pas sous le rapport de la vérité. Bonaparte attachait la plus grande importance à ces pièces, presque toujours rédigées par lui-même ou corrigées par lui lorsqu'elles venaient d'une source étrangère et que la rédaction ne lui plai-

sait pas. Il faut avouer que rien alors ne flattait plus l'amour-propre que d'être désigné dans un bulletin. Bonaparte le savait, et il regardait comme une grande récompense d'y être nommé et comme un grand désappointement de n'y pas figurer. Le général Berthier, auquel j'avais souvent témoigné le vif désir de voir de près les travaux du siège, m'y emmena ; et il en parla, malgré la promesse de se taire, au général en chef qui m'avait défendu d'y aller? « Qu'alliez-vous faire là ? me dit Bonaparte avec assez de sévérité ; ce n'est pas là votre place. » Je lui fis observer que Berthier m'avait dit qu'il n'y aurait pas d'assaut ce jour-là et qu'il ne croyait pas qu'il y eût de sortie, parce que la garnison en avait fait une la veille. « Qu'importe, il pouvait y en avoir une. Ce sont ceux qui n'ont que faire là qui en sont toujours les premières victimes. Chacun son métier. Blessé ou tué, je ne vous aurais pas même nommé dans le bulletin. On se serait moqué de vous, et on aurait bien fait. »

Bonaparte, n'ayant point jusqu'alors éprouvé de revers et ayant toujours marché de triomphes en triomphes, croyait fermement à la prise de Saint-Jean-d'Acre. Dans ses lettres aux généraux, en Égypte, il la fixait au 25 avril. Il comptait que le grand assaut, pour se loger dans la tour, ne pourrait avoir lieu que ce jour-là ; on le donna vingt-quatre heures plus tôt. Il écrivait à Desaix, le 19 avril : « Je compte être maître d'Acre dans six jours. » Il mandait à Junot, le 2 mai : « Nos pièces de 18 et de 24 sont arrivées ; nous espérons sous peu de jours entrer dans Acre. Le feu de leur artillerie est entièrement éteint. » On a imprimé, sous la date du 30 floréal, des lettres par lesquelles il annonce à Dugua et à Poussielgue qu'il sera dans Acre le 6 floréal, qu'on peut compter

là-dessus. Il y a évidemment erreur. « Les plus petites circonstances entraînent les plus grands événements, a dit, d'après le *Mémorial*, Napoléon à Sainte-Hélène ; si Saint-Jean-d'Acre fût tombé, je changeais la face du monde. » Et puis : « Le sort de l'Orient est dans cette bicoque. » Cette idée n'est pas une de ces idées qu'il n'a eues qu'à Sainte-Hélène ; ces mêmes paroles, il les a souvent prononcées à Saint-Jean-d'Acre. Des projets gigantesques l'ont tourmenté sur le rivage de Ptolémaïs, comme le tourmentait probablement à Sainte-Hélène le regret de ne les avoir point exécutés. On a des traces de ce projet dans ce qu'il écrivait à Kleber et au Directoire ; mais on va voir la compensation qu'il trouvait, si cette entreprise contre Saint-Jean-d'Acre échouait.

Voici la conversation qu'il eut avec moi, après le malheureux assaut du 8 mai, où son ami le général Lannes fut blessé. Nous nous promenions tous deux presque tous les soirs à peu de distance des bords de la mer. Le lendemain de cet infructueux assaut, Bonaparte, affligé de voir le sang de tant de braves inutilement répandu, me dit : « Oui, Bourrienne, je vois que cette misérable bicoque m'a coûté bien du monde et pris bien du temps. Mais les choses sont trop avancées pour ne pas tenter encore un dernier effort. Si je réussis, comme je le crois, je trouverai dans la ville les trésors du pacha et des armes pour trois cent mille hommes. Je soulève et j'arme toute la Syrie, qu'a tant indignée la férocité de Djezzar, dont vous avez vu que la population demandait à chaque assaut la chute à Dieu. Je marche sur Damas et Alep. Je grossis mon armée, en avançant dans le pays. de tous les mécontents ; j'annonce au peuple l'abolition de la servitude et des gouvernements tyranniques des pachas.

J'arrive à Constantinople avec des masses armées. Je renverse l'empire turc. Je fonde dans l'Orient un nouvel et grand empire qui fixera ma place dans la postérité, et peut-être retournerai-je à Paris par Andrinople ou par Vienne, après avoir anéanti la Maison d'Autriche. » Après quelques observations que m'inspirait un si vaste projet, il reprit : « Eh ! ne voyez-vous pas que les Druses n'attendent que la prise d'Acre pour se soulever ? Ne m'a-t-on pas déjà offert les clefs de Damas ? J'ai ajourné jusqu'à la prise de ces murailles, parce qu'à présent je ne pourrais pas tirer parti de cette grande ville. Par l'opération que je médite, j'empêche toute espèce de secours aux beys d'Égypte, et j'assure cette conquête. Je ferai nommer Desaix général en chef. Si je ne réussis pas dans le dernier assaut que je veux tenter, je pars sur-le-champ ; le temps me presse. Je ne serai point au Caire avant la mi-juin. Les vents sont alors favorables pour aller du nord en Égypte. Constantinople enverra des troupes à Alexandrie et à Rosette ; il faut que j'y sois. Quant à l'armée qui viendra plus tard par terre, je ne la crains pas cette année. Je ferai tout détruire jusqu'à l'entrée du désert. Je rendrai impossible le passage d'une armée d'ici à deux ans. Elle ne vit pas au milieu des ruines. »

Dès que je fus rentré dans ma tente, je jetai sur le papier cette conversation dont j'avais encore la tête et le cœur tout pleins. Je serais presque tenté de dire qu'il n'y a pas un mot de différence. Je dois ajouter qu'il est constant que, pendant tout le siège, notre camp fut rempli d'habitants du pays qui invoquaient le ciel pour le succès de nos armes et qui ne manquaient jamais à chaque assaut de lui adresser leurs ferventes prières. Beaucoup d'entre eux s'agenouillaient, la face

tournée vers la ville. Il est vrai aussi que la ville de Damas fit offrir ses clefs à Bonaparte. Tout cela le flattait pour l'exécution de son plan favori.

Comme dans la situation des choses que je connaissais bien, et surtout depuis le dernier assaut, je ne croyais plus à la possibilité de la prise de Saint-Jean-d'Acre, je ne lui témoignai que de l'étonnement sur ce qu'il y avait de gigantesque dans une telle entreprise. La dernière partie de son entretien, qui portait, non plus sur des illusions, mais sur des réalités dépendant entièrement de lui, excita en moi un sentiment bien pénible. Je ne pouvais me faire à l'idée de la dévastation générale, du ravage et de l'incendie prémédités d'un pays de cinquante lieues d'étendue, tristes suites des nécessités de la guerre.

Les Druses, sur lesquels Bonaparte comptait beaucoup, et que l'on regarde comme des demi-chrétiens, adorateurs de la croix et descendants des Croisés, ne sont ni l'un ni l'autre. Cette erreur a encore été avancée dans un ouvrage nouveau, où on les appelle peuplades chrétiennes. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit un écrivain judicieux dont les récits sur l'Orient ne nous ont jamais trompés, tandis que M. Savary n'a fait qu'un roman. Nous apprîmes au Caire que celui-ci avait rédigé fort tranquillement dans sa chambre son voyage d'après les renseignements les plus contradictoires et les plus absurdes, et quand il dit : J'ai vu telle chose, j'ai parlé à tel cheik, il n'a rien vu, il n'a parlé à personne.

Les Druses, qui habitent la partie de la Syrie située entre la rivière de Rab et la vallée de Beyac jusqu'à Sour, sont une secte de musulmans qui s'est formée au commencement du XIe siècle. Elle a pour principes qu'il est inutile de pratiquer le jeûne, la prière, la

circoncision, le pèlerinage, et d'observer les fêtes; que les prohibitions de vin et de porc sont absurdes; que les mariages des frères et des sœurs, des pères et des enfants sont licites. Dans les premières années du XVIIe siècle, l'émir des Druses, Fâhr-el-Din, vulgairement appelé Fakardin, vint à Florence, à la Cour de Médicis, solliciter l'appui qu'on lui promettait depuis longtemps pour résister aux Turcs. On chercha alors ce qu'étaient les Druses et leur religion, religion si équivoque que l'on ne savait s'ils étaient chrétiens ou musulmans. On se rappela alors les Croisades, et l'on se figura qu'un peuple réfugié dans les montagnes, et ennemi des Turcs, devait être une race de Croisés. Fâhr-el-Din accrédita ce préjugé qui lui était favorable. Il eut même l'adresse de réclamer des alliances avec la Maison de Lorraine. Des savants dans l'art de trouver des origines, frappés de la ressemblance des noms, voulurent que Druses et Dreux ne fussent qu'une seule et même chose, et ils bâtirent, sur ce fondement, le système d'une prétendue colonie française, qui, sous la conduite d'un comte de Dreux, se serait établie dans le Liban. Cette fable ne put se soutenir, parce que l'on remarqua que Benjamin de Tolède a cité le nom de Druses avant le temps des Croisades. De plus, les Druses parlent un arabe pur, sans mélange de langue européenne. La véritable étymologie de ce mot vient du fondateur de la secte, Mohammed-ben-Ismaël, surnommé Eldorzi. Les Druses ne pratiquent ni circoncision, ni prières, ni jeûnes. Ils boivent du vin, mangent du porc et se marient de frère à sœur; mais on ne voit plus chez eux d'alliances publiques entre les enfants et les pères.

Les troupes quittèrent Saint-Jean-d'Acre le 20 mai. On partit la nuit pour éviter une sortie des assiégés

et pour soustraire l'armée, qui avait trois lieues de plage à parcourir, au feu des chaloupes et des bâtiments anglais qui se trouvaient dans la rade du mont Carmel. L'évacuation des blessés et des malades avait commencé les 18 et 19 mai.

Bonaparte fit alors une proclamation qui, d'un bout à l'autre, blessait la vérité. Elle est dans beaucoup d'ouvrages. La saison des débarquements y est mise assez habilement en avant. Tout le reste est une exagération mensongère. Tout en avouant l'exagération, on a toujours dit qu'elle ne contenait que du vrai. Peut-on pousser l'adulation plus loin? Quoi! il serait vrai que l'armée qui devait assiéger Alexandrie a fini son destin à Acre? Mais qui ne sait que c'est deux mois plus tard qu'elle a fini son destin à Aboukir. Quoi! nous avons nourri la guerre trois mois au cœur de la Syrie? La guerre nous a, en revanche, bien mal nourris. Nous avons rasé les fortifications d'Acre! Mais pourquoi n'y sommes-nous pas entrés? Il faut le répéter, toutes ces proclamations, que Napoléon regardait comme un moyen d'éblouir le public, toujours un peu crédule, étaient des amplifications souvent ridicules, incompréhensibles même sur les lieux, et qui faisaient rire les hommes de bon sens.

Toute la correspondance de Bonaparte se ressentait du besoin de déguiser ses revers et d'en imposer au public et même à ses généraux. Il écrivait, par exemple, au général Dugua, commandant au Caire, du 15 février, « je vous amènerai beaucoup de prisonniers et de drapeaux! » On aurait dit que pendant son séjour en Orient il avait résolu de payer ainsi un tribut au pays des fables.

Ainsi se termina cette désastreuse expédition. J'ai lu quelque part que ce fut pendant cette immortelle

campagne que deux braves, Murat et Mourad se sont souvent trouvés en présence; il n'y a qu'une petite difficulté, c'est que Mourad-Bey n'a pas mis le pied en Syrie.

On longea la Méditerranée et l'on dépassa le Carmel. Quelques blessés étaient portés sur des brancards, le reste sur des chevaux, des mulets et des chameaux. A peu de distance du mont Carmel, nous apprîmes que trois pestiférés laissés au couvent qui servait d'hôpital, et abandonnés avec trop de confiance à la générosité des Turcs, avaient été cruellement mis à mort.

Une soif dévorante, le manque total d'eau, une chaleur excessive, une marche fatigante dans des dunes brûlantes, démoralisèrent les hommes et firent succéder à tous les sentiments généreux le plus cruel égoïsme, la plus affligeante indifférence. J'ai vu jeter, de dessus les brancards, des officiers amputés, dont le transport était ordonné et qui avaient même remis de l'argent pour récompense de la fatigue. J'ai vu abandonner, dans les orges, des amputés, des blessés, des pestiférés, ou soupçonnés seulement de l'être. La marche était éclairée par des torches allumées pour incendier les petites villes, les bourgades, les villages, les hameaux, les riches moissons dont la terre était couverte. Le pays était tout en feu. Ceux qui avaient l'ordre de présider à ces désastres, semblaient, en répandant partout la désolation, vouloir venger leurs revers et trouver un soulagement à leurs souffrances. Nous n'étions entourés que de mourants, de pillards et d'incendiaires; des mourants jetés sur les bords du chemin, disaient d'une voix faible : « Je ne suis pas pestiféré, je ne suis que blessé », et pour convaincre les passants, on en voyait rouvrir leur blessure ou s'en faire une nouvelle. Personne n'y croyait : on disait, « son affaire

est faite », et l'on passait, et l'on se tâtait, et l'on était content. Le soleil, dans tout son éclat, sous ce beau ciel, était obscurci par la fumée de nos continuels incendies. Nous avions la mer à notre droite ; à notre gauche et derrière nous, le désert que nous faisions ; devant nous, les privations et les souffrances qui nous attendaient : telle était notre position véritable.

Nous arrivâmes à Tantourah, le 20 mai : il faisait, ce jour-là, une chaleur étouffante, qui produisait un découragement général. Nous n'avions, pour nous reposer, que des sables arides et brûlants ; à notre droite, une mer ennemie et déserte. Nos pertes en blessés et en malades étaient déjà considérables, depuis que nous avions quitté Acre. L'avenir n'avait rien de riant. Cet état véritablement affligeant, dans lequel se trouvaient les débris du corps d'armée que l'on a appelé triomphant, fit sur le général en chef une impression qu'il était impossible qu'il ne produisît pas. A peine arrivé à Tantourah, il fit dresser sa tente ; il m'appela et me dicta avec une préoccupation, suite inévitable de notre position, un ordre pour que tout le monde allât à pied, et que l'on donnât tous les chevaux, mulets et chameaux, aux blessés, aux malades et aux pestiférés qui avaient été emmenés, et qui manifestaient encore quelques signes de vie. « Portez cela à Berthier. » L'ordre fut expédié sur-le-champ. A peine fus-je de retour dans la tente, que Vigogne père, écuyer du général en chef, y entra et portant la main à son chapeau : « Général, quel cheval vous réservez-vous ? » Dans le premier mouvement de colère qu'excita cette question, le général en chef appliqua un coup de cravache sur la figure de l'écuyer, et puis il ajouta d'une voix terrible : « Que tout le monde aille à pied, f.....e ! moi le premier ; ne connaissez-vous pas l'ordre ? Sortez. »

Ce fut alors à qui ne donnerait pas son cheval pour les malades que l'on croyait attaqués de la peste. On s'informait avec soin du genre de la maladie ; quant aux blessés et aux amputés, l'on ne faisait pas la moindre difficulté. J'avais un très bon cheval pour moi, une mule et deux chameaux ; je donnai le tout avec le plus grand plaisir ; mais j'avoue que je recommandai à mon domestique de faire tout son possible pour ne pas avoir un pestiféré sur mon cheval. Il me fut rendu au bout de très peu de temps. La même chose arriva à beaucoup d'autres. On en devine bien la raison.

Tantourah et ses sables mouvants virent détruire, avec leurs affûts, nos derniers canons de calibre, que l'on ne pouvait plus emmener, faute de chevaux, dont le petit nombre, d'ailleurs, servait à de plus impérieux besoins. Les soldats parurent oublier un moment leurs souffrances, en accompagnant de leurs regrets ce bronze si souvent l'instrument et le témoin de leurs triomphes, ce bronze qui avait fait trembler l'Europe.

On coucha à Césarée le 22 mai, et nous marchâmes toute la nuit suivante. Vers la pointe du jour, un homme caché dans un buisson, sur la gauche de la route (nous avions la mer à deux pas de nous sur notre droite), tira presqu'à bout portant un coup de fusil sur le général en chef, qui était endormi sur son cheval. J'étais près de lui. Le bois fut fouillé, le Naplousain pris sans peine et l'ordre donné de le fusiller sur la place. Quatre guides le poussèrent vers la mer que nous touchions, en le pressant, leurs carabines sur le dos. Arrivés au rivage ils firent feu. Les quatre carabines manquèrent, ce que l'on attribua à la grande humidité de la nuit. Le Syrien se jeta à l'eau et gagna, à la nage, avec une grande rapidité et une singulière agilité, un rescif assez éloigné pour que toute la troupe

qui passa tirât sur lui sans l'atteindre. Bonaparte me dit, en poursuivant son chemin, d'attendre Kleber, dont la division formait l'arrière-garde, de lui dire ce qui venait de lui arriver et de lui recommander de ne pas manquer ce drôle. Il finit, je crois, par succomber.

Nous revîmes Jaffa le 24 mai; on y séjourna les 25, 26, 27 et 28. Cette ville, témoin naguère d'une horrible nécessité, va voir encore cette nécessité commander la mort. Ici, j'ai un devoir rigoureux à remplir; je le remplirai; je dirai ce que je sais, ce que j'ai vu.

J'ai lu dans un ouvrage :

« Bonaparte, arrivé à Jaffa, ordonne trois évacuations de pestiférés : l'une, par mer, sur Damiette; et, par terre, la seconde sur Gazah, et la troisième sur El-A'rych. »

Dans ce peu de lignes, autant d'inexactitudes que de mots.

Comment aurait-on pu évacuer par mer? Il n'y avait pas une barque. Et puis, où prendre les vivres, les médecins, la garde pour les conduire (1)?

(1) Le comte Daure, ancien ordonnateur de l'armée d'Égypte, a répondu ainsi au récit de Bourrienne :

« Lors du retour de l'armée à Jaffa, après que le siège d'Acre eut été levé, le général en chef, voulant faire entièrement évacuer par terre et par mer tous les malades sur l'Égypte, m'ordonna de me rendre dans la place afin d'y prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire partir les blessés et les pestiférés, soit par mer sur Damiette, soit par terre sur El-A'rych. L'évacuation par mer, sur Damiette, se fit par l'embarquement sur *sept bâtiments* qui se trouvaient dans le port de Jaffa.

« Ces bâtiments furent approvisionnés par les magasins de la place... Quant aux officiers de santé, comme il n'en restait pas un seul des trente-quatre que nous avions laissés dans la place pour le service des hôpitaux, qu'ils étaient tous morts de la peste, MM. Larrey et Desgenettes désignèrent MM. Rosel, André, Lugier, Javanat, Leclerc, Gleze et Morangers, tous officiers de santé appartenant aux ambulances et aux corps de l'armée. Le convoi mit à la voile sous la conduite du commissaire des guerres Alphonse Colbert. Quant à

Par terre! ce sont les débris de l'armée qui ont évacué avec eux, ce qui était évacuable. D'ailleurs, le seul chemin pour aller au Caire est par Gazah et El-A'rych. Pourquoi donc aurait-on fait deux convois, l'un sur Gazah, l'autre sur El-A'rych?

Quelques tentes furent dressées sur une petite éminence, près des jardins qui entourent Jaffa à l'Orient. L'ordre fut donné sur-le-champ de miner les fortifications et de les faire sauter, et le 27 mai, à un signal convenu, nous vîmes tout à coup la ville à découvert. Une heure après, le général en chef s'y rendit de sa tente, avec Berthier, quelques médecins et chirurgiens, son état-major ordinaire; je l'accompagnai : une triste et longue délibération avait eu lieu sur le sort qui attendait les pestiférés incurables et aux limites de la vie. Après les discussions les plus consciencieuses, on se décida à avancer de quelques instants, par une potion, une mort inévitable quelques moments plus tard, mais plus douloureuse et plus cruelle.

Bonaparte parcourut rapidement les remparts renversés de cette petite ville, et se rendit à l'hôpital : il y avait des amputés, des blessés, beaucoup de soldats affligés d'ophtalmie qui poussaient de lamentables cris, et des pestiférés. Les lits de ceux-ci étaient à droite en entrant dans la première salle : je marchais à côté du général. J'affirme ne l'avoir pas vu toucher un pestiféré (1). Et, pourquoi en aurait-il touché? Ils étaient

l'évacuation par terre, elle se fit sur El-A'rych, notre première place forte sur la frontière d'Egypte, etc... »

(1) Cet oubli de Bourrienne, qui n'a pas quitté le général en chef, est inconcevable, et la visite aux pestiférés que le célèbre Gros a pris pour le sujet d'une de ses plus belles compositions est très vraie; c'est encore un témoin oculaire, le comte Daure, qui l'a rappelée :

« ... La visite à l'hôpital de Jaffa eut lieu le 11 mars 1799, cinq jours après notre entrée dans cette ville. Le général en chef Bona-

au dernier période de la maladie. Aucun ne disait mot. Bonaparte savait bien qu'il n'était pas à l'abri de la contagion. Fera-t-on encore intervenir la fortune : elle l'avait en vérité trop peu favorisé dans les derniers mois pour qu'il se confiât à ses faveurs. Je le demande, se serait-il exposé à une mort certaine, pour laisser son armée au milieu d'un désert que nous venions de créer par nos ravages, dans une bicoque démolie, sans secours et sans espérance d'en recevoir? Lui, si nécessaire, si indispensable, on ne peut le nier, à son armée, lui, sur la tête duquel reposait dans ce moment sans aucun doute la vie de tous ceux qui avaient survécu au dernier désastre, qui venaient de lui prouver par leur dévouement, leurs souffrances et leurs privations, leur inébranlable courage, qui faisaient tout ce qu'il pouvait humainement exiger d'eux, et qui n'avaient de confiance qu'en lui.

Bonaparte traversa rapidement les salles, frappant légèrement le revers jaune de sa botte avec la cravache qu'il tenait à la main. Il répétait, en marchant à grands pas, ces paroles : « Les fortifications sont détruites. La fortune m'a été contraire à Saint-Jean-d'Acre. Il

parte, accompagné du docteur Desgenettes, médecin en chef de l'armée, et d'une partie de son état-major, visita cet hôpital dans le plus grand détail; il fit plus que de toucher les bubons : aidé d'un infirmier turc, le général soulève et emporte un pestiféré qui se trouvait au travers de la porte d'une des salles. Cette action nous effraya beaucoup, parce que l'habit du malade était couvert d'écume et des dégoûtantes évacuations du bubon abcédé. Le général continua avec calme sa visite, parla aux malades, chercha, en leur adressant des paroles de consolation, à dissiper l'effroi que la peste jetait dans les esprits, et termina sa longue visite en recommandant aux soins des officiers de santé les pestiférés auxquels il avait témoigné tant d'intérêt. »

Dans leurs relations médicales de l'armée d'Orient, les docteurs Larrey et Desgenettes n'ont pas oublié de rappeler cette visite de Bonaparte qui eut une influence considérable sur le soldat. (D. L.)

faut que je retourne en Égypte pour la préserver des ennemis qui vont arriver. Dans peu d'heures les Turcs seront ici ; que tous ceux qui se sentent la force de se lever viennent avec nous, ils seront transportés sur des brancards et des chevaux. » Il y avait à peine une soixantaine de pestiférés. Tout ce que l'on a dit au delà de ce nombre est exagéré. Leur silence absolu, leur complet abattement, une atonie générale, annonçaient leur fin prochaine. Les emmener dans l'état où ils étaient, c'était évidemment inoculer la peste dans les restes de l'armée. J'ai, il est vrai, appris depuis que je suis revenu en Europe, que quelques personnes touchaient impunément les pestiférés, voire même que d'autres s'inoculaient la peste pour guérir ceux qui en étaient atteints ! C'était une bien grande protection du ciel d'en être préservé ; aussi, pour dissimuler un peu l'absurdité d'un pareil conte, on ajoute que l'on savait éluder le danger, et que ceux qui ont voulu le faire sans précautions en sont morts. Toute la question en effet est là. Ou ces êtres privilégiés prenaient des précautions sévères, et alors leur héroïsme est une farce des boulevards ; ou ils les touchaient sans précautions, et s'inoculaient la peste en affrontant sûrement la mort, et alors c'est un conte.

On confia les pestiférés, a-t-on écrit, au pharmacien en chef Roger qui, mort en Égypte, a emporté le secret dans la tombe, trois ans après le départ de l'armée française. Mais que l'on veuille bien réfléchir, que laisser Roger seul à Jaffa, c'était évidemment vouer à une mort certaine, prompte et cruelle, un homme utile et bien portant. Car on ne pouvait lui laisser aucune garde, les Turcs étaient toujours sur nos pas, et Bonaparte disait avec raison en traversant les salles de l'hôpital, que dans une heure les Turcs seraient à Jaffa.

Était-ce avec cette conviction qu'il aurait laissé le pharmacien en chef dans cette ville?

Quand un historien n'a pas vu un fait, qu'il y a désaccord, on doit pencher pour ce qui est le plus vraisemblable dans les assertions contradictoires, et s'aider des antécédents.

On veut sans cesse des conquêtes, de la gloire, des faits brillants; qu'on fasse donc aussi la part des malheurs. On préfère les grands mots de gloire, de triomphe à ceux de paix et de bonheur; que l'on n'oublie donc pas que la paix et le bonheur leur doivent être souvent sacrifiés. Lorsque l'on croit pouvoir reprocher une action cruelle à un chef qui est précipité par les revers, et par de désastreuses circonstances à de funestes extrémités, il faut, avant de prononcer, se bien identifier avec la position donnée et connue, et se demander, la main sur la conscience, si l'on n'aurait pas agi de même. Il faut alors plaindre celui qui est forcé de commettre ce qui parait toujours cruel; mais il faut l'absoudre. Car la victoire, il faut le dire franchement, ne s'acquiert et ne peut s'acquérir que par ces horreurs ou d'autres qui leur ressemblent.

On est obligé de recourir à des suppositions, pour soutenir le système contraire à celui que j'avance.

On a dit, par exemple, que l'on embarqua les pestiférés sur des vaisseaux de guerre; mais il n'y en avait pas. Et où ont-ils débarqué? qui les a reçus? qu'en a-t-on fait? personne n'en parle.

D'autres qui, ne doutant pas que ces pestiférés ne soient morts à Jaffa, disent que l'arrière-garde, commandée par Kleber, retarda par ordre de Bonaparte son départ de trois jours, et ne se mit en marche que lorsque la mort eut apporté un terme aux souffrances de ces infortunés, dont aucun sacrifice n'abrégea la

durée. Eh bien, cela est tout à fait inexact. On ne laissa point d'arrière-garde : on ne le pouvait pas. On feint toujours d'oublier que les remparts étaient détruits, que la ville était ouverte comme un village et sans aucune espèce de défense; c'eût été livrer cette faible arrière-garde à une destruction certaine. Les dates mêmes sont contraires à ces suppositions. Il est certain, et on peut le voir dans la relation officielle, que nous arrivâmes à Jaffa le 24 mai, que nous y séjournâmes les 25, 26 et 27. Nous en partîmes le 28. Donc l'arrière-garde qui, selon les auteurs partit le 29, ne resta pas, même dans leur hypothèse, trois jours après l'armée pour voir mourir les malades. Mais elle partit en effet le 29 mai, un jour après nous. Voici les propres expressions du major général, écrites sous les yeux et par ordre du général en chef dans sa relation officielle :

L'armée arrive le 5 prairial à Jaffa (24 mai), on y séjourne les 6, 7 et 8 (25, 26 et 27 mai). Ce temps est employé à punir les villages qui se sont mal conduits. On fait sauter les fortifications de Jaffa. On jette à la mer toute l'artillerie en fer de la place. Les blessés sont évacués par mer et par terre; il n'y avait qu'un petit nombre de bâtiments, et, pour donner le temps d'achever l'évacuation par terre, l'on est obligé de différer jusqu'au 9 (28 mai) le départ de l'armée.

La division Kleber forme l'arrière-garde, et ne quitte Jaffa que le 10 (29 mai).

On remarquera que dans ce rapport il n'est pas dit un mot des « pestiférés », pas un mot de la visite à l'hôpital, et de l'attouchement inoffensif des pestiférés. On n'en parla dans aucun rapport officiel. Pourquoi ce silence? Bonaparte n'était pas un homme à taire un fait qui lui eût servi, avec raison, d'un beau texte pour parler de sa fortune. Si l'on a évacué les pestiférés,

pourquoi ne pas le dire? Pourquoi se taire sur un événement aussi important? Mais il fallait avouer encore que c'étaient les suites de cette malheureuse expédition qui forçaient à cette mesure. Il fallait donner des détails qui répugnaient. On a mieux aimé se taire.

Je n'ignore pas qu'il y a beaucoup de versions sur ce fait qu'on aurait pu franchement avouer, en prouvant en même temps son indispensable et cruelle nécessité. Mais, moi aussi, je viens de dire ce que je crois avoir été vrai « alors », ce que je crois vrai « aujourd'hui ». Je ne puis pas dire que j'ai « vu » donner la potion; je mentirais. Je ne puis donc nommer personne, sans hasarder une chose inexacte. Mais je sais bien positivement, que la décision a été prise, et a « dû » être prise après délibération, que l'ordre en a été donné, et que les pestiférés sont morts; ce que je garantis pour servir à découvrir la vérité (1). Quoi! ce dont s'entretenait dès le lendemain du départ de Jaffa tout le quartier général, comme d'une chose positive; ce dont nous nous parlions comme d'un épouvantable malheur; ce qui était répandu dans l'armée par la voix publique; ce qui était regardé comme un fait dont on se demandait seulement les détails, sans même penser à le mettre en doute (et j'en appelle à tous les hommes de bonne foi qui étaient présents), serait devenu une atroce invention pour nuire à la réputation d'un héros qui, si l'on n'avait que ce reproche à lui faire, irait bien pur à la postérité.

(1) Mais à quoi aboutira cette vérité? A prouver l'impérieuse nécessité de l'action, et l'on sera réduit à se dire qu'il y avait plus d'humanité que de barbarie et de cruauté à administrer ce soporifique?

Mais nier la chose, c'est nier l'évidence. La vérité n'est pas, quoi qu'on en dise, dans le consentement du grand nombre. Tous les peuples ont cru à l'astrologie, aux influences de la lune; jamais le petit nombre des gens sensés. (*Note de la première édition.*)

Les opinions changent avec le temps, et j'affirme que, sans le pouvoir immense que Bonaparte a conquis quelques mois après cet événement, ce ne serait aujourd'hui qu'un fait historique sur la nécessité duquel seulement on raisonnerait bien ou mal.

Il serait très possible que ceux qui ont contribué dans le temps à cet acte de dévouement avec la plus grande conviction de sa nécessité, aient réclamé depuis avec le plus de force contre ce dont on a plus tard fait un crime. Qui sait s'ils ne se vanteront pas ensuite, comme d'un acte de pitié et d'humanité, de ce qu'ils appellent aujourd'hui un acte de cruauté.

Mais écoutons Napoléon lui-même. Il a raconté, selon les écrits de Sainte-Hélène, « qu'il ordonna d'examiner ce qu'il y aurait de mieux à faire. Le rapport fut que sept à huit hommes (le nombre ne fait rien à l'affaire) étaient si dangereusement malades, qu'ils ne pouvaient vivre au delà de vingt-quatre heures; qu'en outre, atteints de la peste comme ils l'étaient, ils répandraient cette maladie parmi tous les soldats qui communiqueraient avec eux. Plusieurs demandèrent instamment la mort. On pensa que ce serait un acte de charité de devancer leur mort de quelques heures »; puis arrive la fable des cinq cents hommes d'arrière-garde qui les voient mourir. Il ajoute : « Je ne fais pas de doute que cette histoire d'empoisonnement n'ait été faite par Den..., qui était un bavard : on l'aura mal entendu et mal répété ensuite. » Enfin, il termine par ces mots : « Je ne pense pas que c'eût été commettre un crime, que de donner de l'opium aux pestiférés. Au contraire, c'eût été obéir à la voix de la raison. Quel est l'homme qui n'aurait pas préféré une mort prompte, à l'horreur de vivre exposé aux tortures les plus affreuses, de la part de ces barbares. Si mon fils,

et cependant je crois l'aimer autant qu'on peut aimer son enfant, était dans une situation pareille à celle de ces malheureux, mon avis serait qu'on en agît de même; et si je m'y trouvais moi-même, j'exigerais qu'on en agît ainsi envers moi. »

Eh bien, ce raisonnement qu'il fit à Sainte-Hélène n'est que la répétition de celui que chacun faisait vingt ans auparavant à Jaffa, et qu'il fit lui-même.

La petite armée arriva au Caire le 14 juin, après vingt-cinq jours de la marche la plus pénible et les plus grandes privations. La chaleur dans la traversée du désert, entre El-A'rych et Belbeys, fut de plus de 33 degrés. La boule du thermomètre dans le sable faisait monter le mercure à 45 degrés; le décevant mirage était plus fatigant encore que dans les plaines du Bahyreh. Malgré notre expérience, une soif dévorante et la plus complète illusion nous excitaient à pousser nos chevaux harassés vers ces lacs trompeurs, qui, quelques moments après, n'étaient pour nous que des sables arides et salés. Deux jours de suite mon manteau fut couvert de sel, que l'évaporation de l'eau qui le tenait en dissolution y avait laissé déposer. Les eaux saumâtres de ces déserts, que burent avec avidité les chevaux, en firent périr un grand nombre qui tombaient à un quart de lieue de distance de la source.

Le mauvais succès de la campagne de Syrie donna lieu à des plaintes peu mesurées et à des réflexions qu'inspirait notre position. « Pourquoi, disait-on, avoir été au-devant d'une armée qui n'existait pas encore? Pourquoi, si elle devait un jour venir attaquer l'Égypte, lui épargner les difficultés et les inconvénients de la traversée du désert; et pourquoi aller assiéger cette armée dans ses places, au lieu de l'attendre dans les plaines de l'Égypte? Ne savait-on pas que la mer, qui

devait jouer un si grand rôle dans cette expédition, était l'alliée de nos ennemis? » Ce raisonnement, que faisait le bon sens général, serait sans réplique, si le but réel de cette expédition eût été seulement, comme l'annonçaient les proclamations et les lettres officielles, l'anéantissement ou l'affaiblissement du bourreau de la Syrie. Mais on a vu qu'elle cachait un de ces projets gigantesques qu'enfantait sans cesse l'ardente imagination de Bonaparte et son infatigable passion d'agir.

Bonaparte se fit précéder dans la capitale de l'Égypte par un de ces « bulletins » mensongers qui n'attrapaient que les sots. « J'emmènerai avec moi, dit-il, beaucoup de prisonniers et de drapeaux. J'ai rasé le palais de Djezzar, les remparts d'Acre. Il ne reste plus pierre sur pierre; tous les habitants ont évacué la ville par mer. Djezzar est grièvement blessé. »

Je l'avoue, j'éprouvais un sentiment pénible en écrivant sous sa dictée ces paroles officielles, dont chacune était une imposture. Excité par tout ce dont je venais d'être témoin, il était difficile de ne pas hasarder quelque observation; mais sa réponse était toujours : « Mon cher, vous êtes un nigaud, vous n'y entendez rien », et il le disait en signant son bulletin qui allait remplir le monde et inspirer les historiens et les poètes.

Après les deux événements de Jaffa, la perte de tant de braves devant Acre, tant de malheurs que l'on ne peut pas nier, quelque enthousiaste que l'on soit, il est pénible de lire dans une foule d'ouvrages que « l'armée de Syrie a fait au Caire une entrée triomphante »; ceux qui le disent n'y étaient pas. Il est bien aisé, au milieu des douceurs de la vie, de peindre en beau les choses que l'on ne voit pas.

On a attribué aux insurrections qui éclatèrent pen-

dant notre malheureuse expédition en Syrie, notre retour au Caire; rien n'est plus inexact. On ne peut pas donner sérieusement le nom d'insurrection aux échauffourées de « l'ange » El-Mohdy dans le Bahyreh, et aux troubles peu importants de la Charqyeh. Le revers éprouvé devant Saint-Jean-d'Acre, la crainte, ou plutôt la sage prévoyance d'un débarquement ennemi en juillet, suffisaient bien pour déterminer notre retour en Égypte, et ce retour n'eut pas d'autre cause. Que pouvions-nous faire encore en Syrie? Perdre des hommes et du temps; et, certes, le général en chef n'avait ni trop d'hommes, ni trop de temps à sa disposition.

CHAPITRE XXXIX

César et Xénophon. — Bonaparte historien. — Notes autographes de Bonaparte sur l'Égypte. — Le Nil. — Le désert. — Les Mameluks. — Les Arabes. — Ressources de l'Égypte. — Crue du Nil. — Inondations. — Canaux. — Probabilités sur le cours du Nil. — Insouciance des gouverneurs de l'Égypte. — Mes notes explicatives. — Dérivations du Nil. — Oasis. — Palmiers. — Distance relative de points importants. — Population. — Provinces. — Ulémas. — Chef des Ulémas. — Mosquées. — Pauvres et voyageurs. — Villages et paysans. — Revenus réels. — Revenus possibles. — Contributions levées par les Français. — Retour au Caire. — Chaleurs. — Nouveaux effets du mirage. — Murmures. — Bulletins exagérés. — Réponse du général à une de mes observations. — Faux bruits démentis.

De tous les livres d'histoire que nous a légués l'antiquité, ceux que l'on recherche à plus juste titre sont ces livres rares et précieux échappés aux loisirs des hommes supérieurs, doués en même temps du génie qui conçoit et exécute de grandes choses et du génie qui les sait raconter. Tels sont au premier rang l'histoire de la *Retraite des Dix mille* de Xénophon et les *Commentaires* de César. Bonaparte, dont le nom peut sans flatterie être ici placé après le nom de ces deux grands hommes, excellait dans l'art de rendre sa pensée. Cette opinion, partagée par tous ceux qui ont pu l'entendre assez longtemps et assez souvent pour assister au développement de ses grandes idées, le sera, j'en suis certain, par toutes les personnes qui

ont lu tout ce que j'ai déjà donné de lui et qui liront le chapitre que je commence en ce moment. J'en puis parler ainsi, car c'est l'œuvre de Bonaparte et non la mienne ; seulement je me suis permis de joindre quelques notes à ses vues brèves et élevées, comme le complément, peut-être utile, de ses profondes observations.

Ce fut pendant le temps qui s'écoula depuis notre retour au Caire, jusqu'au moment où nous partîmes pour les Pyramides, que Bonaparte rédigea les *Notes sur l'Égypte* que l'on va lire. Je conserve à ce travail le titre modeste de *Notes*, parce que c'est celui qu'il lui donna. Ces notes, il ne me les dicta pas ; il les écrivit lui-même et les écrivit avec beaucoup de soin. Je n'ai, toutefois, qu'une partie du manuscrit autographe, et je ne sais ce que l'autre partie est devenue ; mais la copie que j'en fis au Caire sur l'original est corrigée en plusieurs endroits de la main du général, et je puis assurer qu'il n'y a pas un mot qui ne soit de lui.

NOTES

I. L'Égypte n'est proprement que la vallée du Nil depuis Assouan jusqu'à la mer (1).

II. Il n'y a d'habitable et de cultivé que le pays où l'inondation arrive et où elle dépose un limon que le

(1) Abd el-Rachid el-Bakouy, géographe arabe, qui a achevé son ouvrage l'an 815 de l'hégire, 1412 de l'ère vulgaire, comptait la longueur de l'Égypte depuis El-A'rych jusqu'à Assouan, et sa largeur depuis Eylah jusqu'à Bargah.

Nil charrie des montagnes de l'Abyssinie. L'analyse de ce limon a donné du carbone (1).

III. Le désert ne produit que quelques broussailles qui aident à la subsistance des chameaux. Aucun homme ne peut vivre du désert.

IV. Rien ne ressemble à la mer comme le désert, et à une côte comme la limite de la vallée du Nil. Les habitants des villes qui y sont situées sont exposés à des incursions fréquentes des Arabes.

V. Les Mameluks possédaient en fief les villages. Étant bien armés, bien montés, ils repoussaient les Arabes dont ils étaient la terreur. Cependant ils

(1) M. Regnault, élève de M. Berthollet, attaché à l'expédition d'Égypte, a analysé avec le plus grand soin l'eau du Nil prise à la pointe de l'île de Roudah. Il a trouvé que 4,89 hectogrammes ne contiennent que 5,4 centigrammes de matière étrangère. La même quantité d'eau de la Seine, dont la bonté est renommée à Paris, tient en substances étrangères 26,5 centigrammes environ. Cette expérience de M. Regnault a eu lieu sur 1,32 hectogrammes d'eau du Nil. La grande pureté de cette eau la rend bien précieuse, non seulement pour la préparation des aliments, mais encore pour les arts chimiques où elle peut remplacer l'eau de pluie, dont le pays est privé, et l'eau distillée, que rend très chère la rareté des combustibles.

ANALYSE

122 hectogrammes d'eau du Nil ont donné pour résidu 21,74 décigrammes. Ce résidu est composé de :

Muriate de soude	4,77	décigrammes.
Sulfate de magnésie	0,53	—
Carbonate de magnésie.	7,43	—
Carbonate de chaux	5,30	—
Carbonate de fer.	0,53	—
Silice.	1,06	—
Alumine	1,59	—
Substances extractives	0,53	—
	21,74	décigrammes.

étaient trop peu nombreux pour garder cette immense lisière.

VI. C'est pourquoi chaque frontière, chaque chemin est garanti par des tribus d'Arabes de la province, qui, armés et à cheval, sont obligés de repousser les agressions des Arabes étrangers; en conséquence de quoi ils ont des villages, des terres et des droits.

VII. Ainsi, lorsque le gouvernement est ferme, les Arabes domiciliés le craignent, restent en paix, et alors l'Égypte est presque à l'abri de toute incursion étrangère.

VIII. Mais lorsque le gouvernement est faible, les Arabes se révoltent; alors ils quittent leurs terres pour errer dans le désert et se réunir aux Arabes étrangers, pour piller le pays où ils font des incursions dans les provinces voisines.

IX. Les Arabes étrangers ne vivent pas dans le désert, puisque le désert ne nourrit personne; ils habitent en Afrique, en Asie ou en Arabie. Ils apprennent qu'il y a anarchie; ils quittent leur pays, traversent douze ou quinze jours de désert, s'établissent aux points qui se trouvent sur les frontières du désert et partent de là pour désoler l'intérieur de l'Égypte (1).

(1) Les Arabes, en général, mais ceux surtout qui vivent dans le désert, connaissent à peine le nom du Prophète et du Coran. Ils disent que la religion du Prophète n'a pas été faite pour eux; car comment faire des ablutions, puisque nous n'avons point d'eau? Comment faire des aumônes, puisque nous ne sommes pas riches? Pourquoi jeûner le Rhamadan, puisque nous jeûnons toute l'année? Et pourquoi aller à la Mecque, si la divinité est partout?

X. Le désert est sablonneux. Les puits y sont rares, peu abondants et la plupart salés, saumâtres ou sulfureux. Cependant il y a peu de routes où l'on ne trouve toutes les trente heures un puits.

XI. On se sert de chameaux, d'outres pour porter l'eau dont on a besoin. Un chameau peut porter de l'eau pour cent Français pendant un jour.

XII. Nous avons dit que l'Égypte n'était que la vallée du Nil; que le sol de cette vallée était primitivement le même que celui qui l'environne; mais que l'inondation du Nil et le limon qu'il donne avaient rendu la vallée qu'il parcourt une des portions de la terre la plus fertile et la plus habitable.

XIII. Le Nil croît en messidor et l'inondation commence en fructidor. Alors toute la terre est inondée : les communications sont difficiles. Les villages sont situés à une hauteur de 16 à 18 pieds. Un petit chemin sert quelquefois de communication ; plus souvent il n'y a qu'un sentier (1).

(1) Le Nil croît à la mi-juin pendant quatre-vingt-cinq jours. En 1796, il monta à 19 piques et 22 karats; en 1797, il monta à 20 piques et 16 karats; en 1798, il était, au soixante-dix-septième jour, à 6 karats. Il avait encore huit jours à croître ; il y avait vingt ans 21 piques qu'il n'était venu à ce degré. La récolte des grains se fait à la fin de mars et finit avec avril.

La hauteur du Meqyas de l'île de Roudah, qui sert depuis neuf cents ans à mesurer la crue du Nil, est de 10 coudées dans le fût, ou 8^{m},4431, ou 26 pieds 8 pouces. Il résulte que la valeur de la coudée est de 0^{m},5412, ou 20 pouces au pied de France.

Chaque coudée est divisée en 6 palmes, qui se divisent en 4 parties ou doigts égalant 0,0226 de mètre ou 10 lignes de pied de France.

Le Nil monte, dens les bonnes années, de 14 coudées 17 doigts.

La durée de la crue a été, en l'an VIII, du 4 juillet 1800 au 4 octobre, c'est-à-dire de quatre-vingt-douze jours.

XIV. Le Nil est plus ou moins grand, selon qu'il a plus ou moins plu en Abyssinie ; mais l'inondation dépend encore des canaux d'arrosement (1).

XV. Le Nil n'a aujourd'hui que deux branches : celle de Rosette et celle de Damiette. Si l'on fermait ces deux branches de manière qu'il coulât le moins d'eau possible dans la mer, l'inondation serait plus grande et plus étendue, et le pays habitable plus considérable.

XVI. Si les canaux étaient bien nettoyés, bien étudiés, plus nombreux, on pourrait parvenir à conserver l'eau la plus grande partie de l'année dans les terres, et par là augmenter d'autant la vallée et le pays cultivable. C'est ainsi que les oasis de la Charqyeh et une partie du désert depuis Peluse étaient arrosés. Tout le Bahyreh, le Maryoutt et les provinces d'Alexandrie étaient cultivés et habités.

XVII. Avec un système bien entendu, ce qui peut être le fruit d'un bon gouvernement, l'Égypte peut acquérir d'accroissement huit à neuf cents lieues carrées (2).

(1) Il faut que le Nil atteigne une hauteur de plus de 25 pieds pour être au niveau des terres de la haute Égypte, tandis qu'il la couvre avec moins de 15 pieds dans la basse. La crue du Nil est très bonne à 25 pieds, bonne à 23, médiocre à 21, mauvaise à 20.

(2) Il est résulté pour moi, d'un travail fait en Égypte avec le plus grand soin, que ce pays, qui n'a aujourd'hui que mille lieues carrées environ de cultivées, en avait autrefois plus de deux mille. La population, qui ne va pas aujourd'hui à deux millions d'habitants, dépassait, dans les temps anciens, huit millions. C'est le sable qui a envahi le terrain. On ne peut mieux le comparer qu'à un chancre : il ronge comme lui. La négligence des canaux d'irrigation a empiré le mal. Quant à la population, elle devait suivre la diminution de la culture, mais la grande misère est une cause encore plus puissante de dépo-

XVIII. S'il est probable que le Nil a passé par le Fleuve sans Eau, qui, du Fayoum, passe au milieu des lacs Natron et se jette dans la mer au delà de la tour des Arabes, il paraît que Mœris a bouché cette branche du Nil et a donné lieu à ce célèbre lac dont Hérodote même ne connaît pas le travail (1).

pulation. L'aspect seul des enfants du Caire ne peut pas laisser de doute sur la continuelle décroissance de la population. C'est une véritable pitié de voir l'air misérable de ces enfants. Ces petites créatures ne m'ont jamais offert nulle part un extérieur aussi affligeant : ils ont l'air de lutter sans cesse contre la mort ; ils ont l'œil creux, le teint hâlé, la figure bouffie, le ventre gonflé, les extrémités maigres et le teint jaune. Combien de fois n'ai-je pas gémi de voir ces petits malheureux, entassés les uns sur les autres, accroupis le long des murs ou dans les embrasures des portes cochères, dans une poussière sale et puante, nus, les yeux, la bouche, le nez et les oreilles couverts de milliers de mouches qui se nourrissent d'eux, et que, dans leur atonie, ils ne pensent pas même à chasser ! Aussi la mortalité des enfants est-elle incroyable au Caire. Je crains qu'elle ne soit la même dans le reste de l'Égypte : cette mortalité éteindrait infailliblement la population entière sans l'extrême fécondité des femmes, qui rétablit un peu l'équilibre entre la vie et la mort. Frappé de la déplorable situation de ces enfants, je me suis procuré les états de mortalité pendant dix jours de la saison la plus favorable à la santé. En voici le résultat : hommes, 31 ; femmes, 35 ; enfants, 161. En tout 227.

(1) Le Fleuve sans Eau, Bahhar-Belâmeh, est appelé par les gens du pays Bahhar El-Farigh, *fleuve vide*.

Il y a, dans la vallée des lacs Natron, six lacs sur une ligne courant du sud-est au nord-ouest, comme la vallée. Leur largeur est de six cents à huit cents mètres, d'un bord du bassin à l'autre. Ils sont séparés par des sables arides. Les deux premiers, vers le sud, portent le nom de Birkel El-Deouarâ, ou lacs des Couvents ; les quatre autres ont des noms qui ne présentent aucune signification particulière. Cette vallée des lacs Natron est contiguë à une autre dite du Fleuve sans Eau, qui s'étend parallèlement à la première, mais qui est un peu plus large et plus évasée. Ces deux vallées ne sont séparées que par une crête. Le bassin de la vallée du Fleuve sans Eau a près de trois lieues de développement d'un bord à l'autre. Il faut quarante minutes pour descendre, par une pente assez régulière, au-dessus des sables, dans le fond du bassin. En remontant ces vallées parallèles, on arrive dans le Fayoum ; en les redescendant, on arrive à la

XIX. Le gouvernement a plus d'influence sur la prospérité publique que partout ailleurs. Car l'anarchie et la tyrannie n'influent pas sur la marche des saisons et sur la pluie. La terre peut être également fertile en Égypte. Une digue qui n'est pas coupée, un canal qui n'est pas nettoyé, rendent déserte toute une province ; car les semailles et toutes les productions de la terre se règlent, en Égypte, sur l'époque et la quantité de l'inondation.

XX. Le gouvernement de l'Égypte étant tombé en des mains plus insouciantes depuis une cinquantaine d'années, le pays dépérissait, toutes les années, dans

mer, en laissant à droite la province de Maryout, qui est à quatre lieues ouest d'Alexandrie, vers la mer. La direction de ces vallées fait présumer avec assez de fondement que leur point d'attache est à l'endroit où est indiqué le lac Mœris et que leur débouché correspond dans la mer au golfe des Arabes.

La grandeur de la vallée du Fleuve sans Eau, sa direction, et ce que les historiens rapportent du lac Mœris, portent à croire que ce réservoir n'était autre chose que la tête de cette vallée, qui avait été diguée naturellement par les sables, ou artificiellement par la main des hommes, en sorte que le lac Mœris aurait été *formé*, et non point *creusé*. Toutes les matières, au moins la majeure partie, qui se trouvent dans la vallée du Fleuve sans Eau, appartiennent aux montagnes primitives de la haute Égypte. Elles n'ont donc pu être amenées que par les eaux du Nil. Il y a donc eu anciennement une communication entre Bahbar-Belameh et le Nil, et par conséquent entre les deux vallées. En réfléchissant sur la topographie du pays, il est facile de se convaincre qu'un réservoir creusé *au-dessous* du niveau du sol de l'Égypte rendrait les eaux qu'il recevrait et contiendrait inutiles à ce sol. Pour que ces eaux fussent utiles à la partie inférieure de l'Egypte, il faudrait, au contraire, que le bassin du lac, au lieu d'être *creusé*, fût *formé* par des digues supérieures au terrain naturel, afin d'avoir, après l'inondation, un volume d'eau supérieur au sol de l'Égypte. Il est donc plus que douteux que le lac Mœris ait existé, surtout avec le but qu'on lui attribue, et qui évidemment ne pouvait être atteint. Jusqu'à une reconnaissance exécutée sur les lieux, ce lac sera toujours un problème.

beaucoup d'endroits (1). Le désert a gagné sur la vallée et il est venu former des monticules de sable sur le bord même du Nil (2). Encore vingt ans du même gouvernement que celui d'Ibrahim et de Mourad-Bey, et l'Égypte perdait le tiers de ses terres cultivables. Il serait peut-être facile de prouver que cinquante ans d'un gouvernement, pareil à celui de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, pourrait tripler l'étendue cultivable et la population. Les hommes ne manquent jamais au sol; car ils abondent de tous les côtés de l'Afrique et de l'Arabie.

XXI. Le Nil, depuis Assouan jusqu'à trois lieues au nord du Caire, coule dans une seule branche. De ce point que l'on appelle Ventre de la Vache, il forme les branches de Rosette et de Damiette (3).

XXII. Les eaux de la branche de Damiette ont une tendance marquée à couler dans celle de Rosette. Ce doit être un principe de notre administration en Égypte, de favoriser cette tendance qui favorise Alexandrie et toutes les communications directes avec l'Europe.

XXIII. Si l'on coupait la digue de Fara ou Nyeh, la province du Bahyreh gagnerait deux cents villages, et cela, avec le canal qui part du Fayoum, approche-

(1) Ceci fut écrit en 1799. Les choses paraissent, depuis ce temps, marcher vers l'amélioration. (*Note de Bourrienne.*)

(2) J'ai remarqué que la violence des vents du sud-ouest et de l'ouest font traverser la branche de Rosette aux sables qui envahissent annuellement la riche et belle province du Menouffyeh.

(3) La plus grande largeur de la vallée du Nil, depuis l'entrée de ce fleuve en Égypte jusqu'au Caire, n'est pas de quatre lieues; la plus petite largeur est au moins d'une lieue. (*Note de Bourrienne.*)

rait l'inondation et la culture des murs d'Alexandrie. Cette opération ferait le plus grand tort aux provinces de la Charqyeh, Damiette et Mansourah ; ce qui doit faire retarder jusqu'au moment favorable pour l'exécution. Mais elle doit être faite un jour.

XXIV. Le canal, qui de Ramanyeh porte les eaux du Nil à Alexandrie, doit être creusé et rendu tel, qu'on y puisse naviguer toute l'année. Alors les bâtiments de cent tonneaux pourront aller pendant six mois de l'année d'Alexandrie au Caire et à Assouan, sans passer aucun boghaz.

XXV. Un travail que l'on entreprendra un jour sera d'établir des digues qui barrent la branche de Damiette et de Rosette, au Ventre de la Vache. Ce qui, moyennant des batardeaux, permettra de laisser passer successivement toutes les eaux du Nil dans l'est et l'ouest, dès lors de doubler l'inondation.

XXVI. Dans l'inondation du Nil, les eaux arrivent jusqu'à seize lieues de Suez ; les vestiges du canal sont parfaitement conservés, et il n'y a aucune espèce de doute qu'un jour les bateaux ne puissent transporter les marchandises de Suez à Alexandrie.

XXVII. Nous avons dit que l'Égypte était à proprement parler la vallée du Nil. Cependant, une grande partie des déserts qui l'environnent fait aussi partie de l'Égypte, et dans ces déserts il est des oasis, comme dans la mer il est des îles.

Du côté de l'ouest, les déserts qui font partie de l'Egypte s'étendent jusqu'à dix ou douze jours de marche de l'eau du Nil. Les points principaux sont les

trois oasis Syrahs et les lacs Natron. Le premier oasis est éloigné de trois journées de Syouth. On ne trouve point d'eau en route. Il y a, dans cette oasis, des palmiers, plusieurs puits d'eau saumâtre, quelques terres cultivables, et presque constamment des fièvres malignes (1).

XXVIII. Pour se rendre du Caire à Tedigat, qui est le premier pays cultivé, il y a trente journées de marche dans le désert. On est jusqu'à cinq jours sans trouver d'eau.

XXXIX. Les lacs Natron sont situés à douze heures de marche dans le désert de Tarraneh. On y trouve d'excellentes eaux, plusieurs lacs Natron et quatre couvents de cophtes. Les couvents sont des forteresses; nous y avons placé garnison grecque et plusieurs pièces de canon (2).

(1) La grande oasis de Jupiter-Ammon est sur la rive occidentale du Nil, branche de Rosette. C'est par erreur que l'on a fait dire à Bonaparte que cette oasis était située sur la rive droite de cette branche. (*Note de Bourrienne.*)

(2) Il y a, de Tarraneh, sur la rive occidentale du Nil, à peu près quinze lieues de deux mille toises jusqu'à Kasp (fort ruiné bâti en natron), et à peu près quatorze de Beni-Salahmeh, sur la rive gauche du Nil, au-dessous de Tarraneh, jusqu'au couvent de Saint-Macaire, dans les lacs Natron, au sud-est de Kasp. La vallée du Nil et celle des lacs sont séparées par un vaste plateau de pierre calcaire d'environ quatorze lieues de largeur.

Il y a quatre couvents dans la vallée des lacs Natron. Ces lacs contiennent une grande quantité de muriate, de carbonate et de sulfate de soude.

Ces quatre couvents sont : 1° le couvent El-Barâmoun; 2° le couvent des Syriens; 3° le couvent d'Ambabiçoï; 4° le couvent de Saint-Macaire. Il y avait en tout, lors de notre séjour en Égypte, cinquante-neuf moines. C'était alors le patriarche du Caire qui entretenait de sujets ces quatre monastères. Il y a deux puits d'eau douce à Saint-Macaire et un à Ambabiçoï. (*Note de Bourrienne.*)

XXX. Du côté de l'est, les déserts qui appartiennent à l'Égypte s'étendent jusqu'à une journée d'El-A'rych et au delà de Tor et du mont Sinaï. Qatyeh est une espèce d'oasis; il y a cinq ou six cents palmiers, de l'eau pour six mille hommes et mille chevaux; il est éloigné de cinq lieues de Salheyeh. On trouve deux fois un peu d'eau en chemin. Nous avons établi un fort de palmiers dans cette oasis importante.

XXXI. De Qatyeh à El-A'rych il y a vingt lieues. El-A'rych est une oasis. Il y avait un très beau village, que nous avons démoli, et cinq ou six mille palmiers que nous avons coupés. La quantité d'eau, la quantité de matériaux, l'importance de sa position, nous y ont fait établir une place forte, déjà dans un état de défense respectable. D'El-A'rych à Gaza il y a seize lieues; on y trouve plusieurs fois de l'eau. On passe au village de Khan-Younès.

XXXII. Tor et le mont Sinaï sont éloignés de dix jours de marche du Caire. Les Arabes de Tor cultivent des fruits et font du charbon. Ils emportent du Caire des blés. Il y a, dans toute cette oasis, de la très bonne eau et abondante.

XXXIII. La population de tous les fellahs ou Arabes qui habitent les oasis, tant du désert de l'est que du désert de l'ouest, et non compris les quatorze provinces, ne se montent pas à trente mille âmes.

XXXIV. La vallée du Nil se divise en haute Égypte, moyenne Égypte et basse Égypte. La haute Égypte contient les provinces de Girgeh, Manfelout et Mynieh.

(1) Village de Syrie.

La moyenne comprend le Fayoum, le Beni et le Caire. La basse comprend le Bahyreh, Alexandrie, Rosette, le Garbyèh, Menoufi, Mansourah, Damiette, le Qelyoub et le Charqyeh.

XXXV. La côte s'étend depuis le cap Durazzo jusqu'à une journée d'El-A'rych. Le premier poste où nous ayons eu un établissement est le Marabout, situé à deux lieues ouest d'Alexandrie. Les ports d'Alexandrie sont défendus par une grande quantité de batteries et de forts qui la mettent, tant par terre que par mer, à l'abri de toute attaque; le fort Cretin est un modèle de fortification. Aboukir, situé à cinq lieues est d'Alexandrie, à une bonne rade. Le lac Madyeh, où jadis débouchait la branche du Nil appelée Canopique, arrive jusqu'à une lieue d'Alexandrie et jusqu'à deux lieues de Rosette, et du côté du sud jusqu'à une lieue de Birket. La bouche de Rosette a un boghaz très difficile à franchir. De Rosette à Bourlos il y a cinq lieues. Le lac de Bourlos a une centaine de djermes et communique à Mehel-el-Kebir par un canal. L'embouchure du lac forme un très bon port, ayant dix à douze pieds de fond. La bouche de Damiette est défendue par le fort Lesbé. Le lac Menzaleh, qui s'étend jusqu'à l'ancienne Peluse, c'est-à-dire à vingt-cinq lieues, commence à une demi-lieue de Damiette (1). Il y a deux bouches, celle de Dybeh et d'Omm-Farège. Il y a une grande quantité de bateaux sur ce lac (2). Le canal de Moëz se plonge dans ce lac une lieue au-

(1) Le lac Menzaleh, qui commence un peu à l'ouest de cette ville, a neuf myriamètres de longueur et quatre et demi dans la plus grande largeur.

(2) La bouche de Dybeh était autrefois la bouche mendésienne, et celle d'Omm-Faredje la bouche tanitique.

dessous de *San* (1). Tineh, ou l'ancienne Peluse, est à quatre lieues de Qatyeh. Nous avons déjà parlé de Qatyeh à El-A'rych. La côte est partout basse et mau-

(1) *San*, autrefois Tannis, est à deux lieues de l'embouchure du canal de Moëz, dans le lac Menzaleh. San est aussi nommé Sannâh. Le canal de Moëz se jette dans le lac Menzaleh, au sud-ouest des îles Mataryeh.

On lit, dans un Mémoire *officiel* à Bonaparte, sur le lac Menzaleh, une reconnaissance faite en 1798 par le général Andréossy :

« Tounâh, ruine près du canal d'Achmoun, qui se jette dans le lac Menzaleh. Tennys, ville romaine, bâtie sur les débris d'une ville égyptienne florissante du temps d'Auguste. Les ruines de Peluse sont à sept lieues de Tennys et douze lieues de Tounâh.

« Tounâh était moins considérable que Tennys. Un heureux hasard nous a offert, dans la première, à la surface du terrain, un camée antique sur agate, de trente-six millimètres sur vingt-neuf, représentant une tête d'homme. Le profil a beaucoup de caractère. Un œil perçant, un air froid, une lèvre dédaigneuse, et d'autres indices, font penser qu'on a voulu faire la tête de cet Auguste qui sut résister aux charmes de Cléopâtre, et surmonter tous les obstacles qui le séparaient du pouvoir. »

Andréossy ajoutait en marge : « Le camée est aujourd'hui entre les mains de la citoyenne Bonaparte et lui a été apporté par le général Bonaparte. »

Tout le monde a bien positivement su, dans le temps, que ce camée remarquable a été trouvé par M. Andréossy, et ce rapport ne laisse, certes, aucun doute à cet égard. Eh bien ! non; c'est Bonaparte qui l'a trouvé. Il a dit à Sainte-Hélène : « Passant sur les ruines de Péluse, précisément là, en remuant quelques pierres à ses pieds, un hasard bien singulier lui présenta un superbe antique connu parm les savants : c'était un camée d'Auguste, seulement ébauché. Napoléon le donna au général Andréossy, qui recherchait beaucoup les camées. Mais M. Denon, alors absent, ayant vu plus tard ce camée, fut frappé de la ressemblance avec Napoléon, qui alors reprit le camée pour lui-même. Depuis il a passé à Joséphine, et M. Denon ne sait plus ce qu'il est devenu. »

Chacun pensera ce qu'il voudra de cette fable et de la tournure que lui a donnée Napoléon. La ressemblance qu'un homme connu pour son inclination à la flatterie a trouvée avec Auguste, que, lui, Napoléon, trouve à ses pieds, en remuant quelques cailloux, est pour beaucoup dans ce petit récit qui ne contient pas un mot de vrai.

D'abord on voit dans le rapport officiel que c'est sur les ruines de Tounâh, et non sur celles de Peluse, que le camée a été trouvé. Ni M. Andréossy, qui a évidemment trouvé ce camée, ni ceux qui l'ac-

vaise ; partout, au moins à une lieue, il y a des monceaux de sable et souvent à deux ou trois lieues ?

XXXVI. La population de l'Égypte est de deux millions cinq cent mille habitants. Les Arabes domiciliés et établis avec la protection du gouvernement dans les différentes provinces forment un total de douze mille cavaliers et de quarante mille hommes d'infanterie. Il y a environ quatre-vingt mille cophtes, quinze mille chrétiens damascains et six mille Juifs.

XXXVII. La Porte avait abandonné le gouvernement de l'Égypte à vingt-quatre beys qui avaient chacun une maison militaire plus ou moins nombreuse. Cette maison militaire consistait en esclaves de la Géorgie et de la Circassie, qu'ils achetaient de trois mille à quatre mille cinq cents francs, et qu'ils élevaient en militaires. Il pouvait y avoir, contre notre armée, huit mille Mameluks à cheval, bien montés, bien exercés, bien armés et très braves, faisant pro-

compagnaient, n'ont vu de ressemblance avec Napoléon. En second lieu, c'était dans la dernière quinzaine d'octobre que le général Andréossy faisait sa reconnaissance du lac Menzaleh. Bonaparte était au Caire, et même assez occupé, puisque c'était l'époque de la révolte. Mais c'est lui qui va démentir d'avance, au Caire, ce qu'il inventait pour ses historiens de Sainte-Hélène.

Au Caire, le 27 octobre 1798, il écrit au général Reynier sur la révolte du Caire et termine ainsi :

« Le général Andréossy est reparti de Peluse le 19 octobre. Il y a trouvé de très belles colonnes et *quelques* camées. »

Voici ce que dit Andréossy de ces *très belles* colonnes :

« Le voyageur étonné n'aperçoit d'ailleurs, là où existaient une ville et une population immense, que quelques colonnes couchées dans la poussière et de misérables décombres. »

Je le demande, doit-on, d'après le fait que je viens d'exposer, d'après ce que j'ai déjà cité, ajouter une foi entière à l'abandon et aux causeries de Sainte-Hélène ? (*Note de la première édition.*)

priété des beys régnants. L'on pouvait compter le double, descendant des autres Mameluks, établis dans les villages ou vivant au Caire.

XXXVIII. Le pacha n'avait aucune autorité. Il changeait tous les ans ainsi que le kadi-askier que la Porte envoyait. Il y avait même dans le reste de l'empire sept corps auxiliaires. Les chefs s'appelaient les sept grands odgiag-lys. Ces corps sont tellement diminués par la guerre, qu'il n'en reste plus aujourd'hui d'existants que mille vieux et infirmes, sans maîtres, et même attachés aux Français.

XXXIX. Les chérifs sont les descendants de la tribu des successeurs de Mahomet, ou, pour mieux dire, les descendants des premiers conquérants. Ils portent le turban vert.

Les ulémas sont des gens de loi et d'église, qui ne ressemblent d'aucune manière à nos juges ni à nos prêtres.

Le chef des ulémas du Caire s'appelle grand cheik. Il a la même vénération dans le peuple, que les cardinaux d'autrefois en Europe. Ils disent la prière chacun dans une mosquée, ce qui leur vaut quelque revenu et beaucoup de crédit.

La grande mosquée du Caire, appelée El-Azhar, est grande, belle, et a un grand nombre de docteurs et d'autres attachés à son service. Il y en a vingt-quatre principaux.

(Ici les notes de Bonaparte cessent d'être numérotées.)

Il y a beaucoup de cafés au Caire, où le peuple passe la plus grande partie de la journée à fumer.

Les pauvres, les voyageurs, logent dans les mosquées, la nuit et dans la chaleur.

Il y a une grande quantité de bains publics où les femmes vont se baigner et se racontent les nouvelles de la ville.

Les mosquées sont dotées comme l'étaient nos églises.

Les villages de l'Égypte sont des fiefs qui appartiennent à qui le prince les donne. En conséquence de quoi, il y a un cens que le paysan est obligé de payer au seigneur.

Les paysans sont propriétaires réels, puisqu'ils sont respectés, et qu'au milieu de toutes les révolutions et de tous les bouleversements, l'on ne viole jamais.

Cela fait qu'il y a deux espèces d'hommes en Égypte, les propriétaires de fonds ou paysans, et les feudataires ou seigneurs.

Les deux tiers des villages appartiennent aux Mameluks, pour les frais d'administration. Le miri, proprement dit, qui est une imposition assez modique, était censé destiné à la Porte.

Les revenus de la République consistent en cinq articles.

1. Douanes.
2. Divers droits affermés.
3. Miri, droit de Kachefs et autres.
4. Le cens ou droit seigneurial, sur les deux tiers de l'Égypte, dont le haut domaine lui appartient; les douanes de Suez, Qoseyr, Boulaq, Alexandrie, Damiette et Rosette rendaient quatre à cinq millions.

5. Le miri, les droits de Kachefs et les cens seigneuriaux se montent à quinze millions.

Les avanies, à deux millions. Un des plus grands revenus des Mameluks, c'étaient les avanies.

L'Égypte peut donc rendre, tout évalué, vingt-quatre millions à la République. En temps de paix, elle peut en rendre jusqu'à trente. D'ici à vingt-cinq ans, l'Egypte peut rendre cinquante millions. Je ne comprends pas dans cette évaluation l'espérance qu'il y a à avoir du commerce des Indes. Mais, pendant la guerre, la suspension de tout commerce rend le pays pauvre, et tout s'en ressent.

Depuis notre arrivée, en messidor, jusqu'en messidor, c'est-à-dire pendant douze mois, l'on avait retiré de l'Égypte :

Cinq cent mille francs des contributions d'Alexandrie. Cent cinquante mille, de Rosette ; cent cinquante mille, de Damiette ; cinq cent mille, les Coptes du Caire ; cinq cent mille, les Damascains ; un million, les marchands de café turcs ; cinq cent mille, divers marchands ; cinq cent mille, les femmes des Mameluks ; trois cent mille, la monnaie; huit millions cinq cen mille, impositions territoriales, ou de métiers, ou de douanes.

Ce qui fait douze millions cent mille francs.

Il était encore dû par les villages des sommes assez considérables que les affaires militaires empêchèrent de retirer.

CHAPITRE XL

Sidney Smith. — Lettre de Bonaparte à Marmont. — Injustice de Bonaparte envers l'amiral anglais. — Lettre de Marmont. — Bonheur domestique. — Murat et Mourad-Bey aux lacs Natron. — Importance attachée par le général en chef à la destruction de Mourad-Bey. — Départ de Bonaparte pour les Pyramides. — Fables démenties. — La vérité déguisée. — Désir de voir la haute Égypte. — Ordres. — Rapidité d'exécution. — Pourparlers avec les Anglais. — Une gazette. — Détermination subite. — Secret recommandé. — Armement de deux frégates. — Dissimulation. — Annonce d'un voyage au Delta. — Rapprochements. — Discrétion du général Lanusse. — Nous irons en France. — Joie concentrée. — Rendez-vous à Kleber. — Personne au rendez-vous.

Le tort qu'avait eu Sidney Smith d'empêcher la prise de Saint Jean-d'Acre et la conquête de la Syrie ; celui d'avoir répondu par de bons procédés à de très mauvais, avait jeté dans l'esprit de Bonaparte des préventions que rien ne pouvait effacer, et dont on a vu l'injustice. Il croyait qu'en dénigrant son adversaire, il déguiserait ses revers. Il écrivit le 2 juin 1799 à Marmont :

Smith est un jeune fou, qui veut faire sa fortune et se mettre souvent en évidence. La meilleure manière de le punir est de ne jamais lui répondre ; il faut le traiter comme un capitaine de brûlot. C'est au reste un homme capable de toutes les folies, et auquel il ne faut jamais prêter un projet profond et raisonné. Ainsi, par exemple, il serait capable de faire un projet de descente avec huit cents hommes. Il se vante d'être entré déguisé à Alexandrie. Je ne sais si le fait est vrai, mais il est possible

qu'il profite d'un parlementaire pour entrer dans la ville déguisé en matelot.

Ce contre-amiral valait bien mieux que le portrait qu'en fait son ennemi. De la bravoure, une imagination vive, un cœur généreux ; ce n'est pas là de la folie.

Je trouvai au Caire plusieurs lettres, parmi lesquelles il y en avait une de Marmont, datée d'Alexandrie ; il me disait :

Je vous envoie, mon cher ami, une lettre à votre adresse qui s'est trouvée dans une de ma femme. Je désire vivement qu'elle soit pour vous d'un vif intérêt, et que vous appreniez de bonnes nouvelles de votre femme et de vos enfants.

J'ai eu des lettres de ma pauvre Hortense ; elle gémit, elle m'attend avec impatience. Fasse le ciel, mon ami, que je puisse bientôt honorablement la revoir. Si dans deux mois nous sommes étrangers aux combats, et que le général Bonaparte sente encore l'amitié qu'il eut pour moi, je puis espérer de me rapprocher d'elle. Ce n'est point une passion légère et frivole, ce n'est point un sentiment de légèreté qui me fait désirer de retourner en France, c'est un calcul sage qui me fait craindre des malheurs qui seraient irréparables. Le bonheur domestique, la paix du ménage, la confiance intérieure, mon cher Bourrienne, sont les seules choses qui soient dignes d'envie. Je possède encore ces biens, mais je risque de les perdre ; et le général Bonaparte, sous les auspices duquel mon mariage s'est fait, doit le rendre heureux.

Adieu, mon cher ami. Mille choses pour moi à Duroc, à tous nos camarades. Je vous embrasse comme je vous aime.

A. Marmont.

A peine arrivé au Caire, Bonaparte fut informé que le brave et infatigable Mourad-Bey descendait par le Fayoum, pour se réunir à quelques rassemblements préparés depuis quelque temps dans le Bahyreh. Selon toute probabilité, ce mouvement de Mourad-Bey était la suite des nouvelles qu'il avait reçues relativement

aux dispositions de Constantinople, et au débarquement qui effectivement eut lieu un peu plus tard dans la rade d'Aboukir. Mourad avait choisi les lacs Natron pour le lieu du rendez-vous. Murat est envoyé à ces lacs. Sa présence, annoncée au bey, le détermine à s'en éloigner, et à remonter, par le désert, jusqu'à la hauteur de Gyzeh et des grandes Pyramides ; mais je n'ai appris que depuis notre retour en France qu'il était monté au haut de la grande Pyramide, pour passer son temps à contempler le Caire (1) !

Napoléon a dit, à Sainte-Hélène, que Murat eût pris Mourad-Bey si celui-ci fût resté vingt-quatre heures plus tard aux lacs Natron ; c'est, au contraire, parce que ce bey apprit que Murat y était qu'il rebroussa chemin. Les espions arabes servaient nos ennemis beaucoup mieux que nous ; nous n'avions pas d'amis en Égypte.

Mourad-Bey, informé par les Arabes qui lui servaient d'estafettes que le général Desaix envoyait du sud de l'Égypte une colonne contre lui, que le général en chef allait aussi le poursuivre sur la frontière de Gyzeh, et que les lacs Natron et le Bahyreh étaient occupés par des forces supérieures aux siennes, se retira dans le Fayoum. On ne prit que quelques Arabes.

Bonaparte tenait beaucoup à la destruction de Mou-

(1) Et à s'entretenir par signes avec sa femme Sidem, qui était montée sur la terrasse de sa maison. Quelques jours après, sa femme, inquiète des bruits qui se répandaient contre elle dans la ville, au sujet de criminelles intelligences, se rendit chez le général en chef, pour en détruire l'effet. Elle fut reçue favorablement. « Si vous aviez voulu voir votre mari, lui dit le général Bonaparte, je lui aurais accordé vingt-quatre heures de suspension d'armes pour donner à lui et à vous cette satisfaction. » Mais Bonaparte se doutait fort bien que la présence de Mourad aux environs du Caire marquait quelque dessein. (D. L.)

rad, qu'il regardait comme le plus brave, le plus actif et le plus dangereux de ses ennemis en Égypte. C'est parce que tous les renseignements annonçaient que ce bey, soutenu par les Arabes, se tenait sur la lisière du désert de la province de Gyzeh, que Bonaparte se rendit aux Pyramides, pour, de là, diriger différents corps contre cet habile et dangereux partisan. Il le regardait comme si redoutable qu'il écrivait à Murat, qu'il désirait que le sort lui eût réservé de mettre le sceau à la conquête de l'Égypte par la destruction de cet ennemi.

Bonaparte partit le 14 juillet du Caire pour les Pyramides. Il devait rester trois ou quatre jours sur les ruines de cet antique nécropolis de Memphis. On verra tout à l'heure la cause de son prompt départ. Cette course aux Pyramides, nécessitée par la guerre, a donné lieu à un petit roman bien arrangé. On a voulu qu'il eût assigné rendez-vous au mufti, aux ulemas, et qu'il se soit écrié en entrant dans la grande Pyramide : « Gloire à Allah! Dieu seul est Dieu, et Mahomet est son prophète. » Or, Bonaparte n'est pas entré dans la grande Pyramide ; il n'en a pas même eu la volonté, ni la pensée. Certes je l'y aurais suivi. Je ne l'ai pas quitté une seconde dans ce désert. Il fit entrer quelques personnes dans l'une des grandes Pyramides. Il se tenait devant, et en sortant on lui rendait compte de ce que l'on voyait dans l'intérieur, c'est-à-dire qu'on lui annonçait que l'on n'avait rien vu. Toute cette conversation avec le mufti, les ulemas, est une mauvaise plaisanterie ; il n'y en avait pas plus que de Pape et d'archevêques : l'ignorance seule a pu

(1) On se promène autour des grandes Pyramides au milieu d'une foule de monuments semblables, plus ou moins élevés, selon la fortune de ceux qui les consacraient aux morts. (*Note de la première édition.*)

supposer quelque chose de commun entre les Pyramides et le culte des musulmans. Elles ont vu naître ce culte ; elles le verront finir. D'ailleurs ce n'était pas en pèlerinage que le général en chef allait aux Pyramides ; c'était pour des opérations militaires auxquelles pouvait s'associer un peu de curiosité.

Cet entretien de Bonaparte dans l'une des Pyramides avec plusieurs imams et muftis est de pure invention. On le fixe au 1er août. Nous avons passé deux mois d'août en Égypte. En 1798, Bonaparte revenait de la poursuite d'Ibrahim-Bey ; en 1799, il partit, le 10 de ce même mois, d'Aboukir pour le Caire. Il y a mieux : Bonaparte écrivait à Kleber le 15 juillet.

« J'ai, toute la journée, couru dans le désert, au delà des Pyramides, pour donner la chasse à Mourad-Bey, et je serai le 17 à Teranneh. »

Si, comme on l'a répété jusqu'à satiété, le ridicule entretien qu'on lui prête dans la Pyramide avait eu lieu, il en parlerait certainement dans cette lettre. Les siècles et les religions y auraient joué un rôle. Cette lettre prouve aussi que la curiosité n'était qu'un motif secondaire dans cette excursion commandée par la présence de Mourad-Bey.

Le 15 juillet au soir, nous nous promenions dans la direction du nord, lorsque nous aperçûmes, sur la route d'Alexandrie, un Arabe qui arrivait en toute hâte. Il remit au général en chef une dépêche du général Marmont, qui commandait dans cette place à la grande satisfaction de Bonaparte, qui n'eut qu'à s'en louer, surtout pendant les ravages que la peste y causa. Les Turcs avaient débarqué le 11 juillet à Aboukir, sous l'escorte et la protection de la marine anglaise. Cette nouvelle du débarquement de quinze à seize mille hommes ne surprit pas trop Bonaparte qui s'y atten-

dait depuis longtemps. Il n'en fut pas de même des généraux qu'il aimait le plus, et qu'il avait, on devine pourquoi, rassurés sur ces craintes. Il écrivait à Marmont, qui était le plus exposé et qui devait se tenir le plus sur ses gardes :

L'armée qui devait se présenter devant Alexandrie, et qui était partie de Constantinople le 1er du rhamadan, a été détruite sous Acre. Si, cependant, cet extravagant commandant anglais (*Smith*) en faisait embarquer le reste pour le présenter à Aboukir, je ne crois pas que cela puisse faire plus de deux mille hommes.

Il écrivait au général Dugua, qui commandait au Caire :

Le commandant anglais qui a sommé Damiette est un extravagant. L'armée combinée dont on parle a été détruite devant Acre, où elle est arrivée quinze jours avant notre départ.

Et, au moment où il arrivait au Caire, il disait dans une lettre à Desaix :

Nous voici arrivés à la saison où les débarquements deviennent possibles. Je ne vais pas perdre une heure pour me mettre en mesure. Les probabilités sont, cependant, que pour cette année il n'y en aura pas.

Pouvait-il tenir un autre langage, ayant proclamé, immédiatement après la levée du siège d'Acre, qu'il venait d'y *détruire* ces quinze mille hommes qui, deux mois plus tard, devaient débarquer à Aboukir.

C'était, sans doute, pour confirmer cette idée qu'il cherchait à inculquer à tout le monde, qu'avant sa petite excursion aux Pyramides il annonçait la résolution d'aller visiter la haute Égypte. Il avait le plus grand désir d'aller inscrire son nom sur la Syénite, à côté des noms des plus anciens conquérants de ce pays qui a toujours été à celui qui a voulu le prendre.

Il paraissait tenir beaucoup à ce projet, et faisait sans cesse, avant son départ pour le désert lybien, toutes les petites dispositions intérieures pour ce long et intéressant voyage. Il exprimait, chaque jour, le regret qu'il aurait de quitter l'Égypte sans avoir vu ses magnifiques ruines. J'étais, pour mon compte, enchanté de cette résolution ; mais un je ne sais quoi me disait que je ne verrais pas Thèbes aux cent palais.

A peine eut-il lu la lettre de Marmont, que Bonaparte rentra dans sa tente et me dicta, jusqu'à trois heures du matin, ses ordres pour le départ des troupes et pour la marche à suivre pendant son absence, par celles qui resteraient dans l'intérieur du pays. Je vis, dans ce moment, se développer ce caractère ardent qui s'irritait des obstacles; cette célérité qui prévenait tout. Il était tout action et n'hésitait jamais. Le 16 juillet, à quatre heures du matin, il était à cheval, et l'armée en pleine marche. Je dois rendre justice à cette imperturbable présence d'esprit, à cette promptitude dans la décision, à cette rapidité dans l'exécution, qui, à cette époque de sa vie, ne l'abandonnaient jamais dans les grandes occasions.

Nous arrivâmes, le 16 au soir, à Ouarda, au nord de Gyzeh ; le 19, à Rahmanyeh, et le 23, à Alexandrie, où tout se prépara pour cette mémorable bataille qui ne répara pas les pertes immenses et les suites funestes de la bataille navale du même nom, mais qui rappellera toujours aux Français un de leurs plus beaux faits d'armes.

Après la bataille, qui fut livrée le 25 juillet, Bonaparte envoya un parlementaire à bord du vaisseau amiral anglais. Nos rapports furent pleins d'urbanité, et tels que l'on devait s'y attendre entre deux nations civilisées. L'amiral anglais remit au parlementaire

quelques *douceurs*, en échange de ce que nous avions envoyé, et la *Gazette française de Francfort* du 10 juin 1799. Depuis dix mois nous étions sans nouvelles de France. Bonaparte parcourut ce journal avec un empressement facile à concevoir. « Eh bien! me dit-il, mon pressentiment ne m'a pas trompé; l'Italie est perdue!!! Les misérables! tout le fruit de nos victoires a disparu! Il faut que je parte. »

Il fait appeler Berthier; il lui fait lire les nouvelles, lui dit que les affaires vont mal en France, qu'il veut aller voir ce qui s'y passe; qu'il viendra avec lui; que, pour le moment, il n'y aura que lui, moi, Berthier et Ganteaume, qu'il a mandé, dans le secret; il lui recommande de le bien garder, de ne pas témoigner de joie extraordinaire, de ne rien changer à ses habitudes, de ne rien acheter et de ne rien vendre. Il termine par lui dire qu'il compte sur lui. « Je suis sûr de moi, je suis sûr de Bourrienne. » Berthier promit de se taire et il tint parole : il avait assez de l'Égypte; il brûlait du désir de retourner en France et devait craindre que son indiscrétion ne perdît tout.

Ganteaume arrive : Bonaparte lui donne l'ordre de préparer les deux frégates, *la Muiron* et *la Carrère*, et deux petits bâtiments, *la Revanche* et *la Fortune*, avec des vivres pour quatre à cinq cents hommes, et pour deux mois. Il lui recommande le secret sur le but de l'armement qu'il lui confie et d'agir avec assez de prudence pour que la croisière anglaise n'ait aucune connaissance de cet armement. Il arrêta, plus tard, avec Ganteaume, la route qu'il fallait suivre. Il pensait à tout.

Bonaparte cacha et dissimula son départ, avec le plus grand soin; mais il en perça toujours quelques bruits vagues. Le général Dugua, commandant du

Caire, qu'il venait de quitter pour aller s'embarquer, lui écrivait le 18 août : « J'apprends à l'instant qu'il y a eu une grande rumeur à l'Institut, ce matin, où l'on a dit très haut que vous étiez parti pour aller en France ; que vous emmeniez avec vous Monge, Berthollet, Berthier, Lannes et Murat. Cette nouvelle s'est répandue en un instant dans toute la ville, où je ne serais pas étonné qu'elle produisît un très mauvais effet ; mais j'espère que vous la détruirez. » Bonaparte s'embarqua cinq jours après la réception de cette lettre, bien entendu sans y répondre.

Il écrivait, le 18 août 1799, au divan du Caire : « Je pars demain pour me rendre à Menouf, d'où je ferai différentes tournées dans le Delta, afin de voir par moi-même les injustices qui pourraient être commises et prendre connaissance des hommes et du pays. »

Il ne disait à l'armée la vérité qu'à demi :

Les nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour la France. Je laisse le commandement de l'armée au général Kleber ; l'armée aura bientôt de mes nouvelles. Je ne peux pas en dire davantage. Il m'en coûte de quitter des soldats auxquels je suis le plus attaché. Mais ce ne sera que momentanément, et le général que je leur laisse a la confiance du gouvernement et la mienne.

On vient de voir l'unique cause du départ du général Bonaparte pour l'Europe ; c'est un fait fort naturel et qu'ont dénaturé les plus ridicules suppositions, les conjectures les plus bizarres. On a voulu donner à un fait très simple des causes extraordinaires. Il n'est pas vrai, comme on l'a souvent dit, qu'il ait arrêté son départ après la bataille d'Aboukir ; il n'y pensait pas. Il eût été fort content que le débarquement n'eût pas eu lieu, et il eût attendu des nou-

velles de France pour prendre son parti. Que l'on n'oublie pas son ardente passion pour la conservation de sa conquête, et l'on jugera s'il ne devait pas préférer le repos de l'Égypte à une bataille dont le succès n'est jamais certain, et qui, même gagnée, coûte toujours beaucoup de monde, perte plus sensible encore, dans une situation où l'on ne peut espérer de renforts.

On a dit que Bonaparte, avant le 25 juillet, était informé des événements d'Italie par des correspondances secrètes. Il n'en existait pas plus de secrètes que d'officielles. Dix mois déjà passés, nous étions sans nouvelles d'Europe.

Il est aussi contraire à la vérité de dire que Bonaparte était instruit officiellement des affaires de France et de la situation fâcheuse de celles qu'il avait laissées, soit là, soit en Italie. Qu'est-ce qu'un nommé Bourbaki ou Bombachi, qui vient, de la part de Joseph, lui apporter des nouvelles importantes? Et puis Mme Bonaparte qui vend ce secret mille louis à Fouché? Quel secret? Et cela fondé sur des Mémoires sur Fouché et non de Fouché, qui ne sont qu'une pitoyable compilation des ouï-dire de cette époque.

Je le demande, si Bonaparte eût reçu les nouvelles dont on parle avec tant d'assurance, eût-il écrit, le 28 juin, au Directoire la lettre dans laquelle il donne la relation des événements qui se sont succédé depuis plusieurs mois ; eût-il demandé des secours de toute espèce, et dit que les dernières nouvelles qu'il a reçues sont de Belleville, consul à Gênes, et ont plus de six mois de date, lettre dans laquelle il ajoute, en parlant du contre-amiral Perrée, « personne n'est plus à même que cet officier de nous faire passer des nouvelles et des secours? »

On doit regarder comme certain, et je l'affirme, que Bonaparte ne se doutait même pas de son départ pour la France, lorsqu'il alla aux Pyramides, ni lorsqu'il reçut la nouvelle du débarquement des Anglo-Turcs. Nous avons dit la vraie raison de sa résolution ; tout le reste est de pure invention. Quelle manie de vouloir toujours trouver de l'extraordinaire là où il n'y a rien que de très simple et de très naturel ?

Bonaparte avait écrit au Directoire, à la fin de décembre 1798 : « Nous sommes sans nouvelles de France ; pas un courrier depuis le mois de juin. Cela est sans exemple, dans les colonies mêmes. » Des écrivains ont imaginé de faire venir ces nouvelles par Tunis, Alger, Maroc ! Que sais-je ? Mais on ne peut rien opposer à un fait positif. Il y avait, à cette époque, plus de deux ans que j'étais auprès de Bonaparte ; je ne sache pas qu'une seule dépêche dans aucune circonstance me soit restée inconnue. Comment toutes celles dont on a parlé m'auraient-elles échappé ?

Presque toutes les personnes qui ont parlé de la sorte, pour écarter le reproche de désertion que l'on faisait à Bonaparte, citent une lettre du Directoire du 26 mai 1799. Cette lettre peut avoir été écrite, mais elle n'est point parvenue ; qu'importe alors qu'elle existe dans des archives ?

Que de choses n'a-t-on pas dites sur ce départ et ses causes ? Ce que l'on vient de lire est d'une personne qui ne le quittait jamais, à qui il disait tout, qui écrivait tout sous sa dictée ou par ses ordres. Je le répète, au retour de la Syrie nous étions sans nouvelles de France. Il écrivait, le 2 juillet 1799, au général Desaix, l'homme qu'il aimait, estimait et honorait le plus, qu'il était sans nouvelles d'Europe et qu'il en attendait.

Je n'ai jamais entendu parler de Bombachi ou de Bourbaki ; ceux qui publient que ce sont les nouvelles que cet homme a apportées à Bonaparte de la part de ses frères, à Saint-Jean-d'Acre, qui sont cause de la levée du siège (1), ont dit une sottise. S'ils eussent été

(1) On voit bien que ce n'est pas Bourrienne qui parle avec autant de certitude, ou alors Bonaparte ne lui confiait absolument rien. Voici une lettre écrite par le roi Joseph, le 26 mai 1826, et qui contredit ce qu'il traite de sottise.

« Je n'ai point trouvé d'instructions écrites du Directoire. Par ses lettres au général Bonaparte, on voit qu'il avait été autorisé, avant son départ, à ordonner, en son nom, aux ministres, toutes les dispositions nécessaires à son expédition. Le général Bonaparte m'avait dit qu'il était autorisé à faire tout ce qui lui semblerait bien, le Directoire ne voulant d'autre garantie que celle qu'il trouvait dans la gloire du vainqueur d'Italie. Le général Bonaparte était autorisé à rester ou à quitter la conquête, selon les nouvelles qu'il recevrait d'Europe et la situation des pays occupés par son armée; c'est ce que le général Bonaparte m'a dit plusieurs fois avant son départ et que je lui ai entendu dire à des membres du Directoire, lesquels, m'ayant un jour proposé l'ambassade de Prusse, lui dirent en ma présence : que peut-être ferais-je mieux d'y renoncer, étant mieux placé au Conseil des Cinq-Cents pour correspondre avec lui, sur tout ce qui pourrait déterminer ses résolutions par la suite. Je me décidai à rester à Paris, et je puis assurer que mon frère me dit plusieurs fois : « Je « suis libre de rester en Orient ou de revenir en Europe. Si l'on « peut se passer de moi ici, je resterai en Orient; si l'on a encore la « guerre en Europe, si l'opinion me rappelle, je reviendrai ; si la « République peut véritablement s'affermir, tant mieux ; si nos « vieilles habitudes monarchiques, en contradiction avec nos lois « actuelles, mettent aux prises l'opinion et le gouvernement républi- « cain et qu'il faille une main unique et forte pour soutenir nos « institutions nouvelles, jusqu'à ce qu'elles soient soutenues par les « mœurs et par elles-mêmes; si l'opinion m'appelle, je reviendrai. Si « l'on peut aller sans moi, tant mieux. Un assez vaste champ de « gloire est ouvert devant moi en Égypte : d'un côté, Constantinople; « de l'autre, l'Inde. »

« Je promis de correspondre avec lui et j'ai tenu parole. Lorsque le Directoire, répondant aux plaintes portées sur son administration par les deux Conseils, dont les membres étaient réunis en comité général dans la bibliothèque, fit la faute d'accuser le général Bonaparte de la perte de l'Italie, je ne pus me contenir et, renonçant à la réserve que je m'étais imposée, je répliquai au citoyen Garat, qui

à ce siège désastreux, ils en auraient vu les vrais motifs. Comment aurait-on pu arriver seul au camp d'Acre, soit par mer, soit par terre. Restons dans le vrai; c'est un hasard qui a procuré des nouvelles d'Europe. C'est cette unique circonstance qui a déterminé la résolution de Bonaparte et lui a fait envisager l'Égypte comme un champ de gloire épuisé, qu'il était temps de quitter pour aller jouer un autre rôle en France. En partant de ce pays, Bonaparte avait bien senti que le discrédit commençait à l'atteindre. On a vu qu'il avait voulu s'éloigner et rehausser encore sa gloire pour attirer de plus en plus sur lui les regards et l'attention du monde. Ce qu'il désirait, il venait de l'obtenir en grande partie, parce que, malgré des désastres trop réels, le drapeau français flottait cependant aux cataractes du Nil et sur les ruines de Memphis, et ces grands noms unis à ceux des Pyramides et d'Aboukir n'en frappaient pas moins les imaginations. Voyant que la gloire des armes ne soutenait plus la débile puissance directoriale, il se hâta d'aller voir s'il ne pouvait pas la partager ou s'en saisir.

On a supposé des lettres du Directoire, des intelligences secrètes; Bonaparte n'avait pas besoin de tout cela! Il pouvait faire ce qu'il voulait, rien ne le gênait : telles avaient été ses conventions en partant. Il n'obéis-

portait la parole, d'une manière qui me sembla applaudie par tous les députés. Ne comptant plus sur la bonne volonté du Directoire pour aller au secours du général Bonaparte, je dépêchai un Grec, nommé Bourbaki, en mandant à mon frère la vérité. Il vint lui-même solliciter les secours qu'on ne lui envoyait pas. Talleyrand avait dû être envoyé à Constantinople, par le Directoire, et il n'était pas parti de Paris. Dans ses dépêches au Directoire, le général Bonaparte parle plusieurs fois de son retour éventuel, et l'on ne voit jamais que le Directoire s'y oppose. »

J'ai vu la minute de cette lettre chez le baron Ducasse, l'auteur des *Mémoires du roi Joseph*. (D. L.)

sait qu'à sa volonté et, sans la perte de la flotte, il serait peut-être parti plus tôt. Vouloir et faire était un pour lui. Cette latitude était une suite de ses conventions verbales avec le Directoire, dont il n'aurait pas voulu qu'aucune instruction ni aucun arrêté pût entraver ses démarches.

Bonaparte, parti d'Alexandrie le 5 août, arriva le 10 au Caire. Il fit d'abord renouveler le bruit d'un voyage dans la haute Égypte. Cela paraissait d'autant plus vraisemblable qu'il en avait réellement conçu le projet avant d'aller aux Pyramides et que ce projet était connu de l'armée et des habitants du Caire. Tout à coup il annonce qu'il veut voir Menouf et parcourir le Delta. Il remontera le Nil plus tard ; il va d'abord le descendre. Il écrivit, le 18 août, au divan du Caire :

Je pars demain pour me rendre à Menouf, d'où je ferai différentes tournées dans le Delta, afin de voir par moi-même les injustices qui pourraient être commises et de prendre connaissance et des hommes et du pays. Je désire que vous me donniez le plus souvent possible de vos nouvelles et que vous m'informiez de la situation des choses.

Jusque-là le secret fut assez bien gardé. Le général Lanusse, commandant à Menouf, où nous arrivâmes le 20 août, l'avait toutefois deviné : « Vous allez en France, » me dit-il ; ma réponse négative le confirma dans son opinion, ce qui me ferait presque croire que le général en chef avait été le premier indiscret. Le brave général Lanusse enviait notre sort, mais sans plaintes. Il témoigna le vif désir que notre traversée fût heureuse et ne dit rien à personne.

Nous arrivâmes, le 21 août, au puits de Birket. Les Arabes en avaient rendu l'eau impotable. Le général

en chef, voulant absolument se désaltérer, exprima dans un verre le jus de plusieurs citrons. Il ne put avaler cette boisson détestable qu'en se pinçant fortement les narines et avec un grand dégoût.

Le 22 août, nous étions près d'Alexandrie; alors le général déclara à tous ceux qu'il avait amenés du Caire qu'ils allaient en France. La joie éclata sur toutes les figures.

Le général Kleber, auquel Bonaparte destinait le commandement de l'armée, fut invité à venir de Damiette à Rosette où il lui disait de se rendre, pour conférer avec lui sur des affaires extrêmement importantes. Bonaparte lui donnait un rendez-vous où il savait qu'il ne serait pas; il voulait éviter ses reproches et la dure franchise de Kleber. Il lui écrivit alors tout ce qu'il voulait lui dire et donna pour motif de ne s'être pas trouvé au rendez-vous, que la crainte de voir la croisière anglaise reparaître d'un moment à l'autre l'avait forcé d'accélérer son voyage de trois jours. Mais Bonaparte savait très bien, en lui écrivant, qu'il serait en mer avant qu'il eût reçu sa lettre. Kleber s'est plaint amèrement de cette conduite astucieuse dans sa correspondance. On verra dans la suite combien fut bizarre la destinée réservée à la correspondance de Kleber.

PIÈCES ET LETTRES

CITÉES

DANS LE PREMIER VOLUME DE CES MÉMOIRES

I. Le souper de Beaucaire. — II. Acte civil du mariage de Bonaparte. — III. Notes sur M. d'Entraigues. — IV. Liste des chiffres et des signes composés par Bourrienne pour la correspondance (18 fructidor). — V. Extrait du rapport du général Clarke au Directoire exécutif (7 décembre 1796). — VI. Éclaircissements historiques sur la destruction de la flotte et la conduite de l'amiral Brueys. — VII. Notes historiques sur l'expédition d'Égypte. — VIII. Correspondance particulière et officielle. — IX. Composition et travaux de l'Institut d'Égypte.

I

LE SOUPER DE BEAUCAIRE

Je me trouvai à Beaucaire le dernier jour de la foire ; le hasard me fit avoir pour convives à souper deux négociants marseillais, un Nîmois et un fabricant de Montpellier.

Après les premiers moments employés à nous reconnaître, l'on sut que je venais d'Avignon et que j'étais militaire. Les esprits de mes convives, qui avaient été toute la semaine fixés sur le cours du négoce qui accroît les fortunes, l'étaient dans ce moment sur l'issue des événements présents, d'où en dépend la conservation ; ils cherchaient à connaître mon opinion, pour, en la comparant à la leur, pouvoir se rectifier et acquérir des probabilités sur l'avenir, qui nous affectait différemment ; les Marseillais surtout paraissaient être moins pétulants : l'évacuation d'Avignon leur avait appris à douter de tout. Il ne leur restait qu'une grande sollicitude sur leur sort. La confiance nous eut bientôt rendus babillards et nous commençâmes un entretien à peu près en ces termes :

LE NIMOIS

L'armée de Cartaux est-elle forte ? L'on dit qu'elle a perdu bien du monde à l'attaque ; mais s'il est vrai qu'elle ait été repoussée, pourquoi les Marseillais ont-ils évacué Avignon ?

LE MILITAIRE

L'armée était forte de 4,000 hommes lorsqu'elle a attaqué Avignon, elle est aujourd'hui à 6,000 hommes, elle sera avant quatre jours à 10,000 hommes.

Elle a perdu cinq hommes et onze blessés ; elle n'a point été repoussée, puisqu'elle n'a fait aucune attaque en forme ; elle a

voltigé autour de la place, a cherché à forcer les portes en y attachant des pétards ; elle a tiré quelques coups de canon pour essayer la contenance de la garnison ; elle a dû ensuite se retirer dans son camp pour combiner son attaque pour la nuit suivante.

Les Marseillais étaient 3,600 hommes ; ils avaient une artillerie plus nombreuse et de plus fort calibre, et cependant ils ont été contraints à repasser la Durance. Cela vous étonne beaucoup ; mais c'est qu'il n'appartient qu'à des vieilles troupes de résister aux incertitudes d'un siège.

Nous étions maîtres du Rhône, de Villeneuve et de la campagne ; nous eussions intercepté toutes leurs communications. Ils ont dû évacuer la ville.

La cavalerie les a poursuivis dans leur retraite ; ils ont eu beaucoup de prisonniers et ont perdu deux pièces de canon.

LE MARSEILLAIS

Ce n'est pas là la relation que l'on nous a donnée ; je ne veux pas vous la contester, puisque vous y étiez présent ; mais avouez que cela ne vous conduira à rien.

Notre armée est à Aix, trois bons généraux sont venus remplacer les premiers ; l'on lève à Marseille de nouveaux bataillons, nous avons un nouveau train d'artillerie, plusieurs pièces de 24 ; sous peu de jours nous serons dans le cas de reprendre Avignon, ou du moins nous resterons maîtres de la Durance.

LE MILITAIRE

Voilà ce que l'on vous dit pour vous entraîner dans le précipice qui s'approfondit à chaque instant et qui peut-être engloutira la plus belle ville de France, celle qui a le plus mérité des patriotes ; mais l'on vous a dit aussi que vous traverseriez la France, que vous donneriez le ton à la République, et vos premiers pas ont été des échecs ; l'on vous a dit qu'Avignon pouvait résister longtemps à 20,000 hommes, et une seule colonne de l'armée, sans artillerie de siège, dans vingt-quatre heures, en a été maîtresse ; l'on vous a dit que le Midi était levé, et vous vous êtes trouvés seuls ; l'on vous a dit que la cavalerie nîmoise allait écraser les Allobroges, et ceux-ci étaient déjà au Saint-Esprit et à Villeneuve ; l'on vous a dit que 4,000 Lyonnais étaient en marche pour vous secourir, et les Lyonnais négociaient leur accommodement.

Reconnaissez donc que l'on vous trompe, concevez l'impéritie de vos meneurs et méfiez-vous de leurs calculs.

Le plus dangereux conseiller, c'est l'amour-propre ; vous êtes naturellement vifs, l'on vous conduit à votre perte par le même moyen qui a miné tant de peuples, en exaltant votre vanité ; vous avez des richesses et une population considérables, l'on vous les exagère ; vous avez rendu des services éclatants à la liberté, l'on vous les rappelle sans faire attention que le génie de la République était avec vous alors, au lieu qu'il vous a abandonné aujourd'hui.

Votre armée, dites-vous, est à Aix avec un grand train d'artillerie et des bons généraux ; eh bien, quoi qu'elle fasse, je vous assure qu'elle sera battue.

Vous aviez 3,600 hommes, une bonne moitié s'est dispersée ; Marseille et quelques réfugiés du département peuvent vous offrir 4,000 hommes : cela est beaucoup ; vous aurez donc 5 à 6,000 hommes sans ensemble, sans unité, sans être aguerris.

Vous avez des bons généraux ; je ne les connais pas, je ne puis donc leur contester leur habileté ; mais ils seront absorbés par les détails, ne seront pas secondés par les subalternes ; ils ne pourront rien faire qui soutienne la réputation qu'ils pourraient s'être acquise, car il leur faudrait deux mois pour organiser passablement leur armée, et dans quatre jours Cartaux sera au delà de la Durance, et avec quels soldats !

Avec l'excellente troupe légère des Allobroges, le vieux régiment de Bourgogne, un bon régiment de cavalerie, le brave bataillon de la Côte-d'Or, qui a vu cent fois la victoire le précéder dans les combats, et six ou sept autres corps, tous de vieilles milices, encouragés par leurs succès aux frontières et sur votre armée.

Vous avez des pièces de 24 et de 18 et vous vous croyez inexpugnables, vous suivez l'opinion vulgaire ; mais les gens du métier vous diront, et une fatale expérience va vous le démontrer, que des bonnes pièces de 4 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne et sont préférables sur bien des points de vue aux gros calibres ; vous avez des canonniers de nouvelle levée et vos adversaires ont des artilleurs des régiments de ligne qui sont, dans leur art, les maîtres de l'Europe.

Que fera votre armée si elle se concentre à Aix ? Elle est perdue : c'est un axiome dans l'art militaire, que celui qui reste derrière ses retranchements est battu ; l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point, et les murailles d'Aix ne valent pas le plus mauvais retranchement de campagne, surtout si l'on fait

attention à leur étendue, aux maisons qui les environnent extérieurement à la portée du pistolet. Soyez donc bien sûrs que ce parti, qui vous semble le meilleur, est le plus mauvais; comment pourrez-vous d'ailleurs approvisionner la ville en si peu de temps de tout ce qu'elle aurait besoin ?

Votre armée ira-t-elle à la rencontre des ennemis? Mais elle n'a pas de cavalerie, mais elle est moins nombreuse, mais son artillerie est moins propre pour la campagne ; elle serait rompue, dès lors défaite sans ressource, car la cavalerie l'empêchera de se rallier.

Attendez-vous donc à avoir la guerre dans le territoire de Marseille : un parti assez nombreux y tient pour la République ; ce sera le moment de l'effort ; la jonction se fera ; et cette ville, le centre du commerce du Levant, l'entrepôt du midi de l'Europe, est perdue... Souvenez-vous de l'exemple récent de Lisle (1), et des lois barbares de la guerre.

Mais quel esprit de vertige s'est tout *d'un* coup emparé de votre peuple ? Quel aveuglement fatal le conduit à sa perte ? comment peut-il prétendre résister à la République entière? Quand il obligerait cette armée à se replier sur Avignon, peut-il douter que sous peu de jours de nouveaux combattants ne viennent remplacer les premiers : la République, qui donne la loi à l'Europe, la recevra-t-elle de Marseille ?

Unis avec Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nîmes, Grenoble, le Jura, l'Eure, le Calvados, vous avez entrepris une révolution, vous aviez une probabilité de succès, vos instigateurs pouvaient être mal intentionnés, mais vous étiez une masse imposante de forces ; au contraire, aujourd'hui que Lyon, Nîmes, Montpellier, Bordeaux, le Jura, l'Eure, Grenoble, Caen ont reçu la constitution, aujourd'hui qu'Avignon, Tarascon, Arles ont pliés, avouez qu'il y a dans votre opiniâtreté de la folie ; c'est que vous êtes influencés par des personnes qui, n'ayant plus rien à ménager, vous entraînent dans leur ruine.

Votre armée sera composée de tout ce que vous avez de plus aisés, des riches de votre ville, car les sans-culottes pourraient trop facilement être tournés contre vous. Vous allez donc compromettre l'élite de votre jeunesse accoutumée à tenir la balance commerciale de la Méditerranée et à vous enrichir par leur éco-

(1) Lisle, petite ville du département de Vaucluse, à quatre lieues à l'est d'Avignon, ayant résisté à l'armée de Cartaux fut emportée de force le 26 juillet.

nomie et leurs spéculations, contre des vieux soldats, cent fois teints du sang du furibond aristocrate ou du féroce Prussien.

Laissez les pays pauvres se battre jusqu'à la dernière extrémité : l'habitant du Vivarais, des Cévennes, de la Corse s'expose sans crainte à l'issue d'un combat ; s'il gagne, il a rempli son but ; s'il perd, il se trouve comme auparavant dans le cas de faire la paix et dans la même position... Mais vous !... perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économies, de bonheur, devient la proie du soldat.

Voilà cependant les risques que l'on vous fait courir avec autant d'inconsidération.

LE MARSEILLAIS

Vous allez vite et vous m'effrayez ; je conviens avec vous que la circonstance est critique ; peut-être vraiment ne songe-t-on pas assez à la position où nous nous trouvons ; mais avouez que nous avons encore des ressources immenses à vous opposer.

Vous m'avez persuadé que nous ne pourrions pas résister à Aix, votre observation du défaut de subsistance est peut-être sans réplique pour un siège de longue durée ; mais pensez-vous que toute la Provence peut voir longtemps de sang-froid le blocus d'Aix ; elle se lèvera spontanément, et votre armée, cernée de tout côté, se trouvera heureuse de repasser la Durance.

LE MILITAIRE

Que c'est mal connaître l'esprit des hommes et celui du moment ; partout il y a deux partis ; dès le moment que vous serez assiégés, le parti sectionnaire aura le dessous dans toutes les campagnes ; l'exemple de Tarascon, de Saint-Remy, d'Orgon, d'Arles doit vous en convaincre : vingt dragons ont suffi pour rétablir les anciens administrateurs et mettre les autres en déroute.

Désormais, tout grand mouvement en votre faveur est impossible dans votre département ; il pouvait avoir lieu lorsque l'armée était au delà de la Durance et que vous étiez entiers... A Toulon, les esprits sont très divisés et les sectionnaires n'y ont pas la même supériorité qu'à Marseille, il faut donc qu'ils restent dans leur ville, pour contenir leur adversaire... Quant au département des Basses-Alpes, vous savez que presque la totalité a accepté la constitution.

LE MARSEILLAIS

Nous attaquerons Cartaux dans nos montagnes où sa cavalerie ne lui sera d'aucun secours.

LE MILITAIRE

Comme si une armée qui protège une ville était maîtresse du point-d'attaque. D'ailleurs il est faux qu'il existe des montagnes assez difficiles auprès de Marseille pour rendre nul l'effet de la cavalerie; seulement, vos collines sont assez rapides pour rendre plus embarrassant le service de l'artillerie et donner un grand avantage à vos ennemis. Car c'est dans les pays coupés que, par la vivacité des mouvements, l'exactitude du service et la justesse de l'évaluation des distances, le bon artilleur a la supériorité.

LE MARSEILLAIS

Vous nous croyez donc sans ressources? Serait-il possible qu'il fût dans la destinée de cette ville, qui résista aux Romains, conserva une partie de ses lois sous les despotes qui les ont suivis, qu'elle devînt la proie de quelques brigands? Quoi! l'Allobroge chargé des dépouilles de Lisle ferait la loi dans Marseille! Quoi! Dubois-Crancé, Albitte seraient sans contradicteurs! Ces hommes altérés de sang, que les malheurs des circonstances ont placés au timon des affaires, seraient les maîtres absolus! Quelle triste perspective vous m'offrez! Nos propriétés, sous différents prétextes, seraient envahies; à chaque instant nous serions victimes d'une soldatesque que le pillage réunit sous le même drapeau. Nos meilleurs citoyens seraient emprisonnés et périraient par le crime. Le club relèverait sa tête monstrueuse pour exécuter ses projets infernaux! Rien de pis que cette horrible idée; mieux vaut-il s'exposer à vaincre que d'être victime sans alternative.

LE MILITAIRE

Voilà ce que c'est que la guerre civile : l'on se déchire, l'on s'abhorre, l'on se tue sans se connaître... Les Allobroges!... Que croyez-vous que ce soit? Des Africains, des habitants de la Sibérie : eh! point du tout, ce sont vos compatriotes, des Provençaux, des Dauphinois, des Savoyards; l'on les croit barbares parce que leur nom est étranger. Si l'on appelait votre phalange la phalange phocéenne, l'on pourrait accréditer sur leur compte toute espèce de fable.

Il est vrai que vous m'avez rappelé un fait, c'est celui de Lisle; je ne le justifie pas, mais je l'explique.

Les Lislois ont tué le trompette qu'on leur avait envoyé, ils ont résisté sans espérance de succès, ils ont été pris d'assaut, le soldat est entré au milieu du feu et des morts, il n'a plus été possible de le contenir, l'indignation a fait le reste.

Ces soldats que vous appelez brigands sont nos meilleures troupes et nos bataillons les plus disciplinés; leur réputation est au-dessus de la calomnie.

Dubois-Crancé et Albitte, constants amis du peuple, ils n'ont jamais dévié de la ligne droite... Ils sont scélérats aux yeux des mauvais. Mais Condorcet, Brissot, Barbaroux aussi étaient scélérats lorsqu'ils étaient purs; l'apanage des bons sera d'être toujours mal famés chez le méchant. Il vous semble qu'ils ne gardent aucune mesure avec vous; et au contraire, ils vous traitent en enfants égarés... Pensez-vous que, s'ils eussent voulu, Marseille eût retiré les marchandises qu'elle avait à Beaucaire? Ils pouvaient les séquestrer jusqu'à l'issue de la guerre. Ils ne l'ont pas voulu faire, et, grâce à eux, vous pouvez vous en retourner tranquillement chez vous.

Vous appelez Cartaux un assassin! Eh bien! sachez que ce général se donne les plus grandes sollicitudes pour l'ordre et la discipline, témoin sa conduite au Saint-Esprit et à Avignon. Il a fait emprisonner un sergent parce qu'il avait violé l'asile du citoyen qui recélait un soldat de votre armée aux yeux du général; ce sergent était coupable d'être entré, sans ordre motivé, sur une réquisition, dans une maison particulière. L'on a puni des Avignonnais qui s'étaient permis de désigner une maison comme aristocrate. L'on instruit le procès d'un soldat qui est accusé de vol... Votre armée, au contraire, a tué, assassiné plus de trente personnes, a violé l'asile des familles, a rempli les prisons de citoyens, sous le prétexte vague qu'ils étaient des brigands.

Ne vous effrayez point de l'armée, elle estime Marseille, parce qu'elle sait qu'aucune ville n'a tant fait de sacrifices à la chose publique; vous avez dix-huit mille hommes à la frontière et vous ne vous êtes point ménagés dans toutes les circonstances. Aussi secouez le joug du petit nombre d'aristocrates qui vous conduisent, reprenez des principes plus sains et vous n'aurez pas joint de plus vrais amis qu'elle.

LE MARSEILLAIS

Ah! votre armée, elle a bien dégénéré de l'armée de 1789; celle-ci ne voulut pas prendre les armes contre la nation, la vôtre devait imiter un si bel exemple et ne pas tourner ses armes contre les citoyens.

LE MILITAIRE.

Avec ces principes, la Vendée aurait aujourd'hui planté le drapeau blanc sur les murs de la Bastille relevée, et le camp de Jalès dominerait à Marseille.

LE MARSEILLAIS.

La Vendée veut un roi, la Vendée veut une contre-révolution déclarée; la guerre de la Vendée, du camp de Jalès est celle du fanatisme, du despotisme; la nôtre, au contraire, est celle des vrais républicains, amis des lois, de l'ordre, ennemis de l'anarchie et des scélérats. N'avons-nous pas le drapeau tricolore? Et quel intérêt aurions-nous à vouloir l'esclavage?

LE MILITAIRE.

Je sais bien que le peuple de Marseille est bien loin de celui de la Vendée, en fait de contre-révolution. Le peuple de la Vendée est robuste, sain, celui de Marseille est faible et malade, il a besoin de miel pour avaler la pillule; pour y établir la nouvelle doctrine, on a besoin de le tromper; mais depuis quatre ans de révolution, après tant de trames, de complots, de conspirations, toute la perversité humaine s'est développée sous différents aspects; les hommes ont perfectionné leur tact naturel; cela est si vrai que, malgré la coalition départementale, malgré l'habileté des chefs, le grand nombre de ressort de tous les ennemis de la révolution, le peuple partout s'est réveillé au moment où on le croyait ensorcelé.

Vous avez, dites-vous, le drapeau tricolore?

Paoli aussi l'arbora en Corse pour avoir le temps de tromper le peuple, d'écraser les vrais amis de la liberté, pour pouvoir entraîner ses compatriotes dans ses projets ambitieux et criminels; il arbora le drapeau tricolore, et il fit tirer contre les bâtiments de la République, et il fit chasser nos troupes des forteresses, et il désarma tous les détachements qu'il put surprendre, et il fit des rassemblements pour chasser la garnison de l'île, et il pilla

les magasins, en vendant à bas prix tout ce qu'il y avait, afin d'avoir de l'argent pour soutenir sa révolte, et il ravagea et confisqua les biens des familles les plus aisées, parce qu'elles étaient attachées à l'unité de la République, et il se fit nommer généralissime, et il déclara ennemis de la patrie tous ceux qui resteraient dans nos armées; il avait précédemment fait échouer l'expédition de Sardaigne. Et cependant, il avait l'impudeur de se dire ami de la France et bon républicain, et cependant il trompa la Convention qui rapporta son décret de destitution; il fit si bien enfin, que lorsqu'il a été démasqué, par ses propres lettres, trouvées à Calvi, il n'était plus temps, les flottes ennemies interceptaient toutes les communications.

Ce n'est plus aux paroles qu'il faut s'en tenir; il faut analyser les actions; et avouez qu'en appréciant les vôtres, il est facile de vous démontrer contre-révolutionnaires.

Quel effet a produit dans la République le mouvement que vous avez fait? Vous l'avez conduite près de sa ruine; vous avez retardé les opérations de nos armées; je ne sais pas si vous êtes payés par l'Espagnol et l'Autrichien; mais certes, ils ne pouvaient pas désirer de plus heureuses diversions : que feriez-vous de plus si vous l'étiez? Vos succès sont l'objet des sollicitudes de tous les aristocrates reconnus; vous avez placé à la tête de vos sections et de vos armées des aristocrates avoués, un Latourette, ci-devant colonel, un Somise, ci-devant lieutenant-colonel du génie, qui ont abandonné leurs corps, au moment de la guerre, pour ne se pas battre pour la liberté du peuple.

Vos bataillons sont pleins de pareilles gens, et votre cause ne serait pas la leur, si elle était celle de la République.

LE MARSEILLAIS.

Mais, Brissot, Barbaroux, Condorcet, Buzot, Vergniaud, Guadet, etc., sont-ils aussi aristocrates? Qui a fondé la République? Qui a renversé le tyran? Qui a enfin soutenu la patrie à l'époque périlleuse de la dernière campagne.

LE MILITAIRE.

Je ne cherche pas si vraiment ces hommes, qui avaient bien mérité du peuple dans tant d'occasions, ont conspiré contre lui : ce qu'il me suffit de savoir, c'est que la Montagne, par esprit public ou par esprit de parti, s'étant portée aux dernières extrémités contre eux, les ayant décrétés, emprisonnés, je veux même

vous le passer, les ayant calomniés, les brissotins étaient perdus, sans une guerre civile qui les mît dans le cas de faire la loi à leurs ennemis. C'est donc pour eux vraiment que votre guerre était utile : s'ils avaient mérité leur réputation première, ils auraient jeté les armes à l'aspect de la Constitution, ils auraient sacrifié leur intérêt au bien public; mais il est plus facile de citer Decius que de l'imiter; ils se sont aujourd'hui rendus coupables du plus grand de tous les crimes, ils ont par leur conduite justifié leur décret..... Le sang qu'ils ont fait répandre a effacé les vrais services qu'ils avaient rendus.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Vous avez envisagé la question sous le point de vue le plus favorable à ces messieurs; car il paraît prouvé que les brissotins étaient vraiment coupables; mais coupables ou non, nous ne sommes plus dans le siècle où l'on se battait pour les personnes.

L'Angleterre a versé des torrents de sang pour les familles de Lancastre et d'Yorck. La France pour les Lorrains et les Bourbons; serions-nous encore à ces temps de barbarie!!!

LE NIMOIS.

Aussi, avons-nous abandonné les Marseillais, dès que nous nous sommes aperçus qu'ils voulaient la contre-révolution, et qu'ils se battaient pour des querelles particulières. Le masque est tombé dès qu'ils ont refusé de publier la constitution, nous avons alors pardonné quelques irrégularités à la Montagne. Nous avons oublié Rabaut et ses jérémiades, pour ne voir que la République naissante, environnée de la plus monstrueuse des coalitions qui menace de l'étouffer à son berceau, pour ne voir que la joie des aristocrates et l'Europe à vaincre.

LE MARSEILLAIS.

Vous nous avez lâchement abandonnés après nous avoir excités par vos députations éphémères.

LE NIMOIS.

Nous étions de bonne foi, et vous aviez le renard sous les aisselles; nous voulions la République, nous avons dû accepter une constitution républicaine. Vous étiez mécontents de la Montagne et de la journée du 31 mai, vous deviez donc encore accepter la constitution pour la renvoyer, et faire terminer sa mission.

LE MARSEILLAIS.

Nous voulons aussi la République, mais nous voulons que notre constitution soit formée par des représentants libres dans leurs opérations; nous voulons la liberté, mais nous voulons que ce soit des représentants que nous estimions qui nous la donnent; nous ne voulons pas que notre constitution protège le pillage et l'anarchie. Notre première condition est : point de club, point d'assemblées primaires si fréquentes, respect aux propriétés.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Il est palpable, pour qui veut réfléchir, qu'une partie de Marseille est contre-révolutionnaire; l'on avoue vouloir la république, mais c'est un rideau que l'on rendait tous les jours plus transparent; l'on vous accoutumait peu à peu à voir enfin la contre-révolution toute nue; déjà le voile qui la couvrait n'était plus que de gaze; votre peuple était bon, mais avec le temps on aurait perverti la masse, sans le génie de la Révolution qui veille sur elle.

Nos troupes ont bien mérité de la patrie pour avoir pris les armes contre vous avec autant d'énergie, ils n'ont pas dû imiter l'armée de 1789, puisque vous n'êtes pas de la nation. Le centre d'unité est la Convention, c'est le vrai souverain, surtout lorsque le peuple se trouve partagé.

Vous avez renversé toutes les lois, toutes les convenances. De quel droit destituiez-vous votre département? Était-ce Marseille qui l'avait formé? De quel droit le bataillon de votre ville parcourait-il les districts? De quel droit vos gardes nationales prétendaient-elles entrer dans Avignon? Le district de cette ville était le premier corps constitué, puisque le département était dissous? De quel droit prétendiez-vous violer le territoire de la Drôme? et pourquoi croyez-vous que ce département n'ait pas le droit de requérir la force publique pour le défendre? Vous avez donc confondu tous les droits, vous avez établi l'anarchie, et puisque vous prétendez justifier vos opérations par le droit de la force, vous êtes donc des brigands, des anarchistes.

Vous avez établi un tribunal populaire, Marseille seul l'a nommé; il est contraire à toutes les lois, ce ne peut être qu'un tribunal de sang, puisque c'est le tribunal d'une faction; vous avez soumis par la force, à ce tribunal, tout votre département. De quel droit? Vous usurpez donc cette autorité, que vous reprochez in-

justement à Paris ? Votre comité des sections a reconnu des affiliations. Voilà donc une coalition pareille à celle des clubs contre qui vous vous récriez ; votre comité a exercé des actes d'administration sur des communes du Var ; voilà donc la division territoriale méconnue.

Vous avez, à Avignon, emprisonné sans mandat, sans décret, sans réquisition des corps administratifs ; vous avez violé l'asile des familles, méconnu la liberté individuelle ; vous avez, de sang-froid, assassiné sur les places publiques ; vous avez renouvelé les scènes dont vous avez exagéré l'horreur, et qui ont affligé l'origine de la Révolution, sans informations, sans procès, sans connaître les victimes, seulement sur la désignation de leurs ennemis : vous les avez prises, arrachées à leurs enfants, traînées dans les rues, et les avez fait périr sous les coups de sabre ; l'on en compte jusqu'à trente que vous avez ainsi sacrifiées ; vous avez traîné la statue de la Liberté dans la boue ; vous l'avez exécutée publiquement ; elle a été l'objet des avanies de toute espèce d'une jeunesse effrénée ; vous l'avez lacérée à coups de sabre, vous ne sauriez le nier ; il était midi, plus de deux cents personnes des vôtres assistèrent à cette profanation criminelle ; le cortège a traversé plusieurs rues, est arrivé à la place de l'Horloge, est passé par la rue de l'Epicerie, etc., etc. J'arrête mes réflexions et mon indignation. Est-ce donc ainsi que vous voulez la République ? Vous avez retardé la marche de nos armées, en arrêtant les convois ; comment pouvoir se refuser à l'évidence de tants de faits, et comment vous épargner le titre d'ennemis de la patrie ?

LE MILITAIRE.

Il est de la dernière évidence que les Marseillais ont nui aux opérations de nos armées, et voulaient détruire la liberté ; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici ; la question est de savoir ce qu'ils peuvent espérer, et quel parti il leur reste à prendre ?

LE MARSEILLAIS.

Nous avons moins de ressources que je ne pensais ; mais l'on est bien fort lorsque l'on est résolu à mourir, et nous le sommes plutôt que de reprendre le joug des hommes qui gouvernent l'Etat ; vous savez qu'un homme qui se noie s'accroche à toutes les branches, aussi plutôt que de nous laisser égorger, nous..... Oui, nous avons tous pris part à cette nouvelle révolution, tous nous serions sacrifiés par la vengeance. Il y a deux mois que l'on

avait conspiré d'égorger quatre mille de nos meilleurs citoyens; jugez à quel excès on se porterait aujourd'hui..... L'on se ressouviendra toujours de ce monstre qui était cependant un des principaux du club; il fit lanterner un citoyen, il pilla sa maison, et viola sa femme, après lui avoir fait boire un verre du sang de son mari.

LE MILITAIRE.

Quelle horreur! mais ce fait est-il vrai? Je m'en méfie, car vous savez que l'on ne croit plus au viol aujourd'hui.....

LE MARSEILLAIS.

Oui, plutôt que de nous soumettre à de pareilles gens, nous nous porterons à la dernière extrémité, nous nous donnerons aux ennemis, nous appellerons les Espagnols; il n'y a point de peuple dont le caractère soit moins compatible avec le nôtre; il n'y en a point de plus haïssable. Jugez donc, par le sacrifice que nous ferons, de la méchanceté des hommes que nous craignons.

LE MILITAIRE.

Vous donner aux Espagnols!!... Nous ne vous en donnerons pas le temps.

LE MARSEILLAIS.

L'on les signale tous les jours devant nos ports.

LE NIMOIS.

Pour voir lequel des fédérés ou de la Montagne tient pour la République, cette menace seule me suffit; la Montagne a été un moment la plus faible, la commotion paraissait générale. A-t-elle cependant jamais parlé d'appeler les ennemis? Ne savez-vous pas que c'est un combat à mort que celui des patriotes et des despotes de l'Europe? Si donc vous espérez des secours de leur part, c'est que vos meneurs ont des bonnes raisons pour en être accueillis, mais j'ai encore trop bonne opinion de votre peuple, pour croire que vous soyez les plus forts à Marseille dans l'exécution d'un si lâche projet.

LE MILITAIRE.

Pensez-vous que vous feriez un grand tort à la République, et que votre menace soit bien effrayante? Evitons-la.

Les Espagnols n'ont point des troupes de débarquement, leurs

vaisseaux ne peuvent pas entrer dans votre port : si vous appeliez les Espagnols, ça pourrait être utile à vos meneurs pour se sauver avec une partie de leur fortune ; mais l'indignation serait générale dans toute la République ; vous auriez 60,000 hommes sur les bras avant huit jours, les Espagnols emporteraient de Marseille tout ce qu'ils pourraient, et il en resterait encore assez pour enrichir les vainqueurs.

Si les Espagnols avaient trente ou quarante mille hommes sur leur flotte, tout prêts à pouvoir débarquer, votre menace serait effrayante ; mais, aujourd'hui, elle ne serait que ridicule, elle ne ferait que hâter leur ruine.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Si vous étiez capables d'une pareille bassesse, il ne faudrait pas laisser pierre sur pierre dans votre superbe cité ; il faudrait que d'ici à un mois le voyageur, passant sur vos ruines, vous crût détruits depuis cent ans.

LE MILITAIRE.

Croyez-moi, Marseillais, secouez le joug du petit nombre de scélérats qui vous conduisent à la contre-révolution ; rétablissez vos autorités constituées ; acceptez la Constitution ; rendez la liberté aux représentants ; qu'ils aillent à Paris intercéder pour vous, vous avez été égarés, il n'est pas nouveau que le peuple le soit par un petit nombre de conspirateurs et d'intrigants ; de tout temps la facilité et l'ignorance de la multitude ont été la cause de la plupart des guerres civiles.

LE MARSEILLAIS.

Eh ! monsieur, qui mettra le bien ? Sera-ce les réfugiés qui nous arrivent de tous les côtés du département ? Ils sont intéressés à agir en désespérés. Sera-ce ceux qui nous gouvernent ? Ne sont-ils pas dans le même cas ? Sera-ce le peuple ? Une partie ne connaît pas sa position, elle est aveuglée et fanatisée ; l'autre partie est désarmée, suspectée, humiliée ; je vois donc, avec une profonde affliction, des malheurs sans remède.

LE MILITAIRE.

Vous voilà enfin raisonnable ; pourquoi une pareille révolution ne s'opérerait-elle pas sur un grand nombre de vos citoyens qui sont trompés et de bonne foi ? Alors Albitte, qui ne peut que vou-

loir épargner le sang français, vous enverra quelque homme loyal et habile; l'on sera d'accord, et l'armée, sans s'arrêter un seul moment, ira sous les murs de Perpignan faire danser la Carmagnole à l'Espagnol enorgueilli de quelques succès.

Et Marseille sera toujours le centre de gravité de la liberté, ce sera seulement quelques feuillets qu'il faudra arracher de son histoire.

Cet heureux pronostic nous remit en humeur, le Marseillais nous paya de bon cœur plusieurs bouteilles de champagne, qui dissipèrent entièrement les soucis et les sollicitudes. Nous allâmes nous coucher à deux heures du matin, nous donnant rendez-vous au déjeuner du lendemain, où le Marseillais avait encore bien des doutes à proposer, et moi bien des vérités intéressantes à lui apprendre.

II

ACTE CIVIL DU MARIAGE DE BONAPARTE

Extrait du registre des actes de mariage de l'an IV.
(9 mars 1796.)

Du dix-neuvième jour du mois de ventôse de l'an quatre de la république, Acte de mariage de Napolione Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin, n°   , fils de Charles Bonaparte, rentier, et de Letizia Ramolini;

Et de Marie-Joseph-Rose Detascher, âgée de vingt-huit ans, née à l'île Martinique, dans les îles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chantereine, fille de Joseph-Gaspard Detascher, capitaine de dragons, et de Rose-Claire Desvergers de Sanois, son épouse.

Moi, Charles-Théodore-François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins, 1° de l'acte de naissance de Napolione Bonaparte, qui constate qu'il est né le cinq février mil sept cent soixante-huit, de légitime mariage, de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini; 2° de l'acte de naissance de Marie-Joseph-Rose Detascher, qui constate qu'elle est née le vingt-trois juin mil sept cent soixante-sept, de légitime mariage, de Joseph-Gaspard Detascher et de Rose-Claire Desvergers de Sanois; vu l'extrait de décès d'Alexandre-François-Marie Beauharnais, qui constate qu'il est décédé le cinq thermidor an deux, marié à Marie-Joseph-Rose Detascher; vu l'extrait des publications dudit mariage, dûment affiché le temps prescrit par la loi, sans opposition; et après aussi que Napolione Bonaparte et Marie-Joseph-Rose Detascher ont eu déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé à haute

voix que NAPOLIONE BONAPARTE et Marie-Joseph-Rose DETASCHER sont unis en mariage, et ce en présence des témoins majeurs ci-après nommés, savoir : Paul Barras, membre du Directoire exécutif, domicilié palais du Luxembourg; Jean Lemarois, aide de camp capitaine, domicilié rue des Capucines; Jean-Lambert Tallien, membre du Corps législatif, domicilié à Chaillot; Etienne-Jacques-Jérôme Calmelet, homme de loi, domicilié rue de la place Vendôme, n° 207, qui tous ont signé avec les parties et moi, après lecture : signé au registre, M.-J.-R. Tascher, Napolione Buonaparte, Tallien, P. Barras, J. Lemarois le jeune, E. Calmelet, et Leclercq.

Délivré par nous, maire du second arrondissement de Paris, sur l'original du présent acte de mariage.

Paris, le dix-sept février mil huit cent vingt-neuf (1).

(1) Il est à remarquer que Joséphine est née le 23 juin 1763, et que dans l'acte ci-dessus elle est née le 23 juin 1767, et que Bonaparte est né le 15 août 1769, et que dans l'acte ci-dessus il est né le 5 février 1768.

III

NOTES SUR M. D'ENTRAIGUES

Le chapitre auquel se rapporte cette note est d'une importance que nous n'avons pas besoin de signaler; aussi, malgré les judicieux motifs qui ont engagé l'auteur à enrichir ses Mémoires du récit de d'Entraigues, avons-nous pensé que nos lecteurs ne trouveraient pas sans intérêt d'autres documents analogues à une pièce authentique, qui fut attestée dans le temps, comme l'a dit M. de Bourrienne, par le général Alexandre Berthier, et qui servit d'abord à éclairer le Directoire sur les machinations qui précédèrent le 18 fructidor, et qui, plus tard, fut la première base sur laquelle s'appuya l'acte d'accusation du ministère public dans le fameux procès de Georges et de Pichegru.

Commençons par emprunter à l'historien de la Révolution, l'abbé de Montgaillard, quelques renseignements sur d'Entraigues. Selon l'abbé de Montgaillard, le nom de d'Entraigues était *Avenel;* d'une famille non noble, mais tenant le rang de gentillâtre, sur les bords de l'Aveyron; il aurait pris d'abord le nom de de Launay, d'une propriété de sa mère, et plus tard celui de d'Entraigues, auquel il aurait joint le titre de comte. L'historien le représente comme un aventurier retiré à Venise, où il habitait, pendant le séjour de Louis XVIII à Vérone.

Il y remplissait à la fois les fonctions de ministre secret du roi d'Espagne, de Louis XVIII et d'agent secret du ministère anglais. Un historien dit qu'il se laissa ou se fit arrêter lors de l'entrée des Français à Venise, le 16 mai.

Conduit à Milan, il y est traité avec des égards marqués; il a plusieurs entrevues avec le général Berthier, est enfin admis auprès du général en chef Bonaparte, et, là, fournit les détails les

plus étendus sur les intelligences et les négociations entretenues en 1795 et 1796, par Pichegru avec le prince de Condé et Wickam, ministre d'Angleterre près la Diète helvétique.

« D'Entraigues, dit l'abbé de Montgaillard, rédige sous la dictée de Bonaparte un mémoire que Berthier fait copier, et ce mémoire, que d'Entraignes prétend lui avoir été remis à Venise par le comte de Montgaillard, et que Bonaparte dira avoir été trouvé dans le portefeuille dudit d'Entraigues, ce mémoire est rempli de calomnies, de faussetés avancées par ledit d'Entraigues, d'après une prétendue conversation qu'il annonce avoir eue avec le comte de Montgaillard. Cette pièce, sortie du cabinet du major général Berthier, est envoyée au Directoire. A ce prix, d'Entraigues obtient du général en chef un passeport pour se rendre en Allemagne et en reçoit une gratification de mille ducats. »

Ce passage de l'histoire de la Révolution attribue d'une manière formelle au général Bonaparte l'envoi au Directoire de la pièce dont il est question. Il est curieux maintenant d'en rapprocher quelques phrases que nous empruntons à l'acte d'accusation du procès dont nous avons parlé. « L'armée de Condé, y est-il dit, était en Brisgau, lorsque le gouvernement anglais crut devoir la prendre à sa solde, au mois d'avril 1795. Pour en diriger le mouvement, Wickam et Crawfurd se rendent à Mulheim ; à peine y sont-ils qu'on pense aux moyens de corruption. La preuve en existe dans une pièce trouvée dans le portefeuille de d'Entraigues; elle est écrite en entier de sa main. Elle est en tête de la correspondance saisie à Offembourg, dans le chariot de Klinglin, le 2 floréal an V, envoyée au ministre de la police par le général Moreau, le 10 vendémiaire an VI. » (Suit l'analyse de la pièce qui n'offre point de différences avec celle qu'a conservée M. de Bourrienne.)

Sans doute il ne serait pas toujours prudent de prendre pour autorité les termes d'un acte d'accusation, et nous concevons que l'on peut avoir des doutes sur la personne qui envoya la pièce au gouvernement; mais on n'en peut avoir sur l'exactitude des faits qui y sont rapportés. S'il en existait, ils tomberaient en lisant les extraits suivants empruntés au Mémoire de M. le comte de Montgaillard, concernant la conspiration de Pichegru, dans les années III, IV et V de la République. On sait que ce Mémoire, publié au commencement de l'an XII, fut inséré tout entier, quoique assez volumineux, dans le *Moniteur* du 29 germinal de la même année.

« MM. Courant et Fauche furent présentés au prince de Condé. Le prince, leur ayant donné ses instructions, leur remit une somme de 300 louis. Les deux Suisses partirent de Bâle le 29 juillet et arrivèrent le même jour à Strasbourg. Pichegru se tenait à Altkirck. Les deux émissaires ne purent le voir.

« Le général partit de Strasbourg le 14 août pour visiter le Haut-Rhin et conférer avec les trois représentants du peuple qui venaient d'arriver dans cette partie du territoire. Fauche se rendit à Bâle pour instruire le comte de Montgaillard de l'état forcé de la stagnation où l'on se trouvait encore; mais ayant rencontré le général sur la route, il s'arrêta à Huningue. Pichegru l'ayant aperçu, le fit remarquer à quelqu'un qui était à ses côtés, ajoutant : « Voilà un des deux individus que nous avons vus plusieurs fois à Altkirck, dans les jardins. » Ce propos fut entendu par M. Fauche. Pichegru devait dîner à Huningue; mais, vers une heure, malgré une pluie très forte, il partit brusquement pour se rendre chez Mme Salomon, à Blopsheim. M. Fauche le suivit peu de moments après, bien persuadé que le général, en quittant Huningue, n'avait cherché qu'à lui faciliter les moyens de l'approcher. M. Fauche n'hésita point à se présenter chez lui, et l'ayant rencontré dans un corridor, il entama la conversation en lui offrant la dédicace d'une collection de lettres de J.-J. Rousseau à M. Dupérou de Neuchâtel, qui en avait fait un legs en faveur de M. Fauche.

« J'accepte cette dédicace, répondit le général; mais, comme je n'approuve pas les principes avancés par J.-J., vous voudrez bien me communiquer les manuscrits, afin que j'en prenne lecture avant d'attacher mon nom à leur impression. M. Fauche, rassuré par ce début, et bien convaincu d'ailleurs que Pichegru avait été informé par son adjudant général (Badouville qui avait vu Fauche) du véritable but du séjour des deux Suisses à Strasbourg, reprit aussitôt, à voix basse : « Général, j'ai à vous parler d'objets bien plus importants, et cela de la part du prince de Condé. — Du prince de Condé ! dit Pichegru, en l'interrompant; que me veut-il ? de quoi est-il question ? expliquez-vous. — Une personne chargée des pleins pouvoirs du prince est à Bâle, répliqua M. Fauche. — Mais je ne puis point aller à Bâle, où je serais trop en vue, répondit Pichegru d'un autre côté, cette personne ne peut venir ici. Partez sur-le-champ pour Bâle, et soyez de retour le plus tôt possible. Je devais partir ce soir pour Strasbourg, je vous attendrai jusqu'à demain quatre heures après midi. »

De retour à Bâle, M. Fauche annonça à M. de Montgaillard que le général Pichegru désirait, avant toutes choses, avoir la signature même du prince, quoiqu'il ne parût point douter que les propositions fussent faites de sa part : « Il est absolument nécessaire, dit Pichegru, que le prince m'explique ses intentions, et surtout comment il entend que j'agisse. Vous me rejoindrez à Strasbourg ; arrivez-y le plus tôt possible. »

Ce qui suit est textuellement raconté par le comte de Montgaillard : « Je me rendis à Mulheim (où était le prince de Condé) sur-le-champ ; et ayant fait eveiller le prince, je lui communiquai l'état des choses. Il en fut extrêmement satisfait ; mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il se détermina à écrire au général. Il ne voulut jamais lui accorder ce titre, qui lui paraissait une reconnaissance formelle de la République (souligné dans M. de Montgaillard) ; mais il sentit enfin la nécessité de témoigner une certaine confiance à un homme qui s'était jeté entre ses bras avec empressement, on peut même dire avec légèreté. »

Après une conversation qui dura plus de quatre heures, le billet suivant fut remis à M. de Montgaillard.

« Puisque M. Pichegru est aussi honnête homme que je l'avais toujours espéré, je désirerais bien qu'il envoyât ici une personne de confiance à qui j'exprimerais les avantages de tout genre que j'assurerais à M. Pichegru et à tous ses amis, dans le cas où il ferait ce qui lui a été communiqué de ma part. Cette mesure me paraît absolument indispensable ; car, sans cela, on peut multiplier les messages sans s'entendre, perdre un temps précieux, et compromettre cet important secret. LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

A Mulheim, le 18 août 1795.

« Le prince, poursuit M. de Montgaillard, voulait apposer simplement son cachet à cet écrit. Je parvins à l'en dissuader et à le déterminer à signer et à dater cet écrit. Il me fut ordonné de le faire parvenir promptement au général, et d'exiger de M. Fauche sa parole d'honneur qu'il ne laisserait pas cette pièce entre ses mains, tant le prince paraissait craindre que cette pièce ne pût le compromettre vis-à-vis des Autrichiens, pour lesquels cette négociation devait être un profond secret. En attendant, le secret était mal gardé à Mulheim, car à peine venait-on d'aborder le général Pichegru, et déjà sept ou huit personnes en étaient instruites au quartier général du prince. »

La lettre du prince de Condé fut remise le lendemain, 19 août, au général Pichegru, par M. Fauche ; et M. de Montgaillard donne dans son mémoire le récit suivant, comme ayant été copié sur la transcription qui en fut faite pour être remise au prince.

« J'ai offert vingt fois en Alsace, dit Pichegru à M. Fauche, les occasions d'exécuter ce que le prince me demande aujourd'hui et je ne puis concevoir s'il a, comme je le pense, auprès de lui des officiers de grand talent, qu'il n'ait pas su en profiter. J'ai beaucoup réfléchi à ce dont il est question. J'ai donné, sous divers prétextes, à trois ou quatre bataillons qui sont ce que j'ai de plus mauvais dans l'armée, l'ordre de se rendre à Gravelines, Berghes, Nieuport, etc. J'ai déplacé mon parc d'artillerie et fait des dispositions propres à m'assurer les places fortes de l'Alsace. Dans cet état, voici ce que je puis faire : les représentants du peuple me pressent de passer le Rhin, et je vais y être forcé tout à l'heure. Que le prince de Condé m'indique donc le lieu où il désire que je traverse ce fleuve. Je crois que Newbourg ou Steinstadt serait l'endroit le plus favorable, à cause de la position militaire du prince. Qu'il m'indique le jour et l'heure, la quantité d'hommes, l'espèce d'armes, en observant cependant, pour ménager les apparences, que je ne puis guère passer le Rhin avec moins de dix à douze mille hommes. Je laisserai mes pontons comme pour servir à une seconde colonne, et aussitôt arrivé sur la rive droite, je proclamerai la royauté ; mon armée se réunira dans le même moment à celle du prince ; nous repasserons ensemble le fleuve ; les places d'Alsace s'ouvriront devant nous, et aidés des renforts que j'y laisse et de quelques bataillons autrichiens, s'il est nécessaire, nous marcherons à journées forcées sur Paris, car c'est là où il faut tendre. Plus j'y réfléchis et plus je vois que ce plan est le seul susceptible d'un grand succès. Ce que le prince me propose n'est point faisable (1). Je connais le soldat ; il ne faut pas lui donner le temps d'un premier mouve-

(1) Le prince de Condé exigeait que Pichegru se déclarât sur la rive gauche, et y fît proclamer la royauté par son armée ; qu'il fît arborer le drapeau blanc sur les clochers et les places qui avoisinent le Rhin depuis Huningue jusqu'à Mayence ; qu'il envoyât aussitôt à Mulheim un trompette les yeux bandés, pour annoncer au prince que l'armée républicaine avait reconnu le roi ; qu'il livrât Huningue, arrêtât les représentants du peuple et les envoyât à Mulheim, livrés à discrétion, les fers aux pieds et aux mains.

ment ; il faut l'entraîner, et non le décider. Une fois sur la rive droite, je suis sûr de lui, pourvu que le vin, la viande et l'argent ne manquent point. Que le prince ait soin que tout cela soit en abondance ; que les officiers de son armée se confondent et ne fassent qu'un avec les miens ; surtout point de jactance de la part des émigrés, et je réponds de tout le reste. Il est inutile que j'envoie au prince un de mes aides de camp : il pourrait être aperçu et reconnu sur la rive droite, et cela seul compromettrait la chose. D'ailleurs vous suffirez, et puisque le prince vous a chargé de ses instructions, il doit avoir confiance en vous, et ajouter une foi entière à ce que vous lui proposerez de ma part. Il n'y a pas de temps à perdre : retournez vers le prince ; assurez-le que je vais tout disposer en conséquence, et qu'il prenne de son côté les mesures nécessaires. Soyez de retour le plus tôt possible. »

M. Fauche arriva à Bâle le 21 au soir, et prit aussitôt la route de Mulheim. Le prince avait insisté de la manière la plus forte pour qu'il obtînt de Pichegru un mot d'écrit. Le général s'y était longtemps refusé ; enfin il traça six ou sept lignes sans signature, que le prince eut soin de confronter avec l'écriture de quelques lettres interceptées, et il reçut de M. Fauche le billet qu'il avait écrit au général le 18 d'août.

Ici commence la longue série des incertitudes et des tergiversations du prince de Condé. Jaloux d'être regardé comme seul restaurateur de la royauté, il voulait agir sans la participation des Autrichiens, et, d'un autre côté, il voulait avoir cette gloire au meilleur marché possible. Ses tergiversations naissaient souvent de l'espèce de dédain dont il ne pouvait se défendre pour ceux avec lesquels il lui était si important de traiter. Ainsi, par exemple, M. Fauche, rendant compte au prince de sa mission, et croyant lui donner une preuve de plus de la sincérité des sentiments qui animaient Pichegru en rapportant qu'il en avait reçu l'accueil le plus affectueux, ayant dit que le général avait été jusqu'à le baiser sur la joue, le prince de Condé lui répliqua : « Pichegru se sent de son ancien métier ; il est donc toujours « soudard et crapuleux ! Voilà comme sont tous ces gens-là : « épanchement de corps-de-garde, et rien de plus. »

C'était un singulier spectacle que de voir un général de la République faisant tous ses efforts pour la trahir, et trouvant sans cesse des obstacles à sa trahison, précisément de la part du prince, en faveur duquel il trahissait.

Les difficultés se multipliaient à un tel point que, vers la fin

d'août, Pichegru donna à M. Courant les instructions suivantes : « Je pars lundi pour me rendre sur le bas Rhin ; j'attaquerai les Autrichiens, et je me porterai ensuite sur Manheim. Je ne puis différer plus longtemps d'exécuter les ordres des représentants du peuple à cet égard ; ils veulent percer en Allemagne, à quelque prix que ce soit, pour y lever des contributions, et faire subsister l'armée qui manque de tout. Voilà le plan de campagne, remettez-le au prince, pour qu'il se dirige en conséquence ; comme je puis être forcé par les événements à prendre un parti décisif au moment où je m'y attendrai le moins, que le prince m'envoie une somme de cent mille écus, ou qu'il en fasse le dépôt, soit à Bâle, soit à Francfort, mais que j'aie la certitude qu'elle sera comptée à la minute à la personne que j'enverrai poūr la recevoir. C'est aujourd'hui mardi, vous avez tout le temps de me rejoindre avant mon départ. Je vous recommande instamment d'être ici le dimanche soir ; vous y demeurerez à poste fixe, et je ferai en sorte que vous n'y soyez ni inquiété ni soupçonné. Je n'ai nul besoin d'argent pour moi, je n'en veux point ; mais il en faut pour mes soldats, car la royauté est pour eux au fond d'une bouteille de vin. Dites bien au prince, faites-lui sentir que ce que je lui propose est aujourd'hui la seule chose exécutable. Surtout, qu'il se garde des indiscrétions, et qu'il écarte toutes les petites considérations ; qu'il soit sans inquiétudes sur mon compte. Merlin a beau me surveiller, je me moque de lui et de ses collègues ; ils n'oseraient rien entreprendre contre moi. J'agis à Paris comme en Alsace ; l'esprit de l'armée de l'intérieur est bon ; il ne s'agit que de l'entretenir, et je ferai en sorte de lier la partie de manière à embarrasser la Convention dans la capitale et sur les frontières, tout à la fois. J'ai des gens à moi auprès des sections ; j'espère qu'ils se prononceront hautement quand il en sera temps. Je veux un grand ensemble, et que tout concoure au même but. Je ne donnerai pas Huningue au prince ; cette place ne servirait de rien. Point de petits paquets ; il s'agit d'un grand projet, et non pas d'une expérience à la Dumouriez ; je n'ai pas envie de faire le second tome de ce général. C'est un grand coup que je veux frapper ; ce que j'ai résolu d'entreprendre ne se recommence point, et il vaut mieux attendre quelques jours de plus et jouer à jeu sûr. Si le prince avait voulu suivre mes avis, nous serions maintenant à moitié chemin de la capitale ; c'est sa faute et non la mienne. Qui diable a pu lui mettre dans la tête les projets dont il m'entretient ? Mais il ne s'agit plus du passé. Partez sur-le-

champ, et soyez de retour auprès de moi dans cinq jours. »

Toutes les tentatives que l'on fit auprès du prince de Condé pour le déterminer à adopter le plan de Pichegru furent inutiles. M. Courant y revint de nouveau dans la nuit du 15 septembre, d'accord avec M. de Montgaillard, et voici, dit celui-ci, la seule réponse qu'ils purent obtenir du prince : « Que Pichegru commence à me livrer Huningue, quoique je ne doute point de sa bonne foi; mais avant toutes choses, je veux cette place. Pour de l'argent, je n'en ai point; que les Anglais en donnent, si cela leur fait plaisir. Je verrai M. Crawfurd, sans lui dire le véritable objet de la dépense; et s'il veut fournir, à lui permis: s'il ne le veut pas, il n'y a qu'à attendre et à voir venir les événements. »

Nous n'avons pas voulu, même sur la foi du comte de Montgaillard, transcrire la dernière phrase qui termine cette réponse, par respect pour la mémoire du prince de Condé. Quoi qu'il en soit, la négociation fut rompue, reprise, rompue encore, et les événements eurent le cours que l'on sait.

Nous ne terminerons point cette note sans témoigner le regret de ce que M. de Bourrienne n'a pas pu entièrement copier la pièce saisie dans les papiers de d'Entraigues, et notamment ce qui se rapportait à la cour de prince de Condé. On lit, dans le Mémoire du comte de Montgaillard, quelques faits qui pourraient peut-être suppléer à cette lacune.

« Le prince de Condé, dit-il, se trouvait dans une situation déplorable. Chef d'une armée dont il était dans l'impuissance d'acquitter la solde; commandant un corps où chaque soldat avait sa volonté et méconnaissait la voix de ses supérieurs; égaré par cette foule de courtisans qui représentaient la France toute prête à embrasser ses genoux; trompé par les cours de Pétersbourg, de Vienne et de Londres, dont il ne recevait que des promesses insignifiantes; haï du comte de Lille et du comte d'Artois, et les haïssant au moins autant; suspect à tous les deux, dans ses vues et dans ses projets de conquete : telle était la situation politique dans laquelle se trouvait le prince de Condé.

« Le prince de Condé était jaloux du duc de Berry, jalousie qui s'étendait jusque sur son fils, le duc de Bourbon. Sa confiance était partagée entre deux hommes, également incapables de le servir, également fidèles à le flatter. L'un était le chevalier de Contye, lieutenant de ses chasses; et l'autre le marquis de Montesson, bossu de corps et d'esprit. Lorsque le prince espérait rentrer en France avec Pichegru, celui-ci lui dit : « Je suis d'avis

« que l'on séjourne un mois en Alsace, pour assurer la restitu-
« tion de tous les domaines déclarés nationaux, et pour y faire
« un exemple éclatant de tous les individus qui seraient connus
« pour avoir trempé dans la Révolution. »

« Un jour, raconte encore le comte de Montgaillard, le prince de Condé était occupé d'une lettre fort importante qu'il venait de recevoir de Strasbourg. Il m'indiquait la manière dont il voulait que je répondisse, lorsque M. de Montesson interrompit la discussion pour me dire : « En revenant à Rastadt, vous passerez par la ville de Steinstadt; je vous instruirai d'une chose que peu de personnes savent. Les poules de Steinstadt n'ont pas de queue, parce que, si elles en avaient une, elles ne pourraient se tourner dans la ville, tant elle est petite et étroite. » Le prince sourit, ne se fâcha point, et continua à méditer le renversement de la République ! »

Une remarque assez importante, c'est que dans tout le cours du long Mémoire du comte de Montgaillard, le nom de d'Entraigues n'est pas cité une seule fois, ce qui explique, peut-être, la manière dont en parle l'abbé de Montgaillard.

IV

LISTE

DES CHIFFRES ET DES SIGNES QUE J'AVAIS COMPOSÉS POUR LA CORRESPONDANCE (18 FRUCTIDOR).

MM.	
Talleyrand	A
Lenoir-Laroche	B
Pléville	C
Merlin	D
Ramel	E
François de Neufchâteau	G
Schérer	H
Barras	1
Rewbell	2
La Réveillère-Lépeaux	3
Carnot	4
Barthélemy	5
Bernadotte	34
Serrurier	35
Tallien	7
Clarke	77
Truguet	33
Paris	100
Visconti	Z

MM.	
Pichegru	·X.
Willot	✕
Hoche	%
Moreau	27
Clichy	=
Conseil des Cinq-Cents	(O)
Conseil des Anciens	(⊖)
Armée de Sambre-et-Meuse	12
Armée d'Italie	13
Kléber	10
Syeyès	21
Augereau	19
Jean de Brie	15
Directoire	8
Bonaparte	45
Corps législatif	17
Sotin	++
Lacroix	Ch
Les ministres	79

V

EXTRAIT

DU RAPPORT DU GÉNÉRAL CLARKE

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

Milan, 7 décembre 1796.

Citoyens Directeurs,

Je vous transmets aujourd'hui quelques détails militaires sur l'armée française en Italie.

Elle est dans ce moment à la poursuite des ennemis. Affaiblis par le dernier échec qu'ils ont éprouvé, ils se retirent vers Trente et vers la Brenta ; mais, d'après ce que m'a dit le général en chef, ils paraissent rassembler leurs principales forces vers le Tyrol, ce qui donne à penser que bientôt de nouveaux secours venus du Rhin les mettront en état de faire de nouvelles tentatives pour débloquer Mantoue.

Cette tentative sera heureuse ou sans succès. Si elle réussit, Mantoue sera débloqué ; nous perdrons une partie de nos conquêtes dans ce beau pays ; la guerre sera peut-être prolongée, et il se peut que l'empereur veuille courir les risques d'une nouvelle campagne.

Si les Autrichiens échouent, Mantoue tombera en notre pouvoir, et la Cour de Vienne, désespérant de reprendre l'Italie, craignant pour Trieste et même pour l'Autriche, s'empressera de faire une paix dont nous dicterons les conditions.

Tout se réduit à savoir si de nouveaux renforts peuvent arriver à temps à l'armée autrichienne en Italie. On m'assure qu'ils sont

attendus. Le général en chef a été prévenu qu'ils avaient marché. S'ils sont partis trop tard du Rhin, vous pouvez dès à présent compter que Mantoue est à nous. Dans le cas contraire, notre situation est incertaine, et l'armistice pourrait être conclu en Italie, sans qu'on pût déterminer d'une manière positive à qui il serait plus avantageux de nous ou des ennemis.

Bonaparte pense que Mantoue pourra se rendre dans un mois. Il doit bombarder cette place importante le 25 du courant. Si ses calculs se trouvent faux, il se propose de l'assiéger en janvier.

L'armée française est très peu nombreuse, elle a beaucoup perdu dans les dernières affaires. Il est indispensable de lui envoyer des renforts que vous pouvez extraire du Rhin. Si l'empereur nous sait très forts en Italie, il fera la paix.

Dans le cas où l'empire d'Allemagne embrasserait pour la campagne prochaine le sage parti d'une neutralité armée, nous nous tiendrons bien certainement sur la défensive sur le Rhin. Il faudrait alors organiser une offensive vigoureuse en Italie. Dans les dernières affaires, l'armée n'avait de combattants présents sous les armes que dix-neuf mille, et même moins. Il y en a quinze mille à l'hôpital; le reste est éparpillé et nécessaire ailleurs. Il en faut pour imposer à Rome.

Il en faut pour s'opposer aux Anglais sur la côte de Toulon, et pour faire la loi au grand-duc de Toscane, et pour faire la loi au grand-duc lui-même. Il en faut pour contenir les pays conquis et comprimer les Barbets. Il en faut pour garder Ferrare et Ancône. La possession de l'Italie est un bien inappréciable, qu'on ne doit laisser échapper de nos mains sous aucun prétexte quelconque. C'est le gage et le moyen de la paix.

Je sais combien vous répugnez, citoyens Directeurs, à ordonner des marches de troupes, parce qu'elles se fondent en route : mais je vous observerai à cet égard que nos soldats viennent volontiers à l'armée d'Italie, où ils savent qu'ils sont bien payés. Je vous citerai pour exemple la 58e demi-brigade qui vient d'y arriver de l'armée des côtes de l'Océan, forte de trois cents hommes, et qui n'a pas perdu beaucoup de monde en chemin.

Vous ne pouvez pas envoyer moins de dix mille hommes à cette armée. N'oubliez pas qu'ils vivront sur pays conquis. Si vous doublez ce nombre, vous serez encore plus certains de vous y maintenir. Si vous étiez ici, vous en seriez convaincus comme moi.

J'ajouterai que, dans les dernières affaires, les Français se

croyaient tellement inférieurs en nombre aux ennemis, qu'ils n'ont plus témoigné cette énergie qui les avait si souvent fait vaincre.

Tout ce que je pourrais vous mander sur l'esprit actuel de l'armée, citoyens Directeurs, ne pourrait vous en donner une idée comme celle que vous présentera la lettre écrite par Louis Bonaparte, aide de camp du général en chef, à Cuviller, mon aide de camp, à qui je l'ai demandée, parce qu'elle peint réellement la situation des choses.

La 58e demi-brigade et quelques autres renforts qui arrivent relèveront un peu l'esprit de l'armée. Ordonnez au ministre de la guerre qu'il y envoie tous les officiers dont il peut disposer, et qui traînent chez eux une existence inglorieuse. Faites-y adresser sans délai tout ce qu'il y a d'officiers en état et désireux de se battre; et vous serez sûrs de l'Italie, car ce sont les officiers qui gagnent et font gagner des batailles. Les soldats, qui ont à peine l'espoir d'être distingués quand ils font des merveilles, vont moins bien et s'épargnent quelquefois. Cependant le général en chef fait beaucoup pour réveiller et entretenir l'émulation.

Je ne vous parlerai point aujourd'hui des administrations militaires; il faudrait trois mois au moins pour examiner leurs désordres et en découvrir les auteurs. Je ne vous entretiendrai que du général en chef, du chef de l'état-major général, des commissaires du gouvernement et du commissaire ordonnateur en chef.

LE GÉNÉRAL EN CHEF.

Ce général a rendu les plus importants services. Placé par vous au poste glorieux qu'il occupe, il s'en montre digne ; il est l'homme de la République. Le sort de l'Italie a plusieurs fois dépendu de ses combinaisons savantes. Il n'y a personne ici qui ne le regarde comme un homme de génie, et il l'est effectivement. Il est craint, aimé et respecté en Italie. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine, parce qu'il devine ou conçoit d'abord leur pensée ou leur caractère, et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utile. Un jugement sain, des idées lumineuses, le mettent à portée de distinguer le vrai du faux. Son coup d'œil est sûr ; ses résolutions sont suivies par lui avec énergie et vigueur. Son sang-froid dans

les affaires les plus vives est aussi remarquable que son extrême promptitude à changer ses plans lorsque des circonstances imprévues le commandent. Sa manière d'exécuter est savante et bien calculée.

Bonaparte peut parcourir avec succès plus d'une carrière ; ses talents supérieurs et ses connaissances lui en donnent les moyens. Je le crois attaché à la République et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise. On se tromperait si l'on pensait qu'il fût l'homme d'un parti. Il n'appartient ni aux royalistes qui le calomnient, ni aux anarchistes qu'il n'aime point. La Constitution est son guide. Rallié à elle et au Directoire qui la veut, je crois qu'il sera toujours utile et jamais dangereux à son pays. Ne pensez point, citoyens Directeurs, que j'en parle par enthousiasme ; c'est avec calme que j'écris, et aucun intérêt ne me guide que celui de vous faire connaître la vérité. Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes.

Je me suis assuré ici que le commissaire du gouvernement, Garreau, n'avait point eu l'intention de laisser soupçonner que ce général eût été infidèle à la probité. Il est trop soigneux de sa gloire, trop insouciant pour les petites choses, pour s'être occupé de s'enrichir. Les personnes avec lesquelles j'en ai conféré, telles que le citoyen Garreau et le général Berthier, m'ont confirmé dans cette opinion. Le commissaire ordonnateur en chef Déniée, qui passe ici pour très probe, m'en a parlé dans le même sens. J'ai interrogé moi-même Bonaparte à cet égard : il m'a répondu d'une manière qui m'a semblé franche, et qui chasse au loin le soupçon. Il m'a paru ne pas ignorer que quelques hommes avaient trop profité de la conquête : mais je sais qu'il n'accorde à ceux qu'il soupçonne que l'estime que d'autres qualités plus utiles peuvent leur mériter.

J'ai entendu murmurer ici que le général en chef de l'armée d'Italie avait eu des prête-noms dans les entreprises ; que Collot était son homme. Le temps ne m'a pas permis d'approfondir ces inculpations. Je les ai cependant examinées, et elles m'ont paru sans fondement. Le commissaire ordonnateur Leroux, que le ministre de la guerre a envoyé en Italie, a en mains les comptes de ce Collot qui, au premier aperçu, paraissent clairs et bons, mais qu'il recherche avec scrupule.

Des caisses ont été enlevées d'une manière irrégulière. Je sais que le général Bonaparte a disposé du contenu de quelques-unes pour des objets de service, et notamment de celles de Trente

qu'avait déplacées le général Masséna, et dont une partie a payé les dépenses de l'armée qui était en marche, pendant que l'autre acquittait quelques gratifications que le général en chef a cru devoir faire à différents officiers, et des frais d'espionnage. Leur montant était de trente mille livres. Le général Berthier, avec lequel j'en ai causé, m'a assuré qu'il existait des procès-verbaux ou déclarations des faits et des notes de dépense, qu'on retrouvera au besoin.

Si le général Bonaparte avait dilapidé, je vous rappellerais, citoyens Directeurs, les cent mille écus de vinaigre du maréchal de Villars ; car ce général serait difficilement remplacé au poste qu'il occupe ; mais je ne le crois pas, et il parle trop haut contre les fripons, il les vexe trop, pour ne pas être indépendant de leurs récriminations.

On l'a accusé de se mêler d'administration : s'il s'en est mêlé, c'est qu'il y a été forcé, parce que les commissaires du gouvernement ne pourvoient à rien, parce que la mauvaise santé, et peut-être la faiblesse du commissaire ordonnateur en chef, l'empêchent de faire aller une machine aussi vaste et aussi mal montée que le sont les administrations de l'armée d'Italie. Que des gens habiles soient à leur tête, jamais le général en chef ne se mêlera des détails administratifs. Je tiens cette déclaration de lui-même.

Le général Bonaparte n'est pas cependant sans défaut. Il n'épargne pas assez les hommes ; il ne parle pas toujours aux individus de l'armée qui l'approchent, avec la mesure qui convient à son caractère. Il est quelquefois dur, impatient, précipité ou impérieux. Souvent il exige avec trop de vivacité des choses difficiles ; et sa manière d'exiger ce qui peut être bien interdit aux personnes qui ont des rapports avec lui de lui proposer des moyens de faire mieux que ce qu'il propose lui-même.

Il n'a pas assez ménagé les commissaires du gouvernement. Il devait du ménagement à leur caractère, je le lui ai reproché. Il m'a répondu qu'il lui était impossible d'honorer des personnes qui avaient contre elles le mépris universel, et l'avaient mérité par leur immoralité et leur incapacité.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION ALEXANDRE BERTHIER

Cet officier a pour maxime de se mêler le moins possible de politique, mais de remplir avec zèle et assiduité les devoirs mi-

litaires. Ses talents comme chef d'état-major sont connus. Tout le monde s'accorde ici à bien parler de sa moralité. Le gouvernement peut compter essentiellement sur lui. Berthier se conformera toujours à la Constitution et aux lois. Il est ici universellement aimé, et mérite de l'être. Son patriotisme raisonné égale sa bravoure. Il est en bonne intelligence avec le général en chef dont il est le compagnon et l'ami, et qu'il accompagne partout.

LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT S... ET G...

Le premier a ici la réputation d'être le plus déhonté fripon de l'armée.

Le second est sans capacité. Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'armée d'Italie. Si le Directoire continue à y conserver des commissaires du gouvernement, il faut que cette place éminente soit remplie par des hommes probes, vraiment patriotes, et non pas attachés à un parti factieux, et ne favorisant que lui ; par des hommes qui aient des talents, du caractère et de l'éclat personnel.

Voulez-vous savoir en quelles mains reposent les intérêts de la France en Italie, quelle est la cheville ouvrière, le factotum de vos commissaires qui veulent administrer, et qui n'y entendent rien ? C'est Haller, jadis banquier, homme taré dans l'opinion, et pour lequel vous aviez marqué de la répugnance au citoyen Saliceti, dans une de vos lettres, que je vous prie de vous faire représenter. Il est plus commissaire du gouvernement que ceux qui sont revêtus de ce titre. On dit ici publiquement qu'il reçoit des sommes pour chaque ordonnance qu'il fait signer à G...

Le général Bonaparte a été sur le point de faire arrêter Haller; mais il sait tous nos secrets, et la confiance de vos commissaires pour lui est illimitée. Ils l'ont fait aller il y quelque temps à Modène, où il n'avait aucun besoin, et où des caisses de bijoux ont disparu, etc. Haller est devenu momentanément nécessaire. Il travaille dans ce moment à faire des états qui doivent constater notre situation, et les recettes et dépenses faites de la conquête d'Italie. Vous devez bien penser que ce seront des mémoires justificatifs des principaux fripons. J'ai parlé à G... de l'immoralité de son collègue ; il m'a dit qu'il n'avait

rien remarqué de lui contre la probité. Je lui ai parlé de Haller; je lui ai témoigné ma surprise de ce que, malgré l'intention du Directoire, manifestée à S..., cet homme prévenu d'émigration avait été mis au timon des affaires. Il m'a répondu que jamais S... ne lui avait fait part de ce que le Directoire lui avait mandé à cet égard ; qu'il croyait Haller honnête homme et bon patriote. On m'assure en effet qu'il parle ici dans le sens de Babœuf, et cela peut passer pour du patriotisme auprès de G..., dont l'exaltation ne s'est point modérée, et qui est entouré de prétendus patriotes, intrigants et partisans de l'anarchie qu'ils prêchent, dit-on, hautement en sa présence.

Je ne dois pas oublier de vous faire observer que lorsque G... me disait qu'il croyait Haller honnête homme, il avait eu connaissance d'une lettre écrite à cet honnête administrateur par son neveu et interceptée par les généraux français. On lisait dans cette lettre à peu près ceci : « Vous avez promis 50,000 livres à Colombe ; songez à remplir vos engagements. N'oubliez pas que votre fortune est anéantie ; songez à la réparer. Vous êtes à même de le faire, et vous n'avez pas un instant à perdre. »

Je dois vous dire que G... m'a cependant offert de renvoyer sur-le-champ Haller. Les mêmes raisons qui avaient déterminé le général en chef à ne pas le faire arrêter m'ont porté à conseiller à votre commissaire de le conserver. Cet homme est devenu nécessaire, il a la clef de tout. Il faut qu'il reste en place jusqu'à ce que vous ayez nommé des successeurs à vos commissaires du gouvernement ; et quoique je sois persuadé qu'ils s'accorderont difficilement avec le général en chef, S... et G... sont au moins coupables d'imprévoyance, d'inactivité et d'insurveillance. Jamais le général en chef n'a pu obtenir d'eux qu'ils visitassent les hôpitaux, et l'insouciance est telle qu'au moment actuel, l'armée d'Italie, qui devrait être au moins bien habillée et avoir des magasins, n'en a aucun, malgré les ordres que vous n'avez cessé de leur donner. Ses transports sont presque nuls. Vos commissaires, m'assure-t-on, ont été plus occupés de leurs plaisirs que de leurs devoirs.

J'ajouterai à ces fatigants détails que lors de la dernière révolution de Modène, S... et G... y coururent. Il y existait, dit-on, dans les caisses, 1,200,000 francs. Le versement opéré dans celle du payeur n'a été, selon ce qu'on m'a appris, que de 400,000 francs, et le public les accuse l'un et l'autre d'avoir volé 800,000 francs, conjointement avec Haller. Si les événements

me portaient à Modène, je vérifierais les faits. Je ne puis aujourd'hui vous mander que ce que je rassemble en écoutant tout le monde. Cependant je ne puis certifier absolument ce qui a rapport au voyage de Modène. Il est certain toutefois que des ballots nombreux à l'adresse de Haller sont venus de cette ville à la douane de Milan. Je tiens ce fait du général Baraguey d'Hilliers, qui les a vus.

Quant à mon opinion personnelle sur le commissaire du gouvernement, G..., je dois dire, que malgré la mauvaise réputation que lui a faite son voyage de Modène, je persiste à le croire probe. Je l'ai interrogé, ses réponses m'ont paru celle d'un homme pur ; mais il est trop au-dessous de sa place pour que vous l'y continuiez. En le rappelant, il convient que vous preniez des précautions pour qu'il rende ses comptes sur les lieux mêmes, et non pas à Paris, comme la compagnie Flachat, qui n'y a que trop d'amis, et qui est accusée ici des plus odieux vols.

Quelque incapable et quelque exalté que soit G..., je pense, citoyens Directeurs, que vous ne devez pas, avant de lui permettre de retourner dans ces foyers, le sacrifier dans l'opinion, et que sa probité et votre propre moralité exigent que vous lui confiiez momentanément quelque emploi.

LE COMMISSAIRE-ORDONNATEUR EN CHEF DENNIÉE

Cet homme jouit ici de la réputation bien rare d'homme probe. Il n'est pas sans talent, mais sa mauvaise santé l'empêche de rendre de grands services. Il manque d'énergie et de vigueur. Il demande à rentrer dans l'intérieur. Le général en chef est d'avis qu'il faut qu'il reste à l'armée comme ordonnateur. Denniée a besoin d'un successeur probe et grand administrateur. Presque tous les sous-ordres sont tarés ou incapables.

Le général en chef paraît désirer, pour le remplacer, Villemanzy, qui vient d'être échangé. Quoiqu'on l'ait accusé d'avoir été froid sur la Révolution, je pense qu'il est le seul homme capable de bien faire ici. S'il se charge de cet effrayant fardeau, soyez certains, citoyens Directeurs, qu'il remplira ses fonctions d'une manière qui vous satisfera, et avec la supériorité de talent et de probité qui le distingue. Les lois et vos ordres seront respectés par lui, et les dilapidations cesseront.

En finissant cette longue dépêche, je crois devoir vous communiquer ma pensée sur la manière de bien faire aller les choses ici. Il faut que le général en chef continue à commander toutes les opérations diplomatiques en Italie.

VI

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES

SUR

LA DESTRUCTION DE LA FLOTTE ET LA CONDUITE DE L'AMIRAL BRUEYS

Bonaparte est entré à Alexandrie le 2 juillet. Trente jours jours après, la flotte n'était plus. Qu'a-t-il fait pendant ce mois? quels ordres a-t-il donnés? Qu'a fait Brueys contre ses ordres? et que serait-il arrivé s'il eût écouté Bonaparte?

Examinons la lettre au Directoire; on verra qu'elle diffère beaucoup de ses ordres et de sa correspondance avec l'amiral. Le 1er août, jour si fatal, trouva cet amiral dans la position où l'avait placé l'arrêté du 3 juillet. C'est une grande injustice de rejeter tous les torts sur Brueys, qui, à mon avis, n'en avait aucun, et qui n'a été victime que des circonstances.

Le 18 messidor (6 juillet), dit Bonaparte, j'écrivis à l'amiral d'entrer dans les vingt-quatre heures dans le port d'Alexandrie, et, si son escadre ne pouvait pas y entrer, de décharger promptement toute l'artillerie et tous les effets de l'armée, et de se rendre à Corfou.

L'amiral ne crut pas devoir achever le débarquement, dans la position où il était (1).

Il alla mouiller à Aboukir qui offrait un bon mouillage.

Je suis parti d'Alexandrie dans la ferme croyance que sous trois jours l'escadre serait entrée dans le port d'Alexandrie, ou aurait appareillé pour Corfou.

(1) Il ne le pouvait pas; voir ci-après l'extrait du rapport de Berthier. (*Note de la première édition.*)

Voilà ce que Bonaparte écrivait au Directoire, le 6 juillet, et le 9, l'ordonnateur en chef écrivait à l'amiral Brueys, de la rade d'Aboukir :

L'opinion générale était qu'aussitôt le débarquement opéré, nous aurions dû partir pour Corfou, où nous aurions été ralliés par nos vaisseaux de Malte, de Toulon et d'Ancône, pour être prêts à tout. Le général en chef en a décidé autrement. Le bonheur qui accompagne ses opérations suivra aussi celle-ci. Au reste, nous sommes ici sous le vent du fanatisme, et son souffle ébranle un peu mes principes.

Certes, si les choses se fussent passées ainsi que le dit le général en chef, étant parti d'Alexandrie le 7 juillet, il pourrait dire avec justice : « J'ai donné le 6 un ordre positif; je suis parti le 7. Est-ce ma faute si je n'ai pas été obéi ? »

Mais c'est le 3 juillet, quatre jours avant son départ d'Alexandrie, que Bonaparte ordonna, par un arrêté en huit articles, ce qu'il voulait que Brueys exécutât : il n'y eut point d'ordre direct.

L'article premier de cet arrêté portait :

L'amiral Brueys fera entrer dans la journée de demain, 4 juillet, son escadre dans le port d'Alexandrie, si le temps le permet, et s'il y a le fond nécessaire.

Article 2. S'il n'y a pas dans le port le fond nécessaire pour mouiller, il prendra des mesures pour que, dans la journée de demain, il ait débarqué l'artillerie et les autres effets de terre.

L'article 7 porte : L'amiral fera, dans la journée de demain, connaître, par un rapport au général en chef, si l'escadre peut entrer dans le port d'Alexandrie, ou si elle peut se défendre, embossée dans la rade d'Aboukir, contre une escadre ennemie supérieure ; et dans le cas où ni l'un ni l'autre ne pourrait s'exécuter, il devra partir pour Corfou, l'artillerie débarquée. — Article 8. Si l'ennemi paraissait avec des forces très supérieures, dans le cas où l'amiral ne pourrait entrer ni à Alexandrie *ni au Bequier* (Aboukir), la flotte se retirerait également à Corfou.

Voilà le seul ordre qu'ait reçu Brueys ; l'escadre n'était plus, lorsque la lettre du 27 juillet arriva à Alexandrie. On se demande, est-ce là un ordre absolu, et sa date est-elle du 6 juillet? Mais, en admettant même cette assertion comme vraie, l'ordre n'était pas exécutable. C'est ce que l'on va voir.

Le général Berthier, dans sa *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, qui a tout le caractère

officiel, et qui l'est en effet, étant écrite par ordre et sous la dictée du général Bonaparte, s'exprime ainsi :

Les vaisseaux de guerre ne pouvaient entrer dans le port, et restaient dans la rade à une grande distance, ce qui rendait le débarquement de l'artillerie également long et pénible. Bonaparte convient avec l'amiral Brueys que la flotte ira mouiller à Aboukir, où la rade est bonne et le débarquement facile, et d'où l'on peut également communiquer avec Rosette et Alexandrie.

Que le lecteur impartial, et qui cherche de bonne foi la vérité, veuille bien comparer la tournure et les expressions de ce que je viens de citer de la lettre au Directoire, avec l'ordre donné le 3 juillet, et la relation officielle de Berthier. Il faut bien le dire, Bonaparte *n'a pas écrit* le 6 juillet à l'amiral Brueys ce qu'il prétend lui avoir écrit. Mais, comme il partit le 7 d'Alexandrie, il a voulu faire entendre qu'ayant donné ses ordres le 6, il ne devait plus répondre de rien. Dès lors, sera-ce sa faute si on ne lui a pas obéi ? Et n'a-t-il pas dû croire que, pendant qu'il traversait le désert, la flotte traversait paisiblement la Méditerranée ? Or, il est bien positif qu'il savait le 7 juillet, au moment de partir pour l'intérieur de l'Égypte, que *la flotte ne pouvait pas* entrer dans le port vieux, et qu'elle était *mouillée* d'après son assentiment à Aboukir.

Mais rendons la chose plus claire : l'amiral Brueys écrit le 2 juillet à Bonaparte une très longue lettre, dans laquelle il déclare que tout annonce que l'entrée des deux ports d'Alexandrie est impraticable pour nos vaisseaux de guerre ; que la position où il est dans la rade d'Alexandrie n'est pas *tenable*, et qu'il ne peut pas y attendre l'ennemi, qui avec des forces égales détruirait toute l'armée en la prenant en détail, s'il avait la maladresse de l'attendre dans ce mouillage, qui était à trois lieues en mer en avant d'Alexandrie. Il proposa le mouillage d'Aboukir, et ajouta qu'il pourrait alors lui envoyer, soit par le moyen des djermes ou des avisos, l'artillerie et les autres objets qu'il avait à bord des vaisseaux. Son chagrin serait au comble, si ce défaut de mouillage devait être une raison de se séparer de lui.

L'on conçoit l'expression de ce sentiment de Brueys. Supposons, ce qui était dans l'ordre des choses possibles, une bataille de Mansourah. Que devenait l'armée ? La flotte était-elle alors de trop ? et lui-même ne devait-il pas s'en servir pour l'exécution des vastes projets qu'il avait conçus, et qu'il avait communiqués en masse au Directoire ?

L'amiral Brueys écrit le 6 juillet à Bonaparte (encore à Alexandrie, et qui dit avoir écrit le même jour au Directoire ce que l'on a vu) qu'il va appareiller pour se rendre au mouillage d'Aboukir; que le contre-amiral Villeneune et le chef de division Casabianca regardent le passage pour les vaisseaux de ligne comme *impraticable*, ou du moins bien dangereux. Il a le plus grand désir de seconder ses opérations. Il termine sa lettre par ces mots :

La partie des vivres est ce qu'il y a de plus pressant pour l'escadre ; on m'a rendu compte que sur plusieurs vaisseaux il ne restait plus que quatorze jours de biscuit. Il faut en outre du bois à brûler, ce qui est fort rare.

Voici la réponse de l'amiral, du 7 juillet, à la lettre du 6 du général en chef :

Vive la République ! Il me paraît que tout va à merveille. Je vous remercie de la précaution que vous avez prise d'envoyer au Bekier des officiers du génie et d'artillerie. Je me concerterai avec eux après avoir mouillé.

Je vais faire chavirer tout le vaisseau, pour tâcher de trouver les caisses que vous me demandez, et si elles n'y sont pas, j'ordonnerai des perquisitions sur tous les vaisseaux de l'escadre.

Quand on trouverait le moyen de faire entrer l'escadre dans le port d'Alexandrie, je serais bloqué par un seul vaisseau, et je deviendrais spectateur oisif de votre gloire, sans pouvoir y prendre la moindre part.

La lecture de ces pièces ne prouve-t-elle pas de la manière la plus évidente que Bonaparte est parti le 7 d'Alexandrie, très bien informé :

1° Que tout annonçait l'impossibilité d'entrer dans le port d'Alexandrie ;

2° Qu'il savait que Brueys était à Aboukir, puisqu'il lui envoie par précaution des officiers du génie et d'artillerie pour assurer son mouillage ;

3° Que Bonaparte savait que l'escadre n'avait ni vivres ni bois ;

4° Enfin, que le regret qu'aurait eu Brueys de rester spectateur oisif de sa gloire et de ne pouvoir y prendre part, annonce quelque précaution pour un avenir incertain.

Qui pourra concilier cette correspondance de Brueys avec la prétendue lettre du 6 juillet à cet amiral, dont Bonaparte parle

au Directoire? Cette lettre n'a été écrite que le 20 août suivant.

Qu'est-il arrivé depuis ?... Reprenons sa lettre au Directoire.

Depuis le 18 messidor (4 juillet) jusqu'au 6 thermidor (24 juillet), je n'ai reçu aucune nouvelle ni de Rosette, ni d'Alexandrie, ni de l'escadre. Une nuée d'Arabes, accourus de tous les points du désert, étaient constamment à cinq cents toises du camp. Je reçus plusieurs lettres de l'amiral, où je vis avec étonnement qu'il se trouvait toujours à Aboukir. Je lui écrivis sur-le-champ, pour lui faire sentir qu'il ne devait pas perdre un instant pour entrer à Alexandrie ou se rendre à Corfou.

Je crois, sans peine, que le général en chef n'a pas reçu de lettres depuis son départ d'Alexandrie jusqu'au 24 juillet, jour de son entrée au Caire. Je sais très positivement que jusqu'au 14, jour où je l'ai quitté pour m'embarquer sur le chebec *le Cerf*, il n'avait de nouvelles d'Alexandrie que jusqu'au 9. Mais il avait reçu la lettre de Brueys du 7. Il est constant que ces nombreux Arabes que j'ai vus dans le Bahyreh enlevaient les courriers sans escorte et rendaient la correspondance impossible.

Bonaparte parle de plusieurs lettres de l'amiral qu'il reçut au Caire, jusqu'à celle du 20 juillet et dont il va être question.

Il ne faut pas perdre de vue que le général et l'amiral ne reçurent point leurs lettres respectives assez à temps pour qu'elles pussent avoir la moindre influence sur la conduite de l'amiral. Les deux seuls faits à considérer avec impartialité sont l'arrêté du 3 juillet et la situation déplorable de la flotte.

Il est vrai que Brueys a écrit, les 13 et 14 juillet, quatre lettres au général en chef. Mais il est à remarquer que dans aucune il ne parle de Corfou.

Dans la première, il lui disait, après quelques détails : « Les garnisons de nos vaisseaux sont très faibles et composées de soldats valétudinaires, jeunes et insubordonnés. Il semble que l'on ait fait un choix dans votre armée pour nous donner ce qu'il y avait de plus mauvais. »

Il envoie la copie d'un ordre du jour concernant les manœuvres calculées sur ce que, dans la position où se trouve l'armée navale, on pourra être dans le cas de combattre à l'ancre.

Cette lettre, dont Bonaparte ne dit rien, prouve l'imprudence qu'il y aurait eu à lancer au milieu de la Méditerranée une flotte ainsi composée et qui manquait de vivres.

Le 14 juillet, Brueys envoie des lettres venues de Toulon, et

il termine ainsi : « J'attends du riz avec impatience, pour épargner le *peu* de biscuit qui me reste. » Il dit qu'il ne reçoit point d'ordres.

Brueys ne s'excuse dans aucune de ses lettres de ne pas être parti pour Corfou.

Quant à ce que Bonaparte dit lui avoir écrit de partir sur-le-champ pour cette île, on présume bien que cette lettre expédiée du Caire, le 25 juillet, n'a pu arriver avant le 1er août.

Le général en chef poursuit ainsi dans sa lettre au Directoire :

L'amiral m'instruisit, par une lettre du 2 thermidor (20 juillet), que plusieurs vaisseaux anglais étaient venus le reconnaître, et qu'il se fortifiait pour attendre l'ennemi, embossé à Aboukir. Cette étrange résolution me remplit des plus vives alarmes. Mais déjà il n'était plus temps, car sa lettre ne m'arriva que le 12 thermidor (30 juillet). Je lui expédiai mon aide de camp Jullien, avec ordre de ne pas partir d'Aboukir qu'il n'ait vu l'essadre à la voile. Parti le 30 juillet, il n'aurait jamais pu arriver à temps. Cet aide de camp a été tué en chemin par un parti arabe, qui a arrêté sa barque sur le Nil et l'a égorgé avec son escorte (1).

On va lire la véritable lettre de l'amiral, du 2 thermidor (20 juillet).

A bord de l'*Amiral*, 2 thermidor.

La frégate *l'Arthémise*, qui avait été escorter le Grand Maître sur les îles *Mésida*, est de retour depuis hier. Son journal n'offre rien d'intéressant. Je n'y ai vu que la déposition d'un bâtiment impérial qui dit avoir rencontré, le 2 messidor (20 juin), étant dans l'est du phare de Messine, une escadre anglaise composée de treize vaisseaux, une frégate et un brick ; c'est la même qui a passé le 10 suivant (28 juin) devant Alexandrie. J'attends de vos nouvelles avec bien de l'impatience. Je vois que sous peu de jours il n'y aura plus de biscuit. J'ai retranché le tiers de la ration de vin. Le contre-amiral Décrès a été à Rosette pour hâter l'envoi des comestibles que vous me destinez. J'ai reçu hier deux mortiers que j'avais demandés pour placer sur l'écueil où ma ligne est appuyée. Demain ils seront placés. Rien de nouveau dans l'escadre qui soit digne de vous être tranmis.

Et le général en chef dit que Brueys lui a écrit que plusieurs vaisseaux anglais sont venus le reconnaître, tandis qu'il n'y a rien de nouveau dans l'escadre qui soit digne de lui être transmis.

(1) Il était parti le 1er août 1799. Il fut tué le 2. (*Note de la première édition.*)

A cette lettre était joint un rapport de l'amiral sur la reconnaissance de deux batiments de guerre venant de la partie de l'ouest. Après un long exposé de leurs manœuvres, l'amiral termine ainsi : « Il est une heure après midi, rien ne paraît. » Il est probable que ces deux bâtiments étaient les éclaireurs de l'escadre anglaise.

Ce n'est certes pas, comme le prétend Bonaparte, la tardive arrivée de cette lettre qui a causé la perte de la flotte.

Mais voici bien mieux.

Bonaparte arrive au Caire, le 25 juillet, et il écrit le 27 à l'amiral :

Je suis instruit d'Alexandrie qu'enfin vous avez trouvé une passe telle que l'on pouvait la désirer, et qu'à l'heure qu'il est vous êtes dans le port, avec votre escadre.

Vous ne devez avoir aucune inquiétude sur les vivres nécessaires à votre armée.

Dès que j'aurai reçu une lettre de vous qui me fasse connaître ce que vous avez fait et la position où vous êtes, je vous donnerai des ordres sur ce que nous aurons encore à faire.

Faites bien garder Koraïm ; c'est un coquin qui nous a trompés. S'il ne nous donne pas les cent mille écus que je lui ai demandés, je lui fais couper la tête.

On voit par cette lettre de Bonaparte, 1° qu'il avait été mal informé : il n'y avait pas de passe, et ce n'est pas Brueys qui lui donna ce faux renseignement ; 2° qu'il savait bien que l'escadre manquait de vivres ; 3° qu'il attendait des nouvelles de Brueys pour lui donner des ordres sur ce qu'il y aura encore à faire ; 4° que sa recommandation de bien garder le chérif d'Alexandrie, pour lui arracher cent mille écus, prouve évidemment qu'il savait que l'amiral n'était pas à Corfou ou sur la route. Et dans cette lettre du 27 juillet, il n'est pas question de l'ordre d'aller à Corfou.

Bonaparte écrit le 30 juillet :

Je vous ai écrit le 27, et je vous envoie tous les ordres que j'ai donnés pour l'approvisionnement de l'escadre. J'imagine qu'à l'heure qu'il est les cinquante bateaux de vivres sont arrivés. Je vais encore faire partir une trentaine de bâtiments de blé pour votre escadre.

Toute la conduite des Anglais porte à croire qu'ils sont inférieurs en nombre et qu'ils se contentent de bloquer Malte. Quoi qu'il en soit, il faut bien vite entrer dans le port d'Alexandrie ou vous approvisionner promptement de riz, de blé que je vous envoie, et vous trans-

porter dans le port de Corfou; car il est indispensable que jusqu'à ce que tout ceci se décide, vous vous trouviez dans une position à portée d'en imposer à la Porte.

En lisant cette lettre, on ne comprend pas les vives alarmes dont Bonaparte parle au Directoire, puisqu'il regarde les Anglais comme inférieurs en nombre et occupés à bloquer Malte. On y voit aussi qu'il veut que Brueys soit approvisionné pour se rendre à Corfou.

La lettre du 27 juillet et celle que l'on vient de lire ne sont parvenues qu'après le 1er août. Je n'en ai parlé que pour faire voir quels étaient les desseins du général en chef, et qu'il connaissait parfaitement bien la position de l'escadre.

On voit dans la lettre du 30 juillet :

1° Qu'il était toujours dans la fausse croyance que l'on avait trouvé une bonne passe ; 2° qu'il était bien convaincu que l'escadre était sans vivres, puisqu'il lui envoie cent bâtiments (c'étaient des djermes du pays) ; 3° qu'il n'était guère inquiet des Anglais, puisque c'est lui qui annonce à Brueys qu'ils se contentent de bloquer Malte ; 4° qu'il savait bien que jamais Brueys n'avait pu aller à Corfou, puisqu'il n'avait pas de vivres, et qu'il lui dit de s'approvisionner avec ce qu'il lui envoie pour qu'il puisse s'y rendre.

Ce voyage à Corfou exposait la flotte pour un bien faible motif. Il n'était pas facile de faire croire au Grand Seigneur, même avec treize vaisseaux mal équipés, que c'était pour lui que nous nous étions emparés de l'Égypte, qu'on y levait des impôts, qu'on mettait des contributions sur les corporations, que l'on faisait fusiller ceux qui ne payaient pas celles que l'on imposait arbitrairement. C'était une étrange idée que de se persuader que le Grand Seigneur croirait que tout cela se faisait pour lui plaire et pour son bien.

Revenons à la lettre au Directoire.

Le 26 juillet, l'amiral m'écrivit que les Anglais s'étaient éloignés, ce qu'il attribue au défaut de vivres.

Cela est vrai ; mais Brueys ajoute dans la même lettre :

Nous ne recevons point de nouvelles et nous sommes toujours flottants entre la crainte et l'espérance. Je n'ai encore aucun objet de remplacement, et je me trouve hors d'état de rien entreprendre sans avoir reçu quelques approvisionnements.

Les deux mortiers ont été placés sur l'écueil et quatre pièces de 6 en défendent l'approche ; il faudrait enlever le tout, lorsque vous me donnerez l'ordre de partir. Du reste, cette rade est entièrement ouverte et n'est pas susceptible de protéger les vaisseaux contre un ennemi supérieur.

Puis, parlant d'un aviso qu'il avait envoyé à la découverte, et qui avait cassé son mât à moitié chemin, sans toucher à terre, il ajoute :

Sans subsistances, ni moyens de remplacement en gréements, on reste paralysé, et cette inaction rend malade.

Bonaparte dit au Directoire :

Le 29 juillet, l'amiral m'écrivit qu'il venait d'apprendre la victoire des Pyramides, et qu'on avait trouvé une passe pour entrer dans le port d'Alexandrie. Je reçus cette lettre le 5 août.

Voici la lettre de Brueys du 29 juillet :

Nous avons appris hier votre victoire sur les Mameluks, et l'entrée triomphale de nos troupes au Caire, etc.

L'armée navale célèbre aujourd'hui, par des jeux nautiques, une fête en réjouissance des nouveaux succès de la République.

Puis, suivent six paragraphes très insignifiants sur les mouvements de quelques bâtiments français dans la Méditerranée. La lettre finit ainsi :

Le chérif d'Alexandrie, détenu à mon bord, a le plus grand désir d'aller vous rejoindre. J'attends vos ordres.

Il n'y a pas, dans toute la lettre du 29 juillet, un seul mot sur les passes d'Alexandrie. Bonaparte a confondu avec ce que lui écrivait Brueys dans une autre lettre du 26.

Les officiers que j'avais chargés de sonder le port vieux m'annoncent que leur travail est fini, et qu'ils vont m'envoyer le plan. Dès que je le recevrai, je m'empresserai de vous le faire parvenir, afin que vous décidiez sur les vaisseaux que vous voulez y faire entrer.

Brueys n'a jamais cru un instant que des vaisseaux de la grandeur de ceux de son escadre pussent entrer dans le port d'Alexandrie.

On a vu que Brueys, dans cette même lettre du 29 juillet, dans laquelle Bonaparte suppose des choses qui ne sont pas, ce qui

lui est trop souvent arrivé, parle de Koraïm, le chérif d'Alexandrie ; il céda à ses désirs d'aller se justifier en personne auprès du général en chef, et le fit mettre à terre le 31 juillet. Il fut conduit au Caire sous une forte escorte. Vingt-quatre heures plus tard, il sautait avec l'*Orient*.

Le général en chef écrivait à Brueys le jour même de la destruction de sa flotte, 1er août :

J'ai acquis de nouvelles preuves de la trahison de Koraïm ; vous voudrez bien le mettre aux fers, et prendre toutes les précautions pour qu'il ne nous échappe pas.

Et le 3 août, après plusieurs choses totalement étrangères à l'escadre, il termine ainsi :

Vous trouverez ci-joint un nouvel ordre pour l'approvisionnement de l'escadre.

Il est évident qu'à cette époque encore, l'escadre n'était pas approvisionnée, et qu'elle ne pouvait pas aller à Corfou.

Bonaparte continue ainsi sa lettre au Directoire :

Il me paraît que l'amiral Brueys n'a pas voulu aller à Corfou avant qu'il eût été certain de ne pouvoir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée, dont il n'avait pas de nouvelles depuis longtemps, fût dans une position à n'avoir plus besoin de retraite. Si, dans ces funestes événements, il a fait des fautes, il les a expiées par une mort glorieuse.

Ce passage est véritablement extraordinaire ; mais Brueys avait, dès le premier jour, la conviction que l'on ne pouvait pas entrer dans le port vieux d'Alexandrie ; c'est parce que Bonaparte fut assailli par des gens qui en savent toujours plus que les autres, qu'il ordonna des sondes. C'est bien lui qui, par son arrêté du 3 juillet, a indiqué l'alternative, ou d'entrer dans le port, si on le pouvait, ou d'aller mouiller à Aboukir.

Brueys, dit la dépêche officielle, n'a pas voulu aller à Corfou. Pourquoi pas? lui, si dévoué à Bonaparte, immédiatement sous ses ordres ; pourquoi aurait-il refusé? il n'avait pas le droit d'interpréter un ordre. Mais on l'a vu jusqu'à l'évidence, il ne le pouvait pas, parce qu'il n'avait jamais de vivres qu'au jour le jour.

Mais, on se le demande, Bonaparte quitte Alexandrie le 7 juillet ; il se lance avec son armée dans un pays que l'on ne connaît pas,

et contre des ennemis dont on ignore la force. Trente mille Français sont livrés à toutes les chances du hasard. Toutes les communications sont interrompues, et on a vu dans sa correspondance que, le 26 juillet, on n'avait à Alexandrie aucune nouvelle de l'armée, et que ce n'est que trois jours avant la bataille d'Aboukir que l'on apprit son entrée au Caire. Lors même que la position matérielle de l'amiral lui eût permis de hasarder son escadre en pleine mer, était-ce donc une si grande faute que d'attendre des nouvelles de l'armée? Que l'on n'oublie pas que Brueys n'a reçu aucun ordre depuis l'arrêté du 3 juillet, et que l'on dise s'il y a désobéissance de ne pas avoir été à Corfou, d'après cet arrêté.

Mais écoutons le contre-amiral Blanquet-Duchayla, qui commandait le *Franklin*. Il écrit le 12 août au général en chef. Après lui avoir parlé de la fatale nuit et de l'opinion générale que l'ennemi n'oserait attaquer, et que s'il le faisait, il serait repoussé, il ajoute :

Si vous aviez été plus près de nous, mon général, toutes les incertitudes qui nous assiégeaient, soit par le manque de vivres et d'eau, soit par l'insuffisance de nos moyens défensifs et offensifs en hommes exercés à vaincre, eussent cessé.

Ce qui enchaînait l'amiral, était le respect religieux qu'il portait à vos intentions, qui, mieux interprétées sans doute, quoique ne recevant pas de vos nouvelles, devaient le porter à quitter ces bords.

Les deux mortiers, établis sur l'écueil, ont tiré quelques bombes, mais sans succès.

Puisqu'il était question d'intention et d'interprétation, il n'y avait donc pas d'ordre positif.

Quoique Bonaparte dise que la flotte avait reçu de Rosette, dans les premiers jours de thermidor, un approvisionnement de riz pour deux mois, il n'en est pas moins vrai que ses lettres, celles de Brueys, celle de Duchayla, prouvent que l'armée navale n'en avait pas assez pour ses besoins journaliers. Il est évident que Brueys ne pouvait rien entreprendre sans avoir reçu des approvisionnements.

VII

NOTES HISTORIQUES

SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

L'auteur a cru devoir placer ici quelques pièces essentielles, ayant cherché, ainsi qu'il l'a dit dans le cours de ses Mémoires, à ne reproduire dans son récit que le moins possible des choses que d'autres ont pu dire. Ces pièces sont d'ailleurs d'un grand intérêt, et remplissent les lacunes volontaires de l'auteur ; ce sont, d'abord, une lettre du général Boyer à sa famille, deux rapports de Bonaparte au Directoire, et une lettre de Poussielgue sur le désastre de la flotte française à Alexandrie et une description du Caire.

A ces pièces, dont plusieurs sont officielles, l'auteur en a joint quelques autres, dont il possède les autographes ; ce sont des lettres qui furent écrites pendant la campagne d'Égypte par Marmont, Tallien, Dumas, etc., etc. (1).

Au Grand-Caire, le 10 fructidor.

Mes chers parents,

Notre entrée au Grand-Caire est une occasion pour moi de vous donner de mes nouvelles ; et comme mon intention est de vous mettre entièrement au fait d'une expédition aussi singulière qu'étonnante, je vais récapituler tous nos hauts faits du jour de notre départ de Toulon.

L'armée composée de 30,000 hommes, embarqués partie à

(1) Cette note est de la première édition (1829).

Marseille, Toulon, Gênes et Civita-Vecchia, a mis à la voile le 30 floréal, convoyée par quinze vaisseaux de guerre, dont deux armés en flûte, quatorze frégates, et plusieurs autres petits bâtiments de guerre. Le convoi en tout formait un total de quatre cents voiles ; depuis les Croisades, l'on n'avait pas vu pareille armée dans la Méditerranée.

Sans calculer les dangers de l'élément sur lequel nous voguions, ni ceux qu'un ennemi redoutable sur l'eau pouvait nous faire craindre, l'armée cingle vers l'île de Malte, où nous arrivons le 22 prairial. Cette conquête, très importante par elle-même, nous coûta peu de monde. Le 24, la place capitula ; l'ordre fut anéanti ; le grand maître renvoyé en Allemagne avec de belles promesses : tout enfin succède à nos vœux. Il ne fallait pas perdre de temps, ni s'occuper trop à contempler et raisonner l'avantage que nous tirions de l'occupation de Malte ; une escadre anglaise, forte de treize grosses voiles, commandée par Nelson, mouillait dans les eaux de Naples, et épiait nos mouvements. Bonaparte, instruit de la présence de l'ennemi, donne à peine à son escadre le temps de faire de l'eau ; il ordonne qu'on mette à la voile ; et, le 30 prairial, l'armée et l'escadre sortent du port de Malte. Nous forçons de voile pour atteindre le second but de notre expédition. Le 7 messidor, nous signalons l'île de Candie ; enfin, le 12, notre escadre légère signale Alexandrie.

Le même jour, à midi, l'escadre de l'amiral Nelson arrivait en face du port de cette ville, et offrait aux Turcs de mouiller dans leur port, pour les défendre contre nous. Cette offre refusée, l'Anglais met à la voile, fait route sur Chypre, tandis que nous, profitant de toutes ses fautes et utilisant son ineptie, nous descendons la nuit du 13 au 14 sur Marabout ou la Tour des Arabes ; à la pointe du jour, toute l'armée était à terre. Bonaparte se met à la tête, marche droit sur Alexandrie à travers un désert de trois lieues, qui n'offrait pas même de l'eau pour ressource dans un climat où la chaleur est insupportable.

Malgré toutes ces difficultés, nous arrivons sous les murs ; une garnison d'à peu près 500 janissaires les défendait. Le reste de la population de la ville se jette dans les forts, d'autres se portent sur leurs toits. Ainsi disposés, ils attendent notre attaque : la charge bat ; nos soldats se précipitent avec fureur sur les remparts, qu'ils escaladent malgré la défense opiniâtre des attaqués. Plusieurs généraux sont blessés, entre autres Kleber. Nous perdons à peu près 150 hommes ; mais la valeur met fin à

l'opiniâtreté des Turcs. Ceux-ci, repoussés de tous côtés, se réfugient chez leur Dieu et leur Prophète ; ils remplissent leurs mosquées. Hommes, femmes, vieillards, jeunes et enfants, tous sont massacrés. Au bout de quatre heures, nos soldats mettent fin à leur fureur, la tranquillité renaît en ville, plusieurs forts capitulent ; j'en ai moi-même fait rendre un où 700 Turcs s'étaient retirés. La confiance reprend enfin dans la ville, et le lendemain tout était tranquille.

C'est ici le moment de faire une petite digression pour vous mettre au fait du sujet qui nous amène sur ces terres, et va engager Bonaparte de s'emparer de l'Égypte.

La France, par les divers événements de cette guerre et de sa Révolution, perdant ses colonies, ses comptoirs, verrait infailliblement déchoir son commerce, et un peuple aussi industrieux serait enfin obligé de négocier en secondes mains les objets les plus essentiels de son commerce. Plusieurs probabilités font envisager comme impossible au gouvernement, sinon de récupérer nos colonies, du moins d'en tirer l'avantage que nous en avions, surtout après la destruction et les horreurs qui se sont commises, joint au décret d'abolition.

Pour s'indemniser d'une perte qui paraît presque réelle, le gouvernement a jeté les yeux sur l'Égypte et la Syrie, contrées qui, par leur climat, la bonté de leur sol et leur fertilité, peuvent devenir les greniers du commerce de la France, son magasin d'abondance, et, par la suite des temps, l'entrepôt de son commerce des Indes ; il est indubitable que, après nous être emparés et organisés dans ce pays, nous pouvons jeter nos vues plus loin, et par la suite détruire le commerce anglais dans les Indes, l'utiliser à notre profit, nous rendre les souverains du commerce même de l'Afrique et de l'Asie.

Toutes ces considérations ont engagé, selon moi, le gouvernement à tenter une expédition sur l'Égypte.

Cette partie de la puissance ottomane est gouvernée depuis plusieurs siècles par une espèce d'hommes que l'on appelle Mameluks, qui, ayant à leur tête des beys, méconnaissent l'autorité du Grand Seigneur, gouvernent despotiquement et tyranniquement un peuple et un pays qui, entre les mains d'une nation policée, deviendront une source de richesses.

C'est donc à ces Mameluks qu'il faut faire la guerre pour occuper l'Égypte ; leur nombre est d'à peu près 8,000, tous à cheval ; ils ont vingt-quatre beys pour les commander. Il est

important que vous connaissiez un peu ce que sont ces soldats, leur manière de faire la guerre, leur armure et leur origine.

Tout Mameluk est acheté. Ils sont tous du mont Caucase et de la Géorgie. Il y a beaucoup d'Allemands, Russes, même quelques Français. Leur religion est la mahométane. Exercés dès leur jeunesse à l'art militaire, ils sont d'une adresse extraordinaire à cheval, à tirer la carabine, le pistolet, à lancer des traits, des masses d'armes, enfin à sabrer ; l'on en a vu couper d'un coup de sabre une tête de coton mouillé.

Chaque Mameluk a deux, trois, même quatre domestiques. Ceux-ci le suivent toujours à pied, même dans les combats. L'armure du Mameluk à cheval est de deux grands fusils, que chacun de ses domestiques porte à côté de lui. Il ne les décharge qu'une fois : il saisit ensuite deux paires de pistolets qu'il a autour de son corps, puis huit flèches qu'il porte dans un carquois, et qu'il jette fort adroitement avec sa main, puis se sert de la masse d'armes pour assommer. Enfin deux sabres sont sa dernière ressource. Il saisit la bride entre ses dents ; armé d'un sabre dans chaque main, il court sur son ennemi, et taille à droite et à gauche : malheur à qui ne pare pas ses coups ! Il en est qui taillent un homme en deux. C'est à cette espèce d'hommes que nous allons faire la guerre. Je vais actuellement entrer dans les détails des combats que nous avons essuyés de leur part.

Après avoir organisé à Alexandrie un pouvoir gouvernant, avoir assuré la communication sur les derrières de notre armée, Bonaparte fait prendre pour cinq jours de vivres à son armée, et se prépare à traverser un désert de vingt lieues pour arriver à l'embouchure du Nil, et remonter ce fleuve si célèbre jusqu'au Grand-Caire, qui est le premier but de son opération. Le 18 messidor, l'armée se met en marche, remonte à petites journées ce fleuve, rencontrant quelques partis de Mameluks qui fuient successivement à notre approche. Enfin, le 24, le général Bonaparte apprend que les beys ont marché sur lui avec leurs forces réunies, qu'il doit être attaqué le lendemain. Il organise sa marche de bataille et prend des précautions.

Bonaparte m'envoie avec trois chaloupes canonnières à la découverte. Je pousse avec cette petite flottille trois lieues en avant de l'armée. Je descends successivement dans tous les villages situés sur les deux rives du Nil, pour avoir des renseignements sur les Mameluks. Dans les uns je suis accueilli à coups de fusil ; d'autres viennent au devant de moi, me reçoivent bien,

m'offrent des vivres. Dans un d'eux, il m'arriva un événement drôle et singulier. Le cheik du pays, ayant réuni toute sa population pour venir au devant de moi, s'approche et me demande de quel droit les chrétiens venaient s'emparer d'un pays qui appartenait au Grand Seigneur. Je lui répondis que c'était la volonté de Dieu et de son prophète Mahomet qui nous y conduisait. Mais, me répliqua-t-il, le roi de France aura prévenu notre sultan de cette démarche. Après l'avoir rassuré affirmativement sur cette demande, il me demanda comment se portait notre roi. Je lui répondis : Fort bien. Puis il me jura sur son turban et sur sa barbe, que j'étais parmi des amis. Je profitai de la bonne volonté de ces gens ; je recueillis tous les renseignements possibles sur les Mameluks ; puis continuant mon chemin, je remontai le Nil, et mouillai la nuit en face de Chebreïs, village situé au bord du Nil, où étaient réunis les Mameluks, et où eut lieu la première affaire.

J'envoyai la nuit mon rapport au général en chef, et lui communiquai tout ce que j'avais pu recueillir sur les Mameluks.

Le lendemain, à la pointe du jour, je monte sur le mât de ma canonnière, et découvre six chaloupes turques qui marchaient sur moi ; au même moment m'arrivait une demi-galère de renfort. Je m'embosse contre ces bâtiments ; et à quatre heures et demie commença entre les deux petites flottilles une canonnade qui dura cinq heures de temps ; malgré la supériorité de l'ennemi, je tins bon. Cependant il s'avança sur moi, et je perdis pendant un instant la demi-galère et une canonnière ; mais il ne s'agissait pas de se rendre, il fallait vaincre. Pendant ces moments d'incertitude, notre armée avançait, et je fus dégagé. Une canonnière turque sauta en l'air.

Ainsi se passait notre combat de flottilles, lorsque les Mameluks s'avançant sur notre armée, rôdèrent autour d'elle sans pouvoir l'entamer, sans pouvoir même faire la moindre attaque sur elle. Il est à présumer que, étonnés de l'ordre qu'ils virent que présentaient nos colonnes, ils remirent à un autre jour le sort de leur empire et de leur fortune. Cette journée aboutit à peu de chose ; les Mameluks ne perdirent guere que vingt ou trente hommes : mais nous en tirâmes un grand avantage, celui d'avoir inspiré une idée extraordinaire de notre tactique à un ennemi qui n'en connaît aucune, et qui ne sait guerroyer que par la supériorité des armes, l'adresse, l'agilité, sans ordre, sans tenue, ne sachant pas même marcher par pelotons, allant par

hordes, donnant sur son ennemi par bourrasque et effarouché.

Les Mameluks se retirèrent, nous laissant avancer successivement sur le Grand-Caire, où se donna l'affaire décisive. Ce fut enfin le 3, à la pointe du jour, que l'armée se trouva à trois lieues du Caire et à cinq des fameuses et célèbres Pyramides d'Égypte. C'était dans cet intervalle que les Mameluks, commandés par le fameux Mourad-Bey, le plus puissant des beys, nous attendaient. Jusqu'à trois heures après midi, la journée se passa en escarmouches : enfin l'heure arriva ; notre armée, la droite appuyée aux Pyramides, la gauche au Nil, près le village d'Embabé, s'aperçut que l'ennemi faisait un mouvement. C'était en effet deux cents Mameluks, qui se dirigeaient vers la droite, commandée par les généraux Desaix et Reynier. Jamais je n'ai vu soldats charger avec tant de fureur ; abandonnés tous à la rapidité de leurs coursiers, ils fondent comme un torrent sur les divisions, se mettent entre les deux ; nos soldats, fermes et inébranlables, les attendent à dix pas, puis leur font un feu roulant accompagné de quelques décharges d'artillerie. Dans un clin d'œil, plus de cent cinquante Mameluks étaient à terre ; le reste cherche son salut dans la fuite : ils reviennent néanmoins encore à la charge, sont accueillis de la même manière. Rebutés enfin par notre valeur, ils se rabattent sur notre aile gauche pour y tenter une seconde fortune.

Le succès de notre droite encourage Bonaparte ; les Mameluks avaient fortifié à la hâte le village d'Embabé, qui est sur la rive gauche du Nil, et y avaient placé trente canons avec leurs valets et quelques janissaires pour en défendre les approches. Le général ordonne la charge sur ces retranchements ; deux divisions s'y rendent, malgré une canonnade terrible. Au moment où nos soldats s'y précipitaient au pas de charge, six cents Mameluks sortent des ouvrages, investissent nos pelotons, tentent de sabrer ; mais, au lieu de succès, ils ne trouvent que la mort ; trois cents de tués restent à l'instant sur le champ de bataille : les autres, voulant s'échapper, se précipitent dans le Nil, et y périssent tous. Désespérés alors, ils fuient de tous côtés, mettent le feu à leur flotte, en font sauter tous les bâtiments, nous abandonnent leur camp et plus de quatre cents chameaux chargés de bagages.

Ainsi finit cette journée, au désavantage d'un ennemi qui croyait nous hacher, et prétendait qu'il est plus facile de couper les têtes de mille Français que de couper une citrouille et un

melon (expression asiatique). L'armée poussa le soir même jusqu'à Gizeh, demeure de Mourad-Bey, le premier des Mameluks. Le lendemain, nous passâmes le Nil sur des bateaux plats, et la ville du Caire se rendit sans résistance.

Ici finit le récit de nos opérations militaires; j'entrerai actuellement dans les maux que nous avons soufferts pendant nos marches: je vous ferai un petit historique du pays que nous avons parcouru et des habitants.

Remontons à Alexandrie. Cette ville n'a plus de son antiquité que le nom... étonnants qui y sont restés enfouis et ignorés au milieu d'un peuple qui à peine connaît qu'ils existent. Figurez-vous un être impassible, prenant tous les événements comme ils viennent, que rien n'étonne, qui, la pipe à la bouche, n'a d'autre occupation que d'être sur son cul, devant sa porte, sur un banc, ou devant la maison d'un grand, passe ainsi sa journée, se souciant fort peu de sa famille, de ses enfants; des mères qui errent la figure couverte d'un haillon noir, et offrent aux passants à leur vendre leurs enfants; des hommes à moitié nus, dont le corps ressemble au bronze, la peau dégoûtante, fouillant dans des ruisseaux bourbeux, et qui, semblables à des cochons, rongent et dévorent ce qu'ils y trouvent; des maisons hautes de vingt pieds au plus, dont le toit est une plate-forme, l'intérieur une écurie, l'extérieur a l'aspect de quatre murailles. Voilà les maisons d'Alexandrie. Ajoutez qu'autour de cet amas de misère et d'horreurs, sont les fondements de la cité la plus célèbre de l'antiquité, les monuments les plus précieux de l'art.

Sortis de cette ville pour remonter le Nil, vous rencontrez et passez à travers un désert nu comme la main, où toutes les quatre à cinq lieues, vous rencontrez un mauvais puits d'eau saumâtre. Figurez-vous une armée obligée de passer au travers de ces plaines arides, qui n'offrent pas même au soldat un asile contre les chaleurs insupportables qui y règnent; le soldat portant pour cinq jours de vivres, chargé de son sac, habillé de laine, au bout d'une heure de marche, accablé par le chaud et la pesanteur des effets qu'il porte, il se décharge, il jette ses vivres, ne songeant qu'au présent, sans penser au lendemain. Arrive la soif, et il ne trouve pas d'eau; la faim, pas de pain. C'est ainsi qu'à travers les horreurs que présente ce tableau, l'on a vu des soldats mourir de soif, d'inanition, de chaleur; d'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûler la cervelle; d'au-

tres, se jeter armes et bagages dans le Nil, et périr au milieu des eaux.

Chaque jour de nos marches nous offrait un pareil spectacle; et, chose inouïe, et que personne ne croira facilement! c'est que l'armée entière, pendant une marche de dix-sept jours, n'a pas eu de pain. Le soldat se nourrissait de citrouilles, de melons, de poules et de quelques légumes qu'il trouvait dans le pays. Telle a été la nourriture de tous, depuis le général jusqu'au dernier soldat. Souvent même, le général a jeûné pendant dix-huit et vingt-quatre heures, parce que le soldat, arrivant le premier dans les villages, livrait tout au pillage, et que souvent il fallait se contenter de son rebut, ou de ce que son intempérance abandonnait.

Il est inutile de vous parler de notre boisson. Nous vivons ici tous sous la loi de Mahomet: elle défend le vin; mais, par contre, elle nous fournit abondamment l'eau du Nil.

Faut-il vous parler du pays situé sur les deux rives du Nil? Pour vous en donner une idée juste et précise, il faut entrer dans la marche topographique de ce fleuve.

Deux lieues au-dessous du Caire, il se divise en deux branches; l'une descend à Rosette, l'autre à Damiette; l'entre-deux de ces eaux est le Delta, pays extraordinairement fertile qu'arrose le Nil: aux extrémités des deux branches, du côté des terres, est une lisière de pays cultivé, qui n'a guère qu'une lieue de large, tantôt plus, tantôt moins: passez au delà, vous entrez dans les déserts, les uns aboutissent à la Lybie, les autres aux plaines qui vont à la mer Rouge. De Rosette au Caire, le pays est très habité; on y cultive beaucoup de riz, du blé, des lentilles, blé de Turquie; les villages sont les uns sur les autres; leur construction est exécrable, ce n'est autre chose que de la boue travaillée avec les pieds et les mains, et entassée, des trous pratiqués dessus. Pour vous en donner une plus juste idée, rappelez-vous les tas de neige que font les enfants chez nous, les fours qu'ils construisent ressemblent parfaitement aux palais des Égyptiens: les cultivateurs, appelés communément fellahs, sont extrêmement laborieux: ils vivent de très peu de chose, et dans une malpropreté qui fait horreur; j'en ai vu boire le surplus de l'eau que mes chameaux et mes chevaux laissaient dans l'abreuvoir.

Voilà cette Égypte si renommée par les historiens et les voyageurs; à travers toutes ces horreurs, les maux qu'on endure,

les misères, qui sont le partage de l'armée, je conviens cependant que c'est le pays le plus susceptible de donner à la France une colonie dont les profits seront incalculables; mais il faut du temps et des hommes. Je me suis aperçu que ce n'est pas avec des soldats que l'on fonde des colonies, les nôtres surtout. Ils sont terribles dans les combats, terribles après la victoire, sans contredit les plus intrépides soldats du monde, mais peu faits pour les expéditions lointaines : ils se laissent rebuter par un propos; inconséquents, lâches, ils en tiennent eux-mêmes. On a entendu dire, en voyant passer des généraux : « Les voilà, les bourreaux des Français » ; et mille autres de cette nature.

Le calice est versé, je le boirai jusqu'à la lie : j'ai pour moi la constance, ma santé, un courage qui, j'espère, ne m'abandonnera pas, avec cela je pousserai jusqu'au bout.

Parlons aussi du Grand-Caire. Cette ville, la capitale d'un royaume qui n'a pas de fin (ainsi l'appellent les savants du pays), contient 400,000 âmes. Sa forme est un grand boyau rempli de maisons entassées les unes sur les autres, sans ordre, sans distribution, sans méthode, une populace semblable à celle d'Alexandrie, sans connaissance, enfin le comble de l'ignorance, où l'on regarde avec admiration celui qui sait lire et écrire; cette ville, dis-je, est néanmoins l'entrepôt et le lieu central d'un commerce considérable; c'est là où aboutissent les caravanes de la Mecque et celles qui viennent de l'Inde. (Par ma première, j'aurai occasion de vous parler de ces caravanes.)

J'ai vu hier recevoir le divan que compose le général Bonaparte; il est composé de neuf personnes. J'ai vu neuf automates habillés à la turque : de superbes turbans, des barbes et des costumes qui me rappellent les images des douze apôtres, que papa tient dans l'armoire; quant à l'esprit, les connaissances, le génie et les talents, je ne vous en dis rien ; ce chapitre est toujours en blanc en Turquie. Nulle part autant d'ignorance, nulle part autant de richesse, et nulle part aussi mauvais et sordide usage temporel.

En voilà assez sur ce chapitre : j'ai voulu vous faire ma description ; j'en ai, sans contredit, omis bien des articles, le rapport du général Bonaparte y suppléera.

. . . .

Boyer.

Au quartier général, à Alexandrie, le 18 messidor
an VI de la République française.

Bonaparte, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

L'armée est partie de Malte le 1er messidor et est arrivée le 13, à la pointe du jour, devant Alexandrie. Une escadre anglaise, que l'on dit très forte, s'y était présentée trois jours avant et avait remis un paquet pour les Indes.

Le vent était grand frais et la mer très houleuse : cependant j'ai cru devoir débarquer de suite. La journée se passa à faire les préparatifs du débarquement. Le général Menou, à la tête de sa division, débarqua le premier, près du Marabout, à une lieue et demie d'Alexandrie.

Je débarquai avec le général Kleber et une autre partie des troupes, onze heures du soir : nous nous mîmes sur-le-champ en marche pour nous porter sur Alexandrie. Nous aperçûmes, à la pointe du jour, la colonne de Pompée : un corps de Mameluks et d'Arabes commençait à escarmoucher avec nos avant-postes ; mais nous nous portâmes rapidement, la division du général Bon à la droite, celle du général Kleber au centre, celle du général Menou à la gauche, sur les différents points d'Alexandrie : l'enceinte de la ville des Arabes était garnie de monde.

Le général Kleber partit de la colonne de Pompée pour escalader la muraille, dans le temps que le général Bon forçait la porte de Rosette ; le général Menou bloquait le Château triangulaire avec une partie de sa division, se portait avec le reste sur une autre partie de l'enceinte et la forçait. Il entra le premier dans la place. Il a reçu sept blessures, dont heureusement aucune n'est dangereuse.

Le général Kleber, au pied de la muraille, désignait l'endroit où il voulait que ses grenadiers montassent ; mais il reçut une balle au front, qui le jeta par terre : sa blessure, quoique extrêmement grave, n'est pas mortelle. Les grenadiers de sa division en doublèrent de courage et entrèrent dans la place.

La quatrième demi-brigade, commandée par le général Marmont, enfonça, à coups de hache, la porte de Rosette, et toute la division du général Bon entra dans l'enceinte des Arabes.

Le citoyen Masse, chef de brigade en second de la trente-deuxième, a été tué, et l'adjudant général Escale dangereusement blessé.

Maître de l'enceinte des Arabes, les ennemis se réfugièrent dans le fort triangulaire, dans le Phare et dans la nouvelle ville. Chaque maison était pour eux une citadelle ; mais avant la fin de la journée, la ville fut calme ; les deux châteaux capitulèrent, et nous nous trou-

vâmes entièrement maîtres de la ville, des forts et des deux portes d'Alexandrie.

Pendant ce temps-là, les Arabes du désert étaient accourus par pelotons de trente et cinquante, inondaient nos derrières et tombaient sur nos traîneurs. Ils n'ont cessé de nous harceler pendant deux jours : mais hier, je suis parvenu à conclure avec eux un traité, non seulement d'amitié, mais même d'alliance. Treize des principaux chefs ont été hier chez moi. Je m'assis au milieu d'eux, et nous eûmes une très longue conversation. Après être convenus de nos articles, nous nous sommes réunis autour d'une table, et nous avons voué au feu de l'enfer celui de moi ou d'eux qui violerait nos conventions consistant :

Eux, à ne plus harceler nos derrières;

A me donner tous les secours qui dépendraient d'eux:

Et à me fournir le nombre d'hommes que je leur demanderais pour marcher contre les Mameluks ;

Moi, de leur restituer, quand je serais maître de l'Égypte, des terres qui leur avaient appartenu jadis.

Les prières se font dans les mosquées comme à l'ordinaire, et ma maison est toujours pleine des imans ou cadis, des cherifs, des principaux du pays, des muftis ou chefs de la religion.

Le port vieux d'Alexandrie peut contenir une escadre aussi nombreuse qu'elle soit; mais il y a un point de la passe où il n'y a que cinq brasses d'eau, ce qui fait penser aux marins qu'il n'est pas possible que les vaisseaux de 74 y entrent.

L'escadre sera aujourd'hui à Aboukir, pour achever de débarquer l'artillerie qu'elle a à nous.

Cette circonstance contrarie singulièrement mes projets.

Les vaisseaux de construction vénitienne pourront y entrer et déjà *le Dubois* et *le Causse* y sont.

La division du général Desaix est arrivée à Damanhour, après avoir traversé quatorze lieues dans un désert aride, où elle a été bien fatiguée. Celle du général Reynier doit y arriver ce soir.

La division du général Dugua est à Rosette ; le chef de division Perrée commande notre flottille légère et va chercher à faire remonter le Nil par une partie de ses bâtiments.

Je vous demande le grade de contre-amiral pour le citoyen Gantaume, chef de l'état-major de l'escadre, officier du plus grand mérite, aussi distingué par son zèle que par son expérience et ses connaissances.

J'ai nommé le citoyen Le Roy ordonnateur de la marine à Alexandrie.

J'ai fait dans l'armée différents avancements, dont je vous enverrai l'état dès l'instant que l'armée aura pris un peu d'assiette.

Nous avons eu, à la prise d'Alexandrie, trente à quarante hommes tués et quatre-vingts à cent blessés.

Je vous demande le grade de chef d'escadron pour le citoyen Sulkowski, qui est un officier du plus grand mérite et qui a été deux fois culbuté de la brèche. BONAPARTE.

Au quartier général du Caire, le 6 thermidor an VI
de la République française.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Le 19 messidor, l'armée partit d'Alexandrie; elle arriva à Damanhour le 20, souffrant beaucoup à travers le désert, de l'excessive chaleur et du manque d'eau.

COMBAT DE RAHMANYEH

Le 22, nous rencontrâmes le Nil à Rahmanyeh, et nous nous rejoignîmes avec la division du général Dugua, qui était venue par Rosette en faisant plusieurs marches forcées.

La division du général Desaix fut attaquée par un corps de sept à huit cents Mameluks, qui, après une canonnade vive et la perte de quelques hommes, se retirèrent.

BATAILLE DE CHOBRAKHYT (OU CHEBREÏS)

Cependant j'appris que Mourad-Bey, à la tête de son armée, composée d'une grande quantité de cavalerie, ayant huit ou dix grosses chaloupes canonnières et plusieurs batteries sur le Nil, nous attendait au village de Chobrakhyt. Le 24 au soir nous nous mîmes en marche pour nous en approcher. Le 25, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en sa présence.

Nous n'avions que deux cents hommes de cavalerie éclopés et harassés encore de la traversée. Les Mameluks avaient un magnifique corps de cavalerie, couvert d'or, d'argent, armé des meilleures carabines et pistolets de Londres, des meilleurs sabres de l'Orient, et montés sur les meilleurs chevaux du continent.

L'armée était rangée, chaque division formant un bataillon carré, ayant les bagages au centre et l'artillerie dans les intervalles des bataillons, les bataillons rangés les deuxième et quatrième derrière les premier et troisième; les cinq divisions de l'armée étaient placées

en échelons, se flanquant entre elles, et flanquées par deux villages que nous occupions.

Le citoyen Perrée, chef de division de la marine, avec trois chaloupes canonnières, un chebec et une demi-galère, se porta pour attaquer la flottille ennemie. Le combat fut extrêmement opiniâtre ; il se tira de part et d'autre plus de quinze cents coups de canon. Le chef de division Perrée a été blessé au bras d'un coup de canon, et, par ses bonnes dispositions et son intrépidité, est parvenu à reprendre trois chaloupes canonnières et la demi-galère que les Mameluks avaient prises et à mettre le feu à leur amiral. Les citoyens Monge et Berthollet, qui étaient sur le chebec, ont montré, dans des moments difficiles, beaucoup de courage. Le général Andréossy, qui commandait les troupes de débarquement, s'est parfaitement conduit.

La cavalerie des Mameluks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes et chercha de tous côtés, sur nos flancs et nos derrières, le point faible pour pénétrer; mais partout elle trouva que la ligne était extrêmement formidable et lui opposait un double feu de flanc et de front : ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher ; ils furent reçus par des feux de peloton de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi-portée du canon, ils opérèrent leur retraite et disparurent.

On peut évaluer leur perte à trois cents hommes tués ou blessés.

Nous avons marché pendant huit jours, privés de tout, et dans un des climats les plus brûlants du monde.

Le 2 thermidor au matin, nous aperçûmes les Pyramides.

Le 2 au soir, nous nous trouvâmes à six lieues du Caire, et j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embâbeh, et qu'ils avaient garni leurs retranchements de plus de soixante pièces de canon.

BATAILLE DES PYRAMIDES

Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes leur avant-garde, que nous poussâmes de village en village. A deux heures après midi, nous nous trouvâmes en présence des retranchements de l'armée ennemie.

J'ordonnai aux divisions Desaix et Reynier de prendre position sur la droite, entre Gyzeh et Embâbeh, de manière à couper à l'ennemi la communication de la haute Égypte, qui était sa retraite naturelle. L'armée était rangée de la même manière qu'à la bataille de Chobrakhyt.

Dès l'instant que Mourad-Bey s'aperçut du mouvement du général Desaix, il résolut de le charger. Il envoya un de ses beys les plus braves avec un corps d'élite, qui, avec la rapidité de l'éclair, chargea

les deux divisions. On le laissa approcher jusqu'à cinquante pas, et on l'accueillit par une grêle de balles et de mitraille, qui en fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetèrent dans l'intervalle que formaient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite.

Je saisis l'instant et j'ordonnai à la division du général Bon, qui était sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchements, et au général Vial, qui commande la division du général Menou, de se porter entre le corps qui venait de le charger et les retranchements, de manière à remplir le triple but :

D'empêcher ce corps d'y rentrer;

De couper la retraite à celui qui l'occupait ;

Et enfin, s'il était nécessaire, d'attaquer ces retranchements par la gauche.

Dès l'instant que les généraux Vial et Bon furent à portée, ils ordonnèrent aux première et troisième divisions de chaque bataillon de se ranger en colonne d'attaque, tandis que les deuxième et quatrième conservaient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvait plus que sur trois de hauteur, et s'avançaient pour soutenir la colonne d'attaque.

Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetèrent sur les retranchements avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une grande quantité d'artillerie, lorsque les Mameluks firent une charge. Ils sortirent des retranchements au grand galop, nos colonnes eurent le temps de faire halte, de faire front de tous côtés, et de les recevoir la baïonnette au bout du fusil et par une grêle de balles. A l'instant même, le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé les retranchements. Les Mameluks en fuite se précipitèrent en foule sur la gauche. Mais le général Vial y était en position. Un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils étaient obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable ; un très grand nombre se jeta dans le Nil et s'y noya.

Plus de quatre cents chameaux chargés de bagages, cinquante pieces d'artillerie, sont tombés en notre pouvoir ; j'évalue la perte des Mameluks à deux mille hommes de cavalerie d'élite ; une grande partie des beys a ete blessée ou tuée; Mourad-Bey a été blessé à la joue. Notre perte monte à vingt ou trente hommes tués et cent vingt blessés. Dans la nuit même la ville du Caire a été évacuée ; toutes leurs chaloupes canonnieres, corvettes, bricks, et même une frégate, ont été brûlés, et, le 4, nos troupes sont entrées au Caire. Pendant la nuit, la populace a brûlé les maisons des beys et commis plusieurs exces. Le Caire, qui a plus de trois cent mille habitants, a la plus vilaine populace du monde.

Après le grand nombre de combats et de batailles que les troupes que je commande ont livrés contre des forces supérieures, je ne

m'aviserais point de louer leur contenance et leur sang-froid dans cette occasion, si véritablement ce genre de guerre tout nouveau n'avait exigé de leur part une patience qui contraste avec l'impétuosité française. S'ils se fussent livrés à leur ardeur, ils n'auraient point eu la victoire, qui ne pouvait s'obtenir que par un grand sang-froid et une grande patience.

La cavalerie des Mameluks a montré une grande bravoure; ils défendaient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq cents louis d'or.

Tout le luxe de ces gens-là était dans leurs chevaux et dans leur armement; leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs. Dans les villages, ils ne connaissent même pas une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue; ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre; ils mangent et consomment en général très peu de chose. Ils ne connaissent pas l'usage des moulins, de sorte que nous avons constamment bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissons que de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres; et dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Muireur et plusieurs autres aides de camp et officiers de l'état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes! Le général Muireur, malgré les représentations de la grand'garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner les hommes qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule à deux cents pas du camp; derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La République fait une perte réelle : c'était un des généraux les plus braves que je connaisse.

Il y a dans ce pays-ci fort peu de numéraire, beaucoup de blé, de riz, de légumes, de bestiaux; la République ne peut avoir une colonie plus à sa portée et d'un sol plus riche. Le climat est très sain, parce que les nuits sont fraîches; malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, privation absolue du vin et même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades; le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèces de melons d'eau, qui sont en très grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée. Je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade Dommartin.

J'ai promu au grade de général de brigade le chef de brigade Destaing, commandant la quatrième demi-brigade. Le général Zajonchek s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées.

L'ordonnateur en chef Sucy s'était embarqué sur notre flottille du Nil, pour être à portée de nous faire passer des vivres du Delta ; voyant que je redoublais de marche, et désirant être à mes côtés le jour de la bataille, il se jeta dans une chaloupe canonnière, et malgré les périls qu'il avait à courir, il se sépara de la flottille : sa chaloupe échoua ; il fut assailli par une grande quantité d'ennemis ; il montra le plus grand courage : blessé dangereusement au bras, il parvint, par son exemple, à ranimer l'équipage et à tirer la chaloupe du mauvais pas où elle s'était engagée.

Je vous ferai connaître dans le plus grand détail tous ceux qui se sont distingués et les avancements que j'ai faits.

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen Perrée, chef de division, un des officiers de la marine les plus distingués par son intrépidité.

Je vous prie de faire passer une gratification de douze cents francs à la femme du citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée ; il nous a rendu, au milieu du désert, les plus grands services, par son activité et son zèle ; c'est l'officier que je connaisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée. BONAPARTE.

E. Poussielgue, contrôleur des dépenses de l'armée d'Orient et administrateur général des finances.

Rosette, en Égypte, le 17 thermidor an VI.

Nous venons, ma bonne amie, d'être témoins du plus sanglant et du plus malheureux combat naval qui se soit donné depuis bien des siècles. Nous n'en savons pas encore toutes les circonstances, mais celles que nous connaissons sont affreuses.

L'escadre française, composée de treize vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts de cent vingt canons, et trois de quatre-vingts, était mouillée et embossée dans la mauvaise baie d'Aboukir ou Canope, la seule qui existe sur la côte d'Égypte. Depuis huit jours il se présentait souvent des vaisseaux et frégates anglais qui venaient connaître la position de notre escadre, en sorte qu'elle s'attendait à tout moment à être attaquée. De Rosette à Aboukir, il n'y a, en ligne droite, que quatre lieues et demie ; des hauteurs de Rosette nous distinguions parfaitement notre escadre. Le 14 de ce mois, à cinq heures

et demie du soir, nous entendîmes des coups de canon : c'était le commencement du combat. Nous montâmes sur les terrasses des plus hautes maisons et sur les petites éminences, et nous distinguâmes parfaitement dix vaisseaux anglais; les autres ne s'apercevaient pas. La canonnade fut très vive jusqu'à neuf heures un quart du soir, que nous aperçûmes, à la faveur de la nuit, une très grande lumière qui nous annonça qu'un vaisseau brûlait. Alors le feu du canon redoubla de vitesse. A dix heures, le vaisseau qui brûlait sauta avec un bruit épouvantable et qui s'entendit à Rosette comme on entendit à Paris l'explosion de Grenelle. A cet accident succéda une nuit profonde et un silence parfait pendant dix minutes. Entre la vue et l'ouïe de l'explosion il se passa pour nous deux minutes. Le feu reprit et dura sans interruption jusqu'à trois heures du matin; il cessa presque entièrement jusqu'à cinq heures, qu'il reprit avec plus de vivacité que jamais. Je me portai sur une tour qui est à une portée de canon de Rosette, et qu'on appelle Aboul-Mandour; de là je vis distinctement la bataille. A huit heures du matin, j'aperçus un vaisseau qui brûlait; au bout d'une demi-heure je vis tout à coup sauter en l'air un autre vaisseau qui ne brûlait pas auparavant; son explosion fut comme celle de la veille. Le vaisseau qui brûlait s'éloignait de la côte; le feu diminua insensiblement, et nous présumons qu'on est parvenu à l'éteindre.

Pendant ce temps-là les canonnades redoublaient; un gros vaisseau démâté de ses trois mâts était échoué à la côte; on en voyait d'autres parmi les escadres qui étaient pareillement démâtés entièrement; mais les deux escadres semblaient s'être mêlées, et nous ne pouvions distinguer les Anglais des Français, ni savoir de quel côté était la victoire. Le feu a conservé toute sa vivacité jusqu'après deux heures après midi du 15. A cette heure, nous avons vu deux vaisseaux de ligne et deux frégates mettre toutes leurs voiles au vent et prendre la route de l'est; nous leur reconnûmes à tous quatre le pavillon français. Aucun autre vaisseau ne bougea et le feu cessa.

Vers six heures du soir je retournai à la tour d'Aboul-Mandour pour reconnaître la position des escadres : elle était la même qu'à deux heures. Les quatre vaisseaux à la voile étaient devant l'embouchure du Nil. Nous ne savions que conjecturer. Vingt-quatre heures s'étaient écoulées sans que personne fût venu nous donner des détails et nous étions dans l'impossibilité de nous en procurer, par terre, à cause des Arabes qui étaient rassemblés entre Rosette et Aboukir; par mer, à cause de la difficulté de sortir de l'embouchure du Nil au Boghâz.

Tu peux juger de notre impatience, de notre perplexité. Nous tirions un mauvais augure de ce silence. Il fallut encore passer dans cette incertitude la nuit du 15 au 16. Enfin, le 16 au matin, un bateau, parti dans la nuit d'Alexandrie, nous donna quelques détails, mais fâcheux : il nous dit que des officiers de l'escadre française,

qui s'étaient sauvés à Alexandrie dans une chaloupe, avaient rapporté que, dès le commencement du combat, l'amiral Brueys avait reçu trois blessures graves, une à la tête et deux au corps; qu'il voulut rester à sa place sur le banc de quart, et qu'un quatrième coup de canon l'emporta par le milieu du corps; que le capitaine de pavillon Casabianca avait au même moment été emporté d'un coup de canon; qu'on s'aperçut alors que le feu était au vaisseau; qu'on n'avait pu parvenir à l'éteindre, et qu'enfin il avait sauté à dix heures du soir. Ils ajoutaient que notre escadre était abîmée et perdue, que quatre vaisseaux s'étaient sauvés, mais que le reste était perdu.

Je retournai à la tour; je retrouvai les choses absolument dans le même état que la veille; elles étaient telles encore hier soir et ce matin.

Voici comment le tout se présentait à nos yeux en partant de la tour d'Aboukir, vue à gauche et suivant à droite de l'horizon.

Le 1er vaisseau n'a point de mât, et porte pavillon anglais.

Le 2e et le 3e sont en bon état; on n'en distingue pas le pavillon.

Le 4e a perdu un mât.

Le 5e en bon état et porte pavillon anglais.

Le 6e a perdu son mât de hune; ce matin on y élevait un foc et une voile carrée.

Le 7e est sans mât de perroquet.

Le 8e est rasé.

Le 9e est rasé; il lui reste son mât de beaupré.

Le 10e est démâté de ses trois mâts; ce matin on attachait une voile au mât de beaupré.

Les 11e, 12e et 13e formaient une espèce de groupe; on ne comptait que sept mâts pour ces trois vaisseaux.

Le 14e n'a que son mât de misaine.

Le 15e a perdu ses perroquets de misaine et d'artimon.

Le 16e est entièrement rasé.

Le 17e a perdu son perroquet d'artimon.

Le 18e n'a que le mât de misaine.

Les 19e, 20e et le 21e forment un groupe où l'on ne voit que quatre mâts et point de perroquets.

Le 22e est entièrement rasé et échoué; il a pavillon anglais; on travaille à le remettre à flot et à le mâter de petits mâts.

Le 23e est en bon état; il avait pavillon anglais.

Le 24e est en bon état.

Voilà tout ce que j'ai pu distinguer; il en résulte que les Anglais, quoiqu'ils aient eu l'avantage, ont été extrêmement maltraités, puisqu'ils n'ont pu poursuivre ceux de nos vaisseaux qui s'en sont allés le 15.

Depuis deux jours tous ces vaisseaux sont dans l'inaction et semblent anéantis.

Ce matin, il nous est venu des nouvelles d'Alexandrie qui confirment nos pertes. Le contre-amiral Decrès a été tué, ainsi que le vice-amiral Blanquet-Duchayla (1).

Le Tonnant est celui qui s'est battu le dernier. Dupetit-Thouars, qui le commandait, a eu les deux jambes emportées d'un coup de canon. Les vaisseaux sauvés sont *le Guillaume Tell*, *le*....., les frégates *la Diane* et *la Justice*. On dit que c'est *l'Artémise* qui a sauté avant-hier matin...

. . . .

Poussielgue.

DESCRIPTION DU CAIRE

Le Caire, capitale de l'Égypte, est situé entre le 49° 26′ 30″ de longitude et le 30° 2′ 30″ de longitude, et le 30° 2′ 30″ de latitude, sur la rive orientale du Nil, à un myriamètre de l'endroit où ce fleuve commence à se diviser et à former ce qu'on appelle le Delta et, en arabe, l'Etrif. Cette ville a été bâtie malheureusement à un kilomètre du Nil, ce qui la prive d'un grand avantage ; car le canal qui l'y joint n'a d'eau courante que pendant l'inondation.

Le Caire est une des plus grandes villes du monde ; il est divisé en trois : le Boulaq, le vieux Caire et le nouveau Caire.

Vis-à-vis du Caire, au couchant du Nil, on voit les restes de l'ancienne Memphis, ce qui a quelquefois donné lieu aux poètes d'appeler le Caire Memphis.

On voit aussi du même côté du Caire, et assez près, les ruines de l'ancienne Babylone.

Le Caire a environ un myriamètre et demi de tour, c'est-à-dire à peu près le circuit de Paris, pris par la ligne des boulevards ; il a huit kilomètres du nord au sud et quatre d'orient en occident.

Le Caire fut bâti à côté de l'ancienne capitale de l'Égypte, que l'on nommait alors Masr ou Forsthach. Saladin fit ceindre ces deux villes de murailles : Masr s'appelle aujourd'hui le vieux Caire ; on a élevé la troisième ville, Boulaq, entre le vieux et le nouveau Caire.

La ville du Grand-Caire a été fondée par Fauhar, général de Moaz, issu des princes du Kérouan ; il lui donna le nom d'Elgâhera, qui signifie la Victorieuse, et dont nous avons fait le Caire. Fauhar y fit élever un palais pour loger le prince. La capitale de l'Égypte était

(1) C'est une erreur. Blanquet Duchayla fut seulement blessé. Quant à Decrès il put échapper au désastre, et conduire sa frégate *la Diane* jusqu'à Malte. (D. L.)

auparavant Fostat, qui fut fondée, la vingtième année de l'hégire, par le conquérant Amrou ; il la bâtit au lieu même où il avait dressé son camp, avant d'aller assiéger Alexandrie. Le nom de Fostat signifie tente en arabe : on y ajouta celui de Masr, que Memphis portait alors et que les Arabes ont toujours donné à la capitale de l'Égypte.

La situation du Grand-Caire n'est pas aussi avantageuse que celle de Fostat : son éloignement du Nil n'est pas le seul désagrément qu'on y éprouve ; la chaîne stérile du Mokattam l'environne du côté de l'Orient, et lorsque le vent du nord ne souffle pas, elle réfléchit sur cette ville une chaleur étouffante, on y respire un air embrasé, et il faut attendre la nuit pour y jouir de quelque fraîcheur.

Les rues du Caire sont comme celles d'Alexandrie, sales, étroites, tortueuses et point pavées ; aussi la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens y élève-t-elle une poussière incommode. Les maisons, comme dans la plupart des villes turques, sont mal construites ; mais, contrairement à la coutume de l'Orient, quelques-unes ont deux ou trois étages ; la plupart sont bâties en terre et en briques mal cuites, les autres sont de pierres molles, tirées du mont Mokattam ; au haut de chacune d'elles est une terrasse, aussi de pierres ou de briques ; toutes ressemblent à des prisons, car elles ne reçoivent que peu de jour de l'extérieur : la lumière vient des cours intérieures, où les sycomores réfléchissent une verdure agréable ; une ouverture au nord, ou pratiquée au sommet du toit, procure un air rafraîchissant. Il était trop dangereux, sous la tyrannie des Mameluks, d'être éclairé : on avait l'attention de donner à sa maison une apparence chétive, afin de ne pas éveiller leur cupidité. Les fenêtres n'ont point de verres ni de châssis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces.

Quoique toutes les maisons du Caire soient mal distribuées, néanmoins celles des grands offrent de vastes salles, où l'eau jaillit dans des bassins de marbre : le pavé, formé d'une marqueterie de marbre et de faïence colorée, est couvert de nattes, de matelas et, par-dessus, d'un riche tapis, sur lesquels on s'assied, jambes croisées ; autour du mur règne une espèce de sofa, chargé de coussins mobiles ; à environ deux mètres de hauteur, est un rayon chargé de porcelaines de la Chine et du Japon ; les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences prises dans le Coran et d'arabesques en couleur dont on chargeait aussi le portail des habitations des beys.

Les maisons sont ornées de jardins et de bassins irréguliers, dans lesquels entre l'eau du canal quand le Nil vient à déborder. Lors de cette inondation l'eau s'épanche dans les places du Caire, qui forment alors des lacs, dont le plus grand peut avoir cinq cents pas de diamètre ; c'est la place Ezbekyeh : elle est au centre de la ville et bordée des plus belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau ; pendant les quatre autres, c'est un jardin très agréable. Lorsque ce bassin est inondé, il est couvert de

barques : on y tire des feux d'artifices et on y donne des concerts.

Au nombre des mosquées dont la ville du Caire est remplie, car il y en a près de trois cents, quelques-unes s'élèvent comme des citadelles. Telle est celle du sultan Hassan, grand édifice surmonté d'un vaste dôme, et dont la façade est incrustée de marbres précieux. Presque toutes ces mosquées ont des minarets très hauts ; ces espèces de clochers, construits avec beaucoup de légèreté, et entourés de galeries, varient agréablement l'uniformité d'une ville dont tous les toits sont en terrasse. C'est de là que les crieurs publics invitent le peuple à prier aux heures prescrites par la loi, c'est-à-dire au lever de l'aurore, à midi, à trois heures, au coucher du soleil et environ deux heures après. Huit cents voix (l'usage des cloches étant odieux aux Turcs) se font entendre au même instant dans tous les quartiers de la ville, et rappellent ainsi à l'homme ses devoirs envers la Divinité. Les juifs ont plusieurs synagogues au Caire.

Le château du Caire, bâti par le grand Saladin, placé sur un rocher escarpé et environné de murs très épais, soutenus de grosses tours, était très fort avant l'invention de la poudre ; mais, comme il est dominé par la montagne voisine, il ne soutiendrait pas deux heures le feu d'une batterie qui y serait établie. Ce château a plus d'un kilomètre de circonférence ; on y monte par deux chemins rapides et taillés dans le roc. C'était de ce fort, qu'avec six mauvaises pièces de canon, tournées vers l'appartement du pacha, les beys le forçaient à se retirer aussitôt qu'ils lui en avaient notifié l'ordre.

L'intérieur du château renferme les palais des sultans d'Égypte, presque ensevelis sous leurs ruines. Des dômes renversés, des monceaux de décombres, des dorures et des peintures dont les couleurs ont bravé l'injure des temps, de superbes colonnes de marbre debout, mais la plupart sans chapiteaux : voilà ce qui reste de leur ancienne magnificence. On y voit cependant encore plusieurs palais, des jardins, de superbes portiques, des bains et des places d'une grande somptuosité ; le marbre et les colonnes y sont prodigués. La mosquée, que Saladin fit bâtir, étonne autant par sa grandeur que par la singularité de son architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau au château a cent vingt arcades.

Un des monuments les plus curieux que l'on admire dans ce château, est le puits de Joseph, taillé dans le roc ; il a quatre-vingt-treize mètres (deux cent quatre-vingts pieds) de profondeur, sur quatorze mètres (quarante-deux pieds) de circonference : ce puits est formé de deux parties, pour en faire le service avec plus de facilité. Un escalier, d'une pente extrêmement douce, règne à l'entour ; la cloison qui le sépare du puits est formée d'une portion du rocher, à laquelle on a laissé trente-trois centimètres (six pouces) d'épaisseur ; des fenêtres, qui y sont pratiquées de distance en distance, éclairent cette rampe ; arrivé au bas de la première partie, on trouve une esplanade avec un bassin : c'est là que des bœufs tournent une roue à chapelets de pots

de terre, qui fait monter l'eau du premier puits; d'autres bœufs, placés en haut, l'y élèvent de ce réservoir par le même mécanisme. Cette eau, qu'on dit venir du Nil, et filtrer à travers un sable imprégné de sel de nitre, est un peu saumâtre; aussi ne s'en sert-on pour boire qu'en cas de siège, ou de quelque autre nécessité. Ce puits est l'ouvrage des Arabes; et les Égyptiens disent que c'est à Saladin qu'on en doit la construction.

Le pacha du Caire habitait un grand bâtiment qui n'a rien de remarquable, et dont les fenêtres donnent sur la place nommée Cara-Maïdan; la salle d'audience, où le divan se tenait trois fois par semaine, est aussi longue que celle du Palais à Paris: on la dit teinte du sang des beys, massacrés autrefois par ordre de la Porte.

A l'extrémité de Cara-Maïdan est l'hôtel de la Monnaie, où l'on fabrique une prodigieuse quantité de medins et de sequins: ils étaient frappés au coin du Scheik-el-Beled, ou du bey-gouverneur.

Le quartier des janissaires offre les ruines du palais de Saladin: on y voit le divan de Joseph, dont le dôme et une partie des murs sont tombés; il y reste encore debout trente colonnes de granit rouge, dont le fût, d'une seule pierre, a près de quarante-sept pieds de haut: il paraît qu'elles ont été tirées d'anciens monuments.

Le Grand-Caire a été, jusqu'au quinzième siècle, une ville des plus riches et des plus florissantes; elle était l'entrepôt de l'Europe et de l'Asie: son commerce s'étendait du détroit de Gibraltar au fond de l'Inde. La découverte du cap de Bonne-Espérance, et l'invasion des Ottomans, lui ont enlevé une partie de son éclat et de son opulence.

Le Caire, dont les habitants montent à près de trois cent mille, se trouve dans un pays sablonneux; l'air n'étant pas rafraîchi par les pluies, la chaleur y devient extrême; mais en messidor, thermidor et fructidor, il y règne un vent qui la tempère beaucoup. Comme l'hiver n'est jamais rigoureux, comme on n'y connaît pas, pour mieux dire, cette saison, les arbres y conservent leur verdure toute l'année.

On tire du Caire, par Alexandrie, des cuirs, des laines d'Egypte, du coton filé, de la cire, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigrettes blanches, noires, des dents d'éléphant et de la gomme laque. Les Européens y envoient, en échange, des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, de la quincaillerie. Il y a au Caire plusieurs manufactures, entre autres, de tapis de Turquie.

Le port du Grand-Caire est Boulaq, ville qui n'est éloignée de cette capitale que d'environ deux kilomètres; elle renferme de superbes bains publics et des magasins: le long de ses maisons, on voit à l'ancre des milliers de bateaux de toute forme et de toute grandeur; à deux kilomètres, au nord-est de Boulaq, est le château d'Hellé, qui tombe en ruines, et qui vraisemblablement tire son nom d'Héliopolis, dont il est voisin. C'était là que les beys, entourés d'un brillant cortége, allaient recevoir le nouveau pacha, pour le conduire en pompe à la prison, d'où ils venaient souvent de chasser son prédécesseur.

VIII

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

ET OFFICIELLE

A bord de *la Diane*, ce 17 prairial an VI (5 juin 1798).

Je vous adresse, mon cher Bourrienne, toutes mes dépêches ; je compte assez sur votre amitié pour espérer que vous les ferez passer par le premier aviso. Si Saint-Hilaire est encore à Toulon, faites-moi le plaisir de les lui adresser toutes, et de le prier de les faire mettre à la poste de suite.

Une frégate vient nous joindre, elle retournera sans doute, elle vous portera, mon cher ami, tous les témoignages de mon amitié et mille souvenirs pour tous nos camarades. Peut-être m'apporte-t-elle des lettres ? Je serais bien heureux ; et je suis sûr qu'elle le fait si vous en avez pour moi et que vous ayez su son départ. Adieu, mon cher Bourrienne, je vous embrasse comme je vous aime.

MARMONT.

Vous m'oubliez tout à fait, mon cher ami ; pensez quelquefois à moi ; je suis comme en exil, c'est à votre amitié à me consoler. Vous devez avoir des lettres pour moi, vous en avez, j'en suis sûr. Adressez-vous au citoyen Ganteaume, chef de l'état-major de la marine, pour être instruit du départ des bâtiments qui seront envoyés près de notre frégate. Adieu, mon ami, je m'ennuie comme jamais on ne l'a fait.

Mes respects au général. M...

Au quartier général de Malte, le 25 prairial an VI.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Ordre du général en chef.

Art. 1er. Dans l'église qui appartient aux Grecs, les prêtres latins ne pourront pas y officier.

2. Les messes que les prêtres latins ont coutume de dire dans les églises grecques seront dites dans les autres églises de la place.

3. Il sera accordé protection aux juifs qui voudraient y établir leur synagogue.

4. Le général commandant remerciera les Grecs de la bonne conduite qu'ils ont tenue pendant le siège.

5. Tous les Grecs des îles de Malte et du Gozo, et ceux des départements d'Ithaque, Corcyre et de la mer Égée, qui conserveraient des relations quelconques avec la Russie, seront condamnés à mort.

6. Tous les navires grecs qui naviguent sous le pavillon russe, s'ils sont pris par les bâtiments français, seront coulé bas.

Signé : BONAPARTE.

Pour copie conforme : *Le général de division chef de l'état-major général,* *Signé :* Alexandre BERTHIER.

Pour copie conforme : *Le général de division,*

Signé : CHABOT.

A bord de *la Diane*, le 25 floréal an VI (14 mai 1798).

Nous avons déjà fait une campagne, mon cher Bourrienne, depuis que je vous ai quitté. J'ai supporté la mer à merveille, et malgré le gros temps que nous avons eu, je m'y suis porté comme à terre, à une accroissance d'appetit près. Nous avons rencontré quatre frégates que nous avons été reconnaître, et comme elles pouvaient être anglaises, nous avons fait tous les préparatifs du combat. Elles se sont trouvées espagnoles, et nous avons remis le sabre dans le fourreau. Faites-moi le plaisir, mon cher ami, de faire porter la lettre ci-jointe, et de remettre au porteur de la présente celles que vous pouvez avoir reçues pour moi. Je compte, mon cher Bourrienne, sur votre complaisance et sur votre amitié ordinaire. Si vous êtes assez aimable pour ne pas m'oublier et pour m'écrire un mot, vous consolerez un malheureux dans son exil, exil cependant aussi agréable que possible, car il n'y a rien de si aimable que le contre-amiral Decrès et tous les

officiers qui sont à son bord. Donnez-moi donc quelques nouvelles; embrassez tous nos camarades pour moi; rappelez-moi au souvenir du général, et recevez encore les témoignages de toute l'amitié que je vous ai vouée pour la vie. A. Marmont.

A Boulaq, près le Caire, le 9 thermidor an VI.

A Kleber.

. . . .

Tu n'as pas d'idée des marches fatigantes que nous avons faites pour arriver au Caire; arrivant toujours à trois ou quatre heures après midi, après avoir souffert toute la chaleur, la plupart du temps sans vivres, étant obligés de glaner ce que les divisions qui nous précédaient avaient laissé dans les horribles villages qu'elles avaient souvent pillés; harcelés toute la marche par cette bande de voleurs appelés Bédouins, qui nous ont tué des hommes et des officiers à vingt-cinq pas de la colonne. L'aide de camp du général Dugua appelé Geroret a été assassiné avant-hier de cette manière, en allant porter un ordre à un peloton de grenadiers à une portée de fusil du camp; c'est une guerre, ma foi, pire que celle de la Vendée.

. . . .

Le commissaire ordonnateur Sucy a eu le bras cassé sur la flottille, en remontant au Caire. Tu pourrais peut-être revenir avec les chaloupes canonnières et les djermes qui sont allées chercher les effets des troupes à Alexandrie. Arrive! arrive! et arrive!

Tout à toi, Damas.

Au citoyen Barras, membre du Directoire exécutif de France, à Paris.

Rosette, ce 17 thermidor an VI.

Dans ma dernière lettre datée d'Alexandrie, je n'avais, cher Directeur, qu'à te parler des succès des armes républicaines; aujourd'hui ma tâche est bien plus pénible. Le Directoire est sans doute déjà informé de l'issue malheureuse du combat que notre escadre a eu à soutenir le 15 de ce mois contre la flotte anglaise.

Pendant plusieurs heures nous eûmes l'espoir d'être vainqueurs; mais, lorsque le vaisseau *l'Orient* eut sauté, le désordre se mit dans notre escadre. De l'aveu même des Anglais, tous nos vaisseaux se

sont bien battus; plusieurs bâtiments ennemis sont démâtés, mais notre escadre est presque entièrement détruite. Tu me connais assez pour être assuré que je ne me rendrai pas l'écho de la calomnie, qui s'empresse d'accueillir les bruits les plus absurdes; j'observe, et je m'abstiens, quant à présent, de prononcer.

Tout le monde est ici dans la consternation; je pars demain pour le Caire porter cette nouvelle à Bonaparte. Elle l'affectera d'autant plus, qu'il devait moins s'y attendre : il trouvera sans doute en lui les moyens, sinon de réparer une perte aussi grande, au moins d'empêcher que ce désastre ne devienne funeste à l'armée qu'il commande.

Quant à moi, cet événement malheureux m'a rendu tout mon courage. J'ai senti que c'était dans ce moment qu'il fallait réunir tous ses efforts, pour triompher de tous les obstacles que le sort ou la malveillance nous susciteront.

Puisse cette affreuse nouvelle ne pas produire en France de résultats malheureux! Je suis à mon particulier fort inquiet; mais je m'en rapporte beaucoup au génie de la République, qui nous a toujours si bien servis.

Adieu, mon cher Barras; je t'écrirai du Caire, où je compte être rendu dans quatre jours. TALLIEN.

IX

COMPOSITION ET TRAVAUX DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE

L'Institut d'Égypte était divisé en quatre classes : mathématiques, physique, économie politique, littérature et beaux-arts.

Monge fut nommé président; Bonaparte, vice-président; Fourier, secrétaire et Costaz, adjoint.

Les membres étaient :

Pour les mathématiques.

Citoyens Andréossy, Bonaparte, Costaz, Fourier (secrétaire perpétuel de l'Institut), Girard, Laucret, Lepère, Leroy, Malus, Monge, Nouet, Quesnot.

Physique.

Citoyens Beauchamp, Berthollet, Boudet, Champy père, Conté, Delisle, Descostils, Desgenettes, Dolomieu, Dubois père, Geoffroy, Larrey, Savigny.

Economie politique.

Citoyens Corancès, Dugua, Fauvelet de Bourrienne, Jacotin, Poussielgue, Reynier, Tallien.

Littérature et arts.

Citoyens Denon, Dutertre, Lepère, Norry, Parseval-Grandmaison, Protain, don Raphaël, Redoutté, Rigo, Rigel, Ripault.

L'Institut avait un fort beau local; le jardin botanique qu'on y préparait promettait d'être riche. Si le temps l'eût permis, on avait dessein d'y établir une ménagerie et d'y former une bibliothèque qui aurait été publique. On y aurait aussi trouvé un observatoire qui eût permis, sous ce ciel toujours sans nuages, d'observer les astres avec utilité pour la science ; un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, des salles d'antiquités.

Ces divers établissements eussent probablement ramené dans ces antiques contrées les sciences qui nous en sont venues et qu'en a exilées la barbarie.

Bonaparte proposa d'examiner les questions suivantes :

1° Quels sont les moyens d'économiser le combustible dans les fours de l'armée?

2° Y a-t-il des moyens de remplacer le houblon dans la fabrication de la bière?

3° Quels sont les moyens de rafraîchir et de clarifier les eaux du Nil?

4° Lequel est le plus convenable de construire des moulins à eau ou à vent?

5° L'Égypte renferme-t-elle des ressources pour la fabrication de la poudre?

6° Quel est l'état de l'ordre judiciaire et de l'instruction en Turquie?

Des commissions ont été nommées pour examiner chacune de ces questions. Une autre fut chargée de présenter un plan d'organisation définitive de l'Institut.

Le 11 fructidor, première séance.

Andréossy lut un Mémoire sur la fabrication de la poudre en Égypte. Le salpêtre y est très abondant; il serait possible d'en fournir à la France. Le soufre manque. On peut y fabriquer le charbon de lupin suffisamment pour le besoin. Au reste, le Caire est pourvu de poudre, et ne laisse aucune inquiétude sur cet approvisionnement.

Monge lut un Mémoire sur le mirage, phénomène d'optique qui, en mer et dans le désert, fait voir les objets dessinés dans le ciel, sans laisser apercevoir l'eau et la terre qui les supporte.

Une première commission fut nommée pour dresser des tables comparatives des mesures de France et d'Égypte ; une seconde, pour la rédaction d'un vocabulaire français-arabe.

Le 16, seconde séance.

Berthollet lut un Mémoire sur la formation du sel ammoniac dans plusieurs substances où l'on n'en avait pas soupçonné l'existence.

Mémoire sur la meilleure manière de moudre le blé ; préférence donnée aux machines à eau.

Berthollet rendit compte de l'analyse qu'il avait faite de la poudre trouvée, non au Caire, mais dans le château du Caire. Celle-ci ne contenait que deux onces et demie de salpêtre par livre ; il est d'avis de la reniveler pour en extraire le salpêtre.

Mémoire de Monge sur plusieurs monuments antiques et sur la pierre dont est bâti le château du Caire.

Le 21, troisième séance.

Mémoire sur un buste d'Isis, trouvé sur les bords du Nil, par Sulkowski.

Mémoire de Say sur le roseau, le safranum, la paille de maïs, considérés comme combustibles ; comparaison des uns avec les autres. Le safranum donne un chauffage de vingt pour cent moins cher que le bois de France.

Annonce de la construction d'un moulin à vent par la commission chargée de cet objet.

Mémoire de Geoffroy sur l'autruche, et preuve qu'elle manque des conditions nécessaires pour voler.

Bonaparte invite l'Institut à s'occuper de la rédaction d'un almanach, qui comprendra les divisions du temps selon l'usage de France et celui d'Égypte.

Fourier lit un Mémoire sur la résolution des équations algébriques, et propose une méthode générale pour l'extraction des racines des équations de tous les degrés.

Parseval lit la traduction d'un fragment de la *Jérusalem délivrée*.

Desgenettes lit un Mémoire sur les maladies qu'il est impossible de confondre avec la peste.

Le deuxième jour complémentaire, quatrième séance.

Beauchamp présente un Annuaire susceptible d'être imprimé sans délai.

Berthollet lit d'abord une lettre de Laplace sur la vérification des nouvelles mesures ; et ensuite un Mémoire sur la fabrication de l'indigo en Égypte.

Parseval lit un fragment de la *Jérusalem délivrée*.

Fourier lit un Mémoire sur une machine propre à arroser les terres.

Tel est l'abrégé des travaux de l'Institut naissant en Égypte, jusqu'à l'époque de 1er vendémiaire an VII. Je vais joindre à cet exposé la liste des savants et artistes attachés à l'armée d'Égypte.

Géométrie.

Fourier, Costaz, Corancez fils, Charbaud, Devilliers, Viard, Vincent, Say.

Astronomie.

Daugos, Nouet, Quesnot, Méchain fils.

Mécanique.

Monge, Conté, Maisières, Cécile, Aînés, Aînés fils, Cassard, Lenoir fils, Cirot, Couvreur, Hassenfratz jeune, Favier, Dubois.

Horlogerie.

Lemaître, Thomas, Bréguet fils.

Chimie.

Berthollet, Descotils, Samuel, Bernard, Regnault, Champy, Pottier, Pignat.

Minéralogie.

Dolomieu, Cordier, Rozières, Nepveu, Victor Dupuy.

Botanique.

Thouin, Nectour, Delille, Coquebert fils, Milbert.

Zoologie.

Geoffroy, Savigny, Ducharnoy, Gérard, Redoutté.

Chirurgie.

Dubois, Labate, Lacipière, Dubois fils, Pouqueville, Bessières.

Pharmacie.

Boudet, Roguin, Rouyer.

Antiquités.

Leblond, Pourlier, Ripault.

Architecture.

Norry, Balzac, Protain.

Dessinateurs.

Dutertre, Rigo, Baudouin.

Génie civil.

Lepère, Girard, Bodard, Gratien Lepère, Saint-Genis, Debaudre, Duval, Faye, Lancret, Fèvre, Jollois, Thèvenot, Chabrol, Raffeneau, Arnolet, Hyacinte Lepère, Panuzen, Chezy.

Géographes.

Lafeuillade, Leduc, Lévêque, Bourgeois, Faurie, Benazet, Corabœuf, Dulion, Jomard, Lécesne, Laroche, Bertre, Potier, Greslis, Boucher, Chaumont.

Imprimerie.

Marcel, Puntis, Gallant Baudoin, Laugier, Eberhart, Besson, Boulanger, Boyer, Jardin, Rivet, Véry, Dubois, Gransart, Marlet, Lethioux, Castera.

FIN DU TOME PREMIER

Paris. — Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 11.1.99.

